

Université Lumière Lyon 2
École doctorale : Sciences de l'éducation, Psychologie, Information, Communication
Institut de la Communication
Équipe de recherche : TRIANGLE

TF1 face au tsunami du 26 décembre 2004 :
construction d'un objet politique et médiatique
(déc.2004-fin 2009)

Par Marlyce DE AZEVEDO

Thèse de Doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication

Dirigée par Bernard LAMIZET

Soutenue publiquement le 5 février 2010

Membres du jury : Bernard LAMIZET, Professeur des universités, Institut d'Études Politiques de Lyon
Michael PALMER, Professeur des universités, Université Paris 3 Frédéric LAMBERT, Professeur des universités, Université Paris 2

Table des matières

Contrat de diffusion . . .	8
Dédicace . . .	9
Remerciements . . .	10
Introduction Communiquer la catastrophe . . .	11
Problématique . . .	15
Hypothèses . . .	16
Pistes de recherche . . .	17
Instruments de la recherche . . .	18
Démarche d'analyse . . .	19
Discours de la méthode . . .	21
Partie I. La catastrophe : Définitions, approches scientifiques et représentations . . .	24
Chapitre 1 Portrait d'une catastrophe inouïe . . .	24
1.1 Un nouvel objet médiatique : le tsunami . . .	24
1.2 Aux origines du tsunami du 26 décembre 2004 . . .	33
1.3 L'extension de la catastrophe à l'échelle mondiale . . .	34
1.4 Déroulement du tsunami du 26 décembre 2004 . . .	36
1.5 Les multiples conséquences de la catastrophe . . .	41
Conclusion Identité médiatique du tsunami . . .	46
Chapitre 2 La notion de catastrophe : définitions, approches et représentations . . .	46
2.1 Définir la catastrophe . . .	46
2.2 Les catastrophes dans l'histoire et dans les mythes . . .	52
2.3 Représentations esthétiques de la catastrophe dans les arts . . .	56
Conclusion . . .	63
Chapitre 3 La représentation du tsunami par TF1 . . .	63
3.1 Corpus d'analyse . . .	64
3.2 Sémiotique des Unes de TF1 sur le tsunami . . .	70
3.3 Evolution de la place du tsunami entre 2004 et 2009 . . .	90
3.4 Types et thématiques des sujets de TF1 . . .	97
3.5 Les journalistes de TF1 : un médiateur omniprésent . . .	103
Conclusion . . .	109
Chapitre 4 Une médiation polymorphe . . .	109
4.1 Information, communication, médiation et identité . . .	110
4.2 Systèmes d'alerte : de l'information sur les tsunamis . . .	118
4.3 TF1 et la catastrophe : articulation entre dramatisation, esthétique et politique . . .	126
Conclusion . . .	129
Chapitre 5 La catastrophe et la problématique de l'environnement . . .	129
5.1 L'environnement : un concept produit par l'écologie politique . . .	129
5.2 L'écologie politique, carrefour entre sciences et politique . . .	132
5.3 Un discours écologique aux accents économiques . . .	136
Conclusion . . .	136

Chapitre 6 Solidarité et construction de l'émotion . . .	136
6.1 Un mouvement de solidarité mondiale sans précédent . . .	137
6.2 Les limites de la solidarité . . .	144
Conclusion . . .	147
Partie II. Temporalité et spatialité du tsunami . . .	148
Chapitre 7 La représentation du temps . . .	148
Conclusion . . .	155
Chapitre 8 La catastrophe et l'espace . . .	155
8.1 Les dommages du tsunami . . .	156
8.2 La reconstruction et le réaménagement : entre questions économiques et esthétiques . . .	168
8.3 Les répercussions sur le tourisme . . .	173
8.4 La dimension économique du tsunami . . .	176
Conclusion . . .	176
Chapitre 9 Géographie de la catastrophe . . .	177
9.1 Une zone de crise étendue... . . .	177
9.2 mais une zone circonscrite par TF1 . . .	178
9.3 Une géographie illustrée par les déplacements de population . . .	179
9.4 Une géographie de l'absence . . .	186
9.5 Géographie symbolique et géographie imaginaire . . .	187
9.6 Les infographies : cartes et animations de l'espace . . .	189
Conclusion . . .	203
Chapitre 10 Rapports Nord-Sud : la question du développement au cœur du traumatisme . . .	204
10.1 Nord et Sud : deux identités dans la catastrophe . . .	204
10.2 Tsunami et relations Nord-Sud : révélation d'une forme de néocolonialisme ? . . .	210
10.3 L'ONU et les ONG : au cœur du rapport Nord-Sud . . .	214
10.4 Représentation d'une « supériorité du Nord » ? . . .	222
Conclusion . . .	226
Chapitre 11 Quand la vague soulève les problèmes fondamentaux : un chaudron géopolitique . . .	226
11.1 Sri Lanka : une identité politique et ethnique en crise . . .	228
11.2 Indonésie : la démocratie dirigée . . .	233
11.3 Sri Lanka et Indonésie : L'image de ces pays musulmans . . .	235
11.4 Inde : lutte pour l'unité et pour l'identité . . .	236
11.5 Thaïlande : une démocratie instable . . .	240
Conclusion . . .	241
Partie III. Tsunami et identités : Les acteurs représentés par TF1 . . .	243
Chapitre 12 Les instances politiques . . .	247
12.1 Les pouvoirs politiques français . . .	248
12.2 Pouvoirs et acteurs politiques des pays tiers . . .	250
12.3 Pouvoirs et acteurs des pays touchés . . .	251

12.4 Des discours où se mêlent politique et émotion . . .	253
12.5 La solidarité entre les victimes : TF1 montre la distance avec le pouvoir politique . . .	255
12.6 Les armées : le tsunami vu comme une forme de guerre . . .	255
12.7 Visibilité de la scène politique . . .	259
Conclusion . . .	263
Chapitre 13 Les victimes . . .	264
13.1 Les personnages de la représentation du tsunami . . .	267
13.2 Tsunami et fait religieux . . .	286
13.3 Tsunami et identités culturelles . . .	289
13.4 Tsunami et identification des victimes . . .	293
Conclusion . . .	297
Chapitre 14 Le discours scientifique de TF1 . . .	297
14.1 La place des journalistes spécialisés . . .	299
14.2 Le rôle des scientifiques . . .	301
14.3 Degré de vulgarisation . . .	303
14.4 Tsunami et réflexion sur la science . . .	310
14.5 Un discours scientifique interdisciplinaire . . .	315
Conclusion . . .	316
Partie IV. Instance esthétique et instance de la mémoire . . .	317
Chapitre 15 Représentation et esthétique du tsunami . . .	317
15.1 Quand l'eau prend un visage humain : esthétique et imaginaire . . .	318
15.2 Esthétique de la vie et de la mort . . .	320
15.3 Esthétique et dimension religieuse . . .	325
15.4 La représentation de la personne . . .	326
15.5 Esthétique de la mort et de l'horreur . . .	327
15.6 Esthétique de la fragilité et de la peur . . .	329
15.7 Les stigmates matériels de la catastrophe . . .	330
15.8 Le rôle de l'image . . .	336
15.9 Discours sur les images . . .	338
15.10 Esthétique sonore du tsunami . . .	340
Chapitre 16 Instance de la mémoire et interévénementialité . . .	342
16.1 La mémoire télévisuelle . . .	342
16.2 Comparer le tsunami avec d'autres événements catastrophiques . . .	343
16.3 Les déformations et les altérations de la mémoire . . .	348
Conclusion . . .	352
Partie V. Information, fiction et imaginaire . . .	353
Chapitre 17 L'imaginaire dans le discours de TF1 . . .	353
17.1 Imaginaire télévisuel . . .	353
17.2 Les mythes . . .	353
17.3 Formes littéraires et fictionnelles de l'imaginaire . . .	355
Conclusion . . .	356

Chapitre 18 « <i>Tsunami : les conséquences</i> » : le tsunami dans la fiction . . .	362
18.1 Présentation du téléfilm : synopsis et personnages . . .	364
18.2 La représentation de l'espace . . .	366
18.3 Le rôle de la violence . . .	376
18.4 La confusion comme critique de la société contemporaine . . .	403
18.5 Le choc du rapport Nord-Sud et la « cristallisation des identités politiques » . . .	407
18.6 Le film comme expérience de communication au second degré . . .	412
Conclusion . . .	415
Chapitre 19 La distanciation . . .	416
19.1 L'humour . . .	416
19.2 « L'ironie tragique » . . .	417
19.3 Le silence . . .	419
19.4 La métaphore du tsunami comme forme de distanciation . . .	419
Conclusion . . .	421
Conclusion . . .	423
Bibliographie . . .	427
Les catastrophes, l'environnement et la notion de risque . . .	427
Catastrophes, médias et politique . . .	428
Représentations de la catastrophe . . .	429
L'événement . . .	430
Ecologie politique . . .	431
Clivage Nord-Sud et sous-développement . . .	431
Conflits politiques locaux . . .	431
Histoire de l'Inde, du Sri Lanka, de l'Indonésie et de la Thaïlande . . .	432
Histoire, mémoire, oubli . . .	432
Sociologie politique . . .	433
Sociologie de la culture . . .	433
Sémiotique et cinéma . . .	433
Sémiotique et télévision . . .	434
Sciences de l'information et de la communication . . .	435
Communication . . .	436
Médias et journalisme télévisé . . .	437
Journalisme et sciences . . .	438
Psychanalyse . . .	438
Le signe . . .	439
Linguistique . . .	439
Littérature . . .	439
Dictionnaires généraux et spécialisés . . .	440
Cartographie . . .	440
Filmographie . . .	441
Sites consultés sur le tsunami . . .	441

Presse . .	441
Annexes . .	443
Annexe 1 Nombre de victimes par nationalités (morts & disparus) . .	443
Annexe 2 « Thèmes des Unes consacrées par TF1 au tsunami » . .	443
Annexe 3 « Visibilité du tsunami dans notre corpus»(26 décembre 2004 – fin 2009) . .	444
Annexe 4 « Exemple de transcription. 1^{er} sujet du JT du 26 décembre 2004 » . .	446
Annexe 5 « Analyse de <i>Tsunami : les conséquences</i> » . .	447

Contrat de diffusion

Ce document est diffusé sous le contrat *Creative Commons* « **Paternité – pas d'utilisation commerciale - pas de modification** » : vous êtes libre de le reproduire, de le distribuer et de le communiquer au public à condition d'en mentionner le nom de l'auteur et de ne pas le modifier, le transformer, l'adapter ni l'utiliser à des fins commerciales.

Dédicace

*A mes parents Maria & Joaquim A ma sœur Djanyra & mon frère Jonathan A mon neveu Thomas
A P.V, vous auriez été fier, j'espère*

Remerciements

Je tiens d'abord à remercier mon directeur de thèse, Monsieur Bernard Lamizet, pour m'avoir guidée avec bienveillance et fait confiance tout au long de ce parcours. Cette étude n'aurait pas vu le jour sans vos conseils, votre savoir, votre rigueur et vos encouragements. Vous vous êtes toujours montré d'une grande disponibilité et avez su me transmettre votre enthousiasme lors de nos discussions. Je tiens à vous témoigner mon profond respect.

Je remercie Messieurs Frédéric Lambert, Professeur à l'Institut Français de Presse, Paris 2 et Michael Palmer, Professeur à l'Université Paris 3, qui m'ont fait l'honneur d'accepter de participer à mon jury et d'en être les pré-rapporteurs. Merci pour l'attention accordée à ce travail, les critiques, les remarques et les suggestions qui permettront de l'enrichir.

Je remercie Hélène Hébert (Docteur en géophysique et spécialiste en simulation des tsunamis au Département analyse surveillance environnement de la Direction des applications militaires du Commissariat à l'énergie atomique) et François Schindelé (conseiller scientifique, expert tsunami au DASE et représentant de la France au système d'alerte aux tsunamis de l'Unesco) d'avoir pris le temps de répondre à mes nombreuses questions à propos des tsunamis.

Je tiens à exprimer toute ma gratitude aux membres de l'Institut National de l'Audiovisuel (délégations de Paris et de Lyon) pour leur disponibilité et l'aide précieuse apportée pendant ces trois années de recherche.

Je remercie le clan DE AZEVEDO pour l'amour inconditionnel et les encouragements donnés. Sans vous, je n'aurais pas pu m'impliquer autant dans cette recherche. Vous m'avez aidée, de bien des manières, à aborder cette aventure avec sérieux et humour. Ce résultat, je vous le dois.

J'ai également une pensée pour mon amie Claudia, peut-être la mieux à même de comprendre les doutes et les interrogations ressentis durant toutes ces années. Merci de m'avoir apporté ton soutien, c'était important. Enfin, je remercie mes amis proches qui m'ont motivée par leur confiance. Je pense notamment à Madame Bonnier pour son aide.

Introduction Communiquer la catastrophe

Engagées par la multiplication alarmante des catastrophes humanitaires dans le monde, qu'elles soient naturelles ou provoquées par l'Homme, les questions d'ordre environnemental ont acquis une dimension nouvelle depuis quelques années, focalisant tour à tour l'attention générale sur la forme ou les diverses conséquences de ces cataclysmes : politiques, économiques, sociales, environnementales, géographiques, culturelles... Des dépêches de l'Agence France Presse (AFP)¹ ont fait état du bond impressionnant qu'ont connu les catastrophes climatiques en l'espace de dix ans, à savoir 60% entre 1997 et 2007, d'après les chiffres de la Fédération Internationale de la Croix-Rouge.

Si l'hémisphère sud est caractérisé par les grandes sécheresses ou les cyclones depuis plus longtemps, la situation en zone nord du globe tend manifestement à se calquer sur celle du sud ; dérèglements climatiques et pollutions en tous genres y sont des situations coutumières. Ces fléaux ont une dimension d'autant plus particulière qu'ils font résonner et coexister des aspects purement scientifiques (donc rationnels) et des orientations idéologiques, imaginaires ou même religieuses, quasi mystiques. On sait combien les mythes consacrés aux catastrophes sont anciens et les récits abondants : le Déluge est probablement l'un des exemples les plus populaires puisqu'on le retrouve dans de nombreuses cultures.

Le 26 décembre 2004 a eu lieu, au large de l'île indonésienne de Sumatra, l'un des plus violents séismes sous-marins jamais enregistrés dans l'histoire sismologique, le premier en ce XXI^{ème} siècle. D'une magnitude de plus de 9 sur l'échelle ouverte de Richter, le tremblement a engendré un tsunami dévastateur ayant touché de nombreux pays asiatiques ainsi que quelques pays d'Afrique. Moins d'un mois plus tard, se tenait à Kobe (Japon), une conférence² sur la prévention des risques liés aux catastrophes naturelles. Décision fut prise, après qu'on en eut tiré les premières leçons, de créer un système d'alerte mondial afin de réduire les impacts sur les populations. On peut aisément s'étonner de l'immobilité antérieure des autorités alors que les drames climatiques ne cessent de s'amplifier. La violence du tsunami semble avoir réveillé les consciences et encouragé les programmes internationaux à lever des fonds pour étudier le phénomène dans la zone. Notre analyse s'emploiera à saisir la portée de la difficulté rencontrée par les médias à nommer la catastrophe et leur processus pour rendre le phénomène intelligible.

Nous nous intéresserons aux différentes facettes de la représentation de cette catastrophe et comment le média mobilise de nombreux discours à cet effet. En élargissant la couverture de la catastrophe à des thématiques annexes importantes, le média se positionne politiquement et idéologiquement.

¹ AFP, jeudi 13 décembre 2007, 8h03, « Le nombre de catastrophes naturelles a bondi de 60% en dix ans, 2007 année record ».

² La conférence eu lieu du 18 au 22 janvier 2005. <http://www.unisdr.org/>

Aujourd'hui, l'actualité dans ces pays se focalise souvent sur les incidents pouvant y avoir lieu, comme si l'image du lieu était pour toujours marquée par l'événement. Il faut souligner combien ils ont connu des problèmes, de même ordre ou non, au lendemain du tsunami. Toute forme de violence y est alors amplifiée par les médias. C'est une sorte de ressac incessant dont l'impact est double ; d'une part, les conséquences du tsunami reviennent souvent au cœur de l'information, d'autre part, la victimisation influence la manière d'aborder d'autres situations. Les catastrophes, phénomène pourtant universel, ont-elles acquis un caractère inédit ? Peut-on dégager des spécificités propres à une culture de pays dits pauvres vues sous le prisme d'une nation riche ? Ces pays voient-ils leur identité modifiée par un événement qui s'impose littéralement comme une rupture dans la normalité ?

Nous sommes donc ici devant l'illustration type d'un événement marquant dont la représentation médiatique fait évoluer les enjeux et traduit une culture politique généralisée. Toutefois il ressort par son originalité. Ici en l'occurrence nous sommes face à un fait qui a frappé des régions pauvres du globe tout en impliquant, plus ou moins directement, les puissances occidentales. En outre, les tsunamis demeurent un phénomène relativement rare par rapport à d'autres, tels que les cyclones ou les tempêtes par exemple. Ce fut donc une expérience brutale à la fois par sa fréquence, son intensité et sa localisation. Il est donc légitime de s'interroger sur les spécificités éventuelles de sa transcription dans les médias dans un contexte de crise aussi impressionnant et inattendu, une nouvelle conception de la notion de catastrophe n'étant pas à exclure. C'est aussi en miroir avec d'autres pays que les médiations se créent. Cet événement nous est apparu comme un point d'orgue dans la réflexion sur l'environnement, en particulier lorsque l'on constate que le thème pullule dans les discours politiques. La campagne présidentielle française de 2007 a été émaillée par des passages dédiés à la question, comme si celle-ci pouvait devenir une sorte d'atout, un élément fédérateur. Au-delà des propositions émises par les candidats en matière d'agriculture, d'énergie, d'environnement, les débats ont surtout tourné autour du « pacte écologique » de Nicolas Hulot. L'écologiste a engagé les douze candidats la présidentielle, non seulement à signer cette charte composée de dix objectifs et de cinq propositions, mais aussi à s'exprimer sur le sujet. C'est le degré de connivence qui s'avère plus flou dans la mesure où une catastrophe remet en cause l'équilibre politique d'un pays, soit parce qu'il est touché, soit parce qu'il est soudain mis en comparaison avec un autre. Ici c'est la notion de prévention des risques qui est mise en évidence même si la France n'est pas au cœur du problème.

Les télévisions mondiales se sont très largement investies dans la situation de rupture engendrée, couvrant le phénomène presque immédiatement et sur le long terme. Elles ont d'une certaine manière donné un cadre et reconstitué une chronologie pour ceux qui n'ont pas vécu la catastrophe, leur donnant ainsi des clés pour l'interpréter. Depuis fin 2004 et jusqu'à nos jours, soit près de cinq années plus tard, les journaux télévisés ne cessent de faire référence à l'événement et à ses suites. Les conséquences sont tellement variées qu'elles offrent un nombre important de thèmes abordables. Une adaptation pour la chaîne américaine HBO a même été réalisée sous la forme d'un téléfilm en deux parties et présentée au public américain en décembre 2006 sous le titre « *Tsunami : The Aftermath* »³. Les fictions, au même titre que les supports d'information pure, contribuent à la représentation du phénomène par un processus de médiation.

« La médiation est une dialectique entre les deux dimensions de notre propre expérience: la dimension singulière de notre propre expérience, et la dimension

³ « Tsunami : les conséquences ». Diffusé en France en août 2007 sur la chaîne Canal +, puis en août 2009 sur France 2.

collective de l'existence que nous partageons avec ceux qui vivent dans la même communauté que nous »⁴.

Ces transpositions sont le signe de passages entre l'événement réel, sa représentation symbolique où chacun fait appel à sa propre culture et son imaginaire (peurs et fantasmes).

Nous nous lançons donc dans une réflexion sur la couverture du tsunami à travers l'œil d'un média : **TF1**, dont les reportages consacrés au phénomène entre 2004 et aujourd'hui constituent notre corpus. Il s'agit d'une analyse des stratégies discursives utilisées dans la représentation de la catastrophe asiatique selon la chaîne française à travers sa propre culture de la catastrophe. Cela nous permettra éventuellement de mettre au jour une médiation spécifique face à un phénomène plus ou moins lointain et une sémiotique politique unique. Nous espérons ainsi rendre compte de toute l'articulation de la dialectique fiction-information- discours scientifique.

Une telle étude est porteuse de sens pour de nombreuses raisons. Premièrement, nous supposons avant même de commencer l'analyse que la catastrophe prend une dimension différente à travers les mots et les images. Quel que soit le support, il se crée ainsi une véritable sémiotique politique du tsunami lui permettant de passer du statut réel à un statut symbolique. Deuxièmement, les médias transforment la représentation des espaces sociaux, politiques et géopolitiques. Troisièmement, ils offrent une nouvelle représentation de la douleur, de la mort, de la destruction, de la solidarité (ou non). D'ailleurs cette notion de solidarité, qui instaure pleinement un espace politique, est importante car elle permet d'établir une différence entre l'avant et l'après catastrophe, entre la violence du moment et l'espace de la reconstruction. Elle souligne l'importance d'un lien au sein des sociétés et instaure pleinement un espace politique. Enfin, la représentation de la catastrophe s'articule à de nombreux autres questionnements sur le lien entre catastrophe et écologie politique, entre catastrophe et opposition Nord-Sud.

Notre objectif est donc le suivant : étudier la représentation médiatique de la catastrophe dans l'espace public. A ce titre, nous estimons qu'une approche de tout l'aspect scientifique du problème est indispensable. La vulgarisation scientifique d'un élément d'information dans une approche journalistique permet de rendre un phénomène plus accessible au spectateur et donc plus attrayant. « *La science peut analyser les causes physiques, environnementales, géopolitiques, humaines...* »⁵. Comment TF1 a-t-elle traité la catastrophe ? En quoi son approche a-t-elle été particulière ? Quelle image la chaîne a-t-elle fournie au public ? Cette thèse tourne autour de la question de la représentation esthétique télévisuelle du tsunami. Dans le monde universitaire, il n'existe que peu de travaux sur ce sujet relativement récent et qui évolue au quotidien. Le champ de recherche est en plein développement, pourtant certains ouvrages ont déjà posé de solides bases et proposent un vivier d'axes et de questionnements à suivre. Parmi eux, le recueil collectif « *Récits et représentations des catastrophes depuis l'Antiquité* », issu d'un colloque tenu à Grenoble en avril 2003, questionne des périodes, des thèmes et des supports extrêmement variés.

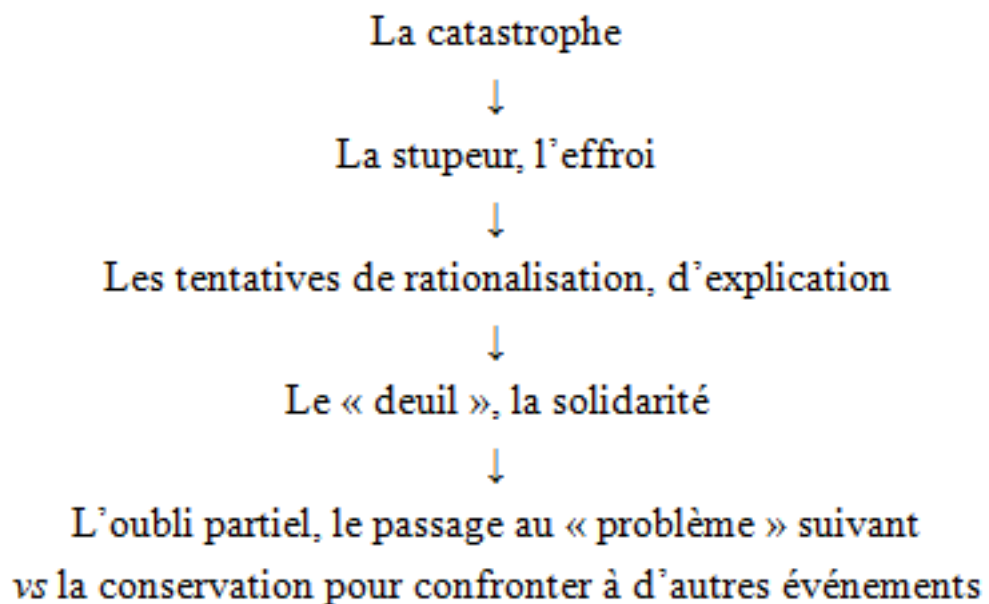
TF1 s'affiche comme un espace de construction du tsunami. Le tsunami reconfigure les codes de productions télévisuels pendant un temps qui est celui de la catastrophe. Le média est soumis à l'urgence, à la contingence. Il s'organise comme il peut, se nourrissant de ce qu'il a entre les mains. L'événement est alors au cœur des préoccupations et s'empare de l'espace médiatique comme de l'espace social finalement. Puis il reprend le contrôle et

⁴ LAMIZET (1998), p. 113

⁵ CNRS Théma, n°8, p. 3

peut imposer sa vision. Libre à lui ensuite d'y mettre la forme qu'il souhaite. Cela se traduit souvent par des sujets plus ciblés, plus précis mais également par un processus quasi inévitable de l'oubli. On glisse pratiquement vers la forme d'un documentaire, d'une fiction, voire d'un « docu-fiction » (aujourd'hui très à la mode).

L'importance accordée aux catastrophes dans les médias audiovisuels montre combien la société se nourrit et s'organise autour de la notion de catastrophisme. Elle vit au rythme des événements car ils permettent d'avoir des points de référence dans son évolution. Globalement, cela veut dire : « Avant le tsunami, voilà comment nous vivions, aujourd'hui nous avons une nouvelle organisation. Nous en avons tiré des leçons ». Ce constat semble généralisé et inclure un pays comme la France. Les esprits ont beau être habitués et conditionnés, les réactions sont toujours au rendez-vous, comme dans un schéma répétitif où les mêmes étapes se succèderaient inlassablement :



« La mise sous verre » (l'événement fait partie du passé et devient définitivement part de l'histoire. On peut continuer à le contempler, à en parler, à l'observer sans pour autant y toucher au moins pendant un certain temps). Par la suite, l'événement pourra être repris et réutilisé. D'ailleurs ce statut de point de référence apparaît flagrant quand on lui compare des phénomènes ultérieurs ou qu'on l'utilise comme illustration. Nous verrons d'ailleurs que le tsunami, en tant que phénomène inédit dans l'histoire, ne pouvait échapper à ce statut. Déjà dans les termes utilisés peu de temps après l'événement, on ressent combien il gardera pour longtemps une valeur d'exemple.

Penser la catastrophe à travers la sémiotique c'est l'envisager selon un complexe événementiel, trois instances : réel, symbolique et imaginaire, établis dans le champ de la psychanalyse par Lacan. La présente thèse s'est appuyée sur un corpus constitué des journaux télévisés de 20h de la chaîne TF1. Notre choix de nous cantonner à cette chaîne s'explique par l'absence d'analyse comparative ici. Nous souhaitons travailler sur la manière dont le média représente un événement et sur les diverses significations de l'information produite par TF1 sur le tsunami. De fait, notre corpus est homogène et s'appuie sur un organe de presse reconnu.

Problématique

Un journal télévisé est un diffuseur d'information (il l'élabore et la montre, la donne à voir) et se doit à ce titre, de la traiter au préalable, afin de la rendre accessible pour son récepteur, le public. Par accessibilité nous entendons clarté, rigueur et exhaustivité du propos certes, mais nous entendons surtout interprétation, intelligibilité, c'est-à-dire donner du sens. La télévision est un média tout à fait particulier par rapport à la presse écrite ou même à internet, puisque le rapport avec le spectateur est beaucoup plus direct et plus étroit. Il existe véritablement une sorte de contrat de confiance entre les deux instances. Les journalistes se doivent de présenter une information dont la captation sera identique pour tous tant ils participent à l'élaboration d'une mémoire collective de l'événement. Les images seules, sans les commentaires, peuvent être interprétées de bien des façons. De même qu'à l'inverse, sous le prisme d'un média écrit, la représentation et donc la compréhension seront différentes.

Le média audiovisuel se caractérise par un dispositif, une identité, une tradition. En l'occurrence, TF1 a une identité politique, une culture des événements et donne un sens au tsunami, sens qu'il convient d'étudier. Le monde de la télévision a des principes fondamentaux qu'elle ne contourne que rarement et surtout dans un laps de temps limité, au risque de se détourner de son objectif ultime : faire de l'audience. C'est particulièrement le cas pour une chaîne à dimension européenne comme TF1.

Nous avons donc établi une problématique, un angle sous lequel aborder le thème choisi. Notre analyse doit nous aider à répondre à nos questions. L'une de nos premières interrogations est de savoir comment l'information s'est présentée sur TF1 et si elle a mis au jour une représentation particulière du tsunami. Celle-ci est-elle différente par rapport à celle d'autres catastrophes ? Quelle identité est suggérée, car c'est bien l'identité des médias qui est en question ici ? Ils sont un enjeu pour le monde politique.

Il est impossible de simplement retranscrire un fait pour un fait, les médias lui donnent un sens, une consistance, un impact. Le choix des images, l'utilisation des sons, les commentaires ou le langage corporel des journalistes sont une interprétation. Tout n'est pas dit, le média opère un cadrage, une sélection qui implique le silence autour de certains faits. La représentation spatio-temporelle, la représentation des identités et des acteurs impliqués dans l'événement sont une manière d'interroger le sens du tsunami. Il faut souligner qu'au-delà de sa réalité, la catastrophe a deux autres dimensions : symbolique et imaginaire. Dès lors qu'elle est soumise au jeu des médias, elle devient symbolique et entre en lien avec son aspect imaginaire, c'est-à-dire tout l'univers de fiction et de fantasmes qui l'entoure. La représentation médiatique fait sens et influe, notamment sur la vision collective du monde. C'est aussi cela que nous souhaitons aborder. La catastrophe est un objet riche de questionnements au vu de son impact à long terme et de fait, c'est peut-être cela qui fait son intérêt pour les médias. La médiation de l'événement a un impact sur le spectateur puisqu'elle joue sur les instances de proximité et d'éloignement.

Après les attentats du 11 septembre 2001 notamment, le rôle et le statut des médias ont été considérablement modifiés puisqu'ils ont largement montré leur capacité à construire l'événement au point d'en faire un enjeu politique. Ces derniers prétendant disposer d'un quasi don d'ubiquité grâce auquel ils seraient partout et verraient tout. Il est indispensable de capter l'image que le concurrent n'aura pas. Leur implication dans l'élaboration de

l'imaginaire collectif fut définitivement révélée au public⁶. La catastrophe est un objet riche qui permet d'adopter une multitude d'angles d'analyse et d'interprétation voire de représentation.

Avec le tsunami, comme lors des attentats de septembre 2001, on se trouve face à une « *information mondialisée* »⁷. Mais qu'est-ce qui fait qu'une catastrophe survenue dans un espace localisé prend une telle ampleur ? Quels facteurs font de cette catastrophe un événement ? Nous verrons que l'élaboration d'un espace symbolique n'est pas étrangère à cela.

Hypothèses

Notre travail se construit autour de plusieurs hypothèses modelant notre angle d'approche, guidant notre raisonnement et la recherche de réponses à nos nombreuses questions.

- Les médias engagent plus que leur identité dans la couverture d'un événement, notamment dans le cas de catastrophes. Ils traduisent aussi l'échelle d'implication d'un pays dans celui-ci. Ici, l'information sur le tsunami a un rôle plus que prépondérant dans l'élaboration des notions de prévention et de solidarité (qui prend diverses formes). Ainsi que dans le lien entre les deux.
- Les médias construisent un objet médiatique et politique, notamment en articulant le discours sur ce phénomène naturel à d'autres discours d'ordre politique. Cet événement climatique joue, selon nous, sur le déplacement des instances de proximité et d'éloignement, d'autant plus que le tsunami joue sur l'espace. Car en rendant la catastrophe familière pour le spectateur, en suscitant son émotion (par l'identification et l'empathie), le média contribue à réduire l'espace mondial. De fait, la question de la distanciation nous intéresse particulièrement, que ce soit dans l'information ou dans la fiction.
- Les médias proposent une mise en scène particulière : la représentation se fonde sur une sémiotique de la crise articulée autour de trois notions que sont la confusion, la violence et l'urgence. D'autre part, le traitement de la catastrophe définit une logique particulière de médiatisation qui se caractérise par une articulation entre une temporalité qui se définit par la dramatisation, une sublimation esthétique de l'événement et un espace de vie et de pouvoirs qui se définit par la dimension politique.
- L'écho de l'événement se mesure aussi dans l'élaboration d'un rapport entre le tsunami et d'autres catastrophes naturelles ou même d'autres catastrophes sociales (les guerres par exemple). On mesure alors toute l'amplitude politique qu'il fait ressortir : en Asie, le paysage est complètement remodelé, détruit. En France, l'importance de l'environnement est mise en valeur et les politiques environnementales par la même occasion. Il s'élabore une culture politique de l'environnement et à cet effet, la science est mise à contribution. Deux discours

⁶ LAMY Aurélie, "Récits médiatiques, mémoires électives.", *EspacesTemps.net*, Textuel, 21.11.2007 <http://espacestemps.net/document3673.html>

⁷ Pour reprendre le titre de l'ouvrage : PALMER (Michael), AUBERT (Aurélié) (sous la direction de) (2008), *L'information mondialisée*, Paris, L'Harmattan, 295p.

s'articulent alors : un discours politique sur l'environnement et un discours sur la menace et la crise.

- Le tsunami (correspondant au temps naturel) perturbe le temps social par son caractère urgent et inattendu. Il en impose les limites. Espace social et temps social sont en fait mis à l'épreuve. Il semble alors que les médias fassent appel à une culture, au passé, pour mieux décrire et comprendre le présent, donc la catastrophe.
- Les médias, en tant que médiateurs, créent l'espace public et donc politique puisqu'ils le représentent au quotidien et c'est au quotidien qu'ils nous permettent d'intégrer les informations. Cette représentation est alors un modèle unique pour tous et propose une vision commune de notre monde, de son fonctionnement, de ses acteurs. L'actualité telle qu'elle nous est offerte est le symbole même de ce lien. A partir de ce constat, à quel moment peut-on parler de voyeurisme dans la couverture médiatique et sa représentation des victimes ?
- Le rôle des médias, et de la télévision en particulier, dans notre société est d'une importance capitale et grandissante. Cette place structure leur fonction politique. Ils modèlent notre vision du monde de manière générale, et donc du tsunami, en lui conférant une esthétique et un sens particuliers. Ils « refont » l'événement dans le temps et dans l'espace. Ils occultent certains aspects, en font ressortir d'autres (que peut-on montrer ?). L'histoire du tsunami devient propre à TF1 qui le hiérarchise selon sa vision à partir d'un regard à la fois proche et éloigné. Puisqu'une catastrophe ne peut s'appréhender dans sa globalité à la fois pour le média et pour le spectateur, certains points sont volontairement ou involontairement oubliés. C'est donc lui qui instaure le débat au sein de l'espace public, cela se traduit notamment par un choix des images, d'un lexique, d'une esthétique.

Pistes de recherche

Les pistes de recherche que nous allons suivre vont constituer la trame de notre travail, le plan de notre thèse. Elles vont nous permettre de vérifier la validité des hypothèses proposées plus haut.

- Notre étude de cas tourne autour du tsunami. La ou les identités de la catastrophe sont en jeu ici. Elles sont quasiment créées par les médias. Notre recherche servira de prétexte à un travail plus général sur le thème de la catastrophe et la manière dont on communique celle-ci, notamment dans les médias audiovisuels. Nous tenterons de mettre en perspective de la triple dimension de l'événement : son aspect réel, son caractère symbolique (tentatives d'explication, d'interprétation), son caractère imaginaire (les peurs et les fantasmes engendrés ou simplement réveillés). Ce point, constituant notre **premier axe**, permettra de voir si le tsunami a été abordé de façon particulière ou non.
- Nous allons analyser la représentation du tsunami, son évolution dans le temps et l'espace mais aussi par la représentation des nombreux acteurs de la catastrophe (victimes, secours, institutions politiques). C'est d'ailleurs par rapport à ces individus que les spectateurs peuvent mieux se représenter les faits et en saisir toutes les implications, toutes les répercussions. Les médias font appel à notre sensibilité et au sentiment d'humanité en chacun de nous. L'événement est présenté comme une longue séquence de faits qui, sur le long terme, aboutit à une évolution significative.

Les médias, et ici TF1, donnent une dimension politique à un fait qu'ils façonnent en véritable événement. Le tsunami acquiert une signification politique et la dimension d'un événement politique dès lors qu'il est intégré à une approche géopolitique de l'espace où il a lieu. Elles donnent les moyens de son interprétation à travers un langage particulier, à travers les images : une sémiotique politique du tsunami. Ces moyens mis en œuvre par les médias distinguent ce qui sera de l'ordre de l'information, d'une fiction, d'un documentaire ou du discours scientifique. Ce seront nos **deuxième et troisième axes**.

- Il se constitue un espace public autour du tsunami : 1) un nouvel espace public par les médias, les acteurs, les victimes, le débat national et international. 2) un espace de subjectivité différent où sont représentées les douleurs psychiques, les souffrances physiques, les familles et la notion d'inconscient. C'est un **quatrième axe**.
- Le tsunami n'est pas seulement mis en image dans les médias, il est aussi représenté dans les fictions ou les ouvrages. Ce sera notre **cinquième angle** d'approche : le prolongement de la catastrophe dans la fiction avec le téléfilm, transcription esthétique distanciée. Cet axe permettra une mise en perspective du concept d'information et des modalités utilisées pour communiquer la catastrophe, tout en montrant la relation d'échange entre fiction et médias.

Instruments de la recherche

Dans l'optique d'une analyse complète, analyse que nous souhaitons la plus fine possible, nous avons établi un corpus assez important constitué de vidéos des journaux de 20h de TF1, édition à laquelle le taux d'audience est le plus important. De plus, nous nous sommes bornée aux journaux télévisés de 20h pour deux autres raisons : d'abord parce qu'il arrive que les sujets présentés au journal télévisé de 13h soient les mêmes que ceux du soir et ensuite parce que les bases de données de l'INA ne permettent pas de connaître le contenu des journaux de 13h sans les visionner. Les inclure dans notre corpus nous aurait demandé un travail de sélection trop long. Ces vidéos portent sur le tsunami et ses suites multiples. Le média nous donnera un point de vue sur l'expression des spécificités du tsunami à travers son propre regard et nous tenterons alors de percevoir son identité politique et son idéologie. Car si ce dernier sait comment capter son audience à la base, avec de tels événements, l'approche est forcément modifiée et les codes de production aussi. Nous allons essayer de voir comment la chaîne s'adapte à l'événement ou adapte ce dernier à sa « grille de lecture ».

Pour une analyse plus claire nous nous sommes interrogée sur la nécessité de réduire notre corpus en choisissant un échantillon de vidéos ou en se limitant dans le temps (sur une période d'un an par exemple). Toutefois, comment faire en sorte qu'il soit assez représentatif et surtout significatif ? Il aurait été envisageable par exemple de choisir quelques vidéos clefs, retraçant les étapes clefs de la catastrophe : l'événement, les réactions, la reconstruction, les dégâts et les morts, le tourisme, le mouvement de solidarité. Finalement, nous couvrons les dates du 26 décembre 2004 à nos jours, soit fin 2009, en tentant d'inclure toutes les vidéos nouvelles, ponctuelles certes, mais présentes. Cela nous donne un ensemble de 443 sujets (reportages, brèves, duplex, interview). Cette temporalité nous permettra d'aborder une question importante qui est celle de l'articulation entre le

temps court et le temps long de l'événement. D'autre part, un corpus complet nous permettra de faire des statistiques précises, d'avoir une vision globale de l'événement et d'observer son évolution.

Le travail sur ce corpus a consisté en de nombreux visionnages des vidéos de TF1 afin de pouvoir retranscrire fidèlement les discours. Ce travail de base nous a demandé du temps. Nous avons ainsi retranscrit les propos des journalistes, présentateurs ou témoins interviewés de manière exacte, en incluant les hésitations, lapsus, fautes ou silences. De plus, le logiciel Médiascope de l'INA nous a permis de faire de nombreuses captures d'écran hiérarchisées en fonction de leur référence temporelle (horaire de diffusion).

Quels critères ont présidé au choix de cette chaîne ? La principale préoccupation à nos yeux est la notion de cohérence quant à la politique de communication. L'identité est un élément important puisqu'elle conditionne la fidélité d'un spectateur. Nous estimons ainsi qu'il sera caractéristique d'une scénarisation particulière de la catastrophe. Les médias sont les générateurs d'un événement, celui-ci n'existe que sous la forme d'un fait auparavant. TF1 est considérée comme la chaîne la plus puissante et dont l'audience quotidienne est la plus forte en France, voire en Europe. TF1, Télévision Française 1, est créée le 8 juillet 1974, au moment de l'éclatement de l'ORTF (Office de radiodiffusion télévision française). Elle est la première chaîne de service public, jusqu'à sa privatisation en 1987. C'est le groupe Bouygues qui la rachète après avoir obtenu l'accord de la Commission Nationale de la Communication et des Libertés (CNCL). Francis Bouygues en devient le président, tandis que Patrice Le Lay, issu du groupe Bouygues, en devient le vice-président. Pour les deux hommes, l'ambition est claire : faire de TF1 la reine des audiences. Ce pari est atteint dès les années 1990. Le changement de logo de la chaîne (désormais tricolore : bleu, blanc, rouge) marque l'affirmation de son identité en tant que première chaîne nationale. Son succès est en parti lié à une programmation basée sur l'information, la fiction et le divertissement. L'entreprise a su consolider sa position dans le paysage audiovisuel français. Entre 2004 et 2009, dates de notre corpus, TF1 aurait réalisé entre 89 et 100% des meilleures audiences, toutes émissions confondues, selon les chiffres de Médiamétrie. Dès 1949, la chaîne propose un journal quotidien.

De manière générale, mettre en parallèle les différents types de représentations du tsunami, que ce soit dans la littérature ou au cinéma est une démarche intéressante. En particulier lorsque les points de vues proviennent de pays, de cultures ou de mentalités éloignées voire opposées. La seconde partie de notre corpus portera donc sur une œuvre fictionnelle américaine censée représenter l'événement. Nous nous sommes arrêtée sur une production engageant des personnalités de pays différents, étrangers à la France. Il s'agit de la première véritable œuvre cinématographique portant sur le sujet depuis la catastrophe, intitulée « *Tsunami : The Aftermath* ». Dirigé par Bharat Nalluri, réalisateur anglais et écrit par Abi Morgan, scénariste anglaise, le téléfilm, sorti en 2006, propose de suivre le parcours de plusieurs personnages dont la vie est bouleversée par le cataclysme. Il sera intéressant pour nous de voir si elle s'inscrit dans une culture de la catastrophe propre aux pays occidentaux, notamment aux Etats-Unis. Ce corpus (JT et fiction) nous permettra de mettre en parallèle les modes de représentations de la catastrophe tout en voyant comment information et fiction s'articulent en permanence.

Démarche d'analyse

Menée dans une logique sémiotique et pragmatique, notre approche se fonde sur une analyse quantitative et qualitative de la couverture du tsunami et de la représentation véhiculée de la catastrophe. Notre point de référence étant le tsunami, il s'agit, à travers ce traitement, de comprendre quels éléments sont pris en considération dans la construction de l'événement et finalement imposés comme représentation « légitime » aux spectateurs. Aucun des versants de notre démarche ne peut être révélateur sans l'autre. L'approche quantitative nous permettra de mettre en évidence les thématiques qui construisent l'événement. Il s'agit d'observer la relation entre l'image et le son. De fait, l'approche qualitative sera tout aussi importante. Nous nous pencherons donc sur le contenu du discours médiatique : la description spatio-temporelle de l'événement, la description des acteurs, la mise en scène. La position de TF1 face aux faits et aux acteurs traduit l'adoption d'une stratégie par le média, ce dernier scénarisant forcément l'événement, les lieux et les acteurs. Face à un événement aussi brutal, presque « insensé », TF1 lui donne un sens en produisant de l'information.

Nous souhaitons travailler pour une part, sur le lexique utilisé, représentatif selon nous, de l'évolution de la vision sur le tsunami. La fréquence ou la récurrence de certains termes ou expressions traduisent la manière d'appréhender le phénomène. De le comprendre pour mieux l'expliquer et en saisir les tenants et aboutissants. Le média use (et abuse ?) de signes pour donner corps aux faits. Nous pensons que certaines thématiques ressortent forcément dans le discours : la violence, la mort, la solidarité...mais qu'au-delà de cela, les chaînes conservent malgré tout leur identité et leur propre langage. Pour analyser ces thématiques nous avons notamment analysé les Unes consacrées par TF1 au tsunami. Les thématiques permettent de mettre en évidence les spécificités des mots et de la mise en scène. L'on peut même se demander s'il ne s'agit pas au fond d'instaurer une forme de familiarité avec la catastrophe.

Faire en sorte qu'il n'y ait pas juste une succession de reportages mais une vraie cohésion suggère un façonnement de la réalité. Les événements principaux sont repris par tous les médias, puis des faits plus particuliers viennent étoffer le travail de couverture et c'est là qu'un média se détache d'un autre. C'est là que les identités culturelles se révèlent véritablement. Celui-ci tente alors de comprendre et d'expliquer en interprétant voire en comparant. Il donne un cadre : une origine, des tentatives d'explications, des impacts. C'est aussi pourquoi il puise généralement dans la mémoire collective, la culture, les pratiques sociales communes, attitude qui donne forcément une certaine orientation au propos. Dans le processus d'élaboration de ce cadre, il y a presque inévitablement un risque de partialité et de caricature dans la mesure où le média propose finalement un degré de dramatisation.

La question du vocable utilisé, voire crée, est d'autant plus importante que dans le cas d'une catastrophe naturelle, le monde scientifique se trouve immédiatement impliqué. L'objectif étant que le rapport entre les médias et la science soit évident, l'un servant l'autre. Le recours à ce qui est de l'ordre du rationnel permet rassurer et de montrer une forme de domination de l'Homme sur la nature. Il était donc important pour nous de prendre contact, assez rapidement, avec des spécialistes en sismologie ou en géophysique afin d'obtenir des informations précises sur le phénomène (nous le présenterons d'ailleurs en cours de développement). C'est une manière pour nous d'observer le degré d'utilisation de la science et en même temps de vulgarisation de celle-ci.

Il s'agit donc d'établir les lexiques mis au jour, concernant la catastrophe et les divers aspects qui l'entourent en grande partie imprégnés par les notions de souffrance et de violence. L'esthétisme passant aussi par les mots. Ce processus s'appliquera aux reportages autant qu'aux lancements proposés par les présentateurs du Journal Télévisé.

Les thèmes ainsi mis en évidence, figuratifs d'une orientation unique, vont notamment structurer notre propos : l'environnement, l'impact politique et géographique du tsunami, la vision de l'espace public, les aspects de solidarité et de prévention, leur lien, leurs formes, la comparaison avec d'autres catastrophes naturelles ou sociales.

De même que la fréquence des mots nous paraît essentielle, la nature de ces derniers l'est tout autant. Le rythme du discours se calque-t-il sur la temporalité de l'événement ? Comment cette temporalité est-elle définie et représentée ? Est-il influencé par le caractère urgent du phénomène ? Il sera donc aussi bénéfique d'observer l'évolution des champs lexicaux au fil des mois et des années. Au départ concentrés sur l'aspect humain (discours moral voire religieux sur les victimes), les champs lexicaux sont ensuite centrés sur des questions plus économiques et politiques (indemnités financières, prévention) ? Cela nous permettra d'envisager la vision et le positionnement de la chaîne, qu'ils soient clairement affichés ou non.

Sur le plan des images, les choix ne sont pas non plus anodins mais révélateurs d'une prise de position. Elles sont là pour retracer l'événement et donner le moyen au spectateur de le revivre pour mieux le comprendre. Nous souhaitons observer la façon dont sont représentés les espaces et les acteurs, la façon dont ses derniers se meuvent dans les premiers. Il sera intéressant de voir l'importance que prennent les images dans l'ensemble de la couverture de l'événement, notamment les images amateurs. Evidemment, de par les choix effectués, la représentation se situe déjà dans une logique symbolique. Quelles images reviennent souvent ? Elles permettraient de donner le temps aux spectateurs d'intégrer et d'assimiler l'information mais surtout de rendre l'événement familier. Quelle place accorde-t-on aux témoignages dans la mesure où ils permettent aux spectateurs de s'identifier ? Accéder à la subjectivité au travers de ce qui est de l'ordre de l'intime donne du poids à ce qui ne serait que purement factuel et descriptif.

Nous nous posons donc une multitude de questions qu'il convient d'organiser afin d'être plus efficaces et plus précis. Cela nous permettra de faire une étude systématique. Dans le cadre de notre étude, nous avons donc créé une base de données avec l'aide du logiciel FILEMAKER PRO 9. Nous pensons qu'elle s'avère utile à plusieurs titres : elle permet d'organiser des informations nombreuses concernant nos sources et facilite l'exécution de statistiques, de croisements, de graphiques indispensables à notre analyse (temps consacré à l'événement, angles d'approche, zone(s) géographique(s) d'intérêt, etc.). Le principe dans ce genre d'initiative est de réfléchir au préalable à la nature des rubriques qui constitueront cette base. Nous avons pu l'établir en partie grâce aux informations rassemblées dans des notices disponibles sur la base de données *Hyperbase* de l'Institut National de l'Audiovisuel à Paris où toutes les vidéos sont archivées.

Discours de la méthode

Notre thèse s'inscrit dans un cadre épistémologique que nous allons à présent présenter. Notre étude entre dans le cadre d'une multitude de champs de recherche déjà largement structurés et qui enrichissent indubitablement notre réflexion : la climatologie, les études politiques, la sociologie, l'histoire, la psychanalyse, la sémio-linguistique et la sémiotique de l'image. La sémiotique porte, en l'occurrence, sur l'ensemble des aspects du discours d'information (les images, les discours, les sons) mis en scène par le média pour communiquer une représentation du monde. Nous envisageons notre étude en postulant

que le symbolique joue un rôle majeur dans la communication. Les travaux de Bourdieu et de Lacan montrent que la pensée de l'homme est socialement et psychologiquement structurée. A propos de l'inconscient, Lacan établit trois concepts : réel, symbolique et imaginaire qui, appliqués à l'événement, définissent respectivement la survenue d'un événement inattendu ou inexplicable, la représentation qu'en donnent les médias selon leurs propres codes et les croyances véhiculées à son propos dans l'espace public. La médiation, qui se définit comme l'articulation entre la dimension singulière d'un sujet la dimension collective de son appartenance, peut, dès lors, être abordée sous le prisme de la psychanalyse. Celle-ci met au jour une forme de médiation symbolique et le rôle de l'inconscient de l'énonciateur et du spectateur. L'inconscient est donc mis en œuvre dans la représentation d'un événement, ce qui contribue à la censure, par les médias, de certains faits. Les médias sont aussi des acteurs politiques ce qui implique que les événements représentés ont une consistance politique.

L'analyse du discours s'appuie sur les sciences du langage pour une part et sur d'autres sciences humaines, comme la sociologie ou les sciences politiques, d'autre part. La sémiolinguistique et la sémiotique de l'image, qui s'appuient notamment sur la logique (Peirce) et la linguistique (Saussure), sont deux champs venant compléter notre étude. La sémiotique politique nous permettra d'analyser les formes du discours d'information et sa mise en scène linguistique et iconique. Nous verrons comment ces constructions font sens.

Dans le cadre de notre étude, les travaux sur les théories du journalisme sont d'une aide précieuse. Il sera intéressant, par exemple, de confronter le tsunami au modèle proposé par les sociologues Galtung et Ruge dans les années 1960 concernant les facteurs d'intérêt retenus dans la sélection de l'information, la fameuse théorie de la « Newsworthiness ». Comment le tsunami devient événement grâce aux médias ? L'événement est le résultat de la mise en mots et en images. Il se date, se localise, les conséquences sont durables. Il ne prend de l'ampleur que par ses conséquences et son caractère novateur. Les victimes en font un événement. La télévision aujourd'hui est capable de transcender les frontières spatio-temporelles, ce qui change le rapport à la catastrophe. Les télévisions sont ainsi autant là pour démythifier l'événement que pour élaborer des représentations mythiques à son propos.

La catastrophe au cœur de notre recherche est probablement le second plus grand événement de ce début de 21^{ème} siècle après les attentats du 11 septembre 2001. Les SIC (et la sociologie des médias) peuvent, selon nous, nous permettre par l'analyse et l'interprétation des discours des médias, de contribuer à l'élaboration d'une analyse de la place de la météorologie et de l'information sur les climats et les événements comme le tsunami dans la construction et l'analyse des identités politiques et de la géopolitique. Deux champs s'imbriquent donc dans notre sujet : celui des catastrophes et celui des médias. Marie-Noëlle Sicard et Eliséo Veron font partie des chercheurs ayant emprunté avant nous cette voie, en travaillant sur la manière dont les médias ont appréhendé des catastrophes technologiques. Toutefois, les études ne foisonnent pas, ou plutôt, elles tendent à se multiplier depuis peu. Une étude sur le déroulement du tsunami et une meilleure connaissance du phénomène physique sont la condition préalable à l'analyse du discours médiatique sur la catastrophe du 26 décembre 2004. Notre première partie est ainsi en grande partie basée sur le déroulement du tsunami, ses conséquences et sur la représentation des catastrophes de manière plus générale. Il s'agit de l'une des catastrophes naturelles les plus impressionnantes que les médias du monde entier aient eu l'occasion de couvrir, bien qu'elle ait eu des conséquences « limitées » sur les pays occidentaux et la France en particulier. Les réactions internationales nous amènent à nous

questionner sur la spécificité de la représentation des médias de sociétés en crise, mais géographiquement, culturellement et politiquement éloignées.

Notre thèse entend se structurer autour d'une présentation continue de notre analyse et de nos résultats. La **première partie** comprend six chapitres présentant un cadrage autour de la notion de catastrophe et de ses représentations, notamment médiatique (chapitres 1 à 4). Elle interroge aussi l'articulation entre la catastrophe et d'autres thématiques (l'écologie politique en chapitre 5, la solidarité en chapitre 6). La **seconde partie**, composée de cinq chapitres, s'intéresse à la représentation spatio-temporelle de l'événement (chapitres 7 à 9) et la place des rapports Nord-Sud et des conflits politiques locaux (chapitres 10 et 11) dans le discours de TF1. La **troisième partie** porte sur la notion d'identité et se focalise sur les acteurs représentés par la chaîne, sur le discours des figures mobilisées par la chaîne : acteurs politiques (chapitre 12), victimes (chapitre 13) et acteurs scientifiques (chapitre 14). La **quatrième partie** propose deux chapitres portant sur la représentation esthétique du tsunami (chapitre 15) ainsi que sur la mobilisation et la construction de la mémoire (chapitre 16). Enfin la **cinquième partie** propose une réflexion sur la place de l'imaginaire (chapitre 17), notamment des mythes, ainsi que l'analyse d'un téléfilm (chapitre 18) portant sur la catastrophe afin de mieux cerner l'articulation entre fiction et information. Nous terminerons par une réflexion sur les marques de distanciation présentes dans cette fiction et, plus largement, dans l'espace public avec l'emploi de la métaphore du tsunami (chapitre 19).

Partie I. La catastrophe : Définitions, approches scientifiques et représentations

Chapitre 1 Portrait d'une catastrophe inouïe

Une présentation des caractéristiques de l'objet de notre étude nous paraît indispensable⁸. Cette étape permettra de mettre en lumière la manière dont sont traitées les catastrophes environnementales dans les médias. Les reportages de TF1 consacrés au tsunami tentent d'en expliquer la nature et les particularités. Nous allons donc aborder la question depuis ses origines jusqu'à ses représentations contemporaines et ce pour mieux mettre notre analyse en perspective.

1.1 Un nouvel objet médiatique : le tsunami

Le terme « tsunami » est d'origine japonaise et signifie « onde de port ». Il est formé des kana⁹ *Tsu*-le port et *Nami*-la vague ; ici calligraphiés par Michiyo Yamamoto¹⁰.

⁸ A cet effet, nous nous sommes adressée, par mail, à deux spécialistes du phénomène : Hélène Hébert, géophysicienne à la Direction des applications militaires au CEA et François Schindelé, conseiller scientifique au CEA. Ils sont coauteurs d'un petit ouvrage : HEBERT et SCHINDELE (2006), *Peut-on prévoir les tsunamis ?*, Le Pommier, collection Les petites pommes du savoir, 64p.

⁹ Caractères de l'écriture japonaise.

¹⁰ Calligraphie issue de la rubrique « Le mot de la semaine » de l'hebdomadaire *Courrier International* n°740, daté du 6 janvier 2005. Rubrique signée par Kazuhiko YATABE.



Figure 1 Kanji du mot « tsunami »

Souvent, ces idéogrammes¹¹ s'inspirent directement d'un ou de plusieurs éléments réels. La graphie du terme « tsunami » serait donc une forme de représentation du phénomène lui-même. Les kanjis sont formés à partir d'une base appelée « clef », ce qui permet de les classer en « groupes ». En l'occurrence ici, les kana « tsu » et « nami », qui forment le mot « tsunami », sont tous les deux formés à partir de la même clef¹², dont la signification est : « eau ». Sur le kanji présenté en page précédente, cette clef correspond à la partie gauche des deux kanas qui sont, nous le voyons, similaires. En formant ce terme, les japonais ont inventé un signe pour représenter le tsunami. Nous pourrions dire que ce peuple a définitivement intégré dans sa culture un événement dont il était coutumier. Le Japon figure, en effet, parmi les plus touchés au monde¹³ : c'est arrivé dix-huit fois entre 1293 et 1945 et trois fois en 1946, 1983 et 1993.

La version française du mot « tsunami » n'est autre que le « raz-de marée ». D'un point de vue scientifique, le terme japonais est préféré au terme français depuis 1946, après un séisme d'une puissance similaire à celui de Sumatra, survenu aux îles Hawaï, pour éviter toute fausse connexion avec le phénomène de la marée¹⁴. Ce sont les Japonais présents sur les lieux qui ont introduit le terme. Jusqu'alors, les Américains évoquaient volontiers une « seismic sea wave » ; une vague sismique océanique. De même,

¹¹ KRISTEVA (1981), *Le langage, cet inconnu. Une initiation à la linguistique*, éditions du Seuil, Paris, 327p. Dans la deuxième partie de son ouvrage, Julia Kristeva évoque « Le langage dans l'histoire ». Elle explique que l'écriture chinoise, dont est issue l'écriture japonaise, propose des idéogrammes correspondant à des représentations figuratives.

¹² Il s'agit de la clef 85, l'une des plus répandues. Il existe 214 clefs officielles au total.

¹³ Le Japon n'a, en revanche, pas été touché par le tsunami du 26 décembre 2004.

¹⁴ La marée étant un mouvement périodique des eaux de la mer et des océans, lié aux forces de gravitation de la lune et du soleil.

l'expression anglophone « tidal wave », signifiant « raz-de-marée », peut faire référence à de nombreuses manifestations liées à la marée et s'avère donc impropre.

Le terme japonais est assez ancien car les populations avaient une perception du risque ancrée dans leur culture. Grâce à un document signalé par le centre de recherche sur les séismes de l'Université de Tokyo¹⁵, nous apprenons qu'un ancien carnet officiel japonais datant de janvier 1612 et intitulé « Sumpuki »¹⁶ contient le terme. Celui-ci aurait donc été utilisé pour la première fois lors du « Keichō Sanriku Tsunami » du 2 décembre 1611. L'auteur était un assistant de Tokugawa Ieyasu, le premier des quinze shōgun (général) à régner sur le Japon depuis Edo, futur Tokyo. Le mot serait apparu bien plus tard dans la langue anglaise, plus précisément en 1897 lors de la publication du livre « A Living God », écrit par le journaliste Lafcadio Hearn¹⁷. En voici un extrait :

« "Tsunami !" S'écrièrent les gens ; et ensuite tous les cris et tous les sons et tout le pouvoir d'entendre les sons furent annihilés par un choc sans nom plus lourd que n'importe quel tonnerre, tandis que la houle colossale frappa la côte avec un poids qui fit parcourir un frisson à travers les collines... »¹⁸.

Aujourd'hui, différents dictionnaires de référence de la langue française nous en donnent une définition. Le Petit Robert 2008 pose la date de 1915 comme celle de son apparition en France et parle d'une « onde océanique engendrée par un séisme ou une éruption volcanique, provoquant d'énormes vagues côtières ». Dans le Littré, le terme n'apparaît nulle part tandis que le terme « raz-de-marée » y figure. Le Petit Larousse 2005 offre une description un peu plus proche de la réalité : « onde sismique engendrée par un séisme, une éruption sous-marine, un glissement de terrain. (On dit parfois improprement raz de marée) ». Cette nuance écrite entre parenthèses dans le dictionnaire est importante puisque la dénomination erronée est ici dénoncée. Notons également que dans la version 2001 du Larousse, soit trois ans avant la catastrophe du 26 décembre 2004, la définition du tsunami apparaît déjà et est exactement la même. Toutefois, dans une version encore plus ancienne, le nom est daté de 1927, est traduit par « vague d'orage » et dépeint comme un « raz-de-marée dans le Pacifique occidental provoqué par un terrible tremblement de terre ou une explosion volcanique ». Nous notons la délimitation géographique à la zone du Pacifique occidental. L'adjectif « terrible » marque la nécessité d'un séisme de grande ampleur pour susciter un tsunami, ce qui souligne implicitement la rareté du phénomène.

Le mot « tsunami » était encore un mystère pour une majorité de personnes avant son explosion médiatique au moment de la catastrophe du 26 décembre 2004, comme le souligne un an plus tard, le journaliste Nicolas Escoulan : « Ce jour là, la planète découvre

¹⁵ ATWATER, SATOKO, KENJI, YOSHINOBU, KAZUE, YAMAGUCHI (2005), p.41. Document de l'USGS (United States Geological Survey) coproduit avec les Universités de Tokyo et Washington.

¹⁶ Le terme « sumpuki » est formé à partir de « sumpu » qui est l'ancien nom pour désigner l'actuelle préfecture de Shizuoka (Japon) et de « ki » qui signifie « journal ». Tokugawa IEYASU passa sa retraite à Sumpu. Le document, écrit par l'un de ses assistants, traite de thèmes tels que la politique, la littérature ou encore la religion, pendant la période allant du 1^{er} août 1611 au 24 décembre 1615.

¹⁷ D'origine irlandaise, il fut naturalisé japonais et se passionna pour la culture du pays.

¹⁸ **“Tsunami!” Shrieked the people; and then all shrieks and all sounds and all power to hear sounds were annihilated by a nameless shock heavier than any thunder, as the colossal swell smote the shore with a weight that sent a shudder through the hills...”. HEARN (1897), p.7**

*pleinement le sens du mot japonais tsunami*¹⁹. L'adverbe « pleinement » suggère que ce tsunami a une dimension particulièrement importante et qu'il provoque, plus que n'importe quel autre tsunami du passé, un bouleversement sans équivalent. Quelques mois plus tôt, le journaliste évoquait l'apparition d'un terme inconnu : « *elle parle de tsunami, mais personne ne connaît encore ce mot* »²⁰. Quand à certaines images diffusées par la chaîne, elles montrent que dans d'autres pays, le mot « tsunami » n'est pas non plus très familier. C'est ainsi que le 1^{er} janvier 2005, dans le premier reportage du JT²¹, l'on aperçoit une foule de bénévoles Autrichiens brandissant un panneau de la Croix-Rouge. Sur cette pancarte est inscrit : « *bitte spenden sie für die opfer der flutkatastrophe in Südost Asien* » (« *s'il vous plaît, donnez aux victimes de l'inondation en Asie du Sud* »). En allemand, le terme « flut » a plusieurs significations parmi lesquelles « onde » et « marée ». Cela semble indiquer que le mot « tsunami » n'est pas encore employé de manière systématique.



Figure 2

20:01:38:87

L'utilisation du mot, alternée avec celle du terme « raz de marée » dans les propos des présentateurs et journalistes de TF1 souligne combien dans les premiers temps, il était difficile de s'approprier cette dénomination « nouvelle » :

¹⁹ Sujet n°3 de Nicolas ESCOULAN, diffusé le 26 décembre 2005.

²⁰ Sujet diffusé le 9 septembre 2005.

²¹ Sujet n°1 d'Anne-Claire COUDRAY, diffusé le 1^{er} janvier 2005.

« C'est un séisme sous-marin dont l'épicentre se situe au large de Sumatra qui a provoqué ce matin des raz-de-marée en série. On les appelle on l'a compris... euh...des tsunamis »²².

C'est sur ces paroles prononcées par Claire Chazal que le terme est proposé au spectateur, en prélude au septième sujet de la soirée (sur 21 sujets au total pour ce journal télévisé). L'hésitation marquée par la présentatrice juste avant de prononcer le mot « tsunami » traduit la nouveauté qu'il représente dans le lexique commun.

Dans son premier reportage et dans son lancement, la chaîne parle d'abord d'une série de raz-de-marée et non d'un tsunami. On peut penser que le terme raz-de-marée est plus « parlant » dans l'imaginaire des spectateurs, ce qui explique son usage. Celui-ci permettrait en fait un travail d'identification plus rapide en faisant appel à un mot déjà connu et donc familier. Notons que dans certains reportages, les deux termes sont utilisés comme s'ils étaient tous les deux appropriés, alors que ce n'est pas le cas :

« En mai 2003, le séisme de Boumerdès en Algérie, provoque un tsunami. [...] La Méditerranée a connu d'autres raz de marée. Lors d'un séisme de 1999, la baie d'Izmir, en Turquie a été frappée par un petit tsunami d' un mètre de haut. [...] A Messine, en 1903, un séisme, combiné à une éruption volcanique, provoque un raz de marée qui fait 100 000 morts. [...] Il s'est d'ailleurs produit en Crète, un grave séisme avec un très important tsunami en 1303, il est dû au phénomène de subduction. [...] Il y eu aussi ce tsunami, qui est peut-être à l'origine du mystère de l'Atlantide engloutie »²³.

Jusque dans les derniers sujets de notre corpus, le terme raz-de-marée n'est pas entièrement banni, les journalistes oscillent entre « tsunami » et « raz-de-marée ». Cette ambiguïté confère au phénomène une forme d'imprécision qui est à la mesure de sa rareté. Ainsi, sur la première semaine de couverture, le terme « tsunami » est relevé 40 fois contre 85 pour le terme « raz-de-marée », soit plus du double. Sur l'ensemble de notre corpus, le terme « tsunami » est employé 342 fois alors que le terme « raz de marée » est employé 231 fois. Au fil du temps, la tendance s'est donc inversée au profit du bon terme. Nous avons observé ce changement à partir de la période de janvier 2005, ce qui indique qu'un temps d'appropriation d'environ deux semaines a été nécessaire. Cette variation lexicale constitue un travail de dénomination qui est important pour définir l'événement.

Le tsunami est un phénomène suffisamment rare pour que sa qualification reste encore floue et prenne la forme, au final, d'un xénisme²⁴, une dénomination étrangère. Ce xénisme souligne le caractère exceptionnel et rare du phénomène. Une dénomination étrangère semble conférer à l'événement un caractère à la fois unique et éloigné, le situant dans un espace précis alors même que le Japon n'a pas été directement frappé, et l'articulant aux problèmes politiques de la région touchée. Elle suppose également une difficulté d'appropriation dans notre culture d'un terme désormais associé à l'une des plus grandes tragédies de notre ère. Mais cette appropriation a tout de même lieu. Les qualifications telles

²² Lancement du sujet n°7 d'Anne-Marie BLANCHET, le 26 décembre 2004, par Claire CHAZAL.

²³ Extraits du sujet n°29 de Marie-Claude SLICK, diffusé le 30 décembre 2004. (termes soulignés par nous-mêmes)

²⁴ DUBOIS, GUESPIN, GIACOMO (1994), Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Paris, Larousse. Le xénisme est défini comme une « unité lexicale constituée par un mot d'une langue étrangère et désignant une réalité propre à la culture des locuteurs de cette langue [...] le xénisme est le premier stade de l'emprunt ».

que le chrononyme²⁵ *11 septembre* ou de *Tchernobyl* sont d'autres exemples récents et révélateurs d'un phénomène d'appropriation dans nos cultures²⁶. L'on pourrait apparenter cela à la dénomination d'un autre type d'événement, climatique celui-ci : les ouragans ou les cyclones. Nombre d'entre eux portent un prénom, alternativement masculin ou féminin depuis 1979, qui les caractérise « *pour faciliter la communication entre les prévisionnistes et le public pendant un épisode perturbé au niveau des prévisions et des alertes* »²⁷ : Mitch, Ivan, Gustav, Rita... Les prénoms réutilisés par cycles²⁸, sont en revanche uniques lorsque le phénomène a des conséquences dramatiques. L'exemple le plus récent et le plus traumatisant reste probablement celui de l'ouragan Katrina survenu dans le sud des États-Unis en août 2005. Toutefois, les tsunamis sont encore beaucoup trop rares par rapport aux ouragans pour prétendre à une dénomination à travers un nom propre. Cependant, il est difficile de ne pas constater que l'utilisation d'un terme aussi peu usité est déjà, en soi, une forme de « différenciation ». Lors de notre analyse, nous avons eu le sentiment que ce nom commun devenait quasiment un nom propre, ce qui donnait toute sa singularité à l'événement du 26 décembre 2004. En effet, si dans les sujets on parle souvent des tsunamis, au pluriel, le reste du temps les présentateurs font référence au tsunami (au singulier) en Asie du Sud-Est. Dès lors le mot « tsunami » prend une fonction référentielle ; il véhicule dans son sillage des images précises, des connaissances et surtout des émotions définitivement inscrites dans les mémoires. Il pourrait être intéressant à ce titre, d'interroger les lecteurs quant aux associations d'idées qu'ils font lorsque l'on évoque ce mot. Les médias et l'espace public contribuent ainsi à la définition d'une forme particulière d'événement en désignant par le tsunami²⁹, un événement d'une violence rare. L'utilisation de ce terme dépeint cette représentation imagée de violence et de changement.

De même, tout le processus d'explication sémantique effectué par la chaîne TF1 souligne le besoin d'éclaircir, de cadrer et de rendre le phénomène plus familier. C'est dans le temps que cette introduction se fera en douceur. Il faut noter tout de même que l'étymologie du mot n'est jamais présentée de manière totalement approfondie. Une brève allusion à l'origine asiatique du terme est faite le 15 juin 2006 : « *Le terme tsunami est d'ailleurs japonais* »³⁰. Le 26 décembre 2006, soit deux ans jour pour jour après la catastrophe, le journaliste Harry Roselmack explique combien le terme est entré dans le quotidien, dans l'espace public français : « *La catastrophe il y a deux ans a fait entrer le mot tsunami dans le vocabulaire commun* »³¹.

²⁵ Ibid.

²⁶ D'après un sondage IFOP paru dans le journal Dimanche Ouest France, le 9 décembre 2007, le Tsunami arriverait en deuxième position (31%), derrière les attentats du 11 septembre 2001 (51%), dans la liste des événements les plus marquants de ces dix dernières années. Le sondage fut réalisé les 29 et 30 novembre 2007 sur un échantillon de 957 personnes représentatives de la population française, âgée de 18 ans et plus. A titre de comparaison, la Canicule de 2003 n'a cumulé que 9% des réponses et l'ouragan Katrina de 2005, 3%. http://www.ifop.com/europe/docs/personnalite_10ans.pdf

²⁷ <http://www.meteo.nc/temps/cyclones/FAQ/b/tcfaqb.html>. Petite histoire des prénoms.

²⁸ Pour les années paires, les prénoms sont masculins, ils sont féminins pour les années impaires. Il existe six listes de prénoms courants, allant de A à W.

²⁹ A noter qu'aux Iles Marquises (Polynésie Française), il existe un terme propre « Tai Toko », signifiant « mer qui déborde ».

³⁰ Sujet n°18 d'Arnaud LAPEYRE, diffusé le 15 juin 2006.

³¹ Lancement par Harry ROSELMACK du sujet n°1 diffusé le 26 décembre 2006. Il faut noter que la part des mots japonais empruntés dans la langue française (par exemple : manga, kimono, bonzaï, harakiri, samouraï) est assez faible. La linguiste Henriette Walter le confirme dans son livre : *L'aventure des mots français venus d'ailleurs* (voir bibliographie).

Il est difficile cependant de savoir à partir de quand les médias français ont introduit ce terme dans leur discours et l'ont inscrit dans l'espace public français. Les archives télévisuelles de l'INA commencent en 1949. En effectuant une recherche sur la base de données *hyperbase* et en choisissant les termes « tsunami » et « TF1 » comme mots clefs, nous n'obtenons que des documents concernant le tsunami du 26 décembre 2004 ou d'autres alertes survenues après cette date. Avant 2004, aucun sujet ne contient ce mot clef. En revanche, en choisissant le terme « raz de marée », notre liste change quelque peu et inclut des catastrophes survenues plus tôt, en l'occurrence les raz de marées provoqués par : un séisme en Papouasie en 1998, par une tempête en Bretagne en 2001, par l'éruption du Stromboli en 2002 et par un séisme en Algérie en 2003. C'est en grande partie à partir de 1998 et d'un tsunami survenu en Papouasie-Nouvelle-Guinée que les médias commencent à adopter un peu plus souvent ce mot. Le 19 juillet 1998, si la présentatrice Claire Chazal évoque un raz de marée, le sujet diffusé parle d'un tsunami : « *rien n'a résisté à Tsunami, le mur d'eau en langue locale* ». Le journaliste semble localiser l'origine du terme en Papouasie et personnaliser le phénomène en utilisant la préposition « à » plutôt que l'article « au ». Deux jours plus tard, le présentateur Jean-Claude Narcy et le journaliste Laurent Hauben parlent de « raz de marée ». Le 11 janvier 2001, Patrick Poivre d'Arvor et Arnaud La Peyre couvrent le « raz de marée » en Bretagne. Les 30 et 31 décembre 2002, Thomas Hugues et Liseron Boudoul utilisent toujours ce terme de « raz de marée ». Quant aux témoins interviewés, ils décrivent le déferlement d'une grosse vague sans utiliser de nom précis. Enfin le 22 mai 2003, à l'occasion du séisme de Boumerdès en Algérie, Patrick Poivre d'Arvor et Fabrice Collaro expliquent qu'un raz de marée a touché les Baléares suite au tremblement de terre. Ils s'approprient, sporadiquement dans les premiers temps, un nouveau terme dans leur quotidien et dans leur culture de la catastrophe³². Nous avons également remarqué, grâce aux sources de l'INA, qu'après le tsunami du 26 décembre 2004, d'autres événements similaires ont eu lieu et étaient qualifiés par le terme « tsunami » et non plus par celui de « raz de marée ». Mais cet emploi est toujours distinguable de celui observé lors de la catastrophe du 26 décembre 2004, dans le sens où, par la suite, le nom commun s'accompagne toujours d'un complément tel qu'une référence spatiale ou temporelle. Parfois, la nouvelle catastrophe est même comparée à celle de 2004 : « *Il a été dévastateur, mais moins spectaculaire qu'il y a deux ans, un tsunami a entièrement détruit ce matin des villages des îles Salomon après un séisme de magnitude 8 survenu dans le Pacifique* »³³. Les propos du présentateur Patrick Poivre d'Arvor sont ici intéressants car le parallèle qu'il établit entre le tsunami survenu dans les îles Salomon et celui ayant dévasté l'Asie du Sud-Est en décembre 2004 se base uniquement sur une référence temporelle (« il y a deux ans »). Le tsunami de décembre 2004 apparaît véritablement comme un événement unique et marquant. C'est ainsi que lors des intempéries qui ont touché le sud-est de la France en septembre 2009, certains témoins interrogés par TF1 n'hésitaient pas à qualifier

³² Nous avons également noté, à la lecture de quelques articles de presse (Par exemple : « Les îles Salomon frappées par un tsunami meurtrier », Le Figaro du 15 octobre 2007, « Tsunami et essai atomique », Le Monde du 13 novembre 2008) qu'il arrive souvent que les termes « tsunami » et « raz de marée » soient employés conjointement. Un point a retenu notre attention : en effet, il semble que le terme « tsunami » soit souvent employé dans le titre, puis le terme « raz de marée » dans le corps de l'article (seul ou en parallèle du mot « tsunami »). C'est un peu comme si le xénisme « tsunami » servait à capter l'attention du lecteur, à susciter son intérêt. Or comme le souligne Bernard Lamizet, le titre esthétise l'écrit : « Le titre, on le sait, a une fonction éminente dans la construction de l'opinion et dans l'information sur l'évènement. Il a la fonction d'un écrit faisant image. À la différence des textes, il se perçoit d'un bloc, immédiatement, [...] Dans son immédiateté, il suspend la linéarité du discours ». In « Esthétique de la limite et dialectique de l'émotion », Mots, les langages du politique, pp.35-45.

³³ Lancement de Patrick Poivre d'Arvor lors du JT du 2 avril 2007.

les pluies, et les inondations provoquées, de « tsunami » : « *Un tsunami...un tsunami...l'eau est montée à 2m...euh...2m40, 2m80 et...* »³⁴.

Il est intéressant d'observer, au cours de notre analyse, que la qualification de la catastrophe évolue au fil du temps, et particulièrement dans la période des premiers jours après l'événement : « raz de marée », « tsunami », « la vague ». Cela semble traduire une difficulté à cerner le phénomène ainsi que la gravité de celui-ci et contribue déjà à la construction d'un paradigme. Tous ces noms permettent de construire l'événement. La dénomination connaît des changements au cours du temps, passant du terme de catastrophe à celui de crise : « *les thaïlandais particulièrement éprouvés, ont fait preuve de beaucoup de générosité face à cette crise* »³⁵. L'idée de crise construit une temporalité longue puisqu'elle suggère une évolution et caractérise une situation englobant un avant, un pendant et un après. Elle confère surtout une dimension plus large que la catastrophe, à la fois économique, sociale et politique. D'autre part, dans le corpus, le mot « crise » est souvent associé à celui de « cellule » (on parle de « *cellule de crise* ») qui symbolise une volonté de maîtriser, de contenir, de confiner la catastrophe. La crise permet de mettre en scène l'exercice des pouvoirs. Or ces cellules de crise sont en majorité mises en place par des pays occidentaux qui se présentent alors politiquement comme ceux qui agissent pour juguler la crise. Ces cellules représentent la dimension organisationnelle, opérationnelle de l'action ; elles montrent que le tsunami est un événement fondateur des identités.

C'est majoritairement de « catastrophe » dont TF1 parle (178 occurrences ont été recensées dans l'ensemble du corpus) mais l'événement est aussi qualifié de « drame » (51 occurrences), de « désastre » (23 occurrences), de « tragédie » (14 occurrences), de « cataclysme » (9 occurrences), de « sinistre » (1 occurrence). Le terme « désastre » est moins fort que celui de « catastrophe ». Le 4 janvier 2005, le tsunami est également qualifié de fléau : « *[...] à mettre en place afin d'éviter, un deuxième fléau* »³⁶. Ce terme n'apparaît qu'une seule fois dans notre corpus mais il renvoie à la fois au champ des catastrophes sociales comme la guerre ou à celui des maladies comme la peste. La prééminence du terme « catastrophe » s'illustre également avec l'apparition ponctuelle, d'un pictogramme à l'écran. Celui-ci est situé sur la droite de l'écran à côté du présentateur pendant le lancement d'un sujet. Une image du tsunami y apparaît et en-dessous est inscrit « catastrophe ». Ce pictogramme participe, au même titre qu'un discours (politique ou scientifique), un récit, un débat, des images (scientifiques ou narratives) ou des graphiques, aux différents modes de représentation télévisuels employés par TF1. En définissant l'événement par sa catégorie, il y a une véritable volonté de dramatisation (c'est-à-dire toucher l'affect du destinataire pour reprendre la définition de Patrick Charaudeau³⁷) de la part de TF1 :

« Déjà plus de 50 000 morts ou disparus en Asie du sud-est dans l'une des plus terribles catastrophes du siècle [...] En Asie, le cataclysme ravage une zone immense »³⁸. « C'est la situation géographique mais aussi géopolitique

³⁴ Interview de Laurent VASLIN, chef d'entreprise dans le sud-est de la France. Sujet n°1 de Vincent CAPUS, diffusé le 19 septembre 2009.

³⁵ Sujet n°8 de Guillaume HENNETTE, diffusé le 3 janvier 2005.

³⁶ Sujet n°8 de Marine JACQUEMIN, diffusé le 4 janvier 2005.

³⁷ CHARAUDEAU (2006), « Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives », *Semen*, 22, Énonciation et responsabilité dans les médias, p.37

³⁸ Sujet n°1 de Pierre GRANGE, diffusé le 27 décembre 2004.

qui complique tout dans ce drame exceptionnel [...] »³⁹. « Un autre caméraman amateur saisit sur le vif le désastre dans la ville de Gallé [...] »⁴⁰. « Cette tragédie nationale [...] »⁴¹. « Après ce terrible sinistre [...] »⁴².

Le recours à une palette de termes déjà rencontrés par le passé dans d'autres situations est la preuve que le discours journalistique s'articule autour de formules souvent invariantes. Cela indique que le tsunami s'inscrit dans le temps long, aux côtés d'autres phénomènes auxquels ont été attribuées les mêmes dénominations. Choisir un terme n'est donc pas anodin, encore moins lorsque celui-ci est rarement utilisé. Les qualificatifs de grandeur sont toujours présents et ne quittent quasiment jamais les discours. La représentation du tsunami passe par une description de ses différentes composantes, à savoir l'eau, les vagues, l'océan, le raz de marée. Les vagues sont présentées par les journalistes et les témoins comme : « géantes, dévastatrices, démesurée[s], puissante[s] »⁴³, assimilées à un « tourbillon »⁴⁴ d'une violence « inouïe, incroyable »⁴⁵ et dont la vitesse est « considérable »⁴⁶. Une multitude d'actions lui sont associées puisqu'elle « déferle, balaie, s'est engouffrée »⁴⁷. Dès les premiers jours, le raz de marée « gigantesque »⁴⁸ est dépeint comme : « meurtrier, inimaginable, impensable »⁴⁹, comparé à une « déferlante meurtrière »⁵⁰ et qualifié de « catastrophe planétaire »⁵¹. Le vocabulaire du meurtre (« meurtrier, meurtrière ») est particulier puisqu'il renvoie à la violence et place le tsunami au même statut qu'un être humain puisque, par essence, un meurtre se passe entre un être humain et un (ou plusieurs) autre(s). Quand on parle de l'océan, la palette de verbes d'action est large : « déchaîné, englouti, survole, ravage, fauché, secoue, inonder, emporté »⁵². Il en est de même pour le séisme : « rare violence, rare intensité, dévastateur, fort, violent »⁵³. Les termes se multiplient dans la représentation, comme si le nombre venait définir la puissance du choc. L'utilisation massive de superlatifs confère au tsunami une dimension véritablement atypique. Ces hyperboles posent le tsunami au delà des limites du langage, comme si elles étaient la preuve que les mots ne permettent pas de parler de la catastrophe.

³⁹ Duplex de Nicolas ESCOULAN, diffusé le 27 décembre 2004.

⁴⁰ Sujet n°1 de Michel IZARD, diffusé le 29 décembre 2004.

⁴¹ Sujet n°26 de Marie-Claude SLICK, diffusé le 30 décembre 2004.

⁴² Sujet n°20 de Fatima MEDOUNI, diffusé le 29 décembre 2004.

⁴³ Lancement du sujet n°1 du 26 décembre 2004 et sujet n°2 de Christophe PALLE, diffusé le 29 décembre 2004.

⁴⁴ Sujet n°1 de Michel IZARD, diffusé le 29 décembre 2004.

⁴⁵ Sujet n°9 de Michèle FINES et sujet n°1 de Fabrice COLLARO, diffusés le 30 décembre 2004.

⁴⁶ Sujet n°14 de Fabrice COLLARO, diffusé le 27 décembre 2004.

⁴⁷ Ibid, sujet n°10 d'Emmanuel REITZ, diffusé le 1^{er} janvier 2005, sujet n°10 de Corinne LALO, diffusé le 2 janvier 2005.

⁴⁸ Plateau avec Fabrice COLLARO, diffusé en fin de journal le 28 décembre 2004.

⁴⁹ Sujet n°1 de Nicolas ESCOULAN, diffusé le 26 décembre 2004. Sujet n°1 de Pierre GRANGE, diffusé le 27 décembre 2004. Sujet n°1 d'Anne-Claire COUDRAY, diffusé le 31 décembre 2004.

⁵⁰ Sujet n°5 de Benoît GALLEREY, diffusé le 28 décembre 2004.

⁵¹ Ouverture du journal par Laurence FERRARI, le 31 décembre 2004.

⁵² Sujet n°1 de Nicolas ESCOULAN, diffusé le 26 décembre 2004. Sujet n°1 de Pierre GRANGE, diffusé le 27 décembre 2004.

⁵³ Lancement du sujet n°1 diffusé le 26 décembre 2004.

Enfin, la représentation passe continuellement par une thématique du chiffre, pour exprimer l'ampleur du drame et son évolution : « *des chiffres aussi jamais vus pour une catastrophe de cette nature* »⁵⁴. Dès le premier jour, 26 décembre 2004, Claire Chazal parle, en ouverture du journal, de « *plus de 10 000 morts* ». Ce tsunami est effectivement l'un des plus meurtriers de toute l'histoire. La rhétorique du nombre est également représentative de la notion d'urgence, comme un décompte macabre en augmentation permanente et contre lequel on est impuissant. Nous développerons ce point en deuxième partie.

D'ailleurs quand les reportages parlent de « chance » lorsqu'il s'agit du sort des rescapés, on imagine, de facto, que la catastrophe a été brutale et violente puisque ce terme évoque l'idée de fortune et semble vouloir dire qu'il est difficile d'échapper à un tel phénomène. Les termes utilisés sont lourds de sens, en particulier s'ils sont répétitifs. Lorsqu'un énonciateur utilise un langage qui lui est propre (ou un code, qu'il soit vestimentaire ou bien physique), avec des termes parfois inventés ou repris à d'autres langues, il marque son identité dans toute sa singularité, aussi bien pour ses membres que pour le monde extérieur. C'est un peu le même principe pour un média. Dans le cadre de notre analyse, nous allons donc tenter d'établir les champs thématiques et lexicaux utilisés par TF1 pour mieux saisir leur nature, leur fréquence et leur signification. Il est fort probable que les redondances (comme le mot « violent » par exemple) ou les variations (pour qualifier l'événement en l'occurrence) sont plus importantes dans les premiers temps, non seulement parce que le traitement est plus important dans la phase d'intérêt maximum mais également parce qu'elles traduisent le travail d'appréhension du média envers un phénomène soudain.

1.2 Aux origines du tsunami du 26 décembre 2004

En principe, tout phénomène géologique suffisamment important est susceptible d'engendrer un tsunami, à savoir une série d'ondes, succédant au rapide mouvement d'un grand volume d'eau. Selon la distance séparant sa source et les régions touchées, ce phénomène peut être qualifié de microtsunami, de tsunami local (rayon d'une centaine de km), régional (rayon d'un millier de km) ou, s'il est plus étendu, on adopte le terme de télétsunami⁵⁵. En l'occurrence le tsunami de 2004 est un télétsunami. Cependant, il est à noter qu'à aucun moment dans les reportages de TF1, ce terme n'est utilisé. Nous pouvons supposer qu'après l'introduction du mot tsunami auprès du public il était considéré comme préférable de ne pas brouiller les esprits avec d'autres termes, moins utilisés. Peut-être voulait-on également éviter toute association, à cause de ce préfixe « télé », entre le tsunami et la télévision justement.

Quatre sources majeures⁵⁶ peuvent déclencher un tsunami, certaines étant parfois couplées :

- L'origine la plus fréquente et par conséquent la plus probable d'un tsunami est un **séisme sous-marin** d'une magnitude supérieure à 6,5. Ces séismes « *déforment verticalement le fond de la mer de quelques dizaines de centimètres à plusieurs mètres, sur des surfaces de plusieurs dizaines à quelques centaines de kilomètres de côté. La taille de la surface déformée est directement liée à la taille de la zone*

⁵⁴ Sujet n°2 de Christophe PALLEE, diffusé le 29 décembre 2004.

⁵⁵ A noter qu'un tsunami local peut être très dévastateur car les vagues peuvent atteindre les côtes en quelques minutes et ne laisser aucune marge de temps pour prévenir les populations. Les télétsunamis sont plus rares : on en compte cinq pour tout le XX^{ème} siècle. Alaska en 1946 et 1964, Kamchatka (Russie) en 1952, Hawaï en 1957 et Chili en 1960.

⁵⁶ Il faut noter qu'environ 15% des tsunamis recensés dans l'histoire n'ont pas d'origine clairement déterminée.

de rupture, partie de la faille (plan de rupture qui divise un volume rocheux en deux compartiments) mise en jeu lors du séisme. La déformation verticale est liée aux valeurs du glissement le long de la zone de rupture, c'est-à-dire au déplacement d'un compartiment par rapport à l'autre»⁵⁷. Les failles peuvent être normales (le glissement se produit selon un écartement), inverses (le glissement se produit selon un rapprochement) ou coulissantes (le glissement se fait horizontalement)⁵⁸. Le tsunami de 1998 en Papouasie Nouvelle Guinée en est un exemple.

- La seconde source possible est **l'éruption ou l'écroulement d'un pan volcanique**. D'une fréquence plus rare, ces faits peuvent s'avérer très dévastateurs comme l'attestent deux de plus grands tsunamis de l'Histoire : celui de Santorin en 1600 avant J.-C., qui serait à l'origine de la disparition de la civilisation Minoenne en Crète et celui du Krakatoa en Indonésie, le 26 août 1883. L'explosion du volcan généra alors des vagues qui atteignirent des hauteurs de près de trente-six mètres. Une éruption sous-marine ou une explosion suffisamment violente peut déplacer d'importantes masses d'eau. TF1 évoque l'exemple du Santorin : « *Il est du volcanisme de l'île de Santorin en Grèce où des vagues géantes ont déferlé sur la Grèce et la Turquie, c'était en 1500 avant Jésus-Christ* »⁵⁹.
- **Un glissement de terrain, sous-marin ou lié à la chute d'objets dans l'eau, l'effondrement de roches, de glace**, est une troisième cause possible. L'un des exemples les plus connus est celui du petit tsunami survenu à Nice en 1979. Une plateforme de remblaiement de l'aéroport s'écroula dans la mer provoquant une élévation de son niveau. De manière générale, les tsunamis de ce type sont peu étendus géographiquement.
- **Les essais nucléaires** sont une quatrième cause possible. Des exemples ont été recensés dans les îles Marshall ou à Mururoa. Aujourd'hui les essais nucléaires sont cependant interdits.

Plus rarement, on peut imaginer qu'une chute de météorite(s), de comètes ou d'un astéroïde pourrait provoquer un tsunami potentiellement très dévastateur. Des scientifiques⁶⁰ se sont penchés sur la question et estiment que, dans une telle éventualité, les conséquences seraient cataclysmiques. Cette possibilité, ainsi que les deux dernières causes possibles, ne sont jamais évoquées dans le discours de TF1.

1.3 L'extension de la catastrophe à l'échelle mondiale

La base de données internationale de l'UNESCO recense près de 2200 tsunamis depuis 1650 avant J.-C., dont 910 au seul XX^{ème} siècle. Même s'il est possible de les étudier, il est beaucoup plus difficile de remonter aux paléotsunamis pour lesquels nous n'avons pas d'archives. En raison de ses origines multiples et inattendues, le phénomène peut se produire n'importe où et n'importe quand. La plupart des tsunamis, 59% exactement, se sont produits dans l'océan Pacifique où l'activité tectonique est plus importante. Ce chiffre passe à 77% si l'on se cantonne aux événements survenus au XX^{ème} siècle. L'océan Pacifique recouvre près d'un tiers de la surface terrestre et est bordé par la fameuse « ceinture de feu » contenant 90% des volcans actifs mondiaux. Concernant le reste du monde, 25% ont eu lieu en mer Méditerranée, 12% dans l'océan Atlantique et en mer Baltique et 4% dans l'océan Indien. En définitive, l'on peut supposer que les zones sismiques et volcaniques

⁶⁰ C'est le cas du volcanologue Bill McGuire par exemple, professeur à L'University College de Londres.

sont plus exposées. Toutefois un événement survenu en un point du globe peut engendrer un effet domino. Un séisme au Chili peut donc provoquer un tsunami au Japon par exemple, comme ce fut le cas en mai 1960. C'est une forme géographique de « mondialisation géographique », la mondialisation se jouant sur l'espace.

Le site internet du NOAA (National Oceanic and Atmospheric Administration) et le Centre d'alerte aux tsunamis de l'Alaska et de la côte ouest (WCATWC)⁶¹, fait la liste des vingt-cinq tsunamis les plus importants de l'histoire en termes de mortalité, en tête desquels nous retrouvons le tsunami du 26 décembre 2004 et ses quelque 230 000 victimes. Le second séisme le plus meurtrier a eu lieu en Mer de Chine en 1782, faisant environ 40 000 victimes, soit presque six fois moins. Trois autres tsunamis parmi ces vingt-cinq ont touché Banda Aceh et l'île de Sumatra en 1674, 1899 et 2005. Nombre des tsunamis de la liste ont touché le Japon, comme en 1707, 1792 ou 1896, avec respectivement 5 233, 15 030 et 26 360 victimes. D'autres, ont touché des pays d'Amérique Latine : le Pérou en 1746 et le Chili en 1868. La première observation que nous souhaiterions faire concerne le caractère rare des tsunamis. Celui du 26 décembre 2004 est inédit par son ampleur (nombre de morts, de pays touchés) mais « banal » dans le sens où ce n'est pas le premier du genre. Les tsunamis ne sont pas des phénomènes récurrents mais ils ponctuent l'histoire. Un second constat serait celui de l'absence de la France (métropole et DOM-TOM) dans cette liste. Cela signifie-t-il qu'elle n'est pas exposée au danger ? Potentiellement, si, car ses territoires sont présents dans tous les océans. Toutefois, le pays n'est pas coutumier des catastrophes naturelles de manière générale comme en atteste l'élaboration tardive en français du concept juridique de « catastrophe naturelle », qui date des années cinquante : « *il apparaît en 1952 dans le cadre d'une circulaire relative au plan Orsec, et il remplace en 1982 le terme de « calamité publique » [...] »*⁶² .

La zone méditerranéenne a fréquemment été touchée par le passé, comme le montre le tableau suivant (tableau 1), certes beaucoup moins que le Pacifique (treize tsunamis sur vingt-cinq ont eu lieu au Japon). Les régions proches de la Grèce, sont en Europe, les plus exposées aux séismes. TF1 s'interroge sur les risques pour la région méditerranéenne car « *le phénomène a déjà été observé par le passé* »⁶³. Pourtant, en comparant avec la catastrophe survenue dans l'océan Indien (il y a opposition entre l'océan Indien et la Méditerranée dans cette même phrase), TF1 minimise le risque : « *Mais pour un phénomène de l'ampleur qu'on vient de connaître dans l'océan Indien, il faut des séismes bien plus puissants que ceux qui touchent la Méditerranée* »⁶⁴.

Tableau 1 Tsunamis survenus en Méditerranée

⁶¹ National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA) et West Coast Alaska Tsunami Warning Center (WCATWC). URL : <http://wcatwc.arh.noaa.gov/tsustats.pdf> Le NOAA fait partie du département du commerce des Etats-Unis.

⁶² DAUPHINE (2001), p.80. André Dauphiné est docteur d'état en climatologie et professeur à l'Université de Nice Sophia Antipolis.

⁶³ Sujet n°29 de Marie-Claude SLICK, diffusé le 30 décembre 2004.

⁶⁴ Ibid. Nous verrons plus tard que TF1 propose une liste d'exemples de tsunamis survenus en Méditerranée.

Date	Lieu d'origine	Observations
Vers - 1650	Santorin	Tsunami généré suite à une éruption du volcan Théra, vague estimée à 40 mètres de haut.
365	Crête	Tsunami généré suite à un séisme de magnitude environ 8,5, vague estimée à 10 mètres.
373	Helike	Tsunami généré suite à un séisme de magnitude environ 7, vague estimée à 10 mètres.
1303	Rhodes	Tsunami généré suite à un séisme de magnitude 8.
1365	Alger	Tsunami généré suite à un séisme de magnitude 7 environ.
1755	Lisbonne	Tsunami généré suite à un séisme de magnitude 8 environ, vague estimée à 4 mètres.
1908	Messine	Tsunami généré suite à un séisme de magnitude 7 environ, vague de 8 mètres.

Source : Sénat (<http://www.senat.fr/rap/r07-117/r07-1170.html>)

1.4 Déroulement du tsunami du 26 décembre 2004

1.4.1 Naissance : séisme et phase d'initiation

Le 26 décembre 2004 à 7h58 heure locale, un séisme d'une magnitude de 9,3 sur l'échelle de Richter a secoué la région de Sumatra-Andaman (Indonésie) après la rupture d'une zone de subduction sur près de 1200 kilomètres⁶⁵. L'hypocentre⁶⁶ fut localisé à environ 160 kilomètres à l'ouest de Sumatra et à 30 kilomètres de profondeur. « *Le tsunami du 26 décembre a été provoqué on le sait par un séisme sous-marin, dont l'épicentre, fut localisé à 160 kilomètres, au large de l'île indonésienne de Sumatra* »⁶⁷. Dans cette zone, la plaque tectonique indo-australienne plonge sous la microplaque birmane à plus de cinq centimètres par an en moyenne. Ces dernières années pourtant, il semble que les forces de friction aient empêché le glissement, ce qui a accumulé des contraintes importantes⁶⁸. Le relâchement des contraintes au niveau de cette faille faiblement inclinée a provoqué un mouvement brusque et particulièrement énergique. Le plancher marin s'est alors abaissé plusieurs mètres et a fait se déplacer concentriquement une masse d'eau volumineuse et très rapide. Cette série d'ondes connaît des longueurs et des périodes relativement grandes⁶⁹.

⁶⁵ Du latin subductio qui signifie « tirer sur le rivage », « zone où une plaque tectonique glisse en dessous d'une autre plaque ». HEBERT, SCHINDELE (2006), op.cit., p.3

⁶⁶ L'hypocentre, ou foyer, est le point de départ du séisme.

⁶⁷ Sujet diffusé le 23 février 2005.

⁶⁸ Les contraintes tectoniques sont les forces qui s'exercent sur des roches sédimentaires ou dans la croûte terrestre.

⁶⁹ C'est-à-dire respectivement la distance et le temps entre deux soulèvements successifs.

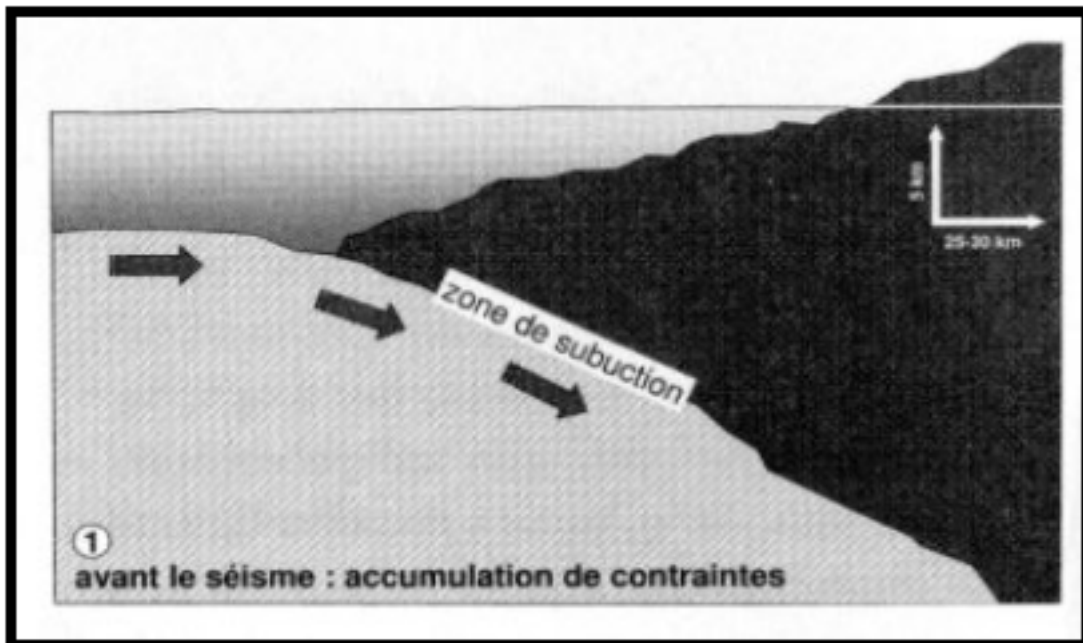


Figure 3

Source : HEBERT, SCHINDELE (2006), p.8

1.4.2 La phase de propagation

« La surface de l'eau commence ensuite (après le séisme) à osciller sous l'action des forces de gravité et les vagues se propagent à la fois vers le large et la côte locale »⁷⁰. Le déplacement de cette colonne s'accélère ou décélère en fonction de la profondeur des fonds marins et peut s'effectuer sur de grandes distances. La vitesse de propagation des tsunamis en eaux profondes est très grande, parfois proche des 900km/h. Fabrice Collaro, journaliste de TF1 parle, lui, d'une vitesse de 500 à 700km/h. Quant à l'énergie qu'ils dégagent, elle est la somme de cette vitesse et de la hauteur des vagues. En haute mer, c'est cette énergie cinétique qui est la plus importante, c'est pourquoi les tsunamis sont quasiment indétectables⁷¹.

⁷⁰ HEBERT et SCHINDELE (2006), op.cit., p.8

⁷¹ Au large, l'amplitude des tsunamis « hauteur des oscillations de l'océan » (cf. HEBERT et SCHINDELE (2006), op.cit., pp.10-11) est faible, ce qui les rend peu détectables.

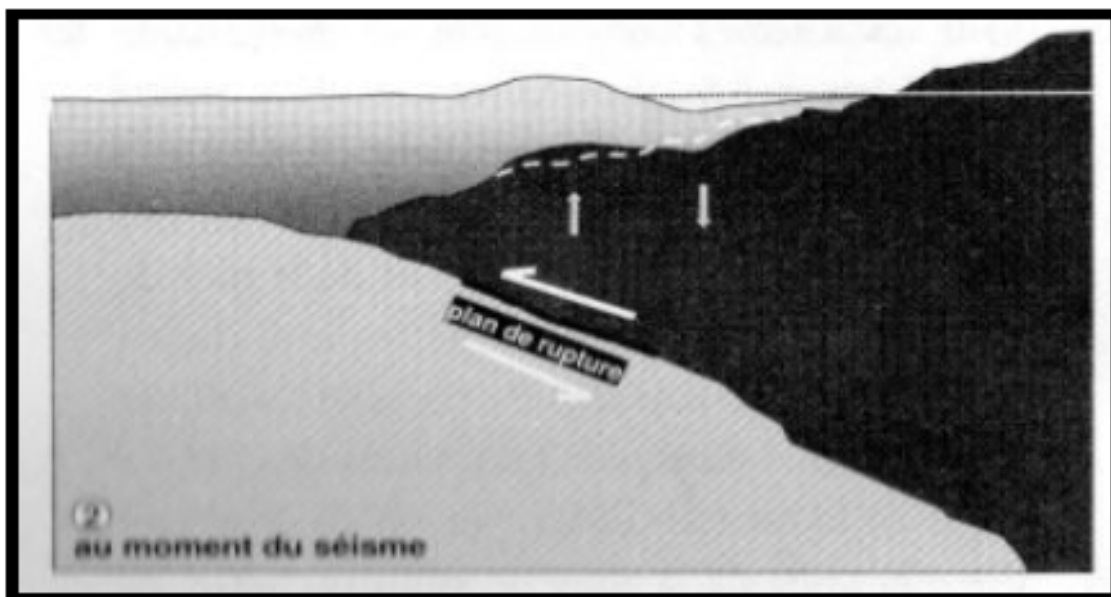


Figure 4

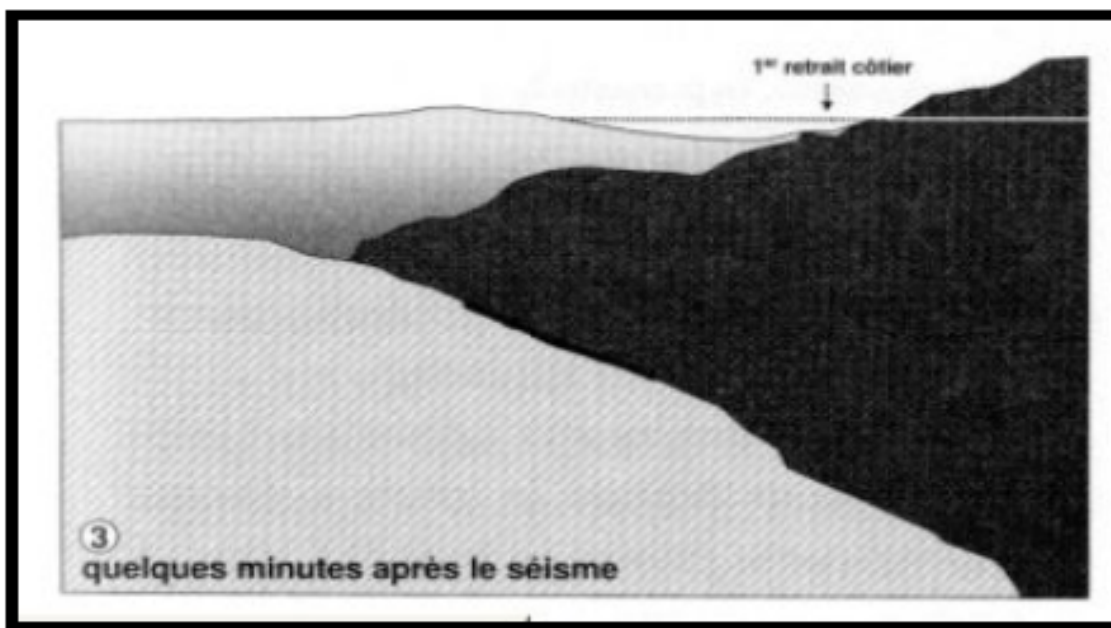


Figure 5

Source : HEBERT, SCHINDELE (2006), pp.8-9

1.4.3 Déferlement : la phase de rencontre entre le tsunami et les terres

A l'approche des côtes, le fond marin est donc moins grand, mais la masse d'eau et l'énergie déplacées, elles, sont toujours les mêmes. L'amplitude⁷² des ondes augmente alors significativement et provoque le débordement de la mer sur le littoral. L'altitude atteinte par les vagues, que l'on appelle *run-up* à son niveau maximal, peut être très importante. Les quelques centimètres de hauteur dans l'océan se transforment en mètres

⁷² Terme employé par les scientifiques.

en atteignant les côtes. Logiquement, les conséquences de la catastrophe seront variables en fonction de l'apparence des côtes : pentes fortes, port, baie, îlot plat... La configuration d'un tsunami pouvant être très complexe, la première vague n'est souvent pas la plus forte. Le déferlement d'une deuxième vague apparaît ainsi dans le discours de TF1 : « *Ils ne savent pas encore qu'une deuxième vague gigantesque, va bientôt noyer toute la ville basse* »⁷³. Le temps entre deux vagues peut varier entre vingt et quarante minutes. La série de vagues peut donc durer des heures.

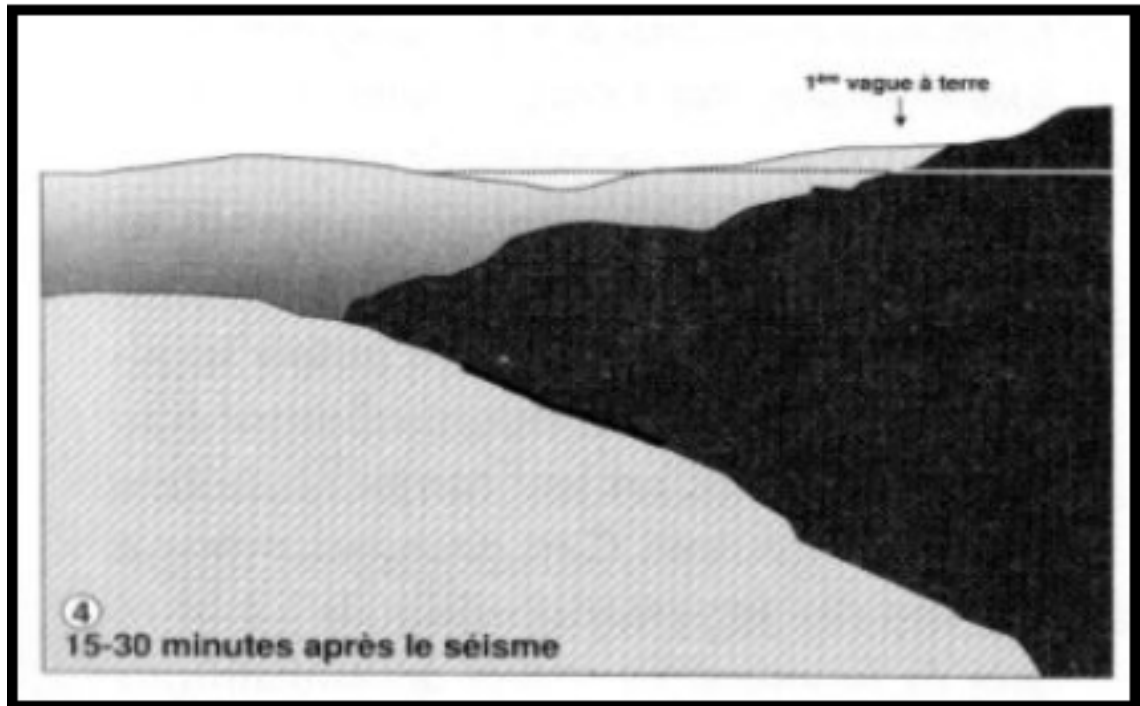


Figure 6

Source : HEBERT, SCHINDELE (2006), p.9

Dans la description qu'il fait du tsunami, le journaliste Fabrice Collaro utilise un vocabulaire simple et imagé. Il répète par ailleurs certains morceaux de phrases pour mieux expliquer ce qu'il vient d'affirmer :

« Alors en haute mer c'est une vague qu'on ne ressent qu'à peine [...] son amplitude est très...est très large donc on ne la ressent qu'à peine. Par contre, elle se déplace à la vitesse de 500 à 700km/h, c'est phénoménal. [...] Et puis, cette vague devient énorme en arrivant sur les côtes parce que la profondeur de l'océan diminue mais en revanche il y a toujours la même quantité d'eau à pousser et c'est là que se forme une vague gigantesque »⁷⁴.

1.4.4 Chronologie de l'événement

Le 6 janvier 2005, un reportage de TF1 donne une chronologie sommaire du mouvement du tsunami, à partir des données recueillies par le Commissariat à L'Energie Atomiques

⁷³ Sujet n°17 de Nicolas ESCOULAN, diffusé le 1^{er} février 2005.

⁷⁴ Intervention en direct de Fabrice COLLARO sur le plateau de Patrick Poivre D'Arvor le 28 décembre 2004. Il s'agit du plateau de fin de journal.

(CEA)⁷⁵. Les institutions évoquées par TF1 participent du domaine public du tsunami, or le CEA est un établissement public industriel et commercial de recherche scientifique dont le rayonnement est national, régional et international. Il est chargé depuis 1981 de l'alerte des séismes en France. Le journaliste évoque deux des quatre pays les plus touchés, pour terminer par les côtes les plus éloignées, à savoir les côtes africaines. Le séisme « *atteint en 1h30, environ, le Sri Lanka. 2h, la Thaïlande. En 3H30, les Maldives et en 6H30, les côtes africaines* ». Près de dix jours après la catastrophe, TF1 s'appuie sur les données recueillies par les scientifiques pour expliquer l'évolution du tsunami. Cela montre sa volonté de structurer son récit autour de références temporelles précises et dont la validité est assurée. Cette temporalité plus précise semble rejoindre celle établie par le NOAA⁷⁶. La chronologie du NOAA est beaucoup plus détaillée que celle donnée par TF1, limitée aux atteintes physiques du tsunami et non au travail des scientifiques pendant la catastrophe. Elle permet au spectateur de mieux se figurer la rapidité de mouvement du phénomène à travers l'océan Indien puisqu'elle met en valeur des durées et des zones géographiques. En outre, cette chronologie a d'autres sens. Tout d'abord, elle représente une forme de précision scientifique qui suggère la volonté de fiabilité de la chaîne. Le message pourrait être le suivant : « désormais, nous savons précisément comment l'événement s'est déroulé ». D'autre part, cette chronologie suggère que le temps est rapproché.

14h59 Séisme au large de Sumatra en Indonésie, le 26 décembre 2004.

15h07 Les premiers signaux sismiques du tremblement de terre font retentir les alarmes au PTWC (Pacific Tsunami Warning Center) à Hawaii.

15h10 Le PTWC envoie un message aux autres observatoires du Pacifique avec les premiers paramètres du séisme. À ce moment, la magnitude du séisme est sous-évaluée car estimée à 8 sur l'échelle de Richter.

15h14 Le PTWC édite un bulletin d'information comprenant des informations sur le séisme et précisant qu'il n'y a pas de menace de tsunami sur les côtes du Pacifique. Parmi les instituts informés figurent : la défense civile d'Hawaii, le Pacific Command (PACOM) of U.S. Military Forces, U.S. Navy-Hawaii Region, et le centre international d'information sur les tsunamis.

15h15 Les vagues du tsunami frappent les côtes nord de Sumatra et l'île de Nicobar.

16h04 Le PTWC édite un second bulletin d'information en réévaluant la magnitude du séisme à 8,5. Toutefois, aucune allusion à un risque de tsunami, sauf dans les régions proches de l'épicentre.

16h45 Le tsunami atteint les côtes du Sri Lanka, d'Inde et de Thaïlande.

18h21 Une autre secousse d'une magnitude de 7,1 est enregistrée.

18h30 Le Tsunami touche les Maldives.

⁷⁵ Les recherches du CEA sont organisées autour de 4 axes : énergie nucléaire, défense et sécurité, technologies pour l'information et la santé et recherche fondamentale. Le ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales et le ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer a d'ailleurs confié au CEA la création d'un centre d'alerte aux tsunamis pour la zone Atlantique nord-est et la Méditerranée occidentale. Celui-ci sera opérationnel à la mi-2012. (Source : dossier de presse du 9 octobre 2009 : http://www.cea.fr/le_cea/actualites/creation_du_centre_d_alerte_aux_tsunamis_-22896)

⁷⁶ Partie basée sur les données du site www.noaanews.noaa.gov. Les horaires sont les temps standard hawaïen (Hawaï standard time ou HST). Cette chronologie établie par le NOAA n'est jamais citée par TF1, toutefois, nous souhaitons l'inclure comme un point de comparaison afin de mettre en valeur les spécificités de la chronologie proposée par TF1. (notre traduction)

19h25 Le département de sismologie de l'Université d'Harvard établit un rapport indiquant une magnitude de 8,9, réévaluée le lendemain à 9.

19h55 Le PTWC prévient le bureau de météorologie australien du risque qu'un tsunami atteigne ses côtes.

20h15 Le Bureau de météorologie australien répond en précisant qu'une alerte a été lancée sur ses côtes ouest.

21h00 Le PTWC reçoit un appel du Sri Lanka Navy Commander souhaitant savoir s'il risque d'y avoir d'autres vagues.

22h15 Les ambassades américaines de Madagascar et l'île Maurice sont prévenues lors d'une conférence d'une menace de tsunami potentiellement très dévastateur.

22h15 Les vagues commencent à atteindre les côtes est africaines.

1.5 Les multiples conséquences de la catastrophe

1.5.1 De nombreux pays touchés

Au total, près de quatorze pays ont été touchés par la catastrophe, depuis la côte-est africaine jusqu'à la pointe de l'Indonésie. Le Bangladesh, la Birmanie, l'Inde, l'Indonésie, le Kenya, la Malaisie, les Maldives, la Réunion, les Seychelles, le Sri Lanka, la Somalie, la Tanzanie et la Thaïlande. Autant de nations différentes sur de nombreux plans, frappées par un même mal dont les conséquences sont donc variables. Parmi les plus touchés figurent le Sri Lanka et l'Indonésie, deux États dont la vie politique était déjà instable et dont la situation a fait l'objet d'un grand intérêt par TF1, ainsi que nous l'avons dit plus haut. Sur le principe de l'interévénementialité, dont nous parlerons plus loin, TF1 va articuler le tsunami au passé historique, souvent violent, de ces pays. La carte suivante permet de voir les « zones affectées », bordées par un liséré rouge.

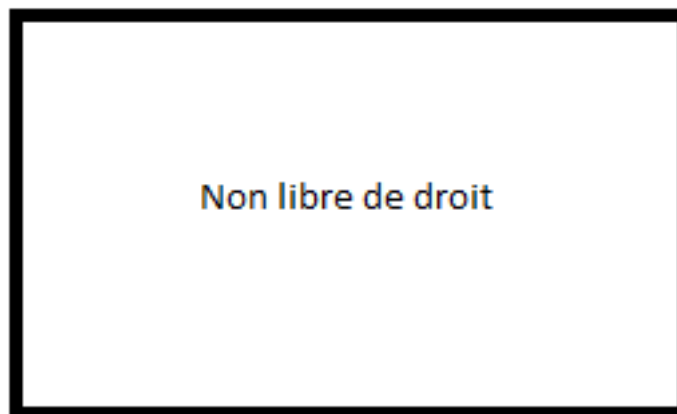


Figure 7

Source : <http://www.tsunami.diplomatie.gouv.fr/2267.html>

1.5.2 Un bilan humain et matériel lourd

Au nombre important de pays touchés, correspond un nombre de victimes lourd. On peut compter pour cette catastrophe de nombreux blessés, morts ou disparus pour chacun des

pays, soit un total de 223 492 personnes selon les Nations Unies. Mais le nombre d'États réellement touchés (55) est beaucoup plus important puisque des touristes étrangers étaient présents un peu partout dans la zone au moment du tsunami. Le bilan est évidemment incertain. Il évolue en permanence dans la couverture de la chaîne, pour se stabiliser au moment du premier anniversaire de l'événement. « *Partout sur son passage, le raz de marée va tuer et il faudra des mois pour en établir l'effroyable bilan humain. En Indonésie, près de 169 000 morts et disparus. L'Inde et le Sri Lanka sont très durement frappés, 18 000 et 35 000 victimes. La Thaïlande, enfin avec 3000 disparus et 5200 morts, dont la moitié sont des occidentaux. 95 français périssent* »⁷⁷. Ici, le journaliste donne une série de chiffres en partant du général pour aller au plus particulier, c'est à dire par ordre décroissant puis en se focalisant sur les touristes étrangers et enfin sur les français. Le premier tableau se concentre sur les pays touchés par les vagues. Un second tableau (annexe 1) donne un bilan élargi aux pays indirectement touchés.

Continent/Pays	Nombre de morts	Nombre disparus	de Total	Nombre de déplacés
Asie				
Indonésie	128645	37063	165708	532898
Sri Lanka	31147	4115	35262	519063
Inde	10749	5640	16389	638297
Thaïlande	5395	2845	8240	ND
Maldives	82	26	108	11568
Malaisie	68	6	74	8000
Birmanie	61	0	61	2592
Bangladesh	2	0	2	0
Afrique				
Somalie	150	ND	298	5000
Tanzanie	10	ND	10	ND
Seychelles	3	ND	3	40
Kenya	1	ND	1	ND
Total	176313	49695	226008	1717458

Tableau 2 Nombre de victimes (morts, disparus, déplacés) par pays physiquement frappés

Source : USAID, 2005 ; AFP, 2005. Décompte arrêté au 6 mai 2005. OZER (Pierre), DE LONGUEVILLE (Florence), « Tsunami en Asie du Sud-Est : retour sur la gestion d'un cataclysme naturel apocalyptique », Cybergegeo, European Journal of Geography [en ligne], N°321, 14 octobre 2005, p.2 : <http://www.cybergegeo.eu/index3081.html>

Au total 55 pays ont déploré des victimes et l'on compte deux millions de sans abri. Les quatre pays les plus touchés sont asiatiques, puis arrive un pays européen, l'Allemagne, qui compte d'ailleurs plus de victimes que certains pays physiquement frappés. L'Allemagne, nation européenne la plus lourdement touchée fait également l'objet d'un reportage plus d'une semaine après le tsunami, le 5 janvier 2005 : « *Avec la Suède, l'Allemagne est sans doute le pays européen le plus touché* ». Les informations demeurent des hypothèses dans les premiers temps. La France arrive en douzième position avec 196 morts ou disparus. Il faut noter que dans sa couverture, la chaîne donne une place considérable à la question du bilan côté français ainsi qu'à la retenue du gouvernement et les difficultés à établir des listes précises. « *Ce soir, le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères annonce un bilan encore plus lourd. "Il est clair que on ne peut pas exclure le fait que le nombre final...euh...définitif de*

⁷⁷ Sujet n°3 de Nicolas ESCOULAN, diffusé le 26 décembre 2005.

nos compatriotes français décédés ou disparus sera bien supérieur à cent cinquante"»⁷⁸. La Suède, qui est le deuxième pays européen le plus touché, est particulièrement mise en avant par la chaîne. Trois reportages ainsi qu'une brève abordent ce cas le 31 décembre 2004 et le 4 janvier 2005.

« La Suède on vous l'a dit pourrait être le pays occidental le plus touché. Le nombre des victimes devrait dépasser le millier. Le gouvernement a décrété demain un jour de deuil. Et ce soir, des membres du gouvernement ainsi que les souverains ont assisté à un service religieux, en la cathédrale de Stockholm »⁷⁹.

Au soir du 30 décembre 2004, la position de la Suède est encore incertaine, d'où l'emploi du conditionnel par le journaliste (« pourrait, devrait »). Le monde politique (« membres du gouvernement ») et les « souverains » se réunissent lors d'un service religieux en raison de cette situation exceptionnelle. Deux jours plus tard, le bilan suédois est encore en suspens :

«La Suède est l'un des pays d'Europe les plus touchés avec 59 morts et plus de 3500 personnes disparues. La plupart des touristes qui se trouvaient en Thaïlande ont pu regagner Stockholm et raconter leur calvaire »⁸⁰.

On peut remarquer que, chaque fois, l'information se précise de plus en plus. Le journaliste commence par parler au conditionnel (« pourrait être »), puis on nous explique que la Suède est « l'un des pays d'Europe » les plus touchés, pour finir par affirmer, le 4 janvier 2005, que c'est « le pays européen » le plus frappé : «*La Suède est le pays européen qui paie le plus lourd tribut avec 52 morts et 1900 disparus, un chiffre à nouveau légèrement revu à la baisse*»⁸¹. La Suède est présentée comme une nation vivant là la plus grande tragédie de son histoire : « *Le pays est sous le choc. C'est la catastrophe la plus importante de l'histoire de la Suède* »⁸². D'ailleurs, c'est également le cas de La Suisse : « *Ce petit pays n'aurait pourtant jamais imaginé que la plus grosse catastrophe naturelle de son histoire, soit un raz de marée* »⁸³. Ces « records » sont d'autant plus inattendus que la Suède et la Suisse n'ont pas été physiquement touchées par la catastrophe. Le nombre important de morts ne peut se rattacher à un événement palpable puisqu'il est éloigné géographiquement. Il y a donc une forme de dramatisation dans ce paradoxe. L'infographie suivante, diffusée le 30 décembre 2004, propose un bilan « européen » autour de quatre pays : la Suède et l'Allemagne, qui sont les plus touchés, la France, ainsi que la Grande-Bretagne. Les chiffres sont présentés avec en arrière-plan, la carte des zones touchées.

⁷⁸ Sujet 12 de Linda HURE, diffusé le 2 janvier 2005. Le secrétaire d'Etat est alors Renaud MUSELIER.

⁷⁹ Brève diffusée le 30 décembre 2004.

⁸⁰ Lancement du sujet n°15 de Stéphanie LEBRUN et Christelle CHIROUX diffusé le 1er janvier 2005.

⁸¹ Brève n°9 diffusée le 4 janvier 2005.

⁸² Sujet n°15 de Stéphanie LEBRUN et Christelle CHIROUX diffusé le 1er janvier 2005.

⁸³ Sujet n°20 de Jean-Marie DELEAU et Michael CLEMENT, diffusé le 3 janvier 2005.



Figure 8

20:31:59:59

1.5.3 Dégâts géographiques et environnementaux

Pour les pays physiquement atteints, les pertes matérielles faisant suite au tsunami sont énormes : les conséquences économiques du tsunami sont donc à craindre. La pêche, l'agriculture et l'aquaculture sont trois secteurs particulièrement touchés, mais c'est avant tout la pêche qui retient l'attention de la chaîne. Dans le discours de TF1, la perte des bateaux et des engins de pêche ainsi que la mort de nombreux pêcheurs morts constituent trois sources d'inquiétude. Concernant l'agriculture, 40 000 hectares de rizières ont été détruits, d'après la FAO : « *Selon la FAO, cinq années seront nécessaires pour remettre sur pied le secteur agricole et celui de la pêche* »⁸⁴. Cultures et terres agricoles touchées par la contamination des sols se cumulent à la destruction des moyens de récolte et de distribution. De manière générale, de nombreuses régions ont été entièrement détruites et les scientifiques attestent de changements importants : « *Résultat, dans la région de l'épicentre, des experts américains ont observé une modification du paysage* »⁸⁵, « *Selon les experts thaïlandais, l'île de Phuket a été déplacée de 32 centimètres* »⁸⁶. Selon les journalistes, toute une topographie est donc à ré-envisager après la catastrophe. C'est une information importante qui dramatise les conséquences du tsunami. L'emploi du futur souligne une affirmation de la part du journaliste: « *En revanche, y aura des conséquences...euh...sur la topographie du terrain* »⁸⁷. Celui-ci étoffe son propos en précisant les différences observées à travers l'emploi de verbes exprimant des mouvements et des modifications de l'espace : « *y a eu des mouvements, des îles qui vont peut-être disparaître, d'autres qui vont se déplacer, d'autres vont remonter en hauteur, bref il faudra*

⁸⁴ Lancement du sujet n°3 diffusé le 17 janvier 2005.

⁸⁵ Sujet n°23 de Carole VENUAT, diffusé le 28 décembre 2004

⁸⁶ Sujet diffusé le 23 février 2005.

⁸⁷ FAO : Food and Agriculture Organization.

*refaire des mesures topographiques pour refaire les cartes de la région »⁸⁸, « "Le trait de côte, a été complètement modifié. Des îles, ont disparu, ont été complètement englouties, submergées. Et on voit à l'intérieur des terres, un décapage total des surfaces. Donc là c'est vraiment cataclysmique, c'est... c'est des...un événement d'une violence inouïe puisque les vagues sont rentrées de plusieurs kilomètres, ont donc modifié le trait de côte, rasé complètement les maisons, c'est...ça doit être l'enfer quelque part"»⁸⁹, ces conséquences géographiques sont rapidement appliquées à la sphère sociale puisque l'on envisage (« probablement ») les répercussions sur l'homme : « *Déjà, certaines îles des Maldives, qui ont été évacuées après le raz de marée, ne seront probablement, plus habitées* »⁹⁰.*

L'expression utilisée par l'un des journalistes exprime d'ailleurs la peur des conséquences possibles sur le climat : « *J'vous rassure, l'axe est revenu en place, c'était infime, ça a quand même été mesuré par des satellites d'observation euh...et cela n'aura pas de conséquences pour la planète notamment au niveau du climat* »⁹¹. Fabrice Collaro évoque ici l'axe de rotation de la terre. Ce mouvement de rotation structure les saisons. La peur constitue ici une forme négative d'imaginaire politique.

La faune et la flore ont subi de lourds dégâts : « *Et dix jours après ce séisme sous-marin, on découvre peu à peu les dégâts infligés notamment à la flore marine. Ainsi il faudra des décennies pour que les récifs coralliens se reconstituent, en mer des Andaman, cette mer très prisée des plongeurs du monde entier* »⁹². Ces dégâts posent un double problème : d'abord parce qu'il faudra du temps pour y remédier (« des décennies ») et ensuite parce que le tourisme dépend de la nature (« prisée »). Les conséquences écologiques sont avant tout liées à l'économie puisque la Thaïlande a fait du tourisme l'une de ses priorités. L'une des conséquences du tsunami est aussi le dépôt de matériaux marins (sable, sel) sur les végétations, qui s'en trouvent endommagées ou détruites, mais ce sont des points non abordés par la chaîne.

« Il peut en découler [des catastrophes] des pertes de biodiversité, une diminution calamiteuse de la productivité biologique à la suite des dérèglements de flux de l'énergie et/ou du cycle de la matière et en conséquence de ressources naturelles biologiques. Enfin, elles peuvent conduire à des dégradations irréversibles conduisant à la destruction des écosystèmes qu'elles affectent »⁹³.

1.5.1 Impact culturel

Au delà des dommages causés sur les paysages, de nombreux lieux sacrés ou historiques ont été détruits, ainsi que des lieux faisant partie du patrimoine culturel mondial de l'UNESCO, comme la ville de Galle au Sri Lanka ou le Temple du Soleil à Konarak, en Inde. Ce sont donc les identités historiques et culturelles qui sont touchées en plein cœur. Les lieux de culte, ou les symboles de religion sont souvent mis en avant dans les reportages du corpus. La plupart du temps, ils sont présentés comme des éléments miraculeusement sauvés de la catastrophe. C'est le cas dans un reportage diffusé le 28 mars 2005 où une

⁸⁸ Sujet n°24 de Fabrice COLLARO, diffusé le 28 décembre 2004.

⁸⁹ Discours extrait du sujet n°8 de Jacques RIEG-BOIVIN, diffusé le 6 janvier 2005.

⁹⁰ Sujet n°13 de Marie-Claude SLICK, diffusé le 10 janvier 2005.

⁹¹ Sujet n°24 de Fabrice COLLARO, diffusé le 28 décembre 2004.

⁹² Brève du 4 janvier 2005.

⁹³ RAMADE (2006), *op.cit.*, p.5

personne interviewée, ainsi que la journaliste, décrivent un paysage presque entièrement détruit par la vague, à l'exception d'un élément : « [...] "Y a plus rien. La seule chose qui ait pas bougé, c'est Bouddha. A un mètre autour y a rien eu, il a même pas été détérioré, absolument rien, il est resté tel quel" Bouddha, est aujourd'hui l'unique habitant de l'île, tous les autres ont été évacués »⁹⁴. À l'écoute des paroles de la bénévole du Secours Populaire interrogée, transparait l'idée selon laquelle la catastrophe n'a épargné qu'une seule chose : la statue d'un bouddha. L'opposition entre « rien », « seule » et « unique » met en avant la dimension miraculeuse sur laquelle TF1 insiste. Le capital touristique de certaines régions est ainsi profondément affecté, aussi bien dans l'esprit que physiquement. Si le séisme de Sumatra n'est pas le plus grave, en termes d'intensité ou de conséquences, il est l'un des plus désastreux à l'échelle du siècle.

Conclusion Identité médiatique du tsunami

Ce premier chapitre de présentation du phénomène physique qu'est le tsunami nous a permis d'introduire une série de points que nous allons développer au cours de notre thèse. Nous avons établi une approche globale de la nature de cette catastrophe, de son déroulement et de ses multiples conséquences telles qu'elles apparaissent dans l'information de la chaîne TF1. Ces questions, qui nous paraissent essentielles, vont nous permettre de mettre en lumière les spécificités de la représentation du tsunami (représentation du temps, de l'espace, des acteurs, articulation à d'autres événements) par la chaîne de télévision TF1 dans la mesure où il s'agit d'un événement brutal et inattendu. Le choc s'est par ailleurs exprimé, nous l'avons vu, dans la difficulté éprouvée par la chaîne à clairement nommer la catastrophe et dans la volonté de la chiffrer. Nous allons aborder, dans notre second chapitre, la question de la représentation des catastrophes dans les sciences et les arts.

Chapitre 2 La notion de catastrophe : définitions, approches et représentations

Avant que soit abordée l'articulation de la catastrophe et de la problématique de l'environnement, l'étude de la couverture médiatique du tsunami impose que l'on définisse, au préalable, les principaux termes que comprend notre sujet, notamment ceux de catastrophe naturelle et d'écologie politique, qui sont intimement liés.

2.1 Définir la catastrophe

2.1.1 Un terme polysémique

Tiré du latin « *catastrophā* » traduisible par « *changement* », lui-même issu du grec « *katastrophē* » qui signifie « *retournement* », « *renversement* », le terme « catastrophe » désigne un événement désastreux et destructeur, autant sur le plan humain que sur le plan géographique ou encore matériel. Il s'agit d'une rupture brutale, le plus souvent

⁹⁴ Sujet n°4 de Michèle FINES, diffusé le 28 mars 2005. Extrait de l'interview de Claudine COCHETEAU, bénévole du Secours Populaire.

imprévisible et inattendue. Cette notion de rupture s'applique aussi bien au temps qu'à l'espace : l'un comme l'autre sont bouleversés à un instant « t » et connaissent un après-coup plus ou moins long. Enfin, doit être prise en compte la notion d'échelle, spatiale et temporelle : plus les conséquences sont grandes sur des hommes ou des états, plus la catastrophe sera considérée comme importante. Cette définition relativement sommaire, s'applique à tous les types de catastrophes. Cependant, ainsi que le souligne Hélène Denis⁹⁵, chaque catastrophe est unique et porte en elle des caractéristiques particulières. À partir de plusieurs études de cas, elle montre comment les sociétés s'organisent dans la gestion des catastrophes. L'auteur nous dit en effet qu'une catastrophe se caractérise par ses origines, ses conséquences ou son développement. Ces trois points essentiels lui confèrent son caractère unique et nous les aborderons dans notre thèse à travers, notamment, la présentation détaillée du tsunami.

Le sens conféré dans le passé au terme « catastrophe » est pourtant bien différent puisqu'il faisait référence au théâtre pour désigner, plus précisément, le dernier et principal acte d'une pièce, c'est-à-dire son dénouement. La fin, le point culminant où l'idée de tragédie prend tout son sens, le moment où le personnage principal reçoit une leçon ; cet aspect semble constituer l'un des axes du sens communément admis de nos jours. La première édition du dictionnaire de l'Académie Française, datant de 1694, propose à l'époque une définition qui ne mentionne qu'une seule entrée : « *CATASTROPHE. s. f. Le dernier & principal événement d'une Tragédie. Il signifie aussi figur. Une fin malheureuse* ». Deux siècles plus tard, le dictionnaire de Littré énonce une définition plus large en rapport avec les conséquences que certains faits peuvent avoir sur des êtres ou des institutions : « *CATASTROPHE (ka-ta-stro-f')* s. f. 1. *Renversement, grand malheur, fin déplorable. 2. Par extension, le dernier et principal événement d'une tragédie, d'un drame* »⁹⁶. L'encyclopédie de Diderot et d'Alembert⁹⁷ propose une définition liée avant tout au théâtre. L'idée de TF1 liée au lexique du théâtre est intéressante si l'on réfléchit au sens du terme « catastrophe » lorsqu'il désigne un accident. Il serait assimilé à une fin, ce qui indique qu'il constitue une rupture, qu'il modifie une situation.

Une catastrophe peut être la conséquence d'un acte ou d'une défaillance humaine : les guerres ou les attentats (11 septembre 2001), les accidents nucléaires (Three Mile Island, le 28 mars 1979), technologiques, industriels (naufrage de l'Amoco Cadiz le 16 mai 1978), écologiques (Dust Bowl dans les années 1930 aux Etats-Unis), de transport (Joola le 26 septembre 2002) sont autant d'exemples liés directement à l'homme. Une catastrophe peut, à l'inverse, être qualifiée de naturelle lorsqu'elle a pour origine des raisons biologiques, géophysiques, cosmiques ou atmosphériques. Dans ce cas, elle peut prendre des formes très diverses⁹⁸ et parfois couplées : cyclones, tempêtes, ouragans, séismes (Kobe, au Japon, le 17 janvier 1995), inondations, tsunamis, éruptions volcaniques (le Mont Tabora, en Indonésie, le 10 avril 1815)... Pour ne donner que quelques chiffres, voici des statistiques établies par le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire dans son rapport sur les événements naturels

⁹⁵ DENIS (2002), La réponse aux catastrophes : Quand l'impossible survient, école polytechnique de Montréal. Hélène Denis est professeur au département de mathématiques et de génie industriel de l'école polytechnique de Montréal.

⁹⁶ Le Nouveau Littré de 2004 propose la même définition.

⁹⁷ L'Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers est consultable en ligne sur le site internet de l'Université de Chicago. <http://portail.atilf.fr/encyclopedie/>

⁹⁸ VIGNAL, LAROCHE (2003), « Les événements naturels dommageables », Ministère de l'écologie et du développement durable, Paris, 28 p.

dommageables en France et dans le monde, pour le 21^{ème} siècle⁹⁹ : 26 janvier 2001, un séisme au Pakistan fait 15 000 victimes. 26 décembre 2003, le séisme de Bam en Iran fait 26 000 victimes. Le tsunami de 2004, s'il a été accompagné d'un nombre de morts impressionnant, reste malgré tout un phénomène extrêmement rare. En 2008, par exemple, les tsunamis ne constituent que 0,11% des événements survenus dans le monde, contre 4,26% pour les tempêtes ou 26,49% pour les inondations. Ce sont donc les catastrophes les moins fréquentes, d'après les statistiques établies par le site « Catnat »¹⁰⁰.

D'autres bases de données existent d'ailleurs et offrent une quantité importante d'informations sur les catastrophes. D'après un rapport de la Fédération Internationale de la Croix-Rouge édité en 2005¹⁰¹, les sources disponibles sur les catastrophes sont de plus en plus importantes, surtout depuis le tsunami de décembre 2004, pour réduire les risques par la mise en place de systèmes d'alerte rapides. Le rapport passe en revue quatre de ces bases de données internationales : Emergency Disaster Data Base (EM-DAT) mise en place en 1988 par le Centre de recherche sur l'épidémiologie des désastres (CRED) installé à Bruxelles. NatCat et Sigma gérées par la MunichRé et la SwissRé, sont deux des plus importantes compagnies d'assurances au monde. DesInventar gérée depuis 1994 par une coalition non-gouvernementale d'acteurs provenant de seize pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Toutes ces bases de données apportent des informations sur les pertes humaines et économiques selon des méthodes et des normes qui varient. L'EM-DAT, en particulier, propose des graphiques et des cartes présentant les évolutions des catastrophes. Toutes ces bases de données montrent bien que la réflexion concernant les phénomènes naturels s'accroît dans le temps.

L'importance donnée à la catastrophe variera donc en fonction du nombre de victimes mais aussi de sa position géographique, des dégâts économiques, écologiques et des évolutions qu'elle entraîne pour une société ou encore selon son origine. A chaque époque, un fait peut donc constituer une catastrophe ou non, selon que la société possède la capacité et les moyens de le prévenir en amont ou de le juguler en aval. De plus, comme nous le montre l'histogramme suivant (figure 9), représentant le nombre de catastrophes et de victimes par an dans le monde depuis le début du XXI^{ème} siècle, il faut noter que l'impact d'une catastrophe dans les mémoires peut aussi être soumis à une forme de « concurrence ». C'est à dire qu'un drame peut en « balayer » un autre assez rapidement. Si l'on s'en tient à l'année 2004, celle du tsunami, l'on dénombre près de six cent catastrophes, soit une moyenne de cinquante par mois, et près de deux par jour ! D'après un autre rapport¹⁰² du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire, le tsunami reste l'événement le plus dramatique de 2004 en termes de nombre de victimes. On observe d'ailleurs, sur la figure 9, le pic record de 2004 sur le plan de la mortalité alors qu'il y a eu moins de cataclysmes qu'en 2005, 2006 ou 2007 par exemple. Le reste des catastrophes survenues en 2004 est constitué en majorité d'inondations (plus

⁹⁹ Ibid.

¹⁰⁰ Catnat - Catastrophes Naturelles - est un site mis en ligne par la société Ubyrisk Consultants le 1er janvier 2001 qui « collecte, référence et archive quotidiennement les événements dommageables d'origine naturelle survenant en France et dans le reste du monde ». Ubyrisk Consultants est une société spécialisée dans l'étude, le conseil et l'expertise dans le domaine des risques naturels. Des experts de nombreux domaines interviennent sur le site. <http://www.catnat.net>.

¹⁰¹ <http://www.ifrc.org/publicat/wdr2005/chapter8.asp>

¹⁰² Dossier réalisé en mai 2005 par Roseline Laroche et Charly Vignal, à partir d'informations fournies par l'AFP. Mis en ligne sur le site <http://www.prim.net>

de 5 500 morts) et de cyclones (plus de 5 000 morts). Les quatre années suivantes ont vu une augmentation notable du nombre de catastrophes.

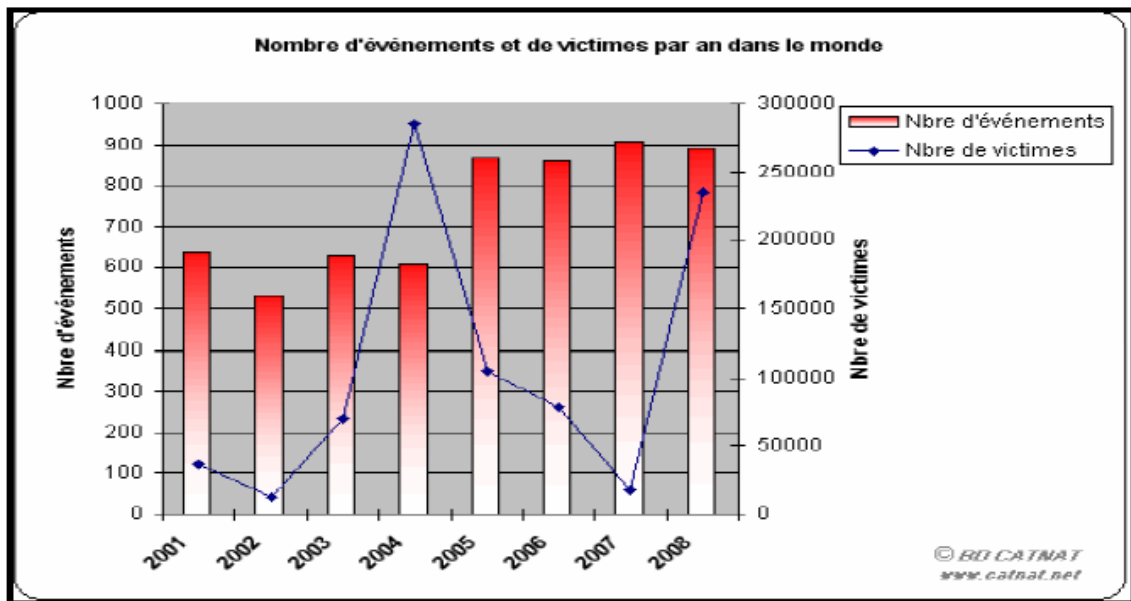


Figure 9

Source : "Ubyrisk Consultants - <http://www.catnat.net> "

Certains événements, pourtant, laissent une empreinte bien plus forte que d'autres. Est-il besoin de rappeler le cas de Tchernobyl, catastrophe technologique majeure dont l'origine est directement imputable aux hommes ? L'explosion de cette centrale nucléaire en Ukraine en 1986 reste, en effet, à ce jour, le plus grand accident nucléaire de l'Histoire, classé niveau 7 sur l'échelle internationale des événements nucléaires (INES¹⁰³). Les fantômes de ce 26 avril 1986 planent, aujourd'hui encore, sur les consciences. En définitive, le degré de gravité de la catastrophe se mesure, avant tout, à l'aune de son impact sur les êtres humains et sur leur environnement social, naturel et matériel. Car la place qu'une catastrophe conserve dans la mémoire est aussi l'un des points qui permettent de la définir, selon qu'elle engendre une surenchère mémorielle ou au contraire une volonté d'oubli.

2.1.2 Catastrophes et regards scientifiques

La polysémie du terme « catastrophe » montre tout ce qu'il peut représenter dans de nombreuses disciplines, que ce soit en sciences naturelles ou en sciences humaines et sociales. Si l'on prend l'exemple du tsunami, phénomène naturel, la catastrophe engendre des questionnements et des réflexions multiples auxquels chaque discipline peut apporter des éléments de réponse. Dans le cas des catastrophes dites naturelles, il importe de comprendre les mécanismes qui président à leur déclenchement, les facteurs qui peuvent les aggraver ainsi que leurs conséquences. Si les origines sont d'ordre physique, les facteurs d'aggravation et les conséquences, eux, sont anthropologiques et ont une dimension culturelle.

L'histoire et la géographie sont deux disciplines qui ont exploré cette voie, selon deux approches, bien sûr, différentes. L'histoire l'envisage selon ses dimensions sociale et culturelle alors que la géographie l'appréhende comme le phénomène naturel qu'est la

¹⁰³ International Nuclear Event Scale (INES). L'échelle compte huit niveaux allant de 0 à 7, le 7^{ème} étant donc le plus élevé.

catastrophe. Le Moyen Age, comme toutes les époques, n'est pas exempt de catastrophes importantes¹⁰⁴. Il est réputé comme une période de l'histoire riche en peurs de toutes sortes : angoisse de l'Apocalypse à l'approche de l'An Mil, peur des fléaux biologiques et autres calamités naturelles. Les hommes ne savaient pas si l'An Mil ne sonnerait pas l'heure du Jugement dernier et de la fin du monde. Ces terreurs ne sont pas si risibles si l'on se souvient des angoisses récentes liées au passage à l'an 2000...En 2001, s'est tenu à Blois, un débat intitulé « *Du Déluge au réchauffement de la terre : les catastrophes naturelles dans l'histoire* ». Plusieurs spécialistes ont abordé l'approche des catastrophes en fonction des époques : Jean Andreau pour l'histoire romaine, Jacques Berlioz pour l'histoire médiévale, Anne-Marie Granet-Abisset pour la période moderne et contemporaine et Alain Musset, spécialiste de géographie historique. Il en est ressorti que les sociétés ont pensé les raisons de la catastrophe et ont vécu les catastrophes de manière bien particulière. Toutefois, les témoignages laissés doivent être pris avec recul en fonction de leurs auteurs. Ainsi, au Moyen-âge, les sources sont souvent d'origine ecclésiastique et donc liées au fait religieux. Les interprétations sont donc selon les époques, plutôt religieuses ou politiques, ou plutôt scientifiques.

Il serait difficile de faire un retour historique sur les catastrophes tant elles ont été nombreuses et leur typologie variée. Mais force est de constater qu'à chaque époque, le même sentiment d'impuissance est observable dans les traces qu'ont laissé les témoins. Dans une visée qui se veut compensatoire, les études sur les catastrophes n'ont cessé de se multiplier (aussi bien en sciences humaines et sociales qu'en sciences de la terre) et tendent à intéresser de nouveaux champs de recherche. Des travaux en géographie ont amorcé cette tendance, puis la psychologie¹⁰⁵ et la sociologie. Depuis vingt ans, une nouvelle discipline est même apparue, la cindynique, « *science dont l'objectif est d'étudier et de comprendre non seulement les phénomènes naturels d'un point de vue physique mais également d'estimer les facteurs de vulnérabilité des biens et des sociétés afin de déboucher sur des actions de prévention* »¹⁰⁶. Mais les catastrophes s'observent également à l'aune des champs de l'anthropologie ou de l'économie.

Le géographe André Dauphiné¹⁰⁷, résume l'évolution de la place des catastrophes dans les sociétés par un schéma que nous souhaitons reprendre ici. Il y indique les différents paradigmes de la catastrophe au cours de l'Histoire. Dans l'Antiquité grecque ou latine, la société considère que les catastrophes sont le fait des Dieux, « *dans un tel contexte culturel ou religieux, la catastrophe d'origine naturelle ou technologique n'existe pas vraiment* »¹⁰⁸. À la Renaissance, les catastrophes sont imputées au hasard, à la notion de destin. Aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, c'est plutôt la nature et la technologie développée par l'homme qui sont à l'origine des désastres : « *Le rôle de l'homme dans le déclenchement des*

¹⁰⁴ DELUMEAU (Jean) (1987), Les malheurs des temps, Paris, Larousse, 519p.

¹⁰⁵ Pour le tsunami par exemple, « un certain nombre d'ONG travaillent avec des psychiatres et des psychologues [...] avec pour finalité d'aider à prendre le chemin de la normalisation de la vie ». In NEUILLY (2008), Gestion et prévention de crise en situation post-catastrophe, p.208.

¹⁰⁶ GILLES, « Cartographie du risque naturel dans le monde. Étude comparative entre une approche d'ordre social et une approche d'ordre économique de la vulnérabilité », Cybergeog, Environnement, Nature, Paysage, article 286, mis en ligne le 16 septembre 2004, modifié le 03 juillet 2007. URL : <http://www.cybergeog.eu/index2614.html>

¹⁰⁷ DAUPHINE (2003), Risques et catastrophes. Observer, spatialiser, comprendre, gérer, Armand Colin, Paris, 288p.

¹⁰⁸ Ibid. p. 40

*catastrophes devient plus évident [...] »*¹⁰⁹. Nous parlerons, quant à nous, d'interaction entre l'homme et la nature.

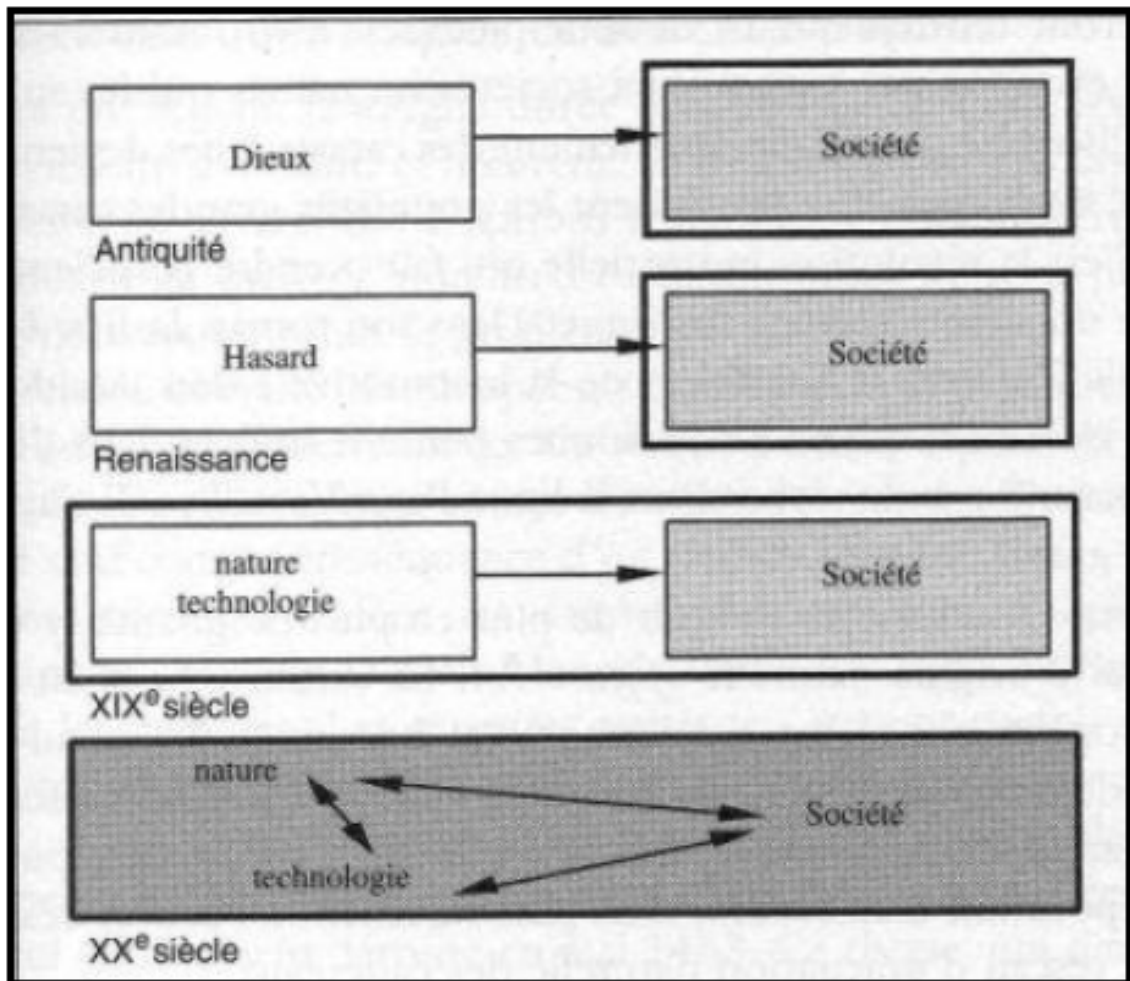


Figure 10 Les paradigmes de la catastrophe au cours de l'histoire

Source : DAUPHINE (2003), p.41

S'il ne parle pas des catastrophes, Montesquieu est le premier à établir un rapport entre le climat et la politique à travers ce que l'on appellera la « Théorie des Climats ». Dans son œuvre « De l'Esprit des lois », il s'interroge sur la multiplicité des lois existant à travers le monde. Selon lui, celles-ci ne sont pas établies par hasard mais sont bien liées à des raisons précises. L'une d'entre elles serait physique et directement liée aux climats. L'homme et son environnement seraient fortement influencés par le climat. Il invoque un déterminisme du climat sur la personnalité, les mœurs, l'attitude qu'il nomme passions et donc le politique. Il développe ainsi tout un passage sur le thème de l'esclavage, civil, politique ou domestique. Il parle d'esprit de servitude en Asie et en Afrique par exemple, alors qu'en Europe, règnerait un esprit de liberté. Il suggère ainsi que les lois doivent tenir compte des différences de caractères et venir pallier les faiblesses de chacun. Les différences de physiques, d'attitudes, de cultures et de systèmes politiques s'expliqueraient par les différents climats :

¹⁰⁹ Ibid. p.42

« Ce sont les différents besoins dans les différents climats qui ont formé les différentes manières de vivre ; et ces différentes manières de vivre ont formé les diverses sortes de lois. Que, dans une nation, les hommes se communiquent beaucoup, il faut de certaines lois ; il en faut d'autres chez un peuple où l'on ne se communique point »¹¹⁰.

C'est après avoir observé diverses lois et formes de gouvernements que Montesquieu en serait arrivé à l'idée selon laquelle à un climat répondrait une culture qui engendrerait des lois et un régime bien précis. Nord et Sud seraient ainsi inévitablement différents. Comme le souligne Bernard Lamizet, Montesquieu met en relation climat et pensée politique : « *les climats représentent une forme de rationalisation des critères de fondation de l'Etat* »¹¹¹.

Les sciences de l'information et de la communication, quant à elles, ont une approche spécifique des phénomènes naturels et des catastrophes météorologiques. De manière générale, « l'événement » est devenu un objet de recherche central en sciences de l'information et de la communication dans la mesure où son existence même dépend, en grande partie, des médias. La relation entre les médias et l'événement s'analyse sous plusieurs angles : quels sont les effets des médias sur la construction de l'événement ? (Veron). Comment les spectateurs perçoivent-ils l'événement ? L'analyse sémiotique du discours des médias sur le climat a fait l'objet d'un numéro de la revue « Sciences de la société » en 1997. Les sciences de l'information et de la communication permettent de mettre au jour les stratégies mises en œuvre dans la représentation d'une catastrophe, d'analyser les images et les discours. Les sciences de l'information et de la communication articulent sociologie (stratégies des acteurs) et sémiotique (analyse des significations). L'analyse du discours, qui se veut multidisciplinaire, s'intéresse largement au discours médiatique aussi bien sous le prisme du contexte de production que du contenu même de ce discours. Pour cela, diverses voies peuvent être empruntées, à commencer par l'analyse lexicale (statistique et sémantique). Les méthodologies employées en sciences de l'information et de la communication ont ainsi plusieurs intérêts. Les sciences de la communication permettent, entre autres, d'évaluer l'influence des techniques de communication sur les sociétés. Les sciences de l'information, quant à elles, bénéficient des outils informatiques pour le traitement des textes et l'appréhension du langage.

2.2 Les catastrophes dans l'histoire et dans les mythes

Les préoccupations soulevées par les catastrophes, ou le risque qu'elles surviennent, sont nombreuses mais évidemment pas nouvelles. Les sociétés antiques ont longtemps vécu dans une approche purement religieuse des infortunes, les imputant alors à une volonté divine. L'homme était puni parce qu'il était mauvais. Les mythes de déluges, présents dans quasiment toutes les cultures, constituent probablement le premier exemple qui vienne à l'esprit. Tout un passage de la Bible, par exemple, évoque l'inondation de la terre par Dieu en réponse à la méchanceté des hommes :

« Le déluge fut quarante jours sur la terre. Les eaux crûrent et soulevèrent l'arche, et elle s'éleva au-dessus de la terre. Les eaux grossirent et s'accrurent beaucoup sur la terre, et l'arche flotta sur la surface des eaux. Les eaux grossirent de plus en plus, et toutes les hautes montagnes qui sont sous le ciel

¹¹⁰ MONTESQUIEU (1973), *De l'esprit des lois*, pp.254-255, (XIV, 10), Garnier Frères, Paris.

¹¹¹ LAMIZET, « Avis de grand vent...la météo dans la communication médiatisée », in *Sciences de la société*, n°41, mai 1997, p.83

entier furent couvertes. Les eaux s'élevèrent de quinze coudées au-dessus des montagnes qui furent couvertes. Tout ce qui se mouvait sur la terre périt, tant les oiseaux que le bétail et les animaux, tout ce qui rampait sur la terre, et tous les hommes »¹¹².

Ici, la catastrophe se caractérise par sa durée (« quarante jours »), par ses modalités (« leseaux crurent, grossirent, s'élevèrent ») et par ses conséquences. Ce qui paraît intéressant à noter dans cet extrait, c'est que la responsabilité des Hommes n'empêche pas la mort de toutes les âmes vivant à leurs côtés. Faune et flore sont recouvertes par ces eaux censées purifier la surface de la terre. L'homme porte sur ses épaules le poids d'une catastrophe dont l'ampleur dépasse largement son espace personnel. L'eau est ici symbole de châtement mais également de renaissance par la purification. La question se pose aujourd'hui de savoir si le mythe constitue en fait le témoignage d'une catastrophe réelle¹¹³, d'une importance bien moindre que celle qui a été décrite et dont le retentissement dans les mémoires et les cultures aurait été particulièrement fort. Il apparaît à la lecture des textes que les descriptions sont relativement similaires. Ainsi, l'évocation de cet épisode atteste d'une préoccupation commune à toutes les cultures : celle de la fragilité de l'homme.

On peut aussi citer ce passage du chapitre 24 de l'Évangile selon Saint Matthieu où il est question d'une conversation entre les disciples et Jésus-Christ au sujet des signes annonciateurs de la fin du monde. Ce dernier évoque une série d'événements que nous retrouvons conjugués dans la représentation des pays touchés par le tsunami, à savoir : guerres, famines, épidémies, séismes.

« Il s'assit sur la montagne des Oliviers. Et les disciples vinrent en particulier lui faire cette question : Dis-nous, quand cela arrivera t-il, et quel sera le signe de ton avènement et de la fin du monde ? Jésus leur répondit : [...] Vous entendrez parler de guerres et de bruits de guerre: gardez-vous d'être troublés, car il faut que ces choses arrivent. Mais ce ne sera pas encore la fin. Une nation s'élèvera contre nation, et un royaume contre un royaume, et il y aura, en divers lieux, des pestes, des famines et des tremblements de terre. Tout cela ne sera que le commencement des douleurs »¹¹⁴.

Ces fléaux ne sont que « le commencement des douleurs », car les conséquences de ces catastrophes sont souvent bien plus longues et plus tragiques qu'on ne peut l'imaginer. La catastrophe est ici associée à la fin du monde et décrite comme une « douleur ».

Plus ancienne encore que la Bible, l'épopée de Gilgamesh comportait déjà un récit de Déluge dont les raisons sont toujours imputables aux humains. Datant de 2600 avant Jésus-Christ, la tablette d'argile sur laquelle est inscrit le texte vient de Chaldée, en Mésopotamie. Elle présente le personnage d'Utanapishtî, seul survivant du Déluge, relatant son expérience : les Dieux, las du vacarme provoqué par les hommes, décide de détruire l'Humanité en provoquant un Déluge de sept jours. « *Utanapishtî s'adressa donc à lui, Gilgamesh : Gilgamesh, je vais te révéler un mystère, te confier un secret des dieux [...] En ce temps-là le monde regorgeait de tout ; les gens se multipliaient, le monde mugissait comme un taureau sauvage et le grand dieu fut réveillé par la clameur. Enlil entendit la*

¹¹² La Bible - extrait de la Génèse (Chapitre 7), Noé sauvé du Déluge, Trinitarian Bible Society, traduction de Louis

Segond.

¹¹³ Des études scientifiques ont tenté d'apporter la preuve d'un tel scénario.

¹¹⁴ La Bible, op. cit., évangile selon Saint Mathieu, chapitre 24, versets 3 à 8.

clameur et il dit aux dieux assemblés : - Le vacarme de l'humanité est intolérable, et la confusion est telle qu'on ne peut plus dormir. Ainsi les dieux furent-ils d'accord pour exterminer l'humanité ». La mer comme les cieux, éléments de l'environnement de l'homme, sont déchaînés : « *Alors les dieux de l'abîme surgirent ; Nergal retira les digues des eaux inférieures, Ninurta, le seigneur de la guerre, jeta à bas les barrages, et les sept juges de l'enfer, les Annunaki, élevèrent leurs torches, éclairant la terre de leur flamme livide* ». Ici, l'événement dramatique est présenté comme un « mystère, un secret des dieux », une sorte de révélation. Le texte provoque une tension dramatique dans la description d'un espace qui s'assombrit effroyablement et devient violent, pour mieux changer le cours des choses. « *Un cri de désespoir monta au ciel quand le dieu de l'orage changea la lumière du jour en obscurité, quand il mit la terre en miettes comme une simple coupe. Tout un jour la tempête fit rage, augmentant encore en furie ; elle fondait sur le peuple, comme les marées de la bataille ; un homme ne pouvait pas voir son frère, et du ciel on ne voyait pas les hommes* ». Après l'évocation de ce qui semble être assimilé à un séisme « mit la terre en miettes », tous les éléments se déchaînent et l'environnement devient hostile. La peur est partout : « *Même les dieux étaient terrifiés par l'inondation ; ils fuirent jusqu'au plus haut du ciel, le firmament d'Anu [...] Pendant six jours et six nuits les vents soufflèrent, le torrent, la tempête et l'inondation accablèrent le monde, la tempête et l'inondation firent rage ensemble comme des armées en bataille. Quand l'aube du septième jour se leva, l'orage qui venait du sud s'apaisa, la mer devint calme, l'inondation était apaisée ; je regardai la face du monde, et c'était le silence, toute l'humanité était changée en argile* »¹¹⁵. Nous notons le passage d'une situation de « rage, furie » à un « apaisement, calme, silence ». Le héros, Gilgamesh, initialement en quête d'immortalité, finit par abandonner cet espoir en acceptant sa condition de mortel. Cette prise de conscience l'aurait rendu plus raisonnable ; or cette morale est commune à d'autres récits comportant l'épisode du Déluge.

Les premiers historiens et poètes, déjà, faisaient état de cette inquiétude viscérale dans leurs récits, parce que l'impact d'une catastrophe sur une société traduit l'identité politique, culturelle et religieuse de celle-ci. L'« Odyssée » du poète grec Homère présente les tempêtes comme l'un des nombreux obstacles au retour d'Ulysse à Ithaque, sa patrie. Après avoir combattu pendant la guerre de Troie, Ulysse doit affronter plusieurs tempêtes, déclenchées par le roi des dieux Zeus et son frère Poséidon, dieu des tempêtes et des tremblements de terre. La tempête est vue tour à tour comme une punition ou une épreuve. Dans le chant V, Poséidon lève une tempête qui retarde Ulysse alors qu'il tente de rejoindre les Phéaciens pour retourner à Ithaque.

« Ce disant, il rallia les nuages, troubla la mer, trident en main ; des quatre coins de l'horizon il déchaîna les quatre vents, et couvrit de nuées la terre avec la mer ; du haut du ciel tomba la nuit. Notos, Euros, Zéphyre hurlant, Borée d'azur s'abattirent ensemble en soulevant d'énormes vagues »¹¹⁶.

Puis, au chant X, alors que lui et ses compagnons sont en chemin pour l'île d'Eole, l'un d'eux ouvre une gourde où étaient enfermés tous les vents, ce qui provoque une seconde tempête. Au chant XII, c'est Zeus qui punit l'équipage pour avoir péché en dévorant les troupeaux d'Hélios. La mer et le climat sont des éléments dont les personnages doivent se méfier en permanence. Il y a une notion de rapport au temps que le héros ne peut pas maîtriser. Il faut dire que dans l'Antiquité, ces catastrophes naturelles étaient souvent attribuées aux

¹¹⁵ BOTTERO (1992), L'épopée de Gilgamès : le grand homme qui ne voulait pas mourir, Gallimard, Paris, traduit de l'akkadien et présenté par Jean Bottero.

¹¹⁶ HOMÈRE (1999), L'Odyssée, Tome I, Chant V, Les Belles Lettres, Paris, pp.291-296, traduction de Victor Bérard.

dieux. C'est d'ailleurs une période où le rapport entre l'homme et la nature amène de nombreuses réflexions. Les variations du climat -inondations, pluies, sécheresses- suscitent ces interrogations. Ces manifestations divines ne se suffisent pas à elles-mêmes dans leur caractère destructeur, elles sont, en plus, considérées comme des signes annonciateurs.

Le poète Ovide dans le livre 1 des « *Métamorphoses* », inspirées des mythologies grecque et romaine, expose le déroulement d'un Déluge (« flots, onde ») qui recouvre toute la surface terrestre. La faiblesse des humains et des animaux provoque leur perte car tous perdent leurs moyens. Ils se débattent en vain, tentant de se raccrocher, mais sont inexorablement emportés et projetés dans un environnement qui n'est pas le leur.

« Le genre humain périra sous les eaux, qui, de toutes les parties du ciel, tomberont en torrents sur la terre [...] un horrible fracas se fait entendre, et des pluies impétueuses fondent du haut des cieux [...] Les moissons sont renversées, les espérances du laboureur détruites, et, dans un instant, périt le travail pénible de toute une année [...] Neptune lui-même frappe la terre de son trident; elle en est ébranlée, et les eaux s'échappent de ses antres profonds. Les fleuves franchissent leurs rivages, et se débordant dans les campagnes, ils entraînent, ensemble confondus, les arbres et les troupeaux, les hommes et les maisons, les temples et les dieux. Si quelque édifice résiste à la fureur des flots, les flots s'élèvent au-dessus de sa tête, et les plus hautes tours sont ensevelies dans des gouffres profonds. Déjà la terre ne se distinguait plus de l'océan : tout était mer, et la mer n'avait point de rivages. L'un cherche un asile sur un roc escarpé, l'autre se jette dans un esquif, et promène la rame où naguère il avait conduit la charrue : celui-ci navigue sur les moissons, ou sur des toits submergés; celui-là trouve des poissons sur le faite des ormeaux; un autre jette l'ancre qui s'arrête dans une prairie. Les barques flottent sur les coteaux qui portaient la vigne : le phoque pesant se repose sur les monts où paissait la chèvre légère. Les Néréides s'étonnent de voir, sous les ondes, des bois, des villes et des palais. Les dauphins habitent les forêts, ébranlent le tronc des chênes, et bondissent sur leurs cimes. Le loup, négligeant sa proie, nage au milieu des brebis; le lion farouche et le tigre flottent sur l'onde : la force du sanglier, égale à la foudre, ne lui est d'aucun secours; les jambes agiles du cerf lui deviennent inutiles : l'oiseau errant cherche en vain la terre pour s'y reposer; ses ailes fatiguées ne peuvent plus le soutenir, il tombe dans les flots [...] La plus grande partie du genre humain avait péri dans l'onde, et la faim lente et cruelle dévora ceux que l'onde avait épargnés»¹¹⁷.

Ce passage tragique trouve son versant positif dans le renouveau exprimé par la renaissance de l'humanité avec Deucalion et Pyrrha¹¹⁸.

Un autre exemple se retrouve avec Enée, le héros de l'épopée « *L'Enéide* » de Virgile. Celui-ci subit, dans les chants I et V, les affres des tempêtes. C'est un texte assez proche de celui d'Ovide dans le sens où nous y retrouvons un épisode de Déluge similaire. Les raisons de celui-ci sont liées aux défauts des Hommes. Presque tous périssent, hormis les bons. Ces derniers permettront le repeuplement de la Terre. Les animaux ne sont pas épargnés,

¹¹⁷ OVIDE (1965), *Les Métamorphoses, Tome I, Les Belles Lettres, Paris, établi et traduit par Georges Lafaye.*

¹¹⁸ Dans la mythologie grecque, Deucalion est l'époux de Pyrrha. Ils sont parmi les seuls survivants du Déluge.

ce sont les mêmes que ceux cités dans le texte d'Ovide. Le parallèle entre la furie de la catastrophe et le silence pesant qui lui succède est toujours présent.

« Il vint un jour aux oreilles de Zeus que les hommes étaient devenus tout à fait corrompus et commettaient beaucoup de crimes [...] Les eaux envahirent les villages et les villes, recouvrant les champs, les buissons et les arbres. Bientôt, le niveau atteignit les toits et même le sommet des tours. Les gens essayaient de se sauver en nageant mais la pluie les assommait. Quelques-uns parvinrent à gagner le sommet des montagnes, mais bientôt l'eau les submergea, entraînant leurs corps dans les profondeurs infinies de la mer nouvelle. Ceux qui montèrent dans des barques et des bateaux pour essayer de sauver leur vie firent naufrage sur les anciennes montagnes transformées en récifs [...] Les cerfs, les loups et les sangliers luttèrent en vain contre les vagues et les forêts étaient peuplées de dauphins. La terre devint une mer immense. Même les oiseaux, épuisés par leur vol, finissaient par tomber dans l'eau faute de pouvoir se percher. Celui qui ne fut pas englouti par les vagues, mourut de faim »¹¹⁹.

La mythologie permet de donner un sens aux catastrophes alors que les phénomènes naturels sont encore mystérieux pour l'humanité. Toutefois, nous le verrons, ce recours au mythe n'est pas propre aux temps anciens puisque le discours des journalistes contemporains en est parfois empreint. Le mythe, nous venons de le voir, offre un cadre précis aux événements catastrophiques : il en donne les raisons, le déroulement, les conséquences et propose la vision d'un monde nouveau. Il en ressort un aspect positif, une réflexion qui est en totale opposition avec la violence décrite auparavant. Voyons à présent comment la catastrophe est représentée dans la littérature et dans les arts à l'époque moderne.

2.3 Représentations esthétiques de la catastrophe dans les arts

2.3.1 Un thème littéraire et artistique

Dans bon nombre d'œuvres littéraires, comme « La Tempête » de William Shakespeare¹²⁰, les personnages permettent de mettre en avant les valeurs humaines, à travers les actions positives qu'ils mènent dans les situations de catastrophes ou à travers les bons sentiments qu'ils expriment. « *Dom Juan, Télémaque, Robinson : les tempêtes qui agitent les scènes théâtrales et les espaces romanesques du siècle apparaissent comme autant de moments cruciaux dans la formation morale du héros en proie au trouble des passions, mettant en valeur la prégnance du motif littéraire de la tempête dans l'imaginaire classique. S'offrant comme un terrain d'expérience, cet espace du plus grand désordre et de la perte totale des repères répond pourtant à une exigence d'ordre qui dépasse parfois l'entendement des hommes amenés à l'affronter* »¹²¹. Dès le premier acte de l'œuvre de Shakespeare, une tempête « mêlée de tonnerre et d'éclairs »¹²² fait rage. Par vengeance, le personnage Prospero entend déclencher une tempête : « *Esprit, as-tu exécuté en tous points la tempête*

¹¹⁹ VIRGILE (2007), *L'Eneïde*, éditions Slatkine, Genève, 317p, traduction de Marc Chouet.

¹²⁰ SHAKESPEARE (2000), *La Tempête*, Flammarion, Paris, traduction de Pierre Leyris.

¹²¹ CLERC (2007), « Tempêtes libertines et naufrages spirituels » in *L'événement climatique et ses représentations (XVIIe-XIXe siècle)*. Histoire, littérature, musique et peinture, p.357

¹²² SHAKESPEARE (2000), op. cit., Acte I, scène I.

que je t'ai commandée ? ». Ariel lui répond : « Jusqu'au plus petit détail. J'ai abordé le vaisseau du roi, et tour à tour sur la proue, dans les flancs, sur le tillac, dans les cabines, partout j'ai allumé l'épouvante »¹²³. La catastrophe est donc encore liée à l'idée de punition et provoque la peur (« épouvante »).

Au fil des siècles, d'autres auteurs se passionnèrent également pour ces revers de la nature¹²⁴, dans une optique plus philosophique que pragmatique certes, mais en cherchant malgré tout à trouver un sens aux événements. L'un des exemples les plus connus que nous pourrions citer est celui de la réflexion de Voltaire sur le tremblement de terre de Lisbonne dont il fut témoin, dans un « Poème sur le désastre de Lisbonne » écrit en 1756, puis dans son œuvre « Candide » datant de 1759, publiée quatre ans après l'événement.

Le 1^{er} novembre 1755, un tremblement de terre secoua la ville, provoquant un tsunami et des incendies. Près de 60 000 personnes périrent. Les nombreuses catastrophes naturelles citées dans l'ouvrage « Candide » expriment ses réflexions après la destruction de la capitale portugaise. Après avoir survécu à une terrible tempête dans le chapitre quatrième, les personnages subissent les caprices de la terre :

« A peine ont-ils mis le pied dans la ville [de Lisbonne], [...] qu'ils sentent la terre trembler sous leurs pas ; la mer s'élève en bouillonnant dans le port, et brise les vaisseaux qui sont à l'ancre. Des tourbillons de flammes et de cendres couvrent les rues et les places publiques ; les maisons s'écroulent, les toits sont renversés sur les fondements, et les fondements se dispersent; trente mille habitants de tout âge et de tout sexe sont écrasés sous des ruines»¹²⁵.

Voltaire décrit cette scène d'horreur avec un esthétisme particulier en évoquant une mer bouillonnante et des « tourbillons de flammes et de cendres ». Cette forme de sublimation donne le sentiment qu'il a déjà pris un peu de recul face à une catastrophe qui l'a poussé à réfléchir. Plusieurs mois après le désastre, le philosophe remettait déjà en cause une vision du monde où tout n'était que bon. La nature pouvait être source de mal :

« Philosophes trompés qui criez : " Tout est bien"! Accourez, contemplez ces ruines affreuses, Ces débris, ces lambeaux, ces cendres malheureuses. Ces femmes, ces enfants, l'un sur l'autre entassés. Sous ces marbres rompus, ces membres dispersés ; Cent mille infortunés que la terre dévore ! Qui, sanglants, déchirés, et palpitants encore, Enterrés sous leurs toits, terminent sans secours Dans l'horreur des tourments leurs lamentables jours! [...] Lisbonne, qui n'est plus, eut-elle plus de vices Que Londres, que Paris, plongés dans les délices? Lisbonne est abîmée, et l'on danse à Paris. Tranquilles spectateurs, intrépides esprits, De vos frères mourants contemplant les naufrages, Vous recherchez en paix les causes des orages: Mais du sort ennemi quand vous sentez les coups, Devenus plus humains, vous pleurez comme nous.»¹²⁶

¹²³ SHAKESPEARE (2000), op. cit., Acte I, scène II.

¹²⁴ WALTER (2008), Catastrophes - Une histoire culturelle XVIe – XXIe siècle, Le Seuil, 384p.

¹²⁵ Extrait du chapitre 5: « Tempête, naufrage, tremblement de terre, et ce qui advint du docteur Pangloss, de Candide et de l'anabaptiste Jacques ». Voltaire, « Candide », (1759), présentation de Jacques Van den Heuvel, Éditions Gallimard, 1992, 165p.

¹²⁶ VOLTAIRE, Poème sur le désastre de Lisbonne, in GUISLAIN (2005), pp.231-232

Le désenchantement de Voltaire face aux conséquences humaines et matérielles des événements, exprime des réflexions très contemporaines mêlées à un sentiment d'injustice et d'incompréhension. Pourquoi Lisbonne subit-elle un tel sort et non Londres ou Paris ? L'auteur avance que, loin du tumulte, les voisins tentent de comprendre ce qu'il se passe et parle d'eux comme des êtres devenus « plus humains ». La notion de lien, de solidarité entre les villes et, par extension, entre les nations, se révèlent ainsi au moment de drames importants car le malheur peut frapper n'importe quand, n'importe où et n'importe qui. Cet événement fut un tournant majeur dans les courants de pensée¹²⁷.

2.3.2 Le Déluge en peinture

Les représentations artistiques du Déluge, nombreuses au fil des siècles, permettent de retrouver les éléments évoqués dans les textes anciens ainsi qu'une certaine « ambiance ». La diversité des mises en scènes fait écho à la variété des représentations médiatiques possibles et montre qu'un seul sujet peut être traité de manière bien différente selon la vision du médiateur et l'environnement dans lequel il s'inscrit. Pourtant, violence, chaos, peur et détresse sont des notions que nous retrouvons invariablement dans la peinture ou la littérature. De grands maîtres tels que Raphaël, Michel-Ange, Nicolas Poussin, Géricault ou encore Girodet font partie des artistes inspirés par le thème.

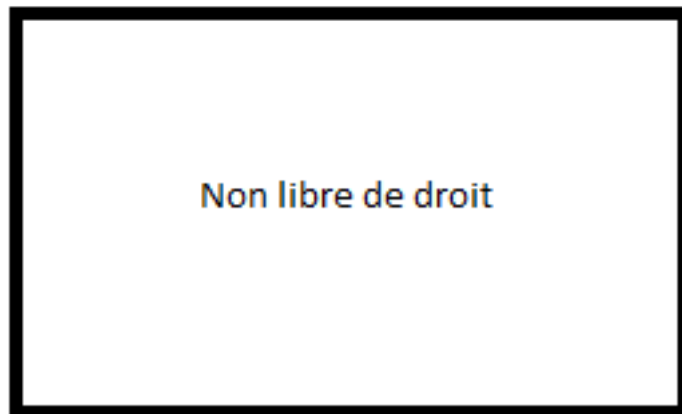


Figure 11 « Le Déluge Universel » Chapelle Sixtine (1508-1509) MICHEL-ANGE

En arrière-plan de la fresque de Michel-Ange¹²⁸, on aperçoit l'arche, où seules quelques personnes ont pu trouver refuge. Une autre embarcation flotte sur l'eau mais semble sur le point de chavirer. Ses occupants tentent de la maintenir à flot alors que d'autres nagent autour. Sur la terre ferme, quelques-uns se tiennent à un arbre, penché au-dessus de l'eau. De l'autre côté, certains sont assis sur un rocher. Deux attitudes sont observables : soit les individus se montrent solidaires et s'entraident, soit ils tentent de se sauver eux-mêmes et les rares biens qu'ils possèdent. Tous les âges et tous les sexes sont ici représentés, dans une nudité qui rappelle que le Déluge doit purifier la surface de la terre. Par ailleurs, un âne est présent sur le côté gauche de la scène, or cet animal est souvent présent dans le récit biblique. C'est en effet entre un âne et un bœuf que naît le Christ. L'âne symbolise l'humilité dont chacun des protagonistes devrait faire preuve. Les uns sont assis ou accroupis,

¹²⁷ Les philosophes Voltaire, Rousseau, Kant furent influencés par l'événement. D'autre part, les premières études scientifiques menées sur la catastrophe vont contribuer à poser les bases de la sismologie.

¹²⁸ Michel-Ange (1475-1564). Peintre, sculpteur, architecte et poète italien de la Renaissance.

les autres sont debout. L'environnement, lui, n'est pas très sombre, les éléments ne se déchaînent pas, bien que le mouvement des vêtements ou des cheveux semble transcrire la force du vent. La violence ne vient pas de la nature mais plus du comportement des êtres humains face à la catastrophe. La structure de ce tableau est binaire, comme coupée en deux depuis le coin gauche supérieur jusqu'au coin droit inférieur. Dans la première moitié, il y a de la couleur, tandis que la partie représentant de Déluge est blanche.

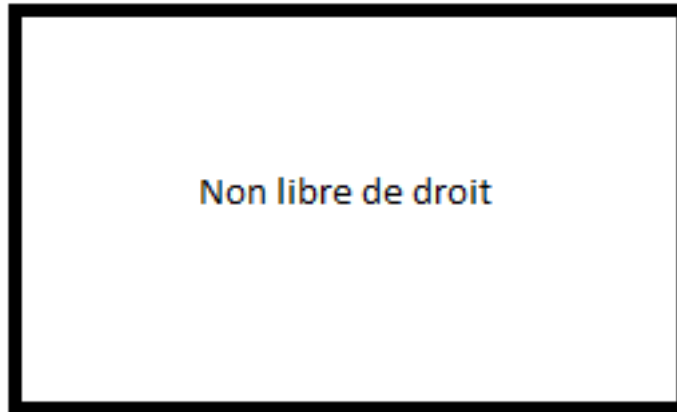


Figure 12 « L'hiver ou le déluge » (1660-1664) Nicolas Poussin

L'œuvre de Nicolas Poussin¹²⁹ envisage l'épisode du Déluge d'une manière un peu différente. Les personnages sont moins nombreux, comme si la surface de la terre était quasiment vidée. L'artiste a joué sur un jeu des couleurs : à gauche, le décor est très sombre tandis qu'à droite, celui-ci est un peu plus clair. Cela semble traduire le fait que le rocher constitue un refuge, aussi éphémère soit-il. La femme s'efforce de passer l'enfant à l'homme. Certains personnages nagent et tentent de joindre ce côté de la scène. Ici aussi, apparaît un animal présent dans la Bible, à savoir le serpent. Celui-ci symbolise à la fois la vie, la mort mais également le chaos. Il est présent dans l'épisode entre Adam et Eve en tant qu'élément de tentation, où il est à l'origine de la chute de l'homme. La dimension tragique vient du fait que ce serpent paraît se diriger vers l'eau, comme dans un dernier acte de désespoir.

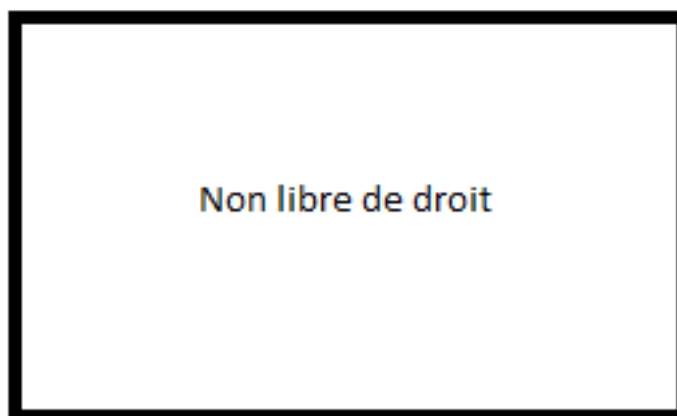


Figure 13 « Scène de déluge » Théodore GERICAULT

¹²⁹ Nicolas POUSSIN (1595-1665). Peintre français appartenant au mouvement du classicisme.

Le décor peint par Géricault¹³⁰ est extrêmement sombre. Le ciel gronde et semble peser lourd. La structure horizontale du tableau accentue cette lourdeur du ciel. D'autre part, il y a un contraste entre cette structure horizontale et la structure verticale de la lumière céleste. L'eau occupe une part conséquente de l'espace car seuls quelques rochers sont visibles dans cette scène. Quelques êtres humains s'accrochent à un rocher mais l'aspect pathétique de leur sort est supplanté par cet environnement angoissant et violent. Ils sont faibles face à la nature. Sur le côté gauche de l'œuvre, une barque est en train de couler. À droite, un homme s'agrippe à un cheval dont seule la tête sort de l'eau. Dans la Bible, les chevaux apparaissent à plusieurs reprises, notamment dans l'épisode des quatre cavaliers de l'Apocalypse. Chacun a une couleur différente et est monté par un cavalier qui annonce la fin du monde.

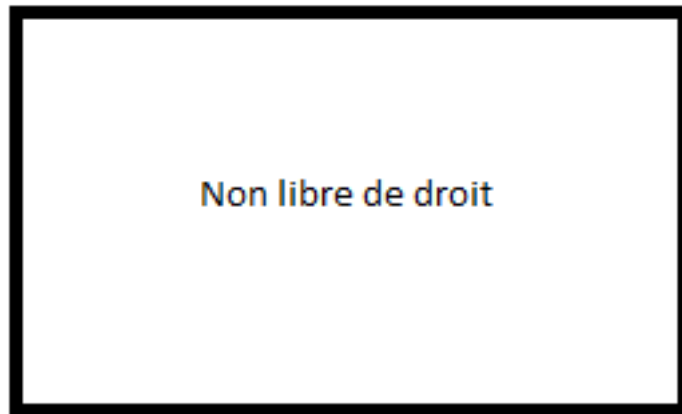


Figure 14 « Une Scène de déluge » (1806) Anne-Louis Girodet

Le tableau de Girodet¹³¹ présente six personnages : un homme, un vieillard, une femme et deux enfants ainsi qu'une femme qui semble morte (en bas à gauche). L'accent est mis sur eux plutôt que sur leur environnement. L'homme, agrippé à un arbre, tente de retenir la femme par un bras. Parallèlement, il porte le vieillard sur son dos. Ses yeux presque exorbités expriment l'horreur de la scène. Le vieil homme tient une bourse dans sa main gauche. Les deux enfants tentent de s'accrocher à la femme : l'un d'eux attrape ses cheveux, l'autre est accroché à son sein. Les regards sont remplis de terreur car la mort semble inévitable. Le mouvement des corps entraîne leur chute, l'arbre ne semble pas assez solide pour les sauver. Le tracé des rochers est très anguleux, presque violent et dangereux. Des vagues sombres apparaissent en arrière-plan. La structure de l'image est en diagonale. Seuls le ciel et le coup de tonnerre, aux couleurs plus vives, se détachent du reste d'une image sombre.

Toutes ces œuvres ont fait l'objet d'une exposition « *Visions du Déluge. De la Renaissance au XIX^{ème} siècle* » au musée Magnin de Dijon¹³². Organisée entre les mois d'octobre 2006 et de janvier 2007, cette exposition fut la première en France consacrée à ce thème universel. Images aux couleurs sombres, paysages aux tracés anguleux presque violents, expression d'une nature déchaînée, figure de l'arbre ou du rocher pour seul

¹³⁰ Théodore GERICAULT (1791-1824). Peintre français, figure de l'art romantique.

¹³¹ GIRODET (1767-1824). Peintre français issu du courant dit du néoclassicisme.

¹³² L'exposition fut organisée par la Réunion des Musées Nationaux (RMN), le musée Magnin de Dijon et le musée cantonal des Beaux-Arts de Lausanne. Elle a fait l'objet, par la suite, d'un catalogue.

point d'ancrage : c'est la représentation esthétique de la faiblesse de l'homme (sexes et générations confondus) face à la nature. Un homme apparaissant presque nu, souvent seul, tentant de se sauver ou d'aider son prochain. Dans chaque peinture peut se lire une forte dimension tragique, voire pathétique. L'atmosphère est pesante et l'expression des Hommes est teintée de peur et de détresse.

À l'inverse, l'homme peut être représenté par un personnage minuscule, comme dans la première des trente-six estampes du célèbre maître japonais Hokusai « *les 36 images du Fuji* » (1824-1829) et intitulée « La grande vague de Kanagawa ». Celle-ci saisit parfaitement la faiblesse des hommes face à une nature violente et toute puissante. La dimension de la vague y est bien plus importante que celle des deux bateaux, montrant par là même à quel point les hommes sont petits. La violence se traduit par la forme de l'écume qui évoque des griffes et par le contraste entre la taille des hommes et celle de la vague.

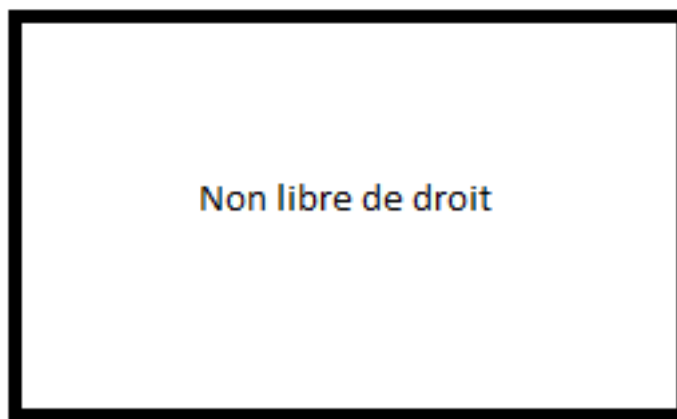


Figure 15 « Kanagawa – Oki Nami – Ura »¹³³ Katsushika Hokusai

2.3.3 La catastrophe en musique

La violence exprimée par la catastrophe est également présente en musique, où les notes, le chant et la mise en scène permettent à de nombreux opéras de représenter la catastrophe. Pierre Hartmann¹³⁴ a proposé un article consacré à la représentation du climat dans l'œuvre du compositeur Joseph Haydn¹³⁵. Vivaldi, aborde également le thème dans le concerto opus 8 numéro 5 intitulé « La tempesta di mare », ainsi que « Les quatre saisons » (éclairs et tonnerres du premier mouvement du *Printemps*, orage et grêle du dernier de l'été). D'autres compositeurs se sont inspirés du climat dans leurs compositions¹³⁶, comme Jean-Philippe Rameau dans trois de ses œuvres, à commencer par « Dardanus » en 1739. L'acte IV comprend le passage d'une tempête. Le personnage Anténor chante alors : « *Quel bruit,*

¹³³ « La grande vague du rivage de Kanagawa ».

¹³⁴ HARTMANN, « Du Sturm und Drang au classicisme : orages et tempêtes dans l'œuvre de Joseph Haydn », in **Climats, orages, tempêtes**. Violences de la nature et des passions dans l'histoire, la pensée, la littérature et les arts - XVIIe-XVIIIe siècles. Colloque international de Paris (18-21 janvier 2006)

¹³⁵ Haydn (terremoto final des *Sept paroles du Christ*; tempêtes hivernales dans *Les saisons*; dernier mouvement de la symphonie n° 8, Le Soir, intitulé *Tempesta*).

¹³⁶ C'est à la lecture d'un article paru en 2005 dans « L'Inoui » (n°1), revue de l'Institut de Recherche et Coordination acoustique/musique (IRCAM), que nous avons pu nous intéresser à ces quelques références musicales. <http://inouï.ircam.fr/>

quelle tempête horrible. Les flots s'élèvent jusqu'aux cieux. Du tonnerre vengeur j'entends la voix terrible, La nuit d'un voile épais environne ces lieux »¹³⁷. Vint-cinq ans plus tard, dans « Les Boréades », une autre tempête fait rage. Les éléments se déchaînent dans la scène 4 de l'acte III avec « orage, tonnerre et tremblement de terre »¹³⁸ et les malheurs se poursuivent dans l'acte IV :

Alphise et Abaris : « Borée en fureur rassemble tous les vents Dans ces climats. » Chœur avec Alphise et Abaris : « Quels feux ! Quels terribles éclats ! L'air s'embrase. La terre tremble, Elle s'écroule sous nos pas. »

Enfin, dans l'une de ses plus célèbres créations créée en 1735, « Les Indes galantes », tempête, éruption volcanique et orages se succèdent.

La symphonie numéro 6 de Beethoven composée entre 1805 et 1806, intitulée « Symphonie Pastorale », se veut une représentation du monde naturel et aborde des thématiques en lien avec la nature et les phénomènes naturels. Le quatrième des cinq mouvements « Gewitter – Sturm » (tonnerre – orage) est une scène d'orage en pleine campagne. Dans l'un de ses drames, Richard Wagner, instaure une ambiance lourde. Le prélude de « La Walkyrie »¹³⁹ voit, en effet, arriver un orage en pleine forêt. Dans le « Vaisseau fantôme »¹⁴⁰, l'acte I met en scène un ouragan. L'acte I du « Otello »¹⁴¹ de Verdi, inspiré de l'œuvre de Shakespeare débute avec une tempête et un tonnerre monstres : la mer apparaît déchaînée.

« Ombres ! Foudres ! Flammes ! L'ouragan soulève les lames ! L'onde tremble ! Et l'air gronde ! La tempête abat l'écueil ! [...] Impétueux, lamentables, tous les vents Déchaînés, combattent implacables. »

A la fin de son « Rigoletto » (acte I, scène 7)¹⁴², un meurtre est couvert par le son fracassant d'un coup de tonnerre. La foudre et les orages diminuent après que Gilda ait été frappée à mort par Sparafucile.

2.3.4 Catastrophes, fiction et catharsis

Les « œuvres de fiction » ont donc pris possession de ce thème très tôt. En 2005, un ouvrage ainsi qu'une exposition mettaient en lumière cette tendance à la scénarisation. « *Récits et représentation des catastrophes depuis l'Antiquité* »¹⁴³, publié sous la direction de René Favier et Anne-Marie Granet-Abisset est le résultat d'un colloque international tenu par des chercheurs du Laboratoire de Recherches Historiques Rhône-Alpes (LARHRA). Une variété de catastrophes de toutes les époques sont étudiées dans le discours et les représentations qu'elles ont suscitées. La première partie « l'événement médiatisé » montre comment les médias érigent la catastrophe en événement. La seconde partie « La

¹³⁷ LECLERC DE LA BRUERE (1983), Acte IV.

¹³⁸ DE CAHUSAC (1982), p.44

¹³⁹ PARIS (2002), p.1072

¹⁴⁰ Ibid, p.781

¹⁴¹ Ibid, pp.667-668

¹⁴² Ibid, p.473

¹⁴³ FAVIER et GRANET-ABISSET (2005), *Récits et représentations des catastrophes depuis l'Antiquité*, Publications CNRS-MSH Alpes, Grenoble, 408p. Nous pourrions citer un autre colloque, tenu du 26 au 29 septembre 2007, au Musée de la civilisation, Québec et dont le titre était « Représenter la catastrophe à l'âge classique : dispositifs, figures et motifs ».

catastrophe instrumentalisée » propose une réflexion sur le rapport entre la catastrophe et les sphères politique et religieuse. La troisième partie « La scénarisation de la catastrophe » illustre la manière de mettre en scène la catastrophe selon le support.

« *Quelle catastrophe ! L'invention du désastre médiatique* »¹⁴⁴ est le titre d'une exposition, tenue à la bibliothèque municipale de Lyon, où l'instrumentalisation des catastrophes était également abordée. On y montrait comment les catastrophes nous apprenaient énormément sur l'homme, sur son lien avec son environnement et sur l'identité des sociétés. Peut-on parler de fonction cathartique telle qu'Aristote l'a conceptualisée dans « La Politique » ? Le terme « catharsis » désigne une purification des passions grâce à la représentation tragique. En assistant à la représentation d'une tragédie, on peut laisser s'exprimer ses peurs et ses fantasmes. Aujourd'hui, la psychanalyse a repris ce concept. La catharsis est devenue une méthode reposant sur l'effet thérapeutique engendré par l'extériorisation d'événements refoulés. Les représentations esthétiques littéraires, picturales, musicales ou filmiques ont-elle donc ce pouvoir ? Aristote parle de plaisir esthétique qui permettrait de supporter la vision des choses les plus difficiles justement parce qu'elles ne sont pas réelles, que nous n'en faisons pas l'expérience : « *nous prenons plaisir à contempler les images les plus exactes des choses dont la vue nous est pénible dans la réalité...* »¹⁴⁵. Seulement, Bernard Lamizet nous rappelle que « *la catastrophe [...] constitue une limite absolue du symbolique et de la représentation : c'est le réel tel qu'il s'impose à nous sans médiation, ni distance, ni répit* »¹⁴⁶. La représentation ne pourrait donc être réalisable qu'à travers la sublimation : une sublimation de la violence, une sublimation de l'horreur.

Conclusion

Ce chapitre nous a permis de définir l'origine et l'étymologie du terme « catastrophe » et de montrer qu'à l'origine, il avait un sens esthétique puisqu'il était employé dans le monde du théâtre pour désigner une tragédie. C'est par la suite, que le mot a été utilisé pour désigner des événements dont les conséquences sont graves pour les personnes et pour les institutions. La catastrophe est un thème inépuisable dont les multiples formes de représentations (littératures, sciences, musique, peinture) attestent de l'impact. Nous n'en avons proposé que quelques exemples dans ce second chapitre, envisagé sous le prisme de quelques sciences humaines et sociales, mais il en existe beaucoup d'autres. La place acquise dans les sciences et dans l'art s'observe également dans les médias. Le concept de catastrophe s'inscrit donc dans la représentation, esthétique et politique, et dans la médiation. Nous allons à présent nous pencher sur la couverture de TF1 à propos du tsunami du 26 décembre 2004. Il est question ici de la rhétorique du média à propos de l'événement.

Chapitre 3 La représentation du tsunami par TF1

¹⁴⁴ Exposition « Quelle Catastrophe ! L'invention du désastre médiatique ». Tenue du 20 janvier au 7 mai 2005 à l'Espace Patrimoine de la Bibliothèque de la Part-Dieu à Lyon.

¹⁴⁵ ARISTOTE (2005), *Poétique*, 1448b10, Gallimard, Paris, traduit par J. Hardy.

¹⁴⁶ LAMIZET (2006), pp.164-165.

Nous allons entamer ce chapitre avec une présentation de notre corpus d'analyse et une réflexion sur la notion d'événement, à l'aune de l'une des premières théories établies à propos de la valeur des événements : celle de la « Newsworthiness » de Galtung et Ruge. Nous poursuivrons par une analyse détaillée de notre corpus.

3.1 Corpus d'analyse

Cette partie de notre thèse propose notre analyse du corpus d'un média français, le journal télévisé de 20h de TF1, dans la représentation qu'il a donnée du tsunami en Asie du Sud-Est, du 26 décembre 2004 à la fin de l'année 2009. Les médias, au sens général, sont l'un des terrains de la structuration des différentes conceptions que les hommes ont sur eux-mêmes, sur leurs relations avec les autres et avec le monde. De fait, le discours produit sur la catastrophe ainsi que sa scénarisation, ont un sens particulier. Comme nous l'avons précisé en introduction, le choix de la chaîne TF1 s'est fait en raison de son identité, de son importance dans l'espace public en tant que premier média télévisuel national. La représentation de la catastrophe passe par l'élaboration d'une sémiotique propre qui porte sur son histoire, ses acteurs, son inter-événementialité, sa géographie et sa temporalité. Le tsunami est un événement dans la mesure où il modifie le fonctionnement d'une société. La catastrophe ne devient un événement qu'à partir du moment où elle se heurte à la sphère humaine et perturbe une société plus ou moins profondément. Pierre Nora¹⁴⁷ considère qu'il n'y a d'événement que dans la construction médiatique : « *Dans nos sociétés contemporaines, c'est par eux [les médias] et par eux seuls que l'événement nous frappe, et ne peut pas nous éviter* ». Il précise même que « *presse, radio, images n'agissent pas seulement comme des moyens dont les événements seraient relativement indépendants, mais comme la condition même de leur existence. Le fait qu'ils aient eu lieu ne les rend qu'historiques. Pour qu'il y ait événement, il faut qu'il soit connu* ». Cette dernière phrase nous semble tout à fait pertinente. Pour qu'il y ait événement il faut qu'il soit connu, dans un espace local d'abord, par les personnes touchées, puis, dans un espace international, que nous élargirons dans le cas du tsunami à un espace mondial, par l'ensemble des spectateurs. Il faut également, pour qu'il y ait événement, que celui-ci marque une rupture.

C'est cinq jours après le tsunami que les journalistes de TF1 parlent, pour la première fois, d'un événement : « *L'urgence est absolue et la réaction internationale, à la hauteur de l'événement* »¹⁴⁸. Dans le propos de la journaliste Sylvie Censi, la rupture temporelle est marquée par le terme « urgence » qui indique une sortie de la temporalité ordinaire et par l'idée que la « réaction internationale » prouve que l'événement est connu et reconnu comme tel. L'événement est d'ores et déjà évalué, mesuré par l'emploi du terme « hauteur ». Pendant les cinq jours où le tsunami n'est jamais explicitement associé à un événement, TF1 a pu entamer un travail sur le tsunami afin de sélectionner, de trier, d'organiser et de mettre en scène les informations à sa disposition. « À la hauteur », la journaliste Sylvie Censi semble convenir de l'idée selon laquelle, l'une des composantes de l'événement serait donc sa dimension, son impact et sa temporalité. Ces trois éléments participent également d'une violence à la fois réelle, symbolique et imaginaire du tsunami. Sa violence réelle se manifeste par la mort, les blessures et les destructions. Sa violence symbolique est celle de la nature sur l'homme qui instaure un rapport de domination inversé. Sa violence imaginaire

¹⁴⁷ NORA (1974), « Le retour de l'événement », in Le Goff J. & P. Nora (sous la dir. de), Faire de l'histoire, vol. I : Nouveaux problèmes, Gallimard, Paris, pp. 210- 229

¹⁴⁸ Extrait du sujet n°20 de Sylvie CENSI, diffusé le 31 décembre 2004.

se dessine dans les croyances, les peurs et les associations imaginaires que le tsunami suggère.

L'événement, ne se limite pas au tsunami, il consiste également dans son rapport à toutes les sphères de la société : politique, économique, culturelle, religieuse, historique, et elles sont toutes imbriquées. Nommer la catastrophe, la chiffrer, la comparer sont ainsi des points indispensables de la construction de l'événement. Dès le départ, TF1 semble avoir quelques informations en sa possession, avec des séries de chiffres, des références spatiales, mais elles demeurent assez floues. Même les toutes premières images du 26 décembre 2004 (avant la diffusion du premier reportage) se succèdent selon une chronologie : nous y voyons d'abord des personnes et des objets emportés par les eaux, puis des images d'autochtones et de touristes perdus parmi les habitations dévastées. Ensuite ce sont des personnes en train de porter une civière et le survol d'un hélicoptère qui viennent symboliser l'aide et la solidarité. Enfin, les images montrent une foule au bord de l'océan et des gens se lamentant.

« Les preuves administrées par le moyen du discours sont de trois espèces : les premières consistent dans le caractère de l'orateur ; les secondes, dans les dispositions où l'on met l'auditeur ; les troisièmes dans le discours même, parce qu'il démontre ou paraît démontrer »¹⁴⁹.

Pour Jean-François Tétu, cette rhétorique des médias se base d'abord sur un minimalisme du discours, « *forme rhétorique la plus proche de la stupeur suscitée par l'événement* »¹⁵⁰. Elle s'appuie ensuite sur le choix stratégique des mots, à travers l'hyperbole (« *raz de marée gigantesque* »¹⁵¹), les mots décrivant l'émotion en transparence, les mots suscitant l'émotion et les énoncés qui produisent de l'émotion. Les mots ont, par ailleurs, autant de poids que les images, surtout lorsqu'elles sont exclusives (c'est-à-dire qu'elles n'ont jamais été diffusées). Dans toutes les composantes de l'événement, l'étude du lexique révèle une diversification des termes et, en parallèle, la répétition de certains mots. Cela signifie à la fois que le média entend lui donner un sens mais également que celui-ci constitue une rupture : d'abord, parce que le phénomène est rare et, ensuite, parce que ses conséquences sont multiples et profondes.

De nombreuses thématiques sont ainsi abordées par la chaîne : les lieux touchés, les faits majeurs, les acteurs, la temporalité du tsunami, sont autant de composantes de l'événement. Cette représentation d'une catastrophe naturelle se donne à observer dans les images autant que dans les discours et propose, au fil de l'évolution des événements, la construction d'une vision collective qui renvoie directement aux constructions mythiques et imaginaires prédominantes dans la société à propos des catastrophes. Ce sont ces discours que nous entendons analyser pour mieux cerner les thèmes phares et les figures émergentes dans la couverture et la représentation du tsunami. Cette vision esquisse également l'identité politique, culturelle et idéologique de la chaîne. C'est le principe du « niveau métadiscursif » dont parle Andrea Semprini¹⁵² : le discours implicite que tout média tient sur lui-même. S'il est une loi de proximité, celle-ci n'est pas géographique mais plutôt identitaire et politique. La notion de niveau métadiscursif est issue de la notion de métalangage introduite en linguistique par Jakobson dans les *Essais de linguistique*

¹⁴⁹ ARISTOTE (1932), *Rhétorique I*, 1356a, *Les Belles Lettres*, p.76

¹⁵⁰ TETU (2004), p.17

¹⁵¹ Plateau avec Fabrice COLLARO, diffusé le 28 décembre 2004.

¹⁵² SEMPRINI (2007), p.143.

générale en 1963¹⁵³. Selon Jakobson, le langage peut avoir six fonctions : référentielle, poétique, expressive, conative, phatique et métalinguistique. Cette dernière permet à un émetteur de se focaliser sur le message transmis et donc d'offrir une forme d'analyse du discours. En parlant du tsunami (ou de tout autre sujet d'ailleurs), la chaîne TF1 parle aussi d'elle-même.

Au-delà de la couverture d'un événement, le média est un miroir de la société et de son identité. Ainsi que nous l'avons déjà suggéré, le tsunami n'existe que sous l'aspect d'un fait avant de devenir un véritable événement médiatique. Notre interrogation est donc de comprendre pourquoi ce phénomène suscite assez d'intérêt pour devenir un événement. Les sciences de l'information et de la communication se sont largement penchées sur le sujet et en 1965, a été élaboré le modèle de Johan Galtung et Mari Holmboe Ruge intitulé *Newsworthiness* (et que nous traduirons par « valeur en tant qu'information »). Ce terme apparaît dans l'article « *The structure of foreign news* », paru dans le « *Journal of Peace Research* »¹⁵⁴. Le point de départ des deux chercheurs est ce qu'ils nomment une chaîne de communication des informations que voici :

Les deux chercheurs se focalisent, dans cet article, sur la première moitié de ce qu'ils nomment la chaîne de communication, c'est-à-dire la partie concernant la production de l'information) et posent la question suivante : comment des événements survenant à l'étranger deviennent-ils des informations ? (« *how do events become news ?* »)¹⁵⁵. Selon nous, cette question pourrait également se poser en sens inverse : comment l'information transforme le fait en événement ? Le modèle de Galtung et Ruge établit douze facteurs à partir desquels un fait est considéré comme « intéressant » par les médias au point de devenir une information, ces points pouvant se cumuler et renforcer l'importance accordée à l'événement. Une information peut, au contraire, ne satisfaire aucune ou peu des catégories. Enfin, les facteurs peuvent se compléter, c'est à dire que si l'un des facteurs est présent, il est moins indispensable qu'un autre le soit. Pour appuyer leur thèse, les deux chercheurs ont étudié la couverture des crises du Congo et de Cuba en 1960 et celle de Chypre en 1964, à partir de quatre journaux norvégiens. Ces événements leur sont apparus comme pertinents car : 1) ils ont lieu dans des pays n'appartenant pas aux élites du nord-ouest mais que des puissances de cette zone y sont impliquées. En effet, selon eux, les conflits mondiaux se développent depuis des conflits locaux et inversement. 2) ces conflits sont suffisamment similaires pour que le schéma d'analyse soit le même. Voici les douze facteurs établis¹⁵⁶ :

F1 : la fréquence. « *Par fréquence d'un événement nous entendons la durée nécessaire pour qu'un événement se dévoile et acquière une signification* ». (« *By frequency of an event we refer to the time-span needed for the event to unfold itself and acquire meaning* »)¹⁵⁷. Dans le cas du tsunami, en tant que catastrophe naturelle,

¹⁵³ JAKOBSON (1963), *Essais de linguistique générale*, Paris, Editions de Minuit, 260p.

¹⁵⁴ GALTUNG, RUGE (1965), "The Structure of Foreign News. The Presentation of the Congo, Cuba and Cyprus Crises in Four Norwegian Newspapers", in *Journal of Peace Research*, vol. 2, pp. 64-91. Ce journal bimensuel, créé en 1964, publie des articles dans le champ des relations internationales, des études sur la paix, la résolution des conflits et la sécurité internationale. <http://jpr.sagepub.com/>

¹⁵⁵ Ibid. p.65

¹⁵⁶ Dans leur étude, Galtung et Ruge utilisent la métaphore d'un signal radio. Le monde est vu comme un plateau où se trouvent des stations de radios qui émettent leur signal en continu (il se passe toujours quelque chose dans le monde) et à leur propre longueur d'onde. Tant que l'on ne s'arrête pas sur une station pour l'écouter pendant un temps, les signaux émis provoquent une cacophonie qui n'a pas de sens. Il s'agit donc de sélectionner une station car on ne peut pas tout écouter.

le déroulement de l'événement est très rapide, contrairement à une crise politique, par exemple, qui peut mettre du temps à prendre de l'ampleur. Ce facteur implique une forme de choix, de découpage d'un événement selon un temps court et non selon le temps long. Mais les pratiques actuelles ont tendance à diffuser les informations au moment où elles parviennent pour ensuite prendre du recul et essayer de leur donner un sens.

- **F2 : le seuil.** « *Il y a un seuil que l'événement devra franchir avant que l'on n'en rende compte* » (« *There is a threshold the event will have to pass before it will be recorded at all* »)¹⁵⁸. En somme, plus l'événement est important et significatif, plus il a de chances d'être couvert.
- **F3 : la non-ambiguïté.** « *Moins il est ambigu et plus l'événement sera remarqué* ». (« *The less the ambiguity the more the event will be noticed* »)¹⁵⁹. Dans le cas du tsunami, on sait immédiatement de quoi il s'agit : une catastrophe naturelle. Il n'y a pas d'ambiguïté possible. Dans le cas d'un événement politique, cela peut-être plus compliqué. Selon nous, cette non-ambiguïté repose donc autant sur la nature de l'événement que sur la capacité du journaliste à présenter l'événement comme quelque chose de non-ambigu.
- **F4 : être significatif.** « *Le lecteur de l'événement portera une attention particulière à ce qui est familier, ce qui est culturellement proche, et ce qui est culturellement éloigné sera plus facilement occulté et ne sera pas remarqué* ». (« *The event-scanner will pay particular attention to the familiar, to the culturally similar, and the culturally distant will be passed by more easily and not be noticed* »)¹⁶⁰. Selon nous, c'est plutôt l'inverse : c'est le média qui, dans son approche, permet de définir la proximité du média.
- **F5 : la consonance.** « *Une personne prédit que quelque chose va arriver et cela crée une matrice intellectuelle permettant une réception facile et un enregistrement de l'événement si celui-ci a finalement lieu. Ou bien la personne souhaite que l'événement ait lieu et la matrice est encore plus préparée [...]* ». (« *A person predicts that something will happen and this creates a mental matrix for easy reception and registration of the event if it does finally take place. Or he wants it to happen and the matrix is even more prepared [...]* »)¹⁶¹. Ce point impliquerait que les spectateurs ou les lecteurs aient tous un même horizon d'attente, ce qui paraît impossible.
- **F6 : le caractère inattendu.** « *Les événements doivent être inattendus ou rares, ou de préférence les deux, pour devenir de bonnes informations* ». (« *Events have to be unexpected or rare, or preferably both, to become good news* »)¹⁶². Les facteurs F5 et F6 sont quelque peu contradictoires puisque le premier évoque une forme d'attente de la part du spectateur alors que le second parle de surprise. D'autre part, les facteurs F4 et F6 peuvent aussi être contradictoires car c'est parfois justement le fait qu'un événement soit complètement étranger à une culture (et donc surprenant et inattendu) qui lui donne son intérêt.
- **F7 : la continuité.** « *Le canal [radio] a été ouvert et le reste partiellement pour justifier son ouverture au départ, en partie à cause d'une inertie dans le système et en partie parce que ce qui était inattendu est à présent devenu familier* ». (« *The channel has been opened and stays partly open to justify its being opened in the first place, partly because of inertia in the system and partly because what was unexpected has now also become familiar* »)¹⁶³. Une fois que l'événement est devenu une information, il devient plus familier et conservera de fait sa place. Encore une fois, cela dépend selon nous de la nature de l'événement et des conséquences qu'il

peut avoir. Toutefois, la concurrence entre informations tend à rendre cette idée de continuité un peu obsolète. L'on peut prendre l'exemple des médias américains qui ont couvert le tsunami et qui, six mois plus tard, se sont trouvés confrontés à une catastrophe nationale : l'ouragan Katrina.

- **F8 : la composition.** Elle définit « *La volonté de présenter un ensemble 'équilibré'* ». (« *The desire to present a 'balanced' whole* »)¹⁶⁴. Il y a une recherche d'équilibre dans la ligne éditoriale des médias qui influe sur l'intérêt accordé à certains événements. Le jour où le tsunami est survenu, aucun autre événement majeur n'aurait pu « diminuer » l'importance que TF1 lui a accordée. La situation aurait été certainement différente si le tsunami était survenu, par exemple, le même jour que les attentats du 11 septembre 2001.

Pour Galtung et Ruge, les quatre derniers facteurs sont liés à la culture d'un pays contrairement aux huit premiers. Le paramètre culturel n'entre pas en ligne de compte. Les quatre derniers facteurs, en revanche, peuvent être considérés comme importants dans les pays du Nord-ouest.

- **F9 : la référence à des nations d'élite.** « Plus un événement concerne des nations d'élite, plus il est probable qu'il fasse l'objet d'une information ». (« *The more the event concerns elite nations, the more probable that it will become a news item* »)¹⁶⁵. L'expression nation d'élite concerne en fait, pour Galtung et Ruge, la zone Nord-Ouest du monde. Dans le cas du tsunami, les zones affectées se trouvent dans la région Asie du Sud-Est et Afrique de l'est, considérées comme faisant partie des pays du Sud. Toutefois, de nombreuses victimes font partie de pays intégrés à la zone Nord.
- **F10 : la référence à des personnalités de l'élite.** « *Plus l'événement concerne des personnes de l'élite, plus il est probable qu'il fasse l'objet d'une information* ». (« *The more the event concerns elite people, the more probable that it will become a news item* »)¹⁶⁶. L'élite est entendue au sens de personnalité connue dans l'espace public, dont la position est élevée. Dans le cadre du tsunami par exemple, un proche du pilote de formule Michael Schumacher est mort dans la catastrophe. Celui-ci décide de faire un don : l'information est relayée par TF1 dans une brève le 5 janvier 2005. « Le pilote de formule 1 Michael Schumacher a promis un don de 10 millions de dollars aux victimes de ce cataclysme. L'un de ses gardes du corps et sa famille ont disparu dans la catastrophe ».
- **F11 : le caractère personnel.** « *Plus l'événement peut être personnalisé à travers l'action d'individus particuliers, plus il est probable qu'il fasse l'objet d'une information* ». (« *The more the event can be seen in personal terms, as due to the action of specific individuals, the more probable that it will become a news item* »)¹⁶⁷. Les histoires personnelles, la dimension singulière de l'événement, attirent l'attention. Nous verrons que dans la représentation du tsunami, les histoires d'individus singuliers sont particulièrement mises en avant.
- **F12 : le degré de négativité.** « Plus les conséquences de l'événement sont négatives, plus il est probable qu'il fasse l'objet d'une information ». (« *The more negative the event in its consequences, the more probable that it will become a news item* »)¹⁶⁸. Plus les conséquences sont graves, plus elles sont intéressantes. C'est important dans le cas du tsunami du 26 décembre 2004 dans la mesure où ses conséquences sont multiples et graves.

S'il on en revient au schéma de la chaîne de communication des informations de Galtung et Ruge, plus un événement satisfait l'un des critères, plus il a de chances d'être sélectionné. Une fois, sélectionné, le facteur auquel il correspond sera accentué, il y aura distorsion. L'étude de Galtung et Ruge, menée il y a plus de quarante ans, pose des conclusions pertinentes mais il y a quelques limites, et eux-mêmes l'admettent. Certains points, selon nous sont à repenser, en particulier à l'aune de notre thèse. Pour commencer, les chercheurs se sont basés sur des crises politiques pour établir leur thèse, tandis que notre sujet porte sur la couverture d'une catastrophe naturelle. D'autre part, ils ont travaillé à partir d'un corpus de journaux norvégiens, or aujourd'hui, contrairement à l'époque de l'étude, la télévision (sur laquelle nous travaillons) apparaît comme un média majeur. De nouveaux médias comme internet sont d'ailleurs apparus, avec une périodicité complètement différente. Ainsi, par exemple, nous pourrions dire que dans le cas d'un média audiovisuel, un facteur important à prendre en considération est le fait qu'il se base en grande partie sur l'image et sur la présence de correspondants sur place dans le cadre de duplex. La présence d'images est presque une condition sine qua non pour qu'un événement devienne l'objet d'une information. De plus, les médias audiovisuels ne fonctionnent pas de la même manière en France et aux Etats-Unis par exemple. De tels facteurs prédéfinis impliqueraient une forme d'uniformisation entre les pratiques médiatiques. Or ces pratiques sont différentes, notamment pour des raisons économiques et institutionnelles. Notre thèse montrera bien, par exemple, que dans le cas de la chaîne TF1, l'information sur le tsunami se fait selon un ethnocentrisme que l'on doit certainement retrouver dans l'information d'une chaîne américaine.

De fait, nous pourrions ajouter dans cette liste le facteur « nature de l'événement ». Selon nous, le fait même d'être une catastrophe (naturelle ou technologique) constitue un élément de poids pour être sélectionné par un média. De même qu'à côté des catastrophes, les guerres et les conflits, les scandales politiques constituent des événements dont la nature même suffit à leur donner une valeur. Dans le cas du tsunami, nous pouvons dire qu'il combine la plupart de ces facteurs, ce qui lui donne un degré de « valeur en tant qu'information » très élevé.

La construction du tsunami par TF1 aboutit à la naissance d'un espace public nouveau, composé de deux instances distinctes. C'est un espace public véritablement unique, propre à TF1 et au tsunami. C'est Habermas¹⁶⁹ qui développa la notion d'espace public dans un ouvrage publié au début des années 1960. Il la définit alors comme la sphère (salons, cafés), distincte de la sphère privée, qui s'est élaborée au sein de la société française à l'époque des Lumières. Selon lui, cette sphère est un espace de communication où se construisent des opinions politiques qui viennent contrer le pouvoir étatique. Ces opinions publiques acquièrent ensuite une « publicité » à travers les médias. De manière plus large, l'espace public est aujourd'hui également considéré comme un lieu symbolique où se formulent les discours de divers acteurs, politiques, intellectuels, religieux. C'est un lieu de débat. La représentation de l'événement est particulière à la fois parce que l'événement est unique et parce que TF1 a une identité propre. Le média propose une lecture des faits qui s'établit selon plusieurs axes et nous accompagne ainsi dans notre découverte d'un événement et dans la compréhension que nous en avons. Couvrir le tsunami, c'est couvrir avant tout l'après catastrophe, même si à travers sa mise en scène dans l'image et le discours, TF1 tente également de retracer l'histoire d'un événement depuis son commencement, nous permettant ainsi de nous représenter l'ensemble des

¹⁶⁹ HABERMAS (1978), L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise, Payot, Paris.

étapes successives de la tragédie et de lui donner un sens, le sens qu'elle lui donne. A travers les explications, la chronologie, les descriptions et la présentation des acteurs, la chaîne cherche à rendre le phénomène intelligible, lui donner du sens. Le rôle de TF1 n'est pas d'attendre l'événement, en l'occurrence le tsunami. Il ne peut pas le prévoir et ne parle donc que de l'après-catastrophe. La complexité du phénomène et les nombreuses conséquences qu'il implique font apparaître une variété de thématiques dans la composition de la représentation, notamment dans les thématiques dont nous avons parlé en première partie. D'après Bernard Lamizet, penser un fait c'est l'articuler autour de trois pôles: le réel, le symbolique et l'imaginaire, l'ensemble formant un complexe événementiel.

« L'événement réel est l'événement tel que je peux le percevoir, tel que j'en suis le témoin direct, l'acteur ou la victime [...] l'événement symbolique est, lui, inscrit dans une logique de représentation [...] l'imaginaire est le troisième mode d'existence de l'événement : c'est le champ des fantasmes et des peurs, des utopies et des rêves... »¹⁷⁰.

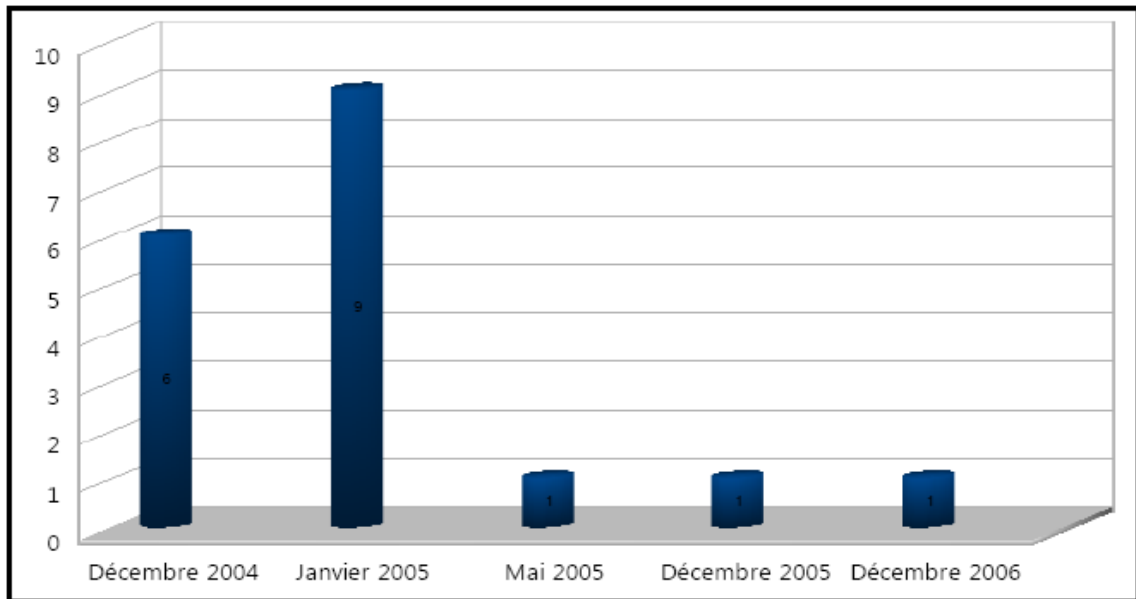
Dans l'élaboration de notre base de données à partir du corpus disponible, nous avons établi un certain nombre de thèmes abordés dans les sujets visionnés ou dans les brèves. Ces catégories restent assez généralistes : politique, économie, environnement.... Elles donnent à observer le sens pris par les discours au fil de la couverture par TF1. Dans notre analyse plus fine par la suite, nous pourrions indiquer des thématiques plus précises. La politique, par exemple, peut concerner la France ou un pays d'Asie du Sud-Est. De même un seul reportage peut balayer un ensemble de thématiques.

3.2 Sémiotique des Unes de TF1 sur le tsunami

Sur l'ensemble de la période étudiée, nous avons visionné quatre cent quarante trois sujets, répartis sur 85 journaux télévisés (soit 85 jours) et avons pu constater la discontinuité de l'intérêt porté par TF1 à la catastrophe ; celui-ci n'est pas continu dans le temps. Un ensemble d'observations nous ont permis de mesurer l'intérêt porté au tsunami et la visibilité qui lui est offerte par le média. Ce que nous qualifions de temporalité de la catastrophe, c'est l'évolution de son exposition aux médias au fil du temps. Cette temporalité se définit donc par la dramatisation. Avec le choc des premiers instants, le spectateur subit un flot immense d'informations. Puis avec le calme qui s'installe (par une décision du média, car sur place, la souffrance est toujours la même), c'est la couverture qui se fait moins importante.

Pendant combien de jours le tsunami fait-il la Une ? Au moins pendant les deux semaines suivant la catastrophe, à savoir en décembre 2004 et janvier 2005. Sur l'ensemble de notre corpus, période allant de décembre 2004 à fin 2009, nous avons recensé dix-huit Unes consacrées à la catastrophe avec, hormis les lancements des présentateurs, des sujets prenant toujours la forme d'un reportage. Il ne s'agit jamais de brève (que l'on appelle « OFF »), de duplex ou même d'interview. Or ces Unes sont révélatrices de l'engagement politique et idéologique de la chaîne dans sa volonté de donner un sens à l'information sur le tsunami. Ces dix-huit jours où le tsunami prend la tête de l'actualité de TF1, dont quinze sur une période d'un mois et six jours, sont présentés dans le graphique suivant :

¹⁷⁰ LAMIZET (2006), pp.31-35



Graphique 1 Nombre de « Unes » consacrées par TF1 au tsunami entre 2004 et 2009

Source : auteur

Plus que sur une chronologie (et des moments clefs), les Unes de TF1 introduisent des thèmes phares. L'analyse de ces dix-huit Unes nous a permis d'établir sept rubriques, spécifiques par le discours, les images et la mise en scène :

- la dimension esthétique et la mise en scène de la représentation,
- la dimension politique de la solidarité,
- la dimension opérationnelle de l'action,
- la dimension institutionnelle et les rituels,
- l'expression de l'empathie et la dimension singulière,
- la dimension scientifique de l'information,
- l'interévènementialité.

3.2.1 Dimension esthétique et mise en scène de la représentation

Placer la catastrophe en Une confère une dimension esthétique particulière à l'événement. Cette dimension esthétique s'appuie sur la mise en scène de la représentation, le langage (un lexique et un style particuliers). Il s'agit d'une forme de médiation esthétique de TF1 qui institue le média comme acteur de l'espace public. La Une exprime l'engagement de TF1, sa volonté de coller à l'actualité et d'offrir au spectateur des outils de compréhension, de réflexion et d'interprétation de l'événement. En l'occurrence, il s'agit d'inscrire un phénomène naturel comme le tsunami dans le champ de la réflexion politique par le biais de questionnements portant sur la géopolitique, les relations Nord-Sud, la solidarité et la diplomatie : autant de thèmes constitutifs des Unes de TF1. Ces questionnements rendent la catastrophe intelligible et offrent au spectateur les moyens de développer sa propre pensée politique.

Tout commence le dimanche 26 décembre 2004, jour même du désastre, avec le lancement de la présentatrice Claire Chazal. Elle contextualise l'événement en précisant la nature, les zones touchées, le nombre de morts, de disparus et de français présents sur les lieux ainsi que les premières initiatives prises par les pays occidentaux. Le débit

de parole est relativement rapide comme le défilé des images, renforçant ainsi l'effet de dramatisation. La présentatrice évoque la présence de touristes français sur les lieux, ce qui semble offrir à la chaîne un premier axe de couverture : la focalisation sur le sort des Français. Cette entrée en matière est suivie d'un sujet de 2 minutes 20 secondes du journaliste Nicolas Escoulan et traitant du séisme qui a généré le tsunami. Celui-ci fait un tour d'horizon des principaux pays touchés, à savoir le Sri Lanka, L'Inde, l'Indonésie et la Thaïlande, tout en décrivant scientifiquement le phénomène survenu. Ici, c'est un second axe de couverture dans lequel s'engage la chaîne : la focalisation sur quatre pays. C'est l'événement le plus important de ce jour là. En témoignent, d'une part, les premiers mots de Claire Chazal : « *Principal titre de l'actualité de ce dimanche: le séisme en Asie du Sud-Est, un tremblement de terre de 8,9 sur l'échelle de Richter qui a provoqué de nombreux raz de marée, une catastrophe sans précédent depuis quarante ans qui a fait selon un bilan encore provisoire et qui s'alourdit d'heure en heure, plus de 10 000 morts* » ainsi, d'autre part, que la quantité et la nature des autres sujets du JT¹⁷¹. Cette mise en avant par le média précise donc bien son envie de favoriser la couverture du tsunami, véritable événement du jour. Le caractère inattendu, presque inimaginable, de l'événement s'exprime dans l'une des premières phrases du journaliste : « *Ces images d'océans déchaînés comme ici au Sri Lanka, tous les habitants, tous les touristes qui séjournaient autour du golfe du Bengale les ont vécues ce matin lorsque la terre a tremblé au large de Sumatra en Indonésie* »¹⁷². A travers ce propos, le journaliste semble vouloir prouver au spectateur que ces images ne sont pas issues d'une fiction mais qu'elles montrent bien un événement réel, dont les victimes (« habitants, touristes ») ont pu faire l'expérience (« vécues »), alors que le spectateur est mis à distance justement par ces images. Les premiers bilans sont également donnés (« [...] *les bilans sont sans cesse revus à la hausse. Plusieurs milliers de morts ce soir* »)¹⁷³ mais ils vont évoluer puisque la limite temporelle s'arrête à « ce soir ».

Dès le lendemain, lundi 27 décembre 2004, le JT s'ouvre sur un lancement du présentateur Patrick Poivre d'Arvor (« *Déjà plus de 50 000 morts ou disparus en Asie du sud-est dans l'une des plus terribles catastrophes du siècle* ») faisant également un bilan sur le nombre de morts dans les pays les plus touchés et sur la mise en œuvre de l'aide internationale. Ces chiffres et cette mise en perspective historique ont un effet choc sur le spectateur qui comprend qu'un événement sans précédent se joue actuellement sous ses yeux. Ils permettent, en outre, de justifier la ligne éditoriale de la chaîne tout en signifiant sa volonté d'être à l'affût des informations concernant l'événement : « *Ce drame constituera bien sûr l'essentiel de ce journal* ». Les deux plans suivants (figures 16 et 17) sont diffusés au cours de la séquence d'ouverture du journal. Elles montrent une plage, des palmiers et quelques habitations complètement balayés par une vague impressionnante. L'ampleur de la vague est d'autant plus évidente et impressionnante que les plans sont filmés en plongée, probablement depuis le toit d'un bâtiment. On voit particulièrement bien la vague venir s'écraser contre les arbres et les habitations, puis pénétrer à l'intérieur des terres. Cette image est celle d'un envahissement de l'océan sur les terres avec un possible anéantissement des formes de vies. Elle renvoie directement aux représentations esthétiques de scènes de déluge.

¹⁷¹ Il s'agit de brèves et de reportages portant sur les élections présidentielles en Ukraine, les conditions météo en région Rhône-Alpes, les dégâts écologiques de la tempête de 1999 en France, les soldes à Londres ou encore le football. Le 26 décembre 2004, le journal télévisé propose 21 sujets au total, dont 11 sont consacrés au tsunami.

¹⁷² Sujet n°1 de Nicolas ESCOULAN, diffusé le 26 décembre 2004.

¹⁷³ Ibid.



Figure 16

19:59:02:15



Figure 17

19:59:10:89

Le « *récit de ces heures dramatiques* » est ensuite proposé à travers un sujet de 2 minutes 05 secondes du journaliste Pierre Grange, portant sur le même thème, avec en plus, quelques considérations sur les risques sanitaires. Dans le souci de donner un sens à l'événement et de décrire le tsunami, TF1 entend retracer son évolution temporelle. Le sujet

commence ainsi par une phrase nominale (« *Un mur d'eau salée* ») et l'absence de verbe semble inscrire l'événement dans une rupture temporelle, parce qu'une phrase sans verbe marque une rupture. D'autre part, la dimension imaginaire de l'événement commence tout juste à s'esquisser avec le réveil d'une peur collective liée au risque d'épidémies (« *Mais pour le moment, l'urgence ce sont les risques sanitaires. Il faut soigner les milliers de blessés et éviter la propagation des maladies contagieuses : l'hépatite A, le choléra, la typhoïde peuvent se transmettre par l'eau insalubre* »). Le journaliste évoque une liste de maladies, habituelles dans de telles circonstances, ce qui indique déjà une tentative de maîtrise de l'événement par la chaîne. Il s'agit de s'appuyer sur l'expérience pour appréhender l'événement selon des grilles de lecture. La dimension anxiogène de l'événement s'exprime à travers cette liste et à travers la notion d'urgence : pour le moment, on parle de « risques » mais ils pourraient devenir réels très rapidement (« propagation, transmettre »).

3.2.2 La dimension politique de la solidarité

Très rapidement, la dimension politique de la solidarité s'entrevoit dans les Unes de TF1. Le mardi 28 décembre 2004, le journal commence avec le lancement de Patrick Poivre d'Arvor à propos de l'aide internationale qui se mobilise, du nombre de morts, de disparus, de blessés et de déplacés. Le présentateur poursuit en décrivant le tsunami comme l'une des plus grandes catastrophes de notre ère : « *On va sans doute approcher les 10 000 morts ou disparus dans l'un des drames les plus épouvantables du 20ème siècle après le tsunami meurtrier de dimanche, l'aide internationale se met en place et les besoins sont immenses* ». Le bilan est sur le point, et c'est une quasi-certitude (« sans doute »), d'atteindre un palier. Cette évaluation de la catastrophe permet de justifier la mobilisation. Le recours au verbe «mettre en place » pour qualifier l'action des pays tiers suggère que celle-ci se fait progressivement. Il n'y a pas encore de focalisation sur un pays en particulier puisque le présentateur parle de l'« aide internationale » et donc n'évoque aucun rapport de domination d'un état sur un autre. Nous remarquons qu'une fois de plus, la construction lexicale a une valeur informative avant d'être interprétative. Il s'agit de résumer l'événement avant de s'engager dans une analyse. La construction syntaxique des lancements des présentateurs reflète ce sentiment de choc et de confusion lié à la soudaineté. En effet, beaucoup de ces phrases commencent par des adjectifs numéraux ou de valeur (« principal, 125 000 ») ou des adverbes de temps (« déjà, jamais »). Le tsunami constitue un tel bouleversement qu'il est encore difficile de mesurer, et même d'imaginer, toutes ses conséquences. De ce point de vue, TF1 se situe comme un média dont le but est de donner un sens à l'événement. Tous les moyens ont déjà été mis en place puisque Patrick Poivre d'Arvor parle au passé composé : « *Tous nos reporters se sont déployés dans la région pour témoigner* ». C'est son efficacité et l'ampleur de ses moyens humains et techniques que TF1 peut mettre en avant.

Un sujet d'1 minute 20 secondes du journaliste Anthony Dufour est ensuite proposé. Il analyse la situation à Phuket en Thaïlande, haut lieu du tourisme. Dès le troisième jour donc, une focalisation s'opère sur l'un des pays les plus touchés, une zone touristique prisée où de nombreux Français sont présents. La tension se traduit par le recours à une phrase nominale (« *Dans ce qu'il reste de l'hôtel Sofitel, aucun survivant* ») où l'opposition entre le verbe « rester » et l'adjectif « aucun » exprime la destruction et l'annihilation. Ici, le journaliste évoque la mobilisation de l'aide à travers plusieurs figures : celle des « *représentants du groupe ACCOR [qui] sont là, ils tentent de retrouver leurs disparus [...] tout comme l'équipe de l'hôtel qui essaie elle aussi de retrouver ses disparus, désespérément* » et celle de l'armée. La mobilisation se traduit par un verbe indiquant une mission assumée par une autorité : « chargés de ». A l'écran, on observe ces militaires au milieu des ruines de l'hôtel. Sur le plan suivant, l'un des hommes se trouve visiblement à l'étage et la caméra le filme en

contre plongée. Cela lui confère une position de domination, comme s'il maîtrisait ou tentait de maîtriser les événements. Il est par ailleurs seul à l'écran, aucun civil ne semble être présent. L'hôtel paraît complètement désert, seule la mort semble planer.



Figure 18

20:01:22:69

Le lendemain, mercredi 29 décembre 2004, Patrick Poivre d'Arvor ouvre le journal avec un lancement faisant le bilan des morts, soulignant les inquiétudes quant au sort des touristes, notamment Français, en particulier avec les risques sanitaires, et faisant un point sur l'aide financière des pays et organisations internationales. A l'écran, le spectateur aperçoit les bâtiments de Médecins sans Frontières, des avions de la Lufthansa et de l'Australian Air Force. En ce quatrième jour, le présentateur renforce le caractère incroyable de l'événement tout en soulignant le rôle de la chaîne qui est celui du décryptage et du commentaire: « *Jamais nous ne pensions avoir à vous commenter un jour une catastrophe aussi effroyable* ». C'est au média de donner un sens à l'événement, en particulier lorsque celui-ci est aussi brutal. D'autre part, le présentateur souligne le rôle de la chaîne qui est de transmettre des informations, en anticipant sur le déroulement du journal : « *Nous vous donnerons le maximum de coordonnées et d'actions d'aide* » .

Vient ensuite, un reportage du journaliste Michel Izard d'une durée de 2 minutes, portant sur des vidéos d'amateurs tournées à Banda Aceh en Indonésie, à Phuket en Thaïlande et à Gallé au Sri Lanka. Nous sommes à nouveau concentrés sur trois des quatre zones les plus touchées. Ces images font vivre au spectateur les instants précis du passage des vagues (« *8h27 dimanche matin* ») en mettant en avant les victimes, acteurs de l'événement (« *la famille attend ses invités pour une fête* »). Le journaliste est donc là, en tant que professionnel, pour recadrer les images d'amateurs : il donne ainsi plusieurs repères, temporels, spatiaux, identitaires. Ces images produisent un effet de personnalisation, favorisé par le rappel du fait que ces images ne sont pas professionnelles

(« *caméscope, caméra, caméraman amateur* »). Si ces images offrent une vision inédite du passage du tsunami (« *saisi sur le vif* »), le rôle de TF1 est cependant clairement réaffirmé.

Le jeudi 30 décembre 2004, Patrick Poivre d'Arvor lance le journal avec une série de chiffres, en parcourant les principales zones frappées. Des images de paysages dévastés appuient son propos. Il expose la situation des touristes français et les dispositions prises par le gouvernement français (« *Jean-Pierre Raffarin double le chiffre de l'aide française* »). Ses premiers mots soulignent l'importance que prennent les estimations au fil des jours : « *125 000 morts désormais, toujours une estimation provisoire car le chiffre des victimes du raz de marée de dimanche ne cesse d'augmenter* ». Le rôle de la chaîne est une fois de plus exprimé à travers deux phrases. Tout d'abord lorsque le présentateur explique que « *Des témoignages bouleversants et des images impressionnantes n'ont cessé d'affluer, aujourd'hui* ». Cela implique un travail de sélection et d'interprétation de la part de la chaîne à qui l'on a fait parvenir ces sources, justement parce qu'il s'agit d'un média. Ensuite, lorsqu'il explique que les équipes de la chaîne font tout ce qui est en leur pouvoir pour aller chercher l'information, même dans les lieux les plus reculés : « *La situation est plus critique dans les archipels d'Andaman et de Nicobar, que nos équipes de reportage ont pu atteindre* ». Puis, un reportage du journaliste Fabrice Collaro, d'une durée de 1 minute 25 secondes, traite du même type de sujet que celui de la veille : le moment où le tsunami envahit Phuket en Thaïlande, à travers des images d'amateurs. Ces deux jours consécutifs, les vidéos d'amateurs ont été mises au premier plan, soulignant une volonté de montrer, par des images, un phénomène dont l'ampleur serait difficilement appréhendable à travers le simple discours. Fabrice Collaro, lui aussi, entame son propos avec un adverbe (« *voici comment dimanche matin* ») qui confère une certaine proximité temporelle, comme si l'événement venait de se produire. Le propos du journaliste porte sur la description, au présent, des faits visibles à l'image qui engendre une forme d'émotion, comme lorsque les victimes « *incrédules* » sont emportées par la vague. Tout se passe très vite comme le suggère les repères temporels (« *en quelques minutes, en une quinzaine de minutes, quelques minutes plus tard* »). Il n'hésite pas à guider le regard du spectateur pour le concentrer sur les scènes de panique, en essayant (« *semblent* ») de les décrypter : « *En bas à droite de l'écran, une femme appelle des proches qui semblent coincés sur une terrasse submergée par environ un mètre d'eau* ». Le propos joue également sur la temporalité en mettant en opposition le moment du drame, évoquant dans la première phrase (« *voici comment dimanche matin* ») et sa suite, évoquée dans la dernière phrase (« *et voici à présent* »).

Le vendredi 31 décembre 2004, c'est la présentatrice Laurence Ferrari qui ouvre le journal avec un lancement consacré au tsunami : « *Le dernier journal de cette année 2004 est toujours marqué par l'actualité dramatique en Asie du sud-est* ». La continuité de la couverture par TF1 est marquée par le terme « *toujours* ». L'événement est récent et son impact immense, de sorte que son empreinte sur le média est soulignée. Nous définissons ici l'empreinte comme l'impact produit par un événement sur la représentation qu'en donne un média et la trace unique qu'il laisse et qui le rend immédiatement identifiable. Cette empreinte implique une forme de durée, une inscription dans le temps long. Laurence Ferrari aborde les questions de l'aide humanitaire, du destin de certains Français et des conséquences du drame. Les premières images d'une cérémonie tenue en France, à Soissons, sont diffusées. En Asie du Sud-Est, l'urgence s'exprime par l'utilisation du verbe « *survivre* » aux menaces (« *famines, épidémies* ») que le tsunami a laissé derrière lui. Un reportage de la journaliste Anne-Claire Coudray, d'une durée de 1 minute 45 secondes, fait ensuite un point complet sur le tsunami. En ce dernier jour de l'année, c'est une sorte de bilan qui opère un zoom sur le Sri Lanka, l'Indonésie et la Thaïlande. Mais cinq jours après la catastrophe, la première phase de description de l'événement n'est pas encore

terminée : « *Pas un jour ne se passe sans que de nouvelles vidéos amateurs précisent un peu plus l'instant où tout a basculé, comme pour trouver une explication à cette catastrophe impensable* ». L'adjectif « nouvelles », le verbe « préciser » et l'adverbe « plus » soulignent le sentiment de progression dans cette quête (« trouver ») de sens (« explication ») face à un événement qui n'en a pas (« impensable »). Outre des images satellites montrant le débordement de l'océan sur les terres de l'île de Sumatra, les vidéos d'amateurs sont encore mises en avant : la phrase prononcée par le touriste anglais qui filme n'est même pas traduite : (« *Oh my god ! It is a good 15-20 feet tall. Easy ! Get in, get in, get in !* »)¹⁷⁴. Cette absence de traduction a, selon nous, deux sens : laissée en l'état, la phrase traduit la brutalité de l'événement et, d'autre part, elle signifie que, même sans comprendre le sens de chaque mot, le spectateur peut saisir ce qu'il se passe, il saisit avant tout que le touriste est impressionné et paniqué. D'ailleurs, l'urgence est bien présente selon la journaliste (« *on n'a plus le temps, on se dépêche, morgues improvisées* ») et elle ne facilite pas l'aide (« *entrepôts saturés, routes et ponts détruits, manque d'essence* »). Les images de désinfection des cadavres dans les rues et de cartons de vivres de l'UNICEF entreposés à Djakarta témoignent de cette confusion.

3.2.3 La dimension opérationnelle de l'action

Quatre Unes soulignent particulièrement la dimension opérationnelle de l'action, qui s'inscrit dans l'urgence et la mise en place d'une logistique. Le dimanche 2 janvier 2005, Laurence Ferrari focalise son discours sur l'action menée par la France et sur le nombre de victimes françaises. L'engagement paraît total avec l'énumération de chiffres, de décisions et d'objectifs : « [...] *envoie des renforts militaires sur place un porte-hélicoptères et une frégate. Cet après-midi 70 pompiers et secouristes de la protection civile ont quitté Marseille pour l'Indonésie. Dans un vol spécial 15 tonnes de matériel pour monter un hôpital de campagne dans la zone dévastée de Banda Aceh* ». Alors que des images de personnes faisant la queue pour de la nourriture défilent, la présentatrice évoque le mouvement depuis un point précis (« Marseille ») vers une zone stratégique (« Indonésie ») qui se trouve être la plus touchée. L'aide est à la fois logistique et médicale et elle est d'autant plus importante que les projections dans le futur sont plutôt alarmistes : « *Les prévisions les plus pessimistes se confirment ce soir* ». Par la suite, c'est un sujet d'1 minute 36 secondes de Nicolas Escoulan qui fait le bilan, une semaine après le choc (« *c'est arrivé il y a une semaine jour pour jour, quasiment heure pour heure* »), de la situation à Banda Aceh en Indonésie, le pays le plus touché. Nous dégageons ici deux remarques : tout d'abord, les répétitions de mots traduisent le sentiment d'incrédulité déjà observé auparavant, comme si il était encore difficile de croire qu'un tel événement ait pu survenir. Le journaliste répète ainsi quatre fois l'expression « une semaine après » qu'il place notamment en première et dernière phrases. Cette scansion du temps rapproche l'événement. C'est également une manière de souligner ce qui a, ou ce qui n'a pas, changé depuis le passage du tsunami. Pour le journaliste, une chose est sûre, la vie à Banda Aceh ne sera plus jamais la même puisqu'il parle au passé : « *Le cœur de Banda Aceh battait ici* ». Avec cette métaphore, il assimile une partie de la ville de Banda Aceh au corps humain pour montrer que la catastrophe a tué ce corps. Si le cœur est un organe essentiel à la vie, symboliquement, il est lié à l'émotion, aux sentiments. La catastrophe a donc profondément bouleversé la vie, mais elle continue. La recherche des victimes est un processus qui se poursuit dans le temps. L'adverbe « inlassablement » est là pour dire que les recherches durent dans le temps. A l'écran, on aperçoit des personnes face à des listes de noms « *placardées dans toute la ville* ». L'afflux de l'aide humanitaire, lui, est un aspect qui évolue. Les gens s'adaptent à la situation pour faire en sorte de l'améliorer :

¹⁷⁴ « On mon dieu ! Elle fait bien 4,50 voire 6 mètres de haut. Facile ! Rentrez, rentrez, rentrez ! »

un gros plan montre ainsi des mains qui quémangent, de l'eau, de la nourriture ou peut-être des vêtements.

Deux jours plus tard, le mardi 4 janvier 2005, le présentateur Patrick Poivre d'Arvor évoque le sort de la région de Banda Aceh en Indonésie où « l'aide internationale se concentre ». Il évoque ainsi les mesures prises (« *En Thaïlande, les autorités ont fixé un délai à la fin des opérations d'identification des corps, et les écoles ont tenté de se remettre en marche, comme en Inde d'ailleurs* ») et les difficultés rencontrées, comme à Banda Aceh par exemple (« *la sortie de piste d'un avion a fait perdre 15 heures aux secouristes* »). Le premier sujet de la soirée, un reportage d'1 minute 53 secondes de Nicolas Escoulan, Eric Aussaudon et Sébastien Renouil, porte sur les cérémonies religieuses à Sumatra en Indonésie. Ces cérémonies se déroulent parallèlement au travail de recherche, ce qui souligne le fait que l'espace de la catastrophe est caractérisé par des nombreuses situations différentes. Il y a donc une opposition, construite dans le récit du reportage : « *Autant de cortèges respectueux, à peine perturbés par les hélicoptères qui partent explorer de nouvelles régions isolées, comme Lhok Nga l'était, il y a deux jours à peine* ». L'opposition est spatiale, entre les cortèges ici et les « hélicoptères qui partent ». Elle est aussi temporelle : les cortèges peuvent se déplacer aujourd'hui à Lhok Nga mais « il y a deux jours à peine » cela n'était pas le cas, et beaucoup d'autres lieux (« régions isolées ») le sont encore. Le sujet¹⁷⁵ s'intéresse au cas de deux frères que le spectateur suit dans leur quête (ils recherchent leur sœur). Il peut les observer en pleine discussion alors qu'ils se trouvent dans sur les ruines de la maison de leur sœur : « *regarde, c'est la salle de bain là-bas et là la cuisine et puis au fond c'est sa chambre* ». Ils sont donc montrés contraints de tenter de retrouver la structure de la maison détruite. Chacun est ici dans une démarche d'aide, de sa propre famille ou d'inconnus. C'est la solidarité qui s'exprime doublement dans ce journal à travers la recherche des corps et la place de la religion (« *Un imam, vient d'expliquer à ces jeunes volontaires, les respect, que l'on doit aux défunts* »).

La solidarité prend effectivement de nombreuses formes comme en témoigne l'ouverture du journal, le lendemain, mercredi 5 janvier 2005. Patrick Poivre d'Arvor signale d'abord la survenue d'une réplique, plus faible (« *5,6 sur l'échelle de Richter* »), du séisme. Parallèlement à cette nouvelle alerte, le problème des enfants (« *trafics d'orphelins* ») devient de plus en plus préoccupant. La solidarité est collective en France et elle se transpose dans l'un des pays les plus touchés, la Thaïlande. Les images montrent le président français Jacques Chirac ainsi que des écoliers en plein recueillement. En effet, « *3 minutes de silence ont été respectées dans toute l'Europe, à midi* ». Puis un reportage d'1 minute 46 secondes de Patrick Fandio et Christophe Kenck, évoque les collectes de cadavres à Khao Lak en Thaïlande et la recherche de corps dans l'océan. Le reportage commence par les propos d'un militaire en hélicoptère (à bord duquel sont montés les journalistes de TF1), il ne s'adresse pas à la caméra mais à un collègue, ce qui donne au spectateur le sentiment d'observer la scène comme s'il était présent. Le basculement dans une seconde phase, qui est celle notamment de la recherche, se traduit avec l'utilisation de la préposition « depuis » : « *Depuis quatre jours, ils ont l'impression de survoler un cimetière* ». La situation évolue vers un taux de mortalité de plus en plus grand (« cimetière ») dont on nous permet d'apprécier l'étendue spatiale puisque nous « survol[ons] » l'océan bordant la Thaïlande. Cette phrase reflète la violence du tsunami. Ici, les journalistes soulignent l'action française en se concentrant sur les moyens déployés (« *équipement spécial* »), sur le déroulement de la mission, en insistant sur ses difficultés, sur la nécessité de rester concentré (« *attentif* ») et sur les résultats (« *Depuis dimanche, l'équipage a*

¹⁷⁵ Nous évoquerons ce sujet plus loin (chapitre 8).

réussi à ramener 45 corps sur terre »). Le caméraman filme donc l'océan depuis le ciel, en plongée, favorisant l'impression d'immensité de cet espace de recherche. Les corps paraissent minuscules, ce qui permet de saisir la difficulté de la tâche (une tâche vert fluo caractérise à l'image les corps flottant sur l'eau).

Le jeudi 6 janvier 2005, Patrick Poivre d'Arvor insiste sur l'urgence de la situation et sur l'une des décisions politiques prises en faveur de l'aide à l'échelle mondiale : « *La première réunion internationale pour aider les pays touchés s'est ouverte aujourd'hui à Djakarta* ». Le lieu de réunion est important puisqu'il s'agit de la capitale indonésienne, l'Indonésie étant le pays qui paie le plus lourd tribut. Les instances internationales se déplacent donc en Asie pour organiser l'aide. Le thème du premier sujet de la soirée indique qu'un événement politique particulier a lieu, avec un reportage d'une durée d'1 minute 41 secondes, sur la réunion exceptionnelle de l'ONU à Djakarta. Le journaliste Olivier Ravello précise l'importance de la logistique mise en place face à une zone immense à couvrir rapidement. La figure de Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU¹⁷⁶, est mise en avant et l'on souligne son souci d'action : « *Après une minute de silence, Kofi Annan est allé droit au but* ». C'est le rôle et la crédibilité des acteurs internationaux qui est en jeu ici, face aux acteurs locaux dans le besoin. Si la solidarité est psychologique elle doit aussi être politique et financière. L'adverbe « après » souligne l'immédiateté du passage du recueillement à l'action, tandis que l'expression « droit au but » souligne le caractère d'urgence de la situation. Le journaliste passe alors en revue les mesures prises par les pays présents, par ordre d'importance : « *L'Australie, est la plus généreuse, suivie de l'Allemagne, de l'Union Européenne, des États-Unis, et de la France* », « *Après avoir connu quelques problèmes de coordination avec les pays européens, les Américains, ont dissous la structure mise place avec le Japon et l'Australie, pour aider les victimes du raz de marée. Dorénavant, tous les pays travailleront, ensemble, sous la tutelle de l'ONU* ». Olivier Ravello souligne ici le fait que les États-Unis ont accepté de se rallier à un groupe mené par l'ONU et de ne plus mener une action en quelque sorte en « solo ».

Après douze jours consécutifs de Une (du 26 décembre 2004 au 6 janvier 2005), nous avons noté une rupture à partir du vendredi 7 janvier 2005, date à laquelle le premier sujet n'apparaît qu'en septième position, à 20h08. Il s'agit d'une brève de 37 secondes concernant le voyage de Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU, à Banda Aceh, en Indonésie. Venu la veille participer au sommet de Djakarta, Kofi Annan a pu constater les dégâts en personne et témoigner de l'ampleur de la catastrophe. Ce jour là, le journal est en partie marqué par deux accidents : celui d'un car scolaire dans le Tarn en France et celui d'un train à Bologne en Italie. La rupture se fait également dans l'orientation du journal. Le samedi 8 janvier 2005, le thème du tsunami apparaît à 20h10 en huitième position avec un reportage d'1 minute 28 secondes. Le journaliste Paul-Etienne Zahn y évoque la mobilisation d'urgentistes toulousains préparant leur départ pour le Sri Lanka. Dimanche 9 janvier 2005, c'est en septième position, à 20h07, que le premier sujet entre en scène. Le journaliste Sylvain Roland commente un document amateur d'1 minute 19 secondes sur l'arrivée de la vague à Banda Aceh en Indonésie. Lundi 10 janvier 2005, c'est à 20h05, en cinquième position que le premier sujet est diffusé. Il s'agit d'un reportage d'1 minute 34 secondes d'Anne-Claire Coudray, comportant des images d'amateurs filmées à Banda Aceh et diffusées par la télévision indonésienne. Ces images sont en fait les mêmes que celles qui ont été diffusées la veille. Seuls changent l'identité du journaliste et le commentaire. Toutefois, les propos sont relativement proches, voire identiques. Les deux sujets ont en commun des références spatio-temporelles : la date (« *dimanche 26 décembre* »), l'heure du séisme (« *à peine 8*

¹⁷⁶ Il occupe cette fonction de 1997 à 2007.

heures du matin »), le temps écoulé entre le tremblement de terre et le passage du tsunami (« 30 minutes »), le lieu (« Banda Aceh »). Les deux journalistes soulignent également les mêmes éléments visibles à l'écran : les gens qui courent et qui paniquent, la présence d'une camionnette bleue emportée par les flots (« le chauffeur de cette camionnette bleue pense avoir le temps de traverser »), la montée des eaux et le constat des dégâts après l'accalmie. La tension dramatique vient du fait que ces images sont filmées en hauteur et qu'elles permettent de constater de très près le niveau auquel l'eau est montée. Les maisons situées de l'autre côté de la rue sont en effet à moitié submergées. De plus, l'eau est quasiment invisible, seuls le tas d'objets traînés par les flots sont visibles : des voitures, des arbres, des morceaux de bois. Sur le deuxième plan (figure 20), on remarque à droite la présence d'un homme qui tente d'échapper à cette coulée. Le chauffeur du fameux camion bleu lui a visiblement moins de chance puisque son véhicule est emporté.



Figure 19

20:08:35:07



Figure 20

20:08:49:49



Figure 21

20:08:53:59

Si pendant ces quatre jours, le tsunami ne fait plus la Une du JT, nous pouvons remarquer que le thème apparaît toujours dans la première moitié de celui-ci. Il ne perd donc pas de son intérêt mais les sujets présentés n'offrent pas de réelle nouveauté. Ils s'inscrivent encore dans les sept thématiques que nous avons dégagées, en particulier la dimension politique de la solidarité, la dimension opérationnelle de l'action et l'expression de l'empathie.

À partir du mercredi 12 janvier 2005, d'autres événements occupent la Une et les Unes consacrées au tsunami s'éparpillent dans le temps. Le premier sujet n'apparaît qu'en onzième position à 20h11. Ce reportage de Cyril Auffret, d'une durée de 2 minutes 56 secondes, concerne l'opération américaine d'aide aux sinistrés situés à Banda Aceh. Il s'agit d'un long reportage qui suit les militaires dans leurs missions, en hélicoptère. Le journaliste témoigne de l'urgence dans laquelle les militaires travaillent pour aider le maximum de réfugiés. Ce sujet porte sur l'armée américaine, en tant qu'acteur de l'événement dont l'objectif est de résoudre la crise. Nous sommes plus de deux semaines après le passage du tsunami et après les premiers constats, la situation de confusion apparaît encore plus clairement. Il est donc temps de mettre en avant les solutions apportées, d'en montrer les modalités et les conséquences. S'il est difficile de montrer en images l'engagement financier des pays tiers, leur aide matérielle, elle, est plus palpable. Dans ce reportage, le journaliste fait un peu la démonstration des opérations militaires américaines. Au-delà de l'engagement humanitaire, le journaliste attribue à ces actions un autre sens, politique, liée à la position des états-Unis dans cette région du monde : « *Car la bataille est aussi politique* ». En terminant son sujet sur cette explication, il donne au spectateur un nouvel axe d'approche qui concentre l'attention sur le caractère « calculé » de l'intervention.

Le jeudi 13 janvier 2005, le journal s'ouvre sur un reportage d'1 minute 47 secondes de Michèle Fines, portant sur l'arrivée en Indonésie du porte-hélicoptères français « Jeanne D'Arc ». C'est donc un engagement de la part du gouvernement français qui est mis en lumière. La veille pourtant, le même type d'opération, menée par les États-Unis, n'avait pas fait la Une du journal. La première phrase est nominale : « *A bord du porte-hélicoptères Jeanne D'Arc, en plein milieu des eaux du golfe du Bengale* ». Il n'y a plus de référence temporelle. Elle concentre l'attention sur des informations spatiales : les lieux où se trouvent le journaliste (« à bord ») et le porte-hélicoptères. Elle indique par ailleurs la mise en œuvre de l'initiative prise par l'armée française en faveur des pays touchés, puisque le porte-hélicoptères est arrivé sur place. Le journaliste adopte une forme de familiarité en nommant, un peu plus loin, le porte-hélicoptères « la Jeanne ». Celle-ci est décrite en détails (« *4 tonnes et demi de médicaments. Des tentes, des groupes électrogènes, 80 000 litres d'eau. Et surtout, ces six hélicoptères : deux pumas, deux gazelles, deux alouettes* »). La citation des noms d'hélicoptères participe du sérieux que le média confère à l'armée française ; on peut supposer en effet que pour la majorité des spectateurs, ces noms ne renvoient à aucune caractéristique précise. Il faut connaître le jargon pour comprendre la différence entre un Puma, une Gazelle et une Alouette. L'apport concret de l'aide française est d'ailleurs confirmé par les propos d'un membre de la sécurité civile, le colonel Benkemoun. Par deux fois il répète l'expression « on va pouvoir », forme de projection dans un futur proche, montrant que l'arrivée du porte-hélicoptères va réellement changer les choses. Ce verbe « pouvoir » souligne également la puissance revendiquée par l'armée française. Ici, le « on » renvoie à l'ensemble de ses collègues, au nom desquels il s'exprime et institutionnalise l'acteur collectif que constitue l'armée.

Le lendemain vendredi 14 janvier, le premier sujet sur le tsunami arrive en deuxième position et porte également sur l'arrivée du porte-hélicoptères. Les propos du journaliste

confirment ceux de son confrère, énoncés la veille : « *Les militaires français l'attendaient avec impatience, la Jeanne est arrivée ce matin, au large de Banda Aceh. Depuis, l'opération française a pris une autre dimension* ». Il y a une forte dimension temporelle dans ces propos. Les termes « impatience, ce matin et depuis » introduisent l'idée d'un changement, d'une évolution effective avec l'arrivée de la logistique. Ces références temporelles installent également les acteurs de l'armée dans un effort incessant. D'autres marqueurs sont présents dans le discours : « *toute la journée, cette nuit, en fin d'après-midi, aujourd'hui, demain matin* ». Le samedi 15 janvier, l'arrivée du premier sujet ne se fait qu'en huitième position à 20h14. Il concerne toujours la logistique française et l'aide apportée par le porte-hélicoptères « Jeanne D'Arc », mais cette fois, il s'attache à ses effets sur la population. Durant ces trois jours où l'opération de la Jeanne D'Arc est évoquée dans le JT de TF1, les discours des trois journalistes ont un point commun : ils sont ancrés dans le présent, dans un temps court. Les discours donnent des informations mais ne s'aventurent pas dans de quelconques prévisions ou hypothèses quant au futur de l'engagement français.

3.2.4 Dimension institutionnelle et rituels

La particularité du lexique ici est qu'il évoque les commémorations, le recueillement, notamment dans une opposition avec la référence aux fêtes. Le samedi 1^{er} janvier 2005, Laurence Ferrari commence son journal en mettant en opposition deux temporalités, celle des fêtes de fin d'année et celle de la catastrophe : la fête évoque le bonheur, l'amusement, la convivialité, et la catastrophe véhicule une image négative de malheur, de souffrance. Le tsunami a surgi au lendemain de Noël et ses conséquences après le Nouvel An sont toujours aussi dramatiques. L'événement a donc complètement supplanté les festivités, qui ont plutôt été synonymes de « *recueillement et de solidarité* ». Elles ont pris un sens différent. L'opposition est également marquée par l'utilisation de la préposition « malgré » : « *malgré les feux d'artifice et la fête personne n'a oublié ceux qui ont tout perdu dimanche dernier* ». Ici, le propos de la journaliste permet de justifier indirectement la poursuite d'une couverture importante de l'événement par la chaîne puisque le pronom indéfini « personne » semble se situer à la fois dans le champ des spectateurs et celui des journalistes de TF1. Elle poursuit en annonçant l'aide organisée par les Nations Unies et par la France. Le premier sujet est un reportage de la journaliste Anne-Claire Coudray, d'une durée de 1 minute 30 secondes, sur les cérémonies d'hommage en Asie ainsi qu'en Suède, en Autriche, en France et à Chypre. La solidarité est présentée comme mondiale et elle s'illustre par des éléments propres à chaque pays, « *signe d'une souffrance planétaire* ». Il s'agit de fleurs blanches, de bougies et de prières en Thaïlande. À Stockholm en Suède, les gens se sont rassemblés dans un parc. En France, des foulards noirs ont été accrochés aux arbres des Champs-Élysées. Au lendemain du passage au Nouvel An, la journaliste montre que les fêtes étaient teintées d'une pensée forte pour les victimes et que la solidarité n'est pas seulement financière. Elle utilise tout un lexique du deuil et de la douleur (« *silence, souffrance, recueillement* ») pour souligner l'émotion engendrée par la catastrophe. Sa première phrase, nominale, traduit une suppression de la référence au temps (« *S'en remettre à Dieu* »). Ici, la Une commence à s'articuler autour d'un nouveau temps fort qui est celui de la résolution de la crise. Finalement, le tsunami met en avant une triple mondialisation : du climat, de la solidarité et de l'information. La mondialisation du climat implique qu'un phénomène local a des conséquences mondiales. Dans le cas du tsunami, l'ampleur est telle que la solidarité s'organise aux quatre coins du globe, notamment parce que les médias du monde entier proposent une représentation de l'événement.

À partir du jeudi 19 mai 2005, le Tsunami quitte les Unes du journal, laissant la place à d'autres événements, comme l'ouragan Katrina en août 2005 par exemple. Un retour au tsunami s'opère les lundi 26 décembre 2005 et mardi 26 décembre 2006, pour le premier et second anniversaires de la tragédie, avec d'une part un reportage de 2 minutes 04 secondes de Sylvie Pinatel et d'autre part un sujet d'1 minute 56 secondes de Christophe Pallée. Ces deux Unes portent évidemment sur les commémorations de la tragédie. Ce seront les dernières Unes consacrées au thème du tsunami. Elles sont particulières puisqu'elles participent à une forme de ritualisation de l'événement et de la mémoire.

3.2.5 Dimension singulière et structuration de l'empathie

La dimension singulière et la structuration de l'empathie sont caractérisées par l'importance accordée à l'émotion, à la solidarité mais également aux références à la mort et à la vie. Le lundi 3 janvier 2005, le présentateur Patrick Poivre d'Arvor insiste sur le nombre, en constante évolution, de morts et de réfugiés. Le chiffre des morts est précis (« 150 000 ») alors que celui des réfugiés est approximatif (« *des centaines de milliers*»). Cette approximation traduit une confusion faisant écho à la situation de ces sans-abris. Ils forment une masse. De nombreuses personnalités doivent intervenir au cours du journal ainsi qu'après celui-ci, dans le cadre d'une émission spéciale que le présentateur qualifie de « *page spéciale* ». Le terme de « page » renvoie à une temporalité précise, à un moment de l'histoire. Il renvoie à l'image du livre, dont les pages sont l'élément constituant. Ici, le tsunami est assimilé à une page de l'histoire. C'est un élément particulier, sortant de l'ordinaire que la chaîne décrypte et montre (« *vous le verrez dans ce journal* »). A l'occasion du tsunami, TF1 décide de modifier sa grille et de présenter une émission consacrée à la catastrophe. Le présentateur fait également un point sur l'aide financière et sur les critiques qui « auraient été » émises à l'encontre de certains gouvernements, notamment celui des Etats-Unis. L'emploi du conditionnel ici permet à la chaîne de ne pas trop s'avancer, sans pour autant expliquer qui émet ces critiques. Le premier sujet est un reportage d'1 minute 28 secondes d'Olivier Ravanello qui traite d'une vidéo amateur tournée par un touriste allemand pendant ses vacances (on entend ainsi un bébé pleurer). Les images rapportées sont inédites puisqu'elles filment l'arrivée des vagues. Sur l'un des plans, on aperçoit uniquement l'océan. À l'horizon, une sorte de grosse écume s'est formée mais il est difficile de se représenter la taille de la vague. Cela permet d'imaginer la surprise qu'a constituée le tsunami puisque les signes visibles ne sont pas vraiment alarmants. Une multitude d'émotions sont ici exprimées par le vidéaste qui est d'abord intrigué, apeuré (« *l'Allemand s'inquiète* »), puis choqué (« *sa voix s'étrangle dans un sanglot* ») mais qui continue malgré tout « *dans sa fuite* » de filmer.



Figure 22

20:00:36:00

À l'instar de Nicolas Escoulan la veille, Olivier Ravello observe l'événement avec recul tout en inscrivant son propos dans le présent comme pour remettre le spectateur au cœur de l'événement. La préposition « depuis » (« *Depuis de longues minutes déjà cette petite famille d'allemands filme l'horizon* ») indique le déroulement d'une action qui dure dans le temps. Ce sujet souligne la panique vécue par un couple de touristes en vacances à travers un lexique de la peur (« *angoissée, s'inquiète* »). Il y a un contraste entre les vacances qui représentent le calme, la détente, la paix, et la catastrophe qui apporte douleur et violence. Depuis quelques jours, les images d'amateurs prennent une place importante, non seulement parce qu'elles montrent des instants inédits mais surtout parce qu'elles confèrent à l'événement une forme d'intimité à laquelle le spectateur peut accéder.

Le mardi 11 janvier 2005, date à laquelle le tsunami revient à la Une, un reportage d'1 minute 18 secondes de Marine Jacquemin, traite de la mésaventure d'un jeune indonésien sauvé des eaux par un cargo. Le présentateur Patrick Poivre d'Arvor parle d'un « beau miracle » et d'une « histoire incroyable ». D'ailleurs, le lexique employé dans le cadre du reportage témoigne du caractère exceptionnel de ce récit. La journaliste parle du « héros » d'une « *belle histoire* » ce qui rappelle quelque peu l'univers de la fiction dans lequel le personnage central est très souvent qualifié de « héros ». Sa mésaventure (« périples »), telle qu'elle est présentée, contribue aussi à créer un cadre qui renvoie aux mythes du naufrage : « *Il n'a eu le que le temps de saisir une planche avant d'être entraîné en mer, au milieu de ceux qui étaient déjà morts. Hier soit 15 jours plus tard, quand ce cargo...l'a repéré sur son radeau, il avait dérivé d'environ 380 kilomètres de Sumatra vers la Malaisie* ». Les descriptions permettent pourtant de rendre les choses réelles. Deux références soulignent l'ampleur de l'événement ici : le nombre 15 et la distance de 380 kilomètres. C'est une manière de souligner le fait qu'il a survécu loin et longtemps. Le situer dans un espace où

il est entouré de cadavres permet d'opposer la mort et la lutte pour la vie. Un premier plan (figure 23) présente des objets emportés par les flots sombres. Le débit de l'eau est très rapide. On imagine alors que le jeune homme a été emporté par une coulée similaire. Un second plan nous situe en pleine nuit, dans un port. Quelques personnes sont devant un énorme cargo, probablement celui qui a ramené le jeune homme à terre.



Figure 23

20:01:07:08



Figure 24

20:01:10:67

Dans un autre plan (figure 25), on aperçoit des membres d'équipage ainsi que le jeune miraculé. C'est l'absence de casque sur sa tête qui permet de comprendre qu'il s'agit bien de lui.



Figure 25



Figure 26

20:01:36:58

Il est alors interviewé par de nombreux médias (il est entouré de micros et magnétophones). Il est encerclé, de sorte que l'on aperçoit uniquement son visage, pendant qu'il raconte sa mésaventure. Comme pour conférer un certain mystère, ce n'est qu'à la fin du reportage que l'on apprend l'identité de ce miraculé : « *Ari Afrisal 22 ans* ». Auparavant, seuls son visage et son regard sont observables. Ils permettent de constater la fatigue et le soulagement de ce jeune homme. Or ces expressions du visage illustrent, plus

généralement, la manière dont les victimes ont vécu l'événement. Par ailleurs, les détails précis sur ses conditions de survie permettent d'imaginer l'épreuve qu'il a traversée : « *Un jour sur une planche, trois jours sur un petit bateau de pêche et puis la chance, un radeau équipé d'une cabane, de trois litres d'eau et de lampes tempêtes [...] "J'ai tout fait pour survivre, pendant trois jours je n'ai rien mangé, les douze autres jours j'ai avalé des vieilles noix de coco qui flottaient sur la mer"* ». La dimension singulière de cette expérience permet, parallèlement, de souligner la tragédie vécue par l'ensemble des Indonésiens. En effet, la dernière phrase du sujet précise : « *Et pour l'instant, personne n'a osé lui dire que 105 262 indonésiens sont morts dans cette catastrophe et qu'environ 10 000 autres sont toujours portés disparus* ». Il y a un contraste entre la précision, à l'unité près, du chiffre (« 105 262 ») et le fait qu'il s'agit d'une conversation (« lui dire ») qui implique plutôt des approximations et des références à des grandes masses. Tout d'un coup, le spectateur prend conscience du caractère exceptionnel de cette situation, qui demeure un cas isolé, et de la masse d'individus qui, eux, n'ont pas eu cette chance.

Le dimanche 16 janvier, le tsunami fait à nouveau la Une avec un reportage de 2 minutes 18 secondes de la journaliste Bénédicte Delfaux, sur le sort des orphelins au Sri Lanka. C'est l'un des thèmes majeurs développés par TF1. Ici, la journaliste explique en quoi la solidarité communautaire est importante sur le plan psychologique, alors que des cérémonies commémoratives ont déjà lieu. Ce sont des civils qui sont suivis. Il s'agit de jeunes filles, elles-mêmes orphelines, qui ont pris le parti de soulager la souffrance des plus jeunes. Elles se disent aptes à comprendre ce qu'ils vivent parce qu'elles ont subi une épreuve similaire (« *Les orphelines savent quelles épreuves ces enfants sont en train de traverser, pour les avoir connues elles-mêmes* »). Cette information (« *Les parents de Sasikala ont été massacrés pendant la guerre civile* ») donne le sentiment qu'un pays comme le Sri Lanka est en proie à des difficultés depuis longtemps. La journaliste fait référence aux affrontements entre l'armée gouvernementale et les rebelles Tamouls. Une fois de plus, l'histoire politique du pays oriente la lecture de l'événement présent à travers la notion d'interévènementialité¹⁷⁷, c'est-à-dire la référence à d'autres événements qui permettent de mettre en lumière le tsunami, de lui donner un sens en l'inscrivant dans un continuum d'information. C'est de ce continuum que le tsunami tire sa signification. L'entraide entre compatriotes se traduit notamment par le partage de valeurs : « *Il démarre par une chanson que tous les enfants connaissent au Sri Lanka* ». La chanson est symbolique d'une culture commune.

Une nouvelle rupture se produit dès le lundi 17 janvier (où le premier sujet n'apparaît qu'à 20h22) et ce, pendant quatre mois jusqu'au jeudi 19 mai, avec un reportage d'1 minute 48 secondes de Nahida Nakad sur la polémique soulevée par la recherche des corps, notamment à Khao Lak en Thaïlande. L'hôtel Sofitel où se déroule l'action est symbolique puisqu'il s'agit du lieu où le plus grand nombre de touristes français ont perdu la vie. La fille d'une victime, Flore Titeux de la Brosse est interviewée. C'est la seconde fois qu'elle apparaît sur TF1. Le spectateur observe cette jeune femme en proie au doute qui pense que le corps de sa mère a peut-être été retrouvé. Son expérience personnelle permet de mettre en avant un problème important qui concerne de nombreuses familles dans le monde : le désengagement des responsables des structures touristiques dans le processus d'identification. Cinq mois après la catastrophe, les choses n'ont pas forcément évolué dans le bon sens. À cet effet, le reportage diffuse des images aériennes des dévastations provoquées par le tsunami, comme pour dire que les cinq derniers mois n'ont pas suffi à améliorer la situation.

¹⁷⁷ A ce sujet, voir notre point 3.2.7.

3.2.6 La dimension scientifique de l'information

La dimension scientifique de l'information s'élabore dans le discours de la Une à travers les explications sur le phénomène du tsunami. Il s'agit d'expliquer concrètement comment un tsunami se forme, se diffuse et quelles conséquences il produit. Il s'agit d'autre part, d'expliquer l'état des connaissances scientifiques sur le sujet et comment cet événement précis peut faire évoluer le champ du savoir. Nous avons vu dans le passage sur la dimension esthétique et la mise en scène de la représentation, par exemple, que le sujet de la Une du 26 décembre 2004 (un reportage de Nicolas Escoulan) s'intéresse au déroulement du tsunami. Cette dimension scientifique n'est pas très présente dans les Unes, contrairement aux autres thèmes. En revanche, elle est régulièrement présente dans le reste du corpus, nous le verrons.

3.2.7 La dimension d'interévènementialité

L'interévènementialité est un dernier point important qui ressort dans l'analyse des Unes. En effet, de nombreux points annexes, comme les questionnements sur la situation politique ou économique des pays touchés apparaissent. Cela indique la volonté de la chaîne de donner un sens au tsunami en l'insérant dans un contexte.

Toutes ces Unes sont assez révélatrices de l'approche de TF1 dans sa couverture de l'événement, dans la mesure où elles sont axées sur des points similaires : le type de catastrophe survenue, sa morbidité, son impact dans les quatre principaux pays touchés, l'action politique de la France, la situation des touristes français. D'un côté, les Unes se concentrent sur la description de l'événement. D'un autre côté, elles abordent la question de la résolution de la crise. Il y a donc une forme d'approche chronologique qui suit l'évolution de la situation. L'analyse de l'espace discursif de la chaîne indique que la représentation médiatique suit une logique spécifique où s'articulent dramatisation, politique et esthétique. Nous sommes véritablement dans une logique de dramatisation : dix-huit jours de Une entre décembre 2004 et décembre 2009, un débit de parole rapide de la part des journalistes, le recours à des phrases très longues ou à l'inverse très courtes, des phrases nominales, un lexique emphatique, l'utilisation massive du présent (ainsi que du passé composé et du futur). A propos d'une catastrophe aussi inattendue, tant par sa temporalité que par son ampleur, les thématiques mises en avant et le lexique employé transcrivent bien la surprise, le choc et le chaos. C'est un événement que le média doit appréhender au jour le jour. Avec des phrases d'entrée en matière qui vont droit au but, sans détour, TF1 semble composer avec l'urgence de l'événement. De nombreux adjectifs (« terrible, épouvantable, effroyable, dramatique, sans précédent ») mettent en avant la puissance du tsunami et l'horreur qu'il instaure. Ce sont des termes qui, dans l'imaginaire, sont associés à l'effroi, à l'inquiétude, à la terreur. Le thème de la mort est également souligné « morts, meurtrier, victimes ». Enfin des termes tels que « provisoire, s'alourdir, augmenter » expriment l'idée d'une évolution de la situation. Ils permettent également de mesurer l'étendue et le volume de l'événement. La situation est véritablement inédite, « depuis quarante ans, du siècle, jamais nous ne pensions ». Chacun a été surpris et cherche un sens à cette catastrophe : « *le 4ème plus important enregistré depuis un siècle* »¹⁷⁸.

Situer un sujet en début de journal donne une valeur particulière au reportage et donc à une thématique précise. Le journal télévisé expose ce qui lui paraît être le plus important à une date donnée en suggérant au spectateur le degré d'importance d'un sujet. Aucun événement, aussi grave soit-il ne peut occuper la Une du journal très longtemps, et encore

¹⁷⁸ Sujet n°14 de Fabrice COLLARO, diffusé le 27 décembre 2004.

moins de manière continue. Rappelons que dans les mois suivant le tsunami, d'autres faits et, parmi eux d'autres catastrophes, sont survenus dans le monde : l'enlèvement des journalistes italienne et française Giuliana Sgrena et Florence Aubenas en Irak, les 4 et 5 janvier 2005, l'ouragan Katrina aux États-Unis le 29 août 2005. Ces événements viennent balayer peu à peu le tsunami (notamment l'ouragan Katrina, autre forme de catastrophe naturelle qui touche, cette fois, un pays du « Nord ») et réduire la place accordée dans la ligne éditoriale de la chaîne. Sans surprise, lorsque plusieurs sujets sont consacrés au tsunami dans un même journal, ceux-ci sont regroupés en un même bloc et liés entre eux par le présentateur.

La place offerte au tsunami par TF1 illustre le principe de « dérive énonciative » développée par Patrick Charaudeau. Celui-ci avance que : « *Deux procédés discursifs transforment l'actualité événementielle en « suractualité » en produisant des effets déformants* »¹⁷⁹, une suractualité qui empêche au final de les appréhender de manière critique. Le premier procédé discursif est : « *Le procédé de focalisation qui consiste à amener un événement sur le devant de la scène (par les titres de journaux, l'annonce en début de journal télévisé ou du bulletin radiophonique)* »¹⁸⁰. Le second procédé discursif est : « *Le procédé de répétition qui consiste à passer une même information en boucle d'un bulletin d'information à l'autre, d'un journal télévisé à l'autre, d'un journal à l'autre et d'un jour à l'autre* »¹⁸¹. Focalisation et répétition (des thèmes abordés, des termes utilisés) sont deux aspects de la couverture de TF1 que nous avons dégagés dans notre analyse. Nous avons résumé, sous la forme d'un tableau présent en annexe 2, les thèmes (et les lieux) abordés par nos dix-huit Unes. La focalisation et la répétition du même type d'information apparaît plus clairement. Une observation, dont nous avons parlé plus tôt, se dégage nettement de ce tableau : TF1 met en œuvre une sémiotique de la crise fondée sur trois éléments : la confusion, la violence et l'urgence. Ce sont trois éléments communs à l'ensemble des reportages qui ont fait la Une. Cette sémiotique de la crise donne d'autant plus de sens à l'événement qu'elle est particulièrement « visible » dans les discours et que ces discours sont regroupés dans une période de trois semaines. Chaque Une s'inscrit donc dans un temps court qui est celui du présent immédiat mais également dans un temps long qui dessine un enlisement de la situation de crise. Seules deux Unes (les 6 et 13 janvier 2005) sont entièrement consacrées à des actions politiques ciblées (voir annexe 2).

3.3 Evolution de la place du tsunami entre 2004 et 2009

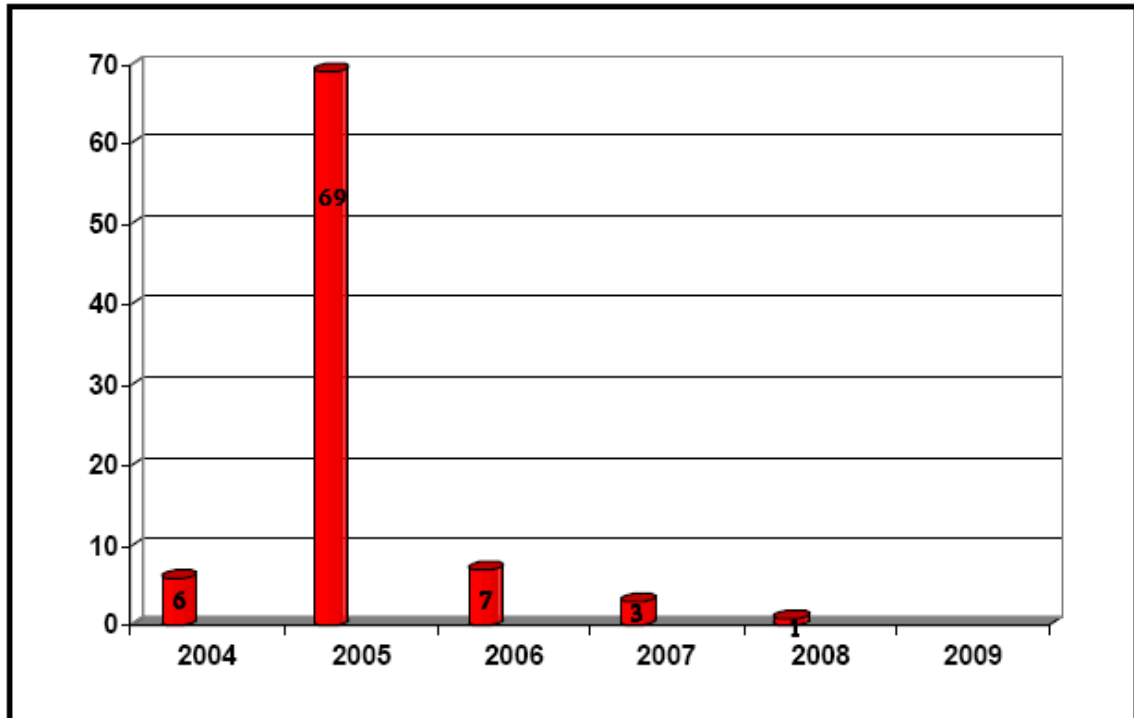
A partir des données récoltées nous avons pu établir une série de graphiques mesurant la visibilité accordée à la catastrophe sur la chaîne TF1. Le premier graphique propose une vision des cinq années suivant le tsunami, celles que nous avons pu inclure dans le temps imparti pour notre thèse. L'année 2005 est logiquement la plus riche puisqu'elle suit directement le tsunami survenu six jours avant la fin de l'année 2004 : nous avons comptabilisé 69 jours de médiatisation. D'après un article du périodique « Communication CB News », du 27 décembre au 5 janvier, l'événement aurait « trusté » en moyenne, 85% du temps d'antenne des JT de la chaîne, ce qui en fait l'événement le plus couvert depuis

¹⁷⁹ CHARAUDEAU (Patrick) (2006), « Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives », Semen, 22, Énonciation et responsabilité dans les médias, p.36. Également disponible en ligne. Mis en ligne le 1^{er} mai 2007. URL : <http://semen.revues.org/document2793.html>. Consulté le 17 avril 2009.

¹⁸⁰ Ibid.

¹⁸¹ Ibid.

les attentats du 11 septembre 2001. Le taux d'audience aurait été, par ailleurs, de 41,7% en moyenne¹⁸². La diminution de la couverture se fait sentir dès l'année 2006, avec sept jours d'exposition dont trois dans la période de réactivation mémorielle, au mois de décembre. Pour l'année 2007, nous comptons trois jours de couverture. Un jour de couverture est à dénombrer en 2008. Il n'y en a aucun pour l'année 2009, limite de notre corpus.



Graphique 2 Nombre de jours consacrés par an au tsunami

Source : auteur

Ce second graphique montre le volume d'information consacré au tsunami par TF1 dans les jours qui suivent la catastrophe, fin décembre 2004. Les six derniers jours de l'année sont presque exclusivement consacrés à cette actualité, comme en attestent les données présentées dans notre tableau 3. Nous avons calculé la part consacrée au tsunami dans les JT des six derniers jours de l'année 2004. Plusieurs remarques en ressortent : tout d'abord, ces JT sont relativement longs, avec une moyenne de 46 minutes environ. Le pic arrive le 30 décembre 2004, avec une durée de 53 minutes et 15 secondes. Le jour de la catastrophe, 26 décembre 2004, c'est plus de la moitié du JT qui est consacrée au tsunami. Les cinq jours suivants, c'est la quasi-totalité des JT qui porte sur le sujet. Le maximum est atteint le 29 décembre 2004 avec 97% du JT.

Tableau 3 Part consacrée par TF1 au tsunami dans les six premiers jours de couverture

¹⁸² ROY, SENEJOUX et SI AMMOUR (2005), « Médias : le public a suivi », Communication CB NEWS, n°818, p.9

Date du JT	Durée du JT (min)	Temps consacré au tsunami (min)	Part du tsunami dans le JT (%)
26 décembre 2004	43 :25 :00	25 :15 :00	58,20%
27 décembre 2004	43 :13 :00	36 :05 :00	83,60%
28 décembre 2004	48 :57 :00	41 :40 :00	85,20%
29 décembre 2004	44 :33 :00	43 :08 :00	97,20%
30 décembre 2004	53 :15 :00	51 :01 :00	96,00%
31 décembre 2004	48 :31 :00	44 :45 :00	92,00%

Source : auteur

Ainsi que le montre notre troisième graphique (p.131), présentant le détail de la couverture pour l'année 2005, le mois suivant la catastrophe, à savoir janvier, constitue la période la plus riche de l'année et du corpus : vingt-neuf jours de couverture sur trente. Seule la journée du 20 janvier n'est pas couverte, le tsunami laissant la place à des sujets tels que la cérémonie d'investiture de George W. Bush. Quelques semaines après la catastrophe, l'actualité est encore brûlante et le matraquage médiatique (sur TF1 et sur les autres chaînes) bat son plein. Nous considérons le début du mois de janvier comme l'un des premiers pics événementiels¹⁸³ (les pics sont des événements qui marquent un palier dans la chronologie du tsunami, soit qu'ils marquent une rupture dans le discours des, ou à propos, des acteurs) dans le sens où l'on constate un changement dans le discours de TF1 : *« C'est arrivé il y a une semaine. Jour pour jour. Quasiment heure pour heure »*¹⁸⁴. C'est un moment où l'espoir de retrouver des survivants devient quasiment nul, ce qui rend la catastrophe définitive. Ainsi par exemple, les journalistes Nicolas Escoulan et Guillaume Hennette commencent à parler d'un retour à la normale, d'un retour à la vie, en rupture avec la violence et le chaos précédents :

« Banda Aceh revient ainsi à la vie aujourd'hui...une semaine après »¹⁸⁵.
Laurence Ferrari : « Guillaume Hennette vous êtes en Thaïlande depuis sept jours, il y a un contraste énorme entre le drame qui s'est déroulé dimanche et la vie, qui reprend maintenant ses droits »¹⁸⁶.

A ce basculement dans l'ambiance générale (« contraste énorme ») s'ajoutent des décisions gouvernementales comme celle de la Thaïlande, que relate le journaliste Patrick Fandio lors d'un duplex, le lundi 3 janvier 2005 : *« Écoutez Patrick, plus personne ne croit à un miracle, plus personne n'ose imaginer qu'on puisse retrouver vivante la majorité des personnes portées disparues jusqu'ici. Et y'a un signe qui ne trompe pas, les autorités thaïlandaises n'y croient tellement plus qu'elles ont décidé de faire cesser les opérations de recherche de disparus et donc dans deux jours mercredi prochain, les 4000 personnes disparues officiellement recensées seront considérées comme décédées »*¹⁸⁷. D'après cette information, la Thaïlande déciderait de cesser les recherches dès le mercredi 5 janvier 2005, soit onze jours après la catastrophe. Ce jour-là justement, l'ouverture du journal annonce le changement de manière très claire : *« On vit en ce moment les toutes dernières heures qui*

¹⁸³ Eliséo VERON divise la médiatisation en trois phases : « la mise en place », le « sommet informatif » et les « discours de clôture ». VERON (1981), p.87

¹⁸⁴ Sujet n°1 de Nicolas ESCOULAN, diffusé le 2 janvier 2005.

¹⁸⁵ *Ibid.*

¹⁸⁶ *Lancement du sujet N°4, duplex avec Guillaume HENNETTE depuis Phuket en Thaïlande, diffusé le 2 janvier 2005.*

¹⁸⁷ Duplex depuis Phuket en Thaïlande avec Patrick FANDIO, le 3 janvier 2005.

pourraient être...permettre de retrouver d'éventuels rescapés de l'effroyable catastrophe du lendemain de Noël ».

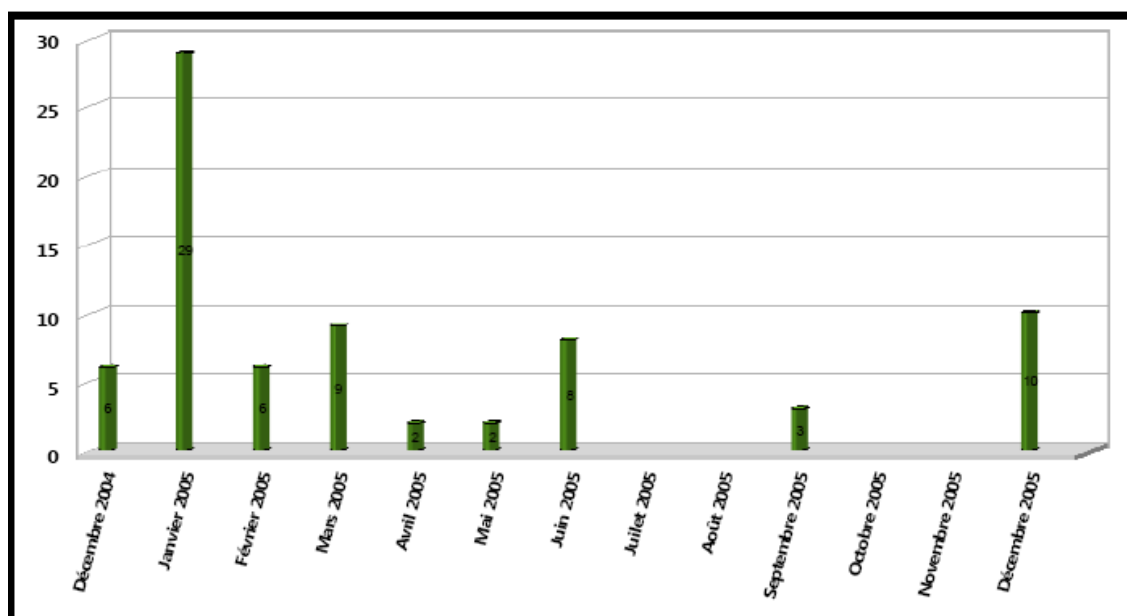
C'est également un moment où la question de la reconstruction devient prépondérante, ce qui engage à une réflexion concernant le futur plus ou moins proche. C'est un futur plutôt sombre selon le journaliste Guillaume Henette : *« On a la vie qui essaie de reprendre, on a la vie qui s'est...qui s'est arrêtée pour un grand nombre de français »*¹⁸⁸. Le retour à la vie passe également par la reprise de la vie scolaire pour les plus jeunes : *« Mais il faudra rapidement trouver une solution pour les reloger car la rentrée scolaire est prévue ici le 10 janvier et le chef d'établissement [à Matara, en Inde] a décidé que les cours devraient reprendre malgré tout »*¹⁸⁹. Ainsi, le mois de janvier 2005 est-il l'occasion d'aborder une nouvelle étape de la catastrophe après celle de l'urgence et il s'agit de la reconstruction, du retour à la vie. On constate une nette diminution de la couverture dès février 2005, soit deux mois après le tsunami, avec six jours de couverture. Il s'agit là véritablement d'un point de rupture dans la couverture avec le commencement du lent processus de l'oubli. On compte neuf jours de couverture en mars, *« 3 mois après le tsunami »*, en cette période où la situation est encore précaire *« la reconstruction s'avère difficile »*. Le mois d'avril 2005, *« Près de 4 mois après le raz de marée »*, s'impose comme une fracture puisqu'il ne compte que deux jours de couverture. Il en est de même pour le mois de mai. On constate une augmentation du volume d'information en juin avec huit jours de couverture. Il n'y a plus rien en juillet ni en août puis on observe une remontée avec trois jours en septembre. Dans la seconde partie de l'année, l'information sur le tsunami est visiblement plus clairsemée, comme en atteste une brève du 25 juin 2005 où il est dit que : *« Les familles des victimes françaises du tsunami ont été reçues ce matin par le ministre des affaires étrangères, elles ont affirmé se sentir un peu abandonnées et oubliées après l'excès médiatique de la catastrophe survenue il y a tout juste six mois »*¹⁹⁰. Plus rien en octobre et novembre et un retour « attendu » dès le mois de décembre, dix jours avant la date anniversaire. Comme dans un décompte fatidique, on observe une couverture ininterrompue du 16 au 26 décembre 2005. Cela contraste avec les autres mois de l'année (hormis janvier) où les jours consacrés au tsunami étaient assez éparpillés et rappelle le mois de décembre de l'année précédente où, pendant les six jours de fin d'année (du 26 au 31 décembre 2004), la couverture fut intense. On est presque dans une forme de ritualisation où se fait un décompte jusqu'à la date fatidique : *« Un an ou presque après le tsunami, il y a presque un an, près d'un an après, cela fait bientôt un an, demain cela fera un an, un an plus tard »*¹⁹¹. Sur l'ensemble de l'année, soixante-neuf jours de couverture sont comptabilisés.

¹⁸⁸ Duplex de Guillaume HENNETTE, diffusé le 2 janvier 2005.

¹⁸⁹ Sujet n°10 de Michel SCOTT diffusé le 3 janvier 2005.

¹⁹⁰ Brève du 25 juin 2005.

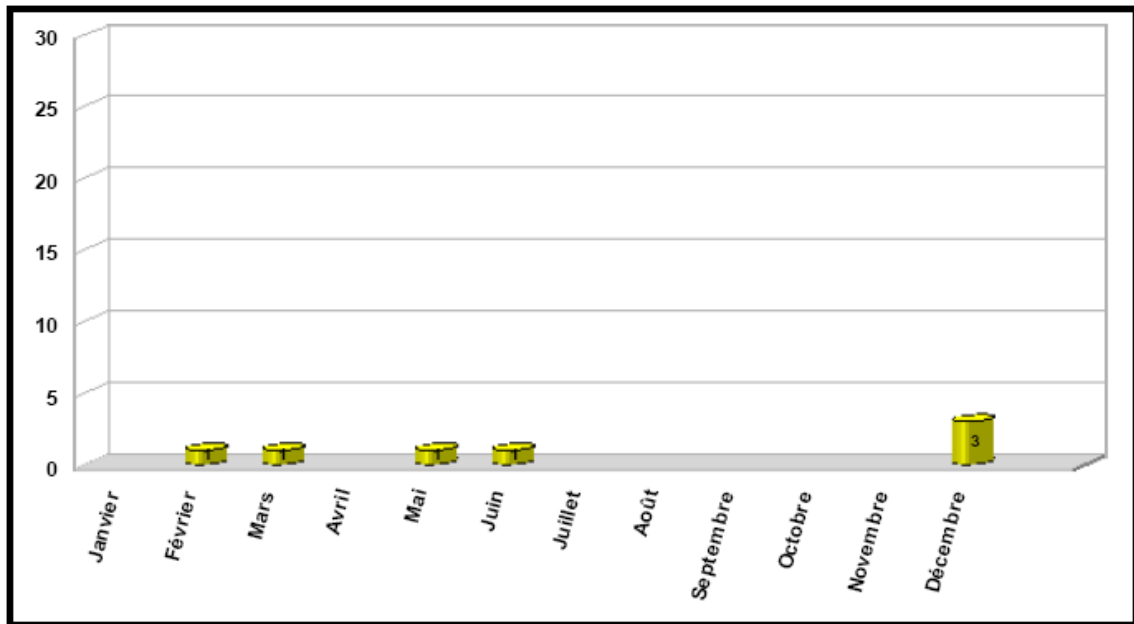
¹⁹¹ Lancements des sujets diffusés les 17, 18, 20, 22, 25 et 26 décembre 2005.



Graphique 3 Nombre de jours (par mois) où une partie du journal de 20h de TF1 est consacrée au tsunami en 2004 et 2005

Source : auteur

La diminution est encore plus importante d'une année sur l'autre, avec un changement radical entre 2005 et 2006 : le volume de médiatisation par TF1 est quasiment divisé par dix. Notre quatrième graphique montre en effet qu'en 2006, la couverture est clairsemée avec sept jours de médiatisation. Un reportage est diffusé le **18 février**, en dix-huitième position. Il est consacré à une visite de Jacques Chirac à Bangkok en Thaïlande (liée au tsunami). Un mois plus tard, le **16 mars**, un reportage aborde le thème de la difficile reprise du quotidien. Le **17 mai**, un reportage est diffusé en dix-septième position (sur 22 sujets au total) et porte sur la prévention des tsunamis dans le Pacifique. Un autre reportage est diffusé le **15 juin**, abordant la question de la prévention future des catastrophes. Un an et demi après le passage du tsunami, c'est la prévention qui semble être au cœur des discussions. Enfin, trois jours de couverture sont comptabilisés en décembre : un reportage le **5 décembre** diffusé en dixième position et traitant des ravages occasionnés à Java en Indonésie. Un reportage est diffusé le **24 décembre** en quatorzième position et porte sur l'utilisation des dons aux associations humanitaires. Puis, deux reportages, entrecoupés d'une brève, sont proposés le jour anniversaire, le **26 décembre**. Ils sont diffusés en Une du journal et portent respectivement sur la reconstruction, les cérémonies commémoratives et la situation de victimes qui n'ont plus de maison au Sri Lanka, deuxième pays le plus touché.

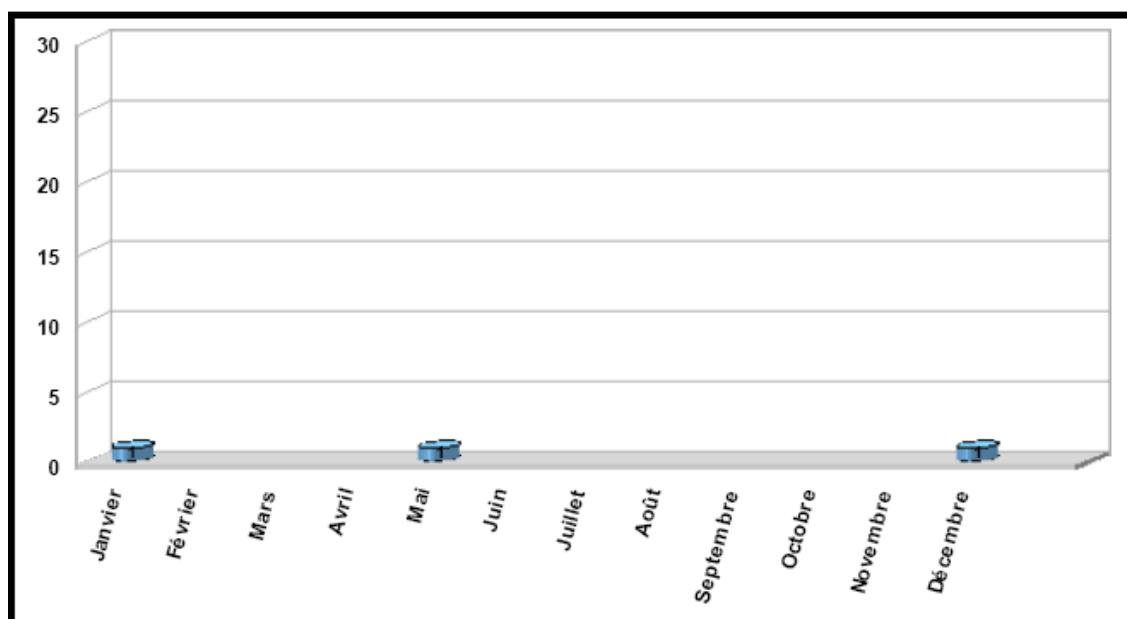


Graphique 4 Nombre de jours (par mois) consacrés par TF1 en 2006

Source : auteur

Pour l'année 2007, nos observations sont assez similaires. La couverture est bien moindre et clairsemée, avec trois jours de médiatisation. Le **3 janvier** sont diffusés une brève, un reportage et une interview de Philippe Séguin (à l'époque président de la Cour des Comptes). La brève traite d'un rapport de la Cour des Comptes sur les dons des Français aux victimes. Le reportage suivant fait un point sur l'utilisation des dons de la Croix-Rouge. Quant à Philippe Séguin, il fait état de l'utilisation des dons : *«ce dont les Français doivent être bien persuadés, la Cour des Comptes le leur dit, c'est qu'il n'y a pas eu de malhonnêteté, il n'y a pas eu de corruption»*. Son but est de rassurer les Français sur le sérieux des opérations : *«Nous sommes là pour garantir le bon emploi, la bonne utilisation des fonds qu'ils ont versés, nous sommes là pour ça. Nous avons d'ailleurs...euh... complété notre enquête par une enquête sur les dépenses de l'Etat pour ce tsunami, sur les dépenses des organisations internationales, de l'ONU et de ses agences spécialisées, c'est dire que les français ont en main, le rapport le plus COMPLET qui puisse exister au monde, je le dis...euh...je le dis sans fausse modestie. Il faut absolument une réflexion pour demain, de manière à ce que les choses se passent encore mieux»*. Quatre mois plus tard, un reportage est diffusé le **18 mai**, en vingtième position et parle du combat d'une mère française, Elizabeth Zana, fondatrice d'une association tournée vers la Thaïlande. Enfin, sept mois plus tard, c'est un sujet concernant les désormais traditionnelles cérémonies commémoratives qui est proposé le **26 décembre**, en première moitié du journal à 20h11¹⁹².

¹⁹² Ce 26 décembre 2007, le JT dure 38 minutes 58 secondes et se termine à 20h37.

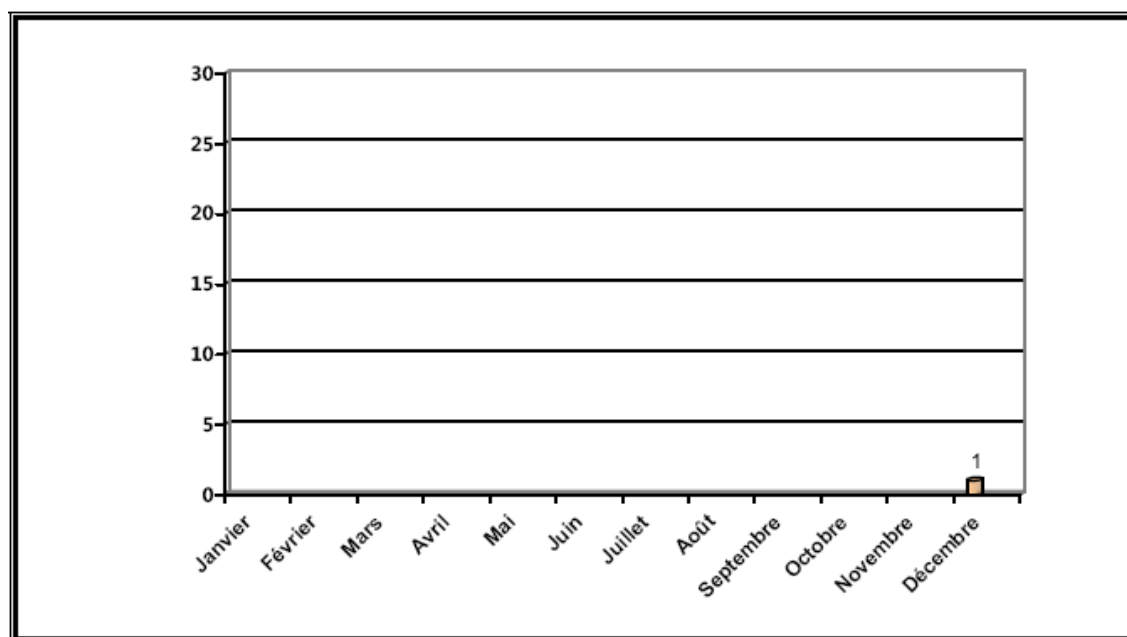


Graphique 5 Nombre de jours (par mois) consacrés au tsunami en 2007

Source : auteur

Quatre ans après l'événement, le constat est encore plus impressionnant puisque l'année 2008 ne compte qu'un jour de présence sur les écrans, en début et en fin d'année. Une brève est diffusée le **26 décembre**, au sujet des commémorations, en deuxième moitié de journal, à 20h22¹⁹³.

Pour la moitié de l'année 2009, qui marque la fin de notre corpus, la base de données de l'INA n'a recensé aucun sujet concernant le tsunami. Il est fort probable, en revanche, que le cinquième anniversaire de la tragédie, le 26 décembre 2009, soit l'occasion d'un retour de la couverture.



¹⁹³ Ce 26 décembre 2008, le JT dure 36 minutes et se termine à 20h34.

Graphique 6 Nombre de jours (par mois) consacrés au tsunami en 2008

Source : auteur

En quatre années, quatre vingt-cinq jours de couverture sont comptabilisés, dont près de 90% sont situés avant 2006. Plus les années passent et plus l'intérêt se fait diffus. Il ne reste quasiment que les anniversaires -le 26 décembre- pour susciter l'intérêt du média. Selon nous, tout élément capable de réactiver la mémoire de l'événement peut être un facteur de réapparition dans la sphère médiatique. Au premier rang de ces facteurs figurent les dates anniversaires. Les seuls véritables temps forts auxquels nous nous « attendions » donc en entamant notre analyse étaient logiquement les anniversaires de la catastrophe, tant les commémorations ont pris une place importante dans nos sociétés. Dans un entretien paru dans *Le Temps des Médias*, l'historien Pierre Nora parle même de « fièvre médiatique des commémorations »¹⁹⁴. Si, lors des quatre années suivant la catastrophe TF1 n'a jamais omis de traiter le sujet, il est indéniable que la place accordée diminue de manière significative. Ces commémorations auront-elles un poids suffisant pour trouver un espace d'exposition chaque année? Vont-elles devenir des sortes de « marronniers »¹⁹⁵ et placer définitivement le tsunami dans la catégorie des événements dont la trace demeure indélébile dans les mémoires? Le 26 décembre 2006, le journal s'ouvre sur le second anniversaire de la tragédie, avec deux reportages d'1 minute 37 secondes chacun, consacrés aux commémorations et aux conséquences du tsunami sur la vie de pêcheurs Sri Lankais. Les deux reportages sont suivis d'une brève. Le 26 décembre 2007, un peu avant la moitié du journal, à 20h11 précisément, TF1 consacre une brève de 34 secondes aux commémorations ainsi qu'un sujet d'1 minute 23 secondes à une famille française victime du tsunami et qui décida de créer une association. Pour la quatrième année de commémoration, le 26 décembre 2008, le thème n'est abordé qu'à travers une brève, placée à 20h22, soit quasiment en fin de journal. Il s'agit d'un commentaire sur images, d'une durée de quarante secondes, ce qui correspond à une grosse brève. La mémoire du tsunami s'étiolle donc avec le temps et sa visibilité aussi. Plus on s'éloigne de l'événement et moins il trouve sa place dans les grilles du journal télévisé.

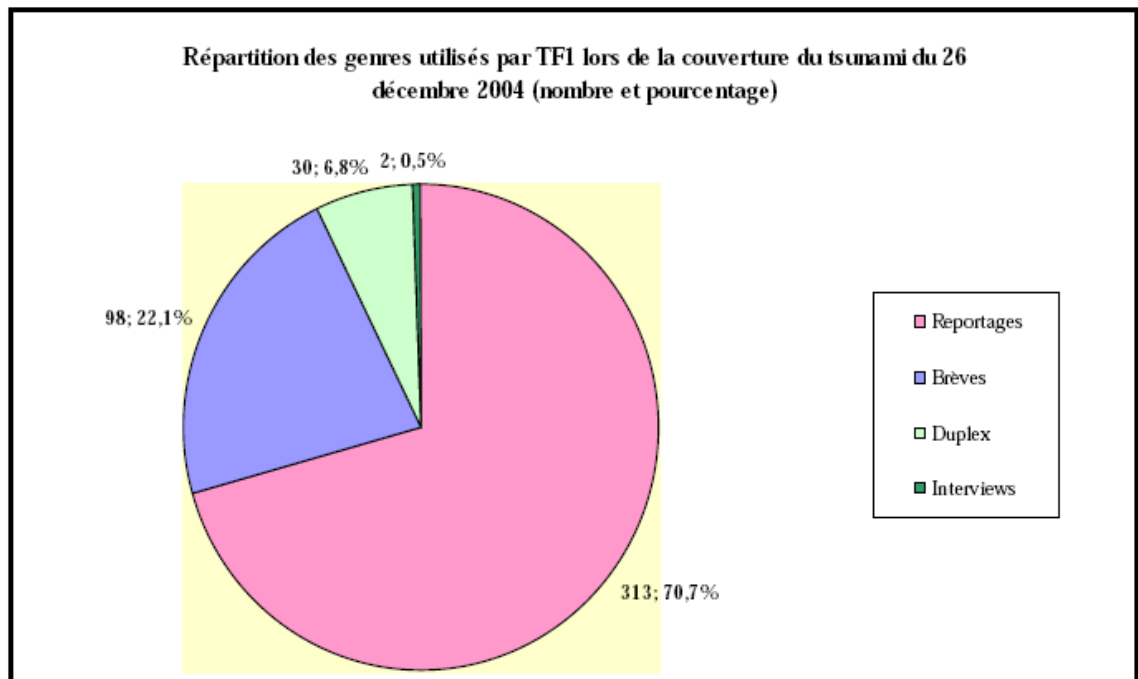
Au total, le tsunami a été évoqué lors de 85 journaux télévisés de TF1, soit 85 jours (répartis entre le 26 décembre 2004 et le 26 décembre 2008). Un tableau récapitulatif (annexe 3) nous permet de résumer la place accordée par TF1 au tsunami tout au long de notre corpus. Nous y avons noté la place du premier sujet consacré au tsunami, le nombre total de sujets consacrés au thème et le nombre total de sujets dans le JT (ce qui révèle la proportion du thème dans l'ensemble du journal). Il permet de constater que pendant les premières semaines (jusque fin janvier) le tsunami apparaît toujours dans la première moitié du journal. Par la suite, la position évolue selon les périodes, mais, globalement, le thème demeure souvent positionné en première moitié du journal. La représentation du tsunami permet d'observer l'articulation entre le temps court (celui de l'expérience et du réel) et le temps long (qui s'exprime notamment dans la ritualisation de l'événement et de la mémoire). La « durée de vie » de l'événement que nous évoquons est, en tant que tel, assez courte. Il y a, d'un côté, le temps de l'événement et, de l'autre, celui du récit.

3.4 Types et thématiques des sujets de TF1

¹⁹⁴ DELPORTE, VEYRAT-MASSON (2005), pp.191-196. Dans cet entretien, Nora évoque la médiatisation du tsunami et le fait que la télévision misait avant tout à stimuler la compassion du spectateur.

¹⁹⁵ Un « marronnier » est un événement récurrent, traité invariablement chaque année dans les journaux télévisés. Les fêtes de fin d'année ou la rentrée scolaire, par exemple, sont des marronniers.

Le « camembert » suivant montre la proportion de sujets, de brèves, d'interviews ou de directs consacrés par la chaîne au tsunami sur quatre ans et demi. Il nous indique le type de sujets privilégiés et donne une idée du type de discours produits par la chaîne ainsi que de la place que souhaite donner TF1 à l'événement :



Graphique7

Source : auteur

Précisons la différence entre ces différents genres journalistiques : ces genres alternés donnent du rythme au journal télévisé. Si nous envisageons cette présentation des différents sujets étudiés dans notre corpus, il faut souligner la difficulté qu'il y a à les catégoriser, comme le constate Jean-Michel Adam dans une étude sur les genres de la presse écrite à partir de plusieurs manuels de journalisme :

« Les définitions varient et les catégories se chevauchent. Cette complexité et les différences s'expliquent par les croisements de critères qui vont des choix stylistiques microlinguistiques aux intentions communicatives, en passant par la position énonciative du locuteur et le contenu des articles »¹⁹⁶.

Le linguiste articule les genres journalistiques à la notion de proximité. Aucun de ces genres n'est neutre dans la mesure où il révèle non seulement le positionnement du média mais surtout son identité. La connaissance des genres donnent une indication sur la manière d'informer de TF1.

Le reportage est « l'action d'envoyer une équipe rédactionnelle sur place pour prendre connaissance d'un événement ou d'une situation nouvelle »¹⁹⁷. Les reportages permettent d'apporter une forme de crédibilité puisqu'ils sont le fruit d'un travail de recherche, de rencontres. Ils impliquent un déplacement sur le terrain pour le journaliste et son équipe et jouent donc sur la notion de proximité. Mais dans

¹⁹⁶ ADAM (Jean-Michel) (1997), « Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour la presse écrite », *Pratiques*, n°94, p.11

le cas du tsunami où certains reportages s'appuient sur des vidéos d'amateurs, il semble que le rôle des reportages soit aussi de réaffirmer la place des journalistes. En recadrant les sources mises à disposition, le média assoit son rôle de médiateur.

- L'interview « sert à obtenir un témoignage, à authentifier un discours en général ou à obtenir de nouvelles informations [...] elle témoigne et crédibilise »¹⁹⁸. Ici, nous ne faisons pas référence aux interviews intégrées dans les reportages. L'interview donne une place aux institutions et à la politique, mais elle en laisse également une place au journaliste qu'elle met en scène. De fait, les interviews se placent sur le même plan que les reportages car elles expriment une proximité au lecteur.
- Le duplex permet de relier deux zones géographiques éloignées, en mettant en relation le présentateur et un journaliste sur le terrain. Ce direct est donc diffusé sans montage. Lors des duplex, le journaliste est physiquement mis en scène sur le terrain, ce qui exprime la puissance du média (les moyens humains et financiers dont il dispose et qu'il a mobilisés pour cet événement).
- Les brèves sont une manière de donner des informations moins détaillées et montrent que la chaîne est constamment à l'affût puisque certaines brèves peuvent, parfois, être transmises par le présentateur « à chaud ». Contrairement aux autres genres, ces brèves sont anonymes : elles sont données par le présentateur ou la présentatrice mais ne sont pas « signées ». Ce qui compte dans la brève, c'est l'information : une information précise, concise.

Selon Ernst-Ulrich Grosse¹⁹⁹, les genres journalistiques déterminent la langue utilisée, l'identité du journal et la structure d'un texte. Dans notre corpus de 443 sujets, il y a beaucoup plus de reportages (313) que de brèves (98) qui viennent, en règle générale, donner un complément d'information ou conclure un sujet. Ces brèves sont présentées par le présentateur en plateau ou par les journalistes de la rédaction. Elles peuvent être accompagnées ou non d'images²⁰⁰ (67 sont en images et 31 sans images) et sont relativement éparpillées sur la période de notre corpus. L'ensemble des genres indiquent la prise de position de TF1 et traduit l'image que la chaîne renvoie d'un événement qui illustre la notion de crise. L'importance numérique des reportages indique que le tsunami est un moment de bouleversement. Toutefois, ces sujets reviennent bien souvent sur les mêmes thèmes ; nous informant sur les évolutions journalières en faisant le point sur les bilans humains ou en abordant des points précis liés à la politique ou à l'économie. Les brèves ont la part belle dans les années qui suivent la tragédie. Plus de 70% des sujets consacrés au tsunami sont donc des reportages dont la visée est de fournir des informations factuelles et d'analyser les données en fonction d'éléments annexes. Les interviews, elles, permettent les témoignages de nombreux acteurs, d'intervenants extérieurs censés varier les points de vue et appuyer le discours des journalistes. Elles permettent de présenter les acteurs et de montrer leur implication. Quant aux directs (2) sur le plateau, ils sont rares, et font intervenir des politiques ou des personnalités françaises. Les directs avec les envoyés spéciaux, eux, sont beaucoup plus nombreux (30). Ils humanisent la couverture autant qu'ils permettent d'ancrer celle-ci dans un présent immédiat. C'est ainsi que la rédaction y a recours en majorité dans les premiers jours, dès le 26 décembre 2004²⁰¹, le dernier duplex de notre corpus est réalisé le 26 décembre 2005, soit un an jour pour jour après la catastrophe.

¹⁹⁹ Ernst-Ulrich GROSSE, « Evolution et typologie des genres journalistiques », Semen 13, Genres de la presse écrite et analyse de discours, 2001, [En ligne], mis en ligne le 30 avril 2007. URL : <http://semen.revues.org/document2615.html>. Consulté le 14 avril 2009

²⁰⁰ On parle de « OFF » lorsqu'il s'agit d'une brève en images.

²⁰¹ Duplex n°6 de Michèle FINES, diffusé le 26 décembre 2004.

Généralement, ces duplex viennent conclure un reportage commenté par le journaliste qui est en direct. Ils montrent la présence du média partout dans le monde et illustrent la place de la communication et de l'échange dans l'information.

Les thématiques abordées par TF1 sont caractérisées par des images et par un lexique précis que nous souhaitons définir et analyser. C'est après le visionnage complet des sujets que nous avons pu dégager des thèmes généraux traités de manière récurrente par la chaîne. Nous nous sommes cantonnée aux thématiques les plus fréquentes car elles nous permettent de voir la position de TF1 au fil de la couverture. Elles posent également la question d'un journalisme du sensationnel et de l'existence d'un véritable engagement. Le sensationnalisme est lié à la dramatisation. Il peut être lié à la nature même de l'événement. Ici, le tsunami était inattendu et presque nouveau pour les spectateurs. Ses conséquences étaient nombreuses et on ne savait pas véritablement quel impact chacune d'entre elle aurait. D'autre part, la représentation faite par TF1, représentation anxiogène, met en œuvre une sémiotique de la crise, faite de confusion, de violence et d'urgence. « *Ces quatre éléments – rupture, conflit, violence, mort – sont les composantes du sensationnalisme au sens précis, c'est à dire coefficient de dramatisation de l'information [...] »*²⁰². L'approche sensationnaliste a à voir avec l'émotion, elle véhicule l'idée d'éphémère qui, de fait, s'oppose à l'engagement. Lorsqu'une catastrophe survient, elle fournit aux journalistes de quoi parler sans avoir à véritablement enquêter, il « suffit » d'observer l'environnement pour rapporter ce que l'on voit. L'analyse du tsunami est en ce sens inédite qu'elle voit converger une multitude d'interrogations qui ont pris corps au fil des siècles avec l'évolution des sociétés et l'apparition de nouveaux enjeux. Ces enjeux s'expriment dans les thèmes abordés par la chaîne.

- Un premier discours porte sur les conséquences humaines. Les bilans en nombre de victimes sont omniprésents et sont liés aux problèmes d'identification ou de comptabilisation. Le vécu des victimes françaises, étrangères ou autochtones et les conséquences physiques et psychologiques du tsunami sont un autre angle largement abordé. Ces thèmes sont présents sur toute la période du corpus, c'est à dire pendant quatre ans et demi. Ils indiquent la part importante accordée à l'émotion et à la dramatisation dans le discours de TF1.
- Un autre discours est plus axé sur les questions politiques. Il s'articule autour de l'action des gouvernements locaux, occidentaux ou français. Mais il permet également d'amorcer et de mettre en scène un autre discours sur les conflits politiques locaux, les conflits politiques sous-jacents entre pays occidentaux et asiatiques. Cela nous renvoie au concept d'interévénementialité : en effet, l'information sur le tsunami permet à la chaîne de repenser son discours sur les pays concernés. Dans cette approche politique, nous pouvons également inclure le problème de la reconstruction sous son triple angle politique, économique et écologique. L'événement du tsunami a révélé les différences majeures entre pays riches et pays en développement. Par ailleurs, les conséquences touristiques et économiques, les dons financiers, et le coût de la reconstruction interrogent le devenir de ces pays.
- Il ne faut pas oublier ensuite le versant scientifique de l'information sur la catastrophe. La compréhension du phénomène du tsunami ou les interrogations sur les systèmes de protection passent par un double discours : celui des journalistes et celui d'une instance scientifique d'énonciation médiatée. Ces thèmes débordent vers des questionnements annexes sur la manière dont d'autres zones du monde

²⁰² AWAD (Gloria) (1995), p.202.

appréhendent les risques. La spécificité du discours environnemental à l'occasion du tsunami est qu'il convoque à la fois la science et la politique. Les réflexions sur l'environnement ont une grande importance puisqu'elles participent au processus de dramatisation de la chaîne : les conséquences écologiques, les risques épidémiques, les conditions de vie précaires constituent des menaces pour le futur. Les réflexions sur l'environnement sont par ailleurs indissociables des conséquences économiques.

Enfin, une dernière catégorie de thèmes est abordée de manière plus diffuse ; nous la qualifierions de « dommages collatéraux ». Il s'agit des phénomènes du pillage et les polémiques au sujet du trafic d'enfants, qui en somme, peuvent être intégrés dans une thématique de la violence et du crime. Mais nous pouvons également citer des implications collatérales telles que la vie quotidienne ou l'urbanisme.

En observant les reportages de TF1, on constate que dans une majorité des sujets, de nombreuses thématiques s'entrecroisent. Cela s'explique en partie parce qu'ils sont plus longs que la moyenne des reportages diffusés dans un JT « normal » et qu'ils permettent aux journalistes de développer leur propos, de faire de leur discours un discours polyphonique. Nous aborderons ce point en deuxième partie.

Quelle est d'ailleurs la durée moyenne des sujets de TF1 ? La plupart des longs reportages sont diffusés dans les premiers jours après la catastrophe. Dès la première semaine suivant l'événement, autour du 1^{er} janvier 2005, les durées retrouvent une longueur plus ordinaire, soit environ 1 minute 30 secondes. Sans compter la durée du lancement des présentateurs, la durée maximale d'un sujet est de 4 minutes 27 secondes avec un reportage diffusé le 30 juin 2005 et consacré aux difficile travail des organisations humanitaires basées au Sri Lanka, en raison de la situation politique locale. Six mois après la catastrophe, ce sujet situé en deuxième partie de journal propose un point précis sur une question importante qui est celle de l'action mise en œuvre en faveur des victimes. Du côté des entretiens en plateau, quelques longues interviews ont été observées : celle de Bernadette Chirac, épouse du président de la République de l'époque, d'une durée de 4 minutes 46 secondes, diffusée le 17 janvier 2005. Une autre de 3 minutes 37 secondes avec une interview de Philippe Séguin, alors premier président de la Cour des Comptes, faisant un point sur l'utilisation des dons envoyés aux associations humanitaires venues en aide aux victimes du tsunami. Celle-ci est diffusée le 3 janvier 2007, trois ans après la catastrophe. L'importance accordée à ces interviews, qui parlent, toutes deux, d'argent et de solidarité est intéressante. Un journal télévisé dure en moyenne entre trente et quarante minutes, ce qui permet de proposer vingt, vingt-cinq voire trente sujets par édition. Chaque jour, les sujets se renouvellent, ce qui laisse finalement peu de place et de temps, pour des réflexions de fond. Priorité est donc donnée à l'information factuelle. Les sujets les plus longs durent jusqu'à plus de 4 minutes. C'est le cas d'un sujet d'Olivier Santicchi diffusé le 30 juin 2006 et traitant du difficile travail des organisations humanitaires au Sri Lanka, car elles se heurtent à la situation politique difficile du pays divisé entre zone tamoule et zone gouvernementale.

A côté de ces sujets, il ne faut pas oublier les propos de lancement des présentateurs. Ils permettent de structurer le journal en le ponctuant par des interventions du présentateur. Sortes d'introductions, ou de conclusions (on parle alors de « pied » du sujet), ils ont une véritable valeur informative car ils donnent les cadres spatio-temporels du sujet dont ils présentent également la nature. Ils permettent à TF1 de montrer son implication et le fait qu'elle suive l'évolution de la situation. Lorsque l'événement s'éloigne dans le temps, ils donnent aussi quelques points de référence grâce auxquels le spectateur pourra faire appel

à sa mémoire, à son savoir et à son imaginaire pour rétablir un lien. L'on observe donc aisément la construction d'une histoire télévisuelle du tsunami.

A titre de comparaison, voici ce que nous qualifions de durée de vie médiatique²⁰³ d'autres catastrophes majeures survenues un peu partout dans le monde, dans une période relativement proche. L'explosion de l'usine AZF à Toulouse en septembre 2001, dix jours après les attentats du 11 septembre, a provoqué une vague d'émotion dans toute la France. Près de huit ans plus tard, le thème trouve toujours une part d'exposition dans le journal de TF1. Au total, près de 209 sujets y ont été consacrés. C'est deux fois moins que le tsunami, survenu trois ans plus tard. En revanche, l'ouragan Katrina n'a pas eu autant d'écho puisque 127 sujets ont traité la catastrophe américaine, sur une période de deux ans.

Tableau 4 Durée de « vie médiatique » de trois catastrophes du début du XXI^e siècle sur TF1

Événement	Date	1 ^{er} sujet diffusé le	Dernier sujet diffusé le	Nombre de sujets
Explosion AZF France	21 septembre 2001	21 septembre 2001	27 février 2009	209
Tsunami Asie du Sud-Est	26 décembre 2004	26 décembre 2004	26 décembre 2008	443
Ouragan Katrina Etats-Unis	27 août 2005	27 août 2005	29 août 2007	127

Sources : auteur. Tableau établi à partir de la base de données « hyperbase » de l'INA

Il faut noter que les catastrophes sont l'un des thèmes les plus fréquents dans les sujets de JT (sur TF1 ou d'autres chaînes)²⁰⁴, ce qui révèle leur importance au sein d'une société dominée par la peur face à des menaces multiples. C'est un thème dont les spectateurs sont demandeurs et les journalistes, poussés par les contraintes d'audience, ne font que répondre à ces attentes. C'est peut-être aussi pourquoi ces reportages font généralement l'ouverture des journaux, au même titre que la Une des quotidiens : cela fait vendre. Mais au-delà des questions purement économiques, cette prééminence révèle une idéologie propre à la chaîne, un imaginaire politique : une véritable culture de la catastrophe ancrée dans la tradition de TF1. Hors des frontières françaises, aux États-Unis par exemple, le tsunami est « resté en tête des nouvelles couvertes par les journaux télévisés des trois grandes chaînes américaines pendant trois semaines [...] il était encore dans les dix premières places après six semaines »²⁰⁵. Plus largement, ce sont aussi les faits divers, « faits qui ne

²⁰³ En nombre de reportages qui sont consacrés au thème et en nombre de jours où il est abordé par le JT de 20h de TF1.

²⁰⁴ D'après les données de l'INA stat, « En 2008, près de 10% des sujets des éditions du soir de TF1, F2, F3, Arte, Cana+ et M6, étaient consacrés aux catastrophes et aux faits divers, soit 3159 sujets – une moyenne de plus de 8 sujets par jour- bien plus que la part réservée à la politique (2111 sujets) ou à la culture et aux loisirs (2576 sujets) ». De plus, toujours en 2008, « les catastrophes naturelles –séismes, cyclones, éruptions volcaniques, tornades, inondations...- sont, avec une part de 64,5% de l'ensemble, largement plus exposées que les catastrophes liées aux activités humaines (35,5%) ». Extrait de INA stat, « Catastrophes et faits divers, drames dans les JT », Le baromètre thématique des journaux télévisés, n°13, juin 2009. Ina stat est un outil d'analyse des JT. 14 rubriques permettent de classer les sujets diffusés par les cinq principales chaînes de télévision en France. www.ina.fr

²⁰⁵ DUFLO (2005), « l'aide au prorata des médias », Rebonds, p.41. http://www.communicationsansfrontieres.net/documents/Rebonds_Aide%20au%20prorata%20des%20m%E9dias_E_%20Duflo_nov2005.pdf. Esther DUFLO est professeur au Massachusetts Institute of Technology (MIT).

sont *ni politiques, ni culturels, ni économiques* »²⁰⁶, qui trouvent une place importante dans la ligne éditoriale des médias : journaux télévisés ou papiers, presse « people ». Le colloque international « Le fait divers dans tous ses états »²⁰⁷, tenu à Lyon les 23 et 24 mars 2006, montre comment le fait divers a acquis une importance majeure dans la presse et dans les fictions. Cette prégnance s'est en partie construite autour de l'élaboration de la figure du monstre (ou du Mal) qui joue sur les notions de moralité et d'émotion.

Le séisme, suivi du tsunami en Asie du Sud-Est, passe entre les « mains » du média et des journalistes pour être conditionné selon leurs identités politiques, culturelles et idéologiques. Ce n'est qu'alors qu'il devient l'événement proposé au lecteur : un fait que l'on peut expliquer, retracer, interpréter. La rupture provoquée par une situation comme celle-ci est telle que le média se doit de mettre des mots dessus en s'appuyant sur les sources disponibles et sur ses propres références. Dès les premières heures, la chaîne concentre son attention sur le tsunami, multipliant les sujets et augmentant le temps consacré au sein de son JT. La multiplication des sujets et des angles d'approche semble traduire, au départ, la confusion régnant en Asie et, par extension, dans la rédaction de TF1.

3.5 Les journalistes de TF1 : un médiateur omniprésent

La rédaction de TF1 est mobilisée sur la question du tsunami et la chaîne met largement en scène sa fonction de médiateur, c'est-à-dire de transmetteur de l'information et de lieu de débat. Cette médiation se scinde en de nombreuses fonctions : une fonction de sélection des informations qui paraissent importantes à la chaîne, une fonction mémorielle puisque la chaîne engendre une mémoire du tsunami, une fonction d'élaboration des représentations. Dans son analyse sur les mises en scènes visuelles de plusieurs chaînes de télévision, Jean-Claude Soulages avait déjà souligné cet aspect de l'identité du média : « *Le journal de TF1 porte ainsi les traces d'une stratégie de discours dont l'orientation est axée sur la mise en avant de la performance de la chaîne, mais aussi simultanément de l'affichage de la proximité du médiateur pour les préoccupations supposées de son public* »²⁰⁸. Afficher la présence de nombreux correspondants à l'étranger exprime la puissance du média et son engagement en tant que médiateur. Nous avons ainsi recensé les noms des journalistes dont les interventions sont les plus fréquentes, ceux qui sont mis en avant par la chaîne²⁰⁹. Notre fichier nous permet de comptabiliser le nombre d'interventions de chacun. Dans le cadre des reportages, il arrive que les journalistes apparaissent à l'écran, pour conclure leur sujet. Ils sont alors filmés en plan d'ensemble ou en plan moyen et en situation, c'est à dire sur les lieux. Les journalistes sont montrés et se présentent dans toutes leurs démarches et la difficulté de leur travail dans de telles circonstances. L'utilisation des pronoms « nous », du « on » donne le sentiment d'une communauté réunie autour de l'événement. Le média propose de réfléchir sur le tsunami selon sa propre interprétation. On fait concorder la réflexion du spectateur en tant qu'acteur imaginaire (solidarité) et pour cela, les

²⁰⁶ LAMIZET (mars 2008), « Sémiotique du fait divers » in « Fictions et figures du monstre », Médias et Culture, L'Harmattan, Paris, p.91

²⁰⁷ ESQUENAZI (sous la direction de), « Fictions et figures du monstre », IEP et Médias et Culture, Mars 2008, L'Harmattan, Paris, 142p. Le colloque était organisé par les équipes de recherche Médias&Identités (Université Lyon II) et ERSICOM (Université Lyon III).

²⁰⁸ SOULAGES (1999), p.197

²⁰⁹ Mathieu Benoist au Sri Lanka. Eric Bourbotte aux Maldives Anthony Dufour, à Phuket (Thaïlande). Nicolas Escoulan en Indonésie. Michèle Fines en Inde. Guillaume Hennette à Bangkok (Thaïlande).

présentateurs et les journalistes n'hésitent pas à rendre leur discours un peu plus personnel. Par ailleurs, lorsqu'ils sont filmés, notamment à la fin de leur reportage, les journalistes apparaissent souvent à l'écran sans que leur micro ne soit visible²¹⁰. De fait, ils donnent le sentiment de se fondre un peu plus dans le décor qui les entoure, puisque l'élément de médiation qu'est le micro (il permet au journaliste de transmettre son information) disparaît. En donnant l'illusion de se dévoiler plus, ils donnent au spectateur le sentiment d'appartenir à une communauté, d'être concerné par la catastrophe : *« Nous avons tous été bouleversés par les images que nous avons reçues ici ces dernières heures »*²¹¹. Le pronom personnel (« nous ») donne ici cette impression d'appartenance à une communauté. Cette implication passe également par quelques changements dans les codes habituels de la chaîne. Ainsi, le 3 janvier 2005, alors qu'une émission spéciale intitulée « Solidarité Asie »²¹² est prévue juste après le journal, le présentateur Patrick Poivre d'Arvor précise que : *« Et si nous avons décidé de nous installer ce soir dans ce studio ultra moderne qui sera celui de LCI dans quelques jours, c'est que nous avons décidé de mobiliser toutes nos forces pour aider ces sinistrés, ces sans abri, ces gens dont la vie a été fracassée par le tsunami meurtrier au lendemain de Noël »*²¹³. Cette remarque d'autosatisfaction de la part du présentateur paraît assez décalée étant donné la dimension tragique du tsunami. Le spectateur se trouve donc plongé dans un cadre différent, avec des personnalités issues de la sphère associative, politique ou culturelle, suggérant une couverture particulière de l'événement. Ce plateau permet de manifester la puissance et la richesse du média. La catastrophe devient donc un moyen d'exprimer le pouvoir de TF1, à travers les témoignages, les réactions des Français ou bien les bilans sur les dons financiers. Les médias influencent inévitablement l'action de solidarité internationale dans le sens de l'emphase empathique. Les journalistes participent à l'élaboration d'une émotion collective notamment lorsque TF1 affiche à l'écran un logo où est inscrit « solidarité Asie » : *« le terme de solidarité n'est pas purement compassionnel, il est politique. Lorsque Bush annonce la création d'une force spéciale, c'est de la solidarité, mais c'est surtout un acte politique fort. Nous, c'est pareil ! Plus la puissance des médias s'accroît, plus nous participons à un vrai phénomène de mondialisation de la solidarité »*²¹⁴. Trois registres de discours émanent des journalistes : un discours sur l'événement, un discours politique (en fait le relai « neutre » du discours des acteurs politiques) et un discours axé sur les sentiments. Le discours médiatique rassure le spectateur en lui disant que la tragédie est lointaine, qu'il n'est pas directement menacé. L'instauration d'une distanciation distingue justement les deux registres de discours (d'information et de sentiments) du journaliste. D'autre part, elle est en contradiction avec l'idée d'implication et de sensationnel qui s'articule à l'émotion. Le média s'inscrit donc dans une tension permanente entre le sensationnalisme, le recours à un discours de l'émotion et la distanciation qui rappelle au spectateur que l'événement est lointain. Le média invite l'opinion à s'engager, bien que cet engagement ne soit qu'imaginaire, à travers la diffusion d'images redondantes de mort et de désolation. La rhétorique des médias consiste donc dans une tension imaginaire entre

²¹⁰ Parfois c'est l'inverse. Le micro est visible, le micro qui symbolise l'élément qui transmet la voix du journaliste, la voix qui lui permet de s'exprimer. C'est plus largement la voix du média qui s'exprime via ce micro.

²¹¹ Lancement du sujet n°2 par Patrick Poivre D'Arvor le 29 décembre 2004.

²¹² Il s'agit de la première émission spéciale diffusée sur les chaînes françaises. Elle aurait été suivie par 8,5 millions de téléspectateur. Un score quasiment atteint par une autre émission spéciale de la chaîne « Qui veut gagner des millions? », avec 8,15 millions de téléspectateur. ROY (Frédéric), SENEJOUX (Richard) et SI AMMOUR (Didier), « Médias : le public a suivi », op.cit.

²¹³ Ouverture du JT du 3 janvier 2005 par Patrick Poivre d'Arvor.

²¹⁴ Robert NAMIAS, directeur de l'information de TF1, extrait d'un dossier d'Hélène MARZOLF et Weronika ZARACHOWICZ, « Les JT français en question », Télérama, n°2870, 12 janvier 2005, p.8.

émotion et distanciation de l'analyse et de l'information. A travers les médias, le spectateur se représente un événement et se situe donc par rapport à lui. C'est une façon imaginaire de le vivre, d'en faire partie et de s'inscrire dans l'espace public. C'est aussi une manière d'intégrer l'événement à notre vie, notre culture, notre histoire.

L'équipe de TF1 s'articule donc, en partie, autour de cinq présentateurs en plateau (Patrick Poivre d'Arvor, Harry Roselmack, Claire Chazal, Laurence Ferrari et Thomas Hugues), d'une équipe de journalistes « déployés ou dépêchés » sur place et basés à un endroit précis pendant toute la durée de la couverture. C'est une sorte de structure tripartite d'échange de l'information où TF1 donne souvent « rendez-vous » pour la suite de la couverture de l'événement, comme dans une émission à grand spectacle. Lors des lancements de reportages, les présentateurs citent les noms des journalistes ainsi que le lieu où ils se trouvent et élaborent ainsi un métalangage. Face à cette structure, le spectateur regarde l'information comme on regarde un spectacle au lieu de la lire, ce qui finalement, l'impliquerait davantage. Les journalistes sont donc détachés en des points précis et finissent par établir une sorte de lien avec leur lieu de travail. A l'écran, en infographie, TF1 met la photo d'identité du journaliste sur le pays où il est détaché : un journaliste (et son équipe) pour un pays.



Figure 27

20:02:57:06

Au delà de la nécessité d'identifier les journalistes, cela donne aussi à voir l'étendue et la puissance de la catastrophe qui touche de nombreux états. Son rôle de médiateur face à un événement violent est mis en scène.

« Nos équipes se sont déployées un peu partout pour témoigner des souffrances de ces peuples, que ce soit en Indonésie avec Nicolas Escoulan, au Sri Lanka avec Mathieu Benoist, à Phuket avec Anthony Dufour, à Bangkok avec Guillaume Hennette, dans les Maldives avec Eric Bourbotte ou en Inde avec Michèle Fines qui est en train d'arriver »²¹⁵.

²¹⁵ Sujet n°3 de Cyril AUFFRET, diffusé le 27 décembre 2004.

Ici, sont cités les pays les plus touchés en particulier l'Indonésie, L'Inde, la Thaïlande et le Sri Lanka dont nous avons parlé en première partie. La présence des correspondants se mesure aussi à la multiplication des duplex sur le terrain. L'implication des journalistes est un point intéressant à observer dans la mesure où le média doit s'adapter à la situation de catastrophe. Patrick Poivre D'Arvor le dit lui-même :

« Vous avez bien compris que les journalistes sont hélas habitués aux catastrophes mais nous n'avons JAMAIS vu ça de notre vie »²¹⁶.

Cette phrase et l'insistance dans le ton, sur le terme « jamais » sont révélatrices d'une implication qui veut se présenter comme plus importante que d'habitude. Le médiateur donne son sentiment et associe le spectateur (« nous ») à l'événement qu'il décrypte. Les tons et les mots utilisés dans les discours tout au long de la couverture sont aussi évocateurs. La répétition de l'expression « on vous l'a dit » semble marquer une volonté de montrer que l'on est impliqué et que l'on ne laisse échapper aucune information. Elle marque également la continuité du discours des journalistes et du présentateur.

Le lien entre journalistes et présentateurs s'établit par ailleurs dans la mise en scène visuelle des duplex, c'est à dire des directs effectués entre TF1, à Paris, et les envoyés spéciaux répartis dans les zones touchées. Ces duplex permettent de montrer les prodiges dont est capable une chaîne de télévision. Lorsque le direct commence, la mise en scène est bien particulière. En voici un exemple extrait d'un duplex effectué le 1^{er} janvier 2005 depuis la ville d'Hambantota au Sri Lanka :



Figure 28

20:04:21:14

²¹⁶ Lancement du duplex par Patrick Poivre D'Arvor le 30 décembre 2004.

Nous voyons que l'écran est divisé en trois parties, selon trois cadres. Cet effet porte le nom de *split screen*, on le retrouve d'ailleurs très souvent dans les fictions²¹⁷. Plusieurs configurations sont possibles : l'écran peut être divisé en deux, trois, quatre, voire seize cadres. L'information est en quelque sorte morcelée, ce qui morcèle d'ailleurs le spectateur. Sur la gauche, le cadre le plus grand, qui s'étale sur environ deux tiers de l'image, est celui réservé à la présentatrice Laurence Ferrari. C'est un peu elle qui mène le direct en posant la plupart du temps la question permettant au correspondant de fournir des informations. Dans ce cas en l'occurrence, elle commence la conversation ainsi : « *Alors Michel Scott vous êtes toujours dans la région d'Hambantota, de quoi la population a-t-elle le plus besoin sur place ?* ». Sur le tiers restant, se trouve, en haut à droite, le correspondant Michel Scott. En bas à droite, on aperçoit une carte du Sri Lanka et entre les deux, un synthé²¹⁸ où est inscrit le nom de la ville d'où est énoncé le direct, à savoir Hambantota. Cette segmentation de l'écran rappelle la disposition des informations dans la presse écrite. L'effet recherché par cette division est la double simultanéité à la fois spatiale et temporelle : il s'agit d'une part de mettre en scène la simultanéité des actions présentées dans chaque cadre et de faire en sorte que le spectateur se sente inscrit dans le présent de l'événement. D'autre part, il s'agit de présenter à l'écran deux espaces géographiques lointains en les mettant en relation. Le morcellement renforce l'idée de distanciation qui rappelle au spectateur qu'il est extérieur à l'événement. Pendant ce direct, la présentation évolue. Un autre plan (figure 29) se focalise sur le correspondant Michel Scott alors que lui seul s'exprime. Un troisième plan divise l'écran en deux : à gauche se trouve le journaliste et à droite des images de la catastrophe. Il y a un contraste entre le cadre filmé de nuit, correspondant au direct, et l'autre filmé de jour. Ce second cadre est par ailleurs plus grand : TF1 laisse plus de place aux images qui défilent. Ce jeu sur deux temporalités renforce la notion de direct.

²¹⁷ C'est le cas par exemple du documentaire « 11'09'01 – september 11 », sorti en 2002. Il s'agit d'une série de 11 courts métrages proposant leur vision des attentats terroristes. C'est également le cas du film « L'affaire Thomas Crown » de Norman Jewison, sorti en 1968.

²¹⁸ Un synthé est une sorte de sous-titre qui accompagne le sujet. Ce sont de petites informations écrites diffusées en surimpressions des images. Il peut donner le nom, le prénom, la fonction d'une personne ou bien le nom d'une ville, d'un pays, d'une organisation...



Figure 29

20:04:27:95



Figure 30

20:04:49:90



Figure 31

20:04:58:23

Il y a donc morcellement de l'écran lors de ces directs et de fait, morcellement du spectateur. Les personnages qu'il voit pendant ces duplex sont eux-mêmes comme « coupés en morceaux ». Il y a ici l'expression d'un clivage identitaire qui fonde le tsunami. Cette présentation est propre à TF1, même si la technique de l'écran divisé est répandue dans toutes les chaînes d'information, et elle est révélatrice de l'identité du média. Or cette identité est ce qui rend la chaîne unique par rapport à une autre.

Conclusion

Ce chapitre 3 nous a permis de présenter le corpus à partir duquel nous travailler sur la représentation d'une catastrophe naturelle, en l'occurrence le tsunami du 26 décembre 2004, dans l'information produite par un média audiovisuel, TF1. Nous nous sommes donc arrêtée sur les formes que prennent le discours de TF1, comment se répartissent les types de discours, dans le temps. Nous avons également souligné, dans l'étude des Unes de TF1 consacrées à l'événement, sept thématiques importantes. L'étude de l'ensemble de notre corpus permettra de saisir plus précisément la représentation du tsunami. Cette analyse a également permis de montrer qu'en parlant de l'événement, TF1 parle aussi d'elle-même. Nous allons développer cette idée dans le chapitre 4, en voyant que la chaîne propose une *médiation polymorphe*.

Chapitre 4 Une médiation polymorphe

Le polymorphisme définit ce qui est sujet à « *se présenter sous des formes différentes* »²¹⁹. Il est considéré en psychanalyse comme une perversion du psychisme²²⁰. En sciences de l'information et de la communication, il renvoie à une dérive de la communication reposant sur la confusion. C'est une confusion des espaces, public (agora) et privé (intime), et une confusion des échanges, sous la forme de la médiation et de l'intersubjectivité.

4.1 Information, communication, médiation et identité

Dans la couverture du tsunami, TF1 parle autant d'elle-même que du monde et elle cherche à impliquer le spectateur autant qu'elle lui donne ce monde à voir. TF1 renvoie l'image d'une chaîne impliquée pour une part, avec l'expression affichée d'une solidarité financière vis-à-vis de nombreuses associations.

« Ici, à TF1 nous avons été évidemment, tous... très bouleversés, nous avons décidé d'apporter toute notre aide à cette opération. Les dirigeants de la chaîne vont offrir, 600 000€ aux sinistrés, répartis entre six associations : la Croix-Rouge, Médecins Sans Frontières, Médecins du Monde, Action Contre la Faim, le Secours Catholique et le Secours Populaire. Et par ailleurs une émission spéciale, de « qui veut gagner des millions ? », sera diffusée pour récolter des fonds lundi soir, l'ensemble de notre rédaction se mobilisera pour une soirée spéciale solidarité. Enfin, des spots publicitaires ont été offerts à la Croix-Rouge et, nous aiderons bien sûr, au mieux, tout le monde »²²¹.

Ici, la chaîne distille deux messages : elle s'engage comme acteur institutionnel dans l'espace public dans le soutien financier et encourage implicitement les spectateurs à faire de même, en présentant l'action des associations humanitaires à travers ses reportages. C'est un peu l'idée d'une chaîne qui se formerait grâce aux médias et à leur rôle de médiateur social. Cela donne le sentiment qu'il se crée un nouveau rapport entre les médias et les spectateurs : « *Les médias lancent des appels à la générosité* »²²². D'ailleurs dans son discours, TF1 présente les actions d'autres médias, engagés dans la même optique. Le 29 décembre 2004, c'est la TTN, chaîne de télévision tamoule basée en France qui est mise en avant : « *Les programmes ont été bouleversés pour informer les 60 000 membres de la communauté tamoule de France sur la situation dans le nord-est du Sri Lanka, zone à majorité tamoule, dévastée par le raz de marée [...] "Normalement cette chaîne est payante mais depuis trois jours, nous diffusons gratuitement par solidarité pour que toute la communauté puisse être informée"* »²²³. Ici, l'implication de la TTN s'exprime dans la gratuité provisoire de la chaîne et dans le bouleversement des programmes. Solidarité et information deviennent les leitmotifs de ce média dont le but premier est de faire le lien entre personnes de la même communauté (les termes « communauté » et « tamoule » sont répétés dans le propos). Le lien entre la France et le Sri Lanka est également mis en avant puisque, visiblement, près de 60 000 Tamouls vivent en France. Or la communauté tamoule au Sri Lanka a été très affectée (« dévastée ») par la catastrophe. Sur ces images (figures 32 et 33) prises de deux angles différents, on observe le cadre de travail des

²¹⁹ Dictionnaire Petit Robert (2009).

²²⁰ Freud parle de l'enfant comme d'un pervers polymorphe. In ASSOUN (2002), p.48

²²¹ **Lancement de PPDA sujet n°106 diffusé le 31 décembre 2004.**

²²² Sujet n°24 de Pierre GRANGE, diffusé le 30 décembre 2004.

²²³ Sujet n°17 de Stéphanie LEBRUN, diffusé le 29 décembre 2004.

journalistes de cette chaîne de télévision. On aperçoit le studio, les caméras et les micros alors qu'habituellement, le spectateur ne voit que le présentateur à l'écran. En situant sa propre caméra derrière celle de la TTN, TF1 met le spectateur en position d'observateur du processus de diffusion de l'information en temps de crise. Il y a donc une forme de métalangage puisque, à travers cet exemple, TF1 informe sur l'information.



Figure 32

20:28:22:44



Figure 33

20:28:31:13

C'est aussi le cas avec une chaîne de télévision suédoise, présentée par TF1 le 1^{er} janvier 2005 et qui participe au travail de recherche des disparus en diffusant des photos. Mais nous avons également noté l'exemple d'une chaîne de télévision indonésienne, Metro TV, qui diffuse des avis de recherche et dont on observe les journalistes en train de filmer les rescapés²²⁴. Voici un plan diffusé le 3 janvier 2005 (figure 34) où l'on distingue, sur un journal, une multitude de photos d'identités. Quelques informations accompagnent chacune des photos. Il s'agit d'une forme d'avis de recherche géant à laquelle participe un journal.



Figure 34

20:35:17:74

L'on remarque que ces exemples concernent des pays (Sri Lanka, Indonésie, Suède) qui ont été particulièrement touchés par le tsunami, notamment en termes de victimes humaines. Au-delà de cela, ces exemples montrent que la représentation médiatée nous pousse à avoir une opinion dépolitisée, réduite à une forme personnelle de solidarité, confondue avec de l'empathie alors qu'elle fonde notre sociabilité politique.

Parallèlement, un autre élément met en lumière le rôle d'informateur du média. En effet, celui-ci est souligné à travers l'insistance sur le fait que les informations sont justement très souvent lacunaires, provisoires et difficiles à obtenir :

« En revanche, les informations sont beaucoup plus difficiles à avoir, en ce qui concerne l'archipel qui est au sud et qui s'appelle Nicobar. Les informations sont difficiles à avoir car aujourd'hui, Nicobar est quasiment coupé du monde »²²⁵.

Les informations recueillies s'appuient en grande partie sur les témoignages de la population ou des membres d'organisations humanitaires. Or ces témoignages ne sont pas engagés et encore moins discutés. La chaîne affiche donc clairement son souci d'information. Mais elle

²²⁴ Sujet n°5 de Mathieu DUPONT, diffusé le 21 janvier 2005.

²²⁵ Duplex n°10 de Michèle FINES, en direct d'Andaman, diffusé le 30 décembre 2004.

affiche aussi une volonté de mettre en avant la nécessité de se servir, en situation de crise, des moyens de communication à disposition. Nous l'observons à travers quatre points :

- d'abord, avec **l'institution de moyens inédits de médiation** : numéros spéciaux ou sites internet sont sensés faciliter les liens. Voici deux plans extraits d'un sujet diffusé le 29 décembre 2004. Ils montrent des messages envoyés sur internet par des personnes en quête de nouvelles ou d'informations. La liste des messages est longue. On est ici dans une information individuelle liée à l'émotion, à la solidarité et qui ne suscite pas de débat.



Figure 35

20:31:09:48

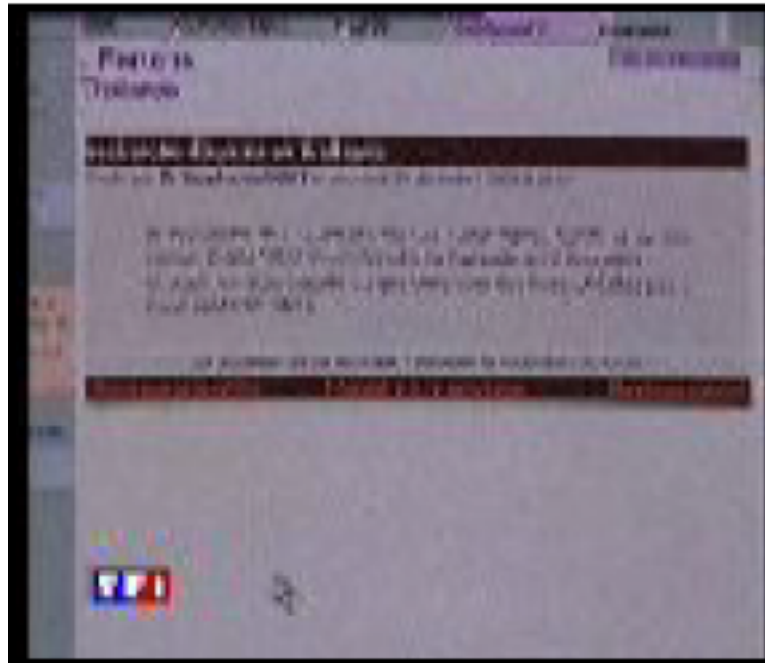


Figure 36

20:31:15:98

Un autre reportage, de la journaliste Claire Wambergue, souligne l'importance acquise par les nouveaux moyens de communication, tels qu'internet ou les SMS, en cette période de crise :

« Face à cette crise sans précédent, les nouveaux moyens de communication se révèlent être des outils privilégiés pour les familles, à la recherche de leurs proches, de nombreux forums se sont mis en place sur internet. Et France Telecom lancera, lundi, une opération de soutien sous forme de dons par sms [...] Jamais internet n'a joué un tel rôle. C'est le seul moyen qui permette de véhiculer des informations à l'échelle, de la planète [...] Autre technologie mise à contribution, les téléphones portables [...] Et pour tenter de recenser les Français présents dans la zone au moment du drame, les trois opérateurs de téléphonie mobile, Bouygues Telecom, Orange et SFR, ont envoyé plus de 13000 sms aujourd'hui. Une opération lancée à la demande du gouvernement [...] Ce message leur demande de se signaler au ministère des affaires étrangères, en appelant le...les opérateurs français ont pu déterminer quels étaient les clients qui se trouvaient dans la zone du séisme car il existe des accords commerciaux entre les opérateurs du monde entier. On appelle cela le roaming. Quand un client allume son téléphone portable, celui-ci se connecte automatiquement au réseau pays où il se trouve. Pour des besoins de facturation, l'opérateur local envoie alors un message à son homologue français pour lui indiquer qu'un de ses abonnés s'est connecté sur son réseau et c'est donc à tous ces utilisateurs que l'on a fait parvenir le message gouvernemental»²²⁶.

²²⁶ Extraits du lancement du sujet n°19 de Claire Wambergue, diffusé le 30 décembre 2004.

D'un côté, la journaliste évoque une information politique, émanant du « gouvernement » et qui peut donner lieu à des débats ou des critiques. D'un autre côté, elle évoque une information individuelle (« familles ») qui se situe hors de la politique. Il y a comme une confusion entre la fonction d'information critique du média et une forme de « propagande » gouvernementale (« à la demande du gouvernement, ministère des affaires étrangères, message gouvernemental »). Ce reportage participe plus d'une sorte de publicité et il n'est pas le seul.

Un reportage du 2 janvier 2005 montre ainsi le message envoyé par le ministère des affaires étrangères français sur les portables des ressortissants français recherchés. Il est inscrit : « *a la demande du gouvernement si vous étiez le 26/12 dans la zone du séisme appelez le min aff étrangères : de la France* »²²⁷. Un premier plan présente un zoom sur un téléphone portable ayant reçu deux messages. Il n'y a pas de date, on imagine alors que l'un d'eux peut être un message du gouvernement.



Figure 37

20:33:19:90

Cette image est intéressante puisqu'elle semble indiquer que le média tend à se confondre avec ce sms. Plus largement, le média se confond avec la publicité d'une part et les modes de communication personnels d'autre part. Or ce sont des modes de communication sans appartenances et sans identités politiques. L'information n'est plus critique ici puisqu'il s'agit de transmettre un message du gouvernement. Le second plan détaille le message reçu par les touristes, tandis qu'un troisième indique les numéros à joindre (affichées sur une bande rouge).

²²⁷ Sujet n°3 de Patrick FANDIO, diffusé le 2 janvier 2005.



Figure 38

20:33:29:82



Figure 39

20:33:34:04

Un autre reportage du 4 janvier 2005, précise même le nombre de SMS envoyés : «*Au ministère des affaires étrangères, la cellule d'urgence continue à enregistrer tous les appels et fait un travail de fourmis, pour vérifier toutes les informations. Elle a envoyé plus de 13000*

SMS, à des Français qui se trouvaient en Asie»²²⁸. Ici, c'est la minutie et l'efficacité des membres de la cellule de crise qui semblent être soulignées par TF1. Ce qui est intéressant dans le fait de mettre en avant les moyens de communication comme internet (qui s'impose de plus en plus comme un concurrent de la télévision) ou les SMS, c'est que c'est également une manière de rappeler la place et la fonction de la télévision, puisque c'est finalement elle qui parle des autres.

- Deuxièmement, cette volonté de communication semble faire contrepoids avec une communication sur le terrain de la catastrophe, qui elle, est presque impossible puisque beaucoup de moyens de communication ont été détruits. TF1 met donc en avant le **manque que l'on constate dans le pays touchés**. Les routes et les ponts détruits sont des moyens de communication rompus et, de fait, la communication entre les êtres humains devient indispensable. L'isolement est un point fondamental dans la vision véhiculée par TF1 car il souligne le manque de cohésion (« *ignorer, aucun moyen pour joindre, sans nouvelles* »). « *Ce qui inquiète aujourd'hui les autorités, ce sont ces zones avec lesquelles la communication est encore impossible* ». On peut également évoquer la question des langues par exemple, qui ne sont plus une barrière entre les communautés. On constate que toutes les victimes, peu importe leur nationalité, parviennent à communiquer entre elles, d'une manière ou d'une autre. Ces difficultés peuvent peser sur le travail des journalistes et, d'une certaine manière, ce discours sur la communication difficile dans les zones dévastées est l'occasion de mettre en valeur le travail des journalistes qui tentent de surpasser ces problèmes. En mettant en avant les difficultés rencontrées pour donner des informations au spectateur, TF1 met en avant son sérieux et les moyens (humains, techniques, financiers) qu'elle engage pour couvrir l'événement.
- La chaîne souligne également dans son discours le **manque de communication avant et pendant la catastrophe**, pour préparer la population aux risques : « *Et le troisième niveau qui est extrêmement important est un système de protection civile, c'est à dire de communication, d'éducation des personnes et de sécurisation de certains lieux* »²²⁹, « *En effet, les scientifiques américains qui avaient détecté le tremblement de terre ont tenté désespérément de joindre leurs homologues asiatiques* »²³⁰. D'ailleurs, cet extrait est aussi intéressant politiquement puisqu'il suggère l'expression d'une supériorité de l'Occident sur l'Asie : si la zone n'a pas été prévenue à temps, c'est parce que les homologues asiatiques étaient injoignables. Or, après le tsunami, il semble que la chaîne de télévision puisse être considérée comme un maillon dans la chaîne de prévention : « *Les responsables du Sofitel expliqueront longtemps qu'ils n'ont eux même été prévenus que quelques minutes avant l'arrivée de la vague. Et puis au mois de mai, à la demande des familles de victimes, le groupe ACCOR, gérant de l'hôtel, demande au manager de l'établissement, de rédiger une chronologie des faits. Dans ce document, le manager Goran ALEKSANDRONOVSKI, explique que l'hôtel avait été prévenu par un coup de fil venu de Phuket à 10h20. L'information était qu'il y avait eu un tremblement de terre, qu'il fallait évacuer la plage. Or, selon un autre document du groupe ACCOR, la vague serait arrivée à l'hôtel à 10h36. Seize minutes après le coup de fil. Selon les familles de victimes, pendant ces 16 minutes, on aurait perdu beaucoup de temps. Aujourd'hui, elles portent plainte pour homicide involontaire* »²³¹. Cet extrait montre comment avec la catastrophe, on est passé d'un fait divers où prime la notion

²²⁸ Sujet n°14 de Liseron BOUDOUL, diffusé le 4 janvier 2005.

d'émotion à une forme de fait divers où sont impliquées la justice et la police. On passe d'une catastrophe naturelle à un homicide parce que l'alerte, l'information sur l'arrivée du tsunami, n'ont pas été relayées. Ici, le média montre sa fonction critique de l'information qui n'a pas été donnée à temps.

Enfin, la chaîne insiste sur la notion de **communication faussée**, avec la recrudescence de rumeurs, ou de fausses alertes après le passage du tsunami : «*La peur de la réplique évidemment... euh... de nombreuses rumeurs ont circulé toute la journée, alors parfois on emmène à nouveau les touristes se réfugier à l'intérieur des terres, certaines radios locales ont même annoncé cet après-midi une nouvelle fermeture de l'aéroport de Phuket. Alors fausse rumeur. Fausse alerte. Mais tout cela maintient un climat particulièrement tendu* »²³². La communication tente de s'établir par tous les moyens et parfois les informations transmises s'avèrent faussées. La combinaison entre la « peur » et les « rumeurs » contribuent à maintenir un climat de confusion. Or les médias sont les premiers à savoir que leurs propres informations ont un impact très important. L'information transmise par TF1 fonctionne comme un message d'alerte car le média est un acteur d'alerte. En outre, la réflexion sur l'alerte apparaît comme une forme de rhétorique de l'information. TF1 se donne ainsi une fonction critique de l'information.

4.2 Systèmes d'alerte : de l'information sur les tsunamis

Le système de prévention des tsunamis est basé sur la présence de centres de surveillance et d'alerte à vocation internationale, régionale ou nationale. Ils sont supposés détecter la formation de tsunamis afin d'avertir les populations menacées. Ces centres ont été établis après des événements catastrophiques afin de limiter les pertes humaines, en particulier après le tsunami chilien de 1960. Ils ont donc pour moteur un double souci de surveillance étroite et de communication rapide. Des capteurs sismiques et des marégraphes²³³ sont utilisés à cet effet, comme l'explique TF1. Une information de type scientifique est ainsi élaborée et elle se distingue des informations politiques ou économiques. La question de l'alerte trouve sa place dans le discours de TF1 qui articule ainsi information médiatique et information scientifique. La chaîne utilise le discours scientifique dans son propre discours.

4.2.1 Nature des systèmes d'alerte pré-existants

Il existe deux programmes scientifiques internationaux particulièrement développés : le Système International d'Alerte au Tsunami (ITWS) et le Centre International d'Information sur les Tsunamis (ITIC) à Hawaï. L'ITIC fut créé en 1965 sous l'impulsion de la Commission Océanographique Intergouvernementale (COI) et de l'UNESCO afin de mettre en relation recherche scientifique, organisations académiques, agences de défense civile et public. Vingt-huit pays en sont aujourd'hui membres. Cette structure travaille autour de quatre grands axes : apporter de l'information aux états afin qu'ils améliorent l'éducation et la préparation au danger, surveiller et améliorer les systèmes d'alerte dans tous les océans du globe, favoriser la recherche scientifique et les applications pratiques, collecter et diffuser des données en temps réel. En France, le système national est mis en œuvre par le Commissariat à l'Energie Atomique (CEA) / Département Analyse, Surveillance, Environnement (DASE). Celui-ci a implanté un laboratoire de géophysique en Polynésie

²³³ Instrument mesurant le niveau de la mer.

française. L'idée de veille est mise en avant par TF1²³⁴. Le coordinateur de l'ensemble des systèmes est le Pacific Tsunami Warning Center (PTWC) créé en 1968. Celui-ci est présenté le soir du 26 décembre 2004. Sur l'infographie diffusée (figure 40), on remarque que six flèches convergent depuis plusieurs points vers le centre d'Hawaï.



Figure 40

20:18:44:14

Le PTWC travaille en étroite collaboration avec d'autres centres à la surveillance de l'activité sismique et du niveau de l'océan Pacifique, et ce, à l'aide de cent cinquante stations sismiques. Cent marégraphes et vingt-six tsunamimètres complètent le dispositif d'élaboration des données. Le principe de ces systèmes est expliqué le 27 décembre 2004. Trois infographies se succèdent pour présenter les étapes du lancement d'une alerte. Il y a d'abord (figure 41) un transfert des données (ici représenté par une série d'ondes rouges croissantes) vers les bouées.

²³⁴ Par la suite, dans les journaux de TF1 consacrés à d'autres catastrophes naturelles, l'importance de la veille sera largement soulignée. De nombreuses « alertes » aux tsunamis, consécutives à d'importants séismes, sont ainsi évoquées.



Figure 41

20:24:52:04

Puis il y a transmission de ces données vers la terre ferme via un satellite. Les ondes rouges se diffusent depuis la bouée vers le satellite (figure 42).



Figure 42

20:24:55:90

Enfin, il y a traitement des données (figure 43), avec une diffusion des ondes rouges depuis le satellite vers la terre.

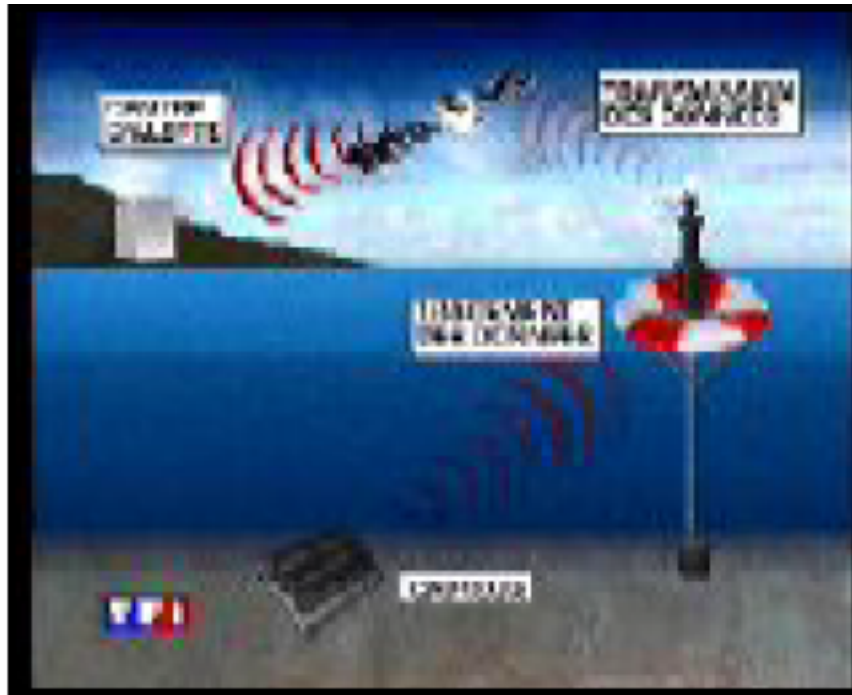


Figure 43

20:25:00:61

Toutefois, ces systèmes ne sont pas infaillibles et cumulent quelques défauts dont les trois premiers sont clairement évoqués par TF1, dans une dimension critique de l'information :

- Il est très difficile de prévenir les zones proches de l'épicentre d'un séisme tsunamigène, par manque de temps.
- Il est très difficile de prévoir le temps d'arrivée d'un tsunami sur les côtes.
- Le taux de fausses alertes est élevé.
- Les enregistrements des marégraphes sont difficiles à interpréter.
- Seuls les tsunamis causés par un séisme peuvent être détectés.

4.2.2 L'information scientifique sur les événements du 26 décembre 2004

Rapidement, TF1 soulève la question clef : s'il n'existe pas de centre de surveillance dans l'océan Indien, pourquoi les autres centres n'ont-ils pas prévu la catastrophe ? La catastrophe est donc l'occasion pour TF1 d'évoquer le fonctionnement des systèmes d'alerte locaux :

**« On le sait maintenant, aucun système d'alerte n'existe dans l'océan Indien »²³⁵.
« Et après une telle catastrophe, les pays de l'océan Indien décideront probablement la mise en place d'un système d'alerte similaire »²³⁶. « Dans les questions à régler en urgence et abordées à Djakarta, il y a celle de la prévention**

²³⁵ Sujet n°29 de Marie-Claude SLICK, diffusé le 30 décembre 2004.

²³⁶ Sujet n°25 de Fabrice COLLARO, diffusé le 29 décembre 2004.

des tsunamis, qui n'existe pas dans l'océan Indien, alors qu'elle semble efficace dans le Pacifique où se produisent 90% de ces phénomènes. Et ce, grâce au système d'alerte d'Hawaï»²³⁷.

L'absence de centre de surveillance dans l'océan Indien n'a pas manqué d'être critiquée. Et l'on s'interroge également sur la communication entre scientifiques basés dans d'autres centres d'alerte. Dans un premier temps, la chaîne soutient que *«les scientifiques américains qui avaient détecté le tremblement de terre ont tenté désespérément de joindre leurs homologues asiatiques»²³⁸*. Mais quelques jours plus tard, le discours n'est plus le même : *«Le 25 décembre à...à 3h de l'après-midi heure d'Hawaï, les capteurs ont bien perçu que la terre avait tremblé dans l'océan Indien et les scientifiques de permanence ont bien envoyé un message d'alerte. Mais détail accablant, ils n'avaient aucun numéro de téléphone pour contacter les responsables des pays concernés, qui ne font pas partie, de leur dispositif»²³⁹*. Dans ces deux propos opposés, il y a toujours une emphase avec l'adverbe « désespérément » et l'expression « détail accablant ». On remarque que le journaliste évoque l'absence de numéro de téléphone dans « leur » dispositif, celui des Américains. Donc si l'adverbe « désespérément » nous autorise à penser que TF1 dédouane en quelque sorte les Américains de toute responsabilité, la dernière phrase du journaliste peut être interprétée de deux façons. Il peut s'agir d'une critique du système américain qui ne concerne que certains pays et en exclut d'autres, ou bien cette critique se veut plus générale, et elle concerne alors l'information scientifique mondiale. Il s'agit alors simplement de souligner les inégalités de moyens et les conséquences qu'elles peuvent avoir sur l'alerte. Finalement, quelques semaines plus tard, l'attention de TF1 se tourne vers les scientifiques américains du centre d'Hawaï, afin de comprendre ce qui s'est passé. Le 15 février 2005, Patrick Poivre d'Arvor annonce dans une brève que des victimes ont porté plainte auprès de la justice de New-York afin d'obtenir des explications de la part des autorités américaines. Le journaliste Loïck Berrou présente alors un reportage afin d'expliquer la démarche des scientifiques au moment de la catastrophe. Le reporter revient sur le déroulement de la journée, en utilisant le présent (comme pour placer le spectateur en situation) et en nommant les témoins par leur simple prénom : *« Il est trois heures de l'après midi en ce très calme lendemain de Noël à Honolulu, Barry et Stuart sont de permanence au centre de prévention des tsunamis. Soudain l'un des deux bippers de Barry s'anime, la terre a tremblé, à plus de 10 000 kilomètres de là »*. Il y a une forme de proximité et d'empathie qui se dégage de l'utilisation des prénoms de ces scientifiques qui pourraient être des personnes ordinaires. Faisant référence à une temporalité précise pour mieux décrire la situation (« 3h de l'après-midi, lendemain de Noël »), il explique la démarche des scientifiques en poste ce jour là : *«Quatorze minutes plus tard, le premier bulletin d'alerte est lancé aux vingt-six pays qui font partie du réseau. Il est 8h14 du matin à Banda Aceh »*. Dès lors le journaliste donne un élément de précision qui a toute son importance : le centre de prévention possède un réseau par lequel est diffusée l'alerte. *«Pas de risque en effet sur la zone Pacifique qui est de leur responsabilité »*. Les pays du pourtour de l'océan Indien en font-ils partie alors qu'*«Un tsunami dévastateur s'annonce dans l'océan Indien »* et qu'*«Il est encore temps de prévenir au moins la Thaïlande ou le Sri Lanka »* ? L'un des sismologues l'avoue, tout en souriant, un peu gêné : *«On n'avait personne à contacter dans l'océan Indien. Ils n'étaient pas sur nos listes, alors on tournait en cage, en se demandant ce qu'on pouvait faire »*. A voir les réactions, le journaliste le dit lui même : *«Derrière l'apparence, c'est un sentiment*

²³⁷ *Sujet n°2 de Loïck BEROU, diffusé le 6 janvier 2005.*

²³⁸ Lancement du sujet n°15 de Carole VENUAT, le 27 décembre 2004.

²³⁹ Ibid.

de culpabilité qui tараude les scientifiques américains », tout en évitant de leur jeter la pierre de manière catégorique : « *Auraient-ils pu faire plus ? Auraient-ils pu sauver des vies ? Non sans doute* »²⁴⁰.

Les critiques restent donc ici mesurées puisque la zone de responsabilité des scientifiques américains est le Pacifique et non l'océan Indien où, par ailleurs, les tsunamis restent rares, et probablement aussi parce que la plupart des pays touchés sont en développement et n'ont pas les moyens (financiers et médiatiques) ou la volonté politique de mettre en place un système de surveillance. Inversement, cette absence de critique permet de mettre en valeur les systèmes perfectionnés existant en Occident, les connaissances scientifiques issues de nombreux domaines (sismologie ou géologie par exemple) et de rappeler que beaucoup de pays d'Asie sont encore « inférieurs » dans ce domaine. Dès 2005 pourtant, il semble que les autorités aient décidé de la création d'un système, comme ce fut le cas dans le Pacifique après de telles catastrophes : « *En 1958 puis en 1964, deux tsunamis heurtent de plein fouet les côtes de l'Alaska. Deux catastrophes qui n'ont rien voir dans leur ampleur avec l'actualité présente mais qui amènent les vingt-six pays de la région du Pacifique, de la Chine à l'Australie, en passant par le Chili, à mettre en place un système de prévention* »²⁴¹. Trois nouveaux systèmes mondiaux sont apparus après la catastrophe de 1964. Après le passage du tsunami de 2004, soit quarante ans après, une réflexion identique est donc amorcée :

« Premier jour de la conférence mondiale de Kobe au Japon sur la prévention des catastrophes naturelles, à cette occasion, l'ONU a proposé qu'au moins 10% des sommes versées dans le monde pour les opérations de secours d'urgence soient consacrées à la prévention des désastres »²⁴². **« Par ailleurs, selon l'UNESCO un système d'alerte au tsunami devrait être mis en place dans l'océan Indien d'ici juin 2006 ou, 2007, pour le reste du monde »**²⁴³. **« La France a proposé que l'île de la Réunion devienne le siège du pôle d'alerte des catastrophes naturelles dans l'océan Indien »**²⁴⁴.

L'émotion suscitée tient au fait que les victimes n'ont pas eu la possibilité de réagir, en partie à cause du manque d'informations. Il y a une forme de dénonciation de cette carence, de cette injustice. Les manques se sont en fait accumulés : « *Autrement dit, on voit bien ici encore combien la gestion du risque ou de la crise sont des révélateurs des inégalités sociales. Les pays concernés autour de l'océan Indien sont des pays pauvres ce qui explique : un manque d'équipement des failles susceptibles de provoquer de telles situations. Les enjeux socioéconomiques ne justifiaient pas une tel équipement qui existe dans le Pacifique où les marges sont japonaises, américaines et donc à très forts enjeux économiques [...] une connaissance insuffisante ou absente des risques de la part des populations riveraines [...] un manque d'équipements routiers et de véhicules explique que, y compris dans le cas où les populations connaîtraient le danger quelques heures avant qu'il ne se produise, elles auraient des difficultés pour quitter leur région [...]*

²⁴⁰ Sujet n°15 de Loïck BERROU, diffusé le 15 février 2005.

²⁴¹ Ibid. Cet exemple montre la naissance d'un espace politique particulier fondé sur l'observation du climat.

²⁴² Brève n°19 diffusée le 18 janvier 2005.

²⁴³ Brève n°15 diffusée le 12 janvier 2005.

²⁴⁴ Brève diffusée le 16 janvier 2005.

les États ont peu de moyens pour faire connaître le risque à leur population et pour gérer la pré-crise puis la crise »²⁴⁵.

Dans cet extrait, seuls sont soulignés les termes désignant des manques. Il n'y a pas de discussion critique sur les causes de ces manques, en partie dus au sous-développement et à l'économie libérale. La pauvreté de ces pays est évoquée mais le rôle des pays occidentaux dans celle-ci est passé sous silence.

4.2.3 De l'intervention à la culture du risque

Assez rapidement, plus précisément le lendemain de la catastrophe, ce sujet relativement épineux est mis sur le devant de la scène : l'absence de système d'alerte dans l'une des régions les plus sismiques du globe alors que d'autres sont présents, dans l'océan Pacifique notamment. Cette question est une source potentielle de tensions politiques au sein des pays touchés et, par extension, au sein de ceux touchés indirectement, dans la mesure où une culture du risque plus développée aurait certainement pu sauver des vies.

« Les centres de prévention des vagues géantes appelées tsunamis existent depuis une quarantaine d'années. On les trouve exclusivement dans le Pacifique où plusieurs observatoires sont reliés à un système de coordination situé à Hawaï. Lorsqu'un séisme se produit, des capteurs disposés dans les fonds marins envoient des infos, ces données une fois traitées arrivent dans les centres d'alertes via un satellite. Un tel dispositif n'existe pas dans l'océan Indien. Mais hier l'enregistrement des ondes du séisme aurait pu parvenir aux pays touchés par les vagues géantes [...] Un système d'alerte comme aux États-Unis ou au Japon aurait sans doute pu sauver des vies [...] Au delà d'une mise en place de systèmes onéreux, une simple culture du risque devrait au moins pouvoir se développer dans tous les pays exposés. Tels sont les enseignements qu'il faudra tirer de cette catastrophe »²⁴⁶.

Le tsunami est ainsi l'occasion de révéler une brèche dans la communication entre les états. Outre le fait que le tremblement de terre a eu lieu trop près des côtes pour autoriser un temps de réaction, les pays voisins ont failli à faire circuler l'alerte et l'information alors même que les moyens de communication sont aujourd'hui mondialisés et de plus en plus performants.

Trois notions sont à distinguer dans la représentation sociale que TF1 donne du tsunami :

- « L'aléa » représente la probabilité qu'un phénomène dangereux pour la société ait lieu. Or qui dit probabilité dit imprévisibilité : il est difficile de prévoir le lieu, le moment où même les modalités. La société peut donc mettre en place des outils et des instruments pour observer et mettre en garde mais cela tient aux inégalités entre pays du Sud et du Nord. Chacune aura donc des moyens propres en fonction de ses ressources. Les pays touchés en l'occurrence, ne disposent pas de ces moyens.
- « La vulnérabilité » est le degré de sensibilité (matérielle, économique, environnementale) de l'homme face à ces aléas. Le degré de développement, la géographie sociale seront des facteurs déterminants. En France, par exemple, les

²⁴⁵ VEYRET (2005), « Réflexions géographiques sur le tsunami du 26 décembre 2004 », Cafés géographiques, http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=580. Yvette Veyret est professeur de géographie à l'Université Paris X- Nanterre. Elle travaille sur les questions d'environnement, de développement durable. (termes soulignés par nous même)

²⁴⁶ **Sujet n°15 de Carole VENUAT, diffusé le 27 décembre 2004.**

Plans de Prévention des Risques (PPR), instaurés en 1995, tentent d'identifier les espaces soumis aux aléas.

« Le risque » reste de l'ordre de l'hypothèse, de la possibilité alors que la catastrophe s'inscrit dans la réalité. La médiatisation des catastrophes contribue largement à façonner la perception qu'une société a du risque.

Les risques sont donc plus ou moins « acceptables » pour une société donnée. Les termes « aléa » et « vulnérabilité » ne sont jamais (ou très peu) utilisés dans le discours de la chaîne mais ils sont évoqués implicitement, puisque TF1 précise, d'une part, que la zone de l'océan Indien est propice aux séismes et donc aux tsunamis, et d'autre part que la configuration des espaces et des habitations expose les habitants au danger. Lorsqu'aléa et vulnérabilité sont associés, on peut parler de risque. Minimiser le risque, c'est donc agir sur l'un ou l'autre, voire les deux. Le terme « risque » apparaît à 57 reprises dans notre corpus. Il est défini comme la « *perception d'un danger possible, plus ou moins prévisible par un groupe social ou un individu qui y est exposé* »²⁴⁷. La plupart du temps, il est associé à un autre terme. Il existe une variété de types de risques : environnementaux, industriels, technologiques, économiques, géopolitiques, sociaux²⁴⁸. En l'occurrence, nous avons relevé quatre types d'associations : les risques sanitaires, épidémiques, les risques sismiques et les risques de survenue d'un nouveau tsunami (dans la même zone ou dans le reste du monde). Les risques évoquent donc avant tout la zone déjà frappée par le tsunami du 26 décembre 2004. La notion de risque est abordée dans le discours de TF1, en particulier concernant les côtes françaises. En effet, d'après la journaliste, « *Un tsunami est possible sur les côtes françaises* »²⁴⁹, c'est à dire que l'on n'est pas face à une peur imaginaire mais à une possibilité réelle. Cette notion de risque montre bien comment le symbolique (l'information, les représentations) articule le réel (la catastrophe qui rappelle le pouvoir d'une nature indépassable) et les limites du pouvoir de l'homme) et l'imaginaire (les peurs engendrées, l'imaginaire collectif). Le risque désigne le réel car il n'est pas totalement évitable et encore moins totalement prévisible. Le risque désigne également le symbolique (le discours des médias et le discours politique) qui vient articuler le réel à la peur imaginaire.

4.2.4 Alerte et sensibilisation des populations : vers une nouvelle approche du risque

La sensibilisation des populations potentiellement menacées reste une politique à mener dans de nombreux pays. Apprendre à détecter le risque de tsunami est une chose. Mettre en place des dispositifs d'alarme efficaces en est une autre, mais « *Il faut aussi éduquer la population aux risques* »²⁵⁰. La notion d'alerte prend donc tout son sens dans la mesure où les médias peuvent participer à la diffusion des alertes²⁵¹. Prévention et éducation des populations deviennent rapidement un thème important développé par la chaîne. Le terme « prévention » apparaît 24 fois. Ainsi, le 18 janvier 2005, un reportage donne l'exemple du Japon et de son expérience face aux séismes. Contrairement aux pays pauvres, le Japon

²⁴⁷ VEYRET (Yvette) (sous la direction de) (2003), p. 16

²⁴⁸ Ibid, pp.47-59

²⁴⁹ Sujet diffusé le 17 février 2005.

²⁵⁰ Sujet n°13 de Marie-Claude SLICK, diffusé le 10 janvier 2005.

²⁵¹ Après la catastrophe du 26 décembre 2004, TF1 évoque de nombreuses alertes au tsunami lors de ses JT. Par exemple, le 3 mai 2006 avec un reportage de Corinne LALO, diffusé à 20h. Il évoque une alerte au tsunami dans le Pacifique Sud (Nouvelle-Zélande et îles Fidji).

a les moyens de faire face aux catastrophes : «Grâce à 4000 capteurs et un système informatique qui utilise la radio, la télévision mais aussi les téléphones portables et tous les...et tous les réseaux des administrations locales, la population est ainsi prévenue en trois minutes maximum du risque de tsunami [...] Ici la plage est protégée par des pierres et des digues renforcées. Et comme dans toutes les villes du pays, la mairie apprend aux populations comment se comporter en cas de vagues géante »²⁵². Selon TF1, le pays a mis en place « une formule qui combine technologie et éducation » et à présent c'est « une expérience, que Tokyo veut désormais exporter dans le reste du monde »²⁵³. Plus d'un an plus tard, le 17 mai 2006, un reportage est consacré à l'éducation de la population au risque tsunami. Le journaliste évoque un exercice de test d'alerte organisé dans 24 pays du Pacifique, zone propice aux tsunamis. L'expérience du 26 décembre 2004 a donc marqué les esprits : «Objectif : se tenir prêt, en cas de nouveau tsunami. 24 pays du Pacifique ont testé en grandeur nature, les systèmes d'alerte, d'évacuation et de prévention dans toute la zone. L'exercice baptisé Pacific Wave 2006. Une première depuis 30 ans que le centre existe ». Malgré l'importance récemment accordée à l'idée d'alerte, d'information et de communication, la prévention n'en est qu'à ses débuts comme le montrent les résultats de ce test : « Ces alertes ont semblé t-il bien être suivies sur l'ensemble des pays bordés par le Pacifique, à l'exception de sérieux ratés, constatés dans certaines régions de Thaïlande, où les messages d'alerte, envoyés par fax ou sms sont parvenus trop tard à leurs destinataires, en raison d'une saturation des réseaux ». Ce constat est d'autant plus préoccupant que les « erreurs » ont été constatées dans l'un des quatre pays les plus touchés par le tsunami de 2004, celui même où le nombre de touristes décédés est le plus élevé : la Thaïlande.

4.3 TF1 et la catastrophe : articulation entre dramatisation, esthétique et politique

Le discours de TF1 se caractérise par une triple dimension que nous allons tenter d'explorer dans notre analyse. La catastrophe est traitée de manière particulière, avec une temporalité caractérisée par la dramatisation, une spatialité qui s'articule à la géographie et à la politique (l'espace est celui de l'articulation entre la vie des habitants et le pouvoir des institutions et des acteurs politiques) et une esthétique qui consiste en une sublimation de l'événement.

Auparavant, tâchons de saisir le lien établi entre une catastrophe et les médias dans la représentation de la catastrophe, qui provoque une crise au sein de la société, et dans l'articulation entre les dimensions réelle, symbolique et imaginaire de la catastrophe. Les deux pôles de notre étude sont donc la catastrophe, que nous venons de décrire, et les médias, dont nous souhaiterions désormais préciser la place et le rôle. L'une de nos interrogations vise à comprendre comment TF1 couvre le tsunami dans un tel cadre de confusion, de violence et d'urgence, trois éléments qui fondent la sémiotique de la crise. La crise représente la part d'incertitude sur les conséquences d'un événement et met en jeu l'identité des acteurs confrontés les uns aux autres dans la mesure où les formes et les symboles du pouvoir, donc les médiations, sont perdus. Tâchons de définir précisément ces trois éléments et d'en donner des exemples :

La confusion caractérise « l'état de ce qui est confus »²⁵⁴, indistinct, désordonné ou troublé. Le terme « chaos » est employé à plusieurs nombreuses reprises (14 fois) et il est

²⁵² Sujet n°20 de Bénédicte DELFAUT, diffusé le 18 janvier 2005.

²⁵³ Ibid.

²⁵⁴ Dictionnaire Petit Robert (2009), p.506

souvent associé avec d'autres mots tels que : « scènes de, images de, idée du, sorte de, face au, au milieu du... ». Il se dégage l'idée selon laquelle la confusion est réelle, palpable, visible puisqu'elle se définit dans l'espace (« face au, au milieu du »). C'est l'énonciation d'une forme de rupture qui dérive vers une situation plongeant les pays dans une spirale. La confusion marque bien l'idée selon laquelle il y a une date précise, et une temporalité de l'événement qui s'inscrit dans la durée et qui se suit au quotidien avec le terme « actuellement ». Il s'agit donc d'une situation complexe. Le terme « confusion » apparaît deux fois (4 jours après la catastrophe pour le premier, et un mois après pour le second), tandis que le terme « confuse » qualifiant la situation, n'apparaît qu'une fois. Il évoque d'ailleurs l'aide financière des Etats-Unis et non la situation dans la zone affectée :

« Des rescapés qui continuent d'arriver à l'aéroport de Roissy. La plupart évoque la solidarité des populations locales alors égales, elles sont pourtant très très éprouvées, mais certains témoignent également de la confusion, qui règne place »²⁵⁵. « Mais en raison de la confusion du début, de nombreuses autopsies sont caducs »²⁵⁶. « Aux Etats-Unis, la situation est un peu plus confuse [...] »²⁵⁷.

Le second élément fondant la sémiotique de la crise est la violence. Les dictionnaires la définissent comme un abus de la force, un « acte par lequel s'exerce une force brutale. Caractère de ce qui produit des effets brutaux »²⁵⁸. Il existe plusieurs catégories de violences. La violence est le caractère de ce qui se manifeste, se produit ou produit ses effets avec une force intense, brutale et souvent destructrice. La violence désigne une situation dans laquelle nous sommes confrontés au réel sans médiation : c'est ce qui rend l'événement incompréhensible. Elle est synonyme de perte de l'intégrité et de l'identité. La violence se manifeste physiquement envers les espaces et les gens. Elle comporte également une dimension psychologique lorsqu'elle affecte les victimes. Cette violence est purement injustifiée puisqu'elle frappe sans distinction. Cela peut être d'autant plus déstabilisant pour le spectateur que ce type de violence, pourrait finalement le toucher personnellement. Les termes « violence » et « violent(e) » apparaissent à 32 reprises dans notre corpus, la moitié dans la semaine qui suit la catastrophe.

« 9°3 sur l'échelle ouverte de Richter, la violence du séisme sous marin explique, la gravité des bilans »²⁵⁹. « Dans cette zone où se côtoient les populations musulmanes et les rebelles tamouls de la LTTE, des règlements de compte violents ont déjà fait 15 morts ce mois-ci »²⁶⁰.

Une catastrophe naturelle comme le tsunami, est par excellence, le type d'événements présentés par les médias comme violents. Les mots et les images représentent cette violence. Mais le rôle des médias est justement de rendre l'événement intelligible (en faisant appel à la mémoire, à la culture) et donc de diminuer la violence de la représentation en l'articulant à de la culture.

²⁵⁵ Lancement du sujet n°16 de Sylvie CENSI, diffusé le 30 décembre 2004.

²⁵⁶ Sujet n°15 de Nicolas ESCOULAN, diffusé le 26 janvier 2005.

²⁵⁷ Sujet n°20 de Sylvie CENSI, diffusé le 31 décembre 2004.

²⁵⁸ Dictionnaire Petit Robert (2009).

²⁵⁹ Lancement du sujet n°3 de Nicolas ESCOULAN, diffusé le 26 décembre 2005.

²⁶⁰ Sujet n°8 de Mathieu BENOIST, diffusé le 23 décembre 2005.

Troisième élément fondateur de la sémiotique de la crise, l'urgence apparaît comme la « *nécessité d'agir vite* »²⁶¹ dans une situation donnée. C'est le « *caractère de ce qui nécessite une action, une décision immédiate* »²⁶². L'urgence a une dimension temporelle ancrée dans le présent qui construit la dimension anxiogène de l'événement. Cela implique donc une suspension des impératifs institutionnels. Dans le cadre de la couverture du tsunami, l'urgence peut se définir de deux façons. D'une part, elle fait référence à l'événement catastrophique lui-même et concerne donc l'urgence d'intervention sur place. Elle permet de justifier les interventions de la part des états tout en favorisant la mobilisation. D'autre part, elle fait allusion aux médias et à la course à l'information. Le but est de dire plus et plus vite que le concurrent. Les termes « urgence » et « urgent(e) » sont évoqués 92 fois dans notre corpus, les deux tiers dans les deux premières semaines qui suivent la catastrophe :

« Parmi les pays les plus touchés peut-être le plus d'ailleurs, le Sri Lanka, qui compte à lui seul 11000 morts pour l'instant soit la moitié du nombre total de victimes. L'état d'urgence a été décrété car les secours peinent à s'organiser, il faut dire certaines zones sont inaccessibles et d'autres sont sous le contrôle de rébellions armées »²⁶³. « Dans la moitié de la plage de Nagappattinam (Tamil Nadu, Inde) l'urgence est d'assainir le port de pêche »²⁶⁴.

Ces trois éléments s'articulent dans une même temporalité, mais ils sont également liés à un espace au sein duquel ils s'exercent. Or ces étapes découlent les unes des autres. Le tsunami est une violence à la fois réelle et symbolique, physique et psychique. L'intégration de la catastrophe dans les esprits et le fait de réaliser que toutes les implications liées à celle-ci sont un passage violent. Cette violence est liée à une rupture temporelle avec le passé puisqu'elle est liée à une confusion nouvelle. Cette violence amène à l'urgence qui elle-même mène à la confusion. Pour autant, ces caractéristiques ne sont pas nouvelles, elles sont cependant spécifiques au tsunami. La violence est ici celle exprimée par la nature sur l'homme. Elle est donc représentée par les morts, les blessures, les souffrances et les destructions.

Cela suppose que le média a un rôle important dans la société. Dans son rôle d'information, la télévision alimente les réflexions dans l'espace public et contribue à la construction des imaginaires sociaux. Pourquoi ? Parce que le média n'est pas un simple support qui permettrait la retransmission de la réalité. C'est une représentation de la réalité où sont visibles la confusion, la violence et l'urgence. La réalité n'ayant de consistance que pour ses acteurs, ici nos victimes. Cette consistance s'établit pour le spectateur dans la dimension symbolique de la confusion, de la violence et de l'urgence. Cette construction se fait grâce à des signes diffusés dans un discours qui donne un sens à l'événement. Or ces signes se structurent dans un contexte particulier, toujours en lien avec la culture environnante. Ce concept d'intertextualité suppose donc que les médias réactivent souvent les mêmes images, les mêmes peurs. La situation est apparentée au « *chaos, désordre,*

²⁶¹ Dictionnaire Petit Robert (2009).

²⁶² QUEMADA (sous la direction de) (1994), Trésor de la langue française, dictionnaire de la langue du XIX^{ème} et du XX^{ème} siècle (1789-1960), tome 16, p.840

²⁶³ **Sujet n°4 de Christophe PALLEE, diffusé le 27 décembre 2004.**

²⁶⁴ **Sujet n°13 de Marine JACQUEMIN, diffusé le 3 janvier 2005.**

à la confusion, l'horreur, la désorganisation générale »²⁶⁵. Elle constitue un « calvaire, défi, une épreuve terrible et insurmontable, une tâche insurmontable »²⁶⁶. La confusion s'observe dans les « moyens dérisoires, hôpitaux débordés, morgues saturées, les conditions sanitaires déplorables et l'effervescence »²⁶⁷ alors même qu'il y a urgence du fait de l'« ampleur, des besoins colossaux, des besoins considérables »²⁶⁸. Cette situation est vécue et représentée comme une violence.

Conclusion

Dans son discours, TF1 propose toute une réflexion sur la communication, les médias, la place récemment acquise par de nouvelles technologies d'information et de communication. Cela lui permet de réaffirmer son rôle dans la diffusion des informations et plus largement des alertes concernant les catastrophes. Parce qu'elles sont une forme de violence pour la société (pour la collectivité de manière générale et pour l'individu en particulier), une source de perturbation voire de remise en cause de son fonctionnement et de son identité, les catastrophes ont donc une dimension politique évidente. Entre communication médiatée et communication intersubjective, le média implique le spectateur de deux manières différentes. L'intersubjectivité permet de transmettre l'émotion au spectateur. Nous développerons cette question de l'émotion dans le chapitre 6. Auparavant, nous allons montrer que dans son discours sur le tsunami, TF1 parle également d'environnement, ce qui donne à la catastrophe naturelle, une dimension politique.

Chapitre 5 La catastrophe et la problématique de l'environnement

5.1 L'environnement : un concept produit par l'écologie politique

De manière générale, les catastrophes, parce qu'elles touchent les populations, ont pour conséquence de remettre au premier plan, les questionnements en rapport avec les principes de risque et de prévention. Mais elles ont aussi pour effet de raviver les interrogations liées à l'environnement, à sa protection, à sa préservation. Les perturbations climatiques provoquées par l'homme sont aujourd'hui connues de tous mais leurs conséquences se manifestent de plus en plus. Nous en voulons pour preuve la loi du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes, lorsque l'état de catastrophe naturelle est décrété. En France, dès 1971, le gouvernement se dote d'un Ministère de l'Écologie.

²⁶⁵ Sujet n°1 de Pierre GRANGE, diffusé le 27 décembre 2004, sujet n°2 de Cyril AUFFRET diffusé le 27 décembre 2004, sujet n°6 d'Anthony DUFOUR diffusé le 27 décembre 2004, duplex de Michèle FINES depuis Madras (Inde) diffusé le 29 décembre 2004.

²⁶⁶ Sujet n°13 de Sylvain ROLAND diffusé le 31 décembre 2004, sujet n°20 de Sylvie CENSI diffusé le 31 décembre 2004, duplex de Mathieu BENOIST diffusé le 28 décembre 2004, sujet n°7 de Mathieu BENOIST diffusé le 30 décembre 2004.

²⁶⁷ Sujet n°7 de Mathieu BENOIST diffusé le 30 décembre 2004, sujet n°4 de Christophe PALLEE diffusé le 27 décembre 2004, sujet n°11 de Jean-Pierre FERREY diffusé le 27 décembre 2004, sujet n°20 de Fatima MEDOUNI diffusé le 29 décembre 2004, sujet n°23 de Romain BOLZINGER diffusé le 29 décembre 2004.

²⁶⁸ Sujet n°7 de Mathieu BENOIST diffusé le 30 décembre 2004, Duplex de Nicolas ESCOULAN diffusé le 30 décembre 2004, Duplex de Michel SCOTT diffusé le 30 décembre 2004.

Intitulé, depuis 2007, Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire (MEEDDAT), il publie chaque année et ce depuis 2001, un rapport sur les principaux événements dommageables survenus en France et dans le monde. Depuis, de nombreuses lois ont été votées en faveur de l'environnement. Ces prises de conscience ponctuelles de la relation instable entre les hommes et leur environnement ont conduit à l'apparition d'une thématique ; l'écologie politique est ainsi directement liée à la recherche scientifique.

D'origine grecque, le terme « écologie » (oikos -maison- et logos -science, discours-) apparaît en Europe en 1866, dans l'ouvrage scientifique « *Générale Morphologie der Organismen* », écrit par le biologiste et zoologiste allemand Ernst Heinrich Haeckel. C'est lui qui, pour la première fois, propose une définition du terme. Toutefois, d'après Jean-Paul Deléage²⁶⁹, l'écologiste Edward J. Kormondy affirme que le mot figurait déjà en 1858 dans une correspondance entre un écrivain américain, fervent opposant à la culture occidentale de non respect de la nature, Henry David Thoreau, et son cousin George Thatcher, alors élève de Darwin. La définition de Haeckel est la suivante : « *science des relations des organismes avec le monde environnant, c'est à dire, au sens large, la science des conditions d'existence* »²⁷⁰. C'est à la fois l'étude des êtres vivants et du milieu physique dans lequel ils vivent. C'est une science relativement jeune donc, qui s'inscrit dans le champ des réflexions engendrées dans le milieu scientifique par l'industrialisation massive de la société. Le terme fut introduit en France plus tard par l'école des Annales. Il est encore en balance avec le terme « environnement » figurant dans l'ouvrage *Principes de géographie humaine*, du géographe Paul Vidal de la Blache. Si l'écologie se développe donc dès la fin du XIX^{ème} siècle, il faut souligner que les bases de cette science ont été fondées au cours des millénaires précédents sous l'impulsion de nombreux auteurs comme Aristote, Buffon ou encore Darwin. Elle a ensuite été relayée par l'écologie politique car la science a rapidement gagné les champs économique et politique. Dans les années 1960-1970, en effet, le clivage entre les pays riches et les pays pauvres favorise l'émergence d'une écologie politique. De plus, les méfaits de l'industrialisation se font sentir. Des mouvements apparaissent dans de nombreux pays occidentaux, dits du Nord, d'abord aux États-Unis puis en Europe de l'ouest. L'objectif est, notamment, de faire en sorte que se rétablisse un équilibre social et économique entre le Nord et le Sud. En France, c'est durant la campagne présidentielle de 1974 que cette percée a lieu. René Dumont présente alors sa candidature au nom des « Amis de la Terre » : il est le tout premier candidat écologiste. Cet ingénieur agronome incarne un groupe dont les théories visent à favoriser le développement de l'homme dans un environnement préservé. Malheureusement les écologistes ont du mal à trouver une réelle autorité politique. Toutefois, la médiatisation accrue des catastrophes écologiques va rapidement favoriser leur visibilité. En 1989, le parti des Verts, fondé cinq ans plus tôt, entre au parlement européen. Dans les années 1990, d'autres partis politiques français sont plus ou moins assimilés à l'écologie politique²⁷¹ et aujourd'hui, tous les partis tendent à inclure des réflexions écologiques dans leurs programmes.

²⁶⁹ DELEAGE (1991), p.62. Jean-Paul Deléage, maître de conférences en physique et histoire des sciences à l'Université Paris VII, explique que Edward J. Kormondy évoque le terme dans la préface de son ouvrage « Concepts of ecology ». L'écrivain Henry David Thoreau l'aurait employé dans un courrier datant du 1^{er} janvier 1858.

²⁷⁰ HAECKEL (1866), p.286. "Unter Ökologie verstehen wir die gesamte Wissenschaft von den Beziehungen des Organismus zur umgebenden Aussenwelt, wohin wir im weitesten Sinne alle Existenzbedingungen rechnen können".

²⁷¹ Parmi lesquels Génération écologie, fondé par Brice Lalonde

« L'écologie politique est l'écologie d'une espèce particulière, l'espèce humaine, une espèce sociale et politique. Mais c'est aussi un mouvement social pour transformer l'écologie réellement existante de notre éthique : une aspiration morale à plus d'harmonie, d'autonomie, de solidarité, de responsabilité »²⁷².

Cette définition d'Alain Lipietz propose un résumé de ce qu'est l'écologie politique : un mouvement, une science, une politique et une éthique. Le mouvement s'appuie sur les résultats et les apports de la science pour légitimer une action politique basée sur des revendications et une éthique chargée de notions précises. L'écologie politique naît d'une préoccupation liée aux risques naturels et industriels et à la prévention de ces risques. Le développement du nucléaire ou l'aggravation de la pollution développent une approche politique en termes d'insécurité, qui nourrit le discours sur l'écologie politique et ces thèmes peuvent donc resurgir à l'occasion d'une catastrophe. Le 10 janvier 2005, cette approche se dessine dans le discours de TF1 puisque ce jour là, un sujet aborde la question des risques naturels, à l'aune du tsunami et plus généralement des effets néfastes générés par l'homme sur l'environnement. Le reportage concerne une réunion de l'ONU, tenue à l'île Maurice au sujet des petits états menacés par les risques naturels. En effet, si la nature y est particulièrement déchaînée, « *Raz de marée, cyclones, séismes, éruptions volcaniques, érosion naturelle des côtes, la nature en a fait des territoires très vulnérables* »²⁷³, les activités humaines semblent accélérer la dégradation, « *Il faut ajouter les effets du réchauffement climatique* ». Les conséquences de cette combinaison de facteurs pourraient être dramatiques pour les populations locales : « *Bien souvent, ces îles émergent, d'à peine quelques mètres. Or le niveau de la mer s'est élevé de 10 centimètres, au XX^{ème} siècle, et pourrait s'élever de 9 à 88 centimètres d'ici à 2100. Et le raz de marée du 26 décembre, rend cette inquiétude, plus aiguë* ». Chaque événement climatique grave contribue de facto au développement et à l'évolution de l'écologie puisque les médias articulent en permanence le temps court et le temps long de l'événement. Toutefois, quelques jours après l'évocation d'un lien entre événements climatiques extrêmes et réchauffement climatique, cette idée est nuancée dans un autre reportage : « *Il faudra encore dix ans de statistiques avant de certifier que ces événements exceptionnels sont bien des expressions directes du réchauffement* »²⁷⁴. A travers l'étude de la médiation du tsunami par TF1 nous pouvons suivre l'élaboration d'un discours de l'écologie politique à propos du tsunami. La catastrophe joue un rôle dans la naissance d'une nouvelle politique territoriale, d'une nouvelle dynamique territoriale, impliquant une mutation dans l'identité des pays d'Asie du Sud-Est. Il s'agit d'un point de vue interne : les autochtones à propos de leurs lieux de vie. Mais il s'agit aussi d'un point de vue externe : les touristes et leurs lieux de villégiature (tourisme pour les uns : ces pays conserveront-ils l'image de paradis sur terre ou leur nom sera-t-il à jamais lié au drame ?, sentiment d'appartenance pour les autres : comment se reconstruire et se sentir en sécurité, chez soi, sur une terre qui nous a tout pris en un instant ?).

Dans certaines parties du globe où les tsunamis sont fréquents, des mesures ont été prises en matière d'aménagement afin de sécuriser les habitations, comme à Hawaï par exemple, où les maisons sont bâties sur pilotis. La couverture de TF1 permet d'élaborer une culture écologique du politique mais également une culture politique de l'écologie. En conséquence, une réflexion nationale s'impose aussi pour les pays occidentaux. La réflexion

²⁷² LIPIETZ (1999), p.7

²⁷³ Sujet n°13 de Marie-Claude SLICK, diffusé le 10 janvier 2005.

²⁷⁴ Sujet n°7 diffusé le 12 janvier 2005.

s'engage t-elle véritablement dans les reportages de TF1 ? Nous avons remarqué que dans l'ensemble de notre corpus, le terme « écologie » n'est utilisé qu'une seule fois, pour évoquer un personnage, dans le cadre de l'intitulé : « ministre de l'écologie ». De plus, très peu de personnalités issues de la sphère écologiste sont mobilisées par la chaîne. Le terme « environnement », dans son acception scientifique et sociale, n'est quant à lui jamais apparu. Cela traduit probablement le fait que le tsunami est considéré, avant tout, comme un événement naturel, donc inévitable et situé hors du champ politique. Les mythes et la culture des catastrophes sont toujours sous-jacents et le rôle de l'homme quelque peu minimisé. Les images du passage du tsunami, diffusées en boucle, renforcent d'ailleurs cette approche. Cela signifie également que le tsunami est représenté comme une situation de crise et que les questionnements liés à l'environnement ne sont pas « extraits » de cette crise pour y réfléchir de manière spécifique.

5.2 L'écologie politique, carrefour entre sciences et politique

L'impact des catastrophes sur la santé est en lien direct avec l'écologie politique. Nous observons chez TF1 le développement quasi immédiat d'une réflexion sur ce point avec de nombreuses mentions ou des reportages portant sur les causes profondes, les conséquences environnementales, les risques et menaces sanitaires inhérents à la catastrophe et les solutions à y apporter. S'expriment alors la peur de la résurgence de certaines maladies (dysenterie, typhoïde, choléra, paludisme, dengue), de l'émergence de nouvelles, des épidémies voire des pandémies, autant de fléaux qui sont aussi des appréhensions évoquées dans la Bible, au même titre que les guerres. Autant de phobies qui renvoient à la notion de fin du monde et de destruction de l'homme. On est alors dans la sphère de l'imaginaire avec les notions de « menace », de « crainte » ou encore le recours aux verbes « attendre », « planer » et « rôder ».

« Mais pour le moment, l'urgence ce sont les risques sanitaires »²⁷⁵. « Dans tous ces pays d'Asie durement touchés par le séisme, une course contre la montre s'est engagée, pour empêcher, l'apparition d'épidémies. Alors que des cas de maladies ont été confirmés dans des camps de réfugiés, c'est l'eau contaminée qui représenterait la menace, la plus immédiate »²⁷⁶.

Ces peurs sont alimentées par l'humidité, la promiscuité entre réfugiés dans les camps et la précarité ambiantes : *« L'insalubrité, le manque de moyens d'assainissement, c'est une situation qui ne sera pas réglée en quelques jours. Et les autorités médicales ici sont persuadées que les épidémies pourraient se développer de manière dramatique »²⁷⁷.* L'emploi du conditionnel (« pourraient ») indique qu'il règne une projection dans le futur à propos des suites possibles du tsunami. Or cette appréhension est plus qu'une simple hypothèse (« persuadées »). De fait, les images de TF1 montrent des scènes souvent similaires, où les autorités médicales tentent de soigner ou de prévenir les populations. C'est le cas dans le second sujet diffusé le 13 janvier 2005 par exemple. Les images montrent les médecins en plein travail. Le premier plan (figure 44) montre les moyens médicaux à disposition, notamment des seringues. Nous sommes ici dans la province de Banda Aceh, en Indonésie, la zone la plus durement touchée.

²⁷⁵ Sujet n°1 de Pierre GRANGE diffusé le 27 décembre 2004.

²⁷⁶ Sujet n°28 de Viviane JUNGFER, diffusé le 30 décembre 2004.

²⁷⁷ Sujet n°11 de Michel SCOTT, diffusé le 6 janvier 2005.



Figure 44

20:02:59:30

Les risques d'épidémies menacent toute la population et plus particulièrement les enfants. Sur le plan suivant, un petit garçon assis sur les genoux de sa mère reçoit une injection dans le bras. On ne voit que le bras du médecin (en bas à droite) et une partie du buste de la mère car la caméra se focalise sur le visage de l'enfant. Il pleure les yeux fermés, probablement à cause la peur, bien plus qu'en raison de la douleur, mais ses cris traduisent bien une forme d'anxiété.



Figure 45

20:03:10:76

La peur incite les foules à se rendre dans les centres. Sur ce troisième plan, on aperçoit des mères avec leurs bébés dans les bras, autour d'une table où est installée une femme. C'est elle qui les accueille.



Figure 46

20:03:14:08

D'autres images diffusées par TF1 montrent l'ouverture de fosses communes pour enterrer les cadavres au plus vite. La caméra filme en plongée, ce qui accentue la profondeur de cette fosse. Beaucoup de personnes observent le travail pendant que d'autres disposent les corps. Sur ces deux plans, il n'y a que des autochtones. L'un d'eux (figure 47), situé au premier plan à droite), observe la caméra contrairement à la foule autour de lui. Cette image montre une scène qui est étrangère aux coutumes occidentales et qui peut renvoyer aux grands épisodes épidémiques où les corps étaient entassés en masse, sans cercueils. Elle peut également évoquer, les charniers qui étaient creusés dans l'urgence ou, dans le cas de guerres et de génocides, pour y enterrer les victimes.



Figure 47

20:17:41:23



Figure 48

20:17:44:71

Un mois après le tsunami, les rumeurs concernant les risques d'épidémies sont déclarées infondées par la chaîne, qui précise que les propos antérieurs étaient bien issus de l'OMS : « *En revanche l'apparition d'épidémies, dans les régions dévastées, paraît désormais très peu probable, selon l'OMS, contrairement à ce que nous disait ce même organisme, il y a tout juste un mois* »²⁷⁸. L'adverbe « désormais » indique qu'il y a eu un changement de point de vue, il s'oppose au passé (« un mois »). L'OMS s'est rétractée (« contrairement »).

²⁷⁸ Brève diffusée le 25 janvier 2005.

L'évocation de l'épisode du SRAS (Syndrome Respiratoire Aigu Sévère) survenu en 2003 en Chine souligne bien cette angoisse liée aux bouleversements environnementaux majeurs. Il faut noter que cette épidémie est la « *première maladie émergente du XXI^e siècle. Maladie grave et transmissible* »²⁷⁹. Inconsciemment, cette remarque semble porter un jugement sur cette région du globe et refléter, de fait, l'image des pays sous-développés auprès des pays riches. Ces pays seraient comme frappés et même accablés par les fléaux, nous étudierons ce point dans le chapitre suivant.

« Séisme et raz de marée frappent ainsi une zone touristique en pleine croissance qui se remettait à peine de la crise provoquée par l'épidémie du SRAS en 2003 »²⁸⁰.

Ici, le journaliste fait un rapprochement entre le SRAS et le tsunami dans le sens où ce dernier événement ne fait que s'ajouter à la longue liste des catastrophes.

5.3 Un discours écologique aux accents économiques

Le discours sur l'écologie politique fonde une critique de l'économie politique et du libéralisme²⁸¹. Pour pouvoir vivre, la plupart des pays d'Asie du Sud-Est ont, en effet, pris le parti de produire des biens destinés à l'exportation ou au tourisme local. L'ère libérale dans laquelle nous sommes, et la mondialisation, accentuent largement cette tendance. Les ressources naturelles seraient en voie de dégradation. Les problèmes touchant les activités économiques des pays touchés sont souvent évoqués mais le discours concernant les conséquences économiques de la catastrophe ne s'appuie pas sur des données chiffrées, sommes ou pourcentages. L'absence d'informations sur l'ensemble des secteurs économiques touchés (pêche, agriculture, aquaculture) traduit probablement par la place qu'occupent ces pays sur le plan international. Leur poids économique ou commercial (avant ou après le tsunami) n'est pas particulièrement mis en valeur. Si les chiffres ne sont pas vraiment présents, certains termes tels que « pénurie » permettent d'évoquer les difficultés.

Conclusion

Dans la représentation du tsunami par TF1, il semble que la catastrophe naturelle soit indissociable de la problématique de l'environnement. Le discours de la chaîne évoque des préoccupations sur les risques naturels et sur la prévention participant ainsi à l'élaboration d'un discours de l'écologie politique. Il parle également des risques sanitaires, des peurs et des fantasmes réveillés par les conséquences de la catastrophe. Nous verrons d'ailleurs un peu plus tard que cette question de l'écologie et elle-même articulée à deux autres discours sur le logement et l'habitat, d'une part, et sur la géographie et le paysage, d'autre part. C'est sur ce plan de l'écologie et de l'environnement que les premières preuves de solidarité mondiale s'exercent. Voyons à présent comment se manifeste cette solidarité et en quoi le discours tenu sur elle participe à une construction de l'émotion.

Chapitre 6 Solidarité et construction de l'émotion

²⁷⁹ www.pasteur.fr

²⁸⁰ *Sujet n°8 de Jean-Pierre FERREY, diffusé le 26 décembre 2004.*

²⁸¹ De fait, les militants écologistes sont le plus souvent proches des partis de gauche.

La catastrophe du 26 décembre 2004 est un événement marquant qui a sensibilisé l'opinion et suscité la mobilisation. Pourquoi ? Parce que sa brutalité et sa violence ont provoqué une forte émotion. Cette solidarité est l'un des éléments centraux dans la représentation du tsunami par TF1.

6.1 Un mouvement de solidarité mondiale sans précédent

L'émotion suscitée par le tsunami a paru selon la construction médiatique de TF1, comme intense et génératrice d'une solidarité inattendue, « *Jamais sans doute une catastrophe naturelle n'aura provoqué un tel élan de solidarité* »²⁸². Les termes : « plus, tous » sont très souvent utilisés. Les journalistes Pierre Grange et Anne-Claire Coudray parlent d'un « *vaste mouvement de solidarité* »²⁸³, d'un « *élan de générosité* »²⁸⁴ allant même jusqu'à décrire cette mobilisation comme « *L'aide humanitaire, la plus importante de toute l'histoire* »²⁸⁵. L'implication est assimilée à de la « compassion » et l'intensité de la couverture par les médias n'y est d'ailleurs pas étrangère, la pression symbolique au don et à l'action politique est sous-jacente. Mais d'autres facteurs ont ajouté à ce sentiment d'injustice généralisé : le tsunami a marqué les esprits par sa rareté, sa violence et la présence de nombreux touristes occidentaux sur les lieux du drame. Toutefois, pour Dominique Wolton, « *si les médias sont aujourd'hui un accélérateur de conscience critique et de mobilisation, ils ne suffisent pas à créer la conscience. Il faut qu'il y ait préalablement une volonté de savoir et d'agir. Si le monde s'est mobilisé ainsi, c'est d'abord parce qu'existe une volonté de don, de générosité, de militantisme* »²⁸⁶. Cette solidarité inattendue -des moyens financiers et humains colossaux ont ainsi été mobilisés partout dans le monde- ne s'est donc pas manifestée ex-nihilo. À l'origine de ce mouvement se trouve l'intention personnelle de chacun, plus ou moins déterminée par des codes moraux et éthiques, voire religieux, et l'espoir d'un résultat. Toutefois, TF1 n'inscrit pas forcément cette solidarité dans une logique politique puisqu'il s'agit de permettre au spectateur de s'identifier aux sujets singuliers présentés, ce qui implique qu'il n'y a aucune prise de distance et donc aucune réflexion critique possible.

Ainsi, ce vaste mouvement suscite-t-il de nombreuses interrogations quant à ses raisons profondes. Pourquoi le tsunami en particulier génère-t-il une telle émotion alors que les catastrophes sont quasiment devenues un élément familier du quotidien ? Les intérêts géopolitiques des États n'ont-ils pas une grande influence ? Ces questions ne trouvent pas forcément de réponse dans le discours de la chaîne, ou plutôt pas de réponse clairement affichée. Dans le cadre du tsunami, des personnes du monde entier se sont mobilisées de la même manière pour venir en aide aux victimes et leur permettre de sortir d'une situation de crise. Ces personnes sont de nationalités, de cultures, de religions différentes. Elles vivent loin des zones touchées. Il semble que les médias aient favorisé cet élan de solidarité morale, cette mobilisation, et réveillé le sentiment qu'une communauté mondiale demeure un espoir pour beaucoup. Les récits de comportements exemplaires de la part de la population, notamment de solidarité et d'entraide, constituent également une stratégie

²⁸² Sujet du 7 janvier 2005.

²⁸³ Brève n°23 diffusée le 30 décembre 2004.

²⁸⁴ Sujet n°24 de Pierre GRANGE, diffusé le 30 décembre 2004.

²⁸⁵ Sujet N°1 d'Anne-Claire COUDRAY, diffusé le 31 décembre 2004.

²⁸⁶ WOLTON (Dominique), « Les médias et le tsunami de décembre 2004 en Asie du Sud-Est », juin 2005, http://www.wolton.cnrs.fr/ES/dwcompil/presse/media_tsunami.html

de l'émotion pour la chaîne. C'est moralement une entreprise louable que de soutenir un voisin, de partager son repas ou de lui offrir un vêtement : « *"Je n'ai même pas une chemise à moi. Les gens m'en ont donné une. Et un sari à ma femme"* »²⁸⁷. Pour susciter l'émotion qui engendre une mobilisation, les médias donnent le sentiment au spectateur d'être acteur de l'événement.

Les trois plans suivants renforcent les chiffres cités par la chaîne dans la mesure où ils présentent des scènes de solidarité où des personnes du monde entier se recueillent, avec des bougies et des fleurs. Le premier plan (figure 49) est filmé en plongée, de manière à montrer la masse de personnes regroupées. Chaque personne tient une bougie allumée qui représente les victimes de la catastrophe. On ne distingue pas les individus, il y a comme une impression d'unité, d'union dans la douleur.



Figure 49

20:00:46:31

Le second plan se focalise sur un homme. Autour de lui se trouvent d'autres personnes, également assises ou accroupies. Les yeux du jeune homme sont fermés, son visage dirigé vers le sol, il est en train de prier en tenant une fleur blanche et une bougie dans ses deux mains jointes. Comme l'indique le bandeau rouge en haut de l'écran, cet homme se trouve à Phuket en Thaïlande, lieu où sont morts un grand nombre de touristes.

²⁸⁷ Interview d'un homme indien, extrait du sujet n°10 de Michèle FINES, diffusé le 28 décembre 2004.



Figure 50

20:00:49:61

Le troisième plan (figure 51) filme des personnes de profil, ce qui permet de filmer les fleurs et les bougies en longueur. Cela donne une sorte de profondeur, comme si ces objets étaient disposés sur une longue étendue. Les visages sont tous dirigés vers le sol pour disposer ces fleurs et bougies. C'est un moment de recueillement commun.



Figure 51

20:01:05:41

Les premières informations fournies quant à la solidarité concernent les sommes promises (par les États, les organisations internationales ou les ONG), les montants

effectivement récoltés et la nécessité de faire cesser l'afflux de dons. Nous sommes là face à une première rhétorique du chiffre de la part de TF1, qui concerne des montants financiers. La seconde rhétorique du chiffre concerne le nombre de victimes, nous aborderons ce point plus tard. Dès le premier jour, l'argent est au cœur de la représentation, sous trois aspects : 1) la solidarité des Etats. 2) la solidarité des particuliers. 3) La solidarité des médias.

« Les 25 pays et organisations humanitaires ont promis de donner de l'argent, beaucoup d'argent. Plus de quatre milliards, provenant, de dons privés et d'aides gouvernementales. Des promesses qu'il faudra concrétiser pendant, cinq à dix ans. L'Australie, est la plus généreuse, suivie de l'Allemagne, de l'Union Européenne, des États-Unis, et de la France »²⁸⁸.

Ce discours emprunte le lexique du don (« don, donner, aide ») et la thématique financière (« argent »). Il articule les promesses au temps long (« cinq à dix ans »). La mise en scène passe notamment pas les infographies grâce auxquelles TF1 peut condenser les informations chiffrées fournies et souligner le caractère informatif de son discours. Elles sont présentées sous forme de tableaux : c'est une rhétorique de la mesure et du chiffre qui entend faire un bilan et mesurer la catastrophe (l'infographie vient d'ailleurs insister sur le discours du journaliste). D'autre part, les chiffres permettent de comparer l'action des pays donateurs, notamment en étant associés à des termes qui qualifient l'action (« généreuse, promesse »). Voici deux infographies diffusées le 29 décembre 2004. Les couleurs dominantes sont le blanc, le bleu et le rouge. C'est sur fond rouge que les chiffres sont inscrits, par ordre décroissant, afin de mieux les mettre en avant. D'un côté, les sommes sont exprimées en dollars et de l'autre, en euros. La somme récoltée par l'Union Européenne est affichée en dollars, comme s'il s'agissait de la mettre sur un même pied d'égalité que le Japon ou les Etats-Unis. Six pays apparaissent, parmi lesquels certaines des plus grandes puissances mondiales. En fait, seuls des pays riches sont cités, comme si eux seuls, pouvaient finalement participer à la solidarité financière.

WIDE INTERNATIONALE

JAPON	39 MILLIONS \$
USA	35 MILLIONS \$
AUSTRALIE	27 MILLIONS \$
UNION EUROPÉENNE	27 MILLIONS \$

TF1

Figure 52

20:34:50:08

²⁸⁸ Sujet n°1 d'Olivier RAVANELLO, diffusé le 6 janvier 2005.



Figure 53

20:34:59:89

A ce moment là, il ne s'agit encore que de « promesses » (« promis, prévus ») et, d'après le rapport du tableau suivant, l'aide réelle aurait été légèrement différente, reléguant l'Australie à la deuxième position des pays les plus généreux, derrière l'Allemagne.

Tableau 5 Sommes annoncées par les pays ou les organisations selon TF1

Date du sujet	Pays concerné	Somme annoncée (€ ou \$)
26 décembre 2004	U.E	3 millions d'€ (prévus)
29 décembre 2004	Japon USA Australie France	39 millions de \$ (promis) 35 millions de \$ (promis) 27 millions de \$ (promis) 15 millions d'€
30 décembre 2004	France ONU	22 millions d'€ 500 millions de \$ (promis)
31 décembre 2004	Royaume-Uni Suède Chine France USA	70,5 millions d'€ 55 millions d'€ 46 millions d'€ 40 millions d'€ 350 millions d'€
4 janvier 2005	France	100 millions d'€
5 janvier 2005	Allemagne ONU	500 millions d'€ 3 à 4 milliards d'€
11 janvier 2005	ONU	717 millions de \$

Source : auteur

Chaque jour, l'aide promise par les Etats est mise en avant par la chaîne avec la citation de nouveaux chiffres qui permettent d'évaluer l'événement et de le situer par rapport à d'autres. Dès le 26 décembre 2004, les premières sommes font leur apparition. Il s'agit des dons à destination des associations françaises : « *La Croix-Rouge dont vous parliez a lancé un appel pour récolter 5 millions d'€ à destination des sinistrés. Le Secours Catholique a déjà*

débloqué 100 000€ et lui aussi a lancé un appel aux dons »²⁸⁹. L'emploi du passé confirme le fait que les récoltes ont déjà commencé et permet d'évoquer des sommes déjà importantes. La répétition de l'expression « lancé un appel » souligne la volonté d'établir un lien de communication entre ces associations et les donateurs. Trois jours plus tard, le 29 décembre 2004, les chiffres à l'échelle internationale sont précisés : « On en est à plus d'1 milliard d'€ débloqué par les organisations internationales et par chaque pays »²⁹⁰. Il y a l'idée d'une évolution, d'une course à la quête d'argent à travers l'emploi de « on en est à ». La rhétorique des chiffres propose une gradation qui mesure l'événement presque quotidiennement tout en montrant que la chaîne est attentive aux moindres évolutions de ces promesses de dons. Trois jours après la catastrophe, un premier palier a été atteint. A chaque évocation des sommes récoltées, la chaîne donne des chiffres ronds qui sont nuancés avec l'adverbe « plus ». Cette politique du chiffre concerne également la France qui participe à cette levée de fonds : « Jean-Pierre Raffarin [premier ministre de l'époque] a annoncé de son côté que la France débloquent 15 millions d'€ à l'aide internationale »²⁹¹. Il est intéressant de remarquer ici que le journaliste évoque une forme de mouvement des fonds français vers les fonds internationaux, comme s'ils étaient avant tout destinés à se comparer et à se cumuler aux autres collectes. Il y aurait donc une forme de rivalité, de concurrence entre pays (comme il existe une concurrence sportive exprimée par les compétitions internationales par exemple). La stratégie des chiffres fait évoluer les sommes de jour en jour. Ainsi, le lendemain, 30 décembre, le gouvernement revoit sa promesse à la hausse : « Jean-Pierre Raffarin a décidé aujourd'hui, de doubler le montant de l'aide française pour la porter à plus de 40 millions d'€ »²⁹². La distribution de ces sommes est d'ailleurs plus amplement détaillée : « Puis le premier ministre précise l'aide financière d'urgence à l'Asie du sud est soit en tout un peu plus de 22 millions d'€. 15 millions destinés aux organisations non-gouvernementales. 5,6 millions d'€ dans le cadre de l'aide européenne et 1 million et demi pour l'aide humanitaire directe. Et à l'initiative de l'État, la France se dit prête à mettre la même somme, soit 20 millions d'€ ». La pression se fait-elle plus grande sur les pays riches ? Il semble que oui car rapidement, la surenchère est de mise : « C'est l'ONU, bien sûr qui fourni le maximum d'efforts. Kofi Annan a déclaré aujourd'hui, que 500 millions de dollars, c'est dire à peu près la même chose en...en euros ont été promis, pour venir en aide aux dizaines de milliers de sinistrés »²⁹³. Presque une semaine après la catastrophe, la chaîne souligne la rapidité avec laquelle l'argent se collecte : « en quelques jours les organisations humanitaires, ont déjà pu récolter 10 millions d'€. 5 millions envoyés à la Croix-Rouge, 2 millions au Secours Catholique, plus d'un million à l'UNICEF et 650 € versés à Action Contre la Faim »²⁹⁴. Cette rapidité est observable dans le monde entier : « A titre d'exemple en 5 jours, le Royaume-Uni a triplé son aide pour atteindre 70,5 millions d'€. La Suède, elle, versera 55 millions d'€. La Chine 46 et la France 40. Aux États-Unis, la situation est un peu plus confuse, George Bush a d'abord annoncé une aide de 15 millions d'€, puis sous la pression à la fois de son opinion et de la communauté internationale a promis d'en verser 26 ce soir. Le chiffre est encore très fortement revu à la hausse. 350 millions de dollars

²⁸⁹ Sujet n°7 d'Anne-Marie BLANCHET, diffusé le 26 décembre 2004.

²⁹⁰ Sujet n°1 de Michel IZARD, diffusé le 29 décembre 2004.

²⁹¹ Brève du 29 décembre 2004.

²⁹² Sujet n°21 d'Isabelle TORRE, diffusé le 30 décembre 2004.

²⁹³ Brève du 30 décembre 2004.

²⁹⁴ Sujet n°17 de Fabrice COLLARO, diffusé le 31 décembre 2004.

soit 270 millions d'€ »²⁹⁵. On assiste ici à une forme d'évaluation du politique par le chiffre. La représentation symbolique des sommes récoltées fait de la catastrophe du tsunami un véritable enjeu de pouvoir puisque le pays qui fournit le plus d'argent est finalement identifié comme étant le pays le plus puissant, le plus à même d'aider les autres.

Toute cette mobilisation repose en grande partie, selon TF1, sur la solidarité des particuliers qui suivent l'événement à la télévision : « *Jamais, les associations n'ont reçu autant de dons, en aussi peu de temps, plus de 10 millions d'€ ont été collectés cette semaine. Les particuliers COMME les entreprises, se mobilisent.* »²⁹⁶. Les initiatives privées commencent à se faire également plus nombreuses et certaines, en majorité françaises, font l'objet de reportages. C'est le cas, par exemple, d'un couple dont la femme est d'origine sri lankaise. Installés à Argentan dans l'Orne, ils décident spontanément d'envoyer des vivres. Nous les suivons d'abord dans une pharmacie où ils vérifient le contenu des colis collectés. Nous les retrouvons ensuite chez eux, là où ils ont mis en place, ensemble, cette opération isolée. Ils expliquent alors la manière dont ils ont procédé pour donner vie à leur projet. Cet exemple personnel met en scène la mobilisation du singulier, une mobilisation qui n'est pas politique mais personnelle. La montée de cette forme de solidarité individuelle semble faire contrepoids à la montée de l'individualisme dans nos sociétés. Nombre de sciences se sont penchées sur cette notion d'individualisme (le rapport entre le sujet et le collectif), notamment la philosophie et la sociologie mais également les sciences politiques. Il semble qu'à travers l'exemple du tsunami, nous puissions supposer que l'importance de l'émotion participe à cette montée de l'individualisation. Selon Philippe Braud : « *Une dialectique complexe noue identité personnelle et identité collective, affirmation individuelle et appartenance culturelle* »²⁹⁷. Cet exemple exprime également le lien tissé entre la France et le Sri Lanka à travers la réunion de ce mari français et de sa femme sri lankaise. Ce couple symbolise une forme de mondialisation qui passe par la formation de couples et de familles issus de pays différents. Ces types de dons de particuliers sont nombreux et ils mettent en scène le lien social et des valeurs morales. Ils soulignent indirectement les éventuelles critiques envers les pouvoirs politiques puisque si les particuliers sont « capables » de se mobiliser ainsi, alors les pouvoirs politiques devraient pouvoir faire beaucoup plus.

Les comparaisons ne se limitent pas à celles qui sont établies entre les Etats, puisque la chaîne compare aussi les Etats et les populations. Les journalistes vont jusqu'à comparer les dons de particuliers et ceux des gouvernements, en prenant l'exemple de la Grande-Bretagne. La présentatrice Laurence Ferrari insiste sur l'adverbe « plus » : « *En Grande Bretagne les dons privés ont atteint le record de 85 millions d'euros. PLUS que l'aide gouvernementale* »²⁹⁸. C'est un point sur lequel le journaliste Nicolas Bellet insiste également dans le reportage qui suit : « *Les organisations humanitaires n'en reviennent pas. Jamais les britanniques ne se sont montrés aussi généreux [...] Six jours après la catastrophe plus de 85 millions d'euros ont été reçus, une somme supérieure à celle débloquée par le gouvernement britannique* ». TF1 montre donc à quel point les particuliers peuvent se montrer généreux, en particulier en cette période de Noël, propice au rapprochement. L'engagement personnel et moral permet une forme de mise à distance d'un engagement politique. La rhétorique de l'émotion joue donc sur l'illusion d'une absence de politique. Il y

²⁹⁵ Sujet n°18 de Florence LEENKNEGT, diffusé le 31 décembre 2004.

²⁹⁶ Sujet n°17, op.cit.

²⁹⁷ BRAUD (1996), p.172

²⁹⁸ Lancement du sujet n°16 diffusé le 1^{er} janvier 2005.

a une critique implicite du politique puisque les particuliers sont ici capables de faire mieux que le gouvernement.

En comparaison d'autres crises graves connues auparavant, les membres d'associations constatent une nette augmentation de l'implication, et ce, dans tous les pays. En France par exemple, le docteur Frédérique Drogoul, de Médecins du Monde, souligne l'ampleur de l'élan : « Numériquement c'est incontestablement une mobilisation plus importante que ce qu'on a pu voir dans d'autres grandes catastrophes ou dans des conflits comme le Kosovo ou y'avait quand même déjà beaucoup de mobilisation mais là c'est vrai que ça dépasse...euh...tout ce qu'on a pu connaître jusqu'à maintenant mais il est aussi certain que la catastrophe est sans rapport avec ce qu'on a vu jusqu'à maintenant aussi »²⁹⁹. Elle se montre catégorique (« incontestablement »). La comparaison avec le passé (« jusqu'à maintenant » répété deux fois) permet de situer le tsunami sur une échelle de valeurs.

6.2 Les limites de la solidarité

Toutefois, la prudence reste de mise car les pays riches ne sont pas aussi « solidaires » en temps normal, c'est à dire « hors catastrophe » : « Seulement les aides d'urgence sont une chose, sortir de la crise en est une autre. Les promesses, ne sont pas toujours suivies d'effet [...] Et puis surtout, hors catastrophe, les pays riches, ne sont pas très généreux. En 2000, tous, s'étaient engagés à verser au moins 0,7% de leurs revenus aux pays pauvres. A part la Norvège, on en est loin. La France ne versant que 0,41%, les États-Unis 0,16. On le voit, il y a sur le long terme beaucoup d'efforts à faire. L'allègement de la dette pourrait être le premier. L'argent ainsi économisé servira à reconstruire en partie ces pays ravagés »³⁰⁰. Les références temporelles (« en 2000 ») et (« sur le long terme ») viennent s'opposer pour mettre en lumière cette rhétorique de la promesse et le fossé (« une chose, une autre ») entre l'« engagement » et les actions. Une deuxième opposition entre le passé composé et le présent permet d'illustrer l'idée de ce fossé. De même l'utilisation des termes « urgence » et « crise » dans la première phrase marque le paradoxe entre la situation actuelle et le fait que la crise soit plus profonde, plus ancienne. Après le matraquage médiatique, il n'est pourtant pas certains que les États tiennent leurs promesses, comme en témoigne ce document (figure 54) de l'agence de presse Reuters, faisant un bilan des dons promis au pays le plus touché, l'Indonésie, et des dons effectivement réalisés deux ans après le tsunami.

²⁹⁹ Sujet n°14 de Jean-Michel CHAPPES et Mathieu LODS, diffusé le 2 janvier 2005.

³⁰⁰ Sujet n°20 de Sylvie CENSI, diffusé le 31 décembre 2004.



Figure 54

Sur les 655 millions de dollars promis par les bailleurs internationaux, il semble que seulement 591 millions aient été effectivement versés et 238 millions utilisés. De même, dans un reportage diffusé le 15 juin 2005, la directrice de l'association de soutien au Haut Commissariat pour les Réfugiés (UNHCR) France explique que parfois, les gouvernements demandent le remboursement du surplus d'argent collecté : « nous avons rappelé les gouvernements concernés, notamment l'Allemagne à qui nous avons rendu deux millions de dollars, puisque... euh... nous ne pouvions pas les dépenser immédiatement sur... euh... la crise tsunami, on leur a effectivement proposé de déplacer cet argent sur d'autres crises, et... euh... on nous a demandé de rendre, de rembourser cet argent »³⁰¹. Ce sont donc les questions de la morale et de l'inefficacité des acteurs qui sont soulignées ici.

À la télévision, la rhétorique de la promesse a acquis une place très importante depuis de nombreuses années, notamment à travers la manifestation du Téléthon. Ce concept né en 1966 aux États-Unis gagne la France dès 1987. Il s'agit d'une forme de « marathon télévisé » annuel au cours duquel des artistes se mobilisent pour recueillir des dons en faveur d'une association caritative. Des bénévoles et des membres de la communauté scientifique se relaient à l'écran pour inciter à l'engagement personnel des téléspectateurs. Ces derniers sont invités à téléphoner au numéro spécial « 3637 » pour faire enregistrer leur promesse de don. D'autres moyens de communication comme internet sont également mis à disposition. Les particuliers reçoivent alors une enveloppe à leur domicile pour concrétiser cette promesse. Diffusé au mois de décembre, ce programme de près de trente heures bénéficie de l'élan de solidarité insufflé par les fêtes de fin d'année. À chaque édition, sauf en 1990, les sommes définitivement récoltées ont toujours été supérieures à celles promises. Il

³⁰¹ Sujet diffusé le 15 juin 2005.

Il y a une forme d'analogie entre les promesses personnelles du Téléthon et la course politique au don dans laquelle se sont lancées les instances internationales lors du tsunami. Au cœur de ce parallèle, se trouvent toujours les médias.

Deux économistes suédois, Thomas Eiseensee et David Strömberg, ont émis l'hypothèse selon laquelle, les médias auraient une influence directe sur l'aide privée ou publique américaine fournie aux pays touchés par une catastrophe. Les chercheurs ont étudié près de 5000 catastrophes survenues entre 1968 et 2002. En s'appuyant sur les bases de données de l'EM-DAT et de l'Université américaine de Vanderbilt (Nashville, Tennessee), ils montrent que la concurrence entre événements influe sur la couverture médiatique aux Etats-Unis et par conséquent sur l'aide humanitaire³⁰². Par exemple, une catastrophe survenue en période de Jeux Olympiques doit compter trois fois plus de morts qu'une catastrophe survenue un jour ordinaire pour avoir les mêmes chances d'attirer des capitaux. D'autre part, la nature et l'emplacement de la catastrophe jouent un rôle important sur la couverture. Ainsi les médias américains télévisés couvrent plus de 15% des catastrophes survenues en Europe et en Amérique du Sud et Centrale, contre 5% des désastres survenues en Afrique ou dans la zone Pacifique. On peut penser que le tsunami confirme cette idée pour la France : les médias favorisent le mouvement de solidarité qui, à son tour, engendre une couverture plus grande. La mise en avant des personnels humanitaires engagés dans les crises et les conflits tend à inciter le spectateur à se mobiliser pour l'association représentée ou pour une autre. Cela souligne le fait que le spectateur de l'information devient porteur d'une opinion qui lui est imposée par les médias. Ces derniers le placent dans une situation imaginaire d'acteur en lui donnant l'illusion qu'il est engagé dans l'espace public.

A ce titre, l'intervention télévisée de Bernadette Chirac, épouse du président, le soir du 17 janvier 2005, attire notre attention. Engagée depuis plusieurs années dans l'Opération Pièces Jaunes³⁰³, elle est l'invitée du JT de Patrick Poivre d'Arvor pour évoquer les particularités de l'opération de 2005. Le présentateur engage l'échange : « *Vous êtes avec nous pour cette opération pièces jaunes, que nous suivons depuis maintenant 15 ans, et qui évidemment cette année, ne pouvait pas ignorer l'Asie* »³⁰⁴. Il exprime l'engagement de la chaîne dans l'œuvre en précisant son implication depuis les débuts (« depuis maintenant 15 ans »). Il parle également du léger changement de cap de l'opération qui « cette année » se dirigera en partie vers l'Asie. Il emploie d'ailleurs l'adverbe « évidemment » pour insister sur l'évidence de la démarche. La réponse de Bernadette Chirac quant à elle, s'inscrit dans une réitération des propos déjà lancés à plusieurs reprises par TF1 : « *La fondation a souhaité en effet participer à cet immense élan, de générosité de nos compatriotes, en faveur des sinistrés de l'Asie et plus particulièrement des enfants hospitalisés, malades, blessés, isolés à la suite de ce terrible raz de marée, du 26 décembre* ». Elle souligne donc la « générosité » des Français envers l'Asie, surtout à l'endroit des « enfants ». L'entretien est l'occasion de parler de l'opération dans sa globalité, d'évoquer ce que Bernadette Chirac nomme les « *objectifs traditionnels* ». Parmi eux, deux projets destinés aux adolescents. Elle donne

³⁰² EISENSEE, STROMBERG, « News droughts, news floods, and U.S. Disaster relief », <http://www-2.iies.su.se/~stromber/wpdisasters.pdf>

³⁰³ L'opération « pièces jaunes » est mise en place depuis 1990 par la Fondation des hôpitaux de France. L'objectif est de récolter de l'argent pour financer des projets destinés à améliorer la qualité de vie des enfants (et des familles) hospitalisés. 6384 projets ont été financés depuis 1990. Pour participer, il faut se procurer une petite tirelire et la remplir. En tant que présidente de la fondation des hôpitaux de France, Bernadette Chirac participe à cette œuvre caritative.

³⁰⁴ Entretien en plateau, diffusé le 17 janvier 2005. Au cours de l'entretien, Bernadette CHIRAC explique qu'en partenariat avec la Chaîne de l'espoir, la Fondation de France va anticiper sur les futurs dons pour répondre aux besoins urgents des zones sinistrées.

alors pour exemple la « maison de Solenn », structure dédiée aux adolescents en difficulté. Deux aspects soulèvent notre attention ici. Le premier concerne le lien entre la structure et le présentateur Patrick Poivre d'Arvor. En effet, Solenn n'était autre que la fille décédée du journaliste. Le second concerne le lien entre la structure et la chaîne TF1 qui s'avère être l'un des partenaires de la Fondation des hôpitaux de Paris-hôpitaux de France. Cet entretien semble révéler une volonté d'attraction de l'attention des donateurs potentiels. Il sous-tend, de plus, la course au don mise en lumière par les médias ; une course à laquelle ils participent. De fait, la concurrence entre médias s'est-elle peut-être déplacée, ou étendue, des rapports d'audience au plan de la générosité. Il est difficile de savoir en revanche, si cette concurrence a influé sur les dons.

Conclusion

La représentation du tsunami par TF1 a ceci de particulier qu'elle met en avant les notions de solidarité et d'émotion. La solidarité est présentée comme mondiale et sans précédent. Pour autant, celle-ci a des limites, qui sont plus ou moins soulignées dans le discours. Globalement, cette première partie nous a permis de mettre en perspective la catastrophe du 26 décembre 2004 et les premiers axes empruntés par la chaîne dans sa représentation. Notre deuxième partie porte sur la représentation de la temporalité et de la spatialité du tsunami par la chaîne.

Partie II. Temporalité et spatialité du tsunami

La médiation devient intelligible à travers le temps et l'espace, à travers la dimension singulière (la mémoire du sujet et son expérience de l'espace) et la dimension collective (l'histoire et la géographie). La représentation médiatique du tsunami articule l'espace et le temps selon eux logiques définissant, selon Bernard Lamizet, *l'ordre du récit* et la *scène événementielle*³⁰⁵. L'ordre du récit permet à la fois d'insérer l'événement dans la continuité de l'histoire et de suivre son déroulement. La temporalité de l'événement s'inscrit dans la double représentation de la situation des victimes et dans les reconstructions et la prévention. Les médias montrent le rôle de l'espace dans la catastrophe mais aussi la manière dont la catastrophe joue sur l'espace. Dans la représentation du tsunami, TF1 met également en scène l'espace que les acteurs tentent de s'approprier. D'autre part, l'espace permet de montrer l'ampleur de la catastrophe. L'espace représenté devient donc un objet de savoir puisque l'information propose une géographie sémiotique.

Chapitre 7 La représentation du temps

Aujourd'hui, les médias, surtout la télévision, abordent des thématiques nouvelles telles que le rapport à l'espace ou les politiques engagées en faveur de l'environnement et du développement durable. La mondialisation de l'information permettant de vivre les événements quasiment en simultané, la transmission des informations d'un point à l'autre de la planète se fait plus rapide. L'urgence pousse les journalistes à travailler parfois dans l'immédiat. Nous verrons, à travers le cas du tsunami, que cette affirmation est d'autant plus vraie après la survenue d'une catastrophe où se réactivent les concepts de risque et de prévention par l'accession au domaine de l'imaginaire et des peurs. Pour l'historien Fernand Braudel, le sens d'un événement ne peut s'appréhender qu'à travers deux dimensions essentielles et complémentaires : le temps et l'espace. Il faut « *avoir fixé ces grands courants sous-jacents, souvent silencieux, et dont le sens ne se révèle que si l'on embrasse de longues périodes de temps. Les événements retentissants ne sont que des manifestations de ces larges destins et ne s'expliquent que par eux* »³⁰⁶. Il envisage, d'autre part, la géographie comme « *l'étude de la société par l'espace* »³⁰⁷. Nous accordons à cette idée le fait que l'un et l'autre sont nécessaires à la compréhension d'un événement. La temporalité est un point de signification du discours des médias. Dans le cas du tsunami, il y a une tension entre le poids de l'événement et la rapidité avec laquelle il est survenu. Or cette tension met en œuvre la sémiotique de la crise dont nous avons parlé plus haut.

³⁰⁵ LAMIZET (2006), op. cit., pp.45-46

³⁰⁶ BRAUDEL (1985), p.13

³⁰⁷ Ibid, p.172

Les catastrophes sont un moment de rupture dans deux temporalités : le temps de l'événement et le temps médiatique. Elles perturbent une société, tant dans leur survenue que dans ce qu'elles impliquent. La communication pendant et après la catastrophe offre la possibilité de se représenter l'espace et le temps dans une période de crise. La définition de la catastrophe selon l'historien Krzysztof Pomian lui confère d'ailleurs un aspect temporel affirmé : elle bouleverse la temporalité humaine et pas seulement l'espace humain. Selon Pomian, en physique, la catastrophe est définie ainsi : «*Quand une petite perturbation transforme le type topologique d'une fonction, et que celle-ci apparaît sous une nouvelle forme, il se produit une solution de continuité, une catastrophe* ». Dans ce contexte, «catastrophe» est un terme rigoureusement descriptif, privé de toute implication de valeur. «*En terme de physique, le mot catastrophe a gardé la même signification qu'en grec ancien : fin, délai, solution* »³⁰⁸.

Cette situation de trouble provoquée par la catastrophe souligne l'importance de la médiation au sein d'une société, avant et pendant celle-ci. Bernard Lamizet décrit le concept de médiation de la manière suivante : «*une dialectique entre les deux dimensions de notre propre expérience: la dimension singulière de notre propre expérience, et la dimension collective de l'existence que nous partageons avec ceux qui vivent dans la même communauté que nous* »³⁰⁹. Les médias expriment donc cette dialectique entre dimension individuelle et dimension collective afin d'apporter au lecteur les clefs de compréhension d'un événement qui ne lui est pas forcément accessible. Le temps social est en rupture puisque la catastrophe vient bousculer le cours des choses, le cours des vies. Celui-ci offre une représentation du temps en suspens, avec l'idée que chaque individu retient son souffle dans l'attente de nouvelles, dans l'attente d'aide, dans l'attente des secours, dans l'angoisse permanente d'une réplique éventuelle du séisme ou du tsunami. Cette représentation du temps passe également par une dualité : celle de la lenteur des secours face à la rapidité du tsunami. Le temps est à la fois en suspens et soumis à l'urgence. Or l'urgence s'impose comme une limite du temps social puisqu'elle s'inscrit uniquement dans le réel alors que le temps a également une dimension symbolique. Les thèmes de l'urgence et de la transition sont omniprésents avec la répétition de termes comme «*urgence, minimal, pressé, bref, expéditif*» ou d'expressions telles que «*course contre la montre, menace immédiate, risques immédiats, à la hâte, au plus vite*» :

« Une course contre la montre est engagée car il n'y a pas ici les structures nécessaires pour conserver les corps »³¹⁰. « Alors que des cas de maladies ont été confirmés dans des camps de réfugiés, c'est l'eau contaminée qui représenterait la menace, la plus immédiate [...] Parmi les risques majeurs d'épidémies liées à l'eau , risques immédiats , il y a la dysenterie, la typhoïde et bien sûr le choléra »³¹¹. « Des cadavres qu'il faut enterrer ou incinérer à la hâte [...] En Inde, enterrement expéditif , cérémonie minimale , au plus vite il faut limiter les risques d'épidémie »³¹². « Dans tout ces pays on enterre les morts à la hâte , souvent dans des fosses communes [...] vu les circonstances, les

³⁰⁸ SIGNORELLI (2007), « Catastrophes naturelles et réponses culturelles », Terrain, numéro-19 - Le Feu (octobre 1992), [En ligne], mis en ligne le 02 juillet 2007. URL : <http://terrain.revues.org/index3052.html>. Consulté le 26 mars 2009.

³⁰⁹ LAMIZET (1998), p.113

³¹⁰ *Sujet n°4 de Guillaume HENNETTE, diffusé le 29 décembre 2004.*

³¹¹ *Lancement du sujet n°28 de Viviane JUNGFER, diffusé le 30 décembre 2004.*

³¹² *Sujet n°1 de Pierre GRANGE, diffusé le 27 décembre 2004.*

rituels sont brefs ou inexistant»³¹³. « Chaque jour, la mer apporte son lot de corps, que la police thaïlandaise souhaite faire incinérer au plus vite »³¹⁴. « Il faut ensevelir au plus vite les victimes, on craint des épidémies»³¹⁵. « "J'ai demandé aux Nations Unies de coordonner dans les plus brefs délais, l'aide d'urgence, les médicaments et la nourriture à envoyer sur place" »³¹⁶

La thématique de la « course contre la montre » exprime bien l'idée de lutte avec le temps. Le temps exprime alors le réel, ce contre quoi il s'agit de lutter pour qu'une société existe. L'adverbe « immédiat » donne la mesure d'une proximité temporelle, l'idée que le temps est contre nous. Or cette notion d'urgence apparaît aussi comme une façon pour les hommes, de montrer qu'ils maîtrisent la situation ou, du moins, qu'ils essaient de la maîtriser. Nous sommes à la fois dans un état d'urgence, un état de crise et un état de catastrophe naturelle. Cette représentation de l'urgence sur place est intéressante puisqu'elle est à l'image des sociétés occidentales où le temps est une « denrée » précieuse, contrôlée. Dans cette situation de crise, l'emploi du terme « priorité » souligne le dérèglement du temps et l'exigence de rapidité. La catastrophe s'érige comme un moment à part, une rupture dans le temps social et dire qu'«Aujourd'hui la vie semble reprendre son cours »³¹⁷, c'est aller dans le sens d'une brèche dans la normalité. Aujourd'hui n'est pas comme hier, puisque, hier, le tsunami a tout bouleversé. Hier, jour de la catastrophe, était donc un jour à part, exceptionnel, un jour qui changera définitivement la face des pays touchés. L'urgence est l'un des éléments clefs dans l'information sur le tsunami car la situation en elle-même est grave (il faut agir rapidement et venir en aide aux victimes) et parce que les médias sont soumis à la pression de la concurrence. Il s'agit en effet pour le média, de fournir le plus d'informations possibles, le plus d'images et avant les autres. L'urgence est donc double : il y a celle de la société, du politique et celle des médias.

Nous avons noté la présence de tout un lexique de l'incertitude caractérisant l'espace et le temps dans notre corpus. Avec le mot « temporaire » tout d'abord, pour qualifier la situation : « Les aider à réorganiser, euh, leur vie temporaire »³¹⁸, les logements : « Les vivants, sinistrés, ont trouvé des abris temporaires... »³¹⁹, le nombre de morts, la recherche de disparus, les bilans provisoires. Cette thématique s'appuie également sur des termes tels que « estimation, attente, incertitude, pour l'instant » :

« 60 000 morts et 30 000 disparus, selon les dernières estimations, des estimations, qui pourraient atteindre les 100 000 victimes dans les prochaines jours selon les experts»³²⁰. « 125 000 morts désormais, toujours une estimation provisoire car le chiffre des victimes du raz de marée de dimanche ne cesse

³¹³ Sujet n°14 de Marie-Claude SLICK, diffusé le 28 décembre 2004.

³¹⁴ Sujet n°8 de Guillaume HENNETTE, diffusé le 31 décembre 2004.

³¹⁵ Sujet n°11 de Jean-Pierre FERREY, diffusé le 27 décembre 2004.

³¹⁶ Citation de Susilo BAMBANG YUDHOYONO, président indonésien. Extraite du sujet n°3 de Cyril AUFFRET, diffusé le 27 décembre 2004.

³¹⁷ Sujet n°15 de Carole VENUAT, diffusé le 30 décembre 2004.

³¹⁸ Brève n°16 diffusé le 27 décembre 2004.

³¹⁹ Sujet n°2 de Cyril AUFFRET, diffusé le 27 décembre 2004.

³²⁰ Sujet n°6 d'Alain AMMAR, diffusé le 28 décembre 2004.

d'augmenter»³²¹. « L'attente dure depuis six jours...»³²² « Troisième pays frappé de plein fouet par les vagues géantes, le Sri Lanka. 30 000 morts, pour l'instant»³²³.

Cette notion de situation temporaire s'inscrit également à travers l'idée selon laquelle il s'opère une évolution. Cette évolution instaure une forme de contradiction et de tension entre un bilan qui s'alourdit rapidement et une intervention des secours et des autorités qui est lente. Il y a une tension entre le réel, la pression de l'événement et l'institution.

« C'est donc dans le nord de Sumatra. Le bilan des décès a enregistré un nouveau bond dramatique en Indonésie, puisqu'il est passé de 79 000 à 94 000 et il pourrait encore s'alourdir »³²⁴. « Le chiffre est encore très fortement revu à la hausse »³²⁵. « Une catastrophe sans précédent depuis quarante ans qui a fait selon un bilan encore provisoire et qui s'alourdit d'heure en heure [...] en Inde du sud et au Sri Lanka, l'ancienne île de Ceylan, les bilans sont sans cesse revus à la hausse »³²⁶. « Depuis ce matin dans l'état de Tamil Nadu, et notamment à Madras le bilan d'heure en heure ne cesse de s'alourdir »³²⁷. « Et dix jours après ce séisme sous-marin, on découvre peu à peu les dégâts infligés notamment à la flore marine»³²⁸. « L'aide humanitaire arrive au compte gouttes ...»³²⁹.

Cette contradiction donne à la temporalité de la catastrophe sa dimension symbolique et toute sa signification dans le discours de TF1. Il y a tension entre le réel, la pression de l'événement et le symbolique des codes. Le tsunami prend son sens dans cette contradiction, et c'est parce que le média doit donner un sens à l'événement, qu'il met en œuvre une sémiotique de la crise. Le mot « crise » est ainsi employé vingt-neuf fois dans notre corpus. La situation change donc constamment mais elle s'inscrit aussi dans une forme d'enlèvement pour les pays physiquement frappés. En même temps, l'instauration de cellules de crises, aussi bien en France que dans les pays touchés, renforce le sentiment de passage, de transition, puisqu'elles ne sont que provisoires. Entre la France et les pays frappés, la situation n'évolue donc pas au même rythme. Ces cellules de crise sont mises en place comme un lieu et un moment dans la vie des victimes qui doivent permettre de se remettre d'une rupture aussi importante. Ce qui caractérise la crise, c'est la possibilité d'une évolution de la situation, vers une tournure éventuellement heureuse. Le terme « crise », si souvent employé (« Face à cette crise sans précédent ... »³³⁰) ne qualifie pas le tsunami mais bien la situation engendrée, le bouleversement. Or il faut gérer cette « situation de crise »,

³²¹ Sujet n°1 de Fabrice COLLARO, diffusé le 30 décembre 2004.

³²² Sujet n°12 de Claire WAMBERGUE, diffusé le 1 janvier 2005.

³²³ Sujet n°6 de Michel SCOTT, diffusé le 2 janvier 2005.

³²⁴ Lancement du duplex depuis Phuket avec Nicolas ESCOULAN, le 2 janvier 2005.

³²⁵ Sujet n°18 de Florence LEEKNEGT, diffusé le 31 décembre 2004.

³²⁶ Sujet n°1 de Nicolas ESCOULAN, diffusé le 31 décembre 2004.

³²⁷ Sujet n°4 de Catherine COMBES, diffusé le 26 décembre 2004.

³²⁸ Brève diffusée le 4 janvier 2005.

³²⁹ Sujet n°16 de Cyril AUFFRET, diffusé le 28 décembre 2004.

³³⁰ Sujet n°19 de Claire WAMBERGUE, diffusé le 30 décembre 2004.

assurer la « *gestion de crise...* » en mettant en place ces « *cellules de crise* ». Le terme « situation » est par ailleurs régulièrement employé : « *situation sanitaire* »³³¹, « *situation politique* »³³². Il suggère un balancement entre temps court et temps long dans la mesure où il définit l'ensemble des informations déjà récoltées ainsi que les nouvelles informations fournies quotidiennement.

Le monde des médias est constamment soumis à une pression et des exigences obligeant les journalistes à travailler rapidement. C'est encore plus impérieux dans le cas de catastrophes avec la concurrence entre les médias. Nous avons immédiatement constaté que le journal de TF1 est bouleversé et, en grande partie, consacré au tsunami, au moins pendant les premières semaines. Le 26 décembre 2004, d'ores et déjà, l'événement est placé en tête du journal : « *principal titre de l'actualité de ce dimanche* ». Cette mise en scène suggère au spectateur un mode d'appréhension de la part de la chaîne qui place l'événement au cœur des priorités. En insérant l'événement dans l'urgence, le média empêche le spectateur de prendre de la distance et donne un cadre de compréhension fondé sur l'urgence. De fait, le manque de distance est un moyen de susciter l'émotion chez le spectateur. La visibilité de l'événement implique donc son degré d'importance. Les Unes se succèdent pendant les premiers mois après la catastrophe. Le 27 décembre 2004, Patrick Poivre d'Arvor précise que « *ce drame constituera bien sûr l'essentiel de ce journal* ». Ces Unes ont une importance dans la construction esthétique de l'événement. TF1 affiche en fait sa volonté de couvrir largement la question et d'enquêter sur celle-ci : « *nous ferons le point le plus complètement possible* ». Cette volonté de TF1 est l'occasion de donner du sens à un phénomène qui semble presque « impossible » à notre époque, dans nos sociétés aux technologies avancées : « *comment de tels...peuvent survenir* »³³³. C'est un peu comme si au XXI^{ème} siècle, on ne pouvait plus laisser de marge d'erreur. Un événement tel que le tsunami rappelle la pression du réel sur le monde. Il y a toujours une part d'imprévisibilité, qui constitue, en fait, le réel de l'événement. Or ce choc semble vouloir se compenser par une « inflation événementielle »³³⁴, comme le dit l'historien Pierre Nora (« *nous sommes entrés dans le règne de l'inflation événementielle* »). Plus l'événement est imprévisible, inattendu et violent et plus les médias en parleront pour tenter de le rendre intelligible et d'en réduire la violence. Les sujets de TF1 se succèdent à une cadence rapide, conférant à la couverture un fort ancrage dans le présent. C'est finalement le temps court de l'événement qui est observable au jour le jour. La première semaine après le drame, nous comptons respectivement 11 sujets sur 21 le 26 décembre 2004, 20 sujets sur 25 le 27 décembre 2004, 22 sujets sur 30 le 28 décembre 2004, 26 sujets sur 27 le 29 décembre 2004, 28 sujets sur 29 le 30 décembre 2004 et 18 sujets sur 24 le 31 décembre 2004, consacrés exclusivement autsunami³³⁵.

En prenant du recul, nous remarquons que le temps long de l'événement se traduit dans la visibilité importante offerte par la chaîne. De fait, nous sommes face à un événement que nous qualifierions de sans fin. C'est-à-dire que, finalement, si la chaîne en faisait le choix, la couverture de la catastrophe pourrait s'étendre dans le temps et parler non seulement du

³³¹ Duplex n°4 de Michel SCOTT, diffusé le 1^{er} janvier 2005.

³³² Sujet n°18 de Thomas HUGUES, diffusé le 27 janvier 2005.

³³³ Lancement du 1er sujet du 1^{er} jour de couverture le 26 décembre 2004.

³³⁴ NORA (1974), « Le retour de l'événement », in LE GOFF, NORA (Pierre), Faire de l'Histoire, tome 1, Paris, Gallimard, pp.210-229.

³³⁵ Par sujets, nous entendons également les plateaux consacrés aux brèves.

tsunami en lui-même mais également de ses conséquences multiples et malheureusement durables. Évidemment les médias finissent toujours par « abandonner » un thème et n'y reviennent ponctuellement que s'ils ont en leur possession une information importante ou au moins originale. La durée de vie médiatique du tsunami est déjà longue puisqu'elle s'étend sur presque cinq ans (fin 2006-fin 2009).

Les références temporelles utilisées par les journalistes sont souvent peu éloignées dans le temps. On est au cœur de l'événement : « *ce soir, maintenant, en ce moment, aujourd'hui, à l'instant même, depuis, après* ». On constate ainsi un réel besoin de retracer les événements le plus complètement possible et de montrer que l'on est attentif à tout. Dans l'un de ses reportages, le journaliste donne deux horaires précis dans sa description. Ils traduisent la précision de l'information fournie et le rythme rapide de l'événement :

« 8h27 dimanche matin , la famille X attend ses invités pour une fête. 8h50, c'est la première vague du tsunami qui arrive [...] Moins d'un quart d'heure après , le village est transformé en un lac boueux [...] Un peu plus tard , à l'ouest de la Thaïlande, sur la plage de Krabi un touriste hollandais montre la violence de la mer [...] Et puis, dans la matinée de dimanche , l'onde de choc se propage jusqu'au Sri Lanka »³³⁶.

D'autres références à l'évolution temporelle de l'événement apparaissent dans notre corpus ; des références à des dates et horaires précis :

« Le 26 décembre, à 9h45, le raz de marée inonde l'île »³³⁷. « Ce dimanche 26 décembre 2004 restera gravé dans nos mémoires à tous. A 8 heures du matin un séisme sous marin au large atteint la magnitude 9 sur l'échelle de Richter. Une série de vagues géantes frappe d'abord l'Indonésie puis la Thaïlande toute proche. Deux et trois heures plus tard, le Sri Lanka, l'Inde et les Maldives sont touchées »³³⁸.

Mais la temporalité du tsunami est également marquée par l'idée d'urgence. Tout est vécu en accéléré : « *Vu les circonstances, les rituels sont brefs ou inexistants. De même les procédures administratives, car les épidémies guettent* »³³⁹. L'urgence devient le quotidien de chacun et, dans cette logique, la construction des phrases se calquent. Pour Claude Jamet et Anne-Marie Jannet, « *L'absence de verbe anachronise l'énoncé* »³⁴⁰. C'est en effet le verbe, noyau de la phrase, qui par sa conjugaison, porte la marque du temps. La construction de nombreuses phrases sans verbe est assez récurrente, en particulier dans la deuxième semaine suivant la catastrophe, c'est à dire début janvier 2005. Ce procédé semble traduire une appréhension particulière du temps. Ce temps serait morcelé, marqué par l'idée de rupture et d'urgence. Ainsi par exemple, le journaliste Patrick Fandio entame t-il l'un de ses reportages par des phrases extrêmement courtes, sans verbes et où certains termes sont répétitifs: « *La vie, malgré tout. Malgré la chaleur et les rations. Une nouvelle vie après le Déluge. Sous des tentes, sans abri* »³⁴¹. C'est un procédé que l'on retrouve plutôt

³³⁶ *Sujet n°1 de Michel IZARD diffusé le 29 décembre 2004.*

³³⁷ *Sujet n°9 d'Emmanuel REITZ et Tony CASABIANCA diffusé le 1er janvier 2005.*

³³⁸ *Lancement du sujet n°16 d'Anne-Claire COUDRAY, diffusé le 2 janvier 2005.*

³³⁹ Extrait du sujet n°14 du 28 décembre 2004.

³⁴⁰ JAMET, JANNET, op. cit., p. 210

³⁴¹ Extrait du sujet n°10 de Patrick FANDIO diffusé le 4 janvier 2005.

dans les premiers jours de couverture lorsqu'il s'agit de décrire la situation d'urgence. Or, par définition, l'urgence abolit la temporalité, entièrement soumise au réel. Dans l'urgence, il y a une forme de compression du temps réel, symbolique et imaginaire. L'urgence empêche la prise de distance.

Comme nous l'avons vu un peu plus haut, les heures sont une première expression de temps court à laquelle les journalistes ont recours. Mais ces derniers citent également avec insistance les jours (« *six jours après le drame* »)³⁴², les semaines (« *cinq semaines après les raz de marée dévastateurs* »)³⁴³, les mois (« *trois mois après le raz-de-marée en Asie du Sud-Est* »)³⁴⁴ puis les années (« *deux ans après le déluge* »)³⁴⁵. Ces marqueurs temporels expriment l'avancée de la situation et constituent des sortes de « pics événementiels », des moments que le média présente comme des marqueurs importants permettant d'observer l'évolution de l'événement. Par ailleurs, parmi les marqueurs temporels, nous avons noté la référence au mythe de la fête de Noël, autour duquel se situent les faits décrits par les journalistes ou les personnes interviewées : « *en cette période de Noël* »³⁴⁶, « *au lendemain de Noël* »³⁴⁷, « *le jour de Noël* »³⁴⁸, « *juste avant Noël* »³⁴⁹. La survenue du tsunami s'annonce donc également en fonction de cette date traditionnelle connue par de nombreuses personnes dans le monde.

Dans les reportages de TF1, se dégage le sentiment d'un bouleversement total du temps social. C'est le temps de la catastrophe et de l'urgence. Ce temps est à la fois suspendu, parce qu'il y a eu une sorte de rupture dans la normalité, et accéléré, parce qu'il faut agir vite désormais. Les victimes de la catastrophe sont d'ailleurs présentées comme bouleversées par le temps qui passe, car à chaque instant, la situation peut basculer à nouveau. De même, le fait que les gens soient dans une configuration de lutte pour la survie incline à penser qu'ils sont bousculés par le temps, ainsi que le souligne le journaliste Michel Scott : « *[...] la vie, reprendra son cours bien difficilement. [...] Soudain un bruit se répand dans la rue. Une alerte au raz de marée a été lancée. Très vite, c'est la panique. En l'espace de cinq minutes, tous les quartiers du bord de mer se sont vidés de leurs habitants. Sans que pour autant, la moindre vague géante, n'apparaisse à l'horizon. Mais le souvenir du tsunami, ravive une peur irrépressible* »³⁵⁰. Ici, le journaliste utilise trois marqueurs temporels « soudain », « très vite » et « cinq minutes » pour exprimer la rapidité ainsi que l'idée d'instantanéité. D'autre part, en disant que la vie reprendra son cours, il montre bien qu'il y a eu une forme de suspension du temps.

Chaque minute peut être le début d'un nouveau problème, l'avancée d'un décompte macabre, « *une course contre la montre* »³⁵¹. La lenteur des secours, l'inaction des

³⁴² Lancement du sujet n°1 d'Anne-Claire COUDRAY, diffusé le 31 décembre 2004.

³⁴³ Sujet n°17 de Nicolas ESCOULAN, diffusé le 1er février 2005.

³⁴⁴ Sujet n°11 de Liseron BOUDOUL, diffusé le 27 mars 2005.

³⁴⁵ Sujet n°1 de Christophe PALLEE, diffusé le 26 décembre 2006.

³⁴⁶ Lancement du sujet n°1 de Nicolas ESCOULAN, diffusé le 26 décembre 2004.

³⁴⁷ Sujet n°15 de Loïck BERROU, diffusé le 15 février 2005.

³⁴⁸ Sujet n°10 de Michèle FINES, diffusé le 5 janvier 2005.

³⁴⁹ Sujet n°18 de Sébastien HEMBERT, diffusé le 4 janvier 2005.

³⁵⁰ Extrait du sujet n° 5 de Michel SCOTT diffusé le 30 décembre 2004.

³⁵¹ Extrait du sujet n°12 d'Anthony DUFOUR diffusé le 30 décembre 2004.

gouvernements démontrent également que la temporalité sociale est bel et bien bouleversée :

« Il faut environ 5 heures, soit le double du temps normal, pour rejoindre...euh...la ville de Gallé, depuis...depuis Colombo »³⁵².

L'utilisation de l'adjectif « normal » ici, exprime l'opposition entre l'urgence et le temps social. Tout est bouleversé, nous ne sommes plus dans la normalité mais bien dans une situation de crise. Le terme « compréhension » (ou le verbe « comprendre ») revient constamment tout au long de la couverture comme pour dire que la catastrophe est incompréhensible étant donné son ampleur, « *Elle raconte son histoire mais elle ne la comprend pas, parce qu'elle est incompréhensible, pour chacun de ces survivants* »³⁵³, comme pour dire que sans les images ou les témoignages, il serait difficile de le croire.

« L'attente dure depuis six jours, elle a usé les nerfs de tous, creusé les visages, épuisé les corps »³⁵⁴.

Cette suspension de la temporalité ancrée dans le présent s'illustre avec la représentation du duplex mis en place entre les journalistes et les présentateurs. Ces directs sont mis en scène par un dispositif visible à l'écran ainsi que par l'inscription du mot « direct » en haut de l'écran. C'est un peu un message lancé par le média : « nous sommes dans le feu de l'action ». Dans le sujet numéro 17 du 27 décembre 2004, Anthony Dufour est en duplex depuis Phuket en Thaïlande. Le journaliste inscrit son apparition et les informations fournies dans le présent en répétant l'expression « ce soir » et en utilisant l'adverbe « actuellement ».

Conclusion

La représentation temporelle du tsunami offre une médiation politique du temps, nous venons de le constater. En l'inscrivant dans le présent, TF1 rend l'événement intelligible dans notre temporalité. Comme nous l'avons dit un peu plus haut, le temps et l'espace sont indissociables. Intéressons-nous à présent à la représentation de l'espace dans le discours de la chaîne.

Chapitre 8 La catastrophe et l'espace

Le questionnement écologique s'articule à deux autres discours sur le logement et l'habitat d'une part, la géographie et la lecture esthétique et économique du paysage d'autre part. Ce sont deux représentations de l'espace dans les médias, qui ont une forte dimension politique. Nous souhaitons décrypter ces deux représentations du tsunami par TF1 car selon nous, elles soulignent la fragilité des pays touchés autant que l'importance du secteur touristique dans leur développement et leur économie. Ces espaces de vie et de travail pour les populations locales, se transforment en espaces de désolation et de deuil. Cette transformation est également vécue par les touristes présents sur place : l'espace de la villégiature devient un lieu de violence. Or le basculement d'une signification de l'espace à une autre n'échappe pas aux médias qui soulignent rapidement l'existence d'un « avant

³⁵² Extrait du duplex de Michel SCOTT diffusé le 30 décembre 2004.

³⁵³ Sujet n°12 de Sylvie PINATEL diffusé le 4 janvier 2005. La journaliste parle ici d'une victime.

³⁵⁴ Extrait du sujet n°12 de Claire WAMBERGUE diffusé le 1er janvier 2005.

» et d'un « après » tsunami, notamment à travers l'information sur la reconstruction et l'aide fournie par les nombreuses associations humanitaires. Le discours de TF1 sur les conséquences de la catastrophe s'attache donc à explorer l'état des lieux après le passage du tsunami en effectuant, notamment, des comparaisons avec le passé. La destruction de l'espace, l'inscription du tsunami dans l'espace, rend la catastrophe palpable, réelle, car les individus, en prise avec ces lieux, doivent tenter de les maîtriser. C'est en partie à ce prix, que la crise engendrée pourra être jugulée.

La première représentation est celle des traces laissées par la catastrophe sur le paysage. Toutefois, il faut noter que les destructions constatées s'inscrivent dans des dynamiques de recomposition des paysages qui ont commencé avant le tsunami et qui vont au-delà de la catastrophe. En effet, ces destructions sont aussi à mettre en lien avec les conditions d'appropriation de l'espace dans les pays touchés.

« Comme d'autres crises auparavant, le Tsunami a révélé l'importance du fossé entre logique humanitaire de l'urgence et processus de développement. C'est une tradition, notamment en France, de considérer l'action humanitaire comme une capacité d'intervention rapide sur les théâtres des catastrophes naturelles, accompagné par un phénomène médiatique aussi intense qu'éphémère. Cette spécialisation des acteurs humanitaires a conduit à une pensée schizophrène de la solidarité internationale : à force d'agir dans l'urgence, on néglige les crises structurelles ou permanentes, moins visibles ou plus délicates à convenir »³⁵⁵.

La dimension « structurelle ou permanente » de ces crises, dont la survenue du tsunami est un exemple parfait, est soulignée dans certains reportages mais n'est finalement que peu abordée dans notre corpus. La plupart des États touchés sont en voie de développement, comme le Sri Lanka par exemple : « Jamais leur pays déjà en proie à une situation économique déjà difficile, n'avait connu pareille tragédie »³⁵⁶, « dans un pays très pauvre. Avec une économie de subsistance »³⁵⁷. Se pose alors la question suivante : l'espace de destruction présenté à l'écran n'est-il que le résultat du passage du tsunami ou doit-il aussi être pensé, dans un temps plus long, comme le fruit de la pauvreté locale ? Le discours de TF1 semble donner une réponse allant dans les deux sens. L'habitat et la géographie des pays frappés auraient amplifié la gravité du tsunami. Pourquoi ? Parce que la plupart des pays touchés envisagent la lecture du paysage en fonction des impératifs économiques. L'accroissement démographique fulgurant de ces pays est proportionnel à une urbanisation et une pauvreté croissantes. En somme, TF1 fait-elle apparaître le tsunami comme une catastrophe naturelle ou bien son discours inclut-il des facteurs anthropologiques ? Dans le discours des journalistes, le tsunami est qualifié huit fois de « catastrophe naturelle », ce qui semble indiquer que la chaîne l'associe à des facteurs naturels.

8.1 Les dommages du tsunami

8.1.1 Les effets sur le logement et l'habitat

La question se pose immédiatement de savoir si les conséquences du tsunami auraient été aussi dramatiques si la structure de l'habitat avait été différente de celle qui se présente

³⁵⁵ JONARD (2007), p.80

³⁵⁶ Sujet n°4 de Christophe PALLEE, diffusé le 27 décembre 2004.

³⁵⁷ Sujet n°5 de Michel SCOTT, diffusé le 30 décembre 2005.

dans les pays touchés. Il est évident que non. Un tsunami survenu dans une zone inhabitée n'aurait certainement pas suscité le même intérêt des médias, puisque seul l'espace naturel aurait été affecté. C'est de ce point de vue que TF1 aborde, sans la nommer, la notion de vulnérabilité³⁵⁸ des espaces du sud-est asiatique. D'autre part, certaines images diffusées sous-tendent bien ces problématiques de fond. La vision d'habitations détruites ou submergées est présente dans chaque reportage, les caméras filment ces maisons alignées, ou ce qu'il en reste, par travelling latéral. Ce mouvement de déplacement dans l'espace donne la sensation que toutes les habitations ont été touchées et que les dégâts s'étendent sur des kilomètres. En outre, ces images sont diffusées en boucle et la répétition contribue à élargir les frontières de l'espace touché. Le spectateur ne peut imaginer l'étendue véritable des dégâts. Ces habitations voient leur toit troué, elles sont recouvertes de boue. Les morceaux d'habitations sont également visibles dans les images de la vague traversant les villes.

L'image suivante (figure 55) a été diffusée le 26 décembre 2004 dans le sujet numéro 2. Elle représente un paysage dévasté, observable depuis le ciel. La vue en plongée permet d'avoir un aperçu d'ensemble des dommages causés par la catastrophe. Seul un bâtiment, excentré à droite, semble avoir résisté mais d'autres maisons ou fondations ont pu être détruites. Le tsunami a littéralement tout balayé, tout rasé. À cette distance, il est difficile de distinguer les éléments mais le spectateur peut imaginer qu'il s'agit d'un ensemble d'objets : du bois, de la tôle, des tuiles par exemple. C'est un sentiment de chaos qui se dégage de ces ruines, témoins de la violence du tsunami et de la confusion qui règne après son passage. Ces éléments que l'on devine un peu partout à l'image participent d'une forme de rhétorique de la confusion, du flou. Ils soulignent l'incompréhension liée à un événement qui n'a pas de sens. Il semble par ailleurs qu'il n'y ait aucun individu sur cette image, ou alors ils sont trop petits pour être vus. Cette absence renforce l'idée que le tsunami a semé la mort, la désolation et qu'il a poussé la population à fuir. L'espace est vide et l'atmosphère est pesante. La lumière de ce plan est, à ce titre, particulière : les tons sont marrons et sombres. Le marron rappelle la couleur de la terre ou de la boue : la couleur exprime l'aspect tragique du moment et la saleté ambiante.

³⁵⁸ Voir chapitre 4.



Figure 55

20:01:20:90

D'autres images mettent en scène les destructions liées au tsunami. Elles incluent un élément important : l'eau. Cette eau est très sombre, boueuse, elle s'est mélangée à la terre et aux débris. Elle est donc souillée et symbolise les destructions autant que la mort. Encore une fois, la prise de vue est effectuée en plongée. On y aperçoit un flot qui emporte avec lui un tas d'objets que l'on ne saurait identifier. Ils sont dispersés sur tout l'écran ce qui renforce le sentiment de confusion. Ce plan laisse deviner la violence du phénomène qui a tout brisé sur son passage. Sur ce plan, ce sont toujours des éléments matériels que l'on montre, et non des individus. TF1 insiste ici sur les destructions matérielles.



Figure 56

20:03:11:04

Mais la représentation passe également par les individus désormais sans-abris, « sans toit ». Pour les autochtones, la perte des biens matériels devient rapidement un élément important de leur discours. Le verbe utilisé par les témoins est récurrent : « *Moi j'ai perdu ma maison* »³⁵⁹, « *nous avons aussi perdu nos maisons* »³⁶⁰. Cette perte de l'espace personnel de vie a une dimension sociale et affective importante. Les images de groupes réunis, dormant à même le sol, dans des conditions précaires, sont légion. En voici un exemple diffusé le 1^{er} janvier 2005 :

³⁵⁹ Témoignage d'un thaïlandais, extrait du sujet n°8 de Guillaume HENNETTE, diffusé le 3 janvier 2005.

³⁶⁰ Témoignage d'un pêcheur, extrait du sujet n°6 de Cyril AUFFRET, diffusé le 10 janvier 2005.



Figure 57

20:00:43:92

Sur ce plan (figure 57), on distingue un groupe d'individus allongés sur le sol, contraints de partager les mêmes conditions de vie difficiles dans un lieu pris pour refuge, loin des habitations détruites. Il y a une sorte d'opposition entre l'élément présent au premier plan, qui dessine un axe vertical et les corps allongés horizontalement sur le sol. L'image, assez sombre, et la concentration des personnes couchées dans tous les sens au second plan expriment la confusion ambiante.

Les populations d'Asie ont une tradition de pêche extrêmement importante et un rapport étroit à l'océan. Les habitations sont très souvent situées sur les côtes et construites dans des matériaux à la mesure des moyens financiers locaux : « *Et sur l'ensemble de l'archipel, on estime que 80% des habitations sont détruites* »³⁶¹. Les maisons sont fragiles car elles sont, la plupart du temps, bâties sur pilotis. Le lexique et les références spatiales expriment la proximité de ces habitations précaires et de l'océan ainsi que la fragilité qu'elle implique devant le tsunami :

**« Les structures d'accueil se situant en bord de mer ont été dévastées... »³⁶².
« La mer en se retirant a laissé beaucoup de dégâts matériels surtout dans les hôtels situés au ras des flots [...] »³⁶³. « Dans ces îles proches de l'épicentre, qui n'ont pour habitations que ces cahutes [...] »³⁶⁴. « Avec une économie de subsistance, surtout sur les côtes où les habitations sont souvent construites**

³⁶¹ Sujet n°11 d'Emmanuel OSTIAN, diffusé le 28 décembre 2004.

³⁶² *Sujet n°9 de Sylvain ROLAND, diffusé le 26 décembre 2004.*

³⁶³ *Sujet n°12 d'Eric BOURBOTTE, diffusé le 27 décembre 2004.*

³⁶⁴ *Sujet n°11 d'Emmanuel OSTIAN, diffusé le 28 décembre 2004.*

sur pilotis [...]»³⁶⁵. « Les habitations n'étaient qu'à un kilomètre de la mer [...]»³⁶⁶

La localisation des habitations permet de mesurer la distance parcourue par l'océan au moment de la catastrophe tout en expliquant l'importance des dommages causés. Par ailleurs, l'utilisation du passé (« ont été, n'étaient ») exprime le résultat de la rencontre entre ces habitations fragiles et un tsunami puissant : les habitations ne sont plus. Les journalistes reprennent rapidement ce sujet pour en souligner les tenants et aboutissants : des maisons plus éloignées de la plage, plus solides, auraient-elles pu sauver des vies ? Si l'on se rappelle que des villages entiers ont souvent été rasés du fait de leur proximité avec l'océan, il semble que oui. Mais la proximité n'est pas seule en cause car les matériaux de construction se sont également révélés dangereux, voire meurtriers, sous la force de l'eau.

Le lexique en rapport avec la destruction des habitations ou les bâtiments est d'ailleurs éloquent :

« On ne compte plus le nombre d'habitations détruites et de villages submergés par les eaux »³⁶⁷. « Les structures d'accueil se situant en bord de mer ont été dévastées »³⁶⁸. « Les complexes touristiques ont été ravagés »³⁶⁹. « Des cabanes de pêcheurs aux toits de chaume disloqués par la lame de fond »³⁷⁰. « Nos hôtels se sont effondrés littéralement »³⁷¹. « Tout s'est écroulé, l'hôtel a été détruit, tout est tombé »³⁷². « Les chambres ayant été noyées par les vagues du raz de marée »³⁷³. « Trois heures plus tard, ils découvrent les vitrines éventrées [...] Sur l'île de Phi Phi non loin de là, tout a été pulvérisé »³⁷⁴. « Mes trois maisons ont été englouties... »³⁷⁵.

Témoins comme journalistes ont recours à des termes très forts exprimant la dévastation mais surtout la violence. Des désignations multiples donnent la mesure des effets du tsunami : il ne reste plus rien car tout a été réduit à néant. Les images de TF1 renforcent le caractère dramatique de la situation en montrant des individus désormais privés de leur maison. Beaucoup reviennent sur les ruines après le passage du tsunami, pour récupérer quelques biens, et la plupart du temps, ils se retrouvent face à des monticules de débris. Nous pensons en particulier à un reportage diffusé le 4 janvier 2005, où deux frères marchent dans les décombres de la maison de leur sœur disparue. Tout en marchant ils se mettent à décrire la disposition de la maison disparue : le salon, la cuisine, etc. Il y a une

³⁶⁵ Sujet n° 5 de Michel SCOTT, diffusé le 30 décembre 2004.

³⁶⁶ Sujet n°1 d'Anne-Claire COUDRAY, diffusé le 31 décembre 2004.

³⁶⁷ Sujet n°3 de diffusé le 27 décembre 2004.

³⁶⁸ Sujet n°9 de Sylvain ROLAND, diffusé le 26 décembre 2004.

³⁶⁹ Sujet n°12 de Pierre-François LEMONNIER, diffusé le 26 décembre 2004.

³⁷⁰ Sujet n°3 de Cyril AUFFRET, diffusé le 27 décembre 2004.

³⁷¹ Citation d'une jeune femme française. Extrait du sujet n°8 de Guillaume HENNETTE, diffusé le 27 décembre 2004.

³⁷² Citation d'une touriste finlandaise. Extrait du sujet n°9 de Mathieu BENOIST, diffusé le 27 décembre 2004.

³⁷³ Sujet n°12 d'Eric BOURBOTTE, diffusé le 27 décembre 2004.

³⁷⁴ Sujet n°4 de Mathilde PASINETTI, diffusé le 28 décembre 2004.

³⁷⁵ Citation de Vella, femme indienne. Extrait du sujet n°13 de Christophe PALLEE, diffusé le 28 décembre 2004.

opposition entre le propos du journaliste et des personnages (« *Aujourd'hui, ils retrouvent sa maison, et reconnaissent chaque pièce, à la couleur du carrelage* »³⁷⁶) et le fait que cette maison ne soit plus visible pour le spectateur puisqu'elle est détruite. Ici, l'évocation d'une habitation absente à l'image permet de mesurer le pouvoir destructeur du tsunami tout en soulignant le fait qu'elle ne reste réelle que dans la mémoire (« *reconnaissent* ») des deux hommes. Le premier plan présente un paysage de bord de mer dévasté, méconnaissable. Le second plan est un plan d'ensemble où un homme se trouve dans les débris en bord de plage. Il se tient debout et observe les dégâts. Ce qu'il regarde se trouve hors-champ, c'est à dire que le spectateur ne le voit pas. Ces éléments encore invisibles donnent le sentiment qu'il n'y a justement plus rien à voir et que cet homme cherche peut-être en vain car tout a été détruit.



Figure 58

20:00:41:14

³⁷⁶ Sujet n°1 de Nicolas ESCOULAN, diffusé le 4 janvier 2005.



Figure 59

20:00:46:37

Sur un troisième plan, l'homme est rejoint par son frère. Tous deux ont le regard tourné vers la gauche de l'écran. Ils font des signes de la main dans cette direction et tentent de se repérer dans un espace qui leur est désormais devenu étranger. Ils semblent tous les deux perdus dans cette atmosphère de confusion et de chaos.



Figure 60

20:01:03:16

Ce quatrième plan (figure 61) montre ce que les deux frères regardaient : les vestiges de la maison de leur sœur. Il ne reste pas grand chose, les murs se sont visiblement effondrés et le carrelage est difficilement décelable.



Figure 61

20:01:15:54

De manière générale, les habitations ont été partiellement ou totalement détruites, de sorte que leurs habitants eux-mêmes ont parfois du mal à les reconnaître. Les maisons ou les hôtels perdent totalement leur fonction d'habitat puisque pendant longtemps, ils sont les lieux où l'on recherche les cadavres ou éventuellement des objets.

8.1.2 L'empreinte du tsunami sur le paysage

Le paysage est un «*agencement matériel d'espace naturel et social en tant qu'il est appréhendé visuellement, de manière horizontale ou oblique, par un observateur*»³⁷⁷. Il désigne également une médiation esthétique de l'espace dont la perception est liée au psychisme, à la culture, à la position sociale d'un individu. L'expression la plus fréquente dans notre corpus pour décrire les paysages est celle de «*champ de ruines*», qui renvoie immédiatement au domaine de la guerre. Les paysages sont donc liés, dans notre corpus, à cette expression. L'un des journalistes parle même de «*désert lunaire* » pour signifier l'absence complète d'infrastructures, la relative nudité du paysage. Les termes «*champ* » et «*désert* » renvoient à l'idée de vastes étendues complètement vides. Mais le point commun entre le désert et la surface de la lune consiste en l'hostilité de l'environnement. Le désert constituant un exemple de lieu où se joue la perte d'identité car c'est dans l'espace et dans la rencontre avec l'autre que s'articulent les dimensions singulière et collective de l'identité. C'est donc cela que le tsunami a provoqué : il a détruit tout un environnement social. D'autres propos résonnent avec la description d'une étendue : «*Sur des kilomètres de côtes, les*

³⁷⁷ LEVY (2003), op. cit., p.697

paysages se ressemblent»³⁷⁸. Les « kilomètres » suggèrent une longue distance à laquelle on ne donne pas de mesure précise comme pour insister sur son importance et s'affranchir de limites. Quant au verbe « ressembler », il confirme le fait que tout a été balayé avec la même violence et réduit à une uniformité sans signification. D'ailleurs, que l'on se situe en Indonésie, en Inde ou au Sri Lanka, les paysages, même s'ils constituent des fragments de l'espace du tsunami, forment un ensemble.

Beaucoup de vues aériennes sont employées par TF1 pour présenter les paysages de désolation, comme c'est le cas dans ces plans diffusés le 1^{er} janvier 2005. Dans le premier (figure 62), les tons sont assez sombres, verdâtres. L'eau, qui a recouvert une étendue, est visiblement polluée. Dans le second plan (figure 63), filmé à Hambantota (Sri Lanka), l'on observe une image « chargée ». Les objets détruits se sont accumulés sur une plage au point d'occuper tout l'espace. Où que l'on regarde, on ne voit que ces destructions entassées.



Figure 62

20:02:38:57

³⁷⁸ Sujet n°11 de Guillaume HENNETTE, diffusé le 30 décembre 2004.



Figure 63

20:02:53:55

Dans ce troisième plan diffusé le lendemain, 2 janvier 2005, l'eau est absente. Elle s'est retirée depuis longtemps de ce bord de plage où l'on observe le sable, les arbres et des amas de débris. La profondeur de champ offre la vision impressionnante d'un paysage de désolation où rien n'a échappé au tsunami.



Figure 64

20:14:50:02

Ces trois images, comme toutes celles qui sont diffusées par TF1, provoquent un choc en montrant la différence brutale entre le calme de la mer et la terre dévastée. Les longues

bandes de sable sont souillées par des débris et des arbres. L'effet de plongée, donne au spectateur le sentiment de l'immensité des conséquences du tsunami sur le paysage, mais lui donne également une forme de distanciation, de recul lui rappelant qu'il est extérieur à cela, qu'il ne s'agit pas de son environnement proche. D'autre part, dans ces vues aériennes, il est presque impossible de distinguer les êtres humains au sol, ce qui peut signifier que l'homme n'a plus sa place, au moins pour un temps, dans ce paysage dévasté. Il a été poussé ailleurs, en l'occurrence dans les hauteurs.

Voici une autre image, diffusée le 26 décembre 2004 lors d'un duplex effectué par téléphone avec la journaliste Hélène Devynck depuis le Sri Lanka. À gauche de l'écran, on distingue un paysage de bord de mer. La prise de vue est faite en plongée, probablement à bord d'un hélicoptère. Tout semble avoir été détruit. La côte est absolument méconnaissable. La lumière est plutôt sombre, ce qui renforce l'idée de destruction, de souillure. La distance permet de voir sans vraiment voir, puisque l'on ne distingue pas clairement ce qui compose le paysage. Dans les premiers jours de la catastrophe, ce flou exprime l'absence de sens : peut-être ne sert-il à rien d'essayer de comprendre.



Figure 65

20:04:06:29

La représentation des destructions matérielles, des paysages dévastés, des conséquences topographiques de la catastrophe passe par l'image mais aussi par les mots. Les termes qui reviennent sont lourds de sens :

« En Thaïlande, l'île de Phuket, offre désormais des paysages méconnaissables »³⁷⁹. « La ville de Banda Aceh dans le nord de l'île de Sumatra a été défigurée en quelques secondes »³⁸⁰.

Les termes « méconnaissable » et « défigurée » expriment la perte d'identité qui caractérise le paysage.

³⁷⁹ Sujet n°21 de Pierre-François LEMMONIER, diffusé le 26 décembre 2004.

³⁸⁰ Sujet n°1 d'Anne-Claire COUDRAY, diffusé le 31 décembre 2004.

« *Sur l'île de Phuket, les dégâts aperçus du ciel permettent d'envisager avec quelle violence le raz de marée est entré dans les terres...* »³⁸¹.

8.2 La reconstruction et le réaménagement : entre questions économiques et esthétiques

La reconstruction, et donc un nouvel aménagement du territoire, ne peuvent s'envisager sans que la question du paysage ne soit prise en compte. La question de la reconstruction est un point primordial à propos duquel les réflexions s'engagent très vite dans la mesure où la catastrophe a complètement transformé les espaces touchés. Une semaine après le passage du tsunami, dès le 1^{er} janvier 2005, les problèmes de relogement, de reconstruction et de réaménagement de l'espace sont abordés par les journalistes. Ces relogements et ces reconstructions seront longs pour plusieurs raisons. Tout d'abord, le tsunami a littéralement tout balayé sur son passage. Rares sont les personnes dont le logement n'a pas été endommagé. Le nettoyage des zones touchées prend du temps : « *ils sont des centaines de milliers ici et ils n'ont pas forcément tous été blessés mais ils n'ont plus de toit. Alors il faut des tentes, il faut aider à la constitution de camps de réfugiés. Beaucoup de gens par exemple dorment en ce moment dans des temples bouddhistes où dans des écoles, dans des collèges* ». Si les pelleteuses s'affairent sous l'œil des caméras de TF1, les images montrent également des éléphants, réquisitionnés pour accéder à des lieux plus difficiles, comme ici (figure 66), le 2 janvier 2005. Ces images d'éléphants sont intéressantes à trois titres. Tout d'abord, elles rappellent l'éloignement des espaces touchés, car ces animaux, présents en Afrique et en Asie, représentent l'exotisme. D'autre part, leur taille imposante exprime le volume des espaces concernés par les destructions. Enfin, le caractère inattendu de leur présence signifie toute la singularité de cet événement.



Figure 66

20:15:21:90

³⁸¹ *Sujet n°3 de Florence LEEKNEGT, diffusé le 26 décembre 2004.*

Ensuite, ces reconstructions nécessitent beaucoup d'argent et l'argent n'arrive pas forcément partout. De plus, ces reconstructions doivent observer des normes, ce qui ralentit le processus. *« Il faudra les...les reloger évidemment avec toute la logistique que cela suppose. Et puis à plus long terme, le Sri Lanka, comme les autres pays de la région, euh demandent une...un soutien financier car la reconstruction évidemment est un chantier...euh...considérable pour les mois pour les années à venir, c'est une reconstruction qui prendra énormément de temps, il y a des dizaine de milliers de logements détruits...euh...dans ce pays »*. Dans son propos, le correspondant Michel Scott souligne le fait que la plupart des rescapés sont aujourd'hui sans abri et doivent loger dans des refuges improvisés. Évidemment cette situation provisoire suppose un relogement définitif mais celui-ci n'est envisageable qu'après la reconstruction. Les reconstructions seront longues (*« chantier considérable, énormément de temps et d'argent »*) et nécessiteront un réaménagement différent car plus personne ne semble décidé à se réinstaller à proximité de la plage. Le lendemain, 2 janvier 2005, la présentatrice Laurence Ferrari avance même, dans le sommaire du journal, l'horizon de la décennie, comme période nécessaire à la réhabilitation complète des pays touchés : *« il faudra au moins dix ans pour tout reconstruire »*. La chaîne envisage donc le temps long de l'événement pour les sociétés affectées et évoque des prévisions. Pour les ONG interrogées, les exemples du passé permettent de confirmer ces prévisions : *« Prenons l'exemple du tremblement de terre à Kobe au Japon, ça a pris 5 ans, pour reconstruire des maisons, et c'est pas complètement fini. Sur l'ouragan Mitch...euh...ça a pris sept ans donc ça prend du temps, ça prend du temps pour que ce soit bien fait euh donc c'est quelques chose de complètement normal »*³⁸². Le recours à l'interévénementialité ici permet aux acteurs humanitaires de se projeter dans l'avenir. Six mois après la catastrophe, TF1 évoque cette projection dans le futur de la catastrophe : *« Selon les Nations Unies, il faudra 10 ans pour effacer toutes traces du tsunami »*³⁸³ et c'est toujours le cas deux ans après : *« Trois ou quatre ans seront nécessaires pour tout reconstruire »*³⁸⁴.

Enfin, les gouvernements et une part importante des populations ne conçoivent plus d'installer des structures trop proches de l'océan :

« Les Sri Lankais...euh...qui ont été vous le comprenez traumatisés dans leur ensemble par la catastrophe et bien seront peut-être réticents à l'avenir à voir rebâtir leur ville sur le littoral »³⁸⁵. ***« Le gouvernement sri lankais a en effet décidé d'interdire toute construction, à moins de 300 mètres de l'océan »***³⁸⁶.

Le 13 janvier 2005, l'un des sujets montre à l'écran un expert venu sur une plage pour mesurer la distance minimale désormais instaurée par le gouvernement pour les constructions. Un premier plan rapproché le filme sur la plage avec ses instruments à la main, son regard est concentré et fixe l'horizon. La caméra se focalise en particulier sur ce personnage qui tient un mètre à la main et se dirige vers l'eau.

³⁸² Interview d'un membre d'une ONG, extrait du sujet n°8 de Mathieu BENOIST, diffusé le 23 décembre 2005.

³⁸³ Lancement du sujet n°22 d'Olivier SANTICCHI, diffusé le 30 juin 2005.

³⁸⁴ Sujet n°14 de Cyril AUFFRET, diffusé le 24 décembre 2006.

³⁸⁵ **Sujet de Michel SCOTT, diffusé le 1^{er} janvier 2005.**

³⁸⁶ **Sujet n°8 de Bénédicte DELFAUT, diffusé le 10 janvier 2005.**



Figure 67

20:05:46:37

Un second plan suit l'expert qui recule avec son mètre à la main. Il est en plein travail et fait un signe de la main en direction de l'océan pour montrer la zone qui ne doit plus être habitée.



Figure 68

20:05:51:17

Un troisième plan (figure 69) général montre la plage et le mètre de couleur rouge posé sur le sable (et qui scinde le plan en deux) pour illustrer la mesure. Le mètre posé au sol semble se prolonger à destination des arbres en arrière-plan et qui marquent la coupure entre l'océan, la plage et les habitations.



Figure 69

20:06:10:51

Ce qui est d'ailleurs intéressant dans ces plans, c'est l'absence d'habitants sur la plage au moment de la mesure, qui manifeste le recul des habitants plus loin dans les terres.

A la fin de l'année 2005, le 23 décembre, près d'un an après la catastrophe, TF1 propose un bilan de ces reconstructions en prenant pour exemple la ville de Trincomalee au Sri Lanka. Les problèmes liés à la reconstruction sont toujours les mêmes : « *Une bande côtière de 200 mètres de large totalement inconstructible, c'était la règle fixée il y a quelques mois par le gouvernement sri lankais. Une règle, presque impossible à respecter pour les familles de pêcheurs. Aujourd'hui, beaucoup d'entre elles bravent l'interdiction et reviennent s'installer dans ces maisons fragilisées par le tsunami* »³⁸⁷. Si les populations sont conscientes du risque, elles ne peuvent faire autrement que de se réinstaller près de l'océan, source de leurs revenus. « *Les pêcheurs qui vivent de la mer, vont donc devoir habiter loin d'elle* »³⁸⁸, « *C'est pas pratique, comment j'veis faire pour transporter tout mon matériel ? Et puis...euh...j'ai besoin d'un abri pour mon bateau sur la plage, mais d'un autre côté, maintenant, c'est risqué d'habiter près de la mer* ». Beaucoup de Sri Lankais bravent ainsi l'interdiction du gouvernement qui ne semble pas prendre de mesures. De fait, de nombreux facteurs, en particulier politiques, se cumulent : « *Tensions communautaires, tracasseries administratives, pénurie de matériaux, au Sri Lanka la reconstruction s'est avérée beaucoup plus longue et compliquée que prévu. Un an après le tsunami plusieurs dizaines de milliers de personnes ne savent toujours pas où et quand ils pourront être relogés* »³⁸⁹. Des propos du journaliste se dégagent les notions de difficultés (« longue, compliquée ») et d'incertitudes (« ne savent pas ») quant à l'avenir.

Dans le même sens, les actions des associations humanitaires en termes de reconstruction sont largement mises en avant dans notre corpus. Une part importante de leur intervention consiste à reconstruire les logements et les écoles, afin de relancer l'activité

³⁸⁷ Sujet n°8 de Mathieu BENOIST, diffusé le 23 décembre 2005.

³⁸⁸ Sujet n°4 de Bénédicte DELFAUT, diffusé le 13 janvier 2005.

³⁸⁹ Sujet n°8 de Mathieu BENOIST, op.cit.

économique et de fournir un habitat aux sans-abri. La plupart du temps, des initiatives locales ou de particuliers français sont présentées. C'est le cas par exemple, d'un père sri lankais, Upul Devasurendra, et de son fils Thisara : le premier réside au Sri Lanka, le second en France. Ensemble, ils ont préparé un projet afin d'aider à la reconstruction : « *Avec l'argent réuni en France par sa femme et ses amis. Upul organise déjà la reconstruction de maisons pour une centaine de familles. A Matara, les DEVASURENDRA père et fils, traduisent concrètement la force de nouveaux liens entre Lorient et l'Asie* »³⁹⁰.

Le discours de TF1 autour des destructions et de la reconstruction s'inscrit dans les réflexions actuelles sur l'écologie et le développement durable, deux thématiques en pleine expansion ces dernières années. L'expression « développement durable » n'apparaît toutefois à aucun moment dans notre corpus. Peut-être est-ce dû à la difficulté que représente le développement, notamment économique, des sociétés tout en garantissant le respect de l'environnement. Ainsi, si la chaîne ne parle jamais précisément de développement durable, il n'en demeure pas moins que ses propos débouchent sur les mêmes logiques : les conséquences du tsunami demandent que soient repensées les politiques d'aménagement et d'urbanisme.

« La multiplication inconsiderée de l'espèce humaine constitue tout autant que son développement technologique, un facteur primordial de dégradation de la biosphère, avec pour conséquence d'accroître l'intensité, le nombre de victimes et les pertes économiques qui en découlent [...] De façon simultanée à cet accroissement de plus en plus rapide de l'humanité se manifeste une forte tendance à l'urbanisation, ce qui accroît la vulnérabilité des populations en cas de désastre naturel ou technologique »³⁹¹.

Les politiques d'aménagement et les normes de construction sont souvent insuffisantes, même dans les pays les plus développés. L'exemple de l'ouragan Katrina, survenu à La Nouvelle-Orléans (États-Unis) en 2005 est à ce titre frappant : « *Depuis plus d'une vingtaine d'années de nombreux rapports prédisaient le scénario qui s'est réalisé, même avec un orage d'intensité assez faible [...] En d'autres termes, la seule chose surprenante ici n'est pas le désastre mais l'incapacité manifeste à y faire face. Katrina dresse ainsi le constat de l'incapacité de tous les niveaux de gouvernement (local, d'état, fédéral) à mettre au point des plans efficaces d'évacuation et de secours* »³⁹².

Les reconstructions peuvent donc emprunter deux voies : se cantonner aux modèles d'avant le tsunami ou faire en sorte de tirer les leçons de l'événement et adopter une nouvelle vision : « *des bâtiments qui soient conçus, pour résister, aux tremblements de terre, aux cyclones, aux inondations, ou alors tout simplement des mesures d'élévation de certaines constructions sur le littoral pour qu'elles soient...euh...aptes à accueillir des populations pendant un laps de temps, le temps que le phénomène naturel se passe* »³⁹³. Une nouvelle vision implique une réflexion sur les reconstructions qui doivent être conçues en fonction des risques (« conçus pour »). L'occupation de l'espace doit se penser en termes de préservation de l'environnement et de risque pour les populations : « *En prévision de ces risques, il faut*

³⁹⁰ Sujet n°19 de Laurent GIRAUDINEAU, diffusé le 1 février 2005.

³⁹¹ RAMADE (2006), *op.cit.*, p.12 et 16

³⁹² MANCEBO (François), « Katrina et la Nouvelle-Orléans : entre risque "naturel" et aménagement par l'absurde », Cybergeog, Aménagement, Urbanisme, article 353, mis en ligne le 12 octobre 2006, modifié le 22 janvier 2009. URL : <http://www.cybergeog.eu/index90.html>. Consulté le 26 janvier 2009. (François MANCEBO est professeur des Universités à Grenoble I).

³⁹³ Sujet n°13 de Marie-Claude SLICK, diffusé le 10 janvier 2005.

déjà modifier la façon de bâtir »³⁹⁴. Il s'agit donc d'anticiper (« prévision ») en adoptant une nouvelle politique. Or cela prend du temps. En attendant, les populations ont la volonté de retrouver un foyer et n'acceptent pas forcément de se plier à une temporalité plus longue.

8.3 Les répercussions sur le tourisme

Tsunami et tourisme ont eu une influence l'un sur l'autre. Le discours sur le tsunami a révélé l'importance croissante des migrations touristiques et le rôle du tourisme dans l'économie des pays touchés. En Asie du Sud-Est, les constructions touristiques sont généralement alignées le long des plages : les touristes présents sur place étaient donc directement exposés au danger. C'est un point qui permet de souligner l'expansion du bétonnage des côtes naturelles à travers le monde. Non seulement ces constructions sont souvent inesthétiques mais, en plus, elles sont potentiellement exposées au danger. Se pose alors le problème de la reconstruction : doit-elle être différente ? Sur le plan financier, les hôtels étant détruits, les implications économiques sont immédiates, ces nations vivant en grande partie grâce au tourisme. TF1 met en parallèle la pauvreté des habitations des autochtones et le luxe des constructions pour étrangers : ici, face au tsunami, personne n'a été épargné.

Les dégâts sont présentés comme : « *considérables, énormes* ». On parle de « *zones ou de régions sinistrées* », ce qui laisse entendre qu'un espace important est affecté et est devenu, la plupart du temps, « *inaccessible* ». Les conséquences sur le tourisme sont immédiatement visibles. Par deux fois, des journalistes suggèrent la difficulté de relancer l'activité touristique (« *tente de faire repartir* ») vue comme une « *industrie* », un « *secteur clef* » :

« Les difficultés des réfugiés contraints de vivre dans des camps alors que la Thaïlande tente de faire repartir l'industrie du tourisme »³⁹⁵. « Et dans le même temps, la Thaïlande tente de faire repartir son industrie du tourisme, sur l'île de Phuket, les hôteliers se trouvent dans une situation critique, ils appellent à, une aide d'urgence, les autorités estiment, qu'il faudra un à deux ans avant que les vacanciers, ne reviennent sur place »³⁹⁶. « Le tourisme, c'est un secteur clef, de l'économie thaïlandaise, et à l'occasion de ces cérémonies d'anniversaire et bien, la Thaïlande voulait prouver, au monde entier, qu'elle est à nouveau capable, d'accueillir les visiteurs »³⁹⁷.

Le tsunami a véritablement semé « *ravage, destruction totale, désolation* ». Filmer les gens au milieu des ruines participe également à la mise en scène de l'idée de chaos : les hommes deviennent petits et perdus face aux décombres. Mais il y a surtout une composante économique majeure :

« Ici, le tourisme est la base essentielle du développement. Alors, cette catastrophe naturelle risque de transformer le pays en désastre économique »³⁹⁸.

³⁹⁴ Ibid.

³⁹⁵ Lancement du sujet n°10 de Marine JACQUEMIN, diffusé le 23 janvier 2005.

³⁹⁶ Lancement du sujet n°11 de Stéphanie LEBRUN, diffusé le 23 janvier 2005.

³⁹⁷ Duplex d'Anthony DUFOUR depuis la Thaïlande, diffusé le 26 décembre 2005.

³⁹⁸ Commentaire d'Éric BOURBOTTE, sujet n°14 diffusé le 29 décembre 2004.

L'identité de certains pays touchés se caractérise aussi par l'importance (« essentielle ») du tourisme dans leur économie, une importance qui s'est accrue dans le temps :

« Le séisme de ce matin a ravagé de fait quelques joyaux balnéaires [...] Des plages de rêves et de l'exotisme, c'est ce qui explique le succès touristique de cette région du globe. Une destination prisée de tous les touristes et en particulier des Français. Les tours opérateurs ont enregistré une croissance de plus de 20% cette année. Tous les pays aujourd'hui frappés par la catastrophe attirent les touristes français [...] Séisme et raz de marée frappent ainsi une zone touristique en pleine croissance »³⁹⁹.

Le lexique en rapport avec le tourisme est ici omniprésent (« touristes, tourisme, tours opérateurs »). Un second lexique concerne l'idée d'expansion (« croissance, succès »). Or, en raison de sa place prépondérante dans les économies locales, l'implication du séisme sur le tourisme a constitué une source de préoccupation localement pour les gouvernements et les habitants, internationalement pour les États et les associations humanitaires. En témoigne l'appel lancé par certains gouvernements moins de deux semaines après la catastrophe :

« Et en Inde comme en Thaïlande d'ailleurs, les autorités lancent des appels pour que les touristes reviennent car...euh...les économies locales, disent-ils, ont besoin...euh...justement de...de ces touristes »⁴⁰⁰. « Toutes les associations vont s'efforcer de faire ainsi : se fournir, auprès des populations locales, pour réinjecter de l'argent dans ces économies sinistrées »⁴⁰¹. « Il faut penser maintenant à l'avenir de ces petites communautés sri lankaises, beaucoup pensent ici que pour que la vie redémarre, il faudra que les touristes reviennent, que les étrangers reviennent, pour qu'ils puissent consommer, que l'économie redémarre. C'est ainsi, pensent-ils, que la reconstruction des villages sera assurée »⁴⁰².

Par deux fois, le journaliste Michel Scott utilise les verbes « revenir » et « redémarrer », exprimant ainsi la nécessité d'un renouveau du tourisme. Il emploie également le futur car c'est dans l'avenir qu'il faut maintenant envisager l'activité touristique, impossible dans le présent. TF1 diffuse ainsi des images mettant en scène ces « paradis touristiques » tels qu'ils étaient avant la catastrophe :

³⁹⁹ Sujet n°9 de Sylvain ROLAND, diffusé le 26 décembre 2004.

⁴⁰⁰ Brève du 4 janvier 2005, après le sujet n°5.

⁴⁰¹ Sujet n°16 de Claire WAMBERGUE diffusé le 4 janvier 2005.

⁴⁰² Sujet n°8 de Michel SCOTT diffusé le 5 janvier 2005.



Figure 70

20:19:33:31



Figure 71

20:19:56:13

Les éléments clefs dans ce paysage sont une eau turquoise, un sable blanc, des activités ludiques telles que la plongée. Les plages sont bondées de touristes et ces images sont une manière de mesurer l'impact du tsunami. En effet, les images de dévastation sont souvent sombres, alors que les images plus haut (figures 70 et 71), diffusées le 26 décembre 2004, sont lumineuses et claires. « *Enfin sur cette île paradisiaque on commence à comprendre aujourd'hui, que tout va changer, qu'on ne pourra plus vivre, et pour longtemps du tourisme...* »⁴⁰³. Il y a donc une contradiction entre la gravité du tsunami, sa dimension

⁴⁰³ Sujet n°1 d'Anthony DUFOUR, diffusé le 28 décembre 2004.

violente, douloureuse et le caractère presque futile de l'activité touristique qui n'est pas douloureuse mais plutôt synonyme de détente.

Le rôle du tourisme nous informe également sur la place que tiennent ces pays sur l'échiquier mondial. C'est ainsi par exemple que sont évoquées les multiples facettes du tourisme, à la fois lié aux vacances et à la médecine : « *L'île de Phuket est particulièrement bien équipée en hôpitaux et en cliniques, c'est même l'un des centres de ce que l'on appelle le tourisme médical. On vient du monde entier se faire soigner ici à bas prix* »⁴⁰⁴. Les deux facettes du tourisme que nous venons d'évoquer sont donc en partie dues aux prix attractifs pour les étrangers qui semblent venir dans cette zone en masse. Ce sont des lieux identifiés comme « bon marché », or cela rappelle que beaucoup des pays touchés sont souvent utilisés pour les délocalisations d'entreprises occidentales afin de réduire leurs coûts. Le sous-développement de l'environnement et sa dégradation déjà avancée, souvent dus aux constructions touristiques et aux exploitations destinées à l'exportation, sont présentés comme des facteurs aggravants de la catastrophe.

8.4 La dimension économique du tsunami

Par leur importance, les dégâts économiques révélés par TF1 sont des facteurs expliquant l'intérêt de la chaîne pour le tsunami :

- La situation économique déjà difficile dans ces pays aggrave les conséquences économiques du tsunami : « *Revoyons maintenant la situation pays par pays tout d'abord le Sri Lanka c'est un pays très pauvre...* »⁴⁰⁵.
- Le volume des dons occidentaux, et l'orientation de leur utilisation, expriment l'importance des dégâts économiques : « *On le voit, il y a sur le long terme beaucoup d'efforts à faire. L'allègement de la dette pourrait être le premier* »⁴⁰⁶.

Nous observons ainsi le recours à des termes qui s'inscrivent dans la sphère économique : « dégâts, pauvre, dette, tourisme ».

Conclusion

Ce chapitre sur la catastrophe et l'espace permet de montrer comment la représentation de l'espace s'appuie sur plusieurs discours. Ces discours concernent d'abord le logement et l'habitat, gravement touchés par la catastrophe et par ailleurs très fragiles dans ces pays du Sud. Le discours concerne également la géographie et la lecture esthétique et économique du paysage. La mise en scène présente et décrit d'ailleurs des paysages entièrement dévastés par le tsunami. TF1 établit enfin un lien entre tourisme et tsunami, ce qui permet de parler de l'importance de cette industrie dans les pays touchés, en particulier la Thaïlande, où une majorité de touristes sont morts. L'importance de cette industrie dans le discours a une signification politique car elle montre la fragilité du développement des pays touchés puisque leur développement et leur économie dépendent fortement du tourisme. Or le tourisme apparaît comme une économie de dépendance qui dépend de la richesse d'autres pays, en l'occurrence des pays riches. Nous allons analyser plus en détail la représentation de la géographie dans le chapitre suivant.

⁴⁰⁴ Duplex d'Anthony DUFOUR depuis Phuket en Thaïlande, diffusé le 27 décembre 2004.

Chapitre 9 Géographie de la catastrophe

La géographie joue un rôle de premier plan quant au déroulement et à l'impact du tsunami. Ainsi, délimiter les frontières de la catastrophe, et donc présenter la géographie de la zone touchée, est l'une des premières missions à laquelle s'attelle le média. Circonscrire oralement et visuellement la zone de crise permet de mieux saisir l'ampleur du tsunami et d'apprécier les exigences et la difficulté de la gestion de l'événement. TF1 inscrit donc son discours et son iconographie (images, cartes et animations) dans une représentation spatiale précise. Nous nous intéresserons donc aux termes utilisés par le média pour décrire l'espace du tsunami, sa délimitation et son placement dans le cadre plus large de la planète. Nous nous intéresserons également à la manière dont sont désignés les mouvements internes des populations, les mouvements de sortie des étrangers et d'entrée des secours. Le mouvement de repli des populations vers l'intérieur des terres est symbolique, à la fois, de leur répartition géographique aléatoire et de l'idée de panique ambiante : « *En Malaisie, les habitants redoutent désormais des répliques et tentent de fuir sans vraiment savoir où se réfugier* »⁴⁰⁷. En effet, le tsunami a poussé une grande partie des habitants vers l'intérieur des terres, loin des demeures situées à proximité de l'océan. Comment sont représentés les lieux investis par TF1 ? Comment sont représentées par ailleurs les capitales mises en avant et dont la dimension est fortement symbolique, en tant que lieux de pouvoir ?

9.1 Une zone de crise étendue...

Ainsi que nous l'avons précisé en chapitre 1, le tsunami du 26 décembre 2004 atteint les côtes de douze pays, situés en Afrique : le Kenya, la Somalie, la Tanzanie, et en Asie du Sud-Est : le Bangladesh, la Birmanie, l'Inde, l'Indonésie, la Malaisie, les Maldives, les Seychelles, le Sri Lanka et la Thaïlande. C'est le lancement du sixième reportage consacré au tsunami, le soir du 28 décembre 2004, soit deux jours après sa survenue, qui permet au présentateur Patrick Poivre d'Arvor de délimiter pour la première fois la zone dans son ensemble :

« C'est une région immense qui a été touchée par cette catastrophe allant de la mer de Chine à l'Afrique, tous les pays riverains de l'océan Indien ont été frappés ».

L'étendue du drame est exprimée à la fois par l'utilisation de l'adjectif, peu précis, « immense », par la référence à des points géographiques dont la distance est censée faire office de frontière (« de la mer de Chine à l'Afrique ») et par le recours à un adjectif synonyme de globalité (« tous les pays riverains de l'océan Indien »). Il faut attendre le 30 décembre 2004 pour que le dix-septième reportage, accompagné d'une brève, fasse un autre point complet et surtout détaillé sur les pays touchés. Il s'agit d'un sujet de la journaliste Marion Gauthier, complété, par une brève du présentateur Patrick Poivre d'Arvor :

Marion Gauthier : « [...] au nord de l'Indonésie , pays le plus sinistré par la catastrophe. Bilan également revu à la hausse au Sri Lanka , [...] En Inde, [...] dans le Golfe du Bengale [...] En Thaïlande , [...] En Birmanie , aux Maldives , en Malaisie , [...] »⁴⁰⁸. Patrick Poivre d'Arvor : « Et puis, il y a eu la Somalie [...] Et...euh...le Kenya sur la côte africaine a également été

⁴⁰⁷ Sujet n°1 de Nicolas ESCOULAN, diffusé le 26 décembre 2004.

⁴⁰⁸ Sujet n°17 de Marion Gauthier, diffusé le 30 décembre 2004.

touché ainsi que la Tanzanie . Et dans une moindre mesure, vous voyez, les Seychelles [...]»⁴⁰⁹

Si l'ensemble des douze pays est cité au moins une fois dans notre corpus (surtout dans la première semaine de couverture), ils sont le plus souvent traités séparément. Le Kenya apparaît dans une brève le 29 décembre 2004 : « *C'est effectivement la population d'Afrique de l'Est la plus touchée. Il y a eu également des morts au...au Kenya* ». La Somalie est citée dans une autre brève diffusée le 29 décembre 2004 : « *Mais également aux Maldives et en Somalie* ». Quant aux pays où le nombre de victimes et les dégâts sont peu importants, comme l'archipel des Seychelles ou la Tanzanie, ils sont tout simplement ignorés dans la couverture de TF1.

9.2 mais une zone circonscrite par TF1

La focalisation sur certains pays s'instaure assez vite, dès le premier sujet du 26 décembre 2004. Elle est justifiée, dans le discours de la chaîne, par les conséquences de la catastrophe : la priorité est donnée aux pays « les plus touchés », les pays « de toute la région » d'Asie du Sud-Est. Dès le premier jour, le journal se concentre donc sur certaines zones en particulier. D'ailleurs, et nous l'avons déjà précisé, non seulement l'événement est qualifié de « tsunami en Asie du Sud-Est » ou de « tsunami en Asie du Sud » pendant toute la couverture de TF1 mais en plus, les journalistes principaux sont dépêchés en Indonésie, en Inde, au Sri Lanka, en Thaïlande, et aux Maldives. En effet, les espaces géographiques sont eux aussi touchés. Les villes et les réseaux de communication sont altérés et c'est l'organisation sociale qui en est affectée. Nous avons remarqué que l'espace médiatisé de la catastrophe se focalise sur certaines grandes villes, notamment les capitales : Colombo, Galle, Lokeshmo au Sri Lanka. Madras et New Delhi en Inde. Bangkok pour la Thaïlande et Malé pour les Maldives. Les villes où se trouvent les journalistes sont toujours localisées en fonction de leur distance avec l'épicentre du séisme ou avec les grandes villes, par ailleurs notées sur les infographies et citées dans le discours :

« Nous sommes sur la côte sud du Sri Lanka à une centaine de kilomètres au dessus de Colombo la capitale et à plus de 1600 kilomètres à l'ouest de l'épicentre du séisme »⁴¹⁰. « Et donc ce soir nous sommes à Langsa une localité qui est à une centaine de kilomètres des zones les plus dévastées »⁴¹¹.

À deux jours d'écart, les journalistes Isabelle Marie et Nicolas Escoulan, respectivement envoyés au Sri Lanka et en Indonésie, précisent leur localisation géographique par les mêmes termes « à une centaine de kilomètres ». Ils se situent donc en fonction de points précis qui sont la capitale sri lankaise, « Colombo » et les « zones les plus dévastées ». Il s'agit donc de se situer par rapport à des points névralgiques de la catastrophe.

Indiquer l'emplacement de ces villes les unes par rapport aux autres et par rapport à l'épicentre du séisme est une façon de marquer l'étendue de la catastrophe. La concentration particulière sur certaines grandes villes est aussi liée au fait qu'elles sont des espaces bouleversés par la catastrophe et où les différents groupes d'acteurs (victimes, politiques, associations humanitaires) sont en prise avec les conséquences de celle-ci. L'énonciation des distances « à x kilomètres de » ou des positions géographiques l'une part

⁴⁰⁹ Brève de Patrick Poivre d'Arvor diffusée le 30 décembre 2004 juste après le sujet n°17.

⁴¹⁰ Sujet n°2 d'Isabelle MARIE, diffusé le 26 décembre 2004.

⁴¹¹ Duplex de Nicolas ESCOULAN depuis Langsa (Indonésie), diffusé le 28 décembre 2004.

rapport à l'autre («au nord ») rappelle l'épreuve politique que constitue la catastrophe, en particulier lorsque l'on précise qu'une ville est « la capitale ».

« Même fuite en avant à Aceh, la capitale de la province aux 4 millions d'habitants »⁴¹².

Au fur et à mesure du développement de la couverture médiatique, l'espace du tsunami se construit. Certains lieux ou certaines villes finissent donc par symboliser, à eux seuls, la catastrophe du 26 décembre 2004. Banda Aceh (Indonésie), Sumatra (Indonésie), Nagappattinam (Inde) sont ainsi aujourd'hui, près de cinq ans après le drame, complètement associés au tsunami alors qu'ils étaient souvent moins connus auparavant. C'est ainsi, par exemple, que dans un reportage diffusé le 4 janvier 2005 et tourné dans une école primaire de la Courneuve près de Paris, un enfant se tient devant une carte du monde et pointe du doigt la zone touchée par le tsunami. Deux autres écoliers citent des lieux vus à la télévision : « "ça s'est ressenti jusqu'à Phuket et le Sri Lanka", "A Phi Phi island (Thaïlande) »⁴¹³. La journaliste Bénédicte Delfaut souligne l'impact qu'ont eu les images sur les enfants : « La plupart ont compris que le raz de marée s'est déroulé à 10 000km de là, parfois même avec une précision géographique étonnante »⁴¹⁴. Ces lieux incarnent la catastrophe, comme la ville italienne de Pompéi incarne l'éruption du Vésuve ou Tchernobyl, l'accident nucléaire du 26 avril 1986. A l'inverse, d'autres lieux étaient connus des occidentaux par rapport à des références précises. En effet, de nombreux lieux sont identifiés en fonction de références particulières : ce sont des lieux touristiques (Phuket en Thaïlande) ou des lieux fréquents de tournage de films (à nouveau Phuket en Thaïlande⁴¹⁵).

D'un autre côté, une géographie se dessine avec l'énumération des pays indirectement touchés, dont la France fait partie. Cette géographie donne l'image d'un tsunami véritablement mondial :

« [...] On estime avec certitude, que 44 Suédois sont morts, peut-être 1000 avec les disparus. 33 ressortissants Allemands ont été identifiés parmi les victimes. 28 Britanniques, sont également décédés. En France enfin, le bilan est de 22 morts, 244 blessés et 560 disparus. On reste sans nouvelles de milliers d'européens recensés comme disparus, dont la plupart son vraisemblablement, perdus, à jamais »⁴¹⁶.

Le tsunami a eu lieu en Asie du Sud-Est mais ses frontières sont, en réalité, plus larges puisque les victimes sont aussi allemandes, anglaises, suédoises, ou encore françaises.

9.3 Une géographie illustrée par les déplacements de population

9.3.1 Des déplacements multiples

La représentation spatiale du tsunami passe également par celle de ses acteurs qui ne cessent pas de se déplacer tout au long de la crise. Les mouvements de civils dès le passage de la catastrophe s'articulent selon plusieurs axes. Ils sont tout d'abord internes. Quel que

⁴¹² *Sujet n°3 de Cyril AUFFRET, diffusé le 27 décembre 2004.*

⁴¹³ *Sujet n°19 de Bénédicte DELFAUT, diffusé le 4 janvier 2005.*

⁴¹⁴ *Ibid.*

⁴¹⁵ *Phuket a par exemple été le lieu de tournage du film « La Plage », du réalisateur britannique Danny Boyle.*

⁴¹⁶ *Sujet n°17 de Marion Gauthier, diffusé le 30 décembre 2004.*

soit le pays concerné, le discours de TF1 s'attache à présenter la fuite des personnes : vers l'intérieur des terres parce que les vagues les emportent, ou pour échapper à celles-ci, d'une ville à l'autre pour trouver la sécurité, du secours avec bien souvent un point de chute dans les grandes villes telles que Bangkok en Thaïlande : « *toute la journée des camions comme celui-ci ont évacué des familles vers l'intérieur des terres* »⁴¹⁷.

Les mouvements se font également vers l'extérieur, toujours dans une volonté de quitter les lieux de la catastrophe, en majorité pour les touristes étrangers, avec un déplacement depuis les pays touchés vers le reste du monde. TF1 se focalise notamment sur les ressortissants français : « *Mais à l'aéroport des centaines de touristes attendent une place dans un avion, peu leur importe la destination, pourvu qu'ils puissent quitter Phuket* »⁴¹⁸. Un autre type de déplacement est celui des personnes qui, en sens inverse, se rendent dans les pays frappés : hommes politiques, humanitaires, particuliers avec, toujours, un fort point de vue français.

« Le ministre français des affaires étrangères s'est rendu dans les zones sinistrées pour montrer la solidarité de Paris avec les populations touchées.

Michel Barnier est arrivé au Sri Lanka avant d'aller demain en Thaïlande »⁴¹⁹.

« [...] c'est également demain qu'un avion de la sécurité civile doit s'envoler pour Colombo avec à son bord des secouristes et de l'aide humanitaire »⁴²⁰.

« Samantha a grandi en France, à la Baule, chez ses parents adoptifs. Voyant les images de son pays natal ravagé, cette auxiliaire de puériculture de 20 ans, s'est jointe aux Lorientais, les Amis de Ceylan. Avec eux, elle s'est rendue au Sri Lanka, constater l'usage des dons en tentes ou en nourriture pour les camps de réfugiés »⁴²¹.

Le premier axe de représentation par TF1 est donc celui d'un déplacement dans l'espace intérieur des pays sinistrés de la part des populations, qu'elles soient autochtones ou étrangères, parce que la vague les emporte : « *J'ai été entraîné sur environ deux kilomètres à l'intérieur des terres* »⁴²². Il faut également rappeler la force de l'eau, une puissance souvent associée au mouvement des flots qui « pénètrent » et viennent littéralement dévorer les terres :

« Sur ces côtes où se succèdent les villages de pêcheurs, rien n'a pu empêcher les flots qui pénètrent désormais à l'intérieur des terres »⁴²³. **« Elle a déferlé sur Banda Aceh au nord de l'île de Sumatra en Indonésie. Nous sommes pourtant ici à plusieurs centaines de mètres à l'intérieur des terres »**⁴²⁴. **« Sur une hauteur**

⁴¹⁷ Sujet n°3 de Cyril AUFFRET, diffusé le 27 décembre 2004.

⁴¹⁸ Sujet n°4 de Mathilde PASINETTI, diffusé le 28 décembre 2004.

⁴¹⁹ Brève du 28 décembre 2004.

⁴²⁰ Lancement du sujet n°4 de Catherine COMBES, diffusé le 26 décembre 2004.

⁴²¹ Sujet n°18 de Laurent GIRAUDINEAU, diffusé le 27 janvier 2005.

⁴²² Sujet n°8 de Mathieu BENOIST, diffusé le 28 décembre 2004.

⁴²³ Sujet n°1 de Nicolas ESCOULAN, diffusé le 26 décembre 2004.

⁴²⁴ Sujet n°1 de Michel IZARD, diffusé le 29 décembre 2004.

de trois à quatre mètres, l'eau a submergé l'ensemble du centre-ville, pénétrant parfois de plus de 600 mètres, à l'intérieur des terres »⁴²⁵.

Il y a donc l'idée sous-jacente d'une opposition entre les terres (lieu de refuge) et la mer (source de la catastrophe).

Ce repli des populations vers l'intérieur des terres symbolise d'un autre côté l'idée de survie, et la présence de lieux où les civils pourront être en sécurité. Certains lieux de refuge sont d'ailleurs associés à leur localisation « à l'intérieur des terres » : « *Ce temple bouddhiste, situé à huit kilomètres à l'intérieur des terres a été transformé en centre d'hébergement* »⁴²⁶. Les mouvements se décrivent par un lexique similaire :

« Toute la journée des camions comme celui-ci ont évacué des familles vers l'intérieur des terres »⁴²⁷. « Alors parfois on emmène à nouveau les touristes de réfugier à l'intérieur des terres »⁴²⁸. « Ils nous ont aidés, c'est eux qui ils ont fait des centaines de kilomètres pour nous emmener à Colombo par l'intérieur des terres »⁴²⁹.

Bien souvent, les déplacements s'effectuent donc en direction des grandes villes telles que Colombo ou Bangkok qui concentrent les institutions et incarnent le pouvoir politique : « *Et pour le moment difficile de prévoir comment partir, l'aéroport reste bloqué, seule solution envisagée rapatrier les touristes sur Bangkok* »⁴³⁰, « *Les blessés plus légers sont arrivés ce soir à l'aéroport de Bangkok. Les ambassades font le nécessaire pour les reconforter [...]* »⁴³¹. En parlant de « seule solution », le journaliste donne la mesure des difficultés liées à la catastrophe et souligne ainsi l'importance des grandes villes dans les moments de crise : « *100 personnes auraient réussi à regagner Bangkok* »⁴³², « *En Thaïlande, les rescapés sont rapatriés vers Bangkok* »⁴³³, « *Rodolphe quant à lui, doit mendier de l'argent pour réussir à rejoindre Bangkok et l'ambassade* »⁴³⁴. Ici, Rodolphe, un touriste français en vacances sur l'île de Kho Phi Phi en Thaïlande, sait que sa survie tient à la possibilité de rejoindre la capitale thaïlandaise et l'ambassade de France.

Les déplacements sont également associés au processus d'évacuation des populations pour raison de sécurité. Il s'agit alors de quitter les villes ou certaines parties des villes :

« A Colombo la capitale certains quartiers les plus bas sont aussi sous les eaux une partie de la population a dû être évacuée »⁴³⁵. « Dans la crainte de nouveaux

⁴²⁵ Sujet n°5 de Michel SCOTT, diffusé le 30 décembre 2004.

⁴²⁶ Sujet n°8 de Mathieu BENOIST, diffusé le 28 décembre 2004.

⁴²⁷ Sujet n°3 de Cyril AUFFRET, diffusé le 27 décembre 2004.

⁴²⁸ Duplex d'Anthony DUFOUR en direct de Phuket, diffusé le 27 décembre 2004.

⁴²⁹ Interview d'un couple de touristes français. Sujet n°16 de Sylvie CENSI, diffusé le 30 décembre 2004.

⁴³⁰ Sujet n°3 de Florence LEENKNEGT, diffusé le 26 décembre 2004.

⁴³¹ Sujet n°8 de Guillaume HENNETTE, diffusé le 27 décembre 2004.

⁴³² Duplex d'Anthony DUFOUR en direct de Phuket, diffusé le 27 décembre 2004.

⁴³³ Sujet n°19 de Guillaume HENNETTE, diffusé le 28 décembre 2004.

⁴³⁴ Sujet n°13 de Sylvain ROLAND, diffusé le 31 décembre 2004.

⁴³⁵ Sujet n°2 d'Isabelle MARIE, diffusé le 26 décembre 2004.

raz de marée l'armée et la police ont fait évacuer toutes les zones côtières»⁴³⁶. « Ici, les villageois qui connaissent les caprices de la mer, ont pu évacuer à temps, dès que la marée a commencé à baisser anormalement [...] "heureusement on avait pu évacuer femmes et les enfants un peu plus haut dans la ville"»⁴³⁷. « Nicobar quasiment coupé du monde. Les seules personnes qui peuvent accéder sur cet archipel d'îles, sont...euh...l'armée indienne qui organise des rotations, pour évacuer les réfugiés...»⁴³⁸.

Zones côtières, centre-ville doivent ainsi être « évacués » en raison de la puissance du tsunami. Les mouvements se font partout (« Colombo, Nicobar »). Toute la région géographique concernée a ainsi été frappée de la même manière. Les populations sont complètement ballottées au sein de l'espace de la catastrophe et les pouvoirs doivent pouvoir maîtriser un espace aussi vaste.

Le second axe de représentation par TF1 est celui d'une mouvance vers l'extérieur dans le sens où les touristes étrangers cherchent à quitter le lieu de la catastrophe. Ils veulent fuir la zone de crise pour retrouver leur foyer, leur pays, synonyme de refuge. Cet impératif passe alors par l'utilisation d'un terme en particulier qui est celui de rapatriement :

« Tous les pays occidentaux ainsi que les tours opérateurs se mobilisent pour rapatrier les vacanciers»⁴³⁹. « Les voyagistes se sont également mobilisés pour commencer le rapatriement des vacanciers à partir de demain [...] Alors que les premiers rapatriements devraient être organisés le Quai d'Orsay conseille vivement aux voyageurs de reporter leur déplacement à l'étranger»⁴⁴⁰. « L'aide internationale se mobilise et l'on essaie tant bien que mal de rapatrier les touristes»⁴⁴¹.

D'autres termes viennent compléter ce lexique ; ils sont liés au voyage comme « avion, partir, quitter, rentrer » :

« Mais à l'aéroport des centaines de touristes attendent une place dans un avion, peu leur importe la destination, pourvu qu'ils puissent quitter Phuket »⁴⁴². « A Bangkok la plupart justement des touristes sains et saufs n'ont qu'une idée, c'est prendre évidemment le premier avion pour leur pays d'origine»⁴⁴³. « Deux avions en provenance du Sri Lanka et des Maldives sont arrivés aujourd'hui à Roissy »⁴⁴⁴. « Ils espèrent maintenant rentrer chez eux»⁴⁴⁵. « Rentrer, c'est le seul but des français toujours au Sri Lanka»⁴⁴⁶.

⁴³⁶ Sujet n°4 de Christophe PALLEE, diffusé le 27 décembre 2004.

⁴³⁷ Sujet n°9 de Mathieu BENOIST, diffusé le 27 décembre 2004.

⁴³⁸ Sujet n°10 de Michèle FINES, diffusé le 30 décembre 2004.

⁴³⁹ Lancement du sujet n°1 de Nicolas ESCOULAN, diffusé le 26 décembre 2004.

⁴⁴⁰ Lancement et sujet n°5 de Rabah AIT-HAMADOUCHE, diffusé le 26 décembre 2004.

⁴⁴¹ Lancement du sujet n°1 de Pierre GRANGE, diffusé le 27 décembre 2004.

⁴⁴² Sujet n°4 de Mathilde PASINETTI, diffusé le 28 décembre 2004.

⁴⁴³ Sujet n°8 de Guillaume HENNETTE, diffusé le 27 décembre 2004.

⁴⁴⁴ Sujet n°22 de Fatima MEDOUNI, diffusé le 28 décembre 2004.

à l'image, ce mouvement se caractérise par des unités de lieux comme les aéroports ou les avions. Il se traduit également par des scènes de retrouvailles.

Il faut noter que certains touristes ont plus de mal à quitter les lieux parce qu'ils veulent être solidaires ou parce que, psychologiquement, le retour est synonyme de prise de conscience d'une réalité parfois trop difficile à assumer. « *Selon les psychologues, le plus difficile pour les français sera de rentrer chez eux, en laissant sur cette île le corps d'un de leurs proches, qu'ils ne récupéreront peut-être jamais* »⁴⁴⁷.

Cette représentation est d'ailleurs assez révélatrice du clivage entre autochtones et touristes puisqu'elle dessine une géographie imaginaire qui transcende les frontières des pays touchés et qui brise l'image d'une véritable communauté mondiale. Elle révèle un espace qui est celui de vie des autochtones, un espace qu'ils tentent de maîtriser parce que c'est celui dont ils disposent. Eux, ne peuvent pas s'enfuir. Elle révèle également l'importance accordée aux touristes français en particulier et plus précisément un troisième axe de construction par TF1 qui s'inscrit dans les mouvements dirigés vers les pays frappés. Cela implique notamment une géographie symbolique en rapport avec les pays occidentaux qui aident les victimes. La focalisation est alors plutôt française.

Ce troisième mouvement de civils s'opère donc depuis les pays apportant de l'aide, vers les zones sinistrées. Elle s'illustre à travers un discours centré sur les déplacements de personnalités politiques (« *Le ministre français des affaires étrangères Michel Barnier est parti en fin d'après-midi justement pour le Sri Lanka bord d'un avion transportant du fret humanitaire il se rendra ensuite en Thaïlande* »), de membres de la sécurité civile ou de secouristes (« *c'est également demain qu'un avion de la sécurité civile doit s'envoler pour Colombo avec à son bord des secouristes et de l'aide humanitaire* »⁴⁴⁸, « *Ce soir une première équipe de secouristes (on va peut-être avoir les images, voilà) a quitté...euh...Paris et l'aéroport d'Orly pour se rendre aux Maldives* »)⁴⁴⁹, d'humanitaires (« *L'aide humanitaire commence à arriver* »⁴⁵⁰, « *L'aide humanitaire arrive. ...* »)⁴⁵¹, ou des rares civils venus sur place pour retrouver un proche (« *Des français ont décidé de se rendre sur place ...* »)⁴⁵².

« La France doit envoyer demain un avion chargé d'aide humanitaire à Colombo »⁴⁵³. « Les autres pays de l'Union Européenne qui envoient une action humanitaire [...] l'aide française elle va partir demain »⁴⁵⁴.

Le lexique employé s'oppose à celui qui a été analysé précédemment pour les mouvements de sortie des touristes. Nous retrouvons ainsi des termes tels que les verbes « arriver, envoyer, s'envoler, se rendre, convoier, quitter, partir ». Autant de verbes qui illustrent le

⁴⁴⁵ **Sujet n°9 de Mathieu BENOIST, diffusé le 27 décembre 2004.**

⁴⁴⁶ **Sujet n°16 de Claire WAMBERGUE, diffusé le 30 décembre 2004.**

⁴⁴⁷ Sujet n°8 de Corinne LALO, diffusé le 1er janvier 2005

⁴⁴⁸ **Lancement du sujet n°5 de Rabah AIT-HAMADOUCHE, diffusé le 26 décembre 2004.**

⁴⁴⁹ Sujet n°21 de Pierre-François LEMONNIER, diffusé le 26 décembre 2004.

⁴⁵⁰ **Sujet n°6 d'Anthony DUFOUR, diffusé le 27 décembre 2004.**

⁴⁵¹ Sujet n°16 de Cyril AUFFRET, diffusé le 28 décembre 2004.

⁴⁵² Sujet n°12 d'Anthony DUFOUR, diffusé le 30 décembre 2004.

⁴⁵³ **Lancement du sujet n°1 de Nicolas ESCOULAN diffusé le 26 décembre 2004.**

⁴⁵⁴ **Duplex de Michèle FINES, diffusé le 26 décembre 2004.**

mouvement d'un point vers un autre et qui sont complétés par les prépositions « vers, pour », indicatives d'une orientation, d'une destination, d'un lieu.

La volonté de la France de s'impliquer dans la gestion de la crise, notamment parce que nombre de ressortissants sont présents sur les lieux, instaure un dernier mode de représentation spatiale de flux, celui des déplacements intra-muros, c'est à dire en France même : « *Alors, partout en France, les familles essaient d'avoir des nouvelles par leurs propres moyens, certains, désemparés, se rendent directement dans une mairie ou au Quai d'Orsay* »⁴⁵⁵.

Ces axes de représentations sont une manière de situer la catastrophe dans l'espace : sa dimension inouïe, ses multiples conséquences, la variété d'acteurs impliqués plus ou moins directement et ses enjeux.

9.3.2 Géographie, errance et isolement

La notion d'exil, très présente dans les premières semaines suivant la catastrophe, renvoie à l'idée d'une sanction, d'un châtement, d'une épreuve, d'une forme de perte d'identité⁴⁵⁶. Elle a donc une connotation fortement négative qui symbolise bien la situation de crise, à la fois singulière et collective. Dans l'errance, les individus ne peuvent plus exprimer l'identité dont ils sont porteurs. L'espace devient donc l'espace de la perte d'identité. La crise vécue par les victimes est à mettre à l'échelle d'une société toute entière : « *De nombreuses familles se retrouvent également jetées sur les routes* »⁴⁵⁷. Le lexique employé suggère l'idée de mouvement involontaire, forcé (« *déplacés, évacués, fuite, exode* ») et qui pourrait durer dans le temps (« *l'exode ne fait que commencer* »)⁴⁵⁸. L'errance a donc une spatialité et une temporalité propres. C'est une forme négative de déplacement géographique qui est souvent associée dans les médias aux conflits, aux catastrophes et aux persécutions. L'espace de l'errance est un lieu d'incertitudes, de peur et de quête. Le but est de retrouver un proche ou de trouver un refuge, un lieu de substitution à sa maison. On part d'un point A, souvent familial, touché par la catastrophe, pour rejoindre un point B qui n'est pas forcément identifié. De plus, un retour n'est pas forcément garanti car pour beaucoup de survivants, leur lieu de vie est devenu inhabitable ou a été déclaré comme tel. Le plus souvent, l'exil se traduit par un lieu emblématique que sont les routes, éléments de liaison entre les villes. De longues files de population, désormais sans attaches, y errent avec quelques biens qu'ils transportent avec eux dans leur fuite. Ce dénuement est par ailleurs un signe de misère : « *[...] les mêmes files de survivants qui fuient les zones sinistrées* »⁴⁵⁹. Ces personnes partagent la même impuissance face à un destin commun bien qu'ils ne se connaissent pas. Les routes ont une dimension infinie qui procure la sensation que l'espace de la catastrophe n'a pas de limites, or l'errance par définition n'a pas de limites, pas d'objectifs. C'est aussi politiquement fort puisque ces individus semblent contraints de se débrouiller par eux-mêmes, sans aide de la part des autorités. Le temps de l'errance est lui aussi indéterminé car les survivants ne savent pas quand celle-ci s'arrêtera, cela instaure une instabilité dans leur vie.

⁴⁵⁵ Sujet n°18 de Sylvie CENSI, diffusé le 29 décembre 2004.

⁴⁵⁶ L'on peut évoquer ici le mythe du juif errant par exemple.

⁴⁵⁷ Sujet n°4 de Christophe PALLEE, diffusé le 27 décembre 2004.

⁴⁵⁸ Sujet n°9 de Nicolas ESCOULAN, diffusé le 29 décembre 2004.

⁴⁵⁹ Sujet n°1 de Pierre GRANGE, diffusé le 27 décembre 2004.

Sur cette image (figure 72) qui est un plan d'ensemble, on distingue trois personnes qui font partie d'une file marchant sur une route. La caméra ne se focalise pas sur l'une d'entre elles en particulier ce qui renforce la dimension collective et indistincte de cet exil. Ils sont sur une route et l'on ne sait pas d'où ils viennent ni où ils vont, il y a une forme de confusion et d'incertitude symboliques du tsunami. En hors-champ, on devine que d'autres personnes les suivent. Mais il y a aussi urgence, le mouvement des corps est celui d'une marche qui semble aller d'un pas décidé. Parce qu'ils sont filmés de profil, les regards ne se dirigent pas vers la caméra. Ils sont fixés droits devant eux, vers l'horizon. La caméra capte un moment sur le vif et cela semble traduire l'urgence de la situation. On ne sait pas ce qu'ils ressentent, certainement un mélange de peur et d'insécurité.



Figure 72

20:01:03:40

Or cette errance ne peut être dissociée d'un autre phénomène présent dans la représentation du tsunami par TF1 et qui est le thème de l'isolement. Cet isolement se traduit par une rupture avec la structure sociale environnante. L'un des sujets évoque par exemple une famille de réfugiés vivant au milieu d'une communauté qui, elle, a repris le cours de sa vie. *«L'isolement, c'est d'ailleurs le problème récurrent dans plusieurs régions»⁴⁶⁰*.

Mais l'isolement est également à envisager dans le temps long. L'île de Nicobar par exemple, souvent évoquée par TF1 pendant la couverture du tsunami, était très peu présente dans les médias auparavant. L'isolement de Nicobar est d'ailleurs présenté par TF1, à travers des images d'archives. Il s'agit d'un reportage diffusé dans l'émission *Thalassa* sur France 2. On y aperçoit un peuple quasiment inconnu qui vit en retrait du monde. Le plan suivant (figure 73) est particulièrement exotique avec la plage de sable blanc, les arbres et l'eau turquoise. Elle rappelle la distance géographique qui existe entre les pays frappés et les reste du monde. D'autre part, la présence de ces peuples peu ou pas connus, renforce la singularité de la catastrophe du tsunami.

⁴⁶⁰ Sujet n°9 de Thibaut MALANDRIN, diffusé le 2 janvier 2005.



Figure 73

20:18:58:77

Errance et isolement sont deux paradigmes opposés à la communication et à la médiation car ils rendent impossible la mise en œuvre dans l'espace de la dialectique entre le singulier et le collectif.

9.4 Une géographie de l'absence

L'une des expressions qui revient souvent dans notre corpus est « rayée de la carte » ou « plus rien ». Elle exprime l'idée selon laquelle des villes entières ont été complètement détruites et que leur identité est désormais comme effacée. Ces villes sont des espaces où s'exerce le pouvoir politique, et de fait, leur destruction, ou leur disparition, symbolise une forme d'atteinte du pouvoir politique.

« D'autre part, certaines villes ont elles été entièrement rayées de la carte par les raz de marée »⁴⁶¹. « Hambantota (Sri Lanka) a été littéralement rayée de la carte »⁴⁶². « Sur l'île de Phi Phi (Thaïlande) non loin de là, tout a été pulvérisé, il n'y a plus rien »⁴⁶³. « C'était une île magnifique, un paradis touristique. Aujourd'hui, il ne reste plus rien à Kho Phi Phi »⁴⁶⁴.

Cette géographie de l'absence se caractérise par une disparition des lieux et des sites d'autrefois, par l'existence de ruines et de décombres succédant au tsunami qui produit un espace désormais désert.

⁴⁶¹ Sujet n°3 de Michel SCOTT, diffusé le 1^{er} janvier 2005.

⁴⁶² Lancement et extrait du sujet n°3 du 1^{er} décembre 2005 du journaliste Michel SCOTT.

⁴⁶³ Sujet n°4 de Mathilde PASINETTI, diffusé le 28 décembre 2004.

⁴⁶⁴ Sujet n°11 de Michèle FINES, diffusé le 22 juin 2005.

9.5 Géographie symbolique et géographie imaginaire

D'après notre analyse, une triple géographie du tsunami se construit dans le discours de TF1 : une géographie réelle, une géographie symbolique et une géographie imaginaire. La géographie réelle, nous l'avons vu, est marquée par les stigmates de la catastrophe, que TF1 montre constamment dans les images. La géographie symbolique est constituée des espaces qui n'ont pas été physiquement touchés par le tsunami, mais qui, dans la représentation qui en est faite, participent de l'événement. C'est une géographie qui s'appuie sur la représentation et le savoir que TF1 diffuse. En effet, de nombreux lieux prennent une fonction différente car ils deviennent des lieux de refuge ou d'entraide. De nombreux temples sont ainsi utilisés comme lieux de refuge, c'est politiquement symbolique que d'investir ces lieux de culte, de religion pour leur donner la signification d'un lieu de protection. Certains lieux de refuge sont excentrés puisqu'ils sont situés en France : des institutions comme les mairies ou les aéroports par exemple. « *L'aéroport, réceptacle des histoires douloureuses mais aussi lieu des derniers espoirs* »⁴⁶⁵. Un autre exemple est donné à Lorient où le palais des congrès devient un « entrepôt de fortune »⁴⁶⁶. La représentation de l'espace donne à voir de nombreux lieux dessinant donc une géographie réelle d'un côté et une géographie symbolique de l'autre. Il s'agit des lieux détruits, des lieux de mort, de répit, de reprise de la vie ou de sauvetage. Les aéroports sont donc très présents à l'image, de même que les individus inquiets en quête de nouvelles. Les plans suivants diffusés le 1^{er} janvier 2005, en témoignent :



Figure 74

20:17:22:93

Ce premier plan montre trois personnes, un homme et deux femmes, qui attendent visiblement des nouvelles. L'homme est de dos mais il semble que les deux femmes soient en train de le reconforter. L'une d'entre elles pose sa main sur son bras tandis que l'autre semble esquisser un mouvement dans sa direction, comme si elle allait le prendre dans ses bras. Les visages sont fermés, on ressent leur angoisse.

⁴⁶⁵ Sujet n°12 de Claire WAMBERGUE, diffusé le 1^{er} janvier 2005.

⁴⁶⁶ Sujet n° 23 de Romain BOLZINGER, diffusé le 29 décembre 2004.

Les trois plans suivant (figures 75 à 77) montrent un père de famille qui attend des nouvelles de sa fille. Il est à l'aéroport. Le premier plan le montre de dos, on aperçoit un panneau indiquant la zone d'arrivée des vols. Le second plan le montre de côté. Son regard se dirige vers l'horizon, comme s'il cherchait désespérément un indice ou une information. Le dernier plan le montre toujours aussi inquiet. Il est alors en pleine conversation téléphonique, probablement pour obtenir des renseignements. Dans la main gauche, il tient un morceau de papier un peu froissé. Il y a certainement inscrit les numéros de téléphone nécessaires. L'aéroport est devenu pour lui à la fois un lieu d'attente et un lieu d'action.



Figure 75

20:17:57:29



Figure 76

20:17:58:42



Figure77

20:18:22:42

La troisième forme de géographie est imaginaire. Elle ne se fonde pas sur le réel ni sur le savoir mais sur les rêves, les fantasmes et les utopies. Nous en avons relevé deux exemples dans notre corpus. La première concerne la représentation d'un clivage Nord-Sud et d'une forme de « supériorité du Nord » par rapport au Sud. La seconde s'inscrit dans l'image véhiculée par la chaîne à propos des pays touchés par la catastrophe. Une partie d'entre eux, notamment la Thaïlande, sont avant tout assimilés au tourisme. La description qui est faite de ces lieux de villégiature est souvent liée à l'idée de sublime. Ils sont souvent qualifiés et représentés comme des petits « paradis ». La description de ces lieux après le passage du tsunami, en revanche, bascule complètement. Dans le discours des journalistes ou des témoins, les paysages sont comparés à un « enfer ». Cette opposition paradis-enfer relève elle-même de l'imaginaire.

9.6 Les infographies : cartes et animations de l'espace

La géographie du tsunami s'illustre dans les mots, les images mais également dans les nombreuses cartes présentées à l'écran. Pour TF1, celles-ci sont indispensables : « *Tout au long de ce journal nous multiplierons les cartes...pour que vous puissiez mieux comprendre ce drame. ...* »⁴⁶⁷. Ici, le présentateur Patrick Poivre d'Arvor se projette en avant en parlant au futur et légitime le rôle de TF1 (« pour que ») en mettant en scène le traitement médiatique du tsunami que la chaîne (« nous ») entend offrir au spectateur (« vous »). Souvent, les cartes n'occupent qu'un espace réduit de l'écran. Elles permettent de localiser le lieu de l'action, le lieu de présence des journalistes. D'autres cartes, animées celles-ci, permettent de comprendre le mouvement du tsunami et la diffusion des vagues dans l'océan Indien. Cette visibilité de l'espace de la catastrophe, cette spatialisation des acteurs, permettent d'envisager les mouvements des acteurs au sein de cet espace. Cette représentation de l'espace permet d'imaginer l'ampleur de l'événement. Lorsqu'elles apparaissent à l'écran, ces infographies opèrent une sorte de zoom sur les lieux concernés. C'est comme si l'on se rapprochait du lieu en question, comme si ce lieu obtenait une existence et une consistance.

⁴⁶⁷ Lancement du sujet n°1 de Pierre GRANGE, diffusé le 27 décembre 2004.

L'espace géographique de la catastrophe représente autant celle-ci que la destruction, la mort, la reconstruction. À propos du Sri Lanka par exemple, la carte montre bien grâce à un code de couleurs que le pays connaît une désorganisation politique. Le pays est divisé (autant sur le plan institutionnel qu'avec l'opposition entre le pouvoir et les Tamouls), la carte indiquant notamment, une zone contrôlée par les rebelles Tamouls au nord-est. L'idée de séparation s'exprime aussi dans une dualité entre les villes côtières et celles plus retranchées à l'intérieur des terres, qui représentent le plus souvent, le lieu de la sécurité autant que le lieu de l'exil. Les groupes différents se retrouvent parfois mélangés et la représentation de la situation se fait à la fois par les cartes et par les mots. En mettant en avant l'identité des acteurs, TF1 souligne aussi leur rôle dans la catastrophe.

Dans les infographies représentant le tsunami au sens physique du terme, les espaces touchés sont souvent animés, c'est-à-dire que certains éléments bougent. Cela permet de rendre intelligible le phénomène physique et de renforcer l'expression du mouvement et du déplacement. Les cartes géographiques permettent avant tout au spectateur de situer avec précision le lieu qui est au centre de l'actualité. L'espace, à travers les lieux et les acteurs qui s'y meuvent, prend une dimension nouvelle avec la catastrophe, et les médias sont là pour rendre ce mouvement visible et interprétable. « *La carte est la représentation d'un espace. C'est la transcription dans une image de phénomènes localisés et des relations qui se développent entre ces phénomènes [...] Elle se conçoit en référence aux règles de la perception visuelle* »⁴⁶⁸.

Les infographies ont une fonction de représentation et de communication. Elles ont une visée informative : elles donnent des indications spatiales, temporelles au spectateur, elles organisent des données et cette organisation s'oppose à la situation de chaos décrite. Travaillées, esthétisées, elles rationalisent l'événement. Ces infographies représentent les actions de solidarité des ONG, ou des pays, elles proposent des bilans humains. Grâce à ces infographies, la représentation du tsunami se construit autour d'une géographie (cartes de l'espace), de son interévénementialité, et d'énumérations de bilans (qui sont une indication de l'évolution temporelle de la catastrophe). Trois couleurs y sont majoritaires : le bleu, le blanc et le rouge.

Ces illustrations viennent tour à tour introduire le discours du journaliste ou appuyer celui-ci dans une visée d'information et de crédibilité. Elles ont une véritable fonction de localisation, d'analyse et de synthèse mais participent également, du fait de leur réutilisation dans plusieurs sujets, d'une familiarisation avec la catastrophe.

Les cartes se concentrent sur les pays les plus touchés. Dans ces pays, la représentation spatiale se focalise sur certaines villes. Souvent, on situe les lieux par rapport à la capitale ou une autre ville connue comme pour mieux impliquer le spectateur en faisant appel à des références qu'il pourrait avoir. L'unité spatiale de la ville (et du pays à plus grande échelle) donne la mesure symbolique de la gravité de la situation. Quand le journaliste explique qu'une ville est entièrement détruite ou rayée de la carte, cela permet d'imaginer l'ampleur du phénomène puisque l'espace n'est plus le même, la catastrophe ayant eu une incidence sur l'espace.

La cartographie de l'espace de la catastrophe permet de situer les lieux touchés et de se représenter le mouvement du tsunami. Chaque pays devient un point particulier inclus dans un ensemble permettant de représenter l'espace du tsunami. Les cartes permettent en effet de voir et de lire cet espace. Or les infographies de TF1 sont constituées de cartes et d'animations en mouvement (donc plus dynamiques puisqu'elles supposent une

⁴⁶⁸ LE FUR (2007), pp.6-7

action et des effets implicites) qui symbolisent d'autant mieux la notion d'évolution. En complément des commentaires du journaliste, ces illustrations donnent un rythme propice à la représentation de l'action d'un événement. Elles permettent à TF1 de proposer un mode d'interprétation supplémentaire, puisqu'elles proposent un ensemble particulier d'informations.

Dans notre corpus, les infographies (cartes et animations) sont, pour la plupart, assez similaires les unes aux autres. Nous nous proposons donc d'identifier les différentes catégories recensées et d'analyser la signification de certaines cartes, pour comprendre le sens donné par TF1 au tsunami, à travers l'étude des espaces représentés, des légendes, des codes couleurs utilisés, mais également de la dimension de ces graphiques. Les légendes, aussi succinctes soient-elles, apportent un complément censé orienter le spectateur dans sa compréhension. Nous émettons l'hypothèse selon laquelle la catastrophe trouve un sens dans l'espace, sens qui se traduit dans les cartes.

La première carte relevée dans notre corpus accompagne le premier sujet diffusé le 26 décembre 2004, celui qui propose une présentation générale de l'événement. Il s'agit d'une carte de l'Asie centrée sur l'Inde, l'un des trois pays les plus touchés, l'île de Sumatra qui est le lieu le plus proche de l'épicentre du séisme, et les Maldives. Le point de départ de la catastrophe est indiqué en rouge : une couleur vive, dynamique dont la symbolique évoque la chaleur, la destruction, une certaine forme d'agressivité. Sans vouloir évoquer de théorie hasardeuse concernant le symbolisme des couleurs⁴⁶⁹, nous souhaiterions simplement remarquer un point : le langage des couleurs varie selon les cultures et les époques ce qui implique qu'elles symbolisent des valeurs. TF1 elle-même le fait remarquer dans son discours en précisant, par exemple, que le deuil est symbolisé par le noir en occident alors qu'en Asie du Sud-Est, il est symbolisé par le blanc. Ce que nous constatons à propos des infographies et des cartes proposées par la chaîne dans sa représentation du tsunami, c'est que les couleurs utilisées renvoient, dans la culture occidentale, à des thèmes que nous retrouvons dans la description de la catastrophe. Le mouvement du tsunami formé par le séisme, l'onde de propagation, est lui indiqué en bleu, une couleur froide que l'on identifie à celle de l'eau. Lorsque les journalistes évoquent la mer, ils parlent parfois de sa couleur : « *Les eaux turquoise* »⁴⁷⁰. L'onde est représentée selon un mouvement concentrique bleu (en forme de demi-lune) qui se diffuse au nord, au sud, à l'est et à l'ouest.

⁴⁶⁹ PASTOUREAU (1992), Dictionnaire des couleurs de notre temps, Paris, Bonneton, 191p.

⁴⁷⁰ Sujet n°3 de Florence LEENKNEGT, diffusé le 26 décembre 2004.



Figure 78

20:00:23:51



Figure 79

20:00:26:20

Le lendemain, 27 décembre 2004, le journal propose un premier sujet du journaliste Pierre Grange, qui inclut une carte où sont représentés sept pays frappés, dont l'Inde, le Sri Lanka et l'Indonésie (figure 80). Pour délimiter cette zone de catastrophe, un liséré rouge

borde les côtes de chacune de ces nations. Elles sont alors immédiatement distinguées de celles qui n'ont pas été touchées. Une fois encore, cette couleur rouge est présente pour signifier le drame survenu. Une seconde carte de même nature présente ensuite les côtes d'Asie accompagnées de celles d'Afrique, également touchées. Plus tard dans le journal, le quatorzième sujet, de Fabrice Collaro, propose une carte où sont incluses les distances parcourues par l'eau depuis l'épicentre. Cette infographie donne la mesure de la force du séisme puisque l'on voit les kilomètres d'océan traversés par les vagues ; elle permet en parallèle à TF1 de montrer qu'elle se base sur un savoir précis.



Figure 80

20:00:34:01

D'autres cartes géographiques sont consacrées au(x) pays touché(s) sur le(s)quel(s) le reportage se focalise, de manière à ce que le spectateur situe parfaitement le lieu de l'événement. Ce sont donc des cartes présentes tout au long de la couverture médiatique de la chaîne. La plupart des cartes représentent donc les zones les plus touchées et, de fait, les plus médiatisées. Celles-ci n'apportent pas d'information particulière, si ce n'est la localisation d'une ou plusieurs villes, en particulier les capitales. Elles sont ainsi « séparées » du reste du monde, on les extrait, ce qui renforce le sentiment de focalisation ou à l'inverse de mise à distance entre l'Occident et les pays touchés. De plus, la plupart du temps, même si elles occupent tout l'écran, ces cartes ne sont présentes que quelques secondes. Cela est probablement lié au fait qu'il s'agit avant tout de cartes référentielles, présentant au spectateur une situation existant avant le passage du tsunami. Il s'agit seulement de localiser un pays dans l'espace mondial.

Parmi elles, se trouvent des cartes qui concernent la France, comme c'est le cas dans le sujet numéro quatorze du 29 décembre 2004 et qui propose une carte où l'on voit uniquement la moitié du globe avec d'un côté la France et de l'autre les Maldives (figure 81). Les Maldives sont par ailleurs entourées d'un cercle car ces îles sont minuscules sur la carte. D'autres cartes encore, se concentrent exclusivement sur la France, ce qui

concorde avec nos analyses : dans la représentation de l'événement, on constate une forme d'ethnocentrisme qui consiste à réduire symboliquement la distance entre la France et les pays touchés.



Figure 81

20:22:53:80

D'autres cartes sont consacrées à la puissance du tsunami. Ainsi, le quatorzième sujet du 27 décembre 2004 consacré à l'explication géophysique du phénomène propose une carte de l'Asie avec les zones de diffusion de l'onde et le chiffre 9 de la magnitude inscrit en gros (l'œil est immédiatement attiré), pour signaler l'exceptionnelle intensité du phénomène (figure 82). La présence des pays en blanc rappelle quels états ont été touchés. Le rôle de ce type de cartes est de présenter le déroulement de l'événement et de lui donner une dimension spatiale. Si les ondes et le chiffre 9 sont tous deux distingués en rouge, c'est à la fois pour attirer le regard mais surtout pour dire qu'ils sont liés. Les ondes accompagnées du chiffre de la magnitude donnent un sens à la carte et permettent au spectateur de comprendre ce qui a eu lieu et où. Une autre série de cartes permet de présenter les répliques qui ont suivi le premier séisme dans les jours suivants. Une flèche rouge dirigée vers le sud-ouest représente la distance de 350 kilomètres à laquelle s'est produite l'une des répliques du séisme.



Figure 82

20:22:38:60

La cartographie permet également de se représenter la configuration de la planète et de comprendre finalement pourquoi les séismes ont lieu et comment certains d'entre eux provoquent des tsunamis (figures 83 à 85). Ce type de carte est intéressant puisqu'il semble illustrer la volonté de TF1 de situer, avant tout, la catastrophe comme un phénomène naturel qui s'explique par la science. Le septième sujet du 26 décembre 2004, d'Anne-Marie Blanchet présente une succession d'images de synthèse où l'on peut voir la terre dans son ensemble et les plaques qui la constituent. Ces images illustrent le savoir scientifique que la chaîne entend diffuser, c'est une façon de montrer le pouvoir du média.



Figure 83

20:15:04:23



Figure 84

20:15:10:34



Figure 85

20:15:30:46

Une seconde animation se focalise sur la plaque proche de l'île de Sumatra (figures 86 à 89). Les plaques sont indiquées en rouge, avec toujours cette notion de dynamisme propre aux mouvements de l'écorce terrestre. Des flèches rouges et orange orientées vers le nord ou le sud indiquent par ailleurs les mouvements de celles-ci. L'orange qui résulte du mélange entre le jaune et le rouge, est une couleur quasiment aussi chaude qui reflèterait un équilibre fragile, une certaine forme de violence qui, nous l'avons vu, caractérise le tsunami tout au long de notre corpus. Elle évoque le soleil, le feu, une tonalité très vive. Cette couleur est évoquée dans l'un des sujets évoquant les risques sismiques en France. Le journaliste explique que des cartes ont été établies par les scientifiques pour délimiter les zones à risque en fonction de l'importance de ce risque : « *Pastille noire, les maisons ont été détruites. Violette, rouge : dégâts considérables. Orange et jaune : secousses fortes mais dommages minimes. Vert : ça a été léger* »⁴⁷¹. Ici, l'orange est donc assimilé à une instabilité importante de l'écorce terrestre. Par ailleurs, le rouge est également présent. On remarque qu'il représente un degré supérieur de risque par rapport à l'orange.

⁴⁷¹ Sujet n°10 diffusé le 19 janvier 2005.



Figure 86

20:15:15:32



Figure 87

20:15:18:23



Figure 88

20:15:23:14



Figure 89

20:15:27:88

A la fin du même reportage, une dernière animation (figures 90 et 91) explique le mouvement des vagues à l'approche des côtes et des habitations, de sorte que le spectateur peut observer le principe de formation de vagues gigantesques. C'est une forme d'esthétique iconique de la tempête qui se forme et se rapproche des villes. Dans notre corpus d'ailleurs, certains reportages prennent le tsunami comme point de départ pour évoquer plus largement les problèmes climatiques comme les tempêtes : « *Exceptionnelle aussi, les deux tempêtes qui se sont suivies en Europe du Nord. Aussi violentes, que celle de 99* »⁴⁷². Une explication que l'on retrouve dans d'autres animations, comme le quatorzième reportage diffusé le 27 décembre 2004 où l'on observe les fonds marins. Dans un sujet du 31 décembre, nous pouvons voir des flèches jaunes représentant le mouvement des plaques.

⁴⁷² Sujet diffusé le 13 janvier 2005.



Figure 90

20:16:20:00



Figure 91

20:16:22:33

Une autre catégorie de cartes est consacrée aux centres de sismologie dans le monde (figure 92). Ces infographies nous expliquent le fonctionnement de ces centres et la manière dont un capteur envoie un message à un centre d'alerte, via un satellite. Ces cartes sont une instance de méta-langage dans la mesure où TF1 nous informe sur l'information disponible dans le monde concernant les tsunamis. La chaîne explique comment cette information s'élabore, ce qui lui permet de l'évaluer mais également de montrer que ce type d'événement est plus ou moins maîtrisé par des institutions. C'est à nouveau une forme de rationalisation de la part du média.



Figure 92

20:18:44:14

Une cinquième catégorie de cartes se veut plus politique. Dans le sujet numéro 7 du 28 décembre 2004, une carte représente l'espace du Sri Lanka et la crise politique liée à la rébellion tamoule et au contrôle tamoul d'une partie du territoire (figure 93). C'est une scission à la fois politique, géographique, identitaire et idéologique, longue de plusieurs années. Or la bipartition prend une nouvelle signification avec le tsunami puisque celle-ci va contribuer à enliser la crise consécutive à la catastrophe. La zone contrôlée par les rebelles est signifiée par la couleur verte et la légende « zone rebelle contrôlée par les Tigres tamouls ». Associée à l'eau ou à la nature, le vert renvoie autant à la régénération qu'à la vengeance ou au désespoir. C'est aussi l'une des couleurs phares de l'armée : les uniformes des soldats sont souvent verts.



Figure 93

20:12:19:65

Dans un autre sujet, le numéro 17 du 29 décembre 2004, la zone contrôlée par les Tamouls est représentée en gris (figure 94). Cette tonalité est à mi-chemin entre le noir et le blanc et renvoie à la tristesse, à la mort, au repli autant de thèmes qui peuvent renvoyer à la guerre civile qui touche le pays. Le gris renvoie également à un espace finalement peu connu, mal maîtrisé et à propos duquel on a peu d'informations. «*Mais on appelle parfois aussi « zones grises » ces régions du monde qui, confrontées à des crises sans fin ou à des conflits gelés, s'enfoncent dans des espaces de « non-droit » (Rufin, 1992). Dramas souvent internes pour lesquels n'apparaît aucune solution, ces conflits interminables ne font recette ni auprès des médias ni auprès des pouvoirs publics, et finissent par tomber dans l'oubli*»⁴⁷³. Le Sri Lanka est donc caractérisé par une zone grise, rebelle : «*Les zones - et des populations - exclues du réseau mondial de l'autorité politique, de l'économie d'échange, de l'information et qui se structurent selon leurs propres lois, atteignant un haut degré d'autonomie et d'opacité* »⁴⁷⁴.



Figure 94

20:29:18:24

Ces cartes peuvent-elles représenter les conséquences du tsunami sur l'espace géographique ? Comment représenter les destructions et l'ampleur des dégâts ? Si l'on peut symboliser la puissance de la catastrophe, représenter ses effets est plus difficile. Les cartes s'accompagnent donc de légendes : noms de villes et de pays, chiffres, phrases plus longues. Certaines cartes ne sont ainsi que des cartes prétextes pour donner des informations telles que des bilans (figures 95 et 96). Le sujet numéro 17 du 30 décembre 2004 comporte ainsi une carte du Sri Lanka où apparaissent les chiffres de 29 000 morts et 5 000 disparus. Le premier en rouge et le second en noir. Nous avons déjà évoqué le symbolisme assez violent de ces deux tons liés au sang et à la mort. Cette culture du chiffre dans les cartes fait redondance avec les chiffres évoqués oralement dans le commentaire des journalistes.

⁴⁷³ GRUNEWALD, TESSIER (2001), p.324

⁴⁷⁴ BONIFACE (2003), pp.60-61



Figure 95

20:31:07:25



Figure 96

20:31:09:93

Conclusion

La représentation du tsunami par TF1 passe par l'élaboration d'un espace et fonde une sémiotique de l'espace de la catastrophe. Elle rend l'espace de la catastrophe intelligible en le décrivant et en le montrant. L'espace exprime le sens politique de cet événement météorologique dans le sens où ses acteurs s'y meuvent, s'y rencontrent et se l'approprient. Une triple géographie se dessine dans la représentation. D'abord une géographie réelle,

celle où la catastrophe a eu lieu. Ensuite une géographie symbolique qui s'appuie sur des savoirs transmis par le média. Et enfin une géographie imaginaire. Par la représentation de l'espace, TF1 donne une proximité symbolique qui n'est pas liée à la présence du spectateur (car la catastrophe est lointaine) mais sur une proximité symbolique (les noms de lieux deviennent plus familiers). Nous allons voir que la représentation de l'espace, et du tsunami plus généralement, permet d'aborder la question des relations Nord-Sud. De fait, le climat devient un critère de définition de l'identité politique du Sud.

Chapitre 10 Rapports Nord-Sud : la question du développement au cœur du traumatisme

10.1 Nord et Sud : deux identités dans la catastrophe

Le clivage entre le Nord et le Sud tel que nous le connaissons existe depuis près de quarante ans. Mais cette expression utilisée pour définir, avec plus ou moins de précision, les pays riches et les pays pauvres, trouve son origine plus loin. En effet, plusieurs termes ont été utilisés avant d'être abandonnés car jugés comme non appropriés. La première de ces expressions est celle de pays « sous-développés » employée par le président Harry Truman en 1949, dans le cadre de la « doctrine Truman »⁴⁷⁵. Au sortir de la Seconde Guerre Mondiale, le monde connaît une période de fortes tensions politiques entre deux blocs : les États-Unis et l'URSS. La puissance américaine, dans sa lutte idéologique contre le communisme, entend asseoir son influence sur les pays pauvres en favorisant leur développement selon le modèle occidental, celui des pays industrialisés. Il s'agit donc de repenser l'évolution économique et politique des pays pauvres⁴⁷⁶. Le concept sous-entend que l'on impose une norme unique de ce que doit être le développement. Tous les pays du monde sont amenés à faire un choix -celui de se ranger dans l'un des deux camps- dont les conséquences sont parfois désastreuses. Le conflit débouchera sur la guerre du Vietnam, par exemple. Le ralliement à l'un des deux blocs s'avère être une erreur car les pays se retrouvent sous la coupe des grandes puissances. À l'aube des années cinquante, c'est le clivage Est-Ouest qui domine, et si les notions de développement et de sous-développement existent, il n'est pas encore question d'un Nord et d'un Sud comme identités. Ceux-ci ne sont réellement envisageables qu'à partir du moment où les empires coloniaux se désagrègent, que les pays colonisés acquièrent leur autonomie et s'érigent comme une tierce figure, indépendante du Nord et du Sud.

En 1952, un article de l'économiste Alfred Sauvy, paru dans *l'Observateur politique, économique et littéraire*⁴⁷⁷, introduit une nouvelle expression, celle de « tiers-monde ». Pour

⁴⁷⁵ Doctrine Truman : durant la guerre froide, le bloc des États-Unis est opposé au bloc communiste. Le principe de la politique d'endiguement (containment) consiste à proposer un soutien financier et militaire aux pays qui s'aligneront au bloc américain.

⁴⁷⁶ Les États-Unis ne sont pas colonisateurs au sens classique du terme.

⁴⁷⁷ L'article intitulé « Trois mondes, une planète » est publié le 14 août 1952 dans *l'Observateur*, n°118, p.14. <http://www.homme-moderne.org/societe/demo/sauvy/3mondes.html> L'Observateur, qui publie cet article de Sauvy, deviendra plus tard France-Observateur puis Le Nouvel Observateur. C'est intéressant car cela montre que les réflexions sur le Tiers Monde sont issues depuis le départ d'une sensibilité de gauche. Plus généralement, cela indique que les questionnements sur le développement s'inscrivent dans une perspective politique.

Sauvy, la planète est divisée en trois mondes : le monde des pays capitalistes, le monde des pays communistes et le monde des pays sous-développés. Ce dernier est convoité par les deux autres. C'est en référence au Tiers-état, qualifiant l'un des trois ordres (noblesse, clergé et tiers-état) entre lesquels était divisée la population française sous l'Ancien Régime, qu'il crée ce terme. Il s'inspire alors du pamphlet de l'abbé Sieyès « *Qu'est-ce que le tiers état ?* », paru en 1789. Les réflexions de Sieyès démontrent que le Tiers-état représente la majorité de la population française mais qu'il n'a aucun poids en politique. Il propose également des moyens pour que le Tiers-état obtienne la place qui lui est due. Sauvy y voit un parallèle évident qu'il exprime clairement à la fin de son article : « *Car enfin ce Tiers Monde ignoré, exploité, méprisé comme le Tiers-État, veut, lui aussi, être quelque chose* »⁴⁷⁸. La notion d'identité est ici exprimée (« être quelque chose »). Toutefois, avec la disparition de l'URSS en 1991 et le développement économique de certains pays inclus dans le « troisième monde », l'expression de Sauvy perd de sa pertinence.

Dans les années cinquante, la vague de décolonisation se poursuit et les pays indépendants souhaitent affirmer leur identité tout en soutenant les pays encore colonisés. Pour signifier leur neutralité face aux blocs de l'est et de l'ouest, vingt-neuf pays d'Asie et d'Afrique se réunissent en 1955 lors de la conférence de Bandung⁴⁷⁹. C'est la première expression d'une identité internationale pour les pays du « tiers-monde », qui tendent à s'unir graduellement en un mouvement pacifiste dit des « non-alignés ». La création de ce mouvement est par ailleurs entérinée en 1961 lors du sommet de Belgrade. Malgré tout, les pays non-alignés ont beaucoup de mal à se faire entendre à l'échelle internationale, en particulier à cause des difficultés économiques qu'ils rencontrent. C'est ainsi qu'ils revendiquent, dès 1973, un nouvel ordre économique international (NOEI)⁴⁸⁰. Le programme entend favoriser l'égalité et la coopération Nord-Sud. Il est adopté en 1975 par l'ONU. La fracture Est-Ouest commence à s'affaiblir pour finalement se dissoudre dans les années 1980, c'est alors que le concept d'une fracture Nord-Sud fait son apparition. Cette fracture devient une forme d'expression de nouvelles identités politiques.

Le concept Nord-Sud aurait été élaboré en 1959 par Sir Oliver Franks, ancien ambassadeur britannique aux États-Unis, puis intégré par le chancelier allemand Willy Brandt en 1980. C'est le titre donné au rapport « *Nord-Sud : un programme de survie* »⁴⁸¹, produit au nom de la Commission Indépendante sur les Problèmes de Développement International⁴⁸², créée en 1977 et qu'il présida jusqu'en 1983. La commission, qui se voulait

⁴⁷⁸ Ibid.

⁴⁷⁹ La conférence a lieu du 18 au 24 avril 1955. Elle réunit notamment l'Inde, l'Indonésie, le Sri Lanka (alors dénommé Ceylan) ou encore la Thaïlande (alors dénommée Siam).

⁴⁸⁰ GABAS (2002), *Nord-Sud : l'impossible coopération ?*, Presses de Sciences Po, Paris, 115p.

⁴⁸¹ BRANDT (1980), *Nord-Sud: un programme de survie*. Rapport de la Commission indépendante sur les problèmes de développement international, Gallimard, Paris, 535 p. Le rapport comporte 17 chapitres.

⁴⁸² La Commission, dont l'idée revient à Robert McNamara le président de la Banque Mondiale, comptait vingt-un membres: Abdlatif Y. AL-HAMAD, directeur général du Fonds Koweït pour le développement économique arabe, (Koweït) ; Rodrigo BOTERO MONTOYA, ministre des Finances (1974-1976), (Colombie) ; Antoine Kipsa DAKOURE, conseiller du président de la Haute-Volta ; Eduardo FREI MONTALVA, président du Chili (1964-1970) ; Katharine GRAHAM, rédacteur en chef du Washington Post, (Etats-Unis) ; Edward HEATH, premier ministre britannique (1970-1974) ; Amir H. JAMAL, ministre des Finances et du Plan, (Tanzanie) ; Lakshmi Kant JHA, gouverneur de Jamu et Kashmir, ancien ambassadeur et gouverneur de la Banque centrale, (Inde) ; Khatijah AHMAD, économiste et banquier, (Malaisie) ; Adam MALIK, vice-président, (Indonésie) ; Haruki MORI, ambassadeur, vice-ministre des Affaires étrangères (1970-1972), (Japon) ; Joe MORRIS, président honoraire du Canadian Labour Congress, (Canada) ; Olof PALME, premier ministre de Suède (1969-1976) ; Peter G. PETERSON, président du conseil d'administration de Lehman Brothers, Kuhn Loeb,

autonome, avait pour but de réfléchir sur les failles de l'économie globale et les difficultés rencontrées par les pays pauvres. Elle proposa donc une série de recommandations pour endiguer la pauvreté, favoriser le développement et revoir le système économique mondial. Géographiquement parlant, la distinction Nord-Sud demeure relativement imprécise, puisqu'un pays comme l'Australie, situé dans l'hémisphère Sud, est considéré comme faisant partie des pays du Nord. La distinction Nord-Sud désigne plutôt une division de type économique entre pays développés et pays en voie de développement, basée sur divers critères sociaux comme la démographie ou économiques comme le revenu par tête (PNB). Or il se trouve que les pays développés sont plutôt situés au nord de l'Équateur et les pays en développement au sud de celui-ci. Globalement adoptée depuis les processus de décolonisation, cette ligne de séparation reste fortement discutable, ainsi que l'admet lui-même Willy Brandt dans son rapport :

« Il y a des objections évidentes à une image simplifiée montrant le monde divisé en deux camps. Le «Nord» comprend deux pays riches et industrialisés, au sud de l'équateur, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Dans le «Sud», la gamme va d'une nation à demi industrialisée, en pleine expansion, comme le Brésil, à des pays pauvres enserrés par les terres, comme le Tchad, ou insulaires, comme les Maldives. Quelques pays du Sud, généralement exportateurs de pétrole, disposent d'un revenu plus élevé par habitant que certains pays du Nord. Mais d'une manière générale et bien qu'il n'y ait pas de classification uniforme ou permanente, «Nord» et «Sud» sont synonymes grosso modo de «riche» et de «pauvre», de pays «développés» et de pays «en voie de développement» »⁴⁸³.

Le Sud est constitué de façon hétérogène de pays ne disposant pas tous des mêmes ressources et dont le développement s'effectue à des rythmes différents. L'éducation, la santé, l'alimentation sont autant d'éléments qui caractérisent ces pays à différents niveaux et, à l'occasion d'une catastrophe comme le tsunami, nous avons remarqué que TF1 aborde chacune de ces questions et que c'est à travers elles que le discours sur le tsunami parle des rapports Nord-Sud. Le rapport des pays du Nord avec ces pays du Sud ne peut pas être uniforme, il doit s'adapter à des situations variées. Le tsunami soulève des questions importantes liées à l'antagonisme Nord-Sud, mais ces questions s'inscrivent dans un temps long. En effet, la problématique de l'économie politique n'est pas récente et la chaîne évoque cette notion de développement tout en la confrontant au temps court d'un événement aussi soudain.

Voici un exemple de carte (figure 97) représentant la ligne de séparation entre le Nord et le Sud. Au Nord, nous retrouvons les pays de la Triade (États-Unis, Union Européenne et Japon) mais également la Russie ou l'Australie. Quelques pays sont en pleine expansion, comme les dragons asiatiques (Chine), le Brésil, l'Inde ou l'Afrique du Sud. Une grande partie des pays situés au Sud sont dans une situation précaire, soit qu'ils connaissent des guerres soit qu'ils soient dominés et exploités par les puissances du Nord. Nous y retrouvons beaucoup de pays d'Afrique, d'Asie du Sud-Est, du Moyen-Orient ou d'Amérique Centrale.

secrétaire du Commerce (1972-1973), (Etats-Unis) ; Edgard PISANI, sénateur, (France), membre du Parlement européen ; Shridath RAMPHAL, secrétaire général du Commonwealth, ancien ministre des Affaires étrangères, Guyana ; Layachi YAKER, ambassadeur d'Algérie en URSS.

⁴⁸³ BRANDT (1980), p.55

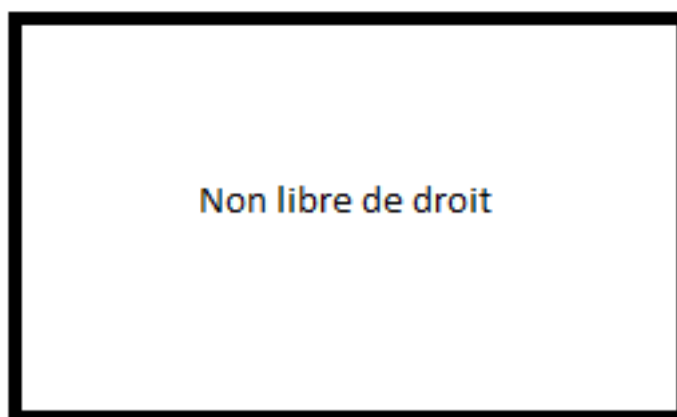


Figure 97 États du Nord et États du Sud dans la Mondialisation

Source : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/banque-mondiale-fmi/carte-etats-mondialisation.shtml>

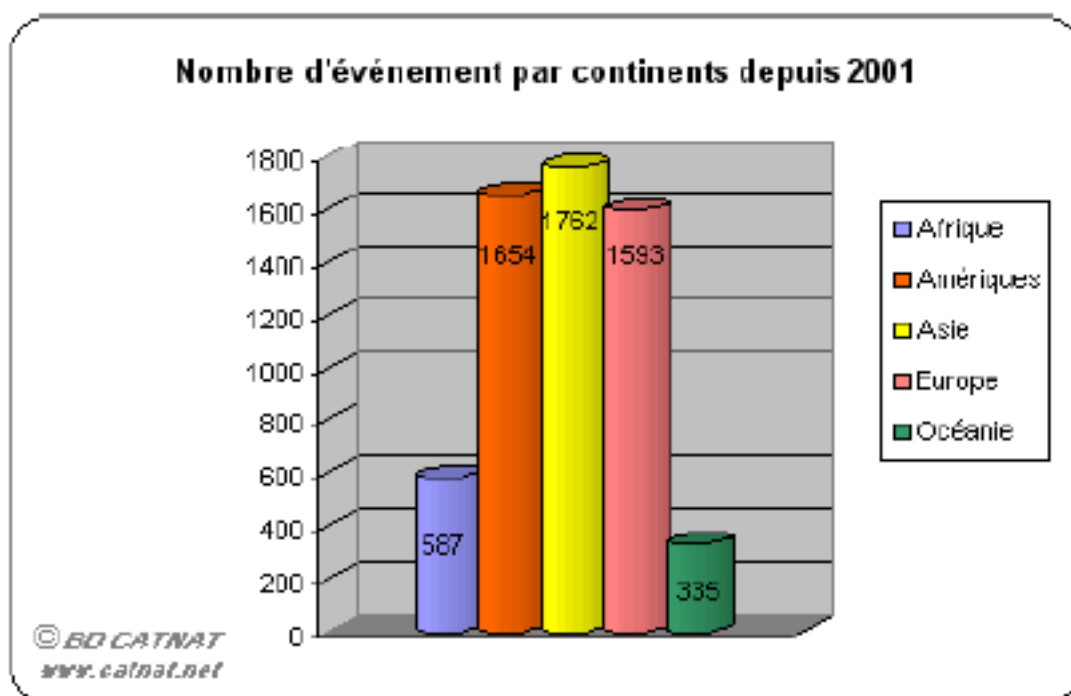
Au-delà des thèmes majeurs comme l'éducation, l'alimentation ou la santé, les questions environnementales touchent directement aux relations Nord-Sud dans la mesure où les intérêts de chacune des parties divergent. La difficulté des relations entre le Nord et le Sud se cristallise autour des questions de santé, d'environnement et de développement. Parce qu'ils cherchent à sortir de la pauvreté, les pays pauvres essaient de se développer économiquement en tirant profit de leurs ressources. Par ailleurs, ils considèrent que le Nord fait preuve d'une forme de protectionnisme déguisé en invoquant le non-respect des normes sociales et environnementales pour refuser les échanges avec leurs marchés. Les pays du Sud n'ont qu'une place mineure dans le commerce mondial : rappelons par exemple que l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) est dominée par les pays du Nord. Pour le Nord comme pour le Sud, concilier développement économique et écologie est problématique, comme en témoignent les *Sommets de la Terre*⁴⁸⁴, conférences internationales censées engager le monde sur la voie d'une coopération. Chaque sommet, tenu tous les dix ans, a été l'occasion de mettre en lumière une problématique environnementale. La Conférence de Stockholm en 1972 a permis la création d'un Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). La conférence de Rio de Janeiro en 1992 aboutit à l'adoption de trois textes : Action 21 (plan d'action mondial), la Déclaration du sommet de Rio (principes définissant les droits et les devoirs des états en termes de développement et d'environnement) et des principes concernant la gestion des forêts. Le sommet de Johannesburg en 2002 a largement été focalisé sur la notion du développement durable. Économie, social et environnement sont les trois composantes du développement durable. C'est un défi pour l'ONU de faire en sorte que les états allient ces trois composantes, c'est un défi dans les relations Nord-Sud.

En matière de santé et d'environnement, le clivage Nord-Sud se réaffirme car les pays du Sud demandent au pays du Nord de s'engager les premiers. Du côté des États-Unis, c'est le facteur économique qui prime alors que pour les pays de l'Union Européenne, la dimension environnementale prend de plus en plus d'importance. Les responsabilités sont partagées même si elles ne sont pas de même ampleur. Les sociétés du Nord ont

⁴⁸⁴ Conférence de Stockholm en 1972, conférence de Rio en 1992, Conférence de Johannesburg en 2002. Le but de ces rencontres entre chefs d'états mondiaux et membres d'ONG est de favoriser la lutte contre la pauvreté tout en protégeant l'environnement.

une consommation bien plus importante. Solidarité et aide financière occidentale sont les pendants de cette problématique, car à l'évidence, les catastrophes naturelles contribuent à aggraver la pauvreté dans les pays touchés. Dans le corpus de TF1, on peut observer une différenciation entre les pays, qui va bien au-delà de la simple géographie du tsunami. Une catastrophe d'une telle ampleur, lorsqu'elle survient, souligne les difficultés qu'ont les pays du sud à survivre et à faire face à leurs problèmes sans une contribution extérieure. Ils sont d'ailleurs présentés comme des « *pays pauvres* », à « *situation politique instable* » : « *Au Sri Lanka et en Indonésie, la majorité des personnes vivait déjà dans la précarité* »⁴⁸⁵. Ils sont dépeints comme des états dont le rayonnement international est loin d'être évident : « *Oui, d'ailleurs, ce sont des îles très peu connues du monde [...]* »⁴⁸⁶. Leur économie de dépendance basée sur le tourisme, dont nous venons de parler car elle est largement mise en lumière par TF1, souligne elle aussi la différence de statut entre ces deux mondes. Les images présentant le mode de vie dans les pays touchés contribuent à l'expression de cette différence. Elles montrent des maisons construites avec le strict minimum et, de fait, entièrement détruites par le tsunami.

D'autres points attirent l'attention sur la différence de ces pays. Abordée de manière plus diffuse, la question de l'assurance des habitants est l'une des preuves de leur pauvreté. La plupart des habitants n'avaient pas les moyens de souscrire une assurance comme le rappelle l'un des journalistes : « *neuf victimes sur dix ne sont pas assurées* »⁴⁸⁷, alors que ce sont des régions particulièrement menacées par les catastrophes naturelles. Le graphique et la carte suivante montrent le degré d'exposition de l'Asie. Il s'agit du continent le plus touché, classé au niveau maximal d'exposition. Sécheresses, cyclones, typhons, tremblements de terre, inondations, éruptions volcaniques s'y succèdent.



⁴⁸⁵ Sujet n°21 de Mathilde PASINETTI, diffusé le 29 décembre 2004.

⁴⁸⁶ Duplex de Michèle FINES en direct d'Andaman (Indonésie), le 30 décembre 2004.

⁴⁸⁷ Sujet n°1 de Pierre GRANGE, diffusé le 27 décembre 2004.

Graphique 8

Source : "Ubyrisk Consultants - <http://www.catnat.net> "

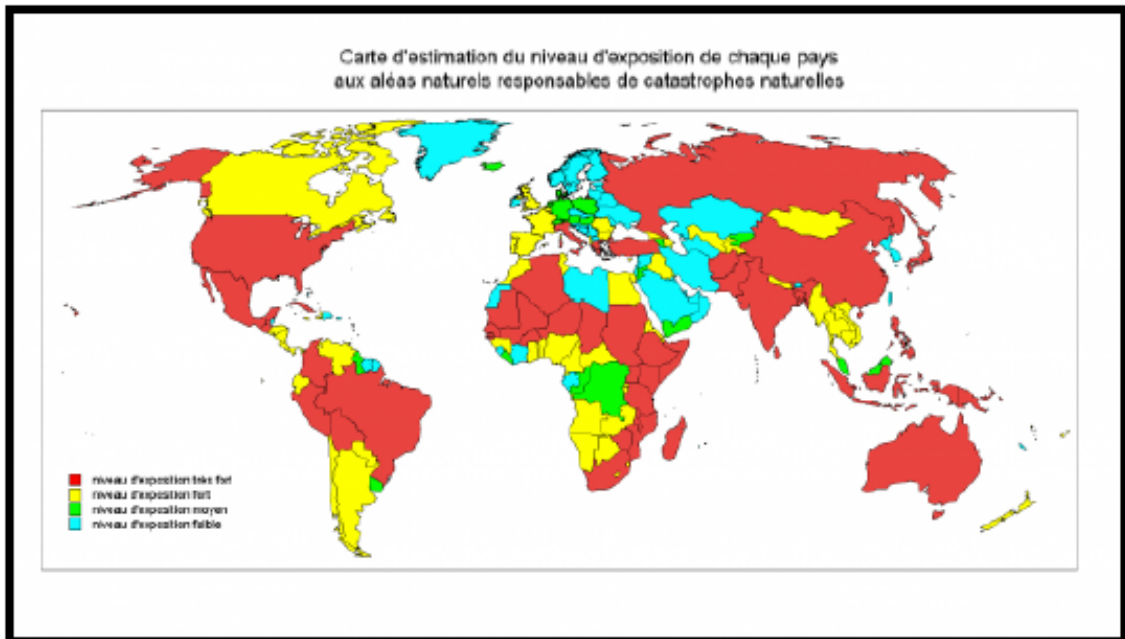


Figure 98 Carte d'estimation du niveau d'exposition des pays aux aléas naturels⁴⁸⁸

Depuis le début du XXI^{ème} siècle, l'Asie est donc le continent qui a connu le plus de catastrophes et l'année 2004 confirme largement cette tendance. En Europe, en revanche, aucun événement grave n'est à déplorer cette année là. D'ailleurs, dans l'un des sujets du corpus, le journaliste fait une remarque en réponse à l'affirmation d'un témoin, remarque qui suscite des interrogations : « *La catastrophe arrive donc au pire des moments [...]* »⁴⁸⁹. Que doit-on comprendre ? Qu'il existe un moment « adéquat » pour qu'un événement tragique survienne, qu'il y avait encore plus de victimes potentielles en raison de la saison ou que le fait que les touristes étrangers soit nombreux à cette période de l'année constitue un gros problème ? Lorsqu'un autre journaliste souligne : « *un raz de marée inimaginable qui ravage les plages paradisiaques pour touristes, comme les quartiers populaires* »⁴⁹⁰, comme si les paysages idylliques étaient réservés aux touristes et les autochtones retranchés dans l'arrière-pays, il est difficile de ne pas faire de différence entre ces deux mondes. « *un climat bien difficile à supporter pour certains touristes étrangers, on en a vu craquer car ils sont en quelques sorte prisonniers de cette île paradisiaque* »⁴⁹¹.

Le site internet de l'Emergency Events Database⁴⁹² permet de noter que les pays les plus touchés ont un passé lourd en événements catastrophiques. La base de données permet d'observer les profils des quatre pays les plus touchés par le tsunami. Il fournit

⁴⁸⁸ GILLES, op. cit. (Carte réalisée à partir de la somme des probabilités d'occurrence de chaque type d'aléa pondérées par la dangerosité des phénomènes).

⁴⁸⁹ Sujet n°9 de Sylvain ROLAND, diffusé le 26 décembre 2004.

⁴⁹⁰ Sujet n°1 de Pierre GRANGE, diffusé le 27 décembre 2004.

⁴⁹¹ Duplex d'Anthony DUFOUR en direct de Phuket le 27 décembre 2004.

⁴⁹² Voir chapitre 1. EM-DAT est une base de données recensant les catastrophes naturelles dans le monde.

des tableaux complets au sujet des catastrophes naturelles survenues dans ces pays, précisant le nombre de personnes tuées ou affectées et les dommages financiers. Nous nous sommes limitée aux dix dernières années, soit de 2000 à 2009. Pour l'Indonésie, nous avons noté des inondations en 2001, 2003 et 2006, des épidémies en 2004 et 2007, des tremblements de terre en 2004, 2005 et 2006, un glissement de terrain en 2006. Mais l'on pourrait également citer un cyclone, des éruptions volcaniques et des feux de forêts. Pourtant, dans sa couverture, TF1 n'aborde pas le passé des pays touchés en ce qui concerne les catastrophes naturelles, alors qu'il le fait pour les pays occidentaux. Ces données permettent de comprendre à quel point les pays sont exposés et de voir leurs réponses à cette vulnérabilité. La catastrophe révèle le fonctionnement et, de fait, le(s) dysfonctionnement(s) d'une société. Nous n'avons pas observé, dans notre corpus, de référence de la part de TF1 au profil des pays touchés par les catastrophes, même lorsque la chaîne mentionne des événements dramatiques en tant qu'éléments de comparaison. Ni les journalistes, ni les experts, ni les acteurs de la tragédie n'en parlent. Pourtant, ils y sont légion, notamment les tsunamis. L'archipel indonésien, par exemple, compte 128 volcans en activité. Le « World Disaster Report » de la Fédération Internationale de la Croix-Rouge évoque dans son édition de 2005, l'importance des bases de données dans une optique d'éducation et d'information. « *Les bases de données sur les désastres deviennent de plus en plus utiles, dans la mesure où leurs données sont nourries d'outils d'analyse permettant de favoriser l'action internationale en faveur de la réduction des risques de désastre* »⁴⁹³.

10.2 Tsunami et relations Nord-Sud : révélation d'une forme de néocolonialisme ?

Le néocolonialisme se définit comme la continuité du colonialisme, mais sous une autre forme. Il s'agit d'une forme de domination politique, idéologique, économique et culturelle voire religieuse. Ce terme fait en grande partie référence à la situation de l'Afrique mais il s'applique plus généralement au clivage Nord-Sud. L'empreinte de la colonisation, encore présente, influe en partie sur le discours de TF1 avec l'évocation de nombreux points. Économiquement, il s'agit des phénomènes de mondialisation et de délocalisation, mais également du problème de la dette. En effet, au regard de ce que les pays remboursent, les aides reçues sont maigres. TF1 donne un exemple de présence française à Banda Aceh, en Indonésie, le 9 janvier 2005, dans un reportage consacré à une usine française où sont employés des travailleurs indonésiens : « *Et tout près de Banda Aceh le constructeur français Lafarge qui avait implanté l'une de ses usines de cimenterie [...] elle comptait de très nombreux salariés locaux* »⁴⁹⁴. Politiquement, il s'agit de l'ingérence des pays riches notamment à travers le principe de l'aide humanitaire. En effet, « *Après la Seconde Guerre Mondiale, l'Asie du Sud-Est remplit deux fonctions principales : elle approvisionne les sociétés occidentales en matières premières et cette région est, avec l'Asie de l'Est et l'Asie du Sud, un des lieux privilégiés de la confrontation des intérêts liés à la Guerre Froide* »⁴⁹⁵. Si les états du Nord sont aussi puissants aujourd'hui c'est parce qu'ils ont largement puisé dans les ressources des pays du Sud. Il y a donc un lien entre les ravages de la colonisation et la pauvreté actuelle de nombreux pays du Sud. De même, cette pauvreté

⁴⁹³ <http://www.ifrc.org/publicat/wdr2005/chapter8.asp> "Disaster databases are becoming increasingly useful, as their data are being fed into analytical tools to help prioritize international action to reduce disaster risk ».

⁴⁹⁴ Lancement du sujet n°8 de Cyril AUFFRET, diffusé le 9 janvier 2005.

⁴⁹⁵ MILLET et TOUSSAINT (2005), p.100. David MILLET, professeur de mathématiques, et Eric TOUSSAINT, historien et politologue, sont respectivement présidents du CADTM France et Belgique.

a des conséquences sur la politique (les foyers d'instabilité sont nombreux dans la région d'Asie du Sud-Est) et sur la société avec notamment des problèmes de prostitution, de trafic de drogue. Il s'agit d'une nouvelle forme de colonisation car les états du Nord continuent à transposer leur idéologie dans les pays du Sud. L'immigration des populations du Sud vers le Nord est encore une illustration de l'ascendant du Nord sur le Sud, un Nord qui s'autorise aujourd'hui à contrôler et à sélectionner ces flux.

Dans le clivage Nord-Sud, c'est l'affirmation de l'identité des pays occidentaux⁴⁹⁶ et de celle des pays du Sud, qui se joue. En témoigne le dialogue instauré dans la couverture de TF1 entre la France et les pays touchés. Ce lien apparaît à travers deux points : la relation entre la France et les états d'Asie du Sud-Est ainsi que l'implantation locale française. La relation France-Asie est décrite dans des reportages consacrés à des associations ou à des personnes originaires d'Asie. L'une des associations « Les amis de Ceylan », est basée à Lorient et compte près de 300 bénévoles. Le 15 février 2005, celle-ci présente son action dans le cadre de ce que le journaliste Laurent Giraudineau qualifie d'« *incroyable solidarité qui se poursuit, de Lorient vers l'Asie* »⁴⁹⁷. Dans son propos, il s'agit bien d'un mouvement de générosité unilatéral « de » la France « vers » l'Asie ; en l'occurrence l'envoi dans un chalutier, cédé au Sri Lanka, de « *lait en poudre, vêtements et matériel d'hygiène, pour les sans abris, médicaments, lits et fauteuils roulants pour l'hôpital de Matara au sud de l'île* »⁴⁹⁸. Cette vaste mobilisation met en lumière le lien entre la France et le Sri Lanka. Dans deux sujets diffusés les 27 janvier 2005 et 15 février 2005 ainsi que les trois rappels de la chaîne dans les premiers jours suivant la catastrophe, concernant l'ancienne dénomination du Sri Lanka :

« Au Sri Lanka, l'ancienne île de Ceylan... »⁴⁹⁹. « Sri Lanka, c'est à dire l'ancien Ceylan... »⁵⁰⁰. « Ce pays, qui s'appelait Ceylan autrefois ... »⁵⁰¹.

Pourquoi faire allusion au nom de Ceylan ? C'est à l'évidence un point de référence historique puisque le changement est relativement récent. Or le changement de nom exprime la construction identitaire d'un État, de sa représentation sur le plan international, de la réappropriation d'un espace social et politique. L'accepter, c'est lui reconnaître sa légitimité. Culturellement, cette dénomination renvoie à la culture du thé : le thé de Ceylan est célèbre dans le monde entier. Les pays occidentaux sont d'ailleurs dépendants de cette production. Ce nom est certainement perçu comme plus évocateur par TF1. L'un des versants des identités du tsunami du 26 décembre 2004 repose sur l'identité des pays touchés, en tant qu'acteurs de la catastrophe. Acteurs parce qu'ils sont victimes mais aussi responsables, nous l'évoquerons dans le chapitre suivant. La manière de les présenter, de les décrire, de les nommer nous apprend donc beaucoup sur le discours et la position idéologique de TF1 quant au statut de ces nations, mais également le discours de la France et plus généralement des États du « Nord ».

⁴⁹⁶ Le concept de « pays occidentaux » désigne au départ les pays capitalistes et libéraux, par opposition aux pays de l'est, qui désigne les pays socialistes au moment de la Guerre Froide. L'Est n'existant plus depuis la chute des démocraties populaires. Dans l'opposition Nord-Sud, l'expression « pays occidentaux » a fini par désigner les pays riches et par se confondre avec les pays du Nord. De fait, l'opposition Nord-Sud est un peu l'opposition pays occidentaux-Sud.

⁴⁹⁷ Sujet n°17 de Laurent GIRAUDINEAU, diffusé le 15 février 2005.

⁴⁹⁸ Ibid.

⁴⁹⁹ *Sujet n°1 de Nicolas ESCOULAN, diffusé le 26 décembre 2004.*

⁵⁰⁰ *Duplex de Mathieu BENOIST depuis Colombo (Sri Lanka) le 27 décembre 2004*

⁵⁰¹ *Brève n°27 diffusée le 30 décembre 2004.*

Le dialogue entre la France et l'Asie passe également par la référence à l'implantation d'entreprises françaises sur le marché asiatique, comme nous l'avons dit plus haut, avec l'exemple de l'entreprise Lafarge. Le 9 janvier 2005, un reportage évoque les dégâts provoqués par le tsunami dans une usine de l'entreprise Lafarge basée près de Banda Aceh. Cette usine de cimenterie, comme le souligne la présentatrice Claire Chazal, « *n'est évidemment pas la seule trace de présence française en Asie du sud* »⁵⁰² et compte « *de très nombreux salariés locaux* »⁵⁰³. Or cette présence de l'industrie française dans le monde est symbolique de la mondialisation, des rapports Nord-Sud et de l'omniprésence du Nord dans le Sud. L'entreprise fait « vivre » des autochtones et bénéficie d'une réduction de ses coûts notamment avec des salaires beaucoup plus bas que dans les pays du Nord. Mais parallèlement, ces délocalisations ont des effets sur les pays du Nord puisqu'elles supposent des pertes d'emploi. Le développement à l'étranger est important pour l'économie française, notamment avec le tsunami puisque « *Sumatra a plus que jamais besoin de ciment, pour reconstruire* »⁵⁰⁴ et que l'entreprise Lafarge peut tirer profit de ces nouveaux besoins colossaux. Ce sont donc bien l'identité française, et aussi, plus largement, celle des pays du Nord qui sont mises en avant.

Le Nord et le Sud définissent leur identité par leur opposition. Dans les premiers jours de la couverture, les témoignages des journalistes et des civils viennent confirmer cette tendance de quasi mise en opposition des deux figures. En effet, le drame se révèle comme l'occasion de repenser la nécessité d'accélérer le processus de développement, d'améliorer les rapports avec les pays pauvres ou, s'il en est, l'image des pays riches. C'est le cas de la France :

« Par ailleurs, le chef de l'État a demandé au gouvernement d'appuyer le principe d'un moratoire sur la dette des pays frappés par les raz de marée »⁵⁰⁵.

Cette annonce ne fait l'objet que d'une brève, quatre jours après le tsunami, et propose, nous le constatons, un allègement (plus précisément un gel) et non un effacement total de la dette de ces pays. Puis, le lendemain, un reportage se concentre sur les promesses de dons des pays riches. Par la suite, le soir du 31 décembre 2004, les vœux du Président sont retransmis en direct sur la chaîne⁵⁰⁶ et se terminent par un résumé de la présentatrice Laurence Ferrari qui souligne les propos du chef de l'État :

« Voilà, Jacques Chirac qui est revenu longuement, lors de ses vœux aux Français, sur la situation catastrophique en Asie du Sud-Est, en demandant notamment un moratoire de la dette de certains pays ».

Le tsunami semble avoir soudain mis en lumière un fait dont on a pourtant conscience depuis longtemps : la plupart des pays touchés sont très pauvres. Les pays du Nord le savent, certes, mais avec une médiatisation aussi importante, un tel effet de grossissement, et le spectacle diffusé en boucle d'une misère aggravée par le tsunami, il s'avère difficile de ne pas prendre position. Le 12 janvier 2005, après une réunion du Club de Paris⁵⁰⁷ à Genève,

⁵⁰² Lancement du sujet n°9 de Laurent HAUBEN, diffusé le 9 janvier 2005.

⁵⁰³ Lancement du sujet n°8 de Cyril AUFFRET, diffusé le 9 janvier 2005.

⁵⁰⁴ Ibid.

⁵⁰⁵ **Brève du 30 décembre 2004.**

⁵⁰⁶ Nous analysons ce discours dans le chapitre 12.

⁵⁰⁷ Créé en 1956, « Le Club de Paris est un groupe informel de créanciers publics dont le rôle est de trouver des solutions coordonnées et durables aux difficultés de paiement de pays endettés ». www.clubdeparis.org

la nouvelle est introduite en ouverture de journal : «*les pays créanciers du Club de Paris ont annoncé un moratoire immédiat et sans conditions, sur la dette des pays touchés qui le souhaitent* », puis précisée dans une brève : «*c'est officiel depuis une demie heure, les pays créanciers du Club de Paris ont annoncé un moratoire immédiat et sans conditions sur la dette de l'Indonésie, du Sri Lanka et, des Seychelles* ». Nous comprenons donc à travers ces deux phrases que les pays touchés ont le choix d'accepter la proposition ou non, et que les trois pays l'ont effectivement acceptée. L'Inde, la Thaïlande, la Malaisie, parmi les pays frappés, refusent donc cette solution mais la chaîne ne s'attarde pas sur les raisons de ce refus, certainement révélateur d'une volonté d'affirmer une identité politique.

Somme toute assez succinct, le discours de TF1 ne donne pas plus d'informations sur les modalités de ce moratoire. Les intérêts vont-ils aussi être gelés ? Comment ce moratoire peut-il se mettre en place ? Les quelques pays africains victimes du tsunami sont-ils pris en considération ? Quelle est la hauteur de la dette en question ? D'après le Comité pour l'Annulation de la Dette des Pays du Tiers-Monde (CADTM), «*la dette extérieure des cinq pays les plus touchés (Sri Lanka, Inde, Indonésie, Thaïlande, Malaisie) s'élève à plus de 300 milliards de dollars. Les remboursements qu'elle implique sont gigantesques : plus de 32 milliards de dollars par an, qui se dirigent à 36% vers les institutions multilatérales comme la Banque Mondiale, à 25% vers les pays riches et à 39% vers les créanciers privés* »⁵⁰⁸. Et la crise économique de 1997, qui a commencé par le krach de la bourse de Bangkok le 2 juillet, n'a fait qu'aggraver la situation en provoquant la récession dans toute la région. Que dire alors de la dette en sens inverse, celle du Nord envers le Sud ? Les « aides » sont-elles une forme de compensation pour l'empreinte laissée par le colonialisme ?

Les pays du Sud ont largement contracté leur dette entre les années 1960 et 1980, afin de favoriser leur développement. Mais cet argent a souvent été détourné au détriment des populations. L'emprise économique et politique du Nord sur le Sud constitue une forme de néocolonialisme, une nouvelle domination. Les inégalités Nord-Sud favorisent la dépendance.

Les retombées politiques de la catastrophe apparaissent ici : politiquement, la catastrophe permet de souligner la capacité d'un État à agir rapidement en cas de catastrophe. Les conséquences peuvent donc être positives ou négatives, notamment en termes de relations internationales. La France est ainsi présentée comme étant décidée à s'engager dans les opérations humanitaires :

« Depuis 1993, la circulaire Kouchner autorise et organise le détachement des personnels hospitaliers dans le cadre des actions humanitaires. C'était à l'occasion du tremblement de terre en Arménie. Depuis des équipes françaises se sont rendues au Rwanda ou encore en Algérie »⁵⁰⁹.

C'est une forme d'ingérence de la part de la France qui est illustrée ici par la référence au combat de Bernard Kouchner pour l'aide d'urgence. L'aide se traduit souvent par une intervention militaire assimilée à de l'ingérence⁵¹⁰. Or dans le discours de la chaîne, se

⁵⁰⁸ MILLET, TOUSSAINT (2005), op.cit., p.28.

⁵⁰⁹ **Sujet n°21 d'Isabelle TORRE, diffusé le 30 décembre 2004. En 1993, Bernard Kouchner est ministre de l'action humanitaire et de la santé, dans le gouvernement PS de Pierre Bérégovoy. Il est l'un des ceux qui ont instauré l'idée d'un devoir d'ingérence et d'une logique de l'urgence en politique.**

⁵¹⁰ Un autre épisode, non relaté dans la couverture de TF1, montre à quel point la catastrophe peut devenir l'instrument d'une politique. Nous faisons ici référence au lapsus de Condoleezza Rice face à une commission sénatoriale, le 18 janvier 2005. En réponse au sénateur républicain de l'Ohio George Voinovich, voici son propos : « Tout d'abord sénateur, je suis d'accord avec le fait que le

dessine une forme d'héroïsation du personnel humanitaire, voire des armées. Le travail de ces hommes et de ces femmes est autant mis en lumière que le sort des victimes qu'ils viennent aider⁵¹¹.

Inversement, la focalisation sur l'action humanitaire des pays occidentaux est aussi l'occasion de souligner les liens, à longue échelle, entre les pays riches et les pays en voie de développement. Un sujet de la journaliste Florence Leenknecht diffusé le 31 décembre 2004 prend pour exemple le cas des États-Unis, et de leur attitude lors du séisme de 2003 à Bam, en Iran :

« Les États-Unis avaient par exemple promis beaucoup d'argent à l'Iran en 2003, suite au séisme de Bam, l'argent, n'est jamais arrivé »⁵¹².

Entre la promesse et la concrétisation, il y a donc eu un fossé qui souligne le degré d'implication des pays du Nord dans le développement des pays du Sud. Les événements du passé permettent donc de tirer des leçons et d'appréhender la catastrophe du tsunami avec un peu plus de recul. D'autres aspects sont plus ou moins passés sous silence, comme par exemple, les intérêts politiques à la présence importante des États-Unis dans la province indonésienne d'Aceh (zone riche en pétrole et en hydrocarbures) alors que la coopération militaire avait été suspendue en 1999 lors du conflit sur le Timor Oriental. Si les images d'hélicoptères, de porte-avions, de militaires suggèrent une forte mobilisation, peut-être permettent-elles surtout de souligner la dimension stratégique et géopolitique de l'intervention des pays.

10.3 L'ONU et les ONG : au cœur du rapport Nord-Sud

Les organisations rassemblant pays du Nord et du Sud sont le symbole de la conflictualité qui les oppose. Elles sont le lieu d'une confrontation entre le Nord et le Sud. En tête de celles-ci, l'on retrouve l'Organisation des Nations Unies (ONU), fondée en 1945. Nord et Sud y sont représentés mais ne bénéficient pas d'un pouvoir équivalent. L'ONU a institué une multitude d'organismes, dont beaucoup œuvrent en faveur du Sud. Parmi ceux qui sont cités par TF1 lors du tsunami, on retrouve l'UNICEF ou l'OMS. En tant qu'organisation internationale, l'ONU tient un rôle de premier plan puisqu'elle est au centre des relations internationales. C'est elle qui prend la direction des opérations humanitaires. Le fait que les USA acceptent finalement d'intégrer le dispositif, souligne d'abord l'importance de l'ONU sur le plan de la coopération internationale mais également le fait que les états du Nord sont dans une forme de course à la solidarité. Le représentant principal des Nations Unies est alors leur secrétaire général, Kofi Annan, qui tente de coordonner l'action internationale : « *Kofi Annan a demandé aux pays donateurs d'honorer leurs promesses* »⁵¹³. Le rôle de l'organisation est d'évaluer les besoins sur place « *Partout dans le monde, les Nations Unies ont donc chiffré à près d'un milliard de dollars l'aide d'urgence nécessaire aux régions sinistrées* », de favoriser l'aide d'urgence « *l'approvisionnement en nourriture est, lui, régulier. Les Nations Unies disent avoir deux mois de stock mais ces populations resteront dépendantes de l'extérieur*

tsunami a été une merveilleuse occasion de montrer, au-delà du gouvernement des États-Unis, le cœur du peuple américain...Et je pense que les dividendes en ont été importants pour nous». Pourquoi cette formule, véritable erreur diplomatique, n'a-t-elle pas été relayée par la chaîne ? Elle interroge pourtant les motivations du gouvernement américain dans son action envers les pays touchés.

⁵¹¹ Nous analyserons cette construction de manière détaillée dans notre troisième partie.

⁵¹² *Sujet n°18 de Florence LEENKNEGT, diffusé le 31 décembre 2004.*

⁵¹³ Ouverture du journal du 6 janvier 2005.

bien plus longtemps »⁵¹⁴, puis la reconstruction et la réhabilitation « *Les Nations Unies ont annoncé qu'elles avaient décidé de créer un système d'alerte mondiale aux catastrophes naturelles* »⁵¹⁵. Toutefois, la catastrophe du 26 décembre 2004 a été révélatrice du manque de préparation face à de telles situations dans la mesure où certains efforts fournis n'ont pas eu l'effet escompté, bien au contraire. Deux exemples sont donnés par la chaîne. Le premier concerne l'argent injecté au Sri Lanka et qui, d'une certaine manière, a relancé la crise entre les rebelles tamouls et le gouvernement. La répartition des aides a suscité des tensions. Le second exemple concerne les dons de bateaux fait aux pêcheurs sri lankais : « *les ministres de la pêche de l'Union Européenne, ont décidé d'envoyer dans les zones touchées* »⁵¹⁶. Le surplus d'embarcations pourrait entraîner une surpêche qui, à terme, aurait des conséquences écologiques dramatiques « *Un engagement efficace, peut-être même trop. Selon l'ONU, le rythme de livraison des différentes associations est tellement soutenu, qu'il y aura bientôt au Sri Lanka un excédent de 4000 embarcations. Avec pour corollaire le risque d'épuisement des ressources et alors que le reste de la filière pêche a été jusqu'ici délaissé* »⁵¹⁷. Le tsunami a donc été l'occasion de repenser le fonctionnement de l'ONU, en particulier dans le cadre de situations aussi exceptionnelles.

10.3.1 Organisations non gouvernementales et internationales

La représentation de la situation par la chaîne permet de légitimer une forme nouvelle d'action d'ordre politique incarnée par les humanitaires. Ces acteurs ont pour objectif de venir en aide aux sinistrés à la fois matériellement et psychologiquement, pendant la phase courte d'urgence et la phase plus longue de reconstruction. Leur capacité à juguler la crise et à gérer les fonds sans qu'ils ne soient détournés est primordiale⁵¹⁸. Ces organisations, en voyant leur action mise en lumière, contribuent inévitablement à l'instauration d'une image des pays aidés qui ne seraient pas complètement capables de se gérer seuls. Rappelons cette approche de Patrick Charaudeau : « *Le discours d'héroïsation consiste à mettre en scène une figure de héros, réparateur d'un désordre social ou du mal qui affecte ces victimes[...] On voit de nouveau à l'œuvre cette stratégie discursive dans laquelle l'énonciateur tout en s'effaçant donne en pâture au public des figures de héros, l'assignant à s'y projeter et/ou à s'identifier à elles de manière aveuglante, ayant pour effet de suspendre tout esprit critique* »⁵¹⁹. Les ONG participent aux initiatives d'aide en faveur d'un développement qui prenne en compte la dimension écologique.

Les membres d'associations, d'ONG, les bénévoles sont omniprésents et filmés dans une multitude d'activités. La caméra les suit à la trace, les filme en gros plan. Ils sont dans l'urgence et cela se voit. Cette image (figure 99), diffusée le 9 janvier 2005 permet de voir un membre de l'organisme Médecins Sans Frontières en action. Comme il est filmé de dos, en plan rapproché, on ne distingue pas le visage du bénévole. Un détail attire le regard pourtant : c'est le logo de l'ONG, que l'on remarque immédiatement. L'identité du bénévole tient dans cet indice. Son mouvement se déplace le long d'une file de réfugiés dont les regards convergent et se portent vers l'élément que leur donne le bénévole. Ces

⁵¹⁴ Sujet n°5 de Sylvie PINATEL, diffusé le 6 janvier 2005.

⁵¹⁵ Ouverture du journal du 19 janvier 2005.

⁵¹⁶ Brève du 24 janvier 2005.

⁵¹⁷ Sujet diffusé le 30 juin 2005.

⁵¹⁸ En France, le rapport de la Cour des Comptes passera au crible près de 32 ONG.

⁵¹⁹ CHARAUDEAU (2006), p.38.

autochtones tendent le bras en direction du bénévole. D'une part, on ne voit pas le visage du bénévole et d'autre part, on ne sait pas ce qu'il fournit aux sinistrés. Il s'agit donc de mettre en scène l'ONG dans l'environnement tsunami plus que de s'attarder sur les détails de l'opération. Ce mouvement est intéressant : le bénévole avance dans un sens alors que les réfugiés vont en sens inverse. Cette image traduit le clivage entre les pays du Sud « demandeurs » et les pays du Nord « sauvateurs ».



Figure 99

20:16:28:65

Par extension, les images de lieux qui expriment la solidarité et l'entraide sont également omniprésentes à l'écran. Images d'hôpitaux, d'ambulances, d'écoles et de lieux de culte se succèdent sans discontinuer et deviennent même familières au spectateur. Derniers refuges des victimes et des survivants, ils sont, au même titre que les paysages détruits, les lieux (de vie et de mort) du tsunami. La mise en scène passe aussi par la représentation des individus mobilisés à distance, le plus souvent en France. De nombreux objets deviennent alors des symboles de l'action collective et de cette volonté d'établir des ponts de communication entre les pays touchés et la France. Téléphones, ordinateurs et télévision ponctuent les sujets de notre corpus. Les personnes sont au téléphone ou attendent des nouvelles près de celui-ci. Les ordinateurs sont utilisés pour passer des messages, retrouver des gens, faire des dons. Les télévisions permettent de rester à l'affût des moindres informations ou de passer des messages. La solidarité des Français qui se mobilisent est également mise en scène. Nous retrouvons des images de chèques ou de tas de vêtements, qui permettent de faire contrepoids aux images de mort. À travers le mouvement de solidarité, les spectateurs se donnent la possibilité d'une action qui vient diminuer le sentiment d'impuissance provoqué par les images du désastre.

Plusieurs organisations françaises sont mises en avant ou s'y mettent elles-mêmes : la Croix-Rouge, le Secours Catholique, le Secours Populaire, la Fondation de France, Action Contre la Faim, Médecins Sans Frontières, Pompiers Sans Frontières, Télécoms

Sans Frontières, Médecins du Monde ou encore Handicap International. Chacune a une ou des fonction(s) précise(s) concernant la santé ou la reconstruction. Le 11 janvier 2005, un reportage présente en infographie la répartition sur place de sept de ces organismes :



Figure 100

20:06:43:44

Les points rouges indiquent les lieux où sont situées les ONG françaises dans la zone. Elles se répartissent en grande majorité dans les quatre pays les plus touchés : l'Inde, l'Indonésie, la Thaïlande et le Sri Lanka. Sur le côté droit de cette infographie sont présentés les logos de ces organismes. On ne sait donc pas exactement à quel organisme correspondent chaque point rouge : ce qui est souligné ici c'est la présence de nombreuses ONG, toutes issues des pays du Nord.

Le lendemain, 12 janvier, c'est cette solidarité qui est mise en scène dans un reportage dont l'action a lieu à Chantilly, en France. La journaliste Mathilde Pasinetti présente une société qui s'occupe des dons envoyés aux ONG. La caméra filme d'abord une multitude de chèques posés sur une table pour mieux signifier leur afflux massif :



Figure 101

20:20:14:06

Trois femmes travaillent autour d'une grande table (elles sont réparties autour de cette table) dont le dessus est littéralement recouvert d'enveloppes et de chèques. L'une des femmes est de dos, les autres de profil : elles sont filmées en plein travail.

Alors que l'une des employées explique le procédé, « *je vérifie le chèque, qu'il y ait bien la date du mois de janvier, la signature et après je les place directement par montant. Les gens donnent, la plupart, 50€. Mais on a des gens généreux des fois qui vont jusqu'à 15 000 20000 ...euh...* », la caméra opère un zoom sur les chiffres inscrits (figures 104 et 105). D'une certaine manière, ce plan est aussi une façon de légitimer le travail des banques.



Figure 102

20:40:36:51



Figure 103

20:40:38:81



Figure 104

20:40:50:28



Figure 105

20:40:53:72

Cette médiatisation n'est pas sans conséquences puisque nombre d'entre elles reçoivent trop de dons par rapport à leurs besoins : « *Des sommes qui dépassent largement les besoins sur place en Asie, l'UNICEF et MSF, ont cessé leur collecte* »⁵²⁰. Bien que la solidarité financière dont ont fait preuve les particuliers ait largement contribué à faciliter la lourde tâche des ONG (« *La Croix-Rouge, sections France et internationale, a reçu, en un mois 910 millions d'€, c'est à dire la moitié des sommes récoltées en 86 ans, au niveau mondial [...] Un raz de marée de dons, jamais égalé. L'UNICEF a reçu 300 millions d'€, MSF 90 millions, Action contre la Faim, 7 millions, Médecins du Monde, 5 millions* »)⁵²¹, ce surplus d'argent pose des questions :

- Comment l'argent est-il utilisé ? TF1 apporte une réponse le 24 mai 2005, cinq mois après la catastrophe : « *Au total, 360 millions d'€. La Croix-Rouge a reçu 105 millions d'€ et dépensé 75 millions d'€. Action contre la Faim a perçu 12 millions d'€ et engagé 3 millions. Médecins sans Frontières a dépensé a collecté 9,2 millions d'€ et dépensé 2 millions* »⁵²².
- Le surplus d'argent est-il redirigé avec le consentement des donateurs ? « *Nous n'avons pas besoin de dons supplémentaires concernant l'Asie. Aujourd'hui on a besoin de l'élan de générosité du public, pour d'autres crises, pour d'autres actions qui se poursuivent aujourd'hui au Darfour, en République Démocratique du Congo... euh...ou en faveur des malades du SIDA* »⁵²³.
- N'y a-t-il pas risque de détournement ? L'intervention du premier Président de la Cour des Comptes, Philippe Séguin, sur le plateau de TF1, le 3 janvier 2005, est censée rassurer les Français sur ce point. Une forte attention est accordée par TF1 au sérieux des associations humanitaires et à la confiance que peuvent leur porter les

⁵²⁰ Sujet n°1 de diffusé le 26 janvier 2005.

⁵²¹ Ibid.

donateurs. Les journalistes expliquent, par exemple, la manière dont cet argent est traité puis utilisé.

- Quel est le rôle des ONG sur place ? Dans un premier temps, « *L'urgence, ce sont d'abord les soins et les médicaments [...] Autre préoccupation, la situation alimentaire [...] Enfin, pour acheminer efficacement tous ces moyens, il va falloir rétablir les voies de communications, routes et téléphones* »⁵²⁴. Dans une seconde phase, « *après le secours aux populations, les associations, aujourd'hui, réhabilitent, construisent routes, puis hôpitaux, maisons* »⁵²⁵.
- Dans de telles conditions, les associations peuvent-elles être efficaces et aider tout le monde ? Plusieurs variables sont à prendre en considération : « *Les associations travaillent avec les populations, en tenant compte, des modes de vie, des pouvoirs en place, du manque d'artisans, un contexte qui ralentit l'aide, mais en assure l'efficacité* »⁵²⁶. Pour autant, prennent-elles en considération le travail des ONG locales, ou d'ONG plus petites ? Face à la machine humanitaire occidentale il apparaît que « *sur place, c'est la surenchère entre ONG, qui se battent pour remporter les marchés* »⁵²⁷. En effet, « *Les organisations humanitaires sont très nombreuses sur le terrain, au risque parfois d'ailleurs, de rencontrer quelques difficultés pour coordonner leurs actions, d'autant que les associations islamistes elles aussi, sont présentes, et attendent de jouer un rôle auprès des ONG occidentales et notamment américaines* »⁵²⁸.
- Cette aide sera t-elle durable ? C'est en tout cas la question que se pose un journaliste plusieurs mois après le drame : « *installées pour 3 ou 10 ans, les associations optent pour une aide humanitaire, durable* »⁵²⁹. Dans la phase d'urgence, elles vont mettre en place des refuges improvisés, notamment dans les églises, les écoles et les universités, parce que la plupart des victimes n'a plus de logement, ou pour éviter la menace d'un nouveau tsunami ou simplement pour avoir un lieu d'accueil transitoire. Le discours de la chaîne sous-entend que la catastrophe, qui s'est produite au lendemain de Noël, permet de soulever une chaîne de solidarité « sans précédent », quasiment dépeinte comme le recours ultime « *Les avions des ONG sont le dernier espoir d'une population aujourd'hui entièrement démunie* »⁵³⁰. C'est un discours qui fait écho à celui des personnes interviewées ou dont les propos sont rapportés. Ces refuges sont par ailleurs peu abordés dans les premiers temps suivant la catastrophe. Aucun adjectif ne vient les qualifier pour exprimer le caractère durable ou provisoire de cette situation de précarité. Il y a peu d'informations sur l'organisation de ces refuges, les conditions sanitaires ou les moyens mis à disposition. Seuls quelques chiffres nous sont donnés quant aux nombre de sans abris ou de « déplacés ». Nous apprenons ainsi par exemple qu'en Indonésie, « *il y aurait un million de sans abris* »⁵³¹, à la date du 27 décembre 2004 « *250 000 sans abris* »⁵³² au Sri Lanka le même jour. Quelques jours plus tard, ce chiffre passe à « *un million de sans abris pour...euh...l'ensemble du Sri Lanka* »⁵³³. Mais ces camps de réfugiés s'improvisent souvent également dehors, à l'aide de simples tentes, comme en témoigne l'exemple du camp créé à Jantho, en Indonésie. Présenté dans un reportage, le 3 janvier 2005, il apparaît comme un lieu d'espoir malgré les conditions précaires : « *6000 personnes vivent ainsi dispersées, autour de Jantho, à une heure de route, des côtes dévastées. Ils se sont retrouvés dans l'exode, et ont reformé leur quartier, leur village, dans des campements, comme celui-ci [...] Aucun d'entre eux, n'envisage de revenir en bas dans la plaine* ». Mais, dans les mois qui suivent la

catastrophe, TF1 parle toujours des camps : « Ces camps, temporaires, risquent bien d'être habités, durant plusieurs années »⁵³⁴.

Dans ce flot d'aide humanitaire, la place des ONG locales doit être définie. L'exemple du Secours Islamique est abordé le 15 janvier 2005. Son représentant, se montre discret quant aux éventuelles luttes politiques sous-jacentes : « Le responsable de l'équipe sur place, se défend de toute lutte d'influence avec l'aide humanitaire occidentale »⁵³⁵. À ses côtés, le Front des combattants pour l'islam est présenté comme plus radical : « Avant la catastrophe, ils n'étaient pas présents à Banda Aceh. Aujourd'hui, ils sont 500 fraîchement débarqués de la capitale, Djakarta, pour protéger la population, des mauvaises influences ». L'opposition entre deux temporalités dans le propos du journaliste « avant-après » traduit le changement d'attitude de la part du Front et sa volonté de contrôler les actions des ONG internationales dont l'influence est jugée « mauvaise » en vertu de la « loi islamique, la charia ». Cet exemple montre un déplacement, un développement du conflit Nord-Sud avec, d'un côté, les ONG occidentales et, de l'autre, un islamisme radical qui entend lutter contre ces premières et contre le modèle occidental en général.

10.4 Représentation d'une « supériorité du Nord » ?

Le clivage Nord-Sud s'inscrit dans la logique de l'expression d'une supériorité occidentale observable en filigrane dans plusieurs éléments soulignés par TF1 et dont nous avons parlé dans les chapitres précédents. Il s'agit d'abord du manque d'information lié à l'absence de système d'alerte dans l'océan Indien et d'une politique de sensibilisation des populations. En soulignant cette absence et en la comparant au système présent dans le Pacifique, TF1 valorise le pouvoir de la technologie des pays riches. Ensuite, l'opposition s'inscrit dans les différences entre les modes de vie avec une forte urbanisation, de l'insécurité et une insuffisance des politiques d'aménagement du territoire. Enfin, il s'agit du développement même des états touchés, avec comme point culminant, la dégradation de l'environnement. Tous ces éléments relevés dans la couverture de la chaîne, expriment une vision orientée des pays du sud.

Un autre thème permet de renforcer cette représentation : il s'agit de l'assistance humanitaire, expression d'une forme de savoir-faire à l'occidentale. Quelques jours après le tsunami, le 6 janvier 2005, vingt-six pays se réunissent au Sommet de Djakarta à l'appel du Secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan. Les grands dirigeants signent une Déclaration du « Sommet Tsunami », dans le but d'organiser l'aide aux pays frappés. Ce sommet est important car il permet à l'ONU d'affirmer sa place en tant que coordinateur de l'aide. En effet, depuis le 29 décembre 2004, les Etats-Unis avaient formé une autre coalition. Devant la nécessité d'organiser les opérations afin qu'elles permettent à l'aide d'être réellement acheminée, les Etats-Unis acceptent de dissoudre leur coalition pour rejoindre les autres états, sous la coordination de l'ONU. Les ONG, les humanitaires mis sur le devant de la scène sont symboliquement la représentation d'une mainmise politique sur l'Asie du Sud-Est. Or ce sont en grande partie les ONG du « Nord » qui sont représentées à l'écran. L'image d'une volonté d'ingérence de la part des pays occidentaux, anciens colonisateurs, se profile en même temps que celle d'une dépendance des pays du Sud envers ceux du Nord. En tentant de générer un consensus afin de récolter des fonds pour ces organisations, les médias affichent en parallèle l'inaptitude des pays aidés à maîtriser une situation de crise :

⁵³⁵ Sujet n°9 de Cyril AUFFRET, diffusé le 15 janvier 2005.

- Ils n'ont pas été assez rapides : « *Les autorités indonésiennes ont réalisé très tardivement l'ampleur de la catastrophe* »⁵³⁶.
- Ils n'ont pas les moyens de surmonter la catastrophe seuls : « *Le Sri Lanka est lui aussi touché de plein fouet, le chiffre des victimes dépasse les 25 000 morts et les autorités lancent un appel pressant à l'aide internationale [...]* »⁵³⁷. Les victimes interrogées soulignent parfois les manques, comme c'est le cas d'un touriste français : « *C'est épouvantable parce que y'a personne qui peut vous sauver, il faut vous débrouiller vous même. Or nous sommes habitués dans nos pays à voir tout de suite des secours qui arrivent. Là y'a rien, vous êtes tout seul. Euh...les premiers secours imaginez que les premiers secours que nous ayons vus c'est quand on a enfin regagné Colombo, après avoir fait...euh...150km, les gens là bas, qui sont encore là bas, les premiers secours qu'ils ont du voir arriver, semble t-il, sont les secours internationaux.* »⁵³⁸. Ce touriste fait une distinction évidente entre les pays riches (dont il est originaire) et les pays d'Asie. Selon lui, les acteurs « internationaux » sont plus efficaces que les acteurs locaux. L'inefficacité des pouvoirs locaux l'a obligé à se « débrouiller » ce qui lui paraît inconcevable dans une telle situation. Il oppose l'idée de rapidité occidentale (« tout de suite ») à la lenteur locale pour parcourir les (« 150km »). Cela lui paraît tellement irréel et inconcevable qu'il enjoint le journaliste à se représenter (« imaginez ») la scène.
- Les instabilités politiques locales ne font qu'aggraver les difficultés : « *Vous le savez, il y a d'abord le problème des autorités politiques et militaires qui sont débordées et qui ne parviennent pas à faciliter...euh...l'aide humanitaire et son acheminement* »⁵³⁹.

La pauvreté est à l'évidence un facteur aggravant de la catastrophe, mais le clivage Nord-Sud s'inscrit aussi de fait, dans des différences majeures en matière de gouvernance et de politique. La pauvreté est souvent liée à une situation politique tendue. C'est le cas dans la plupart des pays d'Asie du Sud-Est et cela aggrave encore les conséquences du tsunami. Les gouvernements sont présentés comme incompétents (« *autorités politiques et militaires débordées* ») et cela se ressent également dans le discours des habitants. Des autochtones sont ainsi interviewés et expriment leur rejet envers un gouvernement inactif ou trop lent. C'est le cas en Inde, par exemple :

« Alors les sinistrés eux, ils trouvent que l'aide du coup, met un peu de temps venir, c'est ainsi qu'il y a quelques jours, dans deux villages du sud de l'Inde, les habitants ont manifesté. Ils ont carrément monté des barrages à l'arrivée des secours en leur disant "vous arrivez trop tard, on s'est débrouillé sans vous, on pas besoin de vous" »⁵⁴⁰.

Le journaliste insiste quatre fois sur l'identité des personnes mécontentes : « *sinistrés, eux, ils, les habitants* ». Les verbes « *Manifest(er), mont(er) des barrages* », sont bien le signe d'un soulèvement, d'une rébellion de la part des populations locales. Ces pays et tous leurs acteurs sociaux, politiques, économiques sont clairement affichés comme des victimes. Or quelle solution peut-on envisager dans une telle situation de crise alors que le maintien de l'ordre et de la sécurité est beaucoup plus difficile à assurer ? Dès le 29 décembre 2004, la chaîne se fait l'écho, aussi bien dans le discours langagier que dans le discours iconique, de scènes de pillage. Une scène montre, par exemple, une femme et un homme penchés sur des décombres devant un magasin. La représentation historique du pillage fait de ce phénomène un acte violent, renvoyant au domaine de la guerre. Au delà du vol, se dégage

⁵⁴⁰ Duplex de Michèle FINES en direct d'Inde, le 29 décembre 2004.

l'idée de violence dans la mesure où le pillage et le saccage sont des formes de contestation. C'est l'une des conséquences de la catastrophe dont les témoins parlent, comme cet homme appelé Yazid Lalayibia, interviewé à l'aéroport de Roissy peu après son retour du Sri Lanka :

« J'vous dis on n'avait plus ni à boire, ni à manger, tout a été pillé »⁵⁴¹.

Les journalistes font référence à la question quatre jours après la catastrophe, en prenant l'exemple de la Thaïlande :

« Nous retrouvons maintenant Anthony Dufour, toujours à Phuket, parce que les autorités, alors que les recherches s'intensifient, luttent contrent les pillards Anthony [...] Oui, on a effectivement signalé, de nombreux pillages sur les, effets personnels, des victimes. Des pillages également dans les boutiques de luxe de cette zone touristique. Et notamment dans les bijouteries, de la région, de Patong. Alors, conséquence : les commissariats et les prisons de la région, débordent »⁵⁴².

Le discours sur ce thème est extrêmement bref, il ne nous apprend rien sur la nature précise de ces pillages, l'identité de leurs auteurs ou leur déroulement. L'absence d'allusion à la nationalité des pillards laisse entendre qu'ils seraient autochtones. Seule certitude : les faits sont punis puisque les autorités veillent à éviter l'expansion du pillage. Dans le lancement, le présentateur met en parallèle le temps de la recherche et celui de la lutte contre les pillards, ce qui désigne le pillage comme un élément perturbateur dans une situation où toutes les forces devraient être concentrées ailleurs. Nous retrouvons cela dans la dernière phrase du journaliste : les commissariats et les prisons débordent alors que les autorités sont déjà submergées par la crise. De plus, en expliquant que ce sont en partie les biens des victimes (mortes ou disparues) qui sont visés, l'on perçoit un discours implicitement moralisateur envers une attitude « primaire », peu civilisée. Les pillages prennent une seconde forme, qui va au delà du vol puisqu'ils supposent l'intrusion dans des locaux en visant les boutiques de luxe. Nous pouvons alors supposer que les objets volés ont certes de la valeur mais peu d'intérêt au regard des besoins en eau, en nourriture ou en vêtements. Or cette industrie est un des symboles du capitalisme. Ces images contribuent à construire une atmosphère chaotique et violente, avec des individus se révoltant contre les États riches et les inégalités fondamentales qui les séparent des États pauvres.

« Après quatre jours de pillage, l'île de Kho Phi Phi (Thaïlande) est maintenant interdite d'accès »⁵⁴³. « Les boutiques, sont pillées, malgré l'armée qui tente de contrôler »⁵⁴⁴.

A partir de là, il est intéressant de voir comment se fait la médiation face à des pays anciennement soumis au colonialisme et où la notion de médiation, c'est à dire de possibilité d'instaurer un dialogue avec le pouvoir, justement n'existait pas. Les peuples étaient reconnus comme inférieurs, soumis et n'avaient symboliquement pas le droit de parole. Ainsi certains États touchés, comme l'Inde ou la Thaïlande, vont refuser les aides financières et logistiques proposées.

« Les réticences de divers secteurs de la société locale vis à vis de l'aide internationale publique et privée sont soulignées. Les financiers indonésiens

⁵⁴¹ Sujet n°16 de Claire WAMBERGUE, diffusé le 29 décembre 2004.

⁵⁴² Duplex d'Anthony Dufour en direct de Phuket, le 30 décembre 2004.

⁵⁴³ Sujet n°10 d'Emmanuel REITZ, diffusé le 1^{er} janvier 2005.

⁵⁴⁴ Sujet n°2 de Cyril AUFFRET, diffusé le 11 janvier 2005.

craignent que leur crédit ne soit terni par un moratoire, les oulémas redoutent une internationalisation de la province, les nationalistes évoquent une humiliation nationale [...] les ONG locales de défont des ONG occidentales qui écorcent les budgets de l'aide internationale et dénoncent la gabegie des autorités indonésiennes. On ironise sur les " méfaits de la bienfaisance " »⁵⁴⁵.

Ainsi que nous le rappellent les journalistes, la solidarité humanitaire est bien plus complexe qu'on ne l'imagine car elle est soumise à une législation précise.

« Si le journalisme et la publicité pouvoient l'humanitaire en situations et contraintes d'énonciation, celui-ci leur apporte des énoncés, une infrastructure propositionnelle et de nombreux exemples permettant un ancrage local, l'ensemble étant lié, via les droits de l'homme, aux valeurs occidentales de la vie, de la justice, de la démocratie, du bien »⁵⁴⁶.

Ces valeurs occidentales que le Nord aime à diffuser au Sud peuvent constituer un point de rupture et provoquer un effet de surenchère des valeurs qui viennent se positionner à l'opposé, voire à l'extrême. C'est ainsi que des valeurs occidentales parviennent à trouver leur voie.

« Devant chaque catastrophe, les médias soulignent la solidarité de la population. Or, cette solidarité sur le terrain est interdite au téléspectateur [...] Tant qu'il y a des vies à sauver, l'humanité peut trouver dans l'horreur un aliment et une justification. En d'autres termes, la solidarité des gestes humanitaires est une réponse à une émotion inassimilable, celle qui nous ferait spectateurs tranquilles de la mort ou de la douleur d'autrui »⁵⁴⁷.

Pour Jean-François Tétu, la solidarité individuelle, non politique, serait l'unique réponse dont disposent les téléspectateurs face à une catastrophe, parce qu'il est difficile, en soi, de trouver un sens à un tel événement. Elle serait une forme de norme sociale de type moral. Il explique également, en reprenant pour cela le travail de Roland Barthes, que « *entre la victime du monde « réel » et l'utilisateur des médias, un tiers est nécessaire* »⁵⁴⁸, c'est à dire qu'une figure particulière vient se poser entre la victime en souffrance et le spectateur en retrait.

Les images de ces pays du « Sud » ont cette particularité de renforcer le caractère éloigné du tsunami puisqu'en montrant une représentation de pays différents, le média instaure une distanciation par rapport à la situation. Bernard Lamizet explique que « *La distanciation par rapport à l'événement commence par le fait de comprendre qu'il ne s'agit*

⁵⁴⁵ RAILLON (2007), p. 31. Chercheur au CNRS et à l'École des hautes Études en sciences sociales, François Raillon est spécialiste de l'Indonésie et du monde malais. Dans cet ouvrage, il aborde l'évolution d'un pays en proie aux conflits religieux et ethniques ainsi qu'à la montée de l'islamisme. Il aborde l'histoire politique instable du pays et s'interroge sur son devenir après le passage du tsunami.

⁵⁴⁶ MESNARD (2002), p.47. Maître de conférences en littérature à l'Université de Marne La Vallée.

⁵⁴⁷ TETU (Jean-François), « L'émotion dans les médias : dispositifs, formes et figures », Mots. Les langages du politique, n° 75, Émotion dans les médias, juillet 2004 [en ligne], mis en ligne le 22 avril 2008. URL : <http://mots.revues.org/index2843.html>. Consulté le 07 avril 2009.

⁵⁴⁸ Ibid.

pas d'un événement pour soi, mais tous : il s'agit de la distanciation constitutive de la dimension symbolique du fait de la médiation »⁵⁴⁹.

Une forme d'idéologie, d'imaginaire politique à propos de la supériorité occidentale se dessine également à travers un exemple précis. Dans une brève du 20 décembre 2005, l'histoire d'une jeune fille est relatée : «*Près d'un an après la terrible catastrophe du tsunami, qui avait fait plus de 230 000 morts dans l'océan Indien, les escl... les rescapés retournent sur le lieu du drame, parmi eux, Tilly, cette fillette âgée de dix ans qui avait sauvé de nombreux touristes à Phuket, grâce à un cours de géographie qu'elle venait d'apprendre sur le phénomène du tsunami* ». Ici, c'est un peu la connaissance et l'éducation qui sont mises à l'honneur. Or cette approche de l'éducation est attribuée par le média au modèle occidental. Cette fillette a sauvé des vies parce qu'elle avait retenu la leçon apprise à l'école. La morale semble vouloir dire que la connaissance paie et cela nous renvoie à une construction de l'image d'un monde occidental salvateur.

Conclusion

Ce chapitre nous permet de constater que le discours sur le tsunami s'articule à un discours sur la différence entre les pays du Nord et les pays du Sud dont les identités se dessinent. Ce clivage, ce conflit, permet d'éclairer le discours de TF1 sur la catastrophe naturelle et de rendre l'événement intelligible. D'une certaine manière, ce discours montre également que le climat peut être considéré comme un critère de définition de l'identité des pays du Sud. Ce discours sur les différences entre Nord et Sud se poursuit à travers une approche géopolitique en abordant la question des conflits qui font rage dans les zones touchées par le tsunami. Un discours politique est donc élaboré à propos des conflits de pouvoirs et des acteurs politiques locaux. Ce discours politique porte en particulier sur quatre pays, les plus durement frappés : le Sri Lanka, L'Indonésie, l'Inde et la Thaïlande.

Chapitre 11 Quand la vague soulève les problèmes fondamentaux : un chaudron géopolitique

La catastrophe est communément qualifiée de tsunami en Asie du Sud-Est, parfois même simplement de tsunami en Asie du Sud, alors qu'elle a aussi touché des États africains. Pourquoi alors se limiter à cette dénomination restreinte ? Probablement parce que le séisme tsunamigène du 26 décembre 2004 a pour épïcêtre un point situé dans la zone asiatique : «*C'est un séisme sous-marin dont l'épïcêtre se situe au large de Sumatra* »⁵⁵⁰. Peut-être aussi est-ce dû au fait qu'il s'agit de la zone la plus touchée : «*Les régions les plus touchées sont le Sri Lanka, l'Indonésie ainsi que le sud de l'Inde* »⁵⁵¹. Nous sommes déjà, semble-t-il, dans un processus de construction identitaire concernant l'espace de la catastrophe avec une délimitation géographique centrée sur un point. Nous verrons d'ailleurs que les pays africains sont beaucoup moins présents dans la représentation, alors que la Somalie, par exemple, compte plus de morts que la France, la Grande-Bretagne ou

⁵⁴⁹ LAMIZET (2006), p.280

⁵⁵⁰ Sujet n°7 d'Anne-Marie BLANCHET, diffusé le 26 décembre 2004.

⁵⁵¹ Sujet n°21 de Pierre-François LEMONNIER, diffusé le 26 décembre 2004.

les Maldives⁵⁵². Peu de sujets leurs sont consacrés et même lorsque les journalistes y font allusion, les sujets ne sont pas forcément accompagnés d'images pour illustrer le propos. Le deuxième jour de couverture par exemple, dans l'un des lancements, le présentateur, dit que : « *Les raz de marée qui ont suivi ont été ressentis jusqu'en Afrique de l'est où l'on dénombre 38 morts en Somalie. Rendez-vous compte à plus de 6000 kilomètres de l'épicentre* »⁵⁵³ en insistant deux fois à travers l'interpellation du spectateur « rendez-vous compte » en s'appuyant sur le chiffre « 6000 kilomètres ». Pourtant, lorsque l'infographie présente au même instant une carte des zones touchées, avec la présence du chiffre 6000 kilomètres d'ailleurs, seul le Kenya apparaît. La Somalie (qui partage une frontière avec le Kenya) et la Tanzanie (elle-même proche du Kenya), également affectées, n'apparaissent pas. Quelques minutes plus tôt en l'occurrence, une autre carte présente bien toutes les zones touchées bordées par un liséré rouge⁵⁵⁴. De manière générale, les informations sur l'Afrique sont plutôt incluses dans les reportages portant sur d'autres pays affectés ou dans des brèves.

Cette identification « axée » de l'événement se traduit notamment par une articulation à un discours politique sur les conflits de pouvoir et les acteurs politiques en Indonésie et au Sri Lanka et, dans une moindre mesure, en Thaïlande et en Inde. Il semble que les frontières de la catastrophe se fondent sur une formule « L'Asie du Sud-Est » qui caractérise un ensemble disparate de dix pays, une région du monde en guerre depuis des décennies. Un terme dont l'« *apparition dans le vocabulaire, dans la presse, sur les cartes des stratèges militaires et politiques date de la Seconde Guerre Mondiale* »⁵⁵⁵, au moment de la guerre du Pacifique entre militaires américains et japonais. Cette approche géopolitique de l'espace frappé par le tsunami permet à un phénomène naturel d'acquérir une signification et une dimension d'événement politique. La lecture politique du tsunami permet de souligner les stratégies des pays tiers dans cette région du monde car ces grandes puissances expriment face aux médias leur présence et leurs intérêts géopolitiques. Il y a donc l'expression d'une forme de d'espace public géopolitique mais également d'une météorologie géopolitique.

Quelle est la situation dans ces pays d'Asie du Sud-Est ? C'est une région qui fut colonisée par la France, les États-Unis, la Hollande, le Portugal et la Grande-Bretagne. L'image de ces pays est donc empreinte d'une mémoire de domination de la part des pays occidentaux. Nous nous proposons de faire une rapide présentation de la situation politique des quatre États concernés, en grande partie caractérisée par de fortes tensions régionales. Un bref rappel historique nous paraît nécessaire pour mieux comprendre la signification de la couverture de TF1. Le rôle de la France, en particulier, dans ces pays d'Asie du Sud-Est est relativement méconnu du grand public. Quels peuvent être les liens avec certains pays touchés ? Le discours sur le tsunami ne porte pas uniquement sur la catastrophe car pour la rendre intelligible, le média s'attache à la contextualiser. La représentation porte alors sur des thèmes multiples : sociaux, politiques ou économiques, nationaux et/ou internationaux. Et TF1 tend à se focaliser sur quatre pays en particulier, les quatre pays les plus touchés. Une information que la chaîne précise dès le départ et souligne à plusieurs reprises dans sa couverture :

« C'est le Sri Lanka qui a été le plus touché mais aussi le sud de l'Inde et l'Indonésie [...] C'est donc un tremblement de terre d'une rare intensité qui a

⁵⁵² Voir le tableau du chapitre 1 (nombre de victimes)

⁵⁵³ Sujet n° 14 de Fabrice COLLARO, diffusé le 27 décembre 2004.

⁵⁵⁴ Sujet n°1 de Pierre GRANGE, diffusé le 27 décembre 2004.

⁵⁵⁵ DECORNOY (1967), p.14

touché ce matin l'Asie du sud-est, des vagues géantes ont déferlé sur les côtes du sud de l'Inde, du Sri Lanka et d'Indonésie [...]»⁵⁵⁶.

Il est probable qu'à ce moment là, le 26 décembre, jour même de la catastrophe, les journalistes n'aient pas su immédiatement que des pays africains avaient été touchés. Plus tard, en revanche, cette information leur est forcément parvenue.

La couverture du tsunami est l'occasion pour TF1 de présenter un ensemble d'informations concernant les pays touchés, notamment à propos de leurs situations politiques plus que tendues. Le sens du tsunami est donc en partie déterminé par la vie politique ou économique des pays touchés. C'est une illustration du concept d'interévènementialité, largement développé par Bernard Lamizet dans l'ouvrage «*Sémiotique de l'événement* ». La catastrophe ne s'appréhende pas seule mais à travers un flux d'événements antérieurs qui viennent nourrir les débats. La notion d'interévènementialité s'inspire du concept d'intertextualité développé par Julia Kristeva⁵⁵⁷ en 1967 et qui suggère que tout texte est articulé à des textes antérieurs. Bernard Lamizet suppose alors que :

« L'événement s'articule aux autres événements qui l'accompagnent dans le même moment de l'histoire -c'est ce qu'on appelle son articulation à la conjoncture-aux événements qui lui sont conjoints. Par ailleurs, l'événement s'articule à d'autres, comparables, survenus dans des conjonctures comparables ou ayant eu des conséquences comparables – c'est ce qu'on appelle l'articulation de l'événement à la mémoire »⁵⁵⁸.

L'événement serait donc inséparable de l'histoire dans laquelle il s'inscrit, qui lui donne un sens et une identité. Il serait également lié à une mémoire. Le tsunami, en l'occurrence, est présenté par TF1 selon l'histoire propre aux pays touchés et la mémoire de catastrophes plus ou moins similaires auxquelles il peut faire référence. C'est aussi en cela que l'on peut dire que les médias sont des constructeurs des représentations sociales. Nous développerons d'ailleurs ce second aspect plus loin.

Le tsunami acquiert en fait une dimension et une signification politique parce qu'il est articulé à une approche géopolitique de l'espace qu'il a frappé. Il y a donc une lecture politique du tsunami qui s'explique notamment par les stratégies des grandes puissances dans la région. L'aide des puissances permet d'exprimer leur présence et leur puissance. Parallèlement, cela accentue les faiblesses et la pauvreté des pays touchés par la catastrophe. La différence Nord-Sud s'exprime complètement dans l'opposition entre les pays industrialisés, développés et les pays pauvres qui doivent s'engager dans la voie de l'industrialisation et du progrès économique. C'est donc encore une forme de supériorité occidentale qui est mise au jour. La médiatisation du tsunami a donc un sens géopolitique.

11.1 Sri Lanka : une identité politique et ethnique en crise

Ces contextes politiques, sociaux, économiques ou culturels permettent de prendre du recul par rapport au tsunami et à ses conséquences. Le tsunami va peser sur le politique et

⁵⁵⁶ *Sujet n°1 de Nicolas ESCOULAN, diffusé le 26 décembre 2004.*

⁵⁵⁷ KRISTEVA, Sémiotiké. Julia Kristeva s'appuie sur les travaux de Bakhtine pour définir l'intertextualité. Selon elle, un texte est une productivité notamment parce qu'il est « une permutation de textes, une intertextualité : dans l'espace d'un texte plusieurs énoncés, pris à d'autres textes, se croisent et se neutralisent ». p.113

⁵⁵⁸ *LAMIZET (2006), op. cit., p.187*

inversement, tant les deux sont indissociables, en particulier pour l'Indonésie et le Sri Lanka, pays parmi les plus touchés et dont l'environnement géopolitique est instable. Dès les premiers sujets, présentateurs comme journalistes commentent la situation. C'est l'occasion pour le spectateur de découvrir, ou de redécouvrir, la situation de certains pays d'Asie du Sud-Est. Ce rapide cadrage historique nous paraît indispensable pour comprendre les spécificités du discours de TF1.

Anciennement appelée Ceylan, la République Démocratique Socialiste du Sri Lanka est une île de 65 610km² située à cinquante kilomètres au sud-est de l'Inde. Aujourd'hui peuplée de 20,4 millions d'habitants, elle fut dominée successivement par les Portugais et les Hollandais puis par l'Empire britannique entre 1796 et le 4 février 1948, date de son indépendance dans le cadre du Commonwealth. Le pays comprend trois grands groupes ethniques : les Cinghalais à majorité bouddhiste, les Tamouls de religion hindoue et les Indiens. Les Tamouls vivent dans les provinces orientales et septentrionales, zones touchées par le tsunami comme le suggère la carte suivante.

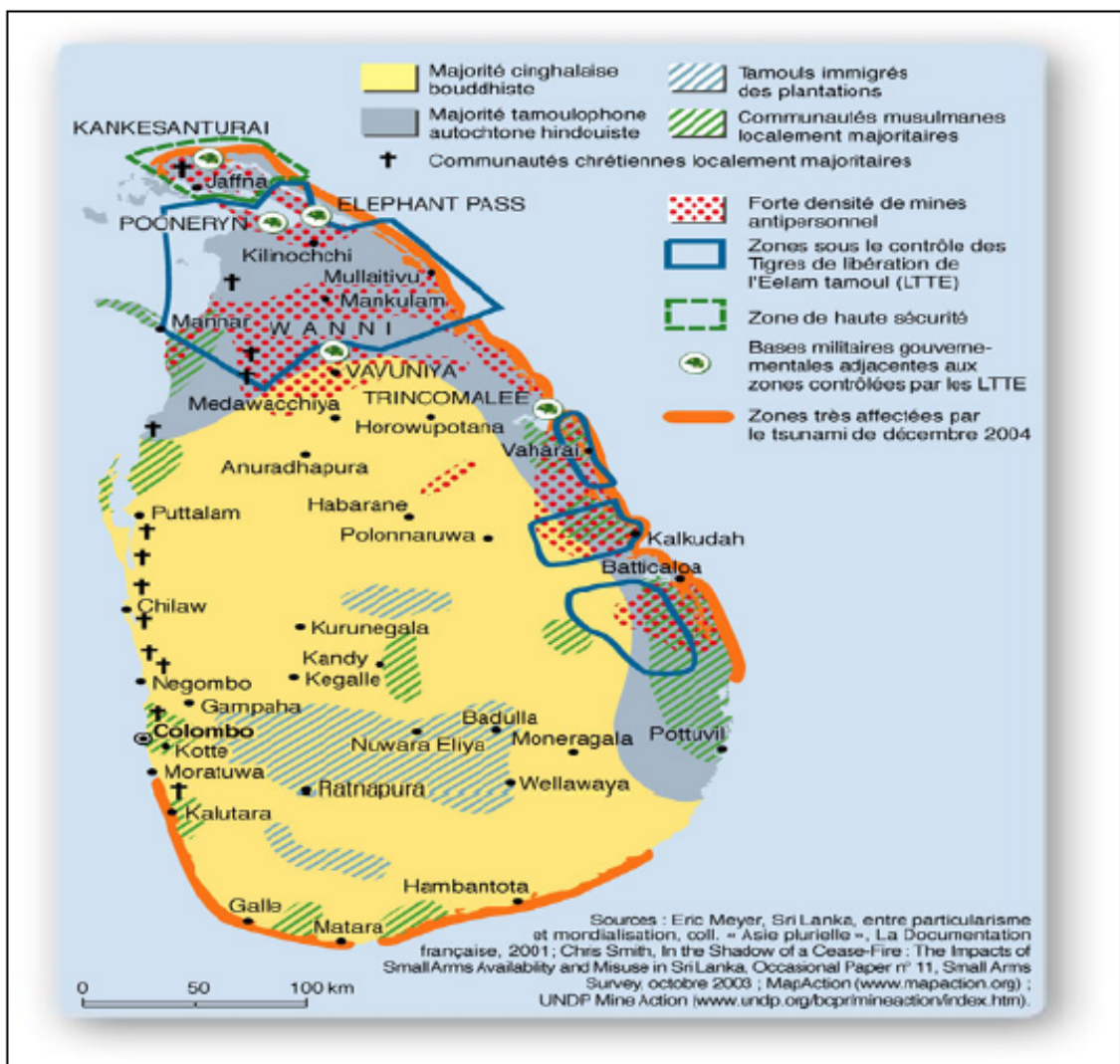


Figure 106

Source : MEYER (2007), « Ressorts du séparatisme Tamoul au Sri Lanka », Atlas du Monde Diplomatique, Armand Colin, <http://www.monde-diplomatique.fr/cartes/srilanka>

A l'époque de la colonisation britannique, la représentation des Tamouls dans l'administration est plus importante que celle des Cingalais. Dès 1948, ces derniers reprennent le contrôle du gouvernement et tentent d'imposer officiellement les deux aspects fondateurs de leur identité : leur langue et leur religion. Le premier gouvernement est formé par les conservateurs du Parti National Uni (UNP). En 1951, Solomon W. R. D. Bandanaraïke, ancien de l'UNP, fonde un parti nationaliste, le Parti de la Liberté du Sri Lanka (SLFP) qui accède au pouvoir cinq ans plus tard. Rapidement, les Tamouls se rebellent contre l'instauration du cinghalais comme langue officielle car ils n'ont plus accès à la vie politique. Dès 1956, la création de mouvements d'opposition armés succède aux premières émeutes. Dans les années 1970, date à laquelle le pays devient Sri Lanka, un nom cinghalais, ce déséquilibre est à l'origine de tensions très vives qui évoluent en une véritable guerre civile dans les années 1980. En effet, les activistes refusent la domination et la discrimination qui leur sont imposées. Ils souhaitent obtenir l'indépendance des provinces du nord et de l'est et fondent le mouvement des « Tigres de la Libération de l'Eelam tamoul » (LTTE) dont le chef est Velupillai Prabhakaran. En 1977, le président Junius Richard Jayawardene donne un statut de langue nationale à la langue tamoule, ce qui redonne espoir en une cessation des violences. Toutefois, son parti, l'U.N.P. (United National Party) est lui-même partagé sur la question tamoule. Dès lors, les violences, les attentats, les missions suicides, ne cessent de se multiplier : en trente ans, on compte près de 60 000 victimes civiles ou militaires. Facteur aggravant, un sous-conflit oppose les « Tigres » et une communauté musulmane qui refuse la partition de l'île. L'année 1983 est caractérisée par le « Black July » où des pogroms anti-tamouls ont lieu. Entre 1987 et 1990, l'Inde, État voisin, tente l'envoi d'une force de maintien de la paix, l'*Indian Peace-Keeping Force*, et essaie de susciter des discussions mais cela n'aboutit pas. C'est avant tout par volonté d'imposer sa puissance sur la région et d'éviter que les Tamouls présents sur son territoire (Tamil Nadu) ne soient mus par une volonté d'indépendance, que l'Inde décide d'agir. En 2002, le gouvernement de cohabitation du premier ministre Ranil Wickremesinghe fait une proposition de constitution fédérale qui est rejetée par les Tamouls. La présidente Chandrika Kumaratunga dissout le gouvernement qu'elle juge trop laxiste.

« La force du séparatisme réside dans sa capacité de mobilisation d'une jeunesse privée d'emplois publics par une politique des quotas et par un clientélisme qui joue en faveur de la majorité cinghalaise. En outre, près de trente années de conflit ont isolé les régions à majorité tamoule du nord et de l'est des dynamiques économiques à l'œuvre dans le reste de l'île. Les seules perspectives sont l'émigration ou la lutte armée »⁵⁵⁹.

La Norvège a également tenté une initiative de paix en tant que médiateur. Bien qu'un cessez-le-feu permanent ait été décrété en 2002, les Tigres demeurent toujours armés. Le 29 mai 2006, l'Union Européenne désigne les LTTE comme une organisation terroriste.

La couverture du tsunami par TF1 est ainsi fortement marquée par la référence au passé politique de l'île et, en l'occurrence, à l'opposition entre le gouvernement sri lankais et les rebelles tamouls. Plusieurs cartes diffusées lors de reportages permettent de situer la zone de délimitation entre les forces armées et les rebelles Tamouls⁵⁶⁰. La division politique

⁵⁵⁹ MEYER (Eric Paul), « Les ressorts du séparatisme tamoul au Sri Lanka », <http://www.monde-diplomatique.fr/2007/04/MEYER/14590>

⁵⁶⁰ Cf. cartes

se traduit par une scission de l'espace : «une situation politique très instable puisque le pays est divisé en deux »⁵⁶¹. Les différents reportages consacrés au Sri Lanka présentent la situation de manière concise mais aucun n'explique véritablement les origines du conflit. Les Tigres sont présentés à travers l'idée de révolte puisque ce sont des : « rebelles Tamouls », et que cette rébellion agit avec violence et hostilité en étant « armée », ce qui diabolise presque, de fait, la figure des rebelles Tamouls. Ce n'est qu'à la fin du journal du 30 décembre 2004, qu'un retour sur l'histoire récente du pays est proposé par TF1⁵⁶². Évidemment cette présentation d'1 minute 30 secondes se veut succincte et revient sur des étapes tragiques de l'histoire du pays. Le journaliste est limité dans le temps et le discours est succinct :

« Cette guérilla séparatiste compte 15 000 combattants. Elle est très violente. Les Tigres, veulent un état indépendant, sur les régions d'origine tamoules, au nord et à l'est du Sri Lanka. Ils sont célèbres pour leurs commandos suicides . Ce sont les Tigres qui ont tué le premier ministre indien Rajid Ghandi en 1991. Un des derniers attentats suicide, a été commis en 2001 contre l'aéroport de Colombo. En février 2002, un cessez-le-feu est conclu, sous l'égide de la Norvège. Le processus de paix commence. Il est fragile. Des tensions, il y a encore quelques jours, faisaient craindre, un retour des hostilités. Puis c'est la catastrophe. La zone contrôlée au nord du pays, est touchée, elle aussi. Le gouvernement Sri Lankais demande alors aux Tamouls, de travailler ensemble, à l'organisation des secours . Et les premiers secours arrivent, dans la zone rebelle ainsi que le premier ministre aujourd'hui. "Notre présidente a dit : oublions nos différences. Nous devons travailler ensemble, pour remettre le pays debout. Sinon, la situation sera pire encore. Tout ceci, je l'espère, je prie pour cela, nous aidera dans le futur à unir le pays". Cette tragédie nationale, et le fait que les deux parties, semble t-il, travaillent ensemble sur place, pourrait relancer le processus de paix. En vingt ans, les combats entre les Tigres et forces gouvernementales Sri Lankaises, ont déjà fait 60 000 morts» (passages soulignés par nous-mêmes).

Un premier lexique liée à la guerre est employé ici (« guérilla, attentats, hostilité, combats, tension »). Cette guerre trouve son origine dans une volonté de séparation («séparatiste, indépendance ») longue de « vingt ans ». Un second lexique concerne les tentatives de résolution du conflit (« cessez le feu, processus de paix ») qui se sont révélées infructueuses jusqu'ici (« fragile »). Dans la première partie du reportage, qui présente la situation avant le tsunami, ce sont les Tamouls qui sont mis en avant. On apprend ainsi qu'ils sont nombreux (« 15 000 combattants ») et violents (« ce sont les Tigres qui ont tué ») aussi bien envers les personnalités politiques que les civils. L'infographie présentée dans le sujet participe à asseoir cette stigmatisation des rebelles. La seconde partie du reportage se concentre davantage sur le gouvernement sri lankais qui semble vouloir faire du tsunami la source d'une résolution du conflit. Les propos de la présidente qui « demande de travailler ensemble, unir le pays », vont dans le sens d'une volonté d'entente et de communication. Le lexique est liée à l'idée d'espoir (« espère, prie »). L'avant dernière phrase de la journaliste met en opposition les termes « nationale, ensemble » et les « deux parties » car la situation politique est justement caractérisée par la rupture et la difficulté de créer une nation.

⁵⁶¹ Sujet n°7 de Pierre GRANGE, diffusé le 28 décembre 2004.

⁵⁶² Sujet n°26 de Marie-Claude SLICK diffusé le 30 décembre 2004.

D'ailleurs, l'utilisation du conditionnel (« pourrait ») et du verbe « sembler » dans cette même phrase souligne le doute qui subsiste quant à la suite des événements. L'intervention en 2002 de tiers, en l'occurrence « La Norvège » n'a visiblement pas permis de régler la crise. La médiation norvégienne continue d'ailleurs après le tsunami, car un sujet diffusé le 27 janvier 2005 explique que l'émissaire envoyé au Sri Lanka est confronté à deux camps qui ont du mal à trouver un terrain d'entente. Quoi qu'il en soit, la télévision met cette guerre civile en rapport avec la catastrophe car tout au long de la couverture, les journalistes dépêchés sur place insistent sur leur difficile cheminement à travers le pays en raison des problèmes politiques locaux : « *Le déploiement des secours se heurte à la situation politique* »⁵⁶³. La guerre constitue un frein au rétablissement de la situation. L'historien et spécialiste du Sri Lanka, Eric-Paul Meyer, explique grâce à la carte présentée un peu plus haut, que les zones touchées par le tsunami coïncident en grande partie avec les zones contrôlées par les Tamouls, à savoir le Nord et l'Est. En outre, la guerre a semé sur le territoire une importante quantité de mines antipersonnel qui ont été déplacées par les flots. « *Au nord et à l'est, c'est une zone rebelle tenue par les Tamouls, une région encore parsemée de mines anti-personnelles qui ont pu être déplacées au fil de l'eau* »⁵⁶⁴.

Pendant un moment, TF1 oriente son propos vers la possibilité d'un apaisement du conflit grâce au tsunami : « *cette guerre civile est ce soir mise entre parenthèses puisqu'une trêve vient d'être signée* »⁵⁶⁵. Il s'agit d'un arrêt limité du conflit dans la mesure où le journaliste parle d'une simple « mise entre parenthèses » et utilise le terme « trêve ». Or cette suspension des hostilités se fait sous une pression financière de la communauté internationale : « *Les rebelles et le gouvernement sont censés conclure un accord pour toucher l'aide internationale* »⁵⁶⁶. Mais les journalistes commencent à rendre compte quelques semaines après son passage, du fait que le tsunami n'a rien apaisé : « *Après le séisme du 26 décembre, les tensions s'étaient, quelque peu apaisées entre, la population cingalaise et les rebelles la minorité, mais cela n'a été que de courte durée [...] Si au début des opérations humanitaires un grand espoir de paix entre cinghalais et tamouls, a traversé tout le pays, 4 semaines plus tard, toute chance de dialogue semble s'être égaré dans le grand cirque de la charité* »⁵⁶⁷. L'aide internationale et la question de la reconstruction des zones dévastées ont ravivé les tensions concernant le degré d'autonomie politique des Tamouls. Les Tamouls ont un pouvoir de contrôle sur la situation, sur le gouvernement et sur les civils. Il faut noter toutefois que les Tamouls sont peu présents dans les images de TF1, ce qui confirme bien les dires des journalistes selon lesquels ils vivent retranchés et encore plus après le passage du tsunami : « *Les Tamouls se sentent abandonnés, leur région est coupée depuis des années du reste du pays à cause de la guerre civile qui l'oppose au gouvernement sri lankais à majorité cingalaise* »⁵⁶⁸, « *...certaines zones tamoules n'ont encore reçu, aucune visite de bénévoles, ou d'humanitaires* »⁵⁶⁹.

Le discours de TF1 à propos du Sri Lanka s'articule, dès les premiers jours, autour de la relation entre le tsunami et le conflit politique ancien qui touche le pays. C'est une manière

⁵⁶³ Sujet n°7 de Pierre GRANGE, diffusé le 28 décembre 2004.

⁵⁶⁴ Sujet n°7 de Pierre GRANGE, diffusé le 28 décembre 2004.

⁵⁶⁵ Duplex n°13 de Nicolas ESCOULAN en direct de Singapour, diffusé le 27 décembre 2004.

⁵⁶⁶ Sujet diffusé le 30 juin 2005.

⁵⁶⁷ Lancement et sujet n°3 de diffusé le 21 janvier 2005.

⁵⁶⁸ Sujet n°17 de Stéphanie LEBRUN, diffusé le 29 décembre 2004.

⁵⁶⁹ Sujet n°8 de Guillaume HENNETTE, diffusé le 31 décembre 2004.

de rendre la catastrophe intelligible. Voyons à présent le cas de l'Indonésie, à propos de qui TF1 évoque également la situation politique.

11.2 Indonésie : la démocratie dirigée

L'Archipel appelé République d'Indonésie, est un ensemble de 17 000 îles réparties en vingt-neuf provinces sur 1 919 440km². Six mille d'entre elles sont habitées par près de 234 693 997 habitants, les plus grandes et les plus peuplées étant Java et Sumatra. Maîtriser la catastrophe dans un si grand nombre de provinces éloignées les unes des autres est, en soi, une véritable gageure.



Figure 107 Les provinces indonésiennes

Source : RAILLON(2007).

La majorité des habitants est de confession musulmane (87%) ; l'Indonésie est d'ailleurs le premier pays musulman au monde. Mais on compte aussi des protestants (5,8%), des chrétiens (3%), des hindouistes (2%) ou des bouddhistes (0,9%). La diversité religieuse, ethnique et culturelle est la caractéristique principale de l'identité du pays, en témoigne par ailleurs la devise nationale « Unité dans la diversité ». La diversité est un atout mais c'est aussi un inconvénient car rien n'est plus difficile à maintenir que l'unité. L'indonésien reste la deuxième langue employée après les langues communautaires.

Sous domination néerlandaise à partir de la fin du XVI^{ème} siècle, l'Indonésie est occupée par le Japon dès 1942, et ce pendant trois ans jusqu'à la proclamation d'indépendance du 17 août 1945 par Soekarno et Mohamed Hatta. Toutefois, les Pays-Bas ne reconnaîtront l'Indonésie qu'en 1949. Cette période transitoire caractérisée par les affrontements et les luttes diplomatiques est appelée *revolusi* par les Indonésiens et fera beaucoup pour la construction d'un sentiment d'unité nationale. L'islam et le communisme

présents poussent à cette indépendance. Dès l'indépendance, et pendant treize ans, la situation politique est définie par une instabilité constante : dix-sept gouvernements se succèdent. En 1956 est proclamée la « démocratie dirigée », c'est ainsi que l'armée se voit instituée comme un acteur à part entière du gouvernement. Ahmed Soekarno souhaite conserver l'unité de l'Indonésie et l'on voit se multiplier les rébellions de certaines régions. Des tensions entre le parti communiste (PKI) et l'armée entraînent la chute de Soekarno. Le 30 septembre 1965, un coup d'État est imputé aux communistes. Le général Soeharto tente de ramener l'ordre au sein de l'armée. En 1968, il devient président et impose alors un régime autoritaire -le gouvernement de « l'Ordre Nouveau »- pendant plus de trente ans. Cet « Ordre Nouveau » prétend rétablir la stabilité politique et favoriser le développement économique. Mais dans la réalité, le régime est pétri de corruption, de trafics d'influence et de terreur, ce qui plonge le pays dans une grave crise économique et sociale et provoque l'effondrement du régime. Aujourd'hui le pays reste menacé par les tensions séparatistes ou indépendantistes, menées notamment par le GAM (Gerakan Aceh Merdeka, « Mouvement d'Aceh Libre »). La province d'Aceh, à Sumatra, est ainsi fermée au reste du monde, comme le souligne TF1 : «*Les associations internationales sont exceptionnellement autorisées à apporter leur concours sur cette île où elles étaient interdites de séjour pour cause de guerre civile* »⁵⁷⁰. D'autres foyers de tension existent ou existaient (c'est le cas du Timor Oriental indépendant depuis 2002) comme Kalimantan à Bornéo et Ambon dans les Moluques, l'ex Irian Jayah aujourd'hui Papouasie (partie de la Nouvelle-Guinée appartenant à l'Indonésie). Le tsunami engendre une demande d'aide internationale et une «*ouverture d'Aceh au monde alors que province était jusque là zone interdite aux ONG et aux journalistes étrangers*»⁵⁷¹. Cette ouverture provoque la crainte d'une internationalisation du conflit acehnais, comme ce fut le cas avec l'annexion du Timor Oriental⁵⁷².

La situation politique en Indonésie se caractérise par la forte présence de l'armée, qui se présente comme garante de l'unité de la République :

« Facteur aggravant, l'armée maintient ses barrages, nous avons nous-mêmes été bloqués et ce, malgré le cessez-le-feu qui a été signé hier avec les rebelles indépendantistes de...de...de Sumatra »⁵⁷³.

Le conflit entre l'armée et le mouvement indépendantiste local GAM (Gerakan Aceh Merdeka– Mouvement pour l'Indépendance d'Aceh) a poussé les populations du centre vers la côte ouest. Les difficultés sont soulignées avec la répétition de certains termes « compliquer, ralentir », ou l'insistance sur d'autres « loin » et par le recours à un lexique de la difficulté :

« Oui. C'est une situation qui est LOIN d'évoluer euh...dans le bon sens euh...et qui nous complique la tâche quotidiennement. Alors bien évidemment, nos conditions de travail n'ont absolument rien à voir avec la vie des survivants de...de Sumatra mais j'peux vous dire qu'on a le sentiment qu'ici est tout est réuni effectivement pour nous compliquer euh...euh...le travail. Alors vous le

⁵⁷⁰ Sujet n°3 de Cyril AUFFRET, diffusé le 27 décembre 2004.

⁵⁷¹ RAILLON (2007), op.cit., p. 29

⁵⁷² Après l'effondrement du régime de Salazar, les portugais se retirent de la colonie. Le Front révolutionnaire de libération du Timor Oriental proclame alors l'indépendance mais en 1976, l'Indonésie déclare l'île 27^{ème} province du pays. Cette annexion est condamnée par les Nations Unies.

⁵⁷³ Extrait de l'intervention en duplex de Nicolas ESCOULAN depuis Sumatra le 28 décembre 2004.

savez euh...euh la province d'Aceh où j'me trouve ce soir est en proie à une très violente guerre civile, les indépendantistes d'un côté, l'armée, indonésienne de l'autre. Et bien cette armée, ces soldats, nous ne les voyons pas au contact de la population, nous les voyons pas aider les survivants, nous les voyons plutôt le long de la route, assis à des barrages en train de...de contrôler, de demander les papiers de tout le monde et donc de ralentir la circulation et notamment ralentir l'arrivée tous premiers convois humanitaires. Alors évidemment aucun pays n'est préparé à un cataclysme d'une telle ampleur mais on a le sentiment que la désorganisation générale qui règne ici, en Indonésie, ne fait qu'aggraver les choses»⁵⁷⁴.

Ici, le journaliste Nicolas Escoulan formule une critique affichée (« nous ne les voyons pas ») envers les autorités locales. Il dénonce leur lenteur et leur inaction. Le média est ici clairement un dénonciateur qui se veut protecteur des faibles victimes. Une seconde intervention du journaliste le lendemain, va dans le même sens. Il répète ainsi une phrase qui aurait été prononcée par des sauveteurs venus de Dubaï, étonnés par l'absence des secours :

« Les sauveteurs réclament une ambulance. "Que fait le gouvernement indonésien?", ajoutent-ils. Un véhicule de l'armée finira par arriver. Un peu tard, aux yeux des sauveteurs de Dubaï, qui depuis 2 jours, se débattent seuls, face au chaos, de Banda Aceh»⁵⁷⁵.

La lenteur est ici soulignée (« finira par arriver, se débattent seuls ») pour marquer le rôle du gouvernement indonésien dans la crise provoquée par le tsunami.

Au final, le tsunami a peut-être temporairement mis fin à un long conflit après l'ouverture d'Aceh et la surveillance de la communauté internationale :

« Alors vous le savez...euh...euh...la province d'Aceh où j'me trouve ce soir est en proie à une très violente guerre civile, les indépendantistes d'un côté, l'armée, indonésienne de l'autre»⁵⁷⁶.

Deux ans après la catastrophe, le constat s'oriente vers une légère amélioration de la situation puisque le gouvernement parvient à une entente de paix avec le GAM (Gerakan Aceh Merdeka– Mouvement pour l'Indépendance d'Aceh) : « *Paradoxalement le tsunami a mis fin à 30 années de guerre civile qui ont fait ici 15 000 morts. Depuis des accords de paix ont été signés avec les combattants indépendantistes du GAM* »⁵⁷⁷. TF1 fait ici le lien entre le tsunami et l'amélioration de la situation puisque le journaliste n'emploie pas le conditionnel et se montre catégorique (« a mis fin »).

11.3 Sri Lanka et Indonésie : L'image de ces pays musulmans

Le rôle que jouent des pays comme le Sri Lanka ou l'Indonésie sur la scène internationale peut-il influencer sur la représentation qu'en donnent les médias lors du tsunami ? Le tsunami

⁵⁷⁴ Intervention en duplex de Nicolas ESCOULAN depuis Sumatra le 29 décembre 2004. Termes soulignés par nous-mêmes.

⁵⁷⁵ Sujet n°3 de Nicolas ESCOULAN, diffusé le 30 décembre 2004.

⁵⁷⁶ Duplex de Nicolas ESCOULAN en direct de la province d'Aceh le 29 décembre 2004.

⁵⁷⁷ Sujet n°14 de Cyril AUFFRET, diffusé le 24 décembre 2006.

donne un visage différent de ces pays musulmans. Il faut noter que depuis les événements du 11 septembre 2001, George W. Bush -dans sa lutte contre « l'Axe du Mal »- a inclus l'Indonésie dans la liste, la forte islamisation du pays étant en cause, bien que cet islam soit différent de celui de l'Afghanistan par exemple. TF1 n'hésite pas à souligner l'aspect fortement politique de l'action américaine qui vise, notamment, à « racheter » les Etats-Unis auprès du monde musulman :

« Le déploiement américain dans cette région du monde est sans précédent depuis le Vietnam [...] Et ces pilotes sont aujourd'hui devenus le symbole de l'aide américaine, le nouveau visage, que les États-Unis souhaitent donner à l'islam. Les troupes américaines, venant à l'aide de la plus importante population musulmane de la planète, des bâtiments de guerre américains dans les eaux indonésiennes : inconcevable, avant le tsunami. Mais voilà selon Colin Powell un moyen efficace de lutter contre le sentiment anti-américain qui alimente l'activité terroriste »⁵⁷⁸. « Car la bataille, est aussi politique. Il s'agit de montrer que les États-Unis sont aussi capables de compassion et de générosité, envers un pays musulman »⁵⁷⁹.

Deux figures sont mises en parallèle ici : les troupes américaines et le monde musulman. Or il ne s'agit pas de n'importe quelle zone du monde puisqu'elle concentre « la plus importante population musulmane ». Ce sont les troupes américaines qui font un pas vers le monde musulman puisque le but est d'« aider ». L'action des États-Unis est décrite comme étant mue par une volonté « politique » de contrôle sur l'expansion du terrorisme. Le verbe « lutter » et le nom « bataille » soulignent bien que l'intervention américaine n'est pas dénuée d'intérêts. Mais pour le journaliste, ces intérêts ne sont pas purement politiques (« nouveau visage ») puisqu'il utilise des termes liés à la morale (« compassion, générosité»). Est-ce une manière pour les Etats-Unis de faire, clairement, une différence entre différents pays musulmans ? Porter secours à l'Indonésie introduit une forme de clivage entre plusieurs islams, un islam « bon » que l'on retrouve en Indonésie et un islam « mauvais » que l'on retrouve en Afghanistan, et qui s'incarne dans la figure des talibans ou des membres d'Al Qaida.

Si pour le Sri Lanka et l'Indonésie, le discours de TF1 met en relation le tsunami et la situation politique locale, en ce qui concerne l'Inde et la Thaïlande, l'intérêt de la chaîne porte plus sur la situation sociale, voire économique.

11.4 Inde : lutte pour l'unité et pour l'identité

Souvent envahie par les européens, la République de l'Inde ou Union Indienne appartient à l'Empire Britannique depuis la moitié du XIX^{ème} siècle et ce, jusqu'à son accession à l'indépendance, proclamée le 15 août 1947. L'indépendance est liée à la montée d'un mouvement nationaliste mené par Mohandas Gandhi et Jawaharlal Nehru. La péninsule connaît alors une partition basée sur des questions identitaires, à la fois culturelles et religieuses, sous le principe d'une « théorie des deux nations » qui donne naissance à deux États : l'Union indienne et le Pakistan (lui même divisé en deux zones, l'une occidentale et l'autre orientale). Si ce dernier se veut un État religieux regroupant tous les musulmans, l'Union indienne, elle, se dit laïque et pluriethnique bien que majoritairement

⁵⁷⁸ *Sujet n°5 de Sylvie PINATEL, diffusé le 6 janvier 2005.*

⁵⁷⁹ *Sujet n°1 de Cyril AUFFRET, diffusé le 12 janvier 2005.*

peuplée d'Hindous. Depuis de nombreuses années, en effet, les communautés musulmane et hindoue cherchent à se séparer et à renforcer leurs identités respectives. La séparation provoque l'exode de part et d'autre de la frontière. Trois guerres voient s'affronter les deux voisins, au sujet du contrôle d'un territoire nommé Cachemire et intégré à l'Inde dès le mois d'octobre 1947. Bien que le chef de cet état princier, le maharadjah, soit hindou, le territoire est principalement peuplé de musulmans. Le Cachemire est alors divisé en deux selon une ligne de cessez-le-feu, instaurée sous l'égide de l'ONU. D'un côté se trouve l'état indien du Jammu et Cachemire et, de l'autre, l'Azad Cachemire sous contrôle pakistanais. La seconde guerre indo-pakistanaise a lieu en 1965, toujours à propos du territoire convoité du Cachemire. Il faut noter que sur cette question, les deux parties ne sont pas d'accord quant à la dimension spatiale du conflit. Le Pakistan estime que celui-ci doit être soumis à une médiation internationale alors que l'Inde souhaite le confiner et trouver une solution de manière bilatérale. Un troisième conflit éclate en 1971, alors que le Pakistan oriental devient indépendant et prend le nom de Bangladesh. Cette partition est soutenue par l'Inde. Depuis, la spirale du terrorisme n'a cessé de faire des victimes. De plus, « *Dans le champ politique, le gouvernement fédéral a connu des décennies de pratique autoritaire et centralisé du pouvoir d'abord sous Jawaharlal Nehru (1947-1964), puis sous Indira Gandhi, Premier Ministre de 1966 à 1977 et de nouveau de 1980 à 1984* »⁵⁸⁰.

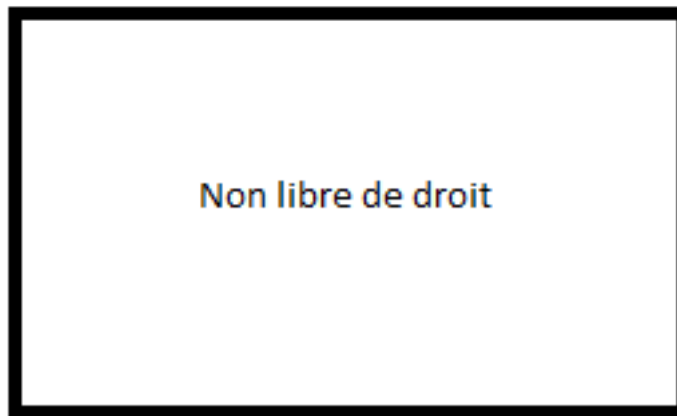


Figure 108

Source : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/inde-pakistan/carte-inde.shtml>

L'Inde compte plus d'un milliard d'habitants répartis sur 3,2 millions de km², soit 28 états et sept territoires, ce qui en fait le second pays du monde par la population après la Chine. Les principales religions sont l'hindouisme (80%), l'islam (12%) suivies notamment de sikhs, de chrétiens ou encore de bouddhistes. De nombreux tamouls sont également présents dans la région du Tamil Nadu, située face au Sri Lanka. Les tensions interreligieuses sont assez vives dans le pays. Le défi de l'État indien moderne était de réunir les 554 états princiers qui le constituaient en respectant la diversité ethnique et linguistique. En 1956, le « States Reorganization Act » décrète la formation de quatorze états linguistiques et six territoires, comme le montre la carte (figure 108). Le pays compte sept religions principales et plus d'une centaine de langues. La notion de caste⁵⁸¹ joue un rôle important dans la société

⁵⁸⁰ CARROUE et COLLET (2007), p.175

⁵⁸¹ Elles sont appelées varnas (couleurs) et sont sous-divisées en groupes appelés jatis.

et définit son identité (deux sujets portent sur cette question). Emile Benveniste propose une analyse du vocabulaire des grandes institutions et il explique que : « *Les castes de l'Inde sont la systématisation très durcie d'une division qui remonte en tout cas au passé indo-iranien, peut-être même déjà à la société indo-européenne* »⁵⁸². Il existe quatre catégories, par ordre d'importance : Shudra (serviteurs), Vaishya (« homme du peuple », agriculteurs et commerçants), Kshatriya (fonctions politiques et guerrières), Brahmanes (les enseignants, les lettrés et les religieux). Au plus bas de l'échelle se trouvent les intouchables, ou dalits, qui, comme leur nom l'indique, sont déclarés impurs et non dignes d'être touchés. Représentant environ un cinquième de la population, ils peuvent, selon les croyances, souiller un individu par un simple contact physique ou visuel et sont donc complètement exclus de la société. Ils sont mis à l'écart et ne peuvent porter que les vêtements pris sur les cadavres. On leur réserve donc les tâches les plus ingrates comme le rôle de fossoyeur par exemple. La répartition sociale du pays entre ces castes n'échappe d'ailleurs pas à TF1. Le 3 janvier 2005, le présentateur Patrick Poivre d'Arvor introduit un sujet sur les intouchables : « *Là-bas, c'est la caste des intouchables qui est la seule autorisée à toucher, justement, les cadavres* ». Il joue ici sur l'opposition entre le nom qualifiant l'identité de cette catégorie d'individus et le fait qu'ils touchent les morts alors qu'eux-mêmes ne sont jamais touchés. Dans ce reportage, la journaliste Marine Jacquemin présente le sort des intouchables qui, dans la catastrophe, trouvent une fonction à laquelle d'autres ne souhaitent pas s'atteler :

« Les maladies, l'odeur de la mort, plus aucun habitant ne se risque, à fouiller les décombres. La dure corvée est désormais aux mains des intouchables, autrement dit, les pauvres parmi les pauvres, les opprimés, les brisés. Ils font toujours l'objet de mauvais traitements, et assument dans la société bien les pires travaux [...] Pourtant, depuis les premières heures qui ont suivi le raz de marée, les intouchables, pour cinquante centimes d'euros par jour et un repas, ont dégagé des milliers de corps, puis ils ont préparé des cercueils, des bûchers pour incinérer des enfants, des femmes des hommes, souvent sans nom »⁵⁸³.

Ce sont donc les plus pauvres et les plus rejetés qui sont ici payés et nourris pour incinérer les cadavres. Cet exemple montre ce que les divisions dans une société (« opprimés, brisés ») et ce que la misère (« pauvres parmi les pauvres ») peuvent engendrer. Sur le premier plan (figure 109), un intouchable explique ce qu'il fait. Il porte un masque qu'il a abaissé pour discuter avec le journaliste. La caméra le filme en plan rapproché. D'autres hommes sont visibles en arrière-plan mais on ne sait pas s'il s'agit également d'intouchables. Le plan montre une incinération de cadavres collectés par des intouchables. Une foule de gens se trouve autour du bûcher installé sur une plage. On aperçoit un léger nuage de fumée noire s'élever (surtout à droite de l'écran). Un second plan (figure 110) montre également une incinération. Le bûcher est ici encore plus grand, le feu est encore visible avec des flammes et une épaisse fumée blanche qui recouvre toute la partie supérieure de l'image. Cette fumée blanche qui s'élève dans les airs contraste avec le reste de l'image un peu plus sombre : comme si ces cadavres incinérés étaient éloignés des personnes encore vivantes. D'ailleurs la présence de cette foule tournée vers le bûcher (de dos par rapport à la caméra) donne le sentiment qu'elle assiste à ce rituel pour se purifier. Les plans suivants ont une double signification : ils montrent que l'incinération rituelle des morts sert à faire disparaître les cadavres et à purifier. Or il est étonnant de voir que ce sont justement les personnes considérées comme les plus impures dans la société indienne qui travaillent pour purifier

⁵⁸² BENVENISTE (1969), p.280

⁵⁸³ *Sujet n°13 de Marine JACQUEMIN diffusé le 3 janvier 2005.*

après le passage du tsunami. Mais comme nous l'avons dit plus tôt, le rôle de fossoyeur leur est souvent dévolu et le risque d'épidémies effraie les populations. Quoi qu'il en soit, cela renforce le caractère « hors norme » de cette catastrophe.



Figure 109

20:19:54:60



Figure 110

20:20:22:36

Dans le discours de TF1, la dureté dont fait preuve le pouvoir en Inde semble rendre encore plus difficile la situation de catastrophe : « *Parce que l'Inde, nous dit-on est un pays très bureaucratique et que pour recevoir une aide et bien il faut remplir des formulaires, il faut...euh...correspondre à certains critères. Tout ça prend du temps et tout ça prend*

du retard »⁵⁸⁴. D'autre part, l'Inde est présentée comme un état qui entend se passer de toute aide extérieure. Toutefois, le journaliste souligne les limites de cette attitude : «*New Delhi a refusé l'aide de nombreux pays à l'exception de la France [...] Alors effectivement, l'Inde refuse, depuis le début, et systématiquement, toute aide internationale en disant qu'elle n'en a pas besoin et qu'elle a même les moyens d'offrir son aide au pays voisin qui est le Sri Lanka, qui a été beaucoup plus durement touché. Ceci dit, si l'aide, si l'Inde refuse l'aide internationale, en même temps et c'est un peu paradoxal, fait appel aux dons privés. Et c'est ainsi que depuis quelques jours, on peut voir à la télévision... euh...en Inde, des spots de publicité du gouvernement...euh...qui demande aux habitants de bien vouloir...euh...ouvrir leur portefeuille et faire des dons, le plus de dons possibles, pour aider les sinistrés*»⁵⁸⁵. Dans ce refus de recevoir de l'aide, l'Inde semble vouloir affirmer son identité politique mais les propos de la journaliste soulignent les incohérences de cette attitude politique et diplomatique puisque le gouvernement demande aux habitants de faire preuve de générosité, tandis qu'il aide un pays voisin (le Sri Lanka).

Nous le voyons, ces exemples montrent comment le discours de TF1 sur le tsunami s'appuie sur la situation politique et surtout sociale de l'Inde pour expliquer l'évolution des conséquences de la catastrophe. Ces exemples tendent à mettre un peu plus en lumière les différences entre pays du Nord et du Sud. Concernant la Thaïlande, le discours s'oriente sur des questions économiques. C'est donc de manière très brève que nous allons présenter ce pays.

11.5 Thaïlande : une démocratie instable

D'une superficie de 514 000km², le Royaume de Thaïlande compte près de 67 764 000 habitants et est divisée en 76 provinces (changwads). La population est constituée de Thaïs, de Chinois, de Malais ainsi que de Khmers, de Mòns, de Vietnamiens et de groupes montagnards. Les Thaïs représentent les 4/5 de la population totale, leur domination étant à la fois politique, économique, linguistique et culturelle. La religion principale est le bouddhisme (95%), suivie de l'islam (4%), de l'hindouisme, du sikhisme, du christianisme et du taoïsme. Pendant des siècles, la Thaïlande fut une monarchie absolue avant de devenir une monarchie constitutionnelle et parlementaire après la révolution de juin 1932 conduite par PridiPhanomyong. Le pays, anciennement nommé Siam, change officiellement de nom en 1949 sous l'impulsion du chef de gouvernement Phibun Songkram. La traduction de ce nom serait « terre des hommes libres » ce qui rappelle qu'il s'agit du seul pays d'Asie du Sud-Est à ne pas avoir été colonisé, bien qu'il ait été longtemps convoité par les Français et les Britanniques. L'histoire politique contemporaine de la Thaïlande se caractérise par une série de coups d'état (dix-sept depuis 1945) et de batailles pour le pouvoir entre les civils et les militaires. La Thaïlande est un allié privilégié des États-Unis en Asie, et ce depuis la signature de l'OTASE⁵⁸⁶ en 1954, dans la lutte contre le communisme. Les relations politiques entre la Thaïlande et les États-Unis se couplent d'accords économiques uniques. Le pays servira d'ailleurs de base aérienne aux Américains pendant la guerre du Vietnam. La période 1948-1972 est marquée par une dictature militaire qui n'arrive pas à résoudre les difficultés du pays. C'est à partir de 1973 qu'un début de régime démocratique s'instaure, pendant trois ans. Mais les militaires conservent une place importante dans le

⁵⁸⁴ Duplex de Michèle FINES en direct de Madras le 28 décembre 2004.

⁵⁸⁵ Duplex de Michèle FINES, en direct d'Inde, diffusé le 29 décembre 2004.

⁵⁸⁶ OTASE : Organisation du Traité de l'Asie du Sud-Est.

gouvernement : l'alternance avec le régime militaire se poursuit, puisqu'ils reviennent au pouvoir entre 1976 et 1988. En 2001, le milliardaire Thaksin Shinawatra et son parti « Thai Rak Thai » (« les thaïs aiment les Thaïs »), accèdent au pouvoir. Celui-ci entend faire du pays l'un des piliers de la région d'Asie du Sud-Est mais petit à petit, l'autoritarisme dont il fait preuve provoque des soulèvements. En 2004, l'armée se soulève dans trois provinces musulmanes très pauvres: Yala, Narathiwat et Pattani. L'instabilité politique est plus que jamais d'actualité.

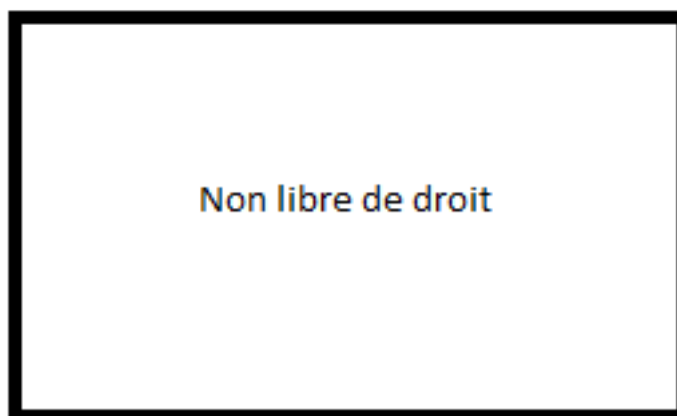


Figure 111

Source : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/jpg/THAILANDE-18-07-08.jpg>

Dans le discours de TF1, il n'y a aucune allusion, contrairement aux trois autres pays, à la situation politique en Thaïlande et les éventuelles difficultés provoquées lors du tsunami. Pourtant, la Thaïlande est le pays où le plus grand nombre de touristes (notamment de nationalité française) a disparu ou est décédé, « *C'est justement en Thaïlande que l'on dénombre le plus grand nombre de français disparus* »⁵⁸⁷. Les actions et décisions du gouvernement après la catastrophe sont en revanche commentées : « *Après le tsunami, la Thaïlande a refusé dans un premier temps l'aide internationale. Conséquence : beaucoup d'organisations ne sont pas venues* »⁵⁸⁸. L'absence de références historiques ou politiques s'expliquent peut-être par le fait que la France n'a justement pas de liens aussi anciens qu'avec le Sri Lanka, par exemple. Nous avons évoqué l'importance du tourisme en Thaïlande dans la seconde partie et la manière dont, en insistant sur ce point, TF1 exprime la différence entre les pays riches et des pays qui dépendent fortement d'un secteur particulier.

Conclusion

Il nous a paru important ici de proposer une présentation des pays concernés et d'inclure quelques éléments de leur histoire pour permettre de comprendre la médiatisation du tsunami par TF1 et la manière dont la chaîne essaie de lui donner du sens. Ce chapitre nous permet, en effet, de voir que s'élabore une signification géopolitique du tsunami, fondée sur quatre instances. Tout d'abord, dans l'implication des grandes puissances pour aider les zones affectées et qui leur permet d'exprimer leur présence et leurs intérêts géopolitiques dans cette région du monde, sorte d'espace public géopolitique. Ensuite, les

⁵⁸⁷ Brève diffusée le 10 janvier 2005.

⁵⁸⁸ Sujet n°11 diffusé le 22 juin 2005.

propos de TF1 évoquent les faiblesses des pays (pauvreté ou conflits politiques) ce qui accentue la différence entre les pays riches et les pays pauvres. Ainsi par exemple, la représentation géographique des acteurs des conflits locaux passe par les lieux auxquels ils sont identifiés (Nord et Est du Sri Lanka pour les Tamouls) et les lieux où s'opèrent les confrontations entre chaque partie. Puis, nous avons vu que dans son discours, la chaîne parle des religions, des cultures, des pratiques sociales et des identités locales qui sont éloignées du modèle occidental. Enfin, la réflexion de la chaîne sur les pouvoirs politiques locaux, les orientations économiques, politiques et diplomatiques contribue également à une signification géopolitique de la médiatisation du tsunami. TF1 focalise son attention sur quatre pays particulièrement affectés par le tsunami. Concernant les autres pays touchés, très peu de références sont faites à la situation politique existante. Une réflexion est faite au sujet de la Birmanie, voisine de la Thaïlande, dont le régime est une dictature militaire, le 4 janvier 2005 : « *En Birmanie, dont on sait que le régime cultive le goût du secret* ». Le manque d'informations ne surprend pas le journaliste (« on sait que ») qui fait une allusion à un savoir supposé être partagé. La situation en Birmanie permet de justifier le fait qu'il y ait peu de références sur cette région mais elle souligne également, les différences entre les pays pauvres et les pays riches. L'information sur le tsunami est l'occasion pour TF1 de repenser le discours sur les quatre états présentés dans ce chapitre, selon le concept d'interévénementialité.

Partie III. Tsunami et identités : Les acteurs représentés par TF1

Il existe plusieurs types d'identités. Le concept d'identité n'a rien à voir ici avec la notion de personne singulière mais avec la notion d'identité politique puisqu'il s'agit des médias, d'espace public et de faits environnementaux. L'identité se fonde sur la communication et sur la place occupée au sein de l'espace public. Il s'agit en fait d'un ensemble d'éléments : la place que l'on occupe dans un événement, les thèmes que l'on aborde. Comme toute identité, elle se fonde sur le regard de l'autre. Le média propose une représentation et une expression des identités politiques, culturelles et sociales. L'événement fonde l'identité des acteurs qui y sont impliqués et dont les pratiques sociales sont bouleversées. Ce sont par ailleurs ces acteurs qui, par la mise en œuvre de leurs pratiques sociales, donnent une consistance réelle à l'événement.

En dehors du discours des présentateurs et des journalistes de la chaîne, les reportages diffusés par TF1 sont en grande partie constitués d'interventions de tiers. Le discours de la chaîne est donc un discours polyphonique⁵⁸⁹. Nous avons comptabilisé 595 intervenants au total⁵⁹⁰. Ces interviews proviennent la plupart du temps de personnes identifiées (soit oralement par le journaliste, soit par un synthé). Plusieurs catégories ont pu être créées à partir de notre corpus. Avec le tableau suivant, nous pouvons observer la répartition des interventions. Certains groupes sont divisés en sous-catégories, en fonction de la nationalité des intervenants.

- 27 personnalités politiques apparaissent dans notre corpus. Elles représentent 4,54% des interventions. Les autorités politiques occidentales sont deux fois plus nombreuses que les autres.
- 25 scientifiques ont été interviewés pour apporter leur éclairage au phénomène. C'est un peu plus de 4% du total. La plupart sont Français (23), mais deux sont Japonais, leur connaissance du phénomène étant particulièrement développée.
- 25 membres des armées occidentales ou asiatiques, de la sécurité civile ou des autorités policières ont été comptabilisés. Cela représente un peu plus de 4% du total.
- 11,93% des intervenants sont des membres ou des représentants d'ONG ou d'associations. 71 personnes ont été recensées. Elles sont donc beaucoup plus nombreuses que les catégories précédentes.
- Les membres d'associations sont talonnés par les personnels médicaux. 45 personnes sont parues, soit plus de 7,56%.
 - Toutefois, les catégories les plus importantes sont celles des témoins, identifiés ou non. Une majorité est anonyme, qu'ils soient occidentaux ou asiatiques. Ils représentent 39% des interventions. Les autochtones sont légèrement moins nombreux.

⁵⁸⁹ Dans le discours des médias s'insèrent d'autres discours issus d'intervenants variés, ici, en l'occurrence les victimes, les politiques ou les scientifiques, par exemple.

⁵⁹⁰ Ce chiffre ne correspond pas au nombre d'interventions puisqu'un intervenant peut avoir été interviewé plus d'une fois dans notre corpus.

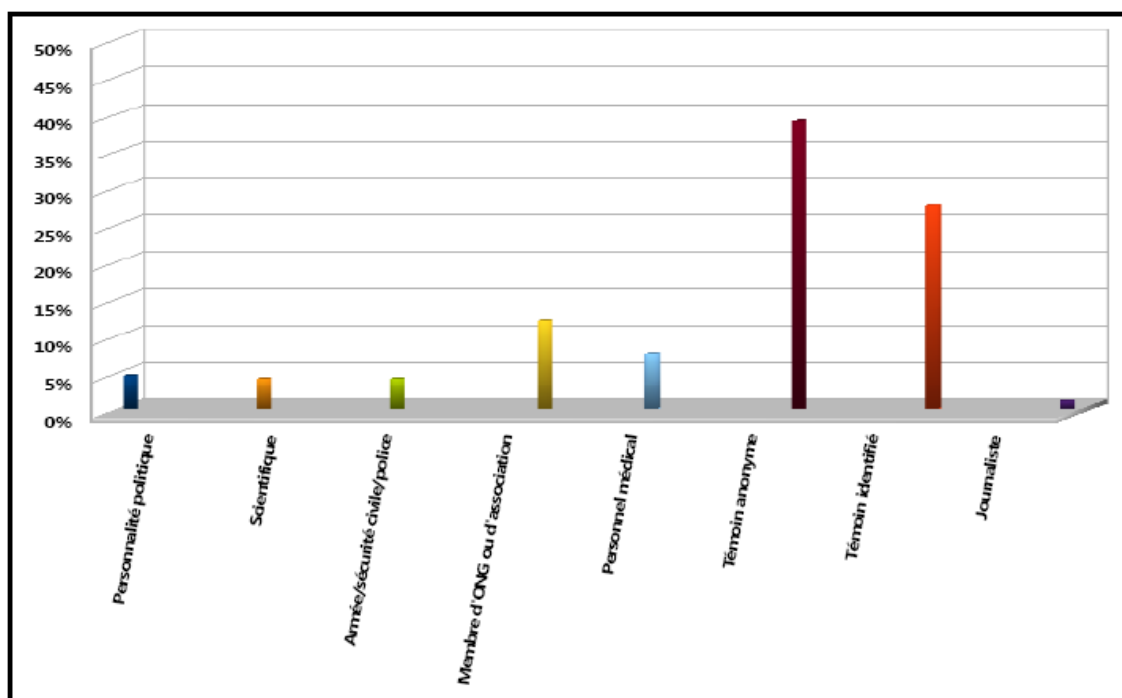
- Juste derrière, avec 27,56%, figurent les témoins identifiés. Ici encore, ce sont les occidentaux qui sont les plus nombreux. Sur 164 personnes, 114 sont occidentales. Il y a donc un écart de onze points avec les autochtones. Il y a, par ailleurs, plus d'autochtones non identifiés que d'autochtones identifiés. Par contre, il y a quasiment autant d'occidentaux identifiés que d'occidentaux non-identifiés. Ces chiffres montrent que dans la couverture de l'événement, TF1 fait preuve d'un certain ethnocentrisme⁵⁹¹. Appliqué au discours de TF1, le terme « ethnocentrisme » signifie que la chaîne apporte une attention toute particulière aux acteurs de même nationalité, donc français. Cette attention porte sur les images de touristes et les mots employés à leur sujet qui, réunis, participent à la donner un sens à l'événement. Cet ethnocentrisme est intéressant à relever puisqu'il contribue à favoriser une proximité symbolique avec l'événement.

Enfin, 1% des interventions proviennent de journalistes qui ne font évidemment pas partie de l'équipe de TF1. ils sont occidentaux (3) ou asiatiques (3) à parts égales. Ces acteurs sont peu nombreux, mais intéressants car en les évoquant, TF1 prend une forme de distance avec le tsunami et construit une forme de méta-événement.

PERSONNES	NOMBRE	PROPORTION (%)
Personnalité politique	27	4,54%
Occidentale	18	3,03%
Asiatique	9	1,51%
Scientifique	25	4,2%
Armée / sécurité civile/ police	25	4,2%
Membre d'ONG ou d'association	71	11,93%
Personnel médical	45	7,56%
Témoin anonyme	232	39%
Occidental	121	20,34%
Autochtone	111	18,66%
Témoin identifié	164	27,56%
Occidental	114	19,16%
Autochtone	50	8,40%
Journaliste	6	1,01%
TOTAL	595	100,00%

Tableau 6 Origines des interventions dans les reportages de TF1 sur le tsunami

Source : auteur



Graphique 9 Origines des interventions dans les reportages de TF1 sur le tsunami

Source : auteur

À l'évidence, TF1 accorde une grande importance à la parole des individus ordinaires (témoins), ainsi qu'aux personnes venues aider sur le terrain (armée, personnel médical, ONG...). Le tsunami se vit à travers l'intrusion dans la sphère intime, dans la sphère privée des individus. Il est beaucoup moins institutionnalisé qu'on ne pourrait l'imaginer et surtout, moins abordé sous le prisme d'un discours expert, et ce, malgré la rareté du phénomène et son caractère éminemment scientifique. Ce sont les conséquences sur les hommes qui sont privilégiées ici. La forte (et brutale) mortalité de masse semble avoir marqué. De plus, le discours des témoins laisse une place prépondérante à l'émotion et permet à la chaîne de renforcer le caractère dramatique de la catastrophe. Nous nous intéresserons dans les trois chapitres suivants au contenu des différents discours produits par la chaîne. Cela nous permettra de mieux observer l'orientation prise par TF1 à propos du phénomène.

Chapitre 12 Les instances politiques

Une autre catégorie d'acteurs occupe une place de choix dans le discours de TF1 : les figures politiques. Nous entendons par instances politiques les institutions nationales ou internationales, politiques ou financières, les partis politiques, les entités internationales telle que l'Europe, ou encore des acteurs politiques comme les armées, les représentants de gouvernements avec comme principales figures les chefs d'États comme George W. Bush pour les États-Unis ou Jacques Chirac pour la France. Les identités politiques se mettent en scène à travers un discours et dans des formes de visibilité. Les personnalités politiques ont un double rôle qui consiste à agir pour juguler la crise et à rassurer les populations. Au sein du discours médiatique se distinguent des discours rapportés, censés appuyer, étayer, illustrer ou crédibiliser l'information, comme dans le cadre des discours officiels. Les journalistes s'appuient sur les données des autorités en vigueur, qu'elles soient scientifiques ou gouvernementales. « Selon » ou « d'après » sont alors des prépositions qui montrent que le discours cité est énoncé par un acteur politique. Les journalistes évoquent ainsi, par exemple, des chiffres, des mesures ou des décisions émanant des gouvernements ou de leurs membres :

« Selon les autorités... »⁵⁹². « Selon le quai d'Orsay... »⁵⁹³. « Selon Michel Barnier... »⁵⁹⁴. « Selon le ministère local de l'intérieur... »⁵⁹⁵. « Selon un diplomate norvégien... »⁵⁹⁶. « Selon Renaud Muselier secrétaire d'état aux affaires étrangères »⁵⁹⁷.

Selon Patrick Charaudeau, « *L'énonciateur homme politique doit se construire un ethos de conviction, d'autorité, de puissance, voire de séduction [...] L'énonciateur journaliste, lui, en principe, ne devrait être préoccupé que par sa crédibilité aux yeux de son lecteur en se construisant un ethos de savoir* ». Et d'ajouter qu'en raison de la concurrence, « *son discours passe d'une visée de « faire savoir » à une visée de « faire penser »* »⁵⁹⁸. L'ethos correspond, dans la rhétorique, à l'image que le locuteur transmet dans son discours. Le but étant de se rendre crédible auprès d'un auditoire. Or le lexique, en majorité des verbes, employé par TF1 pour définir l'action des politiques confirme cette approche dans le sens où les journalistes contribuent à la construction d'un ethos de conviction, « *assure, confirme* », d'un ethos d'autorité « *annoncer, répondre, avertir* » et d'un ethos de puissance « *recense[r], organiser, évaluer, coordonner, improviser[r], collecter, préparer* » (« *Nous allons organiser ici une cellule d'urgence pour coordonner cette action...* »)⁵⁹⁹. Ces trois formes d'ethos participent à crédibiliser non seulement le discours mais également l'identité politique au sens où il s'agit de persuader. Dans la représentation qui est faite d'eux, les politiques sont là pour encadrer, ils représentent la force d'action qui saura gérer la situation. Or cela

⁵⁹² Sujet n°12 d'Eric BOURBOTTE, diffusé le 27 décembre 2004.

⁵⁹³ Sujet n°1 d'Anthony DUFOUR, diffusé le 28 décembre 2004.

⁵⁹⁴ Sujet n°1 de Fabrice COLLARO, diffusé le 30 décembre 2004.

⁵⁹⁵ Sujet n°3 de Laurent DELSOL, diffusé le 28 décembre 2004.

⁵⁹⁶ Sujet n°14 de Lillan PURDOM, diffusé le 30 décembre 2004.

⁵⁹⁷ Sujet n°1 de Nicolas ESCOULAN, diffusé le 2 janvier 2005.

⁵⁹⁸ CHARAUDEAU (Patrick), « Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives », *Semen*, 22, Énonciation et responsabilité dans les médias, 2006, [En ligne], mis en ligne le 1 mai 2007. URL : <http://semen.revues.org/document2793.html>.

⁵⁹⁹ Propos tenus par Philippe DOUSTE-BLAZY. Sujet n°22 de Stéphanie LEBRUN, diffusé le 30 décembre 2004.

nous renvoie à la définition même du mot « politique » (en grec le mot *politiké* signifie « qui concerne la cité ») et au rôle dévolu aux différentes instances politiques dans l'espace public : faire en sorte que la catastrophe perturbe le moins possible le fonctionnement des sociétés. La représentation symbolique des acteurs politiques, locaux et internationaux, permet de rationaliser la catastrophe, en particulier dans la mesure où les différents discours se rejoignent et s'accordent dans une sorte de consensus.

Ce discours du média nous pousse à une réflexion sur les relations entre le média et la sphère politique dans la mesure où la situation critique liée au tsunami, renforce le rôle du média en tant que diffuseur du discours politique. Nous pourrions rappeler la figure créée par George W. Bush et Rudolph Giuliani (maire de New-York) après les attentats du 11 septembre 2001. Tous deux étaient presque devenus des héros nationaux, parce qu'ils entendaient remettre de l'ordre, protéger la société américaine et combattre l'ennemi, en l'occurrence Al-Qaida. L'événement a permis de donner une dimension nouvelle au président fraîchement élu, en l'autorisant à se comporter en véritable « chef de la nation ».

Le tsunami est donc un exemple d'événement qui suscite débats et interrogations. Le média propose en effet une représentation des pouvoirs impliqués, qu'ils soient locaux, internationaux ou associatifs. Or cette représentation pèse lourd dans la construction de leur identité car elle influence l'opinion publique. Ainsi notre étude souhaite-t-elle analyser le discours de la chaîne sur l'action des différents États afin de voir si celui-ci propose une véritable analyse du fait politique ou simplement une sorte de compte-rendu des faits (associable avant tout, selon nous, à un acte de communication).

12.1 Les pouvoirs politiques français

Parce que la couverture du tsunami est immédiatement axée sur les pays les plus touchés et sur la France, l'action politique et diplomatique française est rapidement mise en scène. Le président de la République, Jacques Chirac, et le gouvernement sont ainsi représentés par quelques figures récurrentes qui sont chargées de gérer la situation des ressortissants : le premier ministre Jean-Pierre Raffarin, le ministre de l'intérieur Dominique De Villepin, Patrick Devedjian ministre délégué à l'industrie, le ministre de la santé Philippe Douste-Blazy, le ministre des affaires étrangères Michel Barnier et le secrétaire d'état aux affaires étrangères Renaud Muselier. Dans l'un des sujets du 1^{er} janvier 2005, c'est le ministre de la santé, Philippe Douste-Blazy qui accueille les rapatriés blessés : « *D'autre part, cet après midi vingt-neuf blessés français rapatriés de Thaïlande sont arrivés à l'aéroport du Bourget à bord d'un Airbus médicalisé. Ils ont été accueillis sur le tarmac par le ministre de la santé Philippe Douste-Blazy* »⁶⁰⁰. Quant au ministre des affaires étrangères, chef de la diplomatie française, Michel Barnier, c'est lui qui est chargé de se rendre dans les zones affectées afin d'exprimer l'engagement immédiat de la France : « *Arrivé à Colombo, Michel Barnier a rencontré la présidente du Sri Lanka qui lui a expliqué ce dont son pays a besoin* »⁶⁰¹ ou de soutenir les Français « *Michel Barnier a tenu à rencontrer les rescapés pour les soutenir* »⁶⁰². Le gouvernement dans son ensemble est mobilisé, certains expriment même la volonté de faciliter une situation complexe et éprouvante : « *Concernant justement ce problème de disparus, deux députés UDF, Hervé Morin et Michel Hunault ont déposé, aujourd'hui, une proposition de loi pour permettre...euh...la déclaration de décès, avant le fameux délai de*

⁶⁰⁰ Lancement du sujet n°13 du 1er janvier 2005 par Laurence Ferrari.

⁶⁰¹ Sujet n°21 de Nahida NAKAD, diffusé le 28 décembre 2004.

⁶⁰² Ibid

dix ans prévu par la loi actuelle »⁶⁰³, « *Certains politiques veulent modifier la loi actuelle pour simplifier les procédures de déclaration liées, à cette catastrophe [...]* »⁶⁰⁴. Cet exemple montre combien dans une situation de crise, les identités politiques se démarquent dans l'action. Laurence Ferrari énonce leurs noms (« Morin et Hunault »), leur appartenance politique (« UDF »), leur statut (« députés ») et leur démarche (« proposition de loi pour »). En effet, ces deux députés, membres d'un même parti, prennent une décision révélatrice de leur volonté de se montrer comme étant réceptifs aux problèmes de la société.

Plus rarement donc, ce sont d'autres personnalités politiques qui interviennent pour confirmer l'engagement de la France : Renaud Donnedieu de Vabres (ministre délégué aux affaires européennes), Nicole Guedj (secrétaire d'état aux droits des victimes), Hervé Ladsous (porte-parole du ministère des affaires étrangères), Bertrand Cochery (sécurité des affaires de l'étranger).

Au-delà de son implication liée à la présence de touristes français dans les zones touchées, TF1 montre que la France entend jouer un rôle prépondérant sur la scène internationale et sa place sur l'échiquier européen et mondial est soulignée : « *La France qui s'est vue confier la coordination des moyens européens...* », « *De son côté, la France a été chargée par l'Union Européenne de coordonner l'ensemble des moyens de secours, à destination de l'Asie* »⁶⁰⁵. Une catastrophe est donc un phénomène violent, aux conséquences lourdes et souvent multiples. En particulier lorsque plusieurs pays sont touchés, ce qui est le cas du tsunami. La catastrophe est prompte à bouleverser l'équilibre politique d'un état en mettant en avant les identités des instances de représentation mises à l'épreuve et engagées dans la communication par et pour les enjeux⁶⁰⁶. La catastrophe en ce qu'elle représente la survenue de l'inattendu ne peut faire l'objet que d'une communication spécifique : c'est une épreuve pour le politique. L'intérêt de la chaîne pour le phénomène a une double origine: il tient d'abord au fait que la France est directement touchée à travers les ressortissants atteints, qu'ils soient vacanciers ou résidents en Asie. Il s'appuie ensuite sur une sorte d'« effet miroir » qui pousse à s'identifier aux nations touchées. La crise suscitée est une source de tensions parce qu'elle touche à de nombreuses questions cruciales concernant l'économie ou les relations internationales.

Toute une part du discours de la chaîne est centrée sur la coopération et le dialogue entre homologues français et locaux. La solidarité française est ainsi au centre des actions d'aide présentées par la chaîne : « *Il s'agit du premier vol d'un pont aérien qu'il souhaite installer entre la France et les pays dévastés* »⁶⁰⁷. Deux reportages diffusés le 31 décembre 2004, soulignent la solidarité entre la France et le Sri Lanka. Il faut dire que la France compte une importante communauté d'origine tamoule : « *C'est une commune (Matara) qui se trouve être jumelée avec la ville française de Lorient* »⁶⁰⁸. Ainsi que le précise TF1, Michel Barnier, ministre des affaires étrangères, a fait le déplacement au Sri Lanka le 28 décembre 2004 afin

⁶⁰³ Lancement du sujet n°14 d'Isabelle MARIE diffusé le 5 janvier 2005.

⁶⁰⁴ Sujet n°14, op.cit. A l'époque du tsunami, lorsqu'une personne était portée disparue, la loi prévoyait un délai de dix ans avant de pouvoir faire déclarer son décès.

⁶⁰⁵ Brève n°5 de Laurence FERRARI, diffusée le 2 janvier 2005.

⁶⁰⁶ Prenons l'exemple de la canicule survenue au cours de l'été 2003 en France. L'absence de mise en œuvre d'une politique a rapidement suscité de vives critiques dont l'attention se portait sur les manquements du gouvernement à anticiper les milliers de morts engendrés par un cataclysme pourtant prévisible.

⁶⁰⁷ Brève n°12 diffusée le 3 janvier 2005.

⁶⁰⁸ Duplex de Michel SCOTT au Sri Lanka, diffusé le 31 décembre 2004.

de rencontrer la Présidente Chandrika Banbaranaïke Kumaratunga, l'objectif de la rencontre étant de signifier l'aide économique pour la réhabilitation du pays. Le 29 décembre 2004, une partie du discours de Michel Barnier est retransmise par TF1.

12.2 Pouvoirs et acteurs politiques des pays tiers

Les acteurs politiques s'activent donc en France mais également dans le reste du monde. Or cette action est d'une importance primordiale en période de crise. Pourtant, les engagements d'hommes politiques occidentaux ne sont signalés, pour la plupart, que dans de courtes brèves et peu de pays sont finalement cités. En ce qui concerne la Grande-Bretagne, le Premier ministre n'apparaît qu'une seule fois dans une brève du 10 janvier 2005 pour annoncer le bilan anglais : « *Pendant ce temps, en Grande Bretagne, Tony Blair annonçait que 450 britanniques étaient probablement morts en Asie, et le nombre de ressortissants suisses considérés comme disparus s'élève désormais à 280 et toujours 23 morts, tandis qu'en Belgique on dénombre six morts et 27 disparus* »⁶⁰⁹. Aucune allusion n'est faite à des décisions politiques. C'est finalement dans deux espaces politiques collectifs, l'Union Européenne et les Nations Unies, que s'exprime une figure politique internationale. Ces deux organisations ont en effet travaillé de concert pour gérer la crise, en apportant une aide financière et humaine. Nous verrons, un peu plus loin dans ce chapitre, que le président de la République Jacques Chirac évoque la nécessité d'un travail commun entre l'Europe et les Nations Unies, dans son allocution du 31 décembre 2004⁶¹⁰.

Le pouvoir politique américain trouve un espace d'exposition plus important que les autres pays occidentaux. Du côté des États-Unis, les figures désignées sont donc plus nombreuses : le président George W. Bush, le secrétaire d'Etat américain Colin Powell et l'ancien président Bill Clinton, devenu émissaire spécial des Nations Unies.

L'action des États-Unis n'est pas particulièrement abordée dans la première semaine de couverture, mais devient fréquemment citée dès la deuxième semaine, avec la tournée asiatique de Colin Powell : « *J'ajoute que Colin Powell, le secrétaire d'Etat américain, doit se rendre en Thaïlande et puis en Indonésie avant de participer le 6 janvier prochain à une conférence internationale à Djakarta* ». Cette remarque concernant le gouvernement américain ne fait l'objet que d'une brève le 2 janvier 2005. Par la suite, quelques réactions du secrétaire d'Etat seront transmises par la chaîne : « *Colin Powell qui était dans la région dit n'avoir jamais rien vu de pareil dans sa vie* »⁶¹¹, ainsi que les promesses d'action des États-Unis : « *Il a inspecté aujourd'hui les opérations de secours dans l'île sinistrée de Phuket et a promis à la Thaïlande la coopération des États-Unis, pour la mise en place d'un système d'alerte* »⁶¹². Les propos des acteurs politiques américains sont toujours rapportés par la chaîne : à aucun moment, ces personnalités n'interviennent directement. Ainsi, nous apprenons que le Président George W. Bush a « *annoncé* » une décision ou « *chargé* »⁶¹³ l'un des membres de son administration d'agir sur le terrain.

⁶⁰⁹ Brève du 10 janvier 2005.

⁶¹⁰ La journaliste Laurence Ferrari reprend d'ailleurs les propos du Président après son allocution et souligne : « Le Président propose également à l'Europe, aux Nations Unies la création d'une FORCE humanitaire de réaction rapide... ».

⁶¹¹ Ouverture du journal le 5 janvier 2005.

⁶¹² Brève n°23 diffusée le 4 janvier 2005.

⁶¹³ Ouverture du 3 janvier 2005.

D'un autre côté, la chaîne montre l'existence d'un espace public international en se faisant l'écho des critiques émises envers l'engagement des États-Unis dans la crise⁶¹⁴. Ainsi les journalistes ou présentateurs rapportent des remarques telles que : « *Aux États-Unis, la situation est un peu plus confuse, George Bush a d'abord annoncé une aide de 15 millions d'euros, puis sous la pression à la fois de son opinion et de la communauté internationale a promis d'en verser 26 ce soir* »⁶¹⁵, « *Et du coup, face à la polémique, les États-Unis ont décidé de multiplier par huit, leur aide aux victimes du raz de marée* »⁶¹⁶, « *Les États-Unis auraient été dans un premier temps très critiqués* »⁶¹⁷, « *L'ONU avait dans un premier temps accusé le gouvernement américain de pingrerie, depuis le montant de l'aide est passé à 350 millions de dollars* »⁶¹⁸. Ces réflexions, émises par des tiers (« opinion, communauté internationale, l'ONU ») entachent quelque peu l'image d'un pays tout puissant. En effet, l'engagement est important puisqu'il permet d'asseoir l'identité politique en comparant les actions des acteurs politiques.

Toutefois, l'importante logistique américaine mise en place dans les jours et les semaines qui suivent la catastrophe ne passe pas inaperçue. L'enjeu que représente la zone pour la première puissance mondiale n'y est peut-être pas étranger : « *L'Asie constitue un enjeu économique, géopolitique et géostratégique déterminant dans le rayonnement de l'hyperpuissance américaine du fait à la fois de son importance dans les équilibres mondiaux et des liens d'interdépendances multifformes tissés depuis un demi-siècle. [...] les États-Unis souhaitent garder une forte influence sur tout le continent à travers le blocage de toute initiative de coopération régionale leur échappant et pouvant renforcer l'affirmation d'une plus large autonomie du continent* »⁶¹⁹. Cette approche stratégique des Américains n'est soulignée clairement que deux fois dans notre corpus, le 6 janvier 2005 : « *Les Américains, qui souhaitent notamment en aidant les Indonésiens, se faire mieux apprécier de ces régions qui leur ont manifesté leur hostilité, au moment de la guerre d'Irak* »⁶²⁰, « *Mais voilà selon Colin Powell, un moyen efficace de lutter contre le sentiment anti-américain qui alimente l'activité terroriste* »⁶²¹. En revanche, aucune allusion n'est faite concernant la volonté des États-Unis de conserver leur influence. Ici, ce sont les attentats du 11 septembre 2001 qui permettent de légitimer, selon TF1, l'engagement des Américains en Asie. La guerre d'Irak fut justifiée par l'activité terroriste anti-américaine mais provoqua un tollé auprès des opinions publiques, notamment dans cette région du monde. De fait, il s'agirait pour les États-Unis de faire oublier à ces pays l'image véhiculée sur eux par la guerre d'Irak.

12.3 Pouvoirs et acteurs des pays touchés

Parmi les acteurs politiques des pays touchés qui apparaissent dans le journal de TF1, figurent : le Président indonésien Susilo Bambang Yudhoyono, la présidente sri lankaise

⁶¹⁴ Rappelons que le pays compte cinquante-trois victimes, d'après le tableau présenté en annexes.

⁶¹⁵ Sujet n°18 de Florence LEENKNEGT, diffusé le 31 décembre 2004.

⁶¹⁶ Brève diffusée le 31 décembre 2004.

⁶¹⁷ Ouverture du journal du 3 janvier 2005.

⁶¹⁸ Brève n°19 du 3 janvier 2005.

⁶¹⁹ CARROUE, COLLET (2007), op.cit., p.112

⁶²⁰ Lancement du sujet n°5 de Sylvie PINATEL, diffusé le 6 janvier 2005.

⁶²¹ Ibid.

Chandrika Banbaranaïke Kumaratunga, l'ambassadeur du Sri Lanka à Paris Ananda Goonasekera, le Premier ministre indien Manmohan Singh et le Premier ministre thaïlandais Thaksin Shinawatra. Ces cinq acteurs témoignent de l'importance accordée par TF1 aux quatre pays les plus touchés : l'Indonésie, le Sri Lanka, l'Inde et la Thaïlande. L'action des politiques asiatiques s'inscrit dans l'urgence et la gravité de la situation. La première étape est d'aider les populations : « *Mon cœur va vers toutes ces familles qui ont perdu un ou plusieurs êtres chers dans cette tragédie. Depuis ce matin je suis en contact permanent avec le gouvernement afin d'obtenir le maximum de moyens et apporter coopération, soutien et aide pour tous ceux qui en ont besoin* »⁶²². Rapidement, l'aide extérieure semble indispensable aux yeux de la plupart de ces acteurs politiques : « *J'ai demandé aux Nations Unies de coordonner dans les plus brefs délais, l'aide d'urgence, les médicaments et la nourriture à envoyer sur place* »⁶²³. S'exprimant en français lors de la visite de Michel Barnier, la présidente sri lankaise en appel à la générosité française : « *Il y a pas mal de chemins, de chemins de fer, des écoles, des bâtiments...euh...des hôpitaux qui ont été...euh...détruits* »⁶²⁴. Dans un pays où la guerre civile entre le gouvernement et les rebelles Tamouls fait rage, les premiers jours après la catastrophe soulèvent un espoir de paix, relayé par le Premier ministre : « *Notre présidente a dit : oublions nos différences. Nous devons travailler ensemble, pour remettre le pays debout. Sinon, la situation sera pire encore. Tout ceci, je l'espère, je prie pour cela, nous aidera dans le futur à unir le pays* »⁶²⁵.

Comme nous l'avons souligné en chapitre 10, les relations internationales entre pays occidentaux et asiatiques ne sont pas toujours bonnes et certains pays asiatiques mettent un frein à l'afflux de l'aide humanitaire : « *Alors effectivement, l'Inde refuse, depuis le début, et systématiquement, toute aide internationale en disant qu'elle n'en a pas besoin et qu'elle a même les moyens d'offrir son aide au pays voisin qui est le Sri Lanka, qui a été beaucoup plus durement touché* ». Cette attitude de fermeture suscite des interrogations chez le journaliste : « *Ceci dit, si l'aide, si l'Inde refuse l'aide internationale, en même temps et c'est un peu paradoxal, fait appel aux dons privés. Et c'est ainsi que depuis quelques jours, on peut voir à la télévision...euh...en Inde, des spots de publicité du gouvernement...euh...qui demande aux habitants de bien vouloir euh ouvrir leur portefeuille et faire des dons, le plus de dons possibles, pour aider les sinistrés* ». Le problème posé par une telle politique est, selon TF1, que la situation est grave et que les populations s'impatientent en ne voyant pas l'aide arriver : « *Alors les sinistrés eux, ils trouvent que l'aide du coup, met un peu de temps à venir, c'est ainsi qu'il y a quelques jours, dans deux villages du sud de l'Inde, les habitants ont manifesté. Ils ont carrément monté des barrages à l'arrivée des secours en leur disant "vous arrivez trop tard, on s'est débrouillé sans vous, on a pas besoin de vous"* »⁶²⁶. Le tsunami est véritablement une épreuve pour les pouvoirs politiques et la gestion interne des pays touchés le prouve. La forme de gouvernement est bien souvent un frein au relèvement, comme en Thaïlande où la construction démocratique est encore difficile. Face à l'urgence, les autorités se doivent malgré tout d'agir en fonction : « *Il y a encore 24 heures, les autorités thaïlandaises exigeaient des empreintes digitales et une photo pour tous les rescapés qui voulaient rentrer chez eux. Aujourd'hui quand on est en bonne santé, il suffit de donner son nom pour obtenir un laissez-passer. Face à l'afflux massif*

⁶²² Speech du Premier ministre indien, extrait du sujet n°4 de Catherine COMBES, diffusé le 26 décembre 2004.

⁶²³ Speech du président indonésien, extrait du sujet n°3 de Cyril AUFFRET, diffusé le 27 décembre 2004.

⁶²⁴ Speech de la présidente sri lankaise, extrait du sujet n°21 de Nahida NAKAD, diffusé le 28 décembre 2004.

⁶²⁵ Speech du Premier ministre sri lankais, extrait du sujet n°26 de Marie-Claude SLICK, diffusé le 30 décembre 2004.

⁶²⁶ Intervention en duplex de Michèle FINES le 29 décembre 2004.

des blessés, les autorités thaïlandaises ont, semble-t-il, décidé de se montrer un peu plus compréhensives »⁶²⁷. Cet exemple montre comment la catastrophe naturelle rejait sur les décisions politiques et diplomatiques d'un pays comme la Thaïlande. L'urgence et la confusion obligent le gouvernement à se montrer plus souple pour éviter que la crise ne s'enlise.

12.4 Des discours où se mêlent politique et émotion

La grande majorité des discours politiques cités par TF1 consiste donc dans des discours prononcés par des personnalités françaises ou asiatiques. La particularité de ces discours tient au fait que les acteurs engagent leur identité et celle de leur pays. Les propos tenus tendent à donner une vision individuelle de l'événement. Au-delà de la représentation d'une institution, les personnalités politiques font part de leur solidarité dans une situation où tous sont impliqués. C'est la voie empruntée dans les propos des journalistes d'abord, qui illustre cela : « rassurer, conseille[r], reconforte[r] ». Ces verbes sont généralement peu associés à des acteurs politiques.

Les mots permettent aux autorités gouvernementales d'exprimer leur identité politique, de poser leur rôle dans la catastrophe, leurs actions, leur statut. L'identité des pays est profondément touchée, ces pays « pleurent, paient ». En réponse, les politiques insistent sur l'émotion, la compassion, la solidarité à la fois économique et matérielle. C'est aussi la voie empruntée par le discours du président de la République Jacques Chirac lors de ses vœux aux Français le soir du 31 décembre 2004⁶²⁸. Il commence son allocution en abordant les événements tragiques des derniers jours.

« Mes chers compatriotes, de Métropole, d'Outre-mer et de l'étranger, nous sommes tous bouleversés par la terrible catastrophe qui a semé la mort, l'horreur et la dévastation dans l'océan indien. Ce soir, mes pensées vont à toutes les victimes. Elles vont aux familles et aux proches de nos compatriotes dont la vie s'est brisée ce 26 décembre. Elles vont aux blessés, à toutes celles et à tous ceux qui sont sans nouvelle d'une personne aimée. Je veux leur dire, au nom de la Nation tout entière, mon émotion et ma profonde solidarité. Le Gouvernement s'est immédiatement mobilisé pour apporter aux victimes assistance et soutien. Et je salue le magnifique élan de générosité des Françaises et des Français qui s'engagent et qui répondent en masse à l'appel des associations humanitaires pour venir en aide aux populations frappées par cette tragédie, une tragédie qui est aussi la nôtre. Car chacun ressent aujourd'hui à quel point, par-delà les distances, nous formons une seule et même humanité dont le destin ne se distingue pas de celui de notre planète. L'action doit se poursuivre face à l'urgence : retrouver nos compatriotes et aider leurs familles, renforcer les secours et l'aide humanitaire, lutter contre les risques d'épidémies. Au-delà, la France et l'Europe mettent en place des moyens exceptionnels, et notamment un moratoire sur la dette, pour permettre la reconstruction des régions dévastées et la reprise de l'activité de populations qui ont tout perdu. Si nous ne pouvons évidemment pas empêcher de tels séismes, il dépend de nous d'en prévenir les conséquences les plus dramatiques. La France s'impliquera pour que l'Europe et

⁶²⁷ Sujet n°19 de Guillaume HENNETTE, diffusé le 28 décembre 2004.

⁶²⁸ Allocution télévisée du président Jacques Chirac le 31 décembre 2004 à 20h / Durée de l'intervention : 11 minutes.

les Nations Unies mettent rapidement en place des dispositifs d'alerte efficaces et organisent une véritable force humanitaire de réaction rapide, comme nous avons su le faire, pour la paix, avec les casques bleus ». [...]

La catastrophe humanitaire constitue le premier thème abordé par le président, avant le référendum sur le traité de Constitution Européenne et la situation en France. Le discours du président est un discours d'émotion, empreint de formules compassionnelles (« bouleversés, émotion, pensées »). Le président utilise les pronoms « je » et « nous » qui marquent une implication à la fois personnelle et collective. Il parle également de « la France » et de « la nation », dans la perspective d'un lien établi entre les zones dévastées et la France. Mais il n'oublie pas également de mettre en avant l'Europe, au sein de laquelle la France entend jouer un rôle primordial. Il semble accorder une grande importance à la réalisation d'un projet international aussi efficace que d'autres auparavant (« comme nous avons su le faire, pour la paix, avec les casques bleus »). Cet objectif serait une nouvelle étape dans la concrétisation d'une politique d'intégration européenne, permettant d'asseoir son autorité à l'échelle locale et internationale. Il est donc bien question de l'identité européenne ici, mais également du rôle que tient la France dans cette Union : « La France s'impliquera ». Face aux difficultés (« catastrophe, mort, horreur, dévastation, tragédie »), ce que le président souligne en priorité, ce sont des valeurs, celles qu'il entend associer à l'image de la France : « solidarité, générosité, assistance, soutien ». Il évoque, par ailleurs, la possibilité d'un moratoire. L'action proposée s'inscrit, comme le discours, dans le présent. Aucune allusion n'est faite à des projets futurs concernant, par exemple, le développement de moyens de prévention. Ce discours reste avant tout un discours d'autorité (« le gouvernement ») qui promet des actions : « mobilisé, retrouver, aider, lutter, organiser, mettre en place ». Il parle d'une universalité (« nous formons une seule et même humanité ») propice à susciter de la solidarité.



Figure 112

20:00:10:71

Nous avons signalé un peu plus haut que la catastrophe constitue une épreuve pour le politique, mais c'est également une épreuve pour les populations qui réagissent plus ou moins bien, non seulement à la catastrophe mais également à sa gestion par les autorités. De fait, nous avons remarqué dans l'analyse de notre corpus que TF1 développe un thème concernant la solidarité dont ont fait preuve les victimes entre elles. Cette solidarité est également l'occasion d'émettre des critiques quant aux manquements ou aux faiblesses de la gestion mise en place, voilà pourquoi nous parlons ici d'une forme de rupture entre la société civile et les autorités locales.

12.5 La solidarité entre les victimes : TF1 montre la distance avec le pouvoir politique

A côté de l'aide associative, se met donc en œuvre une autre forme de « *solidarité entre compatriotes* »⁶²⁹. Cette solidarité exprime à la fois l'émotion partagée par les victimes après le tsunami, mais également l'action trop lente des autorités politiques ou des humanitaires : « *ces survivants du tsunami, semblent littéralement livrés à eux-mêmes* »⁶³⁰. La catastrophe a suscité une véritable leçon de solidarité. Plusieurs logiques s'articulent : une première correspond à la solidarité familiale ou entre voisins, une seconde repose sur les autorités politiques et les bénévoles. Cette solidarité semble dessiner les contours d'une cohésion où les différences et les inégalités seraient effacées par l'événement. Elle permet de souligner la violence d'insurrection instaurée face à la lenteur des autorités. D'ailleurs dans les discours des rescapés, l'action des gouvernements est moins mise en avant.

12.6 Les armées : le tsunami vu comme une forme de guerre

Parfois critiquée dans le discours des victimes, l'action des armées trouve quelques « circonstances atténuantes » dans celui de TF1, en tout cas s'agissant des armées occidentales. Dans les premiers jours de couverture, les difficultés des armées locales sont remarquées par les journalistes qui expliquent, par elles, l'intervention armée de l'occident. C'est le cas de l'armée indienne (« *Et voici l'armée. "On [...] Elle vient à peine d'arriver dans le village. Trois jours après le raz de marée Trois jours trop tard..."* »)⁶³¹ ou de l'armée indonésienne (« *Un véhicule de l'armée finira par arriver. Un peu tard, aux yeux des sauveteurs de Dubaï, qui depuis deux jours, se débattent seuls, face au chaos, de Banda Aceh* »). En raison de la situation d'urgence - et de la lenteur des armées locales? - les armées internationales sont rapidement mobilisées pour venir en aide aux populations frappées, parfois dans des proportions importantes, voire extraordinaires : « *Washington, déploie 13000 soldats et une vingtaine de bâtiments de marine. La France 1000 hommes, deux navires et un avion patrouilleur. Le Japon, 8000 hommes* »⁶³², « *L'armée japonaise qui va déployer un millier de soldats en Indonésie, il s'agit du plus important contingent militaire jamais mobilisé depuis la Seconde Guerre Mondiale* »⁶³³. Cet extrait est intéressant car il propose une série de chiffres qui permet d'évaluer l'aide mobilisée. Les chiffres les

⁶²⁹ Lancement du sujet n°1 diffusé le 16 janvier 2005.

⁶³⁰ Lancement du sujet n°1 diffusé le 16 janvier 2005.

⁶³¹ Sujet n°64 diffusé le 29 décembre 2004.

⁶³² Sujet n°1 d'Olivier RAVANELLO, diffusé le 6 janvier 2005.

⁶³³ Brève n°14 diffusée le 8 janvier 2005.

plus importants concernent les armées internationales, celle des Etats-Unis en l'occurrence. Dans les semaines qui suivent le drame, il semble que les armées locales soient plus efficaces: *«De son côté l'armée indonésienne a décidé d'envoyer plusieurs milliers de soldats supplémentaires euh portant son contingent à 50 000 hommes»*⁶³⁴, *« Des militaires indonésiens sont là pour éviter toute bousculade »*⁶³⁵. Au Sri Lanka en revanche, les tensions sont déjà ravivées et empêchent l'aide humanitaire d'affluer : *«La plaie béante du tsunami, les 35 000 morts n'ont pourtant pas effacé la peur entre les deux communautés. Comme si rien ne s'était passé, l'armée cinghalaise contrôle tout »*⁶³⁶.

Les armées occidentales sont donc, selon TF1, plus que jamais nécessaires, même si certains gouvernements ne sont pas enclins à les laisser s'installer. Les interventions les plus couvertes par TF1 sont celles de l'armée américaine et de l'armée française : *«Depuis le 1^{er} janvier, les États-Unis ont déployé ici des moyens colossaux. 13 000 militaires, 560 000 tonnes d'aide humanitaire distribuée »*⁶³⁷, *« Plus d'une centaine de militaires français du 3^{ème} régiment de combat ont enfin posé leurs rangers sur le sol indonésien »*⁶³⁸. Deux événements importants sont couverts dans le déploiement de l'opération française : l'arrivée du porte-hélicoptères « la Jeanne D'Arc », bâtiment relativement ancien qui a fait l'objet de deux sujets *« La Jeanne, achemine 4 tonnes et demi de médicaments. Des tentes, des groupes électrogènes, 80 000 litres d'eau. Et surtout, ces 6 hélicoptères, deux pumas, deux gazelles, deux alouettes »*⁶³⁹, ainsi que l'opération Beryx *«du nom d'un poisson de l'océan Indien »*⁶⁴⁰, mise en place à partir du 14 janvier 2005, soit trois semaines après le passage du tsunami. D'après Patrick Poivre d'Arvor, l'arrivée du porte-hélicoptères serait jugée *« tardive aux yeux de certains »* (l'identité de ces « certains » n'est pas révélée). Il s'agit donc d'une simple allusion qui n'est pas développée par la chaîne, qui ne précise pas l'identité des dénonciateurs. Les objectifs du camp français sont de transporter des personnes et du fret, de participer aux soins médicaux et de faciliter les travaux de génie civil. Les opérations américaines, elles aussi, sont dépeintes comme impressionnantes : *«les troupes américaines participent à une gigantesque opération humanitaire pour venir en aide aux sinistrés »*⁶⁴¹.

L'engagement des armées est donc très présent à l'écran puisque la résolution de la crise passe en grande partie par elles, sans doute cela renforce t-il le caractère narratif de l'information télévisée, en la rattachant à la culture des films de guerre. L'image des armées, avant tout liée à la guerre, instaure une sorte de parallèle entre la situation actuelle et les situations vécues lors de conflits. Le tsunami implique la mise en œuvre d'une stratégie et d'un ensemble d'opérations militaires qui renvoient à la thématique de la violence et plus largement à celle de la guerre. La représentation iconographique des armées par TF1 montre les militaires des différentes armées, locales et occidentales, en pleine action. Mais elle montre également, plus marginalement, des images des membres des milices

⁶³⁴ Sujet n°2 diffusé le 13 janvier 2005.

⁶³⁵ Sujet n°1 diffusé le 12 janvier 2005.

⁶³⁶ Sujet n°2 diffusé le 12 janvier 2005.

⁶³⁷ Sujet n°1 diffusé le 12 janvier 2005.

⁶³⁸ Sujet n°2 diffusé le 12 janvier 2005.

⁶³⁹ Sujet n°1 diffusé le 13 janvier 2005.

⁶⁴⁰ Sujet n°5 diffusé le 11 janvier 2005.

⁶⁴¹ Sujet n°1 diffusé le 12 janvier 2005.

ou de rebelles, à travers la figure des rebelles tamouls. Généralement la différence entre les armées venues aider et les rebelles s'observent immédiatement dans les postures adoptées. Les armées des pays tiers sont dans un mouvement d'urgence et de soutien alors que les rebelles sont plus souvent cantonnés à leur rôle d'opposants. Ils sont actifs mais dans un autre but : aux frontières de la zone tamoule au nord et à l'est du Sri Lanka, ils forment des barrages et contrôlent les passages. Par ailleurs, les armées des pays tiers voient leurs moyens d'actions mis en avant : cartons, hélicoptères, avions, camions. Prenons l'exemple d'un sujet diffusé le 11 janvier 2005 à propos de l'aide des marines américains. Un premier plan (figure 113) montre un tracteur sur une route. Il transporte des cartons visibles à l'avant. En arrière-plan, on distingue le paysage dévasté.



Figure 113

20:02:42:28

Un second plan filme, depuis le sol, trois hélicoptères de l'armée américaine en vol. Ils sont relativement proches les uns des autres et se dirigent dans le sens de la caméra, comme s'ils arrivaient sur les lieux. Cette vision en contre-plongée donne de l'ampleur aux hélicoptères et permet de mettre en avant la puissance de l'armée américaine venue aider les populations avec des moyens importants.



Figure 114

20:02:52:30

Un troisième plan d'ensemble (figure 115) montre un avion posé à terre. Une foule d'autochtones s'est précipitée à l'arrière. On ne distingue pas encore ce qu'ils sont venus chercher mais on suppose qu'il s'agit de vivres. L'image ne se focalise pas sur une personne en particulier et les membres de l'armée ne sont pas visibles ici. Ce sont les sinistrés qui sont mis en avant et l'image transcrit l'idée qu'une foule importante est dans le besoin.



Figure 115

20:02:56:40

Un quatrième plan renforce ce sentiment puisque la caméra filme depuis l'intérieur de l'avion. Sur le côté droit, on aperçoit un militaire qui passe les cartons à des sinistrés situés à l'extérieur. La prise de vue met en scène un rapport d'inégalité, une forme de « domination » de la part de cet homme sur les autochtones. À l'écran, il est en effet beaucoup plus imposant, plus grand. Le mouvement de son corps (il a une jambe en avant) donne l'impression que c'est lui qui détient le « pouvoir » puisque c'est lui qui va vers eux et qui se penche vers eux. Ils sont en position de demandeurs. Enfin, les sinistrés se trouvent en arrière-plan et on ne les distingue que très peu. Ils sont montrés comme une foule anonyme, face à l'identité du soldat qui, elle, s'exprime.



Figure 116

20:02:59:26

Les membres des armées mobilisées sont généralement filmés de loin, avec bien souvent, des hommes en action du côté des forces internationales et des représentations parfois plus statiques voire quasi inexistantes pour les armées asiatiques, comme en attestent les propos des journalistes. Lorsque c'est le cas, ces derniers sont alors montrés au niveau des barrages, ou marchant dans les décombres. Cette image renforce le sentiment de chaos et l'immensité de la tâche qui incombe aux secouristes. Seuls les soldats interviewés par TF1 sont filmés en gros plan, dans leur cadre de travail, sur terre, en mer ou dans les airs.

Du côté des armées internationales, les symboles tels que les avions, les navires de guerre ou les hélicoptères que l'on observe en mouvement ou en train d'être remplis de colis et de vivres, renforcent l'idée d'une action plus concrète, plus rapide, plus efficace. Ces images là sont d'ailleurs bien plus présentes à l'écran, et pas seulement dans les commentaires des journalistes.

12.7 Visibilité de la scène politique

Les acteurs porteurs de l'autorité sont également très présents étant donné leur rôle primordial dans la maîtrise de la crise, qui est une épreuve pour le politique. Par visibilité des divers intervenants dans l'espace public, nous pensons aux discours, aux actions et à l'image que renvoient ces acteurs. Les identités se révèlent dans les moments de difficulté. Les hommes politiques locaux, internationaux ou français sont ainsi montrés. On remarque que pendant leurs visites sur les lieux dévastés, les hommes politiques sont souvent habillés de façon moins protocolaire et montrés en pleine action sur le terrain. Dans une brève diffusée le 4 janvier 2005, les images (figures 117 et 118) montrent Colin Powell vêtu de façon décontractée lors d'une visite des pays touchés, puis il est habillé différemment au moment de l'évocation de la réunion tenue à Djakarta (figure 119). Cette différence de tenue observée sur le terrain, au contact des victimes, offre aux spectateurs l'image d'une proximité non seulement physique mais également affective de la part des représentants de l'autorité.



Figure 117

20:35:19:23



Figure 118

20:35:21:46



Figure 119

20:35:24:57

Dans les premiers reportages, les acteurs politiques locaux sont peu présents à l'écran, peut-être parce que cette période correspond au moment de flottement au cours duquel le choc est encore retentissant. Mais rapidement, dès le cinquième sujet diffusé le 26 décembre 2004, les premiers membres de gouvernement se manifestent. En l'occurrence, il s'agit du premier ministre indien Manmohan Singh. Viendront plus tard les Présidents indonésien, Susilo Bambang Yudhoyono⁶⁴² et sri lankaise, Chandrika

⁶⁴² Sujet n°3 de Cyril AUFFRET, diffusé le 27 décembre 2004.

Bandaranaike Kumaratunga⁶⁴³. Il est à noter que leurs interventions offrent une vision somme toute assez différente de celles des politiques français. Les cadres sont différents, les tenues, ainsi que les plans. De plus, les politiques français sont filmés par TF1 et s'adressent donc plutôt aux Français, alors que les images de politiques asiatiques sont issues de télévisions étrangères, ce qui est d'ailleurs précisé par un bandeau visible à l'écran. Cela instaure une certaine distance et indique que les propos sont destinés à un espace public local. La deuxième personnalité politique interviewée dans le corpus de TF1 est d'ailleurs française, il s'agit de Bertrand Cochery, du ministère des affaires étrangères. Cela est peu surprenant dans la mesure où la chaîne focalise très rapidement les inquiétudes sur la présence de nombreux Français sur les lieux du drame ainsi que sur l'action du gouvernement français. L'intervention de Cochery, précédée d'images de bénévoles au téléphone, est destinée à rassurer et à éviter la naissance d'un mouvement de panique et de confusion : « *Pour les familles qui ont quelqu'un dans cette zone, d'abord, s'armer...euh...de patience. Ne pas céder à la panique...euh...si l'appel ne vient pas à l'heure que l'ont attendait. Encore une fois, dans ce genre de situation, les moyens de communication téléphoniques, satellitaires ne passent pas toujours aussi bien* »⁶⁴⁴. George W. Bush, Président des États-Unis, lui, est présenté en plein discours mais on ne l'entend pas. Ses propos sont rapportés. Généralement, ce sont des actions qui sont mises en lumière : « *George Bush a annoncé la création d'une coalition internationale de secours* »⁶⁴⁵. Quant à Colin Powell, son secrétaire d'Etat, ses discours ne sont pas retransmis non plus. Toutefois, ses déplacements sont évoqués (« *J'ajoute que Colin Powell le secrétaire d'état américain doit se rendre en Thaïlande et puis en Indonésie avant de participer le 6 janvier prochain à une conférence internationale à Djakarta* »⁶⁴⁶) et sont parfois l'occasion de transmettre ses impressions sur la situation (« *Colin Powell qui était dans la région dit n'avoir jamais rien vu de pareil dans sa vie* »⁶⁴⁷). Cela est intéressant car ce sont en partie les discours qui, par leurs thèmes ou leurs rhétoriques, expriment l'identité politique. Les voyages de Colin Powell ou d'autres acteurs politiques les mettent en scène dans l'espace public. Pour les organisations internationales, seul Kofi Annan, alors secrétaire générale de l'ONU, est présent. Lui, est souvent filmé sur le terrain (figures 120 et 121) ou dans le cadre de réunions.

⁶⁴³ Sujet n°21 de Nahida NAKAD, diffusé le 28 décembre 2004.

⁶⁴⁴ Sujet n°5 de Rabah AIT-HAMADOUCHE, diffusé le 26 décembre 2004.

⁶⁴⁵ Brève diffusée le 29 décembre 2004.

⁶⁴⁶ Brève diffusée le 2 janvier 2005.

⁶⁴⁷ Ouverture du journal, le 5 janvier 2005.



Figure 120

20:13:11:21



Figure 121

20:13:13:85

Ainsi, la plupart des réunions des gouvernements occidentaux sont tournées de nuit, comme le 26 décembre 2004 où l'on aperçoit le Quai D'Orsay, en France. Elles sont symboliques d'une action dans l'urgence, d'une volonté de décision et d'action rapides.

Conclusion

Si l'événement prend un sens c'est parce que TF1 propose une sémiotique politique. Le tsunami a un sens parce qu'il met au jour les pratiques politiques et les rend intelligibles.

La représentation des instances politiques par TF1 permet d'observer la visibilité des Etats impliqués dans la catastrophe (pays touchés, France et pays tiers), dont la violence et la dimension anxiogène sont ici rappelées par la présence des armées et la description des opérations militaires menées pour venir en aide aux populations. Le discours sur les armées est à la fois une manière de comparer les actions de chacun et de montrer que de leur côté, les victimes s'activent pour compenser les manques d'une aide qui ne parvient pas vers tous.

Chapitre 13 Les victimes

La représentation du tsunami passe celle des personnes que TF1 met en scène. Plusieurs figures sont repérables dans le discours de TF1, et c'est celle des victimes qui nous intéresse à présent. Figures permanentes de la couverture médiatique, elles sont au centre d'une esthétique de l'émotion. Les témoignages réduisent la part de la médiation puisqu'ils ont tendance à ignorer la dimension collective des discours. Les témoins représentent la part singulière qui autorise le spectateur à s'identifier voire à s'impliquer, puisqu'il est mis en situation d'empathie. La manière dont les victimes sont désignées apporte du sens à la représentation du tsunami. Les victimes sont les personnes décédées, ainsi que les survivants et éventuellement le cercle plus élargi des proches. Elles peuvent donc être de tous sexes, de tous âges, de toutes nationalités ou religions, du moins, en principe, car dans les faits, certains acteurs sont bien plus prépondérants que d'autres. Il s'agit pour nous de voir comment la représentation des victimes suscite identification et émotion, de quelle manière sont dépeintes les relations entre les victimes et surtout comment l'attention aux victimes oriente la position du média face à la catastrophe.

Les premières victimes sont donc les morts, auxquels les journalistes font référence en tant que « morts » (« *Des panneaux, sur lesquels sont affichées les photos des morts* »)⁶⁴⁸ ou « cadavres » (« *Plus de 2000 morts déjà répertoriés, les morgues et les hôpitaux sont surchargés de cadavres* »)⁶⁴⁹. La dureté de ce second terme, qui n'est employé que dans les six premiers mois après la catastrophe⁶⁵⁰, renvoie directement à un état lié à la décomposition. Les termes employés pour décrire les morts renvoient tous à la violence et à l'horreur. Ils sont, après tout, une part de la réalité de l'événement : le tsunami est une catastrophe parce qu'il a tué en masse. Les morts sont partout, on ne peut donc pas les ignorer. Physiquement, TF1 parle de corps « *effroyablement déformés, extrêmement endommagé(s)* »⁶⁵¹ dont les « *proportions [sont] inimaginables* »⁶⁵². Les témoins interviewés évoquent parfois ces corps mais dans leur ensemble, jamais en parlant d'une partie précise : « *les corps sont gonflés déformés* »⁶⁵³. Ces corps n'étant jamais montrés de trop près au spectateur, ce sont les mots qui doivent exprimer le degré de gravité de la catastrophe et

⁶⁴⁸ Sujet n°4 de Mathilde PASINETTI, diffusé le 28 décembre 2004.

⁶⁴⁹ Sujet n°3 de Cyril AUFRET, diffusé le 27 décembre 2004.

⁶⁵⁰ Le dernier emploi intervient dans un reportage de Michèle FINES diffusé le 6 juin 2005, portant sur des chiens « spécialisés dans la recherche de cadavres » et utilisés en Thaïlande.

⁶⁵¹ Duplex d'Anthony DUFOUR, diffusé le 30 décembre 2004, sujet n°20 de Ludovic ROMANENS, diffusé le 30 décembre 2004.

⁶⁵² Sujet n°1 d'Anne-Claire COUDRAY, diffusé le 31 décembre 2004.

⁶⁵³ Sujet n°15 de Stéphanie LEBRUN, diffusé le 2 janvier 2005.

l'état des corps. Dans cette image diffusée le 26 décembre 2004 (figure 122), trois cadavres sont allongés sur le sol. Ils ne sont pas alignés ce qui indique qu'ils n'ont probablement pas encore été déplacés. Ils sont au centre de l'image ce qui les met en valeur par rapport aux individus dont on ne distingue que les jambes en arrière-plan. La mort se trouve au milieu de la vie, mais c'est avant tout la mort que l'on remarque ici. Le tsunami, comme toute catastrophe, frappe sans prévenir et provoque une rupture dans le quotidien. Les vêtements des cadavres sont en partie arrachés, ce qui confirme la violence de la catastrophe. Les trois semblent être des adultes, l'un d'eux (celui de gauche) est probablement un homme, mais il est difficile de le déterminer. Sa couleur de peau, en revanche, indique qu'il s'agit très certainement d'un autochtone. D'ailleurs, parmi les images de cadavres diffusées par la chaîne, il est extrêmement rare de voir des touristes étrangers. La plupart sont enveloppés dans des linceuls ou mis dans des cercueils. Il y aurait une forme de pudeur par rapport à eux, propre à la télévision. Certaines représentations (iconiques plus que verbales) seraient évincées de l'espace public pour exprimer une forme de respect ou de gêne. Cette pudeur renvoie au rôle de médiation de la télévision dans la sélection des informations. D'autre part, elle instaure une certaine distanciation. La représentation de TF1 se partage entre une omniprésence de la mort dans les mots et une certaine pudeur dans les images. Le terme « mort » est plus employé que ses synonymes tels que « décès » (15 fois), « deuil » (29 fois) ou « disparition » (9 fois). Toutefois, il faut noter que le mot « mort » renvoie au collectif dans la mesure où il s'agit souvent d'indiquer le nombre de morts et les bilans.



Figure 122

20:08:37:70

Les journalistes s'efforcent de décrire une réalité qui n'est pas toujours palpable, comme lorsqu'ils se réfèrent aux odeurs que le spectateur ne peut évidemment pas sentir :

« **En Asie, le cataclysme ravage une zone immense et sur toutes côtes aujourd'hui, l'odeur de la mort** »⁶⁵⁴. « **Partout les corps s'amoncellent et l'odeur**

⁶⁵⁴ Sujet n°1 de Pierre GRANGE, diffusé le 27 décembre 2004.

de la mort flotte sur les villages »⁶⁵⁵. « Tout autour Khao Lak règne une odeur putride »⁶⁵⁶.

Retranscrire l'odeur de putréfaction est impossible, donc on en donne une représentation et on l'esthétise. Toutefois, le lexique employé n'est pas très riche dans la mesure où la construction ne s'attarde pas sur les atteintes physiques du tsunami. Les descriptions ne sont pas détaillées, comme par pudeur, ou comme si toute description était inutile. Le détail macabre aurait-il une véritable fonction dans la représentation de ce type d'événement ? Ce n'est pas certain, car il n'apporterait pas d'information utile, il ne proposerait aucune vérité, ne permettrait aucune dénonciation, aucun engagement politique. Tout au plus, le détail macabre pourrait-il ajouter de la violence à celle du phénomène, en provoquant une émotion d'effroi, de dégoût ou de peur auprès des spectateurs. Ces victimes s'inscrivent dans trois situations distinctes : 1) celle que nous qualifierions de temps présent, c'est à dire la mort. 2) celle d'un imaginaire de l'attente et de la menace. Le futur proche est synonyme d'une probable menace sanitaire. Et enfin 3) l'urgence d'identification. Ces morts ne sont pas toujours identifiés, certains sont anonymes. D'autres sont identifiés, généralement, ils sont mentionnés par nationalité et, plus ponctuellement, par leurs noms et prénoms.

Face à ces morts se construit en opposition une autre figure, celle des survivants. Ils s'inscrivent dans une forme différente de violence puisque, par définition, ces victimes ont survécu. Le discours s'inscrit plus dans une esthétique de la peine et de la souffrance : « *Les américains dirigent l'aide d'urgence vers des campements où les survivants les attendent avec l'énergie du désespoir* »⁶⁵⁷, « *On distribue des cachets aux survivants qui ont mal au ventre* »⁶⁵⁸. Qualifiés la plupart du temps de « rescapés », ces survivants sont présentés comme des personnes « *perdus, désespérés, dans le dénuement le plus total* »⁶⁵⁹. C'est donc plus leur comportement, leur état physique ou psychique, leur situation qui est décrite car cela montre de quelle manière ils ont été affectés par le tsunami. Il faut noter que ces termes sont généralement associés à l'ensemble des victimes plutôt qu'à des individus en particulier. Les journalistes présentent les « blessés ». Bien sûr le suivi de l'événement est ponctué de cas particuliers, la chaîne proposant des sujets consacrés à des personnes, mises en scène dans un cadre temporel et spatial qui permet au spectateur de s'identifier à elles (la grande majorité des personnes interviewées sont identifiées par des synthés⁶⁶⁰). Ces acteurs demeurent parfois anonymes, seule leur nationalité est révélée implicitement par la situation géographique où se déroule le reportage. Ils sont désignés par « cet homme » ou « cette femme ». La représentation des victimes tourne autour des discours des journalistes ou des acteurs qui sont tour à tour aptes à en parler ou retranchés dans le mutisme. Les comportements sont ainsi décrits : « *Vella a perdu en quelques secondes tout ce qu'elle avait de plus cher. Cette chaussette d'enfant, c'est tout ce qui lui reste, avec ces quelques portraits. Au milieu des ruines, sa douleur est trop forte, son désespoir tourne à l'hystérie* »⁶⁶¹. Le terme utilisé par le journaliste Christophe Pallée est très fort et suggère

⁶⁵⁵ *Sujet n°14 de Marie-Claude SLICK, diffusé le 28 décembre 2004.*

⁶⁵⁶ *Sujet n°2 de Christophe PALLEE, diffusé le 29 décembre 2004.*

⁶⁵⁷ *Sujet n°2 de Cyril AUFFRET, diffusé le 11 janvier 2005.*

⁶⁵⁸ *Sujet n°11 de Liseron BOUDOUL, diffusé le 1^{er} janvier 2005.*

⁶⁵⁹ *Ouverture du JT le 31 décembre 2004.*

⁶⁶⁰ *Synthé : titres affichés à l'écran pour signaler le nom d'une personne, d'une institution etc. Le scripte, chargé de rédiger les titres, travaille sur un synthétiseur d'écriture.*

⁶⁶¹ *Sujet n°13 de Christophe PALLEE, diffusé le 28 décembre 2004.*

que cette femme est poussée à bout par les conséquences de la catastrophe sur sa vie. Il renvoie à une approche psychiatrique, presque scientifique et donc distanciée. La référence à l'hystérie se distingue d'une approche de l'empathie. Le comportement de cette femme, Vella, en public, en pleine rue, renvoie à un comportement qui est en quelque sorte réprimé dans nos sociétés ou en tout cas mis à part.

Un autre reportage, par exemple, présente une jeune asiatique traumatisée par l'événement et qui, selon le journaliste, n'a pas prononcé un mot depuis la catastrophe et la mort de ses proches. Assise dans un camion, elle s'isole du reste de sa famille. La situation des touristes est souvent du même ordre : les survivants sont désemparés. Ils se trouvent dans l'incapacité de mettre des mots sur ce qu'ils ont vécu, en tout cas, face à une caméra. « *Elle ne dort plus. Elle n'a plus envie de parler. A personne* »⁶⁶². La description du comportement ou des émotions montre une situation de détresse que le spectateur peut comprendre et à partir de laquelle il peut s'indigner et/ou se mobiliser.

13.1 Les personnages de la représentation du tsunami

L'information proposée par la chaîne se divise essentiellement entre témoignages des survivants et discours des journalistes. Les témoignages font état de situations personnelles qui répondent parfois à celles d'autres victimes. Les témoins confèrent une dimension singulière à l'événement et participent d'une esthétique de l'émotion. Les témoignages permettent d'articuler le singulier et le collectif en permettant au spectateur de s'identifier aux personnes montrées. La souffrance vécue par ces témoins suscite alors l'empathie du spectateur. TF1 construit donc une rhétorique basée sur l'expérience d'individus singuliers. Parfois, certains sont présentés par leur prénom, voire leur nom, ainsi que leur âge. En sortant de l'anonymat, ils acquièrent plus de réalité pour le spectateur. Certains reportages constituent des portraits complets d'individus précis, occidentaux ou autochtones. Dans notre corpus, nous avons remarqué que certaines personnes apparaissent plusieurs fois dans la couverture de TF1⁶⁶³. Comme elles deviennent plus familières au spectateur, c'est leur parcours, leur histoire personnelle que nous suivons au fil du temps, des « récits terribles, terrifiant(s) »⁶⁶⁴, des « histoires déchirantes, stupéfiantes »⁶⁶⁵ qui sont à même de susciter une vive émotion. Le spectateur est amené à s'identifier au personnage, en observant ses gestes, ses réactions, ses attitudes. Et l'histoire de ces personnages est une part de l'histoire de l'événement, symbolique de sa violence, de son ampleur. C'est le cas de ce Français, Jérôme Philippon, que l'on découvre dans un reportage diffusé le 2 janvier 2005. Lui et son épouse Nathalie se trouvent devant une église à Soissons, à l'occasion de l'enterrement de trois de leurs quatre enfants, morts en Asie.

⁶⁶² Sujet n°14 de Bénédicte DELFAUT, diffusé le 12 janvier 2005.

⁶⁶³ C'est le cas d'une certaine Tilly, du « bébé n°81 », de Flore Titeux de la Brosse, de la famille française DOYE ayant créé l'association Adam's Peak et d'un pêcheur.

⁶⁶⁴ Sujet n°14 de Lillan PURDOM et sujet n°15 de Carole VENUAT, diffusés le 30 décembre 2004.

⁶⁶⁵ Sujet du 30 décembre 2005.



Figure 123

20:32:16:79

Ils se tiennent l'un à côté de l'autre, sa femme est muette tandis que lui lit un mot à la mémoire de ses enfants. Presque trois mois après, nous retrouvons Jérôme Philippon dans un reportage diffusé le 25 mars 2005. Cette fois, il est seul, en Thaïlande. C'est son premier voyage depuis la catastrophe et le spectateur participe à cette épreuve. L'absence de sa femme, visiblement submergée par l'émotion dans le premier sujet, ajoute à ce voyage une dimension dramatique. Cette image d'un homme isolé, faisant face à un destin tragique exprime à la fois toute l'impuissance et la force dont font preuve les êtres humains dans de telles situations. Au milieu des ruines, la caméra le filme avec une certaine distance et le spectateur l'observe, fouillant les décombres et replongeant dans l'horreur en y découvrant des objets personnels.

Le commentaire du journaliste poursuit cette construction esthétique d'une douleur encore vive : « *C'est la première fois qu'il revient au Sofitel de Khao Lak. Il y a perdu trois de ses enfants. Trois fils. Au milieu des décombres, c'est lui qui a retrouvé le corps du petit dernier. Les deux autres ont été emportés par la vague* »⁶⁶⁶. Ce père a connu l'horreur d'abord, celle du décès de ses fils à l'endroit même où il se trouve. Ensuite, il a découvert le corps sans vie de l'un d'eux. Et enfin, les deux autres n'ont jamais été retrouvés, ce qui lui est insupportable. Ce sentiment est par ailleurs partagé par beaucoup d'autres victimes. Son espoir, qui est celui de nombreuses personnes, est de pouvoir faire son deuil en retrouvant les corps : « *Jérôme pense que les corps de ses fils pourraient être enfouis là, sous les gravats. A moins, qu'ils ne fassent partie des centaines de corps, toujours non identifiés* ». En désignant cet homme par son prénom, le journaliste renforce l'expression d'une proximité avec lui. Son parcours rappelle que trois mois après le passage du tsunami, la souffrance est encore présente, les esprits sont meurtris, les lieux toujours dévastés, le temps encore en suspens.

Les discours de toutes ces victimes expriment la douleur engendrée par le tsunami, avec la perte des biens et des êtres chers. Tous contribuent à une rhétorique de l'émotion : « *La personne-exemple fonctionne comme un support de projection pour la*

⁶⁶⁶ Sujet diffusé le 25 mars 2005.

sensibilité du destinataire »⁶⁶⁷. La projection dont parle Patrick Charaudeau serait une forme d'identification, de transfert qui permettrait au spectateur de faire preuve d'empathie en se mettant dans la peau du témoin⁶⁶⁸. Mais si l'idée de projection est issue du domaine psychologique, elle peut aussi s'appréhender sous l'angle de la représentation médiatique. L'expérience singulière d'une personne lambda devient un moyen de médiation d'une situation collective. Les images de survivants offrent souvent, au cours d'entretiens, la même vision : la dramatisation vient des angles de plans sous lesquels ils sont filmés. Le spectateur se trouve au plus près de la personne et de son intimité et ne peut que centrer son attention sur celle-ci. Ce n'est plus le lieu de la catastrophe qui importe mais ses effets sur les hommes. Certains plans d'ensemble ou de demi-ensemble permettent de les observer dans un cadre qui leur est plus ou moins familier. Mais la plupart du temps, ils sont filmés en plans moyen (le personnage est en pied), américain (personnage à mi-cuisse), rapproché (personnage à la ceinture ou à la poitrine) ou en gros plan. Le spectateur peut alors voir les mouvements du corps ou l'expression du visage. Les regards expriment l'émotion et la douleur que le spectateur est amené à partager et à travers lesquels il peut s'identifier au personnage. La représentation du corps, associée au discours, permet de parler indirectement de la mort, de la souffrance. La solitude à l'écran de ces survivants est symbolique de l'épreuve qu'ils ont vécu et au cours de laquelle ils se sont retrouvés confrontés à leur propre mort.



Figure 124

20:16:08:27

Traumatisées, ces victimes tiennent des propos qui d'une manière ou d'une autre, se fondent toujours sur l'idée d'une rupture et convergent souvent vers les mêmes thématiques.

Les victimes évoquent d'abord l'idée d'une rupture. Celle-ci constitue le basculement du paradis à l'enfer, avec l'incompréhension liée à l'inattendu. «*Ces gens là étaient*

⁶⁶⁷ CHARAUDEAU (2001), p.79

⁶⁶⁸ En psychanalyse, la projection est identifiée à un mécanisme de défense. Il s'agit de transférer sur autrui des sentiments, le plus souvent négatifs, que l'on ne peut supporter. Le transfert s'appuie sur le désir.

en vacances dans un paradis touristique et en cinq minutes avec cette vague ils sont passés du paradis à l'enfer. Mais l'enfer le plus total [...] »⁶⁶⁹.

- Les survivants parlent de l'arrivée du tsunami et de la confrontation à une mort quasi certaine. Ils parlent d'une course pour sauver leur propre vie et celle de leurs proches « *" On a peur pour sa vie quand on voit la...la...la puissance de l'eau qui s'abat sur vous comme ça là vous pouvez rien faire »⁶⁷⁰. "Ceux qui sont les plus choqués, ce sont ceux qui ont été directement confrontés à la mort qui eux-mêmes ont réchappé, ont dû courir pour se protéger, d'échapper à une vague, monter hauteur. Ceux qui ont vu des cadavres. Euh...ceux qui eux-mêmes ont eu un de leurs parents ou un de leur proches ou amis qui a disparu"⁶⁷¹. Les survivants éprouvent bien souvent un sentiment de culpabilité parce qu'ils figurent parmi les rares personnes à avoir échappé au tsunami.*
- Après la catastrophe, certaines victimes peuvent être prostrées, d'autres, au contraire, éprouvent le besoin d'être actives. Cette activité se traduit souvent par une volonté farouche de participer aux recherches : « *Des hommes qui divaguent, des grands-parents prostrés, des enfants qui ne jouent plus »⁶⁷².*
- Pour les étrangers, le retour à la maison peut être une source de joie ou au contraire de tristesse : « *Désormais, ces Français se sentent redevables. Ils sont heureux bien sûr d'être rentrés. Mais on devine malgré tout derrière chaque phrase, la culpabilité d'avoir laissé là-bas ceux qui les ont tant aidé »⁶⁷³. Par ailleurs, la guérison physique et/ou psychique peut être longue.*

Ces douleurs psychiques et ces traumatismes sont d'ailleurs illustrés par l'inquiétude exprimée par les psychologues à propos des conséquences psychologiques du tsunami et des possibilités de syndrome post- traumatique : « *une équipe de psychologues est aussi présente pour écouter les premiers récits. "ça permet surtout de désamorcer...euh...ben...des traumatismes plus importants qui pourraient s'aggraver dans le temps si y'avait pas d'expression" »⁶⁷⁴. L'expression est importante pour « désamorcer » les traumatismes des victimes, un terme qui renvoie à celui de bombe qui pourrait exploser : « *C'était quand même la pénétration d'eau dans les voies respiratoires mais c'était pas le problème dominant, le problème dominant était un effet de broyage un effet de meule euh emportés par la vague, ils ont été tapés contre n'importe quoi tout ce qui était obstacle contendant etc* »⁶⁷⁵. En conséquence, l'aide médicale se veut également psychologique : « *ils sont très nombreux à se rendre dans les sections spécialisées des hôpitaux [...] Des volontaires vont bientôt être envoyés dans les villages, à la recherche des personnes traumatisées. Car tous les gens que nous avons rencontrés dans ces zones sinistrées nous ont dit qu'ils avaient perdu le sommeil, l'appétit, qu'ils avaient peur. Mais très peu d'entre eux se rendent compte de la gravité de leur état »⁶⁷⁶.**

Le lexique employé pour décrire les personnes s'oriente à la fois vers la peur et la surprise. Ils sont « *surpris, terrorisés, paniqués, profondément marqués, pris de court »⁶⁷⁷. Une fois la menace passée ils se sont sentis « *déseparés, éprouvés, épuisés, fatigués**

⁶⁷⁴ Sujet n°19 de Thomas HOREAU, diffusé le 27 décembre 2004.

⁶⁷⁵ Témoignage du Dr. Arnaud De Courcy, directeur de la mission Europ Assistance à Bangkok. Extrait du sujet n°13 de Mathieu LODS diffusé le 1er janvier 2005.

⁶⁷⁶ Lancement et sujet n°4 de Bénédicte DELFAUT, diffusé le 14 janvier 2005.

⁶⁷⁷ Sujet n°11 de Michèle FINES, diffusé le 31 décembre 2004, sujet n°4 de Christophe PALLEE, diffusé le 27 décembre 2004, sujet n°12 de Thomas HOREAU, diffusé le 31 décembre 2004, sujet n°16 de Claire WAMBERGUE, diffusé le 29 décembre 2004.

»⁶⁷⁸. Beaucoup restent « *choqués, incrédules* », un peu « *soulagés* » ou « *heureux* » d'être en vie. Ils font alors souvent preuve de « *calme, dignité, ténacité* »⁶⁷⁹. Dans le lancement du sujet numéro 17 du 2 janvier 2005, Laurence Ferrari décrit des touristes français « *hébétés, hagards* » complètement choqués par le traumatisme. Toute une thématique de la peur est développée en parlant de « *Crainte, hantise, effroi* ». Concernant les émotions vécues par les victimes, plusieurs catégories se dessinent : la panique, la peur, l'espoir ou le désarroi, parfois la colère. La plupart des émotions sont donc centrées autour de la peur et renforcent la tension dramatique de l'information.

Avec les acteurs institutionnels, ces sujets singuliers mis en avant par TF1 composent l'espace public du tsunami en construction. À côté de cet espace public se construit un autre espace, celui de la subjectivité où s'expriment les douleurs physiques et psychiques, les problèmes liés aux familles et aux relations intersubjectives. L'approche de TF1 s'intéresse beaucoup aux récits des touristes occidentaux (et elle propose de nombreux récits concernant des personnages occidentaux) mais l'écoute des autochtones n'en est pas pour autant oubliée. Elle pose simplement la question de la traduction. Le discours des victimes peut-il être traduit et retranscrit, dans le ton, de manière à exprimer les véritables émotions des autochtones ? N'y a-t-il pas inévitablement une « érosion » des sentiments exprimés une fois traduits et doublés en français ? Quoi qu'il en soit, en représentant une victime, TF1 donne au spectateur un point référentiel d'identification. En particulier lorsqu'ils sont de même nationalité.

« Dans leur traitement de l'actualité, la plupart des magazines et des journaux d'information télévisée, en adoptant ce mode de restitution, ont fait le choix d'incarner et de visagéfier l'actualité avec pour finalité l'intention manifeste de proposer le paysage d'une actualité qui fasse l'écho de l'expérience vécue de leurs destinataires »⁶⁸⁰.

13.1.1 Une dramatisation par les chiffres

La catastrophe a une double dimension, à la fois internationale et nationale. L'angle français (la concentration sur les acteurs français) est ainsi rapidement choisi par TF1 et c'est la figure du touriste français qui est mise en avant. D'une part, le journal présente le sort des survivants. Ces figures sont envisagées comme des « compatriotes » dans le discours des journalistes et des hommes politiques français, des « ressortissants », des « touristes », des « victimes », des « rescapés », des « rapatriés ». D'autre part, il présente le décompte des morts, des blessés ou des disparus, en parlant alors du « *côté français* ». Comme dans tout événement de cette nature, la catastrophe a donné lieu à une comptabilisation immédiate et incessante du nombre de victimes, avec l'énonciation de bilans dans quasiment tous les sujets consacrés au tsunami. Ces chiffres ont une fonction de légitimation : ils prouvent que le travail des journalistes se veut sérieux, précis et documenté. Ils soulignent un souci de crédibilité et de scientificité mais ils ont également une signification politique qui est celle de l'ampleur. Inconsciemment pour le spectateur, ces chiffres ont un rapport avec l'infini, or ce caractère infini, et donc, non-maîtrisable est un peu contradictoire avec la volonté de maîtriser la catastrophe. La rhétorique du nombre met en avant des chiffres plus que des

⁶⁷⁸ Sujet n°4 de Christophe PALLEE, sujet n°8 de Guillaume HENNETTE, sujet n°19 de Thomas HOREAU, diffusés le 27 décembre 2004.

⁶⁷⁹ Duplex de Nicolas ESCOULAN, diffusé le 30 décembre 2004.

⁶⁸⁰ SOULAGES (2007), p. 97

identités. Cela renforce la notion d'urgence et de rupture de la normalité, d'une part. D'autre part, le spectateur sait immédiatement ce que ces chiffres signifient.

Nous avons pu ainsi remarquer que les journaux télévisés dont l'ouverture est entièrement ou partiellement consacrée au tsunami proposent toujours des séries de chiffres. Le 27 décembre 2004, Patrick Poivre d'Arvor entame son édition ainsi : « *Déjà plus de 50 000 morts ou disparus en Asie du sud-est dans l'une des plus terribles catastrophes du siècle* ». Le lendemain et le surlendemain, ses entrées en matière sont similaires : « *On va sans doute approcher les 100 000 morts ou disparus dans l'un des drames les plus épouvantables du 20ème siècle après le tsunami meurtrier de dimanche* ». « *Jamais nous ne pensions avoir à vous commenter un jour une catastrophe aussi effroyable. Déjà plus de 100 000 morts ou disparus et chaque heure davantage* ». Les 30 et 31 décembre, il poursuit : « *125 000 morts désormais, toujours une estimation provisoire car le chiffre des victimes du raz de marée de dimanche ne cesse d'augmenter* », « *Le dernier journal de cette année 2004 est toujours marqué par l'actualité dramatique en Asie du sud-est. Bilan provisoire après les raz de marée 125 000 morts* ».

Le 1^{er} janvier 2005 : « *Bonsoir à tous, le passage à l'année 2005 s'est fait dans le recueillement et la solidarité tout autour de la planète, bougies, fleurs blanches et prières en mémoire des 127 000 victimes des raz de marée en Asie du sud-est* ». Le 2 janvier 2005, Laurence Ferrari débute son propos ainsi : « *Bonsoir à tous, au moins 150 morts français dans les raz de marée qui ont ravagé l'Asie du sud est dimanche dernier* ». Le 3 janvier 2005, Patrick Poivre d'Arvor commence : « *Madame, monsieur bonsoir, voici les titres de l'actualité de ce lundi. Le bilan des victimes continue à augmenter d'heure en heure en Asie, 150 000 morts, les deux tiers pour le seule Indonésie* ». Nous observons la récurrence de certains termes tels que "déjà plus de" ou "au moins" ou encore le verbe "augmenter", qui participent tous à une dramatisation. Voici un tableau (tableau 7) résumant les chiffres donnés par la chaîne au fur et à mesure :

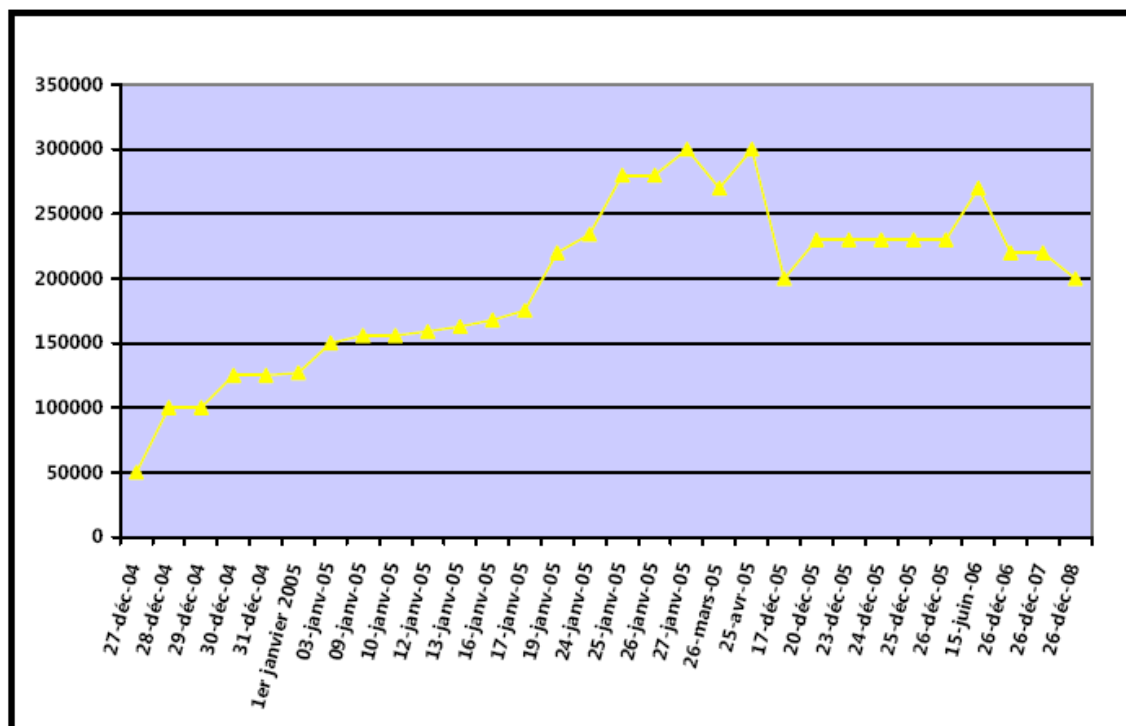
Nombre de morts annoncé par TF1	Date
50 000	27 décembre 2004
100 000	28 décembre 2004
	29 décembre 2004
125 000	30 décembre 2004
	31 décembre 2004
127 000	1 janvier 2005
150 000	3 janvier 2005
156 000	9 janvier 2005
	10 janvier 2005

Tableau 7 Evolution de l'indication par TF1 du nombre de morts

TF1 face au tsunami du 26 décembre 2004 :

159 000	12 janvier 2005
163 000	13 janvier 2005
168 000	16 janvier 2005
175 000	17 janvier 2005
220 000	19 janvier 2005
234 000	24 janvier 2005
280 000	25 janvier 2005
280 000	26 janvier 2005
300 000	27 janvier 2005
270 000	26 mars 2005
300 000	25 avril 2005
200 000	17 décembre 2005
230 000	20 décembre 2005
	23 décembre 2005
	24 décembre 2005
	25 décembre 2005
	26 décembre 2005
270 000	15 juin 2006
220 000	26 décembre 2006
	26 décembre 2007
200 000	26 décembre 2008

Source : auteur



Graphique 9 Evolution du nombre de morts évoqués par TF1

Source : auteur

Le lendemain de la catastrophe et jusqu'au 27 janvier 2005, c'est à dire un mois plus tard, on peut constater que les chiffres donnés ne cessent d'augmenter, de manière exponentielle. Puis, deux mois après, en mars 2005, le décompte est revu à la baisse, continue jusqu'au 17 décembre 2005. Trois jours plus tard, le chiffre remonte pour se stabiliser jusqu'au premier anniversaire du 26 décembre 2005. Encore un an plus tard, le 26 décembre 2006, le chiffre est réajusté. Le 26 décembre 2007 le chiffre reste stable, puis baisse encore le 26 décembre 2008. Les variations observées semblent participer à l'effet de dramatisation. Dans les premiers temps, l'augmentation exponentielle provoque une forme de tension, comme si elle n'allait jamais s'arrêter.

Ces chiffres qui font partie, pour la chaîne, d'un « *décompte macabre* », contribuent à un effet de dramatisation : nous observons l'évolution de l'événement par l'évolution des chiffres et nous prenons conscience de son ampleur phénoménale. La couverture commence avec des chiffres et s'alimente de ces informations : «... *selon un bilan encore*

*provisoire et qui s'alourdit d'heure en heure, plus de 10 000 morts » dans une stratégie rhétorique de l'émotion. Au delà du simple souci d'information, la chaîne s'engage dans une voie de sensibilisation du spectateur. Ces bilans sont globaux (ils concernent toutes les victimes) ou locaux (ils concernent un ou plusieurs pays en particulier). Petit à petit, cette comptabilisation prend même l'apparence d'une référence familière : « *Nous rouvrirons ce soir, le dossier [...] du chiffre de français disparus* »⁶⁸¹. Plusieurs infographies sont consacrées à ces bilans, comme celle du lancement du sujet numéro 11 du 1^{er} janvier 2005. Huit pays figurent sur la carte avec leur chiffre, en noir : l'Inde, l'Indonésie, le Sri Lanka, La Myanmar (dont l'ancien nom « Birmanie » est noté entre parenthèses), la Thaïlande, Les Maldives et la Malaisie. Le décompte total figure également en haut et en rouge. Visuellement, il ressort un effet de concentration de chiffres importants qui viennent écraser le spectateur, d'autant plus que le propos du présentateur souligne encore l'ampleur du drame. Celui-ci se concentre sur les trois chiffres les plus impressionnants, en les citant par ordre décroissant : « *Et le bilan officiel de ces raz de marées est ce soir d'un peu plus de 126 500 morts, l'Indonésie compte près de 80 000 victimes, le Sri Lanka 28 000 et l'Inde plus de 12 000* »⁶⁸².*

La plupart du temps, comme c'est le cas dans l'exemple précédent, les séries de chiffres se succèdent et sont, de facto, mises en parallèle. Elles s'articulent l'une par rapport à l'autre non pas dans une logique comparative mais dans une logique cumulative venant illustrer la violence du phénomène. Il est difficile de pointer du doigt un responsable comme dans le cas d'une guerre par exemple. Les journalistes parlent plus volontiers de « bilans » que de massacres ou d'hécatombe. Les bilans mis en avant soulignent l'idée d'une focalisation du média sur les pays les plus touchés ainsi que sur la France. Pour renforcer l'effet de dramatisation, le média n'hésite donc pas à multiplier les termes tels que « déjà plus de ».

La fiabilité des chiffres est difficile à évaluer en raison de l'ampleur de la catastrophe, surtout pour des spectateurs individuels. Pendant longtemps, les disparus ne sont pas comptabilisés parmi les personnes décédées. Ils sont ainsi mis dans la catégorie des « disparus » ou des personnes « manquant à l'appel ». Beaucoup ont été emportés dans l'océan. De plus, le risque d'épidémies et les blessures infligées à certains laissent planer un doute quant à leur sort et donc à l'importance du bilan qui « pourrait augmenter ». Nous constatons toutefois que ces chiffres sont toujours arrondis et ce sont des termes tels que « plus de » ou « près de » qui permettent de les réévaluer. Enfin, les problèmes d'identification rendent difficile le décompte par nationalités. D'ailleurs, ces décomptes « nationaux » sont limités aux zones touchées et à certains pays, en majorité européens, tels que la France ou la Suède. Les difficultés de comptabilisation posent des questions auxquelles les journalistes tentent d'apporter des éléments de réponse : « *Et surtout pourquoi autant d'imprécision ?* ». Deux raisons sont ainsi invoquées : « *Et bien il y a plusieurs facteurs... euh... d'abord le contexte géographique [...] L'autre facteur, et bien c'est le contexte politique, le contexte de guerre civile* »⁶⁸³. Ce sont des chiffres qui permettent de placer la catastrophe sur une échelle de comparaison par rapport à d'autres événements. L'évaluation des conséquences du tsunami par l'information permet d'avancer des réponses plus ou moins adaptées.

Avec une focalisation évidente sur le bilan français, les journalistes font état d'une certaine réserve de la part du gouvernement. Évoquant le bilan français, l'un des journalistes

⁶⁸¹ Lancement du premier sujet le 4 janvier 2005.

⁶⁸² Sujet n°11 de Liseron BOUDOUL, diffusé le 1^{er} janvier 2005.

⁶⁸³ Duplex à Banda Aceh avec Nicolas ESCOULAN, diffusé le 3 janvier 2005.

précise que : « C'est un chiffre que le ministère des affaires étrangères ne souhaite pas préciser »⁶⁸⁴, « Concernant justement les victimes françaises, le gouvernement fait preuve d'une très grande prudence »⁶⁸⁵. Les journalistes s'emploient alors à trouver des explications : « Pourquoi une telle prudence ? C'est ce qu'ont voulu savoir Liseron Boudoul et ... »⁶⁸⁶. « Mais sur place, les services diplomatiques commencent à évoquer des chiffres beaucoup plus importants ». « Pourtant, sur place, en Asie, les services diplomatiques, auraient eux des chiffres plus précis. Des chiffres, officieux »⁶⁸⁷.

Mais ce que l'on comprend dans la semaine qui suit l'événement, c'est que les bilans ne seront probablement jamais complets ni définitifs, et cela confère à la catastrophe une dimension encore plus tragique : « Les autorités indonésiennes redoutent quelques 100 000 morts mais savent déjà que jamais ne pourra être établi un bilan définitif »⁶⁸⁸, « Une semaine après le cataclysme, il est probable qu'on ne connaisse jamais le bilan définitif des victimes », « Selon l'ONU, le chiffre définitif pourrait ne jamais être connu »⁶⁸⁹. Les verbes “redouter”, et “pouvoir” utilisés au conditionnel, ainsi que l'adverbe “probable” viennent nuancer cette information, laissant planer l'incertitude sur la suite des événements. Ils accentuent également la dimension d'imprécision et de méconnaissance et, ainsi, l'impression d'ampleur de la catastrophe.

Le tsunami a choqué par la mort massive qu'il a engendrée. Hommes, femmes et enfants ont été indifféremment frappés. La représentation de victimes de tous âges permet au spectateur de s'identifier et d'éprouver de l'empathie. D'autre part, elle souligne la multiplicité des victimes touchées par la catastrophe, ce qui contribue à la distinguer d'autres événements dramatiques.

13.1.2 Une dramatisation par les âges

Les victimes de la catastrophe sont donc nombreuses, l'importance accordée par TF1 aux chiffres nous le montre, mais elles recouvrent tous les âges. De nombreuses générations sont représentées. Dans notre corpus, nous n'avons relevé que très peu de témoignages d'enfants victimes du tsunami, mais beaucoup de discours parlant d'eux en revanche. En évoquant le sort des enfants dans le tsunami, TF1 explore la notion d'injustice car ce sont les plus jeunes, ceux qui par principe n'ont pas encore vécu leur existence, qui ont été les plus touchés. Plusieurs points sont à souligner dans cette notion d'injustice. Tout d'abord, elle contribue à exacerber les sentiments du spectateur et suscite son empathie. Ensuite, elle inscrit le discours dans une dimension non-politique des thèmes de la justice et de l'injustice. Enfin, on peut supposer que la chaîne se donne une rhétorique de justicier qui met en quelque sorte de côté les inégalités sociales, économiques et politiques entre le Nord et le Sud mises au jour par le tsunami et qui permettent de comprendre la catastrophe.

Les discours relayés par TF1 sont parfois ceux d'autres enfants, notamment de petits Français. La première victime française identifiée est d'ailleurs une enfant : « Juliette avait

684 Sujet n°14 de Liseron BOUDOUL diffusé le 5 janvier 2005.

685 Sujet n°2 de Liseron BOUDOUL diffusé le 5 janvier 2005.

686 Sujet n°14, op. cit.

687 Sujet n° 2, op. cit.

688 Duplex d'Anthony DUFOUR en direct de Phuket, le 27 décembre 2004.

689 Ouverture du journal du 3 janvier 2005 par Patrick Poivre d'Arvor.

4 ans, c'est la première victime française identifiée »⁶⁹⁰. Quelques jours plus tôt, le 26 décembre 2004, alors qu'elle était encore portée disparue, la chaîne faisait référence à elle en tant que « fillette » : « Une fillette française qui se trouvait avec son grand-père a été emportée ». Cette appellation revêt un caractère familial qui renforce la dimension dramatique des événements. TF1 emprunterait donc une stratégie de sensibilisation à travers la figure de l'enfant innocent. Le destin des enfants engendre une compassion qu'aucune autre tranche d'âge ne saurait susciter : « Tous ces enfants, je ne peux pas supporter. L'idée et les images que j'en ai vu, m'ont rendue malade »⁶⁹¹. Leur inaptitude à se sauver provoque beaucoup donc d'émotion : « Parmi ces victimes, beaucoup d'enfants »⁶⁹², « En majorité ce sont des enfants et des personnes âgées qui ont été surpris par la montée des eaux »⁶⁹³. Pour les adultes survivants, il est également difficile de penser au sort des enfants : « le pire c'est les enfants quoi. C'est, la Thaïlande est un pays très jeune, y a énormément d'enfants et... euh... aucun enfant... euh... peut courir aussi vite qu'un adulte »⁶⁹⁴. TF1 peut construire à travers eux la figure des victimes d'une catastrophe cruelle. Sur cette image diffusée (figure 125) par la chaîne, les victimes sont des enfants. Le premier plan est assez choquant puisqu'il montre des cadavres d'enfants alignés sur le sol et qui paraissent presque endormis. Ils sont recouverts par une seule et même couverture, comme s'ils étaient réunis par le même sort. Seules les têtes dépassent.



Figure 125

20:03:30:02

Dans les deux plans suivants (figures 126 et 127), la caméra filme des hommes qui tiennent dans leurs bras un enfant mort. La situation est assez similaire. Les deux marchent

⁶⁹⁰ Sujet n°17 de Claire WAMBERGUE du 2 janvier 2005.

⁶⁹¹ Sujet n°24 de Pierre GRANGE, diffusé le 30 décembre 2004.

⁶⁹² Sujet n° de Pierre-François LEMONNIER, diffusé le 26 décembre 2004.

⁶⁹³ Sujet n°3 de Cyril AUFFRET, diffusé le 27 décembre 2004.

⁶⁹⁴ Sujet n°15 de Carole VENUAT, diffusé le 30 décembre 2004.

dans l'eau sombre, l'un d'eux est même immergé jusqu'à la taille. Les expressions des visages sont graves, ils semblent désespérés. Ils tiennent à bout de bras ces enfants à moitié dénudés, dont les têtes sont renversées en arrière. Ces plans d'enfants morts associent adultes et enfants dans une émotion partagée.



Figure 126

20:05:43:94



Figure 127

20:01:32:61

De nombreux récits sont ainsi présentés avec des enfants autochtones ou étrangers, bébés⁶⁹⁵ ou un peu plus âgés. L'un des termes qui leur est associé par TF1 tout au long de la couverture, lorsqu'ils ont survécu, est celui de « miracle » : « *On le voit bien, c'est évidemment le désespoir qui étreint les survivants mais parfois parmi les témoignages, il y a petits miracles que nous relate...ils concernent le plus souvent des enfants* ». C'est l'exemple de cet enfant suédois que l'on croyait mort et qui fut en réalité sauvé par des Américains. Les deux plans (figures 128 et 129) montrent ce petit blessé au visage. Sa tête est penchée sur celle de l'infirmière qui s'occupe de lui. On ne l'aperçoit pas très bien en raison du gros plan, mais il tient dans sa main une petite peluche marron. Son regard semble dirigé dans le vide, il semble triste et perdu à la fois.



Figure 128

Dans le second plan, l'enfant est allongé sur un lit. On voit le bras de l'infirmière qui lui caresse la tête. Le petit Hannes est en pleurs, expression de son traumatisme, que le spectateur regarde toujours en gros plan.

⁶⁹⁵ Nous pensons particulièrement à l'histoire du petit Abylash, alias « bébé 81 » (il fut le 81^{ème} patient de la journée lorsqu'il fut soigné à l'hôpital), un nourrisson retrouvé dans des décombres et pour qui 8 couples vont se battre devant la justice en prétendant être les parents. Il faudra attendre 52 jours et un test ADN pour que ses parents puissent enfin le récupérer. Cette histoire, relayée par TF1 le 26 juin 2005, et dont la mise en scène est digne d'une fiction, a fait l'objet d'une importante médiatisation à travers le monde.



Figure 129

Cet enfant fait l'objet de deux reportages à un jour d'intervalle : *«Et puis parfois comme toujours au milieu de ces catastrophes, un petit miracle individuel, comme celui vécu par ce petit suédois d'un an à peine, retrouvé seul dans la jungle vingt-quatre heures après le raz de marée. Récit...»*. Le journaliste insiste d'abord sur l'âge de l'enfant, *«Il aurait pu mourir à un an et huit semaines mais le sort en avait décidé autrement»*, et sur la mésaventure vécue *«Hannes BERGSTORM un petit suédois a été découvert dans la jungle, le visage couvert d'égratignures, vingt-quatre heures après la déferlante meurtrière. C'est ce couple d'américains qui a vu l'enfant emmaillotté dans des couvertures, muet, assis au sommet d'une colline. [...] L'enfant respire avec difficulté, le couple l'emmène aussitôt aux urgences»*.

Hannes (c'est le prénom de l'enfant visible sur les deux plans) est donc blessé physiquement et psychologiquement : *«Le premier jour il était choqué, il ne disait rien. Il restait allongé sur son lit, sans parler, sans rien vouloir, peut-être qu'il était trop fatigué. Mais dès le deuxième jour il a commencé à aller mieux»*. Le journaliste poursuit son récit en provoquant un effet d'angoisse, par l'utilisation d'un verbe évoquant l'appréhension : *«Les docteurs craignent alors que toute sa famille n'ait été tuée»*. Pourtant, comme le souligne le journaliste par deux fois, l'espoir autorise les « miracles » : *«Ils diffusent tout de même la photo du petit sur internet, nouveau miracle, un oncle de Hannes la voit accourir à l'hôpital. Avec lui, la grand-mère qui serre dans ses bras fracturés le bébé qu'elle croyait mort [...] Hannes ne le sait pas encore, mais son père et son grand-père sont aussi miraculés, hospitalisés à quelques kilomètres, ils le rejoindront bientôt»*⁶⁹⁶. L'émotion est ici suscitée chez le spectateur par la solidarité et la ténacité dont ont fait preuve les sauveteurs de Hannes, désigné, à plusieurs reprises, par l'adjectif affectif « petit ». Le lendemain, dans un autre reportage, le spectateur assiste aux retrouvailles de l'enfant et de son père, *«Il pleure, exténué par l'émotion. Ce papa serre à nouveau dans ses bras son fils d'à peine deux ans»*⁶⁹⁷.

⁶⁹⁶ Sujet n°5 de Benoît GALLERIEY, diffusé le 28 décembre 2004.

⁶⁹⁷ Sujet n°5 d'Anne-Claire COUDRAY, diffusé le 29 décembre 2004.

Il est intéressant de voir que sur ces deux plans (figures 130 et 131), l'enfant a toujours ce même regard un peu désorienté. Son père, lui-même blessé au visage et à l'oreille, est ému et le serre très fort, mais l'enfant ne semble pas se rendre compte de ce qui lui arrive. Cette attitude renforce le caractère surprenant et inattendu de la catastrophe puisqu'il ne sait pas encore comment l'appréhender.



Figure 130

20:08:06:82



Figure 131

20:08:10:43

Le discours de TF1 s'oriente ainsi largement vers les enfants. Les exemples de petits miraculés se succèdent dans notre corpus. Dans deux reportages différents, plusieurs

histoires sont compilées pour mettre en avant les mésaventures d'enfants de tous horizons, filles ou garçons. Le procédé est le même : le journaliste rappelle leur jeune âge (« *Une belle histoire, comme celle de ce petit garçon thaïlandais de 4 ans* »), la situation extrême dans laquelle ils se sont retrouvés (« *le raz-de-marée l'a abandonné sur un arbre, il y est resté deux jours sans rien avaler* »), le désespoir de leurs proches pensant qu'ils étaient morts (« *ses parents n'avaient plus aucun espoir. "J'étais désespéré. Je n'pensais vraiment pas qu'il avait des chances de survivre"* »), le courage ou la chance qui les ont accompagnés (« *quand il sera rentré en Allemagne, Tom pourra aussi être fier de lui. Il était sur la plage quand l'eau l'a emporté, avec toute la force de ses 7 ans, il a nagé* »). Ici, l'enfant prononce quelques mots au sujet de sa mésaventure et son propos permet au journaliste de renforcer l'innocence, la candeur de la victime : « *Tom ne réalise pas vraiment. "J'ai perdu ma game boy"* »⁶⁹⁸. Dans une telle situation, la réflexion de Tom (parler de la perte de son jeu vidéo) peut paraître un peu incongrue, mais c'est au contraire l'expression de la candeur, de la naïveté et du manque de conscience face à une réalité encore difficile à assimiler, dont font preuve la plupart des enfants.

D'autres « miracles », comme TF1 les qualifie, viennent alimenter le discours de la chaîne. A chaque fois, l'identité des enfants est révélée, voire répétée, comme pour les rendre plus familiers. Le 2 janvier 2005, la journaliste Corinne Lalo nous présente le cas de trois enfants. Tout d'abord « *La petite Nimani* », qu'elle désigne ainsi trois fois, l'une des rares survivantes de sa famille : « *Dimanche dernier, elle était dans ce train avec ses parents et sa grande sœur lorsqu'ils ont été engloutis par le raz de marée. Sur les 1000 passagers du train, les secouristes ont dénombré 800 cadavres* ». Son histoire est incroyable dans la mesure où « *La petite Nimani est également comptée pour morte et ils vont même la déposer à la morgue. Et ce n'est que trois jours plus tard, qu'ils s'aperçoivent qu'elle est encore vivante. Autre sauvé des eaux, ce petit garçon de 18 mois retrouvé en Thaïlande, il flottait sur un matelas en face de la station balnéaire de Khao Lak. Les autorités thaïlandaises pensent qu'il s'agit d'un petit kazakh qui a perdu ses deux parents et son grand frère dans la catastrophe. Il a donc été remis à l'ambassadeur kazakh. La Malaisie, a elle aussi son petit miraculé. Soupia n'a que 20 jours. Il est tellement léger que son matelas s'est mis à flotter lorsque l'eau s'est engouffrée dans sa chambre. Ses parents qui ont également survécu n'en ont pas cru leurs yeux lorsqu'ils l'ont retrouvé souriant au dessus d'1 mètre 50 d'eau* »⁶⁹⁹. Allemands, Thaïlandais, Kazakhs ou Malais, ces enfants rappellent toute la cruauté de la catastrophe et le drame vécu par de nombreux parents :

« Chacun cherche ses proches perdus pendant le raz de marée, beaucoup de parents affichent les photos de leurs enfants »⁷⁰⁰. « On a passé toute la nuit dans la jungle, avec des enfants euh...c'était horrible »⁷⁰¹ « heureusement on avait pu évacuer femmes et les enfants un peu plus haut dans la ville »⁷⁰². « Cette chaussette d'enfant, c'est tout ce qui lui reste »⁷⁰³.

⁶⁹⁸ Ibid.

⁶⁹⁹ Sujet n°10 de Corinne LALO, diffusé le 2 janvier 2005.

⁷⁰⁰ Sujet n° 6 d'Anthony DUFOUR, diffusé le 27 décembre 2004.

⁷⁰¹ Sujet n°8 de Guillaume HENNETTE, diffusé le 27 décembre 2004.

⁷⁰² Sujet n°9 de Mathieu BENOIST, diffusé le 27 décembre 2004.

⁷⁰³ Sujet n°13 de Christophe PALLEE, diffusé le 28 décembre 2004.

Ces histoires constituent, selon le journaliste Anthony Dufour, des « lueurs d'espoir »⁷⁰⁴ qui suscitent l'émotion du spectateur, en mettant en scène des individus fragiles et innocents. Dans de nombreux récits populaires, on retrouve une représentation de l'esthétique classique de l'enfance. En effet, le sort des enfants dont les parents sont décédés est incertain dans la mesure où ils doivent faire face à de nombreuses menaces qui sont considérées comme habituelles vues les circonstances : « *C'est un appel à la vigilance, que lancent les inspecteurs de l'UNICEF [...] La précaution est classique après de telles catastrophes* »⁷⁰⁵.

La première menace est la prostitution : « *Les organisations humanitaires s'inquiètent justement de la situation de milliers d'enfants orphelins livrés à eux-mêmes et qui peuvent tomber dans les filets des réseaux de prostitution* »⁷⁰⁶. « [...] dans cette zone du monde le trafic d'enfants destinés à la prostitution existe depuis longtemps. Selon l'UNICEF, il n'y a aucune raison pour qu'il s'arrête alors que les mineurs livrés à eux même sont plus de 35 000 dans la région »⁷⁰⁷.

La seconde menace est une volonté d'adoption trop hâtive et le risque de trafic : « [...] tous les spécialistes de l'enfance appellent à la plus grande prudence. Il faut d'abord s'assurer que l'enfant, est bien seul au monde. En Asie, l'UNICEF, le HCR, la Croix Rouge cherchent déjà à réunir les familles. Et cela prendra du temps, parce qu'au Rwanda par exemple, il avait fallu 2 ans pour que 100 000 enfants égarés dans le désastre, puissent retrouver leurs proches »⁷⁰⁸. Le recours à l'infinitif (« s'assurer, réunir ») permet au journaliste d'avancer des faits importants mais qui n'ont pas de temporalité clairement définie, malgré l'utilisation de la préposition « déjà », indiquant que le processus est effectivement enclenché. C'est à dire que ces deux points devront à un moment ou à un autre être réalisés. L'utilisation du futur dans la troisième phrase exprime une opinion fondée sur des acquis : ceux de l'expérience passée.

La troisième menace est constituée par les risques d'épidémies : « *L'aide internationale n'arrivera pas partout à temps, pour éviter les contagions de fièvre de diarrhées, les enfants seront les premiers touchés* »⁷⁰⁹, « *Des millions de personnes, principalement des enfants peuvent contracter des maladies* »⁷¹⁰. Certains autochtones semblent conscients de toutes ces menaces : « *Soraya en est persuadée, sa nièce est aujourd'hui entre les mains d'une filière d'adoption clandestine* ». Ici l'utilisation du présent et du verbe passif « être persuadée » renforcent l'idée d'une certitude. Or cette certitude conduit le personnage à l'action exprimée par le futur. Mais l'utilisation du verbe « tenter » avant le verbe « retrouver » atténue le propos. Le personnage n'est pas certain de réussir. « *Avec les survivants de la famille, elle va tenter de retrouver des photos des enfants. Le seul moyen d'empêcher leur sortie du pays* »⁷¹¹. D'autres options sont alors avancées : « *Bien plus que l'adoption, la défenseur des enfants préconise, elle, le parrainage de ces jeunes victimes du tsunami. [...] L'UNICEF parle*

⁷⁰⁴ Extrait du sujet n°1 d'Anthony DUFOUR, diffusé le 28 décembre 2004.

⁷⁰⁵ Sujet n°5 d'Anne-Claire COUDRAY diffusé le 5 janvier 2005.

⁷⁰⁶ Ouverture du JT le 4 janvier 2005.

⁷⁰⁷ Sujet n°5, op.cit.

⁷⁰⁸ Sujet n°21 d'Audrey CRESPO-MARA diffusé le 4 janvier 2005.

⁷⁰⁹ Sujet n°13 de Christophe PALLEE, diffusé le 28 décembre 2004.

⁷¹⁰ Sujet n°1 de diffusé le 29 décembre 2004.

⁷¹¹ Sujet n°4 de Nicolas ESCOULAN diffusé le 5 janvier 2005.

d'un million et demi d'enfants en danger»⁷¹². Dans son approche, TF1 souligne l'engagement des acteurs humanitaires et, plus largement, des individus en faveur de l'avenir des enfants. Mais d'autres enfants, ou jeunes personnes, sont présentes dans la représentation de TF1. Il s'agit des jeunes occidentaux, frappés par la tragédie et dont les réactions ou les initiatives font l'objet d'un reportage. La plupart du temps, ils sont mis en scène dans le cadre scolaire, filmés assis à leur bureau et entourés de leurs camarades. Ces sujets illustrent la prise de conscience qu'engendrent la tragédie et le fait que ces jeunes sont amenés à découvrir des populations vivant de manières complètement opposées. Le 11 janvier 2005, par exemple, ce sont des jeunes élèves d'un lycée de Perpignan qui réagissent au drame en comparant les sociétés touchées à la leur. « *Qu'est ce qu'on peut faire ? C'est en plein désarroi que ces élèves sont arrivés au lendemain de la tragédie, pressant leur professeur de questions. Comment agir face à un drame trop lourd, presque inconcevable pour eux ?* ». Ils mettent en parallèle ces sociétés pauvres et la société riche des pays occidentaux, obsédée par la consommation.



Figure 132

20:09:09:68

À l'inverse des enfants, les personnes âgées, souvent désignées par les termes « grand-père » ou « grand- mère », sont peu présentes dans notre corpus. Cette catégorie est, peut-être, considérée comme moins « apte » que celle des enfants à susciter l'empathie du spectateur. La plupart des références à leur sujet concerne leur mort : « *J'ai perdu deux membre de ma famille, on a retrouvé corps de mon oncle mais ma grand-mère doit encore être quelque part sous les décombres* ». D'autres, sont interviewés parce qu'ils ont survécu ; c'est le cas d'un « *couple de septuagénaires* » Français⁷¹³. Mais parfois, ils sont interviewés dans un but précis : montrer que le tsunami a tué beaucoup de parents, dont les enfants n'ont désormais pour seule famille que leurs aïeuls : « *comme ce grand- père désormais seul, pour élever ses neuf petits-enfants* », « *comme ce petit garçon et sa sœur, qui n'ont plus que la grand-mère pour s'occuper d'eux* ». Ils soulignent les difficultés auxquelles vont être

⁷¹² Sujet n°21 op.cit.

⁷¹³ Sujet n°16 de Sylvie CENSI, diffusé le 30 décembre 2004.

confrontées les populations locales, les personnes âgées n'étant pas capables de subvenir aux besoins des leurs. Enfin, une dernière catégorie de personnes âgées, généralement des occidentaux, est mise en lumière pour son action de solidarité envers les populations touchées.

13.2 Tsunami et fait religieux

Si nous nous intéressons à la question du fait religieux c'est parce qu'il s'inscrit dans la logique de l'identité en tant qu'expression d'une identité, d'une sociabilité⁷¹⁴. Le religieux propose une structuration spatio-temporelle qui permet de mettre plusieurs cultures les unes face aux autres et, donc, participe de la tentative du média de rendre l'événement intelligible. Le fait religieux articule les trois pôles du complexe sémiotique : réel (le temps et les pratiques religieuses), symbolique et imaginaire (notamment les croyances collectives concernant la mort et la réincarnation).

13.2.1 Les éléments religieux dans le discours de TF1

Plusieurs éléments de la représentation du tsunami par TF1 renvoient directement à des pratiques ou à des cultures religieuses :

- Les prières sont un premier aspect de cette construction. Elles font partie des cérémonies commémoratives mais sont également observées par les journalistes dans d'autres circonstances, dans d'autres moments du quotidien, et ce, à travers le monde entier. « *Les prières également pour les victimes en Asie, au cours du rassemblement de la communauté de Taizé. 40 000 jeunes de toutes confessions, se sont retrouvés à Lisbonne pour ces rencontres annuelles [...] 40 000, jeunes, catholiques, protestants, orthodoxes, sont réunis jusqu'au passage à l'an 2005 pour des discussions et des prières* ». Lors de cette rencontre, une véritable réflexion semble amorcée par ces jeunes au sujet de la noirceur de l'homme : « *Comment dans ce monde agité, miroir sombre que leur renvoient les adultes, trouver place quand on est jeune ?* »⁷¹⁵.
- Les cérémonies religieuses ou les lieux de la religion sont un second versant de la construction médiatique du fait religieux. Le 28 décembre 2004, par exemple, l'un des sujets évoque des funérailles faites dans l'urgence. L'on observe sur un premier plan une foule autour d'un cercueil que l'on met en terre, à côté d'une autre tombe. Tout un village s'est réuni pour enterrer un mort. Sur un second plan, des femmes pleurent de douleur (l'une en arrière-plan et l'autre en premier plan). La femme au premier plan est penchée en avant, contrairement aux autres personnes. Quelqu'un la retient par la taille pour l'empêcher de s'écrouler, probablement. Sa posture et son visage expriment son désarroi.

⁷¹⁴ Le terme « religieux » vient du latin religio qui signifie « rassemblement ».



Figure 133

20:22:03:76



Figure 134

20:22:06:75

Les lieux sacrés ou les funérailles sont donc des éléments clefs dans la représentation du tsunami. Certains de ces lieux sont célèbres, comme «*Notre Dame de Velankanni. Haut lieu de pèlerinage chrétien. On dit que la vierge Marie serait apparue ici au XVI^e siècle, avec l'enfant Jésus* »⁷¹⁶. Cathédrales, églises, temples, mosquées sont présents en tant que lieux de culte ou de refuge : «*Sur la plus grande place de la ville, la mosquée se dresse au milieu d'un champ de ruines* »⁷¹⁷, «*Une messe était célébrée dans la seule*

⁷¹⁶ Sujet n°10 de Michèle FINES, diffusé le 5 janvier 2005. Notre Dame de Velankanni est située à Tanjore, une ville de l'état du Tamil Nadu en Inde.

⁷¹⁷ Sujet n°3 de Cyril AUFFRET, diffusé le 27 décembre 2004.

église catholique de la ville en ce dimanche de l'épiphanie »⁷¹⁸. Le 26 mars 2005, le journaliste explique que les bouddhistes au Sri Lanka, prient et méditent pour les âmes des morts et pour qu'un tsunami ne se reproduise plus. Un homme, prénommé Ranjan, raconte son histoire et dit que «*après leur mort, ma femme et ma fille vont renaître. Je vais faire des offrandes, pour que leur nouvelle vie soit meilleure que celle-ci*». La croyance en une réincarnation semble permettre à beaucoup de survivants de surmonter la douleur : «*Mais pour les hindous la mort n'est pas la fin, l'âme se réincarne indéfiniment jusqu'à la délivrance* »⁷¹⁹. Par ailleurs, dans ce même reportage, le journaliste précise que les moines bouddhistes sont entourés, pendant les offrandes, d'un imam et d'un prêtre. «*Comme un symbole, parce que le malheur a frappé en ignorant les barrières de la religion* ». Le tsunami, en frappant indistinctement, semble avoir rassemblé les religions, au moins pour un temps. Le journaliste parle d'unité religieuse car dans cette région du monde, les tensions religieuses sont omniprésentes.

Enfin, les figures de l'autorité religieuse, connues ou anonymes, font également partie de la représentation. Les images du Pape Jean-Paul II, de l'abbé Pierre ou de Sœur Emmanuelle sont présentes dans la couverture de l'événement. Dans une brève diffusée le 1^{er} janvier 2005, les images montrent le pape priant pour les victimes. Dans d'autres images, ce sont des prêtres, des imams ou des moines qui se mêlent à la population.



Figure 135

20:40:31:78

13.2.2 « populisme religieux » : les miracles dans le discours de TF1

L'importance du vocabulaire lié au fait religieux inscrit le discours de TF1 dans une quête de sens. La catastrophe est inexplicable et inacceptable moralement. Le recours à une stratégie de l'émotion passe par la représentation de certaines situations sous une forme de déformation du fait religieux que sont les miracles. La construction d'une dimension miraculeuse fait contrepoids à la dimension tragique des décès survenus en masse. Quelle

⁷¹⁸ Sujet n°9 de Thibaut MALANDRIN, diffusé le 2 janvier 2005.

⁷¹⁹ Sujet n°13 de Marine JACQUEMIN, diffusé le 3 janvier 2005.

est la définition même d'un miracle, terme si souvent utilisé dans le discours de TF1 ? Il appartient en partie au domaine de la religion. Du latin *mirari*, « s'émerveiller », le terme « miraculum » désigne un événement transcendant apparemment les pouvoirs humains et les lois de la nature, attribué à une intervention divine ou à des forces surnaturelles. Les références de TF1 à des « miracles » sont toujours replacées dans leur contexte, celui d'une épouvantable tragédie. C'est aussi une manière de mettre ces miracles en avant. Nous avons remarqué que les témoins, eux-mêmes se voient comme des miraculés : « *après on s'est dit, on doit avoir eu ce jour là une bonne étoile et...euh...effectivement on est des miraculés* ». Dans cette approche des événements se dessinent les différences culturelles et la confrontation entre responsabilité divine et responsabilité humaine : « *c'est Dieu qui nous inflige tout ça* »⁷²⁰.

13.2.3 Significations de la référence religieuse dans le journal de TF1

Les reportages de TF1 offrent une place aux acteurs, aux institutions et aux éléments évocateurs de la sphère religieuse. Ils font également référence à un aspect du « populisme religieux » à travers l'évocation des miracles. A travers la catastrophe météorologique du tsunami, le fait religieux acquiert une dimension sémiotique : ce sont des identités religieuses qui se confrontent et plus largement des identités politiques. Cette remarque est importante puisqu'elle renvoie à notre réflexion sur les rapports Nord-Sud, sur les traces de la colonisation et sur le clivage entre le monde occidental et le monde islamique. Le fait religieux est une médiation puisqu'il articule la dimension singulière du sujet et de ses croyances et sa dimension collective, ses appartenances politiques. Les références à l'œcuménisme autour du tsunami sont une manière d'accentuer les différences culturelles entre les pays touchés par la catastrophe et le reste du monde. Les personnalités religieuses comme le pape sont connues des spectateurs, ce qui facilite leur identification à ces figures de l'autorité. De plus, la participation des acteurs religieux peut être envisagée comme une marque des limites ou des échecs éventuels des politiques. Le populisme religieux quant à lui, est une forme de réduction du fait religieux au surnaturel et aux miracles, la représentation de cette simplification accentue les différences entre le spectateur et les victimes du tsunami.

Si les différences religieuses sont largement soulignées dans les reportages de TF1, nous pouvons en dire de même au sujet des identités culturelles.

13.3 Tsunami et identités culturelles

Dans la représentation que TF1 donne du tsunami, on observe la confrontation de pratiques culturelles différentes. La représentation du tsunami est donc l'occasion de mettre au jour et de confronter les identités culturelles exprimées. Trois axes se dégagent dans cette représentation : d'abord dans la mise en avant des pratiques culturelles asiatiques, ensuite dans l'expression des cultures occidentales et enfin dans la réflexion sur les différences culturelles entre l'Asie et l'Occident et les appartenances sociales. La représentation d'identités culturelles est elle aussi dominée par la notion d'émotion qui contribue à la simplification du discours.

En effet, le tsunami est à l'origine de pratiques qui sont montrées et analysées par TF1. Le rapport à la mort est un premier point important. D'une part, avec l'image du linceul dans lesquels sont enveloppés les morts : « *On récupère désormais les draps de leurs chambres*

⁷²⁰ Témoignage d'un pêcheur sri lankais, extrait du sujet n° 10 de Michel SCOTT, diffusé le 3 janvier 2005.

pour en faire des linceuls »⁷²¹. Une autre observation transcrit bien les différences entre les identités culturelles, elle concerne la symbolique des couleurs, évoquée dans certains sujets. En signe de solidarité et de deuil, la ville de Paris a érigé des voiles noirs sur les Champs Élysées, le soir du 31 décembre 2004 (figure 136).



Figure 136

20:39:45:91

Les 4 et 5 janvier 2005, deux autres reportages nous apprennent qu'en Asie, le deuil est exprimé par la couleur blanche : «*Par ailleurs le Secours Catholique invite demain les parisiens à déposer une fleur blanche, couleur du deuil en Asie, devant l'église Saint Sulpice*»⁷²², «*Blanche, comme la couleur du deuil en Asie*»⁷²³. Le temps du deuil, les occidentaux adoptent donc les pratiques culturelles asiatiques pour mieux se rapprocher des pays touchés. Les croyances ne sont pas les mêmes mais en cette période difficile, il semble que les frontières soient, au moins pour un temps, effacées. Enfin, la troisième pratique dont les occidentaux s'imprègnent à l'occasion du tsunami est celle des bougies mises dans l'océan ou envoyées dans les airs, «*signe d'une souffrance planétaire*»⁷²⁴.

D'autre part, la différence entre les pratiques culturelles s'exprime dans la question de l'incinération. Ce n'est pas tant le principe en lui-même qui sépare les autochtones et les touristes (car ce procédé est de plus en plus utilisé de par le monde), mais plutôt le fait que ces crémations aient lieu trop tôt. Beaucoup espèrent retrouver le corps d'un proche et savent que ces incinérations risquent de réduire à néant leurs espoirs. Les crémations ne sont effectivement pas des traditions partout dans le monde. Elles le sont en Asie du Sud-Est car ce sont des coutumes du bouddhisme ou de l'hindouisme : «*on a vu des images*

⁷²¹ Sujet n°1 d'Anthony DUFOUR, diffusé le 28 décembre 2004.

⁷²² Sujet n°1 d'Anthony DUFOUR, diffusé le 28 décembre 2004.

⁷²³ Brève diffusée après le sujet n°16 de Claire WAMBERGUE, le 4 janvier 2005.

⁷²⁴ Sujet n°15 de Claire WAMBERGUE diffusé le 5 janvier 2005.

de crémation parce que bien sûr c'est la coutume là-bas »⁷²⁵. Certaines images, comme celle-ci diffusée le 3 janvier 2005, montrent des sortes de bûchers montés dans les rues. Les foules sont massées autour du feu qui brûle les cadavres. Il semble que les individus soient tous des autochtones. Cette image met en scène un procédé qui n'a pas lieu dans les sociétés occidentales. Ce plan renvoie presque aux scènes de « bûchers » que l'on retrouvait à l'époque médiévale par exemple.



Figure 137

20:20:22:36

Les différences entre « communautés » s'observent notamment dans la polémique qu'impose la nécessité sanitaire d'enterrer ou de brûler les corps et le souhait des familles de pouvoir retrouver leurs proches afin de faire leur deuil. Selon les cultures, la manière de procéder diffère, tout simplement parce que le rapport à la vie et à la mort n'est pas le même : « Mais pour les hindous la mort n'est pas la fin, l'âme se réincarne indéfiniment jusqu'à la délivrance »⁷²⁶, « après leur mort, ma femme et ma fille vont renaître. Je vais faire des offrandes, pour que leur nouvelle vie soit meilleure que celle-ci »⁷²⁷.

« Pour les autorités thaïlandaises cela ne pose pas de problème car l'incinération fait partie de leur religion mais il y a beaucoup d'étrangers qui eux, s'inquiètent, car ils voudraient récupérer les corps, pour pouvoir faire leur deuil »⁷²⁸.

Dans plusieurs sujets, les réactions des autochtones sont observées et traduites comme particulières par les occidentaux :

Patrick Poivre d'Arvor : « Et ce qui frappe apparemment Anthony, c'est que dans ce pays à majorité bouddhiste, la population fait preuve de beaucoup de calme dans l'adversité ». Anthony Dufour : « Oui effectivement, les

⁷²⁵ Duplex n°13 de Michèle FINES en direct de Madras en Inde, diffusé le 29 décembre 2004.

⁷²⁶ Sujet n°13 de Marine JACQUEMIN, diffusé le 3 janvier 2005.

⁷²⁷ Témoignage de Ranjan, rescapé du tsunami. Sujet n°6 de Patrick FANDIO, diffusé le 26 mars 2005.

⁷²⁸ Extrait du sujet n° 8 de Guillaume HENNETTE diffusé le 31 décembre 2004.

secours...euh...s'organisent dans le calme, les Thaïs vous l'avez dit, sont bouddhistes. On dit souvent qu'ils ont un sens un peu particulier de la fatalité. Alors, les esprits sont déjà largement tournés vers l'avenir, vers la reconstruction de ce littoral totalement dévasté [...]»⁷²⁹.

Les propos des journalistes suggèrent un lien entre le bouddhisme et une philosophie permettant d'être « calme » malgré les circonstances (« adversité, fatalité »). Les autochtones ont un instinct de survie (« tournés vers l'avenir ») et une capacité à surmonter des catastrophes répétitives qui semblent susciter l'admiration des occidentaux. De même, leur solidarité envers les étrangers est très souvent saluée : «*Nous avons appris, ici, dit cet homme, une leçon. Comment nous comporter en tant qu'être humain. Car, ils n'ont pas compté, ils nous ont TOUT donné, ils nous auraient donné leur dernier morceau de pain et nous devrions faire de même* »⁷³⁰. Dans de telles circonstances, alors que les autochtones vivent des instants difficiles parce qu'ils ont souvent tout perdu, leur altruisme amène à réfléchir sur les relations humaines.

Dans le vocabulaire employé par TF1, nous avons observé le retour de deux termes importants, celui d' « enfer », et celui d' « apocalypse » : « *Dans les montagnes du centre de Sumatra, ces rescapés retrouvent à présent, un semblant de vie, sous des tentes, loin, de l'enfer de Banda Aceh* »⁷³¹. À l'origine, ils ont une connotation religieuse, et apparaissent notamment dans la Bible. Aujourd'hui, ils sont laïcisés et expriment une situation tragique selon le mode culturel des journalistes de la chaîne. La dialectique paradis / enfer est développée dans l'ensemble de notre corpus. Les espaces identifiés comme paradisiaques à l'origine (« *En Thaïlande toujours, les îles de Kho Phi Phi, véritables paradis terrestres ont été ravagés* »⁷³², « *Autre petit paradis de l'océan indien également touché, les Maldives [...]»⁷³³), basculent dans l'horreur (« *Ces touristes australiens, eux, ne savent plus très bien s'ils reviennent de Thaïlande ou d'un enfer [...] Ceux là ont vu l'enfer [...] Trois jours d'enfer* »⁷³⁴, « *Ces gens là étaient en vacances dans un paradis touristique et en cinq minutes avec cette vague ils sont passés du paradis à l'enfer. Mais l'enfer le plus total...* »⁷³⁵). L'Apocalypse est synonyme de fin du monde : «*[...] les mêmes images apocalyptiques*»⁷³⁶. Cette vision eschatologique se retrouve dans le discours des témoins : « *On se dit mais c'est pas possible c'est plus que la fin du monde* »⁷³⁷. Le terme « Apocalypse » apparaît dans le dernier livre de la Bible, l'Apocalypse de Jean. Et l'on sait combien ce thème ne cesse d'inspirer la fiction, tant l'Apocalypse tient une place importante dans l'imaginaire collectif. Dans ce passage apparaissent les quatre cavaliers de l'apocalypse, personnages censés annoncer la fin du*

⁷²⁹ ***Duplex entre Patrick Poivre D'Arvor et Anthony DUFOUR le 29 décembre 2007.***

⁷³⁰ Témoignage d'un Suédois. Sujet n°2 de Michel IZARD, diffusé le 30 décembre 2004.

⁷³¹ Sujet n°3 de Nicolas ESCOULAN, diffusé le 3 janvier 2005.

⁷³² Sujet n°10 d'Emmanuel REITZ, diffusé le 1^{er} janvier 2005.

⁷³³ Sujet n°12 d'Eric BOURBOTTE, diffusé le 27 décembre 2004.

⁷³⁴ Extrait du sujet n°2 de Michel IZARD diffusé le 30 décembre 2004, du sujet n°9 de Michèle FINES diffusé le 30 décembre 2004 et du sujet n°14 de Lillan PURDOM diffusé le 31 décembre 2004.

⁷³⁵ Extrait du sujet n°13 de Mathieu LODS diffusé le 1^{er} janvier 2005.

⁷³⁶ Sujet n°1 de Pierre GRANGE, diffusé le 27 décembre 2004.

⁷³⁷ Témoignage de Frédéric GARCIA et Rodolphe DUONG. Extrait du sujet n°13 de Sylvain ROLAND, diffusé le 31 décembre

monde et dont les noms sont : Mort, Guerre, Famine et Pestilence⁷³⁸. La couverture du tsunami semble empreinte de ces peurs ancestrales à travers l'évocation permanente de trois, voire quatre, de ces thèmes, avec les famines, les épidémies et les cadavres, sources de potentielles épidémies. Ce 26 décembre 2004, dans la représentation qui en est faite, est presque dépeint comme une sorte de fin du monde : «*Le récit d'une journée d'apocalypse* »⁷³⁹.

Enfin, dans le champ des pratiques culturelles, on peut remarquer que le discours sur le tsunami est l'occasion de découvrir des populations inconnues et dont les modes de vie sont différents. Sur les îles d'Andaman et de Nicobar par exemple : «*il est parfois même interdit dans certaines zones, notamment de Nicobar pour protéger des peuples pygmées, comme cette tribu des Jarawa, dont la langue reste inconnue, et qui se laissent rarement approcher*»⁷⁴⁰.

13.4 Tsunami et identification des victimes

L'information proposée par TF1 s'inscrit dans une construction esthétique de la violence symbolique, liée à l'identité. Cette problématique de l'identité se retrouve sur le plan personnel. En effet, les victimes, qu'elles soient décédées ou non, sont touchées dans leur être, dans leur identité, dans tous les éléments de leur construction personnelle. Les morts ne sont parfois pas identifiables et il n'est d'ailleurs pas toujours possible de les retrouver ou de les enterrer dignement. Les (sur)vivants, eux, ont perdu leurs biens ou leur famille : «*Ceux-ci ne sont pas toujours identifiés et d'ailleurs pas toujours identifiables* »⁷⁴¹. Nombre de reportages suggèrent l'importance des détails physiques, « renseignements, éléments, données », dans la recherche des morts ou des disparus. La corpulence, la couleur des yeux ou des cheveux, la présence de tatouages ou de cicatrices : «*On trie des corps selon la couleur de leur peau, la couleur de leurs yeux, de leurs cheveux. Nous prenons leur empreinte dentaire puis on regarde s'ils ont des cicatrices ou des tatouages, c'est tout ce qu'on peut faire* »⁷⁴². Le sexe ou l'âge, tout signe distinctif, peut avoir son importance dans le processus d'identification : «*identité, âge du disparu, corpulence, cicatrices, habits. La description doit être précise* »⁷⁴³. Au milieu de ce drame, les corps sont souvent très abîmés et les différences sont simplement gommées.

« La principale difficulté c'est que les corps sont dans un tel état de décomposition qu'il est devenu impossible de procéder à une reconnaissance visuelle [...] ils commencent ici à se dire qu'il faudra peut-être s'habituer à l'idée qu'on ne saura jamais et qu'on ne pourra peut-être jamais mettre un nom sur chacun des 2400 corps de cadavres...euh...de corps de touristes occidentaux euh déjà identifiés ici »⁷⁴⁴.

⁷³⁸ Livre de l'Apocalypse, chapitre 6.

⁷³⁹ Lancement par Thomas HUGUES du sujet n°3, diffusé le 26 décembre 2005.

⁷⁴⁰ Sujet n°11 d'Emmanuel OSTIAN, diffusé le 28 décembre 2004.

⁷⁴¹ Extrait du sujet n° 14 de Marie-Claude SLICK du 28 décembre 2004.

⁷⁴² Sakthai PRAPANIT (médecin - hôpital Patong). Extrait du sujet n°4 de Guillaume HENNETTE, diffusé le 29 décembre 2004.

⁷⁴³ Sujet n°20 de Ludovic ROMANENS, diffusé le 30 décembre 2004.

⁷⁴⁴ **Duplex n°11 avec Patrick FANDIO depuis Phuket en Thaïlande.**

De nombreux experts, médecins et légistes « *spécialisés dans l'identification des victimes* »⁷⁴⁵ sont dépêchés depuis tous les pays du globe : « *C'est une coalition mondiale de plus de trente pays qui gère tout le processus d'identification* »⁷⁴⁶ vers les lieux de la catastrophe pour installer le « *plus grand centre d'identification jamais mis en place, sous l'égide d'INTERPOL* »⁷⁴⁷. Le but est d'entamer le processus d'identification mais le travail est long, difficile et soumis à une forte pression du temps : « *Les équipes spécialisées dans l'identification des victimes, travaillent donc dans l'urgence* »⁷⁴⁸, « *Une identification que la chaleur compromet chaque jour un peu plus* »⁷⁴⁹. La pression vient également des autorités : « *L'identification des victimes reste bien sûr la... priorité des autorités* »⁷⁵⁰ et des familles, pour des raisons personnelles ou administratives. Les opérations sont d'autant plus complexes que les équipes locales ne sont pas toujours efficaces car : « *en raison de la confusion du début, de nombreuses autopsies sont caducs* »⁷⁵¹, « *Un cafouillage, qu' [un] médecin français spécialiste de l'ADN explique, par l'ampleur de la tâche, et la complexité de la technique [...] une technologie de pointe que tous les pays ne maîtrisent pas forcément* »⁷⁵². Ici encore, c'est l'expertise occidentale qui est mise en avant dans le sens où elle doit permettre de faciliter l'identification des victimes. Dans les images suivantes, diffusées le 11 janvier 2005, la caméra se focalise sur ces experts identifiables par leur tenue (les masques, la combinaison où est inscrit le nom de leur équipe, les gants). Ils sont en plein travail, sous une tente. Un gros plan filme l'un d'entre eux en train de travailler à partir d'empreintes dentaires pour identifier une victime. Un dossier, représentant une ou plusieurs victimes, est posé sur ses genoux. Ces images expriment l'importance de l'apport de la science en situation de catastrophe. Or cette équipe est originaire de pays occidentaux dont l'aide pourrait être précieuse, ce qui renforce l'expression de la supériorité occidentale.

⁷⁴⁵ Sujet n°20 de Ludovic ROMANENS, op.cit.

⁷⁴⁶ Sujet n°7 de Patrick FANDIO, diffusé le 6 janvier 2005.

⁷⁴⁷ Sujet n°3 de Patrick FANDIO, diffusé le 11 janvier 2005.

⁷⁴⁸ Sujet n°8 de Guillaume HENNETTE, diffusé le 31 décembre 2004.

⁷⁴⁹ Sujet n°2 de Christophe PALLEE, diffusé le 29 décembre 2004.

⁷⁵⁰ Sujet n°4 de Guillaume HENNETTE, diffusé le 29 décembre 2004.

⁷⁵¹ Sujet n°16 de Stéphanie LEBRUN, diffusé le 26 janvier 2005.

⁷⁵² Sujet n°7 de Patrick NININE, diffusé le 19 mars 2005.



Figure138

20:04:24:43



Figure 139

20:04:41:33



Figure 140

20:04:44:77

Dans la question de l'identification, un autre élément est intéressant. La représentation des corps alignés, l'exposition des photos collées aux murs, les données recueillies en masse traduisent ce passage à un état commun pour tous : celui de victime et non plus de Français, d'Allemand ou de Sri Lankais. L'identification est donc un processus qui devrait permettre de rendre aux victimes leur identité (leur nom et leur nationalité)



Figure 141

20:01:37:87



Figure 142

20:01:41:38

La tendance à une massification se traduit aussi dans l'usage quasi permanent des pronoms impersonnels « un, une, des ». Car même si les témoignages, de Français notamment, sont nombreux et destinés à renvoyer une image proche au spectateur, ce ne sont que des exemples parmi d'autres. Dans les images de TF1 il y a une opposition entre ces corps d'inconnus alignés et ces photos de personnes disparues accrochées aux murs. Car ces photos représentent des personnes réelles, appartenant à une famille, ayant des amis et dont l'identité est connue.

Conclusion

La représentation des victimes du tsunami par TF1 est l'occasion, pour nous, de soulever plusieurs points. Tout d'abord, nous avons vu l'importance accordée par la chaîne aux chiffres dans l'information. Ceux-ci ont une signification politique qui permet de montrer l'ampleur de la catastrophe, une ampleur qui résonne dans l'inconscient du spectateur avec l'idée d'infini. Ce caractère infini renvoie à la contradiction entre la violence de l'événement, son caractère inattendu, non maîtrisable, et la volonté de gérer la situation. D'autre part, ces chiffres permettent à TF1 d'afficher sa crédibilité et son sérieux. Les personnages de la représentation du tsunami sont en partie des enfants. Ils donnent une dimension d'injustice à la catastrophe dans la mesure où ils incarnent l'innocence. Enfin, il faut noter que les personnages sont autochtones ou occidentaux, et souvent Français. La présence de ces individus permet d'aborder les différences sociales, religieuses et culturelles. Ces thèmes sont présents dans l'information sur le tsunami, de même qu'un discours scientifique qui tient une place importante dans la volonté de rendre l'événement intelligible.

Chapitre 14 Le discours scientifique de TF1

Le discours de TF1 est caractérisé par la polyphonie, c'est à dire qu'une variété d'intervenants est mobilisée. Les victimes et les politiques le sont pour une part, nous l'avons vu, mais les scientifiques le sont également, dans la mesure où la télévision associe la dimension de phénomène naturel à sa dimension sociale, politique et culturelle. Nous pourrions parler d'intertextualité, en référence au concept de Julia Kristeva⁷⁵³. TF1 fait donc appel à ce que nous pourrions qualifier *d'instance scientifique d'énonciation médiatée* : le média prend pour référence un savoir, issu de la science, qu'il met en scène selon un dispositif et qui lui permet de légitimer son propre discours. La chaîne fait intervenir des acteurs de la communauté scientifique et de la recherche, dont la discipline peut apporter des informations et un éclairage sur la catastrophe. En l'occurrence, il s'agit d'un éclairage portant sur le phénomène du tsunami en lui-même car, sont avant tout convoqués, des sismologues, des géographes ou encore des climatologues ; autant de disciplines issues de ce que l'on appelle les sciences de la terre. En revanche, les experts du domaine des sciences humaines et sociales, par exemple, sont moins présents, alors que la sociologie, l'économie ou les sciences politiques auraient pu engager le discours du média dans de multiples voies.

On peut qualifier de scientifique le discours d'experts diffusé par TF1 dans la mesure où il émane de personnes reconnues comme étant scientifiques ou est rapporté par un journaliste. Penchons-nous sur ce discours technique et savant qui a trait au climat, à la géographie, à la santé, à la médecine ou à l'environnement. Bien souvent, les médias y ont recours dans les périodes de crise, ce qui pose réflexion quant à la place que nos sociétés accordent à la science.

Dans un article qui s'intéresse à la communication des connaissances scientifiques, Eliséo Veron⁷⁵⁴ distingue l'existence de quatre formes de communication scientifique. La première est dite « communication endogène intra-disciplinaire » : « *l'énonciateur et le destinataire sont placés dans la situation à titre de scientifiques travaillant dans un même secteur d'une même discipline* »⁷⁵⁵. La seconde, dite « communication endogène inter-disciplinaire » : « *est caractéristique de la recherche qui met en contact différents champs disciplinaires à l'intérieur des institutions scientifiques* »⁷⁵⁶. La troisième est dite « communication endogène trans-scientifique », elle trouve « *son point d'origine à l'intérieur des institutions scientifiques* »⁷⁵⁷ mais le destinataire y est extérieur. La quatrième est dite « communication exogène sur la science », c'est la communication entre un journaliste qui s'approprie des connaissances scientifiques et le public (qui peut être novice ou non).

Ce sont ces deux dernières catégories que nous observons dans l'information proposée par TF1, deux catégories caractérisées par un effort de simplification, que l'on appelle la vulgarisation scientifique. Il faut donc ici distinguer les notions de vulgarisation et de médiatisation, ou, comme l'a montré Patrick Charaudeau, le discours de vulgarisation et le discours de médiatisation. Le discours de vulgarisation est « *un discours produit par l'organe médiatique en fonction de la finalité de son contrat de communication [...] dans sa finalité, le*

⁷⁵³ Voir définition et références en chapitre 11 (note de bas de page. p.301).

⁷⁵⁴ VERON (1997), « Entre l'épistémologie et la communication », in Revue Hermès n°21, CNRS Editions, p.25

⁷⁵⁵ Ibid

⁷⁵⁶ Ibid., p. 30. Ces deux premières catégories sont réunies en une seule par Daniel Jacobi qui les caractérise de communication primaire. JACOBI (Daniel) (1999), La communication scientifique ; discours, figures, modèles, Presses Universitaires de Grenoble, 277 p. (coll. Médias & sociétés)

⁷⁵⁷ Ibid. p.31

discours de médiatisation partage la double visée d'information (faire savoir) et de captation (susciter l'intérêt) »⁷⁵⁸. La science apporte un discours basé sur un savoir et donne des éléments de réponse quant aux causes et aux conséquences du tsunami. Ce discours se distingue dans la mesure où il joue un rôle de dépolitisation en inscrivant l'expertise hors de la sphère politique. Dans cette logique, les acteurs politiques, les acteurs du pouvoir, sont mis à l'écart. Le discours se situe donc hors des considérations politiques, économiques ou encore sociales.

Dès le début de la couverture, TF1 s'engage dans un processus d'explication et «d'éducation», en donnant une place importante au discours scientifique. Le septième sujet du 26 décembre 2004 propose ainsi des explications sur le principe physique du tsunami. C'est un reportage assez court puisqu'il ne dure que 45 secondes. Par la suite, ce type de reportages se fait logiquement plus rare, une fois toutes les explications «techniques» apportées. Le discours est à la fois interne et externe puisque la chaîne fait autant appel aux connaissances de ses journalistes spécialisés (notamment Fabrice Collaro) qu'à celles d'experts issus de diverses branches. Dès le premier jour, l'instance scientifique est donc mise à contribution afin de mettre en scène les questionnements liés au tsunami. Nous observons une dissociation intéressante entre le discours scientifique, qui ne repose donc pas sur des croyances et les croyances individuelles, qui apportent une forme de confusion dans la vision du tsunami, mais sur la recherche d'une vérité scientifique.

14.1 La place des journalistes spécialisés

Le discours journalistique «ne peut se référer à aucun cadre d'explication théorique, ne suit aucune méthodologie particulière, ne manipule aucun concept, ce qui s'explique par la supposition qu'en font les journalistes, à savoir que le public indéfini auquel ils s'adressent ne serait pas en mesure de comprendre des commentaires renvoyant à un cadre de référence qu'il ne possède pas. En outre, et paradoxalement, si l'énonciateur journalistique cherche à s'effacer derrière un sujet expliquant indéterminé, il n'emploie guère de marques de modalisation du discours, car, aux dires du milieu journalistique elles risqueraient de produire un effet d'incertitude, de doute, contradictoire avec les attentes (une fois de plus supposées) des lecteurs»⁷⁵⁹. Certains journalistes de la chaîne ont pour habitude de couvrir les événements scientifiques et sont donc tout naturellement mobilisés lors de la catastrophe. Fabrice Collaro, « notre spécialiste scientifique » tel qu'il est présenté, fait partie de ceux-ci. Un plateau lui est même consacré en direct afin qu'il explique le phénomène, le 28 décembre 2004, pendant près de 3 minutes 55 secondes. Face au présentateur Patrick Poivre D'Arvor, il accompagne son propos de la présentation d'un globe terrestre.

⁷⁵⁸ CHARAUDEAU (2008), pp.18-19.

⁷⁵⁹ CHARAUDEAU (2006), p.35.



Figure 143

20:37:29:23



Figure 144

20:38:57:28

Son propos est également mis en scène avec un jeu de lumières. Le plateau est plus sombre qu'à l'accoutumée : dans les tons bleu marine. Les caméras filment tour à tour en plan serré, moyen ou large et offrent ainsi au spectateur une vision différente du plateau : à événement exceptionnel, configuration exceptionnelle. Il s'agit à l'évidence de rendre le discours technique ou scientifique plus attractif, de resserrer la relation entre le spectateur et la chaîne. Quand le journaliste dit « je vous rassure » il ne parle pas uniquement au présentateur mais bien à l'ensemble des spectateurs et étend son rôle d'expert au-delà

de sa fonction habituelle. Dans cet échange, le présentateur se substitue au spectateur, il prend la place de ce dernier pour apporter une réponse aux probables questions qu'il se pose. S'instaure alors un véritable dialogue entre lui et l'expert sous la forme d'un jeu de questions/réponses. Les questions ont d'ailleurs toutes une pertinence que le présentateur met en avant à travers l'emploi du « parce que » : « *Est-ce qu'on sait si il va y avoir des répliques, parce que c'est une grosse inquiétude là-bas sur place?* ». Ce qui légitime cette question et justifie le questionnement des scientifiques, c'est « l'inquiétude ». Les réponses, quant à elles, permettent de présenter des informations importantes : « *Avec un séisme d'une telle magnitude et dans une région à très forte sismicité, il y aura des répliques dans les heures, les jours et même les semaines qui viennent, c'est évident* ». En utilisant le futur et en employant le terme « évident », Fabrice Collaro exprime une certitude scientifique basée sur deux facteurs que sont la puissance du séisme et l'instabilité des plaques dans la région concernée. Si l'évidence ne constitue pas un argument scientifique, le journaliste semble s'appuyer sur les observations antérieures qui permettent d'affirmer qu'un séisme est toujours suivi de répliques. Tout scientifique dont la discipline porte sur les sciences de la terre sait qu'un séisme est toujours suivi de répliques plus ou moins intenses. Fabrice Collaro fait donc valoir ici son champ de connaissances, son autorité en tant que journaliste scientifique.

14.2 Le rôle des scientifiques

Des scientifiques de tous horizons sont régulièrement mis à contribution dans les reportages consacrés au tsunami. Dans la mesure où de nombreux thèmes sont abordés, il peut s'agir de géophysiciens, de médecins, de géographes, de sismologues. Tous, sont censés apporter une valeur ajoutée au sujet, fondée sur leurs connaissances et leur sérieux. Ils valident et légitiment les propos des journalistes à travers leurs explications. Il s'agit à la fois d'une forme d'enseignement, puisque l'on reçoit des connaissances, et d'une validation, puisque les scientifiques confirment ou précisent le discours des journalistes. Le plus souvent, ces experts sont interviewés dans leur bureau, sur leur lieu de travail, entourés d'ouvrages, de cartes ou d'instruments de recherche. Ils sont alors libres de s'aider de documents pour appuyer leurs affirmations ou de simplement laisser le « décor » ambiant renchérir leur qualité de témoin (ce que nous allons démontrer par deux exemples cités un peu plus loin). TF1 procède donc à une véritable mise en scène du discours scientifique. Nous sommes dans une logique où les intervenants viennent étoffer et développer le propos des journalistes. Claude Jaupart (professeur de géophysique à Paris 7), Hormoz Modaressi (du Bureau des Recherches Géologiques et Minières), Philippe Lognonne (géophysicien Institut de Physique du Globe de Paris) font partie de la liste des experts mis à contribution, dans la seule semaine suivant la catastrophe⁷⁶⁰.

Sur l'image suivante extraite d'un sujet diffusé le 26 décembre, le professeur de géophysique Claude Jaupart est interviewé. Le plan est rapproché de sorte que le spectateur se focalise sur son visage. Le décor en arrière-plan est celui d'une pièce que l'on ne peut pas situer. Il ne s'agit probablement pas de son bureau car on aperçoit en arrière plan un cadre, une commode et des lampes qui donnent à cet espace l'aspect d'une chambre d'hôtel ou d'une salle de réunion. Au cours de ce sujet, des animations montrent les mouvements des plaques, ce qui explique certainement l'absence de mouvements de la part du chercheur pour expliquer ce qu'il dit. Les cartes viennent aussi illustrer son explication.

⁷⁶⁰ Respectivement les 26 et 27 décembre 2004.

Ici, la caméra se concentre sur son regard et sur ses propos à propos du mécanisme à l'origine du séisme puis du tsunami :

« Ici dans le cas particulier y'a 1000 km qui a joué de plusieurs mètres donc vous imaginez un pan de 1000 km de long qui commence à se déplacer en quelques secondes, de plusieurs mètres donc c'est un déplacement considérable avec une énergie mobilisée qui est énorme »⁷⁶¹.



Figure 145

20:15:43:68

On constate que son propos ne comporte pas de terme scientifique, ce qui lui évite d'avoir à les définir. Cette phrase pourrait être divisée en trois parties, chacune séparées par la conjonction « donc » qui marque un enchaînement dans son raisonnement. Il commence par énoncer la cause (« Ici... »), puis il propose une explication (« un pan... ») et enfin il en décrit les conséquences (« énergie mobilisée »). Le recours à des adjectifs hyperboliques (« considérable, énorme ») permet au spécialiste de qualifier le mécanisme à l'œuvre, en l'intégrant dans le champ de la force et de la violence. Le terme « déplacer », par ailleurs répété, pour expliquer le mouvement, fait partie d'un vocabulaire quotidien, aisément accessible pour le spectateur. Ce qui offre notamment au spécialiste la possibilité d'exprimer sa fonction en tant qu'expert, c'est l'utilisation du pronom « vous » qui le distingue du public, et qui met fin à une situation de specularité.

Enfin, nous ne pouvons pas ne pas entrevoir ici, dans cet échange entre journalistes et scientifiques, une confrontation à un problème qui est souligné (de manière éparse) dans certains reportages de la chaîne (nous avons évoqué le cas de scientifiques américains basés à Hawaï qui n'ont pas pu prévenir leurs homologues asiatiques), à savoir le manque de communication entre scientifiques de pays différents alors que cette communication aurait pu, semble-t-il, sauver des vies. Toutefois, un discours sur la prévention et l'idée de progrès se dessine rapidement. L'image d'une science « active » est élaborée.

⁷⁶¹ Extrait du sujet n°7 d'Anne-Marie BLANCHET, diffusé le 26 décembre 2004.

14.3 Degré de vulgarisation

Il est intéressant dès lors de s'arrêter sur la spécificité du discours des journalistes et de celui des experts. Au-delà de leur effort pour synthétiser et simplifier des notions scientifiques souvent complexes pour le novice, nous nous sommes interrogée sur le degré de vulgarisation employé pour y parvenir. Le vocabulaire scientifique apparaît-il dans les reportages ? Pour communiquer, les scientifiques construisent un discours qui ne sera évidemment pas le même en fonction du récepteur. Pour l'audience télévisée, ils doivent s'adapter à l'hétérogénéité des champs de connaissance des publics, rapprocher les sphères de la science et de la société. Or ce processus n'est pas des plus simples. Toutefois, la télévision a ceci de positif qu'elle offre une palette d'outils favorisant l'accès à ce savoir. Les infographies font notamment partie de ces outils, elles valident les propos du journaliste ou de l'expert. A cet effet, voici quelques extraits de deux sujets concernant la description du tsunami, car la plupart des experts sont interrogés pour permettre au spectateur de comprendre ce phénomène naturel et de dire « voilà ce qui s'est produit ».

Le premier sujet est diffusé le 26 décembre 2004. Le propos de la journaliste Anne-Marie Blanchet débute par l'évocation, au présent, de connaissances admises par la sphère scientifique et de faits établis : *«La terre est formée de plaques qui glissent les unes par rapport aux autres, ce sont ces mouvements qui produisent les séismes. Celui-ci s'est produit près de Sumatra, région propice aux séismes les plus violents»*. Dans la dernière phrase, elle utilise le passé composé, pour signifier que l'événement, achevé, s'est produit dans une période relativement proche. Le passé composé s'oppose au présent de la première phrase et exprime la fin d'un événement. Ces vérités scientifiques servent de base au propos du journaliste qui poursuit en posant une question : *« Pourquoi ? »*. La journaliste définit ici la problématique de son reportage puisqu'il s'agit de comprendre comment ce tsunami a pu se former. Elle y apporte une réponse argumentée : *«Parce que l'Indonésie est prise en étau. A l'Est le Pacifique plonge sous les chapelets d'îles et à l'ouest, la plaque indo-australienne s'enfonce sous Sumatra. En outre ces phénomènes de plongée sont la source des plus fortes tensions de l'écorce terrestre et engendrent donc les séismes les plus dévastateurs»*. Elle poursuit en poussant ses explications plus loin, elle creuse la question en utilisant des références spatiales et temporelles, mais surtout en employant une comparaison « c'est comme si » : *«En effet plus le morceau qui se décroche est long, plus la violence du séisme s'accroît. 1000 kilomètres, c'est comme si toute la France se déplaçait en quelques secondes de 7 à 10 mètres. Circonstance aggravante, le séisme s'est produit en mer et a donc provoqué un raz de marée de même ampleur. Quand le sol marin s'effondre sur 10 mètres il crée une vague de pareille hauteur : 10 mètres. Celle-ci s'étale sur l'océan parfois sur plus de 100 kilomètres et plus le relief sous marin se rapproche de la surface, plus la vague est haute et va vite »*. Puis c'est un professeur de géophysique, Claude Jaupart, qui intervient pour appuyer le propos de la journaliste. Pour faire valoir son autorité et sa capacité à « transférer » des termes scientifiques dans le champ de la vulgarisation, il précise qu'il s'exprime « tout simplement ». L'explication qu'il vient de donner serait donc simplifiée, plus simple à comprendre pour le spectateur. C'est lui qui simplifie son discours pour que le spectateur le saisisse. *«Donc imaginez tout simplement un grand courant qui arrive, ben loin des côtes c'est peut-être un courant qui fait 1 mètre de haut ou pas ou moins, et puis au fur et à mesure qu'on se rapproche des côtes ben la hauteur d'eau se met à augmenter à augmenter au maximum ben jusqu'au bord de la mer. Y a eu des tsunamis qui ont atteint bien plus que 10 mètres de haut hein, on imagine même que certains une centaine de mètres »*. On constate ici que le spécialiste parle sur un ton quelque peu familier, lorsqu'il emploie, à trois reprises, l'adverbe « ben ». Avec le verbe « imaginer

», Claude Jaupart invite le spectateur à se représenter mentalement une réalité difficile à se représenter. Le verbe est par ailleurs réutilisé plus loin mais il fait référence à un autre domaine, celui des croyances et des hypothèses. «*Selon le relief sous-marin la vitesse de la vague peut atteindre 800km/h, elle se déplace sur toute la surface de l'océan mais plus elle va loin Australie, États Unis... plus elle perd d'énergie et s'en trouve amortie* »⁷⁶².

Nous notons ici l'emploi de la rhétorique : métaphores et comparaisons. Ce passage constitue l'ensemble du sujet présenté le soir même de la catastrophe. Il est d'une durée de 45 secondes, ce qui est relativement court dans la moyenne des reportages. Pourtant, c'est dans ce laps de temps que la journaliste Anne-Marie Blanchet et son expert font le pari de présenter le phénomène du tsunami, encore relativement flou aux yeux du public. Ici, la simplification est, à l'évidence, de rigueur. La journaliste commence son propos par un jeu de questions-réponses où elle-même se charge des deux parties : « Pourquoi ? Parce que... ». Elle tente aussi de donner des points de comparaison pour aider le spectateur à se représenter le phénomène physique : « C'est comme si... ». La comparaison a un effet de dramatisation puisqu'elle suscite l'imagination du spectateur.

Voici un second passage extrait d'un sujet diffusé le lendemain, 27 décembre 2004 : « *Au départ, il y a d'abord un très violent séisme sous-marin ici sa magnitude est de 9 sur l'échelle de Richter en fait au fond de l'océan, un morceau de l'écorce terrestre vient de brutalement s'affaisser. Conséquence juste au-dessus, la masse d'eau bouge elle aussi, une vague très puissante s'est formée, une vague qui se déplace à une vitesse considérable* ». Le journaliste Fabrice Collaro utilise des locutions à valeur temporelle de manière à ce que son explication suive une logique, une évolution : « au départ, d'abord, conséquence ». Il utilise le présent comme temps de narration pour mieux donner vie à son récit, mais il a également recours au passé composé pour annoncer la survenue d'un événement. Cette intégration dans un présent immédiat rythme le reportage. Pour traduire le phénomène du séisme il emploie une locution qui marque une explication « en fait ». Il utilise également des adjectifs ou des adverbes hyperboliques : « *très violent, brutalement, très puissante, considérable* » qui permettent de qualifier à la fois l'intensité du séisme et celle du tsunami engendré. Par ailleurs, l'adjectif « violent » est couplé avec une valeur « *magnitude* » précise « *9 sur l'échelle de Richter* » qui permet non seulement de dire que les scientifiques ont mesuré cette énergie mais surtout de positionner le séisme sur une échelle de comparaison.

⁷⁶² Sujet n°7 d'Anne-Marie BLANCHET diffusé le 26 décembre 2004. Intervention de Claude JAUPART (professeur de géophysique à Paris VII).



Figure 146

20:22:38:60

Cette introduction permet au journaliste d'expliquer la naissance du tsunami, sous la forme d'une vague se déplaçant à vive allure (« vitesse »). Deux animations (figures 147 et 148) permettent de visualiser ce mouvement de formation. On y aperçoit l'affaissement du plancher sous-marin et le mouvement de la vague qui se rapproche des côtes et des habitations. La force du tsunami est accentuée par l'inclinaison du plancher qui met les zones habitées en hauteur : cela renforce la puissance du phénomène.



Figure 147

20:22:44:11



Figure 148

20:23:24:87

Dans la suite de ce reportage, un expert du Bureau de Recherches Géologiques et Minières, Hormoz Modaressi, intervient pour argumenter le propos : «*Ce tsunami a atteint environ 2h-2h30 après les côtes au sud de l'Inde. Il faut dire que le tsunami se propage très rapidement lorsque l'eau est profonde en haute mer la vitesse du tsunami est très très élevée ça peut atteindre par exemple 700 km...euh...par heure pour une profondeur de l'ordre de 4000 mètres* ». Il propose deux exemples concernant la durée de propagation de la vague du 26 décembre 2004 (« 2h- 2h30 ») et la vitesse que les tsunamis peuvent atteindre («700km/h »). Il insiste par ailleurs sur la vitesse en répétant successivement de l'adverbe superlatif « très ». Sa seconde phrase reprend celle du journaliste pour rappeler la rapidité de propagation tout en expliquant sa source : la profondeur de la mer (« haute mer, 4000 mètres»). Ces quelques séries de chiffres lui permettent de différencier son discours de celui du journaliste, et de le compléter. À l'écran, cet expert est assis près d'un moniteur qui diffuse des images. Il se retourne alors vers ce moniteur qui lui permet de montrer (il fait des gestes de la main) ce qu'il avance et souligne le caractère didactique de la mise en scène.



Figure 149

20:23:50:19

Le journaliste Fabrice Collaro poursuit d'ailleurs son sujet en se calquant sur la dernière phrase du scientifique, celle qui aborde la question de la profondeur de l'océan : « *A l'approche des côtes, la profondeur de l'océan diminue mais l'onde de choc pousse toujours la vague du tsunami c'est pourquoi sa taille augmente jusqu'à atteindre plusieurs mètres et provoquer les dégâts que l'on sait. Seules la distance ou la rencontre avec les terres finiront par atténuer la puissance du phénomène et pourtant le raz de marée d'hier s'est propagé jusqu'à l'île de la Réunion ou même sur les côtes africaines, à 6000 kilomètres de l'épicentre du séisme. On voit sur ces images prises au Kenya que les vagues sont encore très puissantes au point de renverser des bateaux* ». Le journaliste relie (« c'est pourquoi ») les éléments « profondeur » et « onde de choc » avec la taille du tsunami. Deux verbes viennent d'ailleurs s'opposer (« diminue » et « augmenter ») : c'est parce que la profondeur de l'océan diminue que la taille du tsunami augmente et devient dévastatrice (« dégâts »). Pour mieux exprimer la « puissance » du tsunami, le journaliste évoque l'étendue que celui-ci peut acquérir. Même s'il s'« atténue », celui-ci peut en effet parcourir de longues distances et garder son pouvoir de destruction « encore très puissantes ». En l'occurrence, celui du 26 décembre a parcouru « 6000 kilomètres » jusqu'aux « côtes africaines ». Les images présentées confirment son propos et le journaliste invite le spectateur à bien observer (« on voit sur ces images ») les preuves visuelles fournies qui ne sont ni des photos, ni des cartes mais bien des images filmées.



Figure 150

20:23:31:71



Figure 151

20:23:37:76

Les images montrées à ce moment là sont celles de bateaux détruits au Kenya, l'un des pays africains touchés par la vague. Elles illustrent les paroles du journaliste :



Figure 152

20:23:43:80

C'est ici que l'expert Hormoz Modaressi intervient pour la seconde fois. Là encore, il s'agit d'aller dans le sens du raisonnement du journaliste Fabrice Collaro, en validant l'observation faite à propos de la distance parcourue par un tsunami : *« Ici vous voyez bien que l'onde peut très bien se propager et atteindre des distances assez grandes tandis que là par contre il est bloqué par... euh... par la terre disons la terre ferme qui empêche l'onde de se propager »*. Il exprime son rôle en invitant le spectateur à observer les images (il utilise l'adverbe « ici » comme un indicateur du lieu où il faut diriger son regard) qui, selon lui, confirment parfaitement ce qu'il dit. On est clairement dans une situation de communication où le spécialiste souligne sa place par rapport au spectateur (« vous »). En employant un verbe de modalité (« peut »), l'expert suggère une possibilité qu'il valide clairement au spectateur en la montrant sur une infographie (« voyez bien »). Selon les connaissances d'Hormoz Modaressi, le tsunami a le pouvoir, la capacité de suivre deux logiques : « atteindre des distances » ou, à l'opposé (« tandis que, par contre »), être stoppé par la rencontre avec les terres (« bloqué, empêche »). Les raisonnements associés du journaliste et de l'expert permettent de dévoiler le déroulement du 26 décembre 2004. De plus, avec les connaissances et l'expérience issues de la science, le journaliste prévoit même la suite des événements ou tout du moins, le scénario possible des jours à venir : *« Avec un séisme magnitude 9 qui plus est dans cette région du monde où la sismicité est très forte il faut s'attendre à de nombreuses répliques dans les jours voire les semaines qui viennent. Des répliques de l'ordre de 7 sur l'échelle de Richter et qui pourraient elles aussi provoquer de petits tsunamis »*⁷⁶³. Au vu de ce qui a eu lieu, il y a une forte probabilité que des répliques surviennent, probabilité qui s'exprime par le recours à l'infinitif (« il faut s'attendre »). Ces répliques sont presque une évidence et, pour asseoir cette idée, le journaliste indique le chiffre de la magnitude attendue (« de l'ordre de 7 »). Le verbe modalisé « pourraient » indique une hypothèse : de nouveaux tsunamis sont prévisibles.

⁷⁶³ Sujet n°14 de Fabrice COLLARO diffusé le 27 décembre 2004. Intervention de Hormoz MODARESSI (bureau de recherches géologiques et minières).

À l'aune des deux sujets étudiés, nous remarquons une forme de complémentarité, parfois de redondance, entre les assertions des journalistes et celles des experts. Cela permet de présenter un phénomène scientifique au spectateur à travers un discours de vulgarisation à deux voix. Ce que nous notons dans notre analyse, c'est que TF1 n'aborde pas ici le phénomène du tsunami sous l'angle d'un débat mais plutôt sous l'angle d'un exposé. L'étude des assertions, la conjugaison des verbes montrent qu'il ne s'agit pas de débattre mais de transmettre des faits qui, au moins au moment où ils sont communiqués, s'avèrent avérés. Quant aux hypothèses formulées à propos des risques de réplique du séisme (et peut-être du tsunami), elles s'appuient elles aussi sur les connaissances. Malgré tout, l'emploi de la forme en « -raient » contribue à alimenter une forme d'angoisse pour le spectateur.

La complémentarité des propos, signe qu'une forme de vérité scientifique a été présentée au spectateur, se traduit par le fait que d'autres sujets diffusés plus tard, viennent confirmer les spéculations concernant les potentielles répliques du séisme. Le 1^{er} janvier 2005, alors que de telles répliques ont eu lieu, la journaliste Corinne Lalo revient sur les hypothèses formulées quelques jours auparavant par les journalistes et les experts : «*La nouvelle secousse enregistrée cette nuit, s'est produite à 350 kilomètres au large des côtes de Sumatra, sensiblement dans la même zone que le séisme de la semaine dernière. Cette fois, l'amplitude a atteint 6,5 sur l'échelle de Richter et n'a provoqué aucun raz de marée la violence de la secousse n'étant pas suffisamment importante pour déplacer de grandes masses d'eau*». Le chiffre de la magnitude confirme la fourchette indiquée quelques jours plus tôt (de l'ordre de 7). «*Dimanche dernier le séisme avait atteint quant à lui une magnitude de 9 sur l'échelle de Richter, ce qui explique la force du tsunami qu'il avait provoqué* », «*Les sismologues s'attendaient à ce genre de réplique, ils en ont déjà enregistré une soixantaine de moindre intensité depuis dimanche dernier [...] D'autres secousses sismiques sont attendues dans les semaines qui viennent mais elles se produiront à des fréquences de plus en plus faibles et leur intensité devrait également décroître* »⁷⁶⁴. Nous remarquons ainsi l'emploi du passé (« s'attendaient ») pour dire ce que cela ne surprend pas. Les répliques ont bien eu lieu et elles ont été nombreuses (« soixantaine »). La journaliste emploie également le futur, au présent (« produiront ») et au passé (« devrait ») pour avancer les nouvelles hypothèses des scientifiques.

14.4 Tsunami et réflexion sur la science

De nombreuses thématiques annexes sont également soulevées par les experts et les journalistes, à commencer par celle des conséquences directes du tsunami sur le travail des scientifiques. Cet événement sans précédent souligne le besoin pour la communauté des experts de faire avancer la recherche. En la matière, le Japon est particulièrement en avance et cette compétence est soulignée dans le discours de TF1. Le pays, habitué des séismes, se penche sur la question de la prévention depuis des années : «*Le Japon où l'on recense 20% des séismes dans le monde dispose déjà d'un mécanisme de prévention* »⁷⁶⁵. Ici, c'est le chiffre de « 20% » qui est mis en rapport avec l'adverbe « déjà » parce qu'ils sont liés : c'est la fréquence des séismes qui explique que le Japon ait pris des mesures en matière de prévention. Plusieurs reportages mettent en avant les avancées du pays : en matière de prévention, en matière de connaissances du phénomène du tsunami. La science permet d'élaborer des connaissances qui, par la suite, serviront pour la prévention.

⁷⁶⁴ Sujet n°8 de Corinne LALO, diffusé le 1er janvier 2005.

⁷⁶⁵ Brève diffusée le 19 janvier 2005.

Or cela est intéressant dans la mesure où elle renvoie à cette volonté de l'homme de pouvoir maîtriser la nature. Ces propos montrent que la science n'est pas un gage d'infailibilité mais qu'elle tente, avec le temps et l'expérience, de prévenir les catastrophes.

14.4.1 L'expertise japonaise

Ces reportages sont l'occasion de mettre en scène des scientifiques dans leur cadre de travail, les laboratoires : *«Un cataclysme que les chercheurs japonais ont cherché à reconstituer en laboratoire [...] Des chercheurs japonais sont actuellement sur le terrain pour prendre des mesures. Leurs données viendront compléter les recherches menées depuis de longues années dans leur pays sur ce phénomène»*⁷⁶⁶. L'emploi du verbe « chercher à » exprime une action régie par un but précis « reconstituer ». Dans cette optique, les experts (« chercheurs ») pratiquent des études concernant l'espace naturel dans un espace dédié à la science (« laboratoire »). Leur travail porte donc sur la réalité, ce qui valide d'une certaine manière le sérieux d'une « longue » démarche, et selon une méthode (« prendre des mesures »), utiliser les « données » pour « compléter les recherches ». Par la suite, l'un de ces chercheurs, le professeur Fumihiko Mimamura intervient devant la caméra de TF1. Il est filmé, debout, avec en arrière plan son laboratoire et ses collègues : *« La force d'un tsunami de 50 centimètres de hauteur, nous dit ce professeur, est équivalent au crash d'une voiture lancée à 30km/h »*. Il emploie donc une comparaison entre un « tsunami » et un « crash de voiture » «50 centimètres de hauteur, 30km/h », ce qui selon son expérience est analogue (« équivalent») pour que le spectateur puisse se représenter la situation.

Il est intéressant de remarquer que le travail des scientifiques japonais, sur un phénomène dont le nom est d'origine japonaise, est présenté sur la chaîne à plusieurs reprises et semble constituer, pour les scientifiques d'autres pays, un réel intérêt. Le discours scientifique sur le tsunami du 26 décembre 2004 permet donc d'avoir une réflexion sur le travail des scientifiques en général tout en montrant que l'on appartient à une communauté dont on connaît les travaux et les avancées : *«Les Japonais vont probablement continuer leur exploration et suivre ces structures au fond de la mer, ils vont peut-être découvrir des choses beaucoup plus significatives, beaucoup plus intéressantes »*⁷⁶⁷. Ici, Robin Lacassin, directeur de recherche au CNRS, garde une certaine distance et reste prudent («probablement, peut-être») quant aux avancées de la sciences suite au tsunami mais il exprime une forme d'attente en usant de termes qui renvoient : 1) à l'idée d'aventure (« exploration, découvrir »), 2) à un jugement de valeur (« plus significatives, plus intéressantes ») et 3) à un futur (« vont») où la puissance de l'homme sur la nature sera plus grande. Il met en scène les scientifiques japonais (« suivre ces structures au fond des mers ») et émet un jugement appréciatif qu'il invite le spectateur à partager.

Dans la mesure où il s'inscrit dans le temps long, ce 26 décembre 2004 va certainement permettre de mieux comprendre le phénomène du tsunami et de protéger les populations exposées. C'est en tout cas dans cette direction que s'est engagé le Japon, selon un responsable de la prévention des catastrophes naturelles à l'UNESCO : *«Nous avons connu au Japon des expériences réussies d'alerte au tsunami qui ont engendré une évacuation des populations vers des refuges...euh...qui sont conçus pour ce genre de phénomène pendant un laps de temps les populations ont pu être mises à l'abri le temps que le phénomène*

⁷⁶⁶ Lancement et sujet n°24 de Carole VENUAT, diffusé le 24 janvier 2005.

⁷⁶⁷ Sujet n°15 d'Hervé PIGEANNE, diffusé le 23 février 2005.

se passe »⁷⁶⁸. L'expérience du Japon est ici représentée à travers une série d'événements réels (utilisation du passé composé), maîtrisés dans leurs modalités (« évacuation vers des refuges, mises à l'abri, réussies ») et dans le temps (« laps de temps, le temps que »). L'utilisation du pronom personnel « nous » indique une assimilation entre les experts japonais et le reste de la communauté scientifique mondiale, dont le rôle est ici clairement engagé en faveur de la population qu'il s'agit de protéger.

L'expert se situe comme un témoin objectif dont les propos pourront enrichir ceux du journaliste. Cet extrait diffusé le 27 décembre 2004, lendemain du passage du tsunami, révèle l'identité d'une instance scientifique unie autour de la crise. En effet, si la zone touchée ne bénéficiait pas d'une telle technologie au moment de la catastrophe, il est important de rappeler que d'autres zones en sont pourvues. Il s'agit, en quelque sorte, de montrer que l'on maîtrise, au moins en partie, la crise.

14.4.2 L'expertise française

Mais l'expertise française en la matière est un autre sujet abordé, dans deux reportages tournés à l'observatoire de volcanologie de la Guadeloupe et en Alsace. En effet, le journaliste le dit : « *Il faut dire que les scientifiques français connaissent bien, la question puisque, notre territoire, n'est pas à l'abri, des raz de marées. C'est le cas de deux régions, d'Outre-Mer : la Polynésie, et les Antilles. La Martinique et la Guadeloupe sont situées directement au-dessus d'une zone où se produisent d'importants mouvements de plaques tectoniques* »⁷⁶⁹. Les scientifiques français ont des acquis (« connaître ») dont le journaliste attribue l'origine (« puisque ») à la vulnérabilité de certains territoires français. Ces savoirs permettent de montrer que la France est consciente du risque et qu'elle prend des mesures pour pallier celui-ci. Un premier plan présente François Boducelle, directeur de l'observatoire volcanologique et sismologique de Guadeloupe, dans ses conditions de travail (tenue et casque sur la tête). Il est filmé en extérieur, le plan est large. Il explique alors comment il entretient la station de captage :

« Le capteur sismique, il suffit de le poser au sol, nous on a l'habitude de l'enterrer, pour qu'il soit...qu'il y ait un meilleur couplage avec le sol, et donc le capteur va bouger également, lorsque, les ondes sismiques vont se propager dans le sol. Si elles sont suffisamment fortes, c'est suffisamment sensible, pour enregistrer tous les séismes mondiaux...euh...à partir de magnitude 6 à 7, on commence à les enregistrer même si ça provient du Japon ou d'Indonésie ».

Nous remarquons ici que ce spécialiste fait référence au Japon, pays sujet aux séismes, et à l'Indonésie, qui vient de connaître un séisme dévastateur. Il met en avant les capacités de ce capteur installé en Guadeloupe et qui peut enregistrer des secousses lointaines, à condition qu'elles soient « suffisamment fortes » car si elles le sont, le capteur est lui parfaitement apte (« suffisamment sensible ») à les ressentir. Il met également en valeur les connaissances des scientifiques avec qui il travaille (« nous on a l'habitude »). Le second plan est un gros plan qui permet de voir avec précision les gestes du scientifique.

⁷⁶⁸ Interview de Badaoui ROUHBAN, responsable de la prévention des catastrophes naturelles à l'UNESCO, extrait du sujet n°15 de Carole VENUAT, diffusé le 27 décembre 2004.

⁷⁶⁹ Sujet n°4 diffusé le 16 janvier 2005.



Figure 153

20:09:26:10



Figure 154

20:09:34:61

La possibilité d'observer la catastrophe donne donc de nouveaux éléments d'avancement. L'un des sujets de Fabrice Collaro montre, avec l'aide d'un géophysicien, que les moyens actuels comme les images satellites sont un moyen d'observation (« *La terrible vague du tsunami a été filmée au sol par les touristes, mais aussi photographiée depuis l'espace par des satellites d'observation, de quoi mieux comprendre le phénomène pour les scientifiques* ») et éventuellement de prévention (« *Des recherches, qui dans 10 ans, pourraient venir compléter les dispositifs actuels de prévention comme il en existe déjà dans l'océan Pacifique. Et après une telle catastrophe, les pays de l'océan Indien décideront probablement la mise en place d'un système d'alerte similaire* »).



Figure 155

20:37:53:78

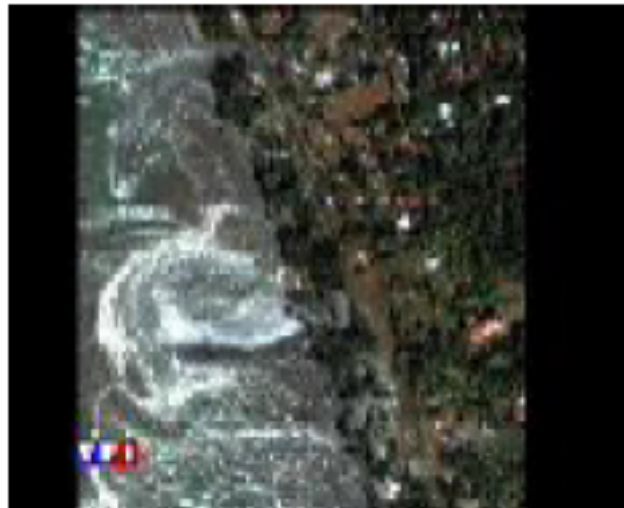


Figure 156

20:37:55:08

Le journaliste émet des conjectures (« pourraient, probablement, probabilité ») à partir des éléments établis par les scientifiques : « *Sur cette carte, en effet, on visualise en jaune toutes les répliques du séisme de dimanche, supérieures à 5 sur l'échelle de Richter. Et la probabilité qu'un autre gros tremblement de terre se produise dans les mois ou les années qui viennent, reste très élevé* »⁷⁷⁰.

14.4.3 Discours sur le tsunami, discours sur la science

Si la science a la capacité d'expliquer ce qui s'est passé le 26 décembre 2004, et de prévoir avec plus ou moins de certitudes ce qui va suivre, c'est parce qu'elle dispose de moyens et de méthodes pour étudier le phénomène. Comme le précise Bernard Lamizet dans un

⁷⁷⁰ Extraits du sujet n° 25 diffusé le 29 décembre 2004.

article sur l'information météorologique⁷⁷¹, les images satellite mettent en scène l'information météorologique et cette mise en scène s'apparente à une forme cinématographique. Ces clichés sont une représentation distanciée de la terre et donnent à voir un espace qui échappe au politique. Le discours scientifique s'attache donc à mettre en avant ces moyens techniques et ces méthodes. Ici, en l'occurrence, ce sont les systèmes de prévention qui sont décrits, dans leur composition et leur fonctionnement : « *Au cœur de ce dispositif, des capteurs enfermés dans ce cylindre en titane, qui posés à 6000 mètres au fond de l'océan, transmettent l'activité sismique et les mouvements de l'eau à des bouées disposées en surface. Elles-mêmes transmettent en temps réel ces données par satellite aux trois centres d'observation situés en Alaska, à Seattle et à Hawaï. Six bouées sont ainsi réparties dans le Pacifique, le long des principales failles sismiques. DEPUIS 30 ans elles ont parfaitement rempli leur rôle, pour un coût annuel dérisoire, d'1 million de dollars* »⁷⁷². L'expertise est ici fondée sur la longévité (« depuis 30 ans »). Quant à l'intérêt de ce système il est fondé sur deux arguments: son efficacité (« parfaitement ») et son faible coût économique (« dérisoire »).

14.5 Un discours scientifique interdisciplinaire

Il y a une scientificité particulière dans le discours de TF1 dans la mesure où il repose sur une forme d'interdisciplinarité et a recours à d'autres discours scientifiques. Ainsi, par exemple, la sphère de la médecine et de la santé trouve une place aux côtés de la climatologie. Au delà de la simplification des termes employés dans leur discours, les journalistes et les scientifiques ont recours à des termes déjà inscrits dans l'espace public ; des termes ancrés dans les mémoires parce qu'ils ont été largement médiatisés auparavant. C'est le cas du sigle SRAS, évoqué par le journaliste Jean-Pierre Ferey dans un reportage diffusé le 26 décembre 2004. Celui-ci parle du sigle « SRAS » mais n'en donne pas la signification précise, à savoir « Syndrome Respiratoire Aigu Sévère » : « *Séisme et raz de marée frappent ainsi une zone touristique en pleine croissance qui se remettait à peine de la crise provoquée par l'épidémie du SRAS en 2003* ». Il suppose donc que le sigle se suffit à lui-même parce qu'il a marqué les mémoires. C'est en effet la première maladie émergente⁷⁷³, donc nouvelle, du XXI^{ème} siècle. Le journaliste utilise toutefois deux références, l'une temporelle « 2003 » et l'autre concernant la nature du phénomène « épidémie », pour mieux recontextualiser l'événement. Cet épisode est par ailleurs utilisé afin de le mettre en lien avec le tsunami autour de leur point commun : la notion de risque, celle des épidémies.

Nous constatons d'ailleurs que le lexique employé n'est pas un lexique scientifique ou médical spécialisé, il est relativement compréhensible pour le spectateur. Par exemple, nous n'avons noté l'emploi du terme « subduction » que quatre fois dans notre corpus, alors qu'il fait partie de la famille de mots liés à la tectonique des plaques et qu'il est à l'origine de la présente catastrophe. Le terme apparaît pour la première fois le 30 décembre 2004, en fin de journal : « *C'est le sud de la Grèce qui est le plus vulnérable, car là se trouve une zone de subduction, c'est à dire que la plaque africaine passe SOUS la plaque eurasiennne* »⁷⁷⁴. Son principe est précisé par une formule d'explication (« c'est à dire ») et par l'insistance

⁷⁷¹ LAMIZET (1997), op.cit.

⁷⁷² Sujet n°2 de Loïck BERROU, diffusé le 6 janvier 2005.

⁷⁷³ L'OMS définit les maladies émergentes comme des infections apparaissant pour la première fois dans la population ou pré-existantes mais dont l'incidence augmente notablement.

⁷⁷⁴ Sujet n°29 de Marie-Claude SLICK, diffusé le 30 décembre 2004.

sur la préposition «sous » qui décrit une position. Le 6 janvier 2005, soit onze jours après le tsunami, le même type de construction est utilisé dans la description du mouvement : « *La région de Sumatra est une zone de subduction, c'est à dire qu'une plaque, passe sous l'autre* »⁷⁷⁵. Nous retrouvons, en effet, la formule « c'est à dire », le verbe « passer » et la préposition « sous ».

Conclusion

Les instances scientifiques sont ainsi mises à contribution dans la couverture de TF1. Elles passent par le discours de scientifiques et de journalistes spécialisés ou non. D'abord utilisés pour expliquer les mécanismes à l'origine du séisme et du tsunami, ces discours permettent ensuite de parler plus largement de la science, des connaissances acquises et de celles qui seront acquises par l'étude de la catastrophe du 26 décembre 2004. De fait, les discours font appel au temps long et parlent du travail des scientifiques japonais et français. Il faut noter toutefois que l'analyse des discours a montré que le lexique employé s'inscrit dans un vocabulaire accessible aux spectateurs et que le propos de TF1 sur le tsunami entend conserver une forme d'universalité.

⁷⁷⁵ Sujet n°4 de Marie-Claude SLICK, diffusé le 6 janvier 2005.

Partie IV. Instance esthétique et instance de la mémoire

Chapitre 15 Représentation et esthétique du tsunami

Comme toute représentation de l'événement dans l'espace public, la représentation du tsunami comporte une dimension politique de l'information et en une dimension esthétique. La représentation esthétique passe par les images et la langue. Or la représentation prend des formes variées, à travers le débit intense d'images diffusées, souvent en boucle, tout au long de la couverture. Il s'agit d'images, de représentations de bribes de réalité, qui viennent faire violence au spectateur, le marquer plus ou moins profondément, mais ces images lui permettent de se figurer l'événement, son déroulement, ses conséquences, ses victimes. Pour autant, ce qu'il regarde lui permet-il vraiment de voir ? Ces images, souvent identiques, soit qu'elles soient réutilisées ou qu'elles soient simplement de même nature, permettent-elles au spectateur de saisir le problème dans son ensemble ? Et d'ailleurs, quel type d'images la chaîne utilise-t-elle pour présenter l'événement ? Qu'est-ce qui fait la différence entre les images du tsunami et celles d'une autre catastrophe ? Nous avons analysé sur l'ensemble de notre corpus les différentes thématiques illustrées par les images, observé les types de plans utilisés. En complémentarité avec le langage, ces images contribuent à une dramatisation, à un effet de spectacularisation.

Nous avons relevé quatre types de représentations iconiques : d'abord, les images filmées, par TF1, les télévisions étrangères, les vidéastes amateurs, les extraits de films ou les images d'archives. Ensuite, les animations ou les pictogrammes préparés par les infographistes⁷⁷⁶ de la chaîne pour illustrer les propos scientifiques, images lues autant que regardées. Par ailleurs, les photographies. Enfin, les infographies qui comportent les cartes géographiques ou des données d'illustration. Rares sont les sujets pour lesquels nous ne relevons pas au moins l'un des quatre types, et il s'agit en général de brèves très courtes, au total huit sur l'ensemble de notre corpus, présentant des discours rapportés, des compléments d'information ou des bilans. Toutes ces images jouent un rôle capital dans la dimension accordée à l'événement par TF1.

La mise en scène de TF1 met en avant des thèmes bien précis et souvent répétitifs : les victimes (autochtones, touristes) mortes, blessées ou en situation (courant, fuyant, se lamentant, pleurant, criant, mangeant, fouillant, priant, se masquant le visage), la mort (listes des décédés, fosses communes, tombes, cercueils, enterrements, crémation ou cérémonies), les figures de l'autorité (l'armée, les acteurs politiques, les membres d'associations ou d'ONG, les scientifiques), les stigmates de la catastrophe (les vagues, l'eau boueuse, les paysages, les habitations, les objets dans l'eau, les bateaux, les rues et les plages), la solidarité et la notion de survie (hôpitaux, écoles, lieux de culte, aéroports, avions, hélicoptères, pelleuses, téléphone, internet, télévision, entraide, désinfection, colis). Sur le plan de la langue, plusieurs niveaux sont utilisés par la chaîne : il y a le niveau journalistique, le niveau populaire et le niveau scientifique.

⁷⁷⁶ L'infographie est une science de l'image numérique désignant les graphiques produits par ordinateur, véritables supports de communication visuelle.

15.1 Quand l'eau prend un visage humain : esthétique et imaginaire

Dans la construction esthétique de la représentation de l'événement, nous avons pu relever une thématique exprimant une « humanisation de l'eau », ici identifiée comme l'ennemi, et la déshumanisation qu'elle a provoquée sur les victimes. L'eau, source de vie, devient source de mort, de danger, c'est donc une violence symbolique qui est à l'œuvre ici. Le 26 décembre 2004, la journaliste Florence Leenknecht, décrivant le surgissement de la vague, parle d'un « *monstre prêt à tout engloutir* »⁷⁷⁷. Si les journalistes emploient souvent un lexique propre aux êtres humains pour qualifier le tsunami, ici en revanche, l'image du « monstre » renvoie à l'ordre de l'inhumain, de l'imaginaire et de la fiction. De fait, cette image cherche certainement à marquer l'opposition entre l'image négative et anxiogène du tsunami, visible à l'écran) et celle, positive, des victimes humaines. Le terme « monstre » employé une seule fois dans notre corpus, le premier jour de couverture, pour stigmatiser le tsunami, lui confère un caractère irrationnel, une absence de sens probablement liée à la surprise qu'a constitué la catastrophe. Or comme le rappelle Bernard Lamizet, « *le monstre est ce qui échappe à l'attente, ce que l'on n'attend pas [...] le monstre est une figure qu'a priori on ne peut que montrer. Cela signifie qu'on ne peut la dire* »⁷⁷⁸. Au premier jour de la catastrophe, le tsunami est clairement montré dans les images mais difficilement descriptible par les mots, tant il est exceptionnel, tant il surprend et échappe au savoir.

Les images de l'eau souillée après la catastrophe, où pourraient se développer des maladies, sont représentatives de cette transformation de l'eau. On peut ainsi assister à un processus de personnification de l'eau, et de l'océan plus particulièrement. C'est une figure de style qui donne à ce dernier le rôle d'un acteur à part entière. La mer est l'une des figures de l'événement au même titre que les victimes, les politiques ou les humanitaires. On lui prête des comportements humains à travers l'utilisation de verbes et des actes qui vont au-delà de son rôle habituel :

« Les séries de vagues qui vont jusqu'à manger le littoral...la mer grossit et lance son attaque »⁷⁷⁹.

Pourtant, c'est bien la fatalité qui est à l'œuvre ici, pas les humains. Dans la construction esthétique d'une lutte entre les hommes et la nature, les deux camps sont placés sur un pied d'égalité. La nature, toutefois, se révèle bien plus forte. L'eau a exprimé toute sa puissance dévastatrice. Celle-ci est traduite dans l'utilisation d'adjectifs ou dans la description des conséquences de son passage :

« La vague s'est engouffrée au milieu du complexe hôtelier du Sofitel, ces poteaux en béton armé se sont couchés sous la pression de l'eau, la plupart des bâtiments situés au rez-de-chaussée ont été éventrés. La mer a englouti des dizaines de personnes en l'espace de quelques secondes, d'autres sont restés coincés sous les décombres »⁷⁸⁰.

Cette construction esthétique est par ailleurs représentée par des photos satellites, commentées le 2 janvier 2005, par la journaliste Anne-Claire Coudray : « *Voilà les photos satellites de Banda Aceh en Indonésie avant et après le tsunami. La mer a dévoré la*

⁷⁷⁷ Sujet n°3 de Florence LEENKNEGT, diffusé le 26 décembre 2004.

⁷⁷⁸ LAMIZET (mars 2008), « Sémiotique du fait divers » in « Fictions et figures du monstre », Médias et culture, L'Harmattan, Paris, p.88

⁷⁷⁹ *Sujet n°1 de Michel IZARD, diffusé le 29 janvier 2005.*

⁷⁸⁰ *Sujet n°3 de Nahida NAKAD diffusé le 29 décembre 2004.*

terre»⁷⁸¹. C'est à nouveau un verbe qui est utilisé ; il suggère la puissance du mouvement de l'eau sur les terres et traduit bien ce que les images montrent de manière étonnante.



Figure 157

20:29:21:82



Figure 158

20:29:27:61

L'eau revêt une dimension mythique, avec des exemples dans l'épisode biblique du Déluge. Or les journalistes comparent souvent la catastrophe à un Déluge : « *La situation au Sri Lanka est très précaire d'autant que des pluies diluviennes s'abattent sur le pays depuis deux jours* »⁷⁸², « à ce propos il faut noter ce soir Laurence que des pluies diluviennes se

⁷⁸¹ Sujet n°16 d'Anne-Claire COUDRAY diffusé le 2 janvier 2005.

⁷⁸² Lancement du sujet n°3 du 1er janvier 2005 par Laurence FERRARI.

sont abattues sur euh sur une partie du pays, sur la partie orientale depuis 48 heures euh c'est il se trouve que c'est la côte la moins accessible du Sri Lanka »⁷⁸³, « Nous retrouvons maintenant Michel Scott en direct de Matara où les inondations entraînées par les pluies diluviennes qui se sont déversées ces derniers jours, deviennent une nouvelle source de préoccupation »⁷⁸⁴. Le rapprochement avec cet épisode se traduit également avec l'idée qu'un renouveau est possible après la tragédie : « Une nouvelle vie après le Déluge »⁷⁸⁵.

Par la suite, l'image que renvoie cette eau est en complète opposition, puisque l'océan est filmé alors qu'il est plus calme. Cette relative quiétude n'empêchera pas les peurs ou les superstitions liées à la mer de se développer : « Les pêcheurs n'osent plus s'y aventurer, par superstition, par peur »⁷⁸⁶, « Toujours au Sri Lanka, les pêcheurs qui ont survécu au raz de marée et dont les bateaux ont été épargnés, doivent faire face à un nouveau problème : personne ne veut acheter leurs poissons, parce que dans l'imaginaire collectif, on pense qu'il se nourrit des cadavres emportés par la mer »⁷⁸⁷.

15.2 Esthétique de la vie et de la mort

La mort de masse est l'un des premiers aspects de la catastrophe : le média, comme le spectateur, s'attache à lui au moment d'une catastrophe. La culture du chiffre, dont nous avons parlé précédemment, en atteste. D'ailleurs, ces chiffres sont souvent présents à l'écran, mis en forme par des infographies. Les victimes, acteurs de l'événement, sont donc logiquement mises au premier plan. Ce sont d'ailleurs les toutes premières images diffusées par TF1 dans le journal du 26 décembre 2004 : celles d'individus emportés par les flots. Il y a plusieurs catégories de victimes : les autochtones et les étrangers, les morts et les survivants.

Nous avons noté une superposition permanente, dans la construction esthétique de TF1, entre la vie et la mort ; entre une temporalité relative au passé et un présent immédiat caractérisé par le quotidien. Dans la mise en scène iconique, nous avons ainsi relevé, à plusieurs reprises, des images caractérisant bien cette dualité entre la vie et la mort. D'abord, en ce geste particulier où une main parcourt les listes de victimes. Affichées le plus souvent dans les hôpitaux ou sur des tableaux, elles symbolisent la possibilité de retrouver quelqu'un ou de découvrir qu'un proche est décédé. Le geste est souvent similaire : il s'agit d'un mouvement de la main, de haut en bas ou de gauche à droite. La main peut être filmée en gros plan⁷⁸⁸, de sorte qu'elle représente un individu sans que la personne ne soit visible pour autant (figure 159).

⁷⁸³ Duplex n°7 avec Michel SCOTT depuis Tissamahamara (Sri Lanka) diffusé le 2 janvier 2005.

⁷⁸⁴ Lancement du duplex n°11 avec Michel SCOTT depuis Matara (Sri Lanka) diffusé le 3 janvier 2005.

⁷⁸⁵ Sujet n°10 de Patrick FANDIO diffusé le 4 janvier 2005.

⁷⁸⁶ Sujet n°1 de Patrick FANDIO diffusé le 5 janvier 2005.

⁷⁸⁷ Brève n°9 du 5 janvier 2005.

⁷⁸⁸ Sujet n°3 de Christophe PALLEE, diffusé le 29 décembre 2004.



Figure 159

20:06:20:04

On est alors dans un processus de dépersonnalisation car nombreux sont ceux qui effectueront ce geste après la catastrophe. Dans d'autres cas, le plan est américain ou large⁷⁸⁹ et l'on observe une ou plusieurs personnes en pleine recherche. Dans les deux cas de figure, la scène traduit une forte angoisse, liée à la disparition et à un deuil qui n'est pas véritablement possible.

Ensuite, les mises en scène des nombreuses menaces qui planent sur les survivants participent d'un effet de dramatisation. C'est l'exemple d'un reportage diffusé le 29 décembre 2004 où l'on observe des gens paniqués qui courent ou qui roulent rapidement (voiture, moto) à cause d'une rumeur. On voit d'abord une femme courir, puis c'est un homme qui s'enfuit tout en agitant les bras. Ses mouvements indiquent qu'il faut monter : « *la panique et la peur continuent de régner car les rumeurs de nouvelles répliques se font de plus en plus pressantes* »⁷⁹⁰. La scène montre la panique ambiante. La peur est alimentée par les nombreuses menaces. C'est la menace d'une réplique du tsunami, celle d'une mort proche par la gravité des blessures, celle d'une mort par les conséquences du tsunami (manque de nourriture, risque d'épidémies). En montrant l'insalubrité généralisée, TF1 fait appel à l'imaginaire des spectateurs, qui sont censés comprendre la nature des dangers inhérents.

Il y a aussi une esthétique de la vie luttant avec la mort. Elle se montre à travers les images d'ambulances qui circulent, d'hôpitaux où l'on tente de sauver des vies⁷⁹¹.

⁷⁸⁹ Sujet n°6 d'Anthony DUFOUR, diffusé le 27 décembre 2004.

⁷⁹⁰ Sujet n°9 de Nicolas ESCOULAN, diffusé le 29 décembre 2004.

⁷⁹¹ Sujet n°8 de Guillaume HENNETTE, diffusé le 27 décembre 2004.



Figure 160

20:11:54:31



Figure 161

20:12:06:28

La caméra ne filme que le bâtiment extérieur ou se promène à travers les lits⁷⁹². La bataille pour la vie s'illustre dans solidarité entre personnes qui s'entraident : elles transportent des civières de fortune⁷⁹³, elles se tiennent par le bras ou la main pour échapper aux flots, elles se prennent dans les bras pour se soutenir. Le reportage numéro 10, de Michèle Finès, diffusé le 28 décembre 2004, propose une image d'un père nourrissant son enfant de la main avec le peu de riz qu'il possède. Il faut dire que cette esthétique

⁷⁹² Sujet n°1 d'Anthony DUFOUR, diffusé le 28 décembre 2004.

⁷⁹³ Sujets n°1 de Nicolas ESCOULAN ou n°3 de Florence LEENKNEGT, diffusés le 26 décembre 2004.

de la vie ne passe pas seulement par des personnes, elle passe aussi par des unités de lieux qui reviennent dans notre corpus. Il s'agit de lieux symboliques tels que les cellules psychologiques, dites cellules de crise, censées aider les survivants à revenir à la vie. Elles sont filmées dans les aéroports ou les ambassades⁷⁹⁴, en France et sur place. Ce sont encore les écoles et les églises où les individus se réfugient en masse, les aéroports qui permettent aux occidentaux de rentrer chez eux et qui s'apparentent à un sas, un passage entre l'enfer ici et chez eux.

Parmi les images du passage du tsunami se trouvent des plans où l'on peut voir des individus se débattant pour survivre. Beaucoup s'accrochent à ce qu'ils trouvent, un arbre par exemple. Ces images mettent en scène l'antagonisme humanité/nature. Cette nature qui se déchaîne contre l'homme est finalement l'élément auquel il se raccroche pour survivre. Ces plans rappellent la culture esthétique de la peinture que nous avons évoquée en chapitre 2 : les éléments semblent se déchaîner violemment contre l'homme qui tente de survivre. Sur les deux plans, l'homme s'accroche par un bras à un tronc et par l'autre à une branche. Sur le second plan, l'homme est de profil par rapport à la caméra et l'on remarque qu'il est à contre-courant (le sens des flots allant de la gauche vers la droite). Dans les deux cas, on n'aperçoit que le haut de son buste, le reste du corps étant immergé dans l'eau. L'eau boueuse défile très rapidement et, surtout, envahit l'écran.



Figure 162

20:29:00:02

⁷⁹⁴ Sujet n°5 de Rabah AIT-HAMADOUCHE, diffusé le 26 décembre 2004.



Figure 163

20:29:02:17

Les survivants, souvent blessés sont montrés dans un état de dénuement et de désespoir extrêmes. Les vivants sont filmés marchant au milieu des morts ou tenant un mort dans leurs bras. Dans notre analyse, nous avons constaté que ces personnes sont souvent présentées dans le même type de situations, comme pour mieux construire la violence du tsunami. Elles sont en quête de nourriture, comme dans le reportage de Cyril Auffret diffusé le 28 décembre 2004 où elles se bousculent, le reportage de Viviane Jungfer diffusé le 30 décembre 2004, où elles font la queue pour manger, car la catastrophe pousse aux limites de la survie. Des personnes sont montrées en train de fouiller les débris, en quête d'une personne ou d'un objet. Perdues dans ce paysage de chaos, elles témoignent d'un désespoir ou d'un courage communs. Elles sont statiques ou en fuite et symbolisent le choc, la panique générale. Étrangement calmes ou hystériques, elles crient et pleurent.



Figure 164

20:14:52:33

Sur ce plan diffusé le 31 décembre 2004 (figure 164), une foule importante s'est massée à l'arrière d'un camion pour recevoir des vivres. Un homme en particulier attire l'attention, celui du premier plan, habillé en blanc. Ses mains sont tendues vers des paquets qu'une personne lui tend. La caméra filme la scène en plongée, ce qui renforce la sensation de faiblesse et de besoin d'aide des victimes. L'image est conçue du point de vue de l'aide donc du pouvoir, de l'autorité, de l'institution.

15.3 Esthétique et dimension religieuse

Nous avons abordé un peu plus haut les différentes formes d'évocation du fait religieux (et leur signification) dans le discours de TF1. Expressions de l'imaginaire devant la catastrophe, elles ont une place relativement importante, notamment parce qu'elles montrent les spécificités culturelles des pays dont parle la chaîne. Ce plan (figure 165) montre une foule de personnes parmi lesquelles on distingue particulièrement trois femmes. Elles se ressemblent physiquement, mais elles sont aussi proches par leur tenue vestimentaire et par leur attitude. La première (sur la gauche) tend les mains devant elles. Les paumes sont tournées vers le ciel comme si elle implorait une divinité. La seconde (au centre de l'écran), quant à elle, pleure et tient son visage entre ses mains. Son corps est légèrement penché en avant. Comme la première femme, son regard semble se diriger vers le sol, mais on ne voit pas ce qu'elles peuvent être en train de regarder. Il s'agit certainement d'un ou de plusieurs corps. La troisième femme (à droite) est également en train de pleurer. Sa tête est penchée en arrière et sa bouche est ouverte, comme si elle criait. Les trois personnages expriment la douleur, le désarroi, dans une sorte de mise en scène, tandis que d'autres se retranchent dans un mutisme que seule la prière vient interrompre.



Figure 165

20:01:57:51

15.4 La représentation de la personne

La représentation de gens en mouvement et, notamment, en situation de fuite, est omniprésente. Cette fuite manifeste une peur dont la dimension est, pour une grande part, psychique. Les gens s'enfuient plus ou moins rapidement, un peu dans tous les sens, à pied, en voiture ou à moto. Les images de vagues qui les « poursuivent » ou d'une menace que l'on ne voit pas en arrière plan, expriment de manière claire l'urgence et la panique ambiante. Les images de rues désertées et cette impression de vide figurent cette idée d'exode. Les individus sont comme poussés dans les rues ou sur les routes. L'intérieur et l'extérieur s'opposent. Tout, depuis l'expression du regard jusqu'aux gestes, exprime la peur. De plus, nous observons souvent le mouvement et le passage d'un instant d'innocence où rien ne laisse présager le pire, et celui où les corps se mettent à bouger. C'est un moment où le spectateur sait que la catastrophe arrive et que beaucoup n'y survivront pas. La caméra est donc souvent en mouvement en ce sens qu'elle suit les personnes, de dos ou de côté.

Les visages sont captés au plus près par la caméra pour exprimer la palette des émotions éprouvées et permettre au spectateur de les interpréter. Certains sujets proposent des portraits où les acteurs sont présentés en détail comme si l'on entrait dans leur sphère intime. Leurs gestes, leur façon de se tenir, l'expression de leurs visages participent d'une esthétique de l'émotion où le psychisme est mis en avant. Les plans sont alors rapprochés et fixes, filmés en plongée pour mieux transmettre cette idée de petitesse face à la nature. La représentation de certaines personnes de très près, permet une forme d'individualisation de l'information et de l'événement grâce à laquelle le spectateur peut s'identifier à elles et éprouver de l'empathie. Telles une décharge électrique, ces images explosent souvent au visage du spectateur et dépeignent toute la violence que le tsunami a pu exercer sur cette communauté d'hommes. Dans un article sur l'affaire Dutroux, Isabelle Garcin-Marrou explique que certains éléments sont mobilisés pour susciter l'émotion. Parmi eux : « *Ce sont des individus singuliers qui sont montrés au lecteur et qui lui font nouer une relation*

singulière à l'événement et à ses acteurs »⁷⁹⁵. Ce sont ces individus singuliers filmés au plus près, et exprimant leur peur, qui permettent au spectateur de s'identifier et de ressentir des sentiments d'empathie.

15.5 Esthétique de la mort et de l'horreur

D'un autre côté, se dessine une esthétique de l'horreur et de la mort. Tous les passages du deuil sont ici représentés, à travers des individus, des lieux ou des objets : la découverte ou la recherche des corps, le plus souvent dans les décombres, les hôpitaux ou les chapelles ardentes, l'identification, l'inhumation ou les enterrements avec les tombes et les cercueils, les cérémonies funèbres et les linges blanc, la mise en place de monuments commémoratifs. Sur ces plans diffusés le 1^{er} janvier 2005 (figures 166 et 167), on observe des bénévoles travaillant au déblaiement et à la recherche de cadavres. En arrière-plan, on distingue une pelleteuse censée faciliter le travail de nettoyage. Les hommes portent des masques et des gants, ils ont disposé des bâches au sol pour récupérer les corps.



Figure 166

20:03:02:35

⁷⁹⁵ GARCIN-MARROU, « L'affaire Dutroux : de l'émotion à la mobilisation », *Mots. Les langages du politique*, n° 75, *Émotion dans les médias*, juillet 2004 [en ligne], mis en ligne le 22 avril 2008. URL : <http://mots.revues.org/index3413.html> .



Figure 167

20:03:04:95

Les images de cadavres et de morts défilent ainsi selon une véritable esthétique de l'horreur, appuyée par les commentaires des journalistes : «*Il manque des milliers de cercueils, des cercueils, aux dimensions très particulières, car les corps sont effroyablement déformés* »⁷⁹⁶. Les corps sont partout, ils jonchent le sol, sont alignés ou ont été emportés par les eaux. Dans l'image suivante par exemple (figure 168), si l'on peut deviner le nombre important de cadavres alignés, les détails sont épargnés, on ne distingue pas les visages et les corps sont recouverts.



Figure 168

20:01:41:38

Malgré tout, on observe une véritable sublimation de la mort par TF1 en ce sens qu'elle s'autorise à censurer des images jugées trop difficiles, en ce qu'elle montre des images de cadavres dont la vision reste « supportable » (les corps sont recouverts d'un linceul ou

⁷⁹⁶ Duplex d'Anthony DUFOUR à Phuket, le 30 décembre 2004.

les cercueils fermés) et en ce qu'elle suggère plus qu'elle ne montre. On peut appeler cela esthétique de la suggestion : on limite le flux d'images choc qui viendrait perturber notre sphère intime car la mort demeure, malgré tout, un tabou majeur. La télévision reste ainsi un rempart ; le garant des limites tacites. Le principe pour TF1 consiste donc à censurer des images trop choquantes tout en les citant : « *Nous avons tous été bouleversés par les images que nous avons reçues ici ces dernières heures, nous les avons expurgées des séquences insoutenables [...] »*⁷⁹⁷. L'imagination du spectateur est complètement engagée à travers cette technique de la dramatisation par l'image-absente⁷⁹⁸. La mort est alors représentée, par une forme de métonymie, par l'absence de corps. Le réel n'est pas représentable. Deux logiques s'expriment ici : d'une part, l'esthétique de l'information et d'autre part l'esthétique de la fiction. Dans l'esthétique de l'information, la métonymie consiste à ne pas montrer le réel car il existe mais échappe à la représentation, or la représentation passe notamment par l'image. A l'inverse, dans la fiction, il n'y a pas de réel, donc tout peut être montré. C'est d'ailleurs pourquoi les films sont souvent ostentatoires et parfois voyeuristes. Selon Lacan, « *je dis toujours la vérité, mais pas toute : les mots y manquent ; c'est même là que le langage tient au réel* ». Le recours à la métonymie interroge la place de cette figure rhétorique dans le discours du psychisme. Lacan dit que « *l'inconscient [...] est structuré comme un langage* »⁷⁹⁹, or Freud établit une sorte de grammaire du rêve. On peut aussi avoir recours à cette grammaire pour mieux comprendre les logiques des images de télévision comme celles de TF1 sur le tsunami. Dans cette grammaire se trouvent deux mécanismes que Freud nomme « condensation » et « déplacement ». C'est Jakobson qui, en linguistique, établit un parallèle entre ces deux mécanismes et les figures de la métaphore et de la métonymie. Par la suite, Lacan démontrera que le déplacement consiste en un « *virement de la signification que la métonymie démontre et qui, dès son apparition dans Freud, est présenté comme le moyen de l'inconscient le plus propre à déjouer la censure* »⁸⁰⁰. Les images absentes donnent presque le sentiment que l'on ne peut pas montrer toute la réalité de la catastrophe ou que cette réalité n'est tout simplement pas appréhendable par nos sociétés. Or cette question de l'esthétique de la métonymie nous mène directement à la relation entre fiction et information, car les films catastrophes, des dernières décennies en particulier, ne font pas vraiment l'économie des scènes macabres. TF1 nous présente une vision de ce qu'est la réalité du tsunami et pourtant le média la sélectionne, la façonne. La télévision ne nous transmet pas la réalité mais une représentation de sa propre construction de la réalité. Nous avons ainsi relevé une réflexion très intéressante de la part d'un journaliste dans le commentaire de son sujet diffusé le 31 décembre 2004 : « *Pour les rescapés, aucune image diffusée pour l'instant par les télévisions, n'a montré le pire* »⁸⁰¹. Cette réflexion exprime une dialectique entre la réalité et la médiation, qui, quoi qu'il arrive, ne peut jamais restituer le réel mais seulement une représentation de celui-ci.

15.6 Esthétique de la fragilité et de la peur

⁷⁹⁷ Lancement du sujet n°2 de Christophe PALLEE, diffusé le 29 décembre 2004.

⁷⁹⁸ Cela nous renvoie à cette réflexion menée en première partie, au sujet des mythes de Déluge et des représentations mentales qu'ils suscitent, telles que les symboliques d'un renouveau, de purge, de renaissance.

⁷⁹⁹ LACAN (1966), p.868

⁸⁰⁰ Ibid. p.511

⁸⁰¹ Sujet n°13 de Sylvain ROLAND, diffusé le 31 décembre 2004.

Le discours de TF1 est parfois anxiogène, il s'appuie sur des peurs, parfois sur des mythes qui lui permettent ensuite de rassurer le spectateur. Les images diffusées en boucle font accéder la catastrophe à un certain degré de familiarité dans l'espace public des spectateurs, celles-ci devenant un élément ordinaire de leur culture. Le média souhaite plonger l'audience au cœur de l'événement, en construisant une temporalité propre de la catastrophe. La répétition d'images significatives ancre le tsunami dans la mémoire. La catastrophe implique de manière évidente les notions de souffrance, de douleur, la tristesse et la peur. Des milliers de gens sont morts en masse, de manière violente et beaucoup d'autres risquent de mourir au cours des semaines qui suivront. La mort plane donc d'une double manière. Les regards, les larmes, les corps, les vêtements déchirés sont des éléments clefs de la construction esthétique de TF1 : ils rappellent la faiblesse de l'homme face à la nature, une forme d'égalité de tous (en l'occurrence ici touristes et autochtones) face à la mort. Mais cette idée d'égalité est en fait une illusion idéologique qui pousse à mettre de côté les inégalités socio-économiques devant la mort. Toutes les victimes n'ont pas été exposées à la mort de la même manière. L'approche de TF1 est d'autant plus intéressante que la rupture engendrée par le tsunami ébranle, aussi, des sociétés technologiquement avancées où l'on se targue de tout maîtriser. Le tsunami propose donc une vision de leur fragilité.

La construction esthétique de la temporalité du tsunami repose en partie sur cette dialectique de la vie et de la mort car l'urgence et l'attente sont représentées par les scènes de panique, lesscènes où les individus s'affairent. Une sorte de confusion ambiante se dégage de cette couverture qui a tendance à faire tourner en boucle le même type d'images, d'une part (le spectateur prend conscience de l'impact que le tsunami a dans la durée) et à alterner entre les images pré et post-tsunami, d'autre part (le spectateur se figure alors la rapidité avec laquelle le phénomène est survenu). Cette confusion empêche de se retrouver dans l'espace et dans le temps. L'urgence est un refoulement politique de l'espace et du temps. Tout d'abord, il y a confusion de l'espace et du temps. Cette situation exceptionnelle échappe au temps et à l'espace dans le politique ; les pouvoirs et les médiations sont suspendus. Il est difficile d'observer le déroulement et la progression de l'événement dans des moments précis.

Il y a, par ailleurs, une mise en parallèle de la limite de l'action des gouvernements dans l'urgence avec l'action des survivants (entraide, recherche, reconstruction). En même temps, on a le sentiment que le défilé incessant des images sert d'anesthésiant, comme si on n'avait pas le temps de s'arrêter sur une image choc en particulier. Quel est le point commun à toutes ces images ? La violence. L'esthétique de la violence représentée sous divers aspects : celle du tsunami, donc une double violence, physique sur l'homme et le paysage d'une part, psychique et morale d'autre part, les violences politiques, la violence d'insurrection des civiles. Cette représentation circule dans l'espace public et transmet un message qui façonne le positionnement politique de chacun. Montrer la fragilité potentielle d'un ou de plusieurs états revient forcément à lancer un signal d'alerte.

15.7 Les stigmates matériels de la catastrophe

Le second type de conséquences immédiatement visibles de la catastrophe ; après la mort, consiste dans les stigmates physiques engendrés sur le paysage naturel et le paysage aménagé, à savoir les destructions, les ruines et, plus indirectement, l'impératif de reconstruction. Or les images diffusées par TF1 sont aussi puissantes que les discours tant elles traduisent la violence du tsunami. C'est une esthétique de l'identité qui se

construit, avec des paysages dévastés qui ont balayé les limites entre zones touristiques et zones d'habitation, des rapports entre occidentaux et autochtones avec d'un côté ceux qui souhaitent quitter les lieux et ceux qui souhaitent rester pour aider. Les sujets font donc une place importante à ces images de chaos où les bâtiments sont saccagés, les routes et les moyens de communication détruits, les rues salies. En fait, elles s'imposent comme une toile de fond à la plupart des reportages. Le cadre est toujours représentatif de l'ampleur des dégâts occasionnés : des arbres arrachés, des débris éparpillés, des objets détruits. Dès le premier jour de couverture, le 26 décembre 2004, les images exposent cette situation de chaos : l'eau emporte tout sur son passage et les victimes se trouvent au milieu d'objets flottants : morceaux de tôle ou de bois, carcasses de voitures, tables, chaises, transats. Tout ce qui se trouvait dans les maisons, à l'intérieur ou à l'extérieur des hôtels se trouve complètement saccagé. De même, tout ce qui se trouvait en mer se trouve déplacé. Les images de bateaux retournés ou coulés dans les ports le 31 décembre 2004, trainés sur les plages le 28 décembre 2004, déplacés sur les routes ou à plusieurs kilomètres à l'intérieur des terres le 26 décembre 2004. Dans un sujet diffusé le 27 décembre, par exemple, les images montrent des bateaux renversés au Kenya⁸⁰², c'est à dire à des milliers de kilomètres de l'épicentre du séisme. Or cette multitude d'objets que l'on ne distingue pas forcément avec la vitesse et la couleur des flots, figure bien l'idée d'un cataclysme non seulement violent mais également très rapide. Elles figurent également la masse de victimes potentiellement touchées, vue l'état du paysage: cette destruction est synonyme de mort. Ces images sont très symboliques de la puissance d'une nature qui, en quelques instants, peut balayer toutes les marques du passage d'une humanité qui s'avère finalement faible. D'ailleurs, la mise en scène visuelle des individus au milieu des ruines renforce l'idée de destruction, la notion de perte, la volonté de fuir. Il est intéressant de constater dans les images issues de vidéos tournées par des amateurs que celles-ci sont souvent filmées depuis les hauteurs, c'est à dire en plongée. Parfois filmées à distance, elles donnent une dimension d'autant plus impressionnante à la catastrophe. Les hommes sont très petits à l'écran, ils ne sont rien face à la vague. C'est le cas de cet homme filmé à distance sur la plage désertée, avec sur le côté gauche de l'écran, le mouvement inexorable de l'océan en direction des terres. Le spectateur sait d'ores et déjà que le pauvre individu ne pourra pas y échapper. L'effet de dramatisation est puissant. De même, le recours au travelling latéral, au panoramique ou aux images aériennes de la part des équipes de TF1 accentue largement cette rhétorique du chaos. Ce «défilé » et cette prise de distance autorisent à montrer l'étendue des dégâts.

Nous souhaiterions à présent aborder un point concernant l'un des lieux du tsunami, probablement le plus important : la plage. Le terme « plage » est recensé 107 fois dans notre corpus :

« Avant, il y avait là une belle plage de cocotiers et de sable fin »⁸⁰³. « L'eau est remontée jusqu'à deux km à l'intérieur des terres, engloutissant les plages, inondant les rizières »⁸⁰⁴. « Depuis trois mois, ils vivent avec leurs morts, enterrés près de la plage, parce qu'ils ne pouvaient le faire nulle part ailleurs »⁸⁰⁵.

⁸⁰² Image montrée dans le chapitre 14.

⁸⁰³ *Sujet n°8 de Michèle FINES, diffusé le 2 janvier 2005.*

⁸⁰⁴ *Sujet n°11 de Cyril AUFFRET, diffusé le 12 janvier 2005.*

⁸⁰⁵ *Sujet de Patrick FANDIO, diffusé le 24 mars 2005.*

Le sentiment dégagé par les discours et les images analysées est le suivant : la plage, les plages, sont le point névralgique, le lieu où tout bascule, l'interface entre l'océan et la terre. La plage est donc un élément majeur de la construction esthétique de TF1 et pas seulement de TF1 d'ailleurs. Elles expriment la contradiction entre la violence de la catastrophe et la connotation classique du terme « plage », qui renvoie au repos, aux loisirs, aux vacances et à l'insouciance. Notre cinquième partie consacrée à la relation entre fiction et information aborde également cet aspect du point de vue cinématographique. Il suffit d'observer l'affiche du film « *Tsunami : les conséquences* » pour comprendre que la plage symbolise pratiquement à elle seule, la catastrophe. La plage est donc filmée avant la catastrophe (grâce aux images d'amateurs notamment) : c'est un lieu de villégiature, de travail ou de repos. Elle est également filmée pendant, lorsque la mer vient la recouvrir. Enfin, elle est filmée après, avec un « après » catastrophe qui emprunte quatre voies :

- celle d'une plage calme et propre, ce qui renforce la dimension tragique du moment où la vague est survenue.
- Celle d'une plage complètement souillée où se mêlent gravas et parfois cadavres. C'est le cas d'un reportage du 28 décembre 2004 où l'on observe un attroupement de personnes entourant le corps d'un petit garçon qui vient d'être rejeté par la mer (figure 169).



Figure 169

20:16:27:63

Le corps est disposé face contre terre. Sur la gauche de l'écran, un petit groupe de gens se tient debout et a formé un arc de cercle autour du garçon. Les regards sont dirigés vers les bas. Il y a opposition entre ces gens debout et ce petit allongé. Une autre opposition se dessine avec un homme au premier plan qui est en mouvement de marche. Il semble se diriger vers le cadavre qui, lui, est immobile.

- Celle d'une plage plus ou moins déserte qui rappelle la destruction causée par la catastrophe.

Celle d'une plage utilisée comme lieu de réunion, comme c'est le cas lors de certaines commémorations. Symboliquement, les plages sont passées du plaisir au malheur : « *Les plages de rêve sont devenues d'immenses cimetières* »⁸⁰⁶ et contrairement à d'habitude, elles sont désertées : « *Tous les arguments sont bons, pour faire revenir les touristes, sources plages meurtries, si souvent bondées en cette saison* »⁸⁰⁷.

Ces plages finissent par devenir des lieux de mémoire où peuvent être célébrées les cérémonies du souvenir. Les images suivantes (figures 170 et 171), diffusées le 27 décembre 2004, montrent des sculptures de sables réalisées par les survivants en mémoire des victimes. Ces sculptures représentent des visages qui seront balayés comme les vies ont été emportées lors de la catastrophe. Les yeux de ces visages sont tous fermés comme pour symboliser la mort.



Figure 170

20:18:37:32



Figure 171

20:18:41:39

Au final, la violence du tsunami est comparée à celle de la guerre, dans un processus comparable à une interévénementialité de la violence. C'est déjà le cas dans les discours :

« Une ville côtière qu'on croirait bombardée »⁸⁰⁸. « Tout juste euh de retour euh de ce pays, qui s'appelait Ceylan autrefois, l'ancien chancelier allemand Helmut Kohl, qui été témoin du raz de marée a comparé le ravage...euh...qu'il a vécu à celui d'un bombardement aérien, dans un récit publié aujourd'hui par Bild »⁸⁰⁹. « On avait l'impression je sais pas d'être à Beyrouth, en zone de guerre »⁸¹⁰.

« Bombardée, ravage, bombardement aérien » sont des termes qui expriment l'impact du cataclysme. Quant à la comparaison avec Beyrouth, elle renvoie à la guerre. Or les guerres sont une forme de catastrophe sociale au même titre que le tsunami. C'est pourquoi les deux peuvent, d'une certaine manière, être mis en comparaison. En effet, l'esthétique des paysages après le passage des tsunamis est relativement comparable à celle d'un pays en état de guerre. C'est, d'une part, la violence de la nature qui est exprimée et, d'autre part, celle des pouvoirs. De plus, il existe un parallèle entre les deux qui réactive le traumatisme du conflit et donne la mesure du traumatisme provoqué par la catastrophe. L'une des thématiques en lien avec la représentation spatiale du tsunami concerne la reconstruction et elle prend également une place considérable dans la couverture de TF1, tel un impératif pour se relever, pour avancer. Dès le départ, nous l'avons vu, la question de la reconstruction est soulevée par les journalistes et les images diffusées moins d'une semaine après la catastrophe, montrent des individus en plein effort de nettoyage, de déblayage et de remise en état. Le 31 décembre 2004, par exemple, le quatrième sujet de la soirée, commenté par le journaliste Emmanuel Ostian et concernant les habitants de la ville de Matara au Sri Lanka, s'ouvre sur des images où dix hommes se portent volontaires pour remettre en état une statue de la vierge après le passage de la vague.

⁸⁰⁸ Sujet n°8 de Cyril AUFFRET, diffusé le 29 décembre 2004.

⁸⁰⁹ Brève du 30 décembre 2004.

⁸¹⁰ Témoignage de Dalib BOUZELIFFA, touriste français, extrait du sujet n°11 diffusé le 22 juin 2005.



Figure 172

20:11:35:98



Figure 173

20:11:40:04



Figure 174

20:11:41:71

Le cinquième sujet, un duplex toujours depuis le Sri Lanka, avec le journaliste Michel Scott, s'ouvre, quant à lui, sur des images de déblayage. D'autres images de ce type viennent ponctuer les années suivantes pour faire un point régulier sur l'avancement des reconstructions ou les questionnements liés aux nouveaux plans d'urbanisme induits par le tsunami.

15.8 Le rôle de l'image

L'on se rend d'autant mieux compte de l'importance de l'image ici que TF1 puise dans les archives, les photographies, les images étrangères, celles des amateurs ou celles de ses propres journalistes, pour construire sa représentation du tsunami⁸¹¹. La plupart des photos présentées dans le corpus sont des images d'archives de dégâts causés par des tsunamis ou des photos issues d'albums appartenant aux victimes ou aux familles de celles-ci. Celles-ci, en particulier les photos de famille, suscitent l'émotion du spectateur. Certaines, représentent des individus ayant disparu et dont le sort reste incertain. Le spectateur est voué à s'interroger sur leur devenir, à laisser place à son imaginaire. Ces photos sont présentées dans les mains des proches, collées aux murs ou dans des albums, ce qui instaure une connexion particulière.

Les images d'amateurs en particulier ont joué un rôle nouveau, et d'une grande importance : «*Et toute la journée, des vidéos amateurs ont continué à nous parvenir à TF1* »⁸¹². Il existe très peu d'images d'un tsunami même. Capturer sur le vif un événement aussi inattendu est plutôt difficile. Mais ici, les touristes ont souvent filmé le moment précis de l'arrivée des vagues successives. Or ces vagues, nous l'avons constaté dans notre analyse, ont joué un rôle majeur les reléguant quasiment à un statut d'acteur à part entière de l'événement. En ce sens, les vidéos d'amateurs ont apporté des images inédites pour

⁸¹¹ Trois agences internationales se partagent, pour l'essentiel, le marché des images d'actualités : Visnews (britannique), U.P.I.T.N. (anglo-américaine) et C.B.S. (américaine). La plus puissante est la première, Visnews. Les chaînes françaises sont alimentées par la banque d'images EVN (Electronic Video News). Tous les matins se tient à Bruxelles une bourse aux images, chaque organisme de télévision en reçoit la liste et fait son choix.

⁸¹² Brève de Laurence FERRARI le 31 décembre 2004.

les chaînes de télévision, comme ce fut le cas, par exemple, lors des attentats du 11 septembre 2001. Certains sujets de TF1, comme celui de Michel Izard, diffusé en Une, le 29 décembre 2004⁸¹³, proposent des commentaires à partir d'images amateurs. La plupart du temps, le spectateur observe les scènes avec une certaine distance. Il se trouve face aux personnes, en hauteur par rapport à la vague. Ces vidéos d'amateurs pullulent dans cette catastrophe et c'est un aspect fondamental de la construction médiatique, non seulement de TF1 mais également de toutes les chaînes de télévision à travers le monde. Filmées avec des caméscopes « familiaux », elles sont à la fois une chance puisqu'elles montrent des images inédites, brutes, et une source de questionnements importants quant au rôle des journalistes professionnels. Elles sont particulières et fondamentalement différentes des images de la chaîne TF1 dans la mesure où elles saisissent des faits sur le vif, sans véritable volonté de construction esthétique.

« Grâce aux appareils de petite taille, qui fournissent des images de bonne qualité, les touristes ont la possibilité de se transformer en reporters. Mais cela n'enlève rien au travail des professionnels, qui se chargent d'enquêter, de remettre les événements en perspective. La nouveauté, c'est qu'aujourd'hui le journaliste devient plutôt l'expert de l'après-catastrophe ! »⁸¹⁴.

En réalité, il semble que, par leur qualité immédiatement différenciable par rapport à celles de TF1 ou issues de télévision étrangères, les images d'amateurs mettent en valeur le travail des journalistes professionnels puisque c'est à eux de les recadrer en les plaçant dans leur contexte. Seules, ces images n'ont pas d'énonciateur explicite, c'est le rôle des journalistes de situer temporellement et spatialement les images, d'identifier leur auteur, pour ensuite les commenter. Cela implique une inexistence complète de la notion de censure, les vidéastes amateurs filmant la violence ou la mort telle qu'elle se manifeste devant eux.

« Et je vous propose de découvrir ces images amateurs qui viennent de nous parvenir des îles Maldives. Des images de la plage et de l'eau qui déferle dans les rues à une vitesse hallucinante »⁸¹⁵.

Qualifiées de « terrifiantes » ou « d'édifiantes » par les journalistes, les images d'amateurs présentent une différence manifeste avec les images de reporters, dans leur esthétique. Sur l'ensemble de notre corpus, nombre de reportages comportent des images amateurs. « Même si ces vidéos ne représentent que 2% des images diffusées, elles provoquent un effet de loupe. Elles sont impressionnantes, et les chaînes les repassent en boucle »⁸¹⁶. Elles sont donc utilisées avec une certaine parcimonie et servent à cadrer l'information. D'autre part, la présence de ces images d'amateurs nous paraît importante si l'on se réfère au concept de « newsworthiness », c'est-à-dire de valeur de l'information, que nous avons évoquée dans le chapitre 3. En sélectionnant et en diffusant ces images amateurs, le média décide de ce que le spectateur verra et attend de ces images qu'elles provoquent des émotions. Ces images offrent une représentation particulière du tsunami. Elles permettent au spectateur, bien plus que les images des journalistes, de vivre le drame, car il aurait tout aussi bien pu être à la place des victimes. N'importe quel spectateur, en principe, aurait pu

⁸¹³ Sujet n°1 de Michel IZARD, diffusé le 29 décembre 2004.

⁸¹⁴ Discours d'Ulysse GOSSET, directeur de la rédaction nationale de France 3, extrait d'un dossier d'Hélène MARZOLF et Weronika ZARACHOWICZ *Télérama*, « Les JT français en question », n°2870, 12 janvier 2005, p.7.

⁸¹⁵ Brève n°17 du 1er janvier 2005. Commentaire de Laurence FERRARI.

⁸¹⁶ Robert NAMIAS, directeur de l'information de TF1. Hélène MARZOLF et Weronika ZARACHOWICZ, « Les JT français en question », *ibid.*

tenir le caméscope, filmer ces images. De fait, ces images favorisent une forme de proximité entre le spectateur et l'événement. Elles exposent une temporalité qu'aucune autre image ne peut fournir, et qui est celle du présent. Elles filment « le moment où ». Elles ont une dimension tragique encore plus forte puisqu'avec les autres images diffusées, le spectateur sait déjà quelles conséquences les vagues ont. Le spectateur observe ces images tout en sachant qu'il y a de fortes probabilités pour que l'être humain qu'il distingue à peine n'en réchappe pas. De plus, la violence inouïe des images suscite une émotion d'autant plus forte. Ce sont, a priori, des images qui ne comportent pas de commentaires, bien que, souvent, les touristes aient eu des réactions que les journalistes peuvent laisser au montage ou choisir de supprimer. Leur qualité est souvent assez mauvaise, voire médiocre : le grain n'est pas net, le son est parasité, le cadrage est peu assuré, on zoom ou on change d'angle trop rapidement, on tremble parce que l'on court ou à cause de la peur. Bref, esthétiquement, le fossé avec les images de la chaîne est important et cela participe de la stratégie du média, en ce sens ce que ces images brutes traduisent le réel : la surprise, l'horreur, la peur, l'urgence. Peut-être plus que dans les images issues des télévisions (TF1 ou les chaînes étrangères), les sons des images amateurs ont la particularité d'exprimer avec force l'angoisse et la stupeur liées à la survenue du tsunami. Dans ces images amateurs, les sons ont peut-être une charge émotionnelle plus grande que le discours. La médiocrité des images révèle d'autant plus le fait que le réel de l'urgence soit irréprésentable mais elle rappelle également la place limitée que peut avoir ce vidéaste amateur dans l'information médiatée. Ce sont des images brutes car elles ne sont pas traitées, ni montées, ni censurées par leur propriétaire. Elles ont un caractère d'authenticité puisqu'elles reposent sur la présence effective d'un témoin réel. La caméra filme en continuité, jusqu'à ce que le caméraman amateur ne puisse plus filmer. L'un des reportages montre l'exemple d'un touriste qui, sous la force de l'eau, ne peut rester debout et doit arrêter de capter des images. Dans un autre sujet, c'est la caméra qui finit sous l'eau boueuse. Ce type d'images apporte une surcharge émotionnelle parce qu'elles ont pour effet de renvoyer au « vrai », au réel d'un monde soumis aux risques.

La rareté de certaines images ou le fait qu'elles tournent en boucle les inscrivent comme des emblèmes dans les mémoires, comme des éléments familiers. Cette répétition construit une temporalité propre du tsunami. L'information sur le tsunami s'inscrit dans une temporalité propre de l'information, temporalité qui est ici scandée par le retour d'images jugées significatives ou emblématiques. Ces images sont destinées à ancrer la représentation de la catastrophe dans notre mémoire. Mais ne finissent-elles pas par perdre de leur substance et de leur sens pour le spectateur ? N'atteint-on pas à ce moment là, la frontière du voyeurisme ? Si les mots d'un journaliste restent des mots, et les photos des instantanés qui ne rendent pas toujours compte de la réalité complète, les images peuvent offrir autre chose. La représentation par la caméra des catastrophes naturelles n'est pas une chose nouvelle mais nous nous trouvons quand même face à un cas particulier et le discours sur ces images en atteste.

15.9 Discours sur les images

Les termes décrivant les images sont souvent forts : « *impressionnantes, de mauvaise qualité, effrayantes, horribles* ». « *Des images terribles et parfois difficiles à supporter* »⁸¹⁷, « *le plus marquant, le plus choquant même ce sont ces images que nous avons reçues en pleine figure depuis plusieurs jours de la mort instantanée de plusieurs milliers de personnes* »

⁸¹⁷ Lancement sujet n°3 du 1er janvier 2005, par Laurence FERRARI.

à chaque fois au même endroit au même moment»⁸¹⁸. La dramatisation s'exprime ici dans la violence associée à la réception des images (« reçues en pleine figure »). Le journaliste Michel Scott parle du pouvoir des images face à celui des mots (« plus marquant, plus choquant »). Ce pouvoir des images, comme le caractère inattendu de l'événement, sont soulignés dès le premier jour, dans le premier sujet diffusé. Celui-ci commence avec quelques images filmées en Inde (Tamil Nadu). C'est au bout de quelques secondes qu'intervient le commentaire du journaliste Nicolas Escoulan. Son intervention est d'autant plus intéressante qu'elle semble s'inscrire dans la continuité de ce que montrent les images. Il commence, en effet, en disant : « *Et ce n'est qu'une réplique du raz de marée [...]* », comme si les images avaient déjà parlé d'elles-mêmes et qu'il ne faisait que poursuivre le tragique constat. D'ailleurs, les discours sur les images concernent bien souvent la question de leur impact sur le public, en particulier les enfants : « *Mais ils ont reçu de plein fouet les images de la catastrophe et une semaine plus tard, elles sont toujours là* », « *Les plus jeunes se sont aussi montrés très sensibilisés face à ce drame. En vacances la semaine dernière, ils ont pu voir à la télévision les terribles images de ces raz de marée* »⁸¹⁹, « *Cette parole là il faut qu'ils nous la restituent et, nous devons à partir de cette parole, dialoguer, rétablir des vérités, donner des explications* »⁸²⁰.



Figure 175

20:04:40:55

⁸¹⁸ Duplex de Michel SCOTT depuis Tissamahamara (Sri Lanka) diffusé le 2 janvier 2005.

⁸¹⁹ Lancement du sujet n°19 de Bénédicte DELFAUT diffusé le 4 janvier 2005.

⁸²⁰ Discours d'Anne SCHEINERT, directrice de l'école Louise Michel à la Courneuve, dans le cadre du sujet n°19 de Bénédicte DELFAUT, diffusé le 4 janvier 2005.



Figure 176

20:04:44:94

Il y a une forme de « mise en abyme »⁸²¹ avec d'un côté un discours sur les images et de l'autre côté de nombreux plans sur lesquels on observe les gens en train de regarder la télévision où défilent des images du tsunami. L'exemple des deux plans précédents (figures 175 et 176) diffusés le 16 janvier 2005 montre une famille, notamment des enfants, réunis devant la télévision, les yeux fixés sur l'écran. Sur le second plan, sept membres d'une famille regardent les informations sur le tsunami. Elles sont toutes debout (sauf une petite fille assise à droite de l'écran), le regard dirigé sur la télévision. Cette position debout peut sembler inattendue puisque, le plus souvent, on regarde la télévision assis. On est ici dans une logique d'élaboration d'un métalangage avec une réflexion sur le rôle de la télévision dans le contexte de catastrophe, ce qui va dans le sens des analyses que nous avons pu formuler au cours de cette thèse (enmettant en lumière les autoréférences faites par TF1). Umberto Eco le souligne par ailleurs : « *La caractéristique principale de la néotélévision, c'est le fait qu'elle parle de moins en moins du monde extérieur (ce que la paléotélévision faisait ou feignait de faire). Elle parle d'elle-même et du contact qu'elle est en train d'établir avec son public* »⁸²².

15.10 Esthétique sonore du tsunami

C'est en partie grâce aux vidéos d'amateurs ou à celles des télévisions locales que la catastrophe est véritablement illustrée par des sons d'ambiance, que l'on peut entendre ou qui sont évoqués par les journalistes, les témoins ou les experts. Les voix des témoins et des journalistes sont, par ailleurs, deux autres formes de sons. Ces différents sons ont la capacité d'attirer l'attention du spectateur, qui sera à même de différencier les voix, les bruits et les musiques. Le bruit est perçu en permanence par le spectateur car le bruit est constamment présent.

⁸²¹ Au sens de Gide.

⁸²² ECO (1989), p.197

Les voix des présentateurs et des journalistes participent de l'information sur le tsunami et de la tentative de le rendre intelligible. La voix des journalistes, entendue dans le cadre des reportages ou des duplex, est à même de susciter l'émotion du spectateur en variant les tons au moment de la narration, en marquant des pauses, en insistant sur des mots ou même en ayant de petites hésitations (nous aurons noté dans notre thèse, les apparitions répétées de la marque « euh » dans les discours). Celle des présentateurs, qui s'adresse directement aux spectateurs, permet de mettre en avant la fonction de médiation de la chaîne. Mais la fonction de médiation est également mise en avant dans le cadre des interviews effectuées en plateau, entre le présentateur et l'invité. La voix des témoins, elle, participe aussi d'une construction pathémique puisqu'elle est spontanée, pleine d'émotion, parfois confuse. Lorsque ces témoins sont d'origine étrangère, la traduction est soit complète (c'est-à-dire que l'on n'entend que la voix du traducteur, la fonction de médiation est alors soulignée) soit partielle (et dans ce cas, il arrive que l'on entende en fond la voix du témoin). Il arrive même parfois que la voix ne soit pas traduite du tout, dans le cas de phrases assez courtes. Nous avons cité l'exemple, en chapitre 3, d'un touriste anglais surpris : « *Oh my god ! It is a good 15-20 feet tall. Easy ! Get in, get in, get in !* ». L'absence de traduction ici renforce alors le caractère dramatique de la scène.

Les sons d'ambiance sont une troisième forme. Au moment du passage du tsunami, la peur et la panique s'entendent à travers différents sons : les cris de détresse, les pleurs, le grondement des vagues, les éléments qui se disloquent et se brisent. Tous ces sons sont, a priori, familiers au spectateur : chacun connaît le bruit que fait un cri par exemple. Les entendre dans les reportages renvoie donc à des sons que le spectateur peut connaître, or ces sons donnent une consistance réelle à l'événement. D'autre part, ces sons ont un sens qui donne une dimension symbolique à l'événement. Dans la description qui en est faite, c'est le bruit de l'océan qui marque les esprits : « *bruit effroyable* »⁸²³. Le son est comparé à un « *grondement* ». Après le passage de la vague, c'est le silence qui prime, parfois perturbé par des sirènes d'ambulances ou le klaxon des voitures, symbolique de l'urgence et de la confusion. À ce moment là, nous avons plus souvent affaire aux images de la chaîne. Les journalistes décrivent ces sons et parlent de : « *cris, sirènes, pleurs, silence, klaxon* », en particulier durant la première semaine de couverture : « *Des cris, des appels, des craquements, les sirènes des secours* »⁸²⁴. Une semaine après, l'un des reportages fait référence au retour à la vie en disant que : « *À commencer par ce moment... euh... assez extraordinaire que nous avons vécu tout à l'heure... euh... dans la rue. Nous avons entendu pour la première fois de la musique. Alors cela peut paraître dérisoire, anecdotique mais cela... cela nous a tous marqués, les gens qui étaient autour de nous, l'équipe parce que c'est la première fois que nous sentons de la musique que cela tranche avec ce silence étourdissant qui règne dans toute la région... euh... depuis... depuis une semaine* »⁸²⁵. Ici, le journaliste Nicolas Escoulan évoque son expérience personnelle d'identification d'un son (le spectateur n'entend pas cette mélodie), en l'occurrence de la musique qu'il a écoutée et reconnue comme telle, et d'une forme d'émotion qu'a procuré la rupture entre le « silence étourdissant » des dernières semaines et l'écoute de cette musique. C'est intéressant car dans les premières semaines, la difficulté d'exprimer la catastrophe à travers le langage souligne le choc et la violence de l'événement mais aujourd'hui, par cette musique, c'est une forme de langage qui s'exprime, une forme de communication entre plusieurs personnes (« les gens autour de nous, l'équipe »). Cette musique s'inscrit comme une forme de

⁸²³ Sujet n°16 diffusé le 3 janvier 2005.

⁸²⁴ Sujet n°2 d'Isabelle MARIE, diffusé le 26 décembre 2004.

⁸²⁵ Duplex n°2 depuis Sumatra (Indonésie) avec Nicolas ESCOULAN, diffusé le 2 janvier 2005.

médiation dans la mesure où s'articulent la perception singulière et la dimension collective liée à la culture. Nous n'avons pas noté de présence de musique de fond dans notre corpus, ce serait plutôt le cas dans des reportages destinés aux magazines d'information. Il serait légitime de se demander comment on peut représenter une catastrophe en musique. Le son suffit-il à lui-même ou doit-il être accompagné d'autres éléments pour transmettre une atmosphère ? Si l'on retourne à l'esthétique classique en musique, certains compositeurs sont parvenus à transposer ce thème, comme nous l'évoquons en chapitre 2. Aujourd'hui, on peut facilement représenter les sons naturels, il n'est pas besoin d'en ajouter. L'illustration sonore contemporaine de l'événement par TF1 se limite aux sons d'ambiance captés par l'image. Les sons brouillés par les images amateurs s'opposent d'ailleurs complètement à celles de TF1, dont les images sont tournées après le passage de la catastrophe.

Chapitre 16 Instance de la mémoire et interévénementialité

« Pour comprendre l'événement, il importe de l'inscrire dans un paradigme, c'est-à-dire de l'articuler à d'autres événements auxquels on peut le comparer, le confronter »⁸²⁶.

16.1 La mémoire télévisuelle

16.1.1 Le recours à la mémoire télévisuelle

L'articulation entre le passé, donc l'histoire, et le présent permet de donner un sens à l'événement et de l'inscrire dans une continuité tout en lui donnant du poids dans le flux historique. La mémoire, qui s'inscrit dans la distance, permet au spectateur d'intégrer les informations fournies par TF1. L'archive et la mémoire sont mobilisées presque immédiatement, ne serait-ce qu'à travers les mots, pour signifier le caractère spectaculaire de la catastrophe. Pour reprendre les termes de Bernard Lamizet, l'archive c'est la preuve, le témoignage, l'exemple. L'utiliser c'est donc l'interpréter. Le passé est utilisé en permanence de sorte que tout concorde, que tout s'explique. Or cette mémoire et ces archives sont un lien commun à tous les spectateurs. Quand on fait appel à elles, il y a de fortes chances pour que le bagage mémoriel de chacun contienne suffisamment d'informations pour qu'il puisse interpréter ce qu'il voit ou entend. Les références temporelles ont toute leur importance car elles donnent des points d'ancrage et la mesure du phénomène. On parle alors en siècles ou en décennies. On se réfère à des événements comparables ou à la représentation politique des pays concernés dans leur histoire ancienne ou récente :

« D'autres tsunamis avaient déjà fait de gros dégâts dans certaines zones du Pacifique et de l'Asie mais ce séisme est sans doute l'un des cinq plus forts depuis un siècle »⁸²⁷.

Ici, la référence à des événements antérieurs (les verbes sont conjugués au passé) permet d'apprécier le tsunami du 26 décembre 2004 (« depuis un siècle », le temps devient une

⁸²⁶ LAMIZET (2006), p.187

⁸²⁷ Lancement du sujet n°7 par Claire CHAZAL, le 26 décembre 2004.

médiation), tout en mettant en scène l'implication de TF1 qui a recherché des exemples du passé et qui s'applique à rendre l'événement intelligible. Cette comparaison renvoie à la notion d'interévénementialité que nous avons évoquée en première partie. Le recours à des photos d'événements antérieurs est une manière de singulariser le tsunami, qui lui, dispose d'images filmées de l'avant, du pendant et de l'après catastrophe.

16.1.2 Les commémorations : création d'une mémoire télévisuelle du tsunami

Les commémorations permettent une médiation politique du temps puisqu'elles scandent le temps politique, temps commun dans l'espace public. Quatre anniversaires de la tragédie du tsunami sont fêtés dans le cadre de notre corpus. Ces commémorations participent à l'élaboration d'une mémoire de la catastrophe. En 2005, 2006 et 2007, TF1 propose des reportages pour évoquer les cérémonies. En 2008, il ne s'agit déjà que d'une brève en images. Les sujets de 2005 et 2006 se concentrent sur les pays physiquement frappés alors qu'en 2007, le sujet aborde la mise en place d'une association française. Ces reportages sont également l'occasion de faire un point sur les dons et les reconstructions. Les commémorations sont une combinaison de silence et d'union. Plusieurs jours avant le premier anniversaire de la catastrophe, TF1 présente des reportages concernant les commémorations à venir. Le 18 décembre 2005, une brève présente un hommage rendu en France : « *Un hommage a été rendu à l'église de la Madeleine à Paris aux victimes françaises du tsunami survenu il y a presque un an. 350 personnes ont assisté à une cérémonie interreligieuse en présence du ministre des affaires étrangères et des ambassadeurs des 43 pays ayant perdu des ressortissants dans le raz de marée* ». Cette cérémonie officielle est centrée sur la France (« Paris, victimes françaises »). Cette brève est suivie par un reportage sur une mère française, Elizabeth Zana, qui après avoir perdu sa fille Natacha, a créé une association à Phuket, en Thaïlande. Les reportages montrent des images de cérémonies en Thaïlande, l'un des pays où la majorité de touristes sont morts.

Les commémorations jouent sur une double temporalité : le temps court des cérémonies et le temps long de l'événement qui se traduit, notamment, par des reconstructions longues. Les commentaires et les images d'archives permettent à TF1 de mettre en avant les éventuels progrès et changements effectués depuis le moment de la catastrophe. C'est la preuve que le média s'est intéressé et continue de s'intéresser à l'événement, même si « l'usure » de ce dernier est évident (diminution du nombre de sujets consacrés, diffusion de brèves plutôt que de reportages). Pour Paul Ricœur, les commémorations « *scellent le souvenir incomplet et sa doublure d'oubli* »⁸²⁸. En somme, elles montrent que l'événement est déjà dans une phase d'oubli.

Il est cependant un second point que nous souhaiterions rappeler ici, car nous l'avons abordé dans notre chapitre 1. Il s'agit du processus de dénomination de l'événement. Nous pensons, en effet, que celui-ci participe à l'élaboration d'une mémoire télévisuelle de l'événement. L'intégration progressive du xénisme « tsunami » et le recours, en parallèle au terme « raz-de-marée » dans le discours de TF1, contribuent à la construction de l'événement en l'inscrivant dans la mémoire du média et en l'y situant par rapport à d'autres.

16.2 Comparer le tsunami avec d'autres événements catastrophiques

16.2.1 Autres tsunamis

⁸²⁸ RICOEUR (Paul) (2000), *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, p.583.

Les premières comparaisons du tsunami portent sur le même objet : elles concernent donc les cas de tsunamis antérieurs. L'étendue géographique se situe d'abord en Asie : « On sait qu'un séisme important a eu lieu au sud-ouest de Sumatra en 1831 »⁸²⁹ et dans le monde ensuite. En recherchant des précédents, on cherche à évaluer le tsunami de 2004, à mesurer sa rareté. Dans l'un des sujets de notre corpus, le journaliste utilise des photographies présentant les dégâts causés par des tsunamis antérieurs, puis il décrit un tableau récapitulatif des précédents historiques. L'exemple asiatique est aussi l'occasion de se pencher sur des cas plus proches de la France, en particulier à propos de la mer Méditerranée. Un sujet du 30 décembre 2004 est consacré aux tsunamis survenus dans le bassin au cours de l'Histoire et suggère, images d'archives à l'appui, l'existence d'un risque réel dans la zone. Le journaliste utilise le présent et le passé composé.

« On le sait maintenant, aucun système d'alerte n'existe dans l'océan indien, c'est le cas également en méditerranée le risque de tsunami existe pourtant. Le phénomène a déjà été observé par le passé et, l'île touristique de Rhodes est l'une des plus menacées »⁸³⁰. « En mai 2003, le séisme de Boumerdès en Algérie, provoque un tsunami. Parti du rivage algérien, il atteint les Baléares. Sa vague d'1m50 de haut, détruit quelques bateaux dans les marinas. La Méditerranée a connu d'autres raz de marée. Lors d'un séisme de 1999, la baie d'Izmit, en Turquie a été frappée par un petit tsunami d'1mètre de haut. Ce ne sont pas des vagues importantes MAIS en 1956 en Grèce, c'est une lame de 25 mètres de haut, qui s'abat, sur l'île d'Amorgos. A Messine, en 1903, un séisme, combiné à une éruption volcanique, provoque un raz de marée qui fait 100 000 morts. La vague atteignait 12 mètres. L'activité sismique en Méditerranée est régulière. C'est le sud de la Grèce qui le plus vulnérable, car là se trouve une zone de subduction, c'est à dire que la plaque africaine passe SOUS la plaque eurasiennne. Il s'est d'ailleurs produit en Crète, un grave séisme avec un très important tsunami en 1303, il est dû au phénomène de subduction. [...] Il est dû au volcanisme de l'île de Santorin en Grèce où des vagues géantes ont déferlé sur la Grèce et la Turquie, c'était en 1500 avant JC. Mais pour un phénomène de l'ampleur qu'on vient de connaître dans l'Océan Indien, il faut des séismes bien plus puissants que ceux qui touchent la Méditerranée »⁸³¹.

Plusieurs photos d'archives sont utilisées à l'écran afin d'illustrer les exemples donnés par le journaliste : « Dès l'origine de la photographie, des amateurs ont impressionné sur plaque de verre, les désastres d'un raz de marée. Ces clichés pourraient dater de 1883, cette année un séisme entre Java et Sumatra avait généré une vague parvenue jusqu'au Panama : 36000 morts. Dans les archives, on trouve en abondance des images de dégâts...mais on en possède très peu, et pour cause, de la vague elle-même. Celle-ci provient de Chine en septembre 2000. Mais il s'agit là d'un événement de très petite ampleur ». Ces photos (figures 177 à 180) sont en noir et blanc, ce qui atteste de leur ancienneté et de l'ancienneté du phénomène du tsunami. Elles attestent surtout des dégâts occasionnés qui rappellent ceux observés lors du tsunami du 26 décembre 2004. Sur des kilomètres, tout a été détruit, arraché, brisé. Ce sont des paysages de ruines. Les deux premiers clichés montrent les

⁸²⁹ Sujet n°4 de Marie-Claude SLICK et Thierry FROISSARD diffusé le 6 janvier 2005.

⁸³⁰ Lancement du sujet n°29 de Marie-Claude SLICK, diffusé le 30 décembre 2004.

⁸³¹ Sujet n°29 de Marie-Claude SLICK, diffusé le 30 décembre 2004. Les termes en gras sont soulignés par nous même, les termes en majuscule sont soulignés par le journaliste.

dégâts occasionnés sur deux plages. On n'aperçoit aucun habitant sur les lieux (ou, en tout cas, ils sont difficilement visibles), juste les destructions. On pourrait presque comparer ces scènes à des scènes de guerre : il se dégage une impression de vide et de chaos.



Figure 177

20:17:30:76



Figure 178

20:17:32:98

Sur deux autres photos, prises en plongée, ce qui accentue la dimension de la catastrophe, la composition de l'image rappelle étrangement les images diffusées par TF1 pour le tsunami de 2004. La première (figure 179) montre un bateau échoué au milieu

des habitations. Le bateau est très grand puisqu'il occupe une bonne partie de l'écran. Cette photo témoigne de la violence du choc. Deux hommes sont près du bateau (en bas à droite), et leur petite fille symbolise le caractère incongru de la situation. La seconde photo (figure 180) montre la cohue, le chaos occasionné auprès des habitants qui sont très nombreux dans les rues et sur la route, où l'on aperçoit un véhicule roulant en sens inverse de la population. La plupart sont de dos, ils semblent se diriger dans la même direction comme s'ils fuyaient ou erraient. Hier comme aujourd'hui, la catastrophe suscite la peur et la confusion dans les sociétés.



Figure 179

20:17:50:71



Figure 180

20:18:09:46

Il est intéressant de noter que le tsunami ne s'envisage pas seulement en comparaison avec le passé et les archives car il devient lui-même un point de comparaison possible pour des événements ultérieurs. Ce fut le cas lors du cyclone Nargis qui a touché la Birmanie en mai 2008. Une dépêche du bureau local de l'agence de presse Reuters titrait ce jour là : « *Dons sur internet moins massifs pour Nargis que pour le tsunami* »⁸³². La Birmanie faisait déjà partie de la liste des pays touchés par le tsunami de décembre 2004, même si elle n'avait pas fait l'objet d'une grande couverture par TF1. L'incroyable impact suscité par le phénomène de 2004 fut tellement important qu'aujourd'hui il est utilisé comme point de référence sur de nombreuses thématiques, en l'occurrence ici l'aide financière engagée lors de catastrophes.

16.2.2 Autres catastrophes naturelles

Le principe même de ce type d'événement est qu'il engage à un retour en arrière pour mieux le comprendre. La mémoire fait aussi référence à d'autres types de catastrophes afin de comparer les conséquences de celles-ci, notamment en termes de victimes. On mobilise alors également la mémoire. Le lexique et les références temporelles permettent une mise en parallèle :

« Dans le passé, cinq catastrophes ont dépassé le niveau que, nous allons atteindre, en terme de victimes. En 1887, une inondation en Chine avait fait 1 million de morts...euh...toujours en Chine, en 1556, un séisme avait provoqué 830 000 décès. En 1737, un AUTRE séisme, cette fois en Inde avait fait 300 000 morts. Et plus récemment, en 70, un cyclone au Pakistan, avait fait le même nombre de victimes. Et en 76, un séisme, en Chine, avait tué 255 000 personnes »⁸³³.

16.2.3 Catastrophes sociales et guerres

Le parallèle entre catastrophes naturelles et catastrophes sociales est un procédé auquel TF1 a recours dans sa couverture, nous l'avons vu. Ainsi, les journalistes proposent-ils des comparaisons avec les guerres : « *Et puis il va falloir raser toute une partie de la ville toute la partie côtière, les pelleuses ont commencé aujourd'hui leur travail pour tenter d'effacer toutes ces photos qui ressemblent à s'y méprendre aux photos d'Hiroshima bombardée en 1945* ». Ces rapprochements sont liés à l'interévénementialité et sont le fait des journalistes (« *Les drapeaux sont en berne en hommage aux victimes du raz-de-marée comme ils l'ont été après les attentats de Madrid et ceux du 11 septembre* »⁸³⁴), comme des personnes interviewées (« *Moi au début ça a été un peu comme le 11 septembre, ça a été "mais c'est pas possible !"* »⁸³⁵).

⁸³² Par Ed CROPLEY- Reuters (Bangkok) - Lundi 12 mai 2008, 09h37.

⁸³³ **Conclusion du JT du 30 décembre 2004 par Patrick Poivre D'Arvor.**

⁸³⁴ Sujet n°22 d'Isabelle TORRE diffusé le 3 janvier 2005.

⁸³⁵ Discours de Laurie HENARD, lycéenne de Terminale du lycée Mariette, interviewée par les journalistes Sébastien HEMBERT et Tanguy JOIRE. Sujet N°8 diffusé le 4 janvier 2005.

16.3 Les déformations et les altérations de la mémoire

Le 24 avril 2005, TF1 propose un sujet consacré à un phénomène assez particulier organisé quatre mois après la catastrophe. Il s'agit du « Tsunami Tour », sorte de voyage organisé sur les lieux de la catastrophe, exemple selon le présentateur, d'un « *tourisme d'un nouveau genre* » ou d'une « *expédition un peu particulière* » selon la journaliste. La journaliste décrit le voyage effectué par des touristes sur les ruines. Il est assez étrange de voir ces touristes portant des chapeaux, avec leurs appareils photos, dans des ruines où quelques semaines auparavant des rescapés se battaient pour survivre. Le spectateur se trouve alors au milieu des touristes, dans le bus (figure 181).



Figure 181

20:21:05:83

« Ils ont passé toute la nuit dans le bus. Quatorze heures de route, pour venir de Bangkok. Ils n'ont pas payé cher : 50€ pour trois jours. C'est une agence de voyage thaïlandaise qui a eu l'idée d'organiser, chaque mois, cette expédition un peu particulière : le tsunami tour ». La guide dit à ces touristes que « si l'on s'approche un peu plus des ruines vous pourrez mieux voir, vous pourrez alors raconter à vos enfants, que vous avez vu la force du tsunami », ce qui donne à cette visite de trois heures l'aspect d'un voyage-spectacle. La journaliste explique ensuite que le tour fait des haltes dans les lieux symboliques (figure 182) : « Premier arrêt, la baie de Khao Lak, l'endroit le plus touché par le tsunami. Ici s'élevaient, deux hôtels 5 étoiles [...] ». Les touristes s'arrêtent pour prier (figure 183).



Figure 182

20:21:12:70



Figure 183

20:21:29:75



Figure 184

20:21:43:19

A l'écran (figure 184), l'on aperçoit un homme au centre de l'image. Sur le premier plan, à gauche, une femme est de dos, elle tient un appareil photo entre les mains et photographie l'homme dans les ruines.

« Deuxième arrêt, pour contempler l'une des images les plus connues en Thaïlande, ce bateau de pêche [...].



Figure 185

20:21:51:63

En arrière plan de cette image» (figure 185), l'on voit le bateau, échoué près d'un bâtiment. Au premier plan se trouvent quelques touristes. Ils sont de dos car ils observent la scène. Leur position donne une dimension encore plus grande à ce bateau et favorise l'impression d'étrangeté. On imagine alors la force de l'eau qui a emporté ce bateau jusque dans les terres.

« Après les courses, derniers arrêt, au temple de Yanjao, transformé en morgue. Ici sont entreposés un millier de corps, toujours pas identifiés». (figure 187)



Figure 186

20:22:11:57

L'un des derniers plans filme le bus sur le départ (figure 188). Les ruines sont omniprésentes au premier plan alors que le bus apparaît en arrière-plan.



Figure 187

20:22:14:49



Figure 188

20:22:27:76

Au-delà de la récupération purement économique du tsunami, ces images surprenantes montrent qu'une mémoire de l'événement est en pleine construction. Les étapes de la visite sont quasiment devenues des lieux de mémoire où le temps s'est arrêté. Les hôtels ne sont plus, le bateau n'a pas bougé, il est resté à l'intérieur des terres, la morgue improvisée dans un temple est toujours là. Comme le précise la journaliste, ce « Tsunami Tour » est organisé de manière régulière, « *tous les mois lors de chaque date anniversaire de la catastrophe* », ce qui lui confère encore un peu plus l'aspect d'une cérémonie mémorielle.

Conclusion

Comparer un événement tel que le tsunami du 26 décembre 2004 revient à provoquer deux effets : d'une part, cela le singularise et d'autre part, cela permet, en quelque sorte, d'en atténuer l'effet anxiogène puisqu'il s'inscrit parmi d'autres références plus ou moins similaires. La comparaison permet de fonder le savoir et la représentation symbolique de l'événement car l'interévénementialité fait partie de l'interprétation. Ce discours de savoir participe à réduire la dimension anxiogène de l'événement parce qu'il inscrit une distance. En acquérant le statut d'information, l'événement se distancie de l'événement réel qui, finalement, constitue sa dimension anxiogène. Toutefois, la dimension anxiogène est toujours présente, qu'elle s'impose au sujet par le réel ou l'imaginaire.

Partie V. Information, fiction et imaginaire

Chapitre 17 L'imaginaire dans le discours de TF1

C'est dans sa triple dimension, réelle, symbolique et imaginaire que la représentation du tsunami par TF1 prend un sens. La pleine intégration de la représentation à la médiation n'est possible que si fait aussi l'objet d'une expression dans l'imaginaire.

17.1 Imaginaire télévisuel

Dans plusieurs sujets analysés, journalistes et acteurs soulignent eux-mêmes la difficulté à se représenter les événements. Le verbe « imaginer » est ainsi utilisé onze fois dans notre corpus. La plupart du temps, il se réfère à l'espace et au tsunami :

« Nous avons eu un tremblement de terre particulièrement dévastateur, on ne peut pas imaginer l'étendue des dégâts mais nous prions pour que chacun soit secouru... et sauvé »⁸³⁶. « Un raz de marée inimaginable qui ravage les plages paradisiaques pour touristes, comme les quartiers populaires »⁸³⁷. « Le vidéaste amateur n' imagine pas encore l'ampleur de cette vague... »⁸³⁸. « Difficile d' imaginer ces villages avant la catastrophe »⁸³⁹. « La famille se réfugie au 2eme étage, la maison est solide, mais les images du caméscope laissent imaginer les dégâts matériels et humains »⁸⁴⁰. « La vague principale du tsunami. Elle ne fait pas 10 mètres de haut, comme on pourrait l' imaginer , mais c'est un torrent d'eau tourbillonnant de 2 à 3 mètre max qui emporte tout sur son passage avec une violence incroyable »⁸⁴¹.

17.2 Les mythes

⁸³⁶ Sujet n°4 de Catherine COMBES, diffusé le 26 décembre 2004.

⁸³⁷ Sujet n°1 de Pierre GRANGE, diffusé le 27 décembre 2004.

⁸³⁸ Sujet n°4 de Mathilde PASINETTI, diffusé le 28 décembre 2004.

⁸³⁹ Sujet n°8 de Mathieu BENOIST, diffusé le 28 décembre 2004.

⁸⁴⁰ Sujet n°1 de Michel IZARD, diffusé le 29 décembre 2004.

⁸⁴¹ Sujet n°1 de Fabrice COLLARO, diffusé le 30 décembre 2004.

Le discours de TF1 s'articule entre l'information (la dimension symbolique de l'événement) et le mythe (dimensions symbolique et imaginaire)⁸⁴². Selon Bernard Lamizet, l'identité se constitue avec l'instance imaginaire en se fondant sur les croyances et l'idéologie. « *Etre porteur d'une identité, c'est aussi reconnaître les mêmes ouvertures imaginaires que ceux avec qui on échange les signes de cette appartenance. C'est pourquoi il n'y a pas de société sans mythes qui lui fournissent la consistance imaginaire de sa représentation* »⁸⁴³. L'aspect mythique s'oppose en quelque sorte au discours scientifique de la télévision. En effet, si la science explique pourquoi un événement a eu lieu, il ne donne pas les raisons auxquelles les populations aspirent et veulent se raccrocher. Les gens ne veulent pas se dire que leur enfant est mort parce que la terre a tremblé, ils ne veulent pas se dire que des facteurs mécaniques ont présidé à ce désastre. L'imaginaire personnel explique cette difficile acceptation. Cela est probablement le résultat d'un mélange entre un héritage culturel mythologique encore très présent (l'homme et la puissance supérieure) et le refus moderne d'accepter la vulnérabilité des sociétés.

Ainsi, dans le discours de TF1, il y a d'abord une articulation de l'imaginaire et de la mythologie liée aux tsunamis et aux catastrophes naturelles. Un exemple apparaît le 30 décembre 2004, lorsque la journaliste Marie-Claude Slick fait référence à l'un des mythes les plus connus, celui de l'Atlantide : « *Il y eu aussi ce tsunami, qui est peut-être à l'origine du mystère de l'Atlantide engloutie* »⁸⁴⁴. Elle ne parle d'ailleurs pas de mythe mais de «mystère», conférant à cette légende un degré de véracité supérieur. Il y a, dans la représentation du tsunami, l'expression d'un imaginaire climatique qui s'est construit dans le temps long. Le mythe de l'Atlantide a fait l'objet de toutes sortes d'études et de représentations dans les textes anciens, dans les arts ou dans la fiction.

Il y a par ailleurs, dans le discours de TF1, une forme de mythification de l'information en rapport avec l'imaginaire social et culturel de la catastrophe. La couverture médiatique évoque des faits, plus ou moins anecdotiques, parmi lesquels nous pourrions citer un thème développé par la chaîne, une semaine après la catastrophe, le 1^{er} janvier 2005. L'un des reportages est consacré au destin des animaux pendant la tragédie. Dans la mesure où peu de cadavres avaient été retrouvés, les rumeurs n'ont pas tardé à circuler. La journaliste Corinne Lalo rapporte qu'au parc naturel de Yala au Sri Lanka, les responsables n'ont pas trouvé de cadavres animaux alors que des corps humains étaient présents : « *Ici, les flots ont pénétré plusieurs kilomètres à l'intérieur des terres mais curieusement, aucun cadavre animal n'a été retrouvé après la catastrophe alors que des touristes japonais qui faisaient un safari photo ont péri dans leur voiture* ». Toutefois la journaliste conserve une certaine distance dans son commentaire en insérant des questions et des hypothèses : « *Les animaux ont-ils été sauvés par un sixième sens ? Les spécialistes du comportement animal préfèrent parler de différents modes de communication [...] Les éléphants que l'on voit ici sur des images d'archives se sont-ils réfugiés en altitude ? C'est possible* », avant d'ajouter que « *L'instinct de survie, est plus développé chez les animaux* ».

Il faut noter la relative rareté des informations concernant ce fameux parc : où se trouve-t-il précisément ? A-t-il été complètement fouillé ? Que sait-on précisément des études sur ce phénomène ? La journaliste ne nous éclaire pas vraiment sur les recherches dont elle

⁸⁴² L'anthropologie fait partie des sciences qui se sont particulièrement penchées sur la question des mythes. Nous pensons particulièrement à l'ouvrage de Claude Lévi-Strauss, « L'Anthropologie structurale ». Mais la philosophie et la psychanalyse ont fait de même, ainsi que la sémiologie (Barthes, Eco).

⁸⁴³ LAMIZET (2002), p.170

⁸⁴⁴ Sujet n°29 du 30 décembre 2004 de Marie-Claude SLICK.

parle rapidement en fin de sujet : « *Des chercheurs japonais se sont par exemple aperçus lors d'un précédent tremblement de terre, que des souris, avaient changé de comportement 24h avant le séisme* ». Qui sont ces chercheurs japonais et ces résultats ont-ils été validés ? Ces observations ont-elles été validées par la suite ? Si certaines capacités sensorielles citées dans le reportage (« *les éléphants vont émettre des sons qui sont des sons émis sur des fréquences extrêmement basses qui leur permettent de communiquer sur de très grandes distances mais que nous, l'espèce humaine, nous ne percevons pas. Donc vous avez d'autres animaux qui sont également sensibles à tout ce qui est modification du champ électromagnétique, ça sert notamment ...euh... à certains pigeons dans... dans le contexte de la migration. Et puis vous avez des animaux qui sont sensibles à des modifications de pression atmosphérique* ») sont une certitude scientifique, il faut dire que les termes employés laissent planer une certaine forme de fantasme et de superstition. Les informations de la journaliste esquissent ainsi la possibilité de l'existence d'un « sixième sens » (expression qu'elle emploie) chez les animaux pourrait avoir des répercussions tellement importantes en matière de prévention des catastrophes.

Un troisième point, que nous avons abordé en première partie, concerne les risques épidémiques. Pendant les premiers temps, une psychose se répand dans les zones touchées, et dans les médias, concernant l'urgence de brûler les cadavres. Cette urgence s'explique alors, par la nécessité de protéger l'eau d'une contamination par les corps des victimes. Rapidement pourtant, TF1 démentira cette rumeur qu'elle avait contribué à véhiculer. Il s'avère que les cadavres ne représentent en réalité aucune menace puisqu'elles ne peuvent pas transmettre les épidémies.

Le dernier point que nous aborderons ici concerne la construction de la figure du héros et la rhétorique de l'héroïsation⁸⁴⁵ dans le discours de TF1. Nous avons parlé, dans notre thèse des bénévoles, membres d'ONG et des « héros ordinaires » mis en lumière par la télévision. Nous avons cité l'exemple d'une petite fille appelée Tilly et baptisée, après la catastrophe, d'« ange de la plage » parce qu'elle avait sauvé des centaines de vies grâce à un cours de géographie sur les tsunamis : « *A 10 ans, Tilly est devenue une héroïne* »⁸⁴⁶. Le mythe du héros ordinaire se dessine donc dans la représentation.

Dans l'articulation des mythes et de l'imaginaire, TF1 mobilise également des références littéraires et fictionnelles.

17.3 Formes littéraires et fictionnelles de l'imaginaire

Nous avons évoqué l'importance de la catastrophe dans l'art et la littérature, en particulier à propos du thème de la tempête. Deux aspects liés sont utilisés dans le discours de TF1. Il s'agit tout d'abord du thème du naufrage⁸⁴⁷, traduit par les récits concernant des rescapés qui ont dérivé en mer pendant des jours :

« Cette indonésienne de 23 ans a dérivé pendant cinq jours sur l'océan Indien, accrochée à un palmier, elle a mangé les fruits de l'arbre pour survivre jusqu'à ce que ce bateau de pêche la trouve, à moitié dévêtue, et avec juste assez de forces

⁸⁴⁵ Patrick Charaudeau parle de « discours d'héroïsation », stratégie de dramatisation.

⁸⁴⁶ Sujet diffusé le 9 septembre 2005.

⁸⁴⁷ L'on peut penser par exemple au tableau de Géricault : Le radeau de la méduse (1819), inspiré par le naufrage réel du bateau la Méduse en 1816. 149 rescapés s'étaient entassés sur un radeau de fortune pendant 27 jours avant d'être retrouvés par l'Argus. Seules 15 personnes avaient survécu à la tragédie.

pour crier au secours. A la dérive aussi sur leur bateau de pêche transformé en épave, ces quatre indonésiens ont survécu pendant neuf jours. Sans manger, n'ayant que de l'eau salée pour étancher leur soif. C'est un hélicoptère qui les a repérés⁸⁴⁸.

Les récits se construisent autour d'une survie improbable (le verbe survivre est employé à chaque fois). Les rescapés manquaient d'eau et de nourriture, ils dérivèrent sur des objets de fortune (« palmier, épave »). Une référence temporelle est toujours présente pour marquer le caractère inédit de ces mésaventures (« cinq jours, neuf jours ») dont l'issue ne tient qu'à la rencontre avec des sauveteurs (« bateau, hélicoptère »).

Le second thème, toujours lié à l'océan, est celui des « monstres marins ». Le journaliste Arnaud Lapeyre évoque les images que les sociétés associaient à la mer par le passé :

« Le spectacle de la mer démontée inspire toujours les mêmes craintes et les mêmes interrogations [...] Mais pendant des siècles, seuls les récits des navigateurs et les peintures représentant des vagues colossales, attestaient de la réalité d'un phénomène, aux dimensions mythologiques. "On a attribué les grands mouvements de la mer effectivement à la présence d'un monstre marin qui respirait, dans les profondeurs, qui blottit dans les abysses...euh...animait la mer de mouvements, extrêmement violents et extrêmement importants par rapport la surface maritime" »⁸⁴⁹.

Si les représentations ont évolué avec l'amélioration de la connaissance des phénomènes physiques, les émotions provoquées par les catastrophes elles, ont peu changé. Il faut dire qu'aujourd'hui encore, certaines civilisations continuent de croire que les catastrophes ne sont pas des phénomènes purement physiques.

Conclusion

Notre chapitre 2 explique à quel point le thème de la catastrophe a pu inspirer de monde de l'art. La peinture, la littérature, la musique et plus récemment l'art cinématographique s'y sont tous intéressés. Transposer une catastrophe est une manière de la penser, de la représenter, de l'imaginer. C'est dans la fiction qu'une catastrophe réelle trouve sa continuité. Les catastrophes sont une forme d'événement qui nous mettent à l'épreuve, nous font violence et nous rappellent notre fragilité, notre faiblesse et notre place au sein d'une nature toujours plus puissante. Elles nous touchent physiquement, modifient notre comportement, notre mode et notre cadre de vie. Elles réveillent finalement les instincts les plus primaires et bouleversent les codes sociaux. Chaque cataclysme constitue une forme de leçon qui transforme la vision que nous avons des catastrophes. Or, peu importe la région du monde où l'on habite, il existe toujours des risques plus ou moins identifiés et pas forcément maîtrisables. Comme nous l'avons vu, les catastrophes sont des phénomènes extrêmement fréquents un peu partout dans le monde, chaque année. Certains pays, subissent parfois le même type de tragédie plusieurs fois par an. Le Japon est coutumier des séismes, les États-Unis ne comptent plus le nombre de cyclones ou d'ouragans qu'ils ont subis. Avant d'aborder la question du tsunami dans les fictions audiovisuelles, faisons un point rapide sur la littérature et les créations littéraires liées au tsunami du 26 décembre 2004, représentations esthétiques du tsunami dans l'espace public.

⁸⁴⁸ *Sujet n°12 de Sylvie PINATEL diffusé le 4 janvier 2005.*

⁸⁴⁹ *Sujet n°15 d'Arnaud LAPEYRE, diffusé le 8 janvier 2005.*

La production littéraire : le tsunami du 26 décembre 2004 comme point de départ

Toute une culture du tsunami s'est élaborée dans l'espace public dans le champ de la fiction, en particulier après la catastrophe du 26 décembre 2004. Au cours de nos recherches, nous avons remarqué la présence de plusieurs catégories. La première observation est celle d'une littérature foisonnante et diversifiée qui fait écho à la multiplicité des problématiques soulevées par la catastrophe. La violence du phénomène, la mort engendrée ont engagé de nombreuses personnes, dont l'activité principale n'est pas forcément l'écriture, à poser leurs réflexions sur le papier. On peut relever dans l'histoire quelques œuvres et analyser les voies empruntées par leurs auteurs. En effet, il nous importe de savoir si le tsunami a engendré une littérature d'ordre romanesque ou plus ancrée dans la réalité. Nous n'allons pas analyser, nous souhaitons simplement en faire un tour d'horizon pour révéler l'inscription du tsunami dans la culture et l'articulation entre l'information sur la réalité et l'élaboration d'une fiction mettant le tsunami en scène.

La première tendance est celle d'une littérature du témoignage avec des récits d'individus ayant vécu le tsunami :

- « *Tsunami, récit d'un rescapé* » du belge Robert Dessard, paru en février 2005. Un récit de voyage au cœur de la tragédie sous l'angle d'un témoin européen.
- « *Tsunami...26 décembre 2004...9h58* » de Natacha Amal et Claude Rappe, paru en février 2005. L'actrice française et son époux, tous deux rescapés, livrent leur vision du drame.
- « *Tsunami, les rescapés témoignent* » de Carole Caumont et Solenn de Royer, paru en mai 2005. Les journalistes présentent une série de témoignage de victimes ou d'acteurs de la catastrophe, français ou asiatiques.

La seconde tendance est celle de témoignages qui engagent une véritable analyse sur l'après- catastrophe, en mettant en scène une identification à des personnages et des situations comparables à ceux de la fiction :

- « *26 décembre 2004. Tsunami, le jour où la mer a tué* » de Thierry Velu, paru en octobre 2005. Sapeur-pompier dans le Pas-de-Calais et président de l'ONG GSCF (Groupe de Secours Catastrophe Français), témoigne de son expérience sur les lieux.
- « *Tsunami, la vérité humanitaire* » de Richard Werly, paru en décembre 2005. Ce journaliste et ancien correspondant en Asie, aborde, un an après la catastrophe, le point épineux de l'après-catastrophe : de la reconstruction, de la confusion humanitaire et du manque d'implication dans un processus qui devrait être plus profond, le développement.
- « *Agir face aux crises. Katrina, grippe aviaire, tsunami...* » de la fondation Jean Jaurès, paru en mars 2006. Ce livre ouvre une réflexion sur la gestion des crises par les pouvoirs politiques et les institutions internationales, alors que médias et opinion publique deviennent des sources de pression à l'action. Les crises doivent être appréhendées en amont comme en aval et c'est une épreuve pour le politique.
- « *Souvenir d'un tsunami humanitaire* » de Christophe Charbon, paru en avril 2008. Cet agronome belge, fut consultant international, vice-coordonateur de la FAO à Aceh en Indonésie et coordinateur des projets agricoles dans les plus pays affectés. Il aborde la question de la gestion désordonnée du désastre, en raison de l'urgence et de l'émoi provoqués.

La dernière tendance est celle des romans où le tsunami sert de trame de fond à une histoire imaginaire. L'un de ces romans de fiction est celui de Richard Lewis, « *Tsunami* », paru en mai 2008. L'histoire d'un jeune indonésien, Ruslan et d'une jeune touriste américaine, Sarah, tous deux emportés, au propre comme au figuré, par les flots sur l'île de Sumatra en Indonésie. Ils se battent, en effet, pour sauver leurs proches et tenter de s'en sortir.

Le monde littéraire s'est largement imprégné du thème de la catastrophe et du tsunami en particulier, mais il n'est pas le seul. Le cinéma s'est révélé, lui aussi, très productif.

Culture cinématographique du film catastrophe

Depuis son apparition, le cinéma a largement contribué à la construction d'une culture propre aux catastrophes naturelles. Aujourd'hui, culture de l'information audiovisuelle et culture de la fiction cinématographique s'articulent complètement. L'historien Marc Ferro souligne combien la télévision et le cinéma sont à mettre sur un pied d'égalité lorsqu'il s'agit de les utiliser comme sources : « *Les films de fiction se révèlent être une voie royale pour connaître les sociétés du XXe siècle* »⁸⁵⁰. Le dictionnaire nous donne une définition de la fiction qui est la suivante : « *création de l'imagination, ce qui est du domaine de l'imaginaire, de l'irréel* ». A chaque époque, se construit une conception du monde qui soulève de nouvelles peurs, de nouvelles préoccupations, tout en en réactivant d'autres. Les fictions ne sont donc pas qu'une approche de l'irréalité dans le sens où elles expriment des interrogations très réelles par rapport à la vie.

De fait, la production cinématographique sur les catastrophes naturelles est particulièrement foisonnante. La conception de ce type de films connaît un tel succès qu'aujourd'hui, ils sont devenus un genre à part entière : on parle de films catastrophe. Le film catastrophe se focalise le plus souvent sur un événement dramatique et spectaculaire, tant dans son ampleur que dans ses conséquences, et sur les relations humaines. Certains personnages ou figures sont un élément commun à la plupart des fictions : les personnages identifiés comme innocents ou faibles (les enfants, les personnes âgées), les personnages qui n'ont peur de rien et surtout pas de la mort, les personnages dont la personnalité bascule du tout au tout, les scientifiques que personne n'écoute, l'homme de religion. Ce sont toujours des figures très fortes ou au contraire plus effacées. Le plus souvent, ce sont d'ailleurs les plus forts qui s'en sortent...

Si l'on s'en tient aux films relatant des catastrophes naturelles, nous pourrions citer, par exemple : « *La Mousson* » (en 1939 et 1955), « *Tremblement de terre* » (en 1974), « *Le syndrome chinois* » (en 1979), « *Le jour de la fin du monde* » (en 1980), « *Twister* » (en 1996), « *Le pic de Dante* » (en 1997), « *Volcano* » (en 1997), « *Deep impact* » et « *Armageddon* » (en 1998), « *Le jour d'après* » et « *Fusion* » (en 2004), « *2012* » (en 2009).

Une première remarque serait de dire que le cinéma ou la télévision en France, ne font pas vraiment l'apologie des films catastrophes. C'est assez récemment que les chaînes de télévision ont commencé à proposer des « docu-fictions » ou des téléfilms dont le style est plus volontiers apparenté à des documents d'anticipation⁸⁵¹.

Les bases de données cinématographiques sur internet nous ont permis de constater qu'il existe quelques documentaires sur le phénomène scientifique du tsunami en lui-même. Aujourd'hui, des films sont en rapport direct avec la tragédie de 2004 mais, globalement, force est de constater qu'on n'en parle que très peu. Nous avons recensé :

⁸⁵⁰ FERRO (2003), p.43

⁸⁵¹ Des documentaires tels que : « *Paris 2011. La grande inondation* » de Bruno Portier.

- Un film asiatique sorti en 2007 intitulé : « Wonderful Town ». Il raconte le difficile retour à la vie dans un village de Thaïlande.
- La même année un documentaire américain « The Third Wave » propose le parcours de quatre volontaires au Sri Lanka.
- Le 1^{er} octobre 2008 est sortie en France le film franco-britannique « Vinyan » qui a pour toile de fond le tsunami de décembre 2004. Le titre signifie « âme errante qui tourmente les vivants ». Il est intéressant parce qu'il traite d'un thème peu connu : celui des enfants perdus dans la jungle. On est totalement dans une construction de type imaginaire. L'histoire raconte le parcours de parents qui refusent la mort de leur enfant et qui finissent par le voir, l'imaginer, partout.

Fiction et information s'alimentent dans les deux sens tout au long de l'événement et c'est en cela que nous développons cette cinquième partie de notre travail. Il existe une véritable porosité entre ces deux sphères que nous souhaitons sonder afin de saisir quelle place occupe la fiction dans l'information et inversement. Un film peut être considéré comme une véritable source pour comprendre une époque. Les plus récents, par exemple, développent des thématiques liées à la peur, à la violence. La fiction permet de sublimer les peurs d'une société. Dans ces films, la notion de crise se conjugue à tous les temps, mais la différence fondamentale tient au degré de réalité véhiculé par les informations. Dans le processus de création, l'homme conserve la maîtrise des événements et peut leur conférer la tournure qu'il souhaite. Les films précèdent parfois les catastrophes (on envisage de nouveaux cas de figure) ou bien lui succèdent, ils se basent alors sur une expérience vécue et transcrivent le traumatisme causé. Analyser une fiction revient donc à étudier une mise en scène, une mise en discours : comment dépeint-on une catastrophe? Comment la montre-t-on? Comment l'entend-t-on? Si les membres d'une équipe de tournage n'ont pas vécu l'événement mais seulement vu à travers le prisme des médias, comment retranscrivent-ils une expérience aussi traumatique, une telle fracture? Les images, les sons, les mots peuvent-ils exprimer autant de violence et d'horreur?

La place de la fiction dans le discours de TF1

Avant de nous pencher sur le téléfilm « *Tsunami : les conséquences* », examinons la place de la fiction dans le discours de TF1. Nous souhaitons donc mettre en parallèle le discours de TF1, dont la diffusion se limite à la France et celui du téléfilm dont la portée fut française et internationale. Dans l'un des reportages diffusés, TF1 utilise les extraits d'une fiction étrangère. Pourquoi prendre des images d'un film américain le premier jour de la couverture, si ce n'est dans l'optique de mettre en parallèle le monde réel et celui de l'imaginaire. Si ce n'est pour mettre en avant l'ampleur de ce tsunami qui est réel? Si ce n'est pour montrer que l'être humain se soucie de telles catastrophes potentielles?

Dans la mise en scène de son information sur le tsunami, TF1 se situe parfois à la frontière entre information et fiction. Nous avons évoqué dans le chapitre 13 sur les victimes, l'apparition répétée (une fois ou deux) de certains personnages. D'autre part, la récurrence de certains thèmes, qui finissent par prendre l'aspect de dossiers spéciaux, participent à familiariser le spectateur. Il y a alors une forme d'attente de la part du spectateur, comme dans le cadre d'un spectacle. Toutefois, la position du spectateur n'est pas tout à fait la même puisque, dans le cadre d'une fiction, il porte un regard critique sur la représentation de l'événement et non sur l'événement en lui-même.

Nous avons également noté la présence d'un vocabulaire propre aux fictions, dans le discours de TF1. Le vocabulaire du monde cinématographique est employé, le plus souvent

à travers le verbe « filmer », mais celui-ci peut tout aussi bien faire référence à l'acte de tournage dans le cadre d'un journal télévisé. En revanche, le terme « film » apparaît deux fois dans notre corpus : « *c'est comme un mauvais film* »⁸⁵², « *D'autres, refont le film des événements* »⁸⁵³. Quant au terme « scénario », il est employé deux fois également : « *même scénario que dans le village précédent* »⁸⁵⁴. Les imaginaires sont imprégnés d'une culture cinématographique liée aux catastrophes comme le montre également le récit d'un témoin interviewé par TF1 :

« Nous n'avons même pas eu le temps, de nous préparer à l'arrivée de cette vague, que l'eau avait déjà pénétré dans la chambre en augmentant de hauteur à une allure considérable, comme dans le Titanic »⁸⁵⁵.

Cette phrase peut faire référence à la catastrophe réelle, comme au film de James Cameron sorti sur les écrans en 1997. Elle exprime la dualité de la réalité dans la fiction et de la fiction dans la réalité. Dans l'un des sujets diffusés le 26 décembre 2004, le journaliste évoque cette dualité en opposant l'univers du « cinéma » et celui de la « réalité » : « *La vague gigantesque qui engloutit tout sur son passage est des grandes peurs de l'humanité. Le cinéma l'a largement exploité mais l'effrayant c'est qu'il y a dans cette démesure une part de réalité.* »⁸⁵⁶. Il associe l'idée de « démesure », donc d'excès, au cinéma tout en admettant que ces perspectives sont terrifiantes (« peurs, effrayant »). Pourtant cette démesure aujourd'hui s'applique à la réalité et les images du film n'ont plus vraiment le même sens. En effet, des images du film américain « *Deep Impact* » sont diffusées dans ce sujet. Réalisé par Mimi Leder, ce film est sorti sur les écrans en 1998. Pendant deux heures, il met en scène des personnages face à une menace imminente : l'approche d'une comète qui risque de heurter la terre et d'anéantir toute forme de vie. Même si les circonstances n'ont rien à voir, puisque le tsunami a été causé par un séisme sous-marin et non l'impact d'une comète, le journaliste met en relation les conséquences : l'inondation des terres par une vague géante.

L'image est très sombre, terrifiante. Une vague d'une ampleur phénoménale s'approche des terres. Elle occupe toute la hauteur de l'écran. Ces images sont extraites d'un sujet diffusé le 26 décembre 2004. Elles montrent le moment où le tsunami arrive à proximité d'un rivage. Entre le premier et le deuxième plan (figures 189 et 190), le ciel s'est déjà assombri. La vague se forme, elle est très sombre et gigantesque et balaie tout sur son passage. Un couple présent sur la plage attend la mort avec résignation. Ils savent qu'ils ne pourront pas y échapper. Ces images de fiction permettent une forme de sublimation de l'événement réel, une sublimation de la violence, de la mort, de la crise engendrée sur la société et les relations humaines. Car la catastrophe, dans la mesure où elle touche l'être humain dans sa chair et dans son esprit, réveille les instincts les plus primaires et modifie les codes sociaux. Contrairement au journal télévisé qui propose des bribes d'histoires pour reconstituer un tout (mais dont le spectateur peut difficilement observer la cohérence parce que les sujets sont éclatés dans le temps) la fiction, elle, offre une vision d'ensemble instantanée. Ces images montrent comment les images de l'information préparent l'esthétique propre des représentations fictionnelles. D'autre part, les références cinématographiques contribuent à la distanciation de l'événement.

⁸⁵² Sujet diffusé le 27 décembre 2004.

⁸⁵³ Sujet diffusé le 29 décembre 2004.

⁸⁵⁴ Sujet n°1 diffusé le 12 janvier 2005.

⁸⁵⁵ **Sujet diffusé le 31 décembre 2004.**

⁸⁵⁶ Sujet diffusé le 26 décembre 2004.



Figure 189

20:17:14:82



Figure 190

20:17:17:37



Figure 191

20:17:20:14



Figure 192

20:17:22:16

Chapitre 18 « *Tsunami : les conséquences* » : le tsunami dans la fiction

Notre étude du rapport entre fiction et information se base sur l'analyse d'un téléfilm intitulé « *Tsunami : les conséquences* »⁸⁵⁷. Ce téléfilm n'a pas de rapport direct avec l'information de TF1 sur le tsunami. Nous avons fait le choix d'étudier une œuvre cinématographique portant sur le thème du tsunami du 26 décembre 2004 afin de mettre en valeur les différences et les points communs entre l'information et la fiction. Le choix de ce téléfilm tient au fait qu'il s'agit du premier et unique téléfilm qui concerne la catastrophe du 26 décembre 2004⁸⁵⁸. Il a été diffusé sur les écrans de Grande-Bretagne à la fin de l'année 2006, soit deux ans après la catastrophe⁸⁵⁹. « *Le cinéma ne reproduit pas des choses : il les manipule, les organise, les structure. Et c'est seulement dans la nouvelle structure obtenue par le montage des éléments que ceux-ci prennent un sens* »⁸⁶⁰. Quel recul le film prend-t-il par rapport à la catastrophe du 26 décembre 2004 ? Quelle lecture en donne-t-il ? Est-on parti de l'événement réel pour ensuite laisser place à l'imaginaire ? Quel(s) message(s) peut-on dégager ? Quel esthétisme a-t-on créé pour parler de la violence du tsunami, de la mort ? Le film est représentatif de l'impact qu'a eue la catastrophe sur les esprits, en soulignant des préoccupations nouvelles et en réveillant les peurs imaginaires. L'entrée dans l'univers artistique, quelques années seulement après l'événement, souligne combien la représentation de celui-ci à travers les médias a façonné une nouvelle approche de la notion de catastrophe.

Notre point de vue se focalise sur un film, le premier suivant le tsunami qui se base sur le thème, sur des faits réels. C'est une forme d'expression du profond impact qu'il a laissé. L'affiche du film (figure 193) est déjà importante puisqu'on y voit une plage avec un homme tenant un enfant dans ses bras. L'image montre une plage déserte, la mer est calme. Ce lieu symbolise la catastrophe en montrant un espace comparable. Le film permet de donc de mesurer la dimension culturelle de cette catastrophe. Par dimension culturelle, nous voulons dire qu'un film est une expression de « constructions culturelles » relevant de l'imaginaire. Les constructions culturelles véhiculent des valeurs, des représentations, elles sont une interprétation de la réalité. Ce film, qui date d'une époque particulière, représente une situation extrême. Sur cette image de présentation, les personnages sont alignés dans des carrés individuels, les mines sont sérieuses, préoccupées, les regards tournés vers l'horizon. Cette affiche symbolise le drame, la tragédie.

⁸⁵⁷ « Tsunami: the aftermath » en version originale.

⁸⁵⁸ Au moment de notre choix, en tout cas, aucune autre œuvre de fiction n'avait été produite sur ce sujet précis.

⁸⁵⁹ Les 28 novembre et 5 décembre 2006.

⁸⁶⁰ KRISTEVA, op. cit, p.312

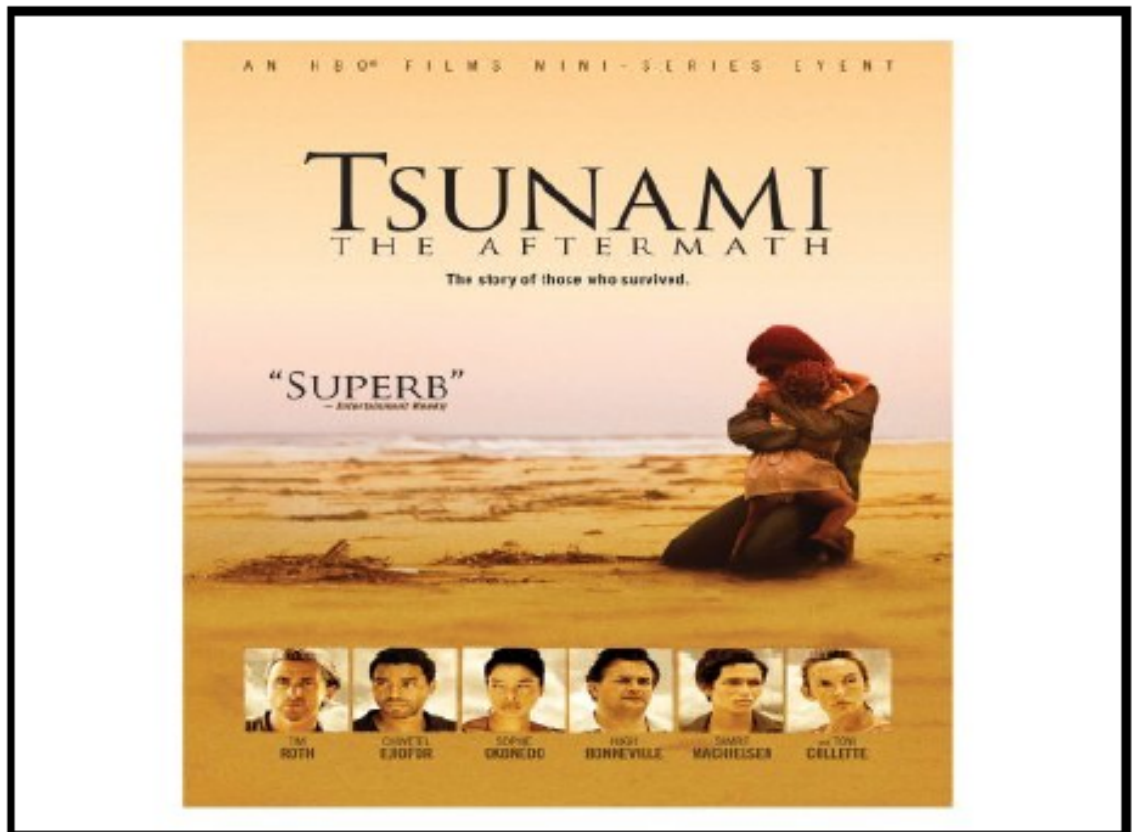


Figure 193

Source : HBO

18.1 Présentation du téléfilm : synopsis et personnages

« *Tsunami : les conséquences* » est une fiction audiovisuelle dont le réalisateur est le britannique Bharat Nalluri (par ailleurs né en Inde) et la scénariste, britannique Abi Morgan (coproductrice du téléfilm). Coproduit par la BBC, HBO films et Kudos Film and Television, le téléfilm est divisé en deux parties, d'une durée d'1 heure 30 minutes chacune. Il est diffusé pour la première fois en France les 2 et 3 août 2007⁸⁶¹ sur la chaîne privée Canal+.

Comme l'indique le sous-titre de l'affiche (« The story of those who survived ») : « l'histoire de ceux qui ont survécu », « *Tsunami : les conséquences* » présente le destin d'une série de personnages touchés par le tsunami qui ravagea les côtes de la Thaïlande le 26 décembre 2004. La temporalité est concentrée sur quelques jours, du 25 au 31 décembre 2004⁸⁶². Parmi ces personnages l'on trouve :

- **Ian et Susie Carter**⁸⁶³, un jeune couple britannique, accompagné de leur fille de six ans, Martha. Au cours du passage du tsunami, Ian est seul avec sa fille. La mère,

⁸⁶¹ Il sera rediffusé les 5 et 7 août 2007 sur Canal+. Au cours de l'été 2009 (les 13 et 20 août), la chaîne France 2 a également diffusé ce téléfilm.

⁸⁶² La fiction débute par une scène de jour et se termine sur une scène de nuit. Ce changement marque le passage d'une situation « normale » à une situation totalement différente. La catastrophe bouleverse complètement les vies et plonge les personnages dans la noirceur.

Susie est partie en mer faire de la plongée. Martha sera portée disparue après la catastrophe.

- **James et Kim Peabody**⁸⁶⁴, un second couple de britanniques, venus en vacances avec leurs deux fils adolescents, John et Adam. Kim et son fils Adam sont partie en mer faire de la plongée, aux côtés du personnage de Susie Carter. James et John vont être touchés par la catastrophe : le père meurt quelques heures plus tard et le fils est très gravement blessé.
- **Tony Whittaker**⁸⁶⁵, l'ambassadeur britannique à Bangkok. Il va devoir gérer la situation de crise, et le désespoir de ses compatriotes sur place.
- **Kathy Graham**⁸⁶⁶, une bénévole australienne. A la recherche des enfants de l'association pour laquelle elle travaille, elle se mobilise pour aider les survivants.
- **Ellen Webb**, la représentante d'une chaîne d'hôtels internationale. Elle est chargée de faire le nécessaire pour aider les clients des hôtels.
- **Nick Fraser**⁸⁶⁷, un journaliste britannique installé à Bangkok et envoyé en reportage. D'abord avide d'images fortes et d'histoires à sensation, il va peu à peu mener une bataille pour mettre au jour les aspects négatifs de la catastrophe. Il va notamment chercher à révéler le fait qu'un scientifique avait prévu la catastrophe.
- **Chai**, un photographe thaïlandais, collègue de Nick. Lui et son ami de longue date vont voir leur relation mise à mal lorsque leurs deux « cultures » vont se confronter.
- **Than**, un jeune thaï, serveur dans un hôtel. Après avoir perdu sa famille, il se bat pour ne pas se faire dérober ses terres par des promoteurs véreux.
- Le professeur **Pravat Meeko**, un sismologue thaïlandais. Quelques années avant le tsunami, il avait prévenu les autorités du risque mais ses alertes étaient restées sans réponse.

La plupart de ces personnages sont largement stéréotypés, comme dans la plupart des films-catastrophe d'ailleurs : ils ont des caractères différents et souvent très affirmés. Toutefois, ici, les femmes ne sont pas reléguées au second plan. Mais on ne peut avoir une approche purement manichéenne et classer ces personnages du côté des « bons » ou des « mauvais ». En effet, cette fiction met avant tout en avant la faiblesse de chacun en situation de catastrophe et la manière dont celle-ci influe sur le comportement. De ce point de vue, le téléfilm ne diffère pas des films catastrophes habituels :

« Dans des mondes insouciantes et inconscients de ce qui les menace, le désastre se charge d'une dimension didactique, à destination des personnages et indirectement des spectateurs : la peur qu'il provoque est un passage obligé sur la voie d'une prise de conscience de la communauté et d'un réajustement de ses pratiques »⁸⁶⁸.

Les personnages sont, durant une grande partie du film, souvent associés en binômes, formés par des couples ou par des individus liés le temps de la crise. Généralement, il s'agit donc d'un binôme composé d'un homme et d'une femme. Ces associations sont intéressantes car elles permettent de confronter deux personnages à une situation, de mettre en perspective les réactions de chacun, en fonction du sexe, de la nationalité ou de la culture.

Cette fiction s'inspire largement des faits réels et plusieurs éléments de la mise en scène le soulignent. Dès le début du film, un message précise que « *cette fiction a été inspirée par des témoignages liés au tsunami survenu en décembre 2004 en Asie. Elle est*

⁸⁶⁸ GUIDO (sous la dir. de) (2006), p.131

fondée sur des interviews et des travaux de recherche ». De même, avant le générique de fin, plusieurs informations sur le tsunami réellement survenu sont données au spectateur, comme une forme de bilan qui renvoie à la réalité :

- « Le nombre de victimes du tsunami du 26 décembre 2004 est estimé à 227 073 ».
- « 173 300 corps ont été identifiés. Deux ans plus tard 50 773 personnes n'ont toujours pas été retrouvées ».
- « Une estimation indique qu'un tiers des victimes étaient des enfants ».
- « Un système d'alerte au tsunami est désormais en place dans l'océan Indien ».
- « Des milliers de survivants s'efforcent encore de reconstruire leurs vies et leurs maisons. Cet effort se poursuivra pendant de nombreuses années à venir ».

Nous ne sommes plus dans un cas de figure où le film nous propose une vision de ce qui pourrait arriver à l'homme mais il s'agit de l'inverse : la réalité a rattrapé la fiction. Ici, c'est une part de réalité qui est mise en fiction, ces séries de chiffres et d'informations attestent de la réalité. Le parti pris est d'inscrire un fait réel en tant que fiction. Il semble que pour ce film, les références à la réalité aient une importance capitale, une consistance politique, comme si l'objectif ultime était de transmettre un message, d'apporter une critique, de conserver une mémoire, de s'insérer dans un contexte pour faire partie de l'histoire. Comme dans le discours de TF1, ces informations se focalisent sur des données chiffrées qui permettent d'évaluer la catastrophe. Elles s'orientent vers une dramatisation en indiquant la part importante des enfants parmi les victimes. Enfin, elle envisage la catastrophe sur le temps long en parlant de la reconstruction et de la notion d'alerte. Il s'agit donc bien d'une fiction puisque de nombreux éléments sont fictifs, mais une part de réalité est présente et c'est probablement cela qui confère une dimension dramatique au téléfilm.

Les personnages sont fictifs et à aucun moment il n'est fait référence à des personnalités réelles dans le téléfilm. Chacun représente une catégorie : les touristes, les médias, les organismes internationaux, les gouvernements, les scientifiques, les promoteurs. Il y a une interrogation sur le rôle moral et éthique des médias et des politiques. Une grande majorité des personnages est de nationalité anglaise, l'histoire est donc fortement axée sur les Britanniques⁸⁶⁹. Cela nous renvoie au caractère ethnocentrique de la représentation par TF1 qui se focalisait beaucoup sur des Français. Plus largement, cela rappelle que les médias opèrent toujours des choix qui offrent une visibilité médiatique à certains et moins à d'autres. Si l'histoire se passe dans une zone géographique asiatique, la Thaïlande, force est de constater que ce cadre ne sert que de prétexte à développer un récit autour d'une majorité de personnages britanniques. Le film pose des limites spatiales et culturelles. Il ne s'inscrit dans aucun contexte historique ou géopolitique. Pour autant, ce téléfilm a bien une signification politique et idéologique puisqu'il évoque l'empreinte laissée par la catastrophe, notamment à travers son traitement médiatique.

18.2 La représentation de l'espace

18.2.1 Un espace médiatiquement connu

⁸⁶⁹ Rappelons que le téléfilm est notamment produit par la BBC.

Le téléfilm « *Tsunami : les conséquences* » fut tourné en Thaïlande, à Phuket et à Khao Lak⁸⁷⁰. Il s'inscrit dans un espace géographique non seulement réel mais surtout lié à la catastrophe, car ce fut l'un des pays les plus touchés. Le spectateur est donc plongé en « terrain médiatiquement connu », avec des références à des lieux connus ; des lieux dont TF1 a très souvent parlé. La Thaïlande étant présentée par TF1 comme une zone touristique majeure. Une forme de familiarité est déjà instaurée ici. Voici les lieux dans lesquels se déroule la fiction :

- L'Oasis hotel à Khao Lak
- Le village de Kaw Tai (à 1km et demi de l'oasis hotel)
- La route de Khao Lak à Phuket
- Le Park hotel de Phuket
- Les pensions de famille à Phuket et Pan Lai
- La mairie de Phuket
- L'aéroport de Phuket (à 72km de Khao Lak)
- L'hôpital de Phuket
- Le temple de Kasen
- Les cliniques de Phong Nga et de Takua Pa
- L'ambassade britannique à Bangkok (à 790km de Khao Lak)
- L'aéroport de Bangkok

Nous constatons que la plupart des lieux se situent à Khao Lak et Phuket, deux noms largement cités dans les reportages de TF1. Il s'agit de haut-lieux du tourisme et c'est d'ailleurs là que le groupe de touristes du film passe la majeure partie du temps. D'autre part, le lieu où habite l'un des personnages, autochtone, se situe dans un village dont le nom est peu connu « Kaw Tai ». Concernant les institutions (mairie, ambassade), elles sont situées dans de grandes villes, comme la capitale Bangkok. Enfin, parmi tous ces lieux, on retrouve le même type de lieux où se situaient les reportages de TF1 : les hôpitaux, les temples, les aéroports, les institutions, les hôtels et les routes. La représentation des espaces dans la fiction a de nombreuses significations, à la fois politiques, esthétiques ou encore philosophiques. Dans un entretien donné à la chaîne HBO, le réalisateur Bharat Nalluri souligne l'importance de revenir tourner en Thaïlande : « *Je pense qu'il est très important dans un drame comme celui-ci d'aller à l'essence même de la vérité [...] que ce soit dans l'écriture, que ce soit dans le cadre, ou que ce soit dans le jeu des acteurs, le but est d'essayer d'obtenir un moment de vérité* »⁸⁷¹. Selon lui, le langage et l'espace sont essentiels dans une quête d'authenticité nécessaire à un drame. Contrairement à l'information qui représente le réel, le rôle de la fiction est probablement plus de représenter une situation réaliste. De fait, citer des noms de lieux et des indications géographiques précises (les distances) confère plus de crédibilité et définit « *l'ampleur politique de l'événement* »⁸⁷². En ce sens, information et fiction se rejoignent puisque pour les médias, notamment pour TF1 nous l'avons vu, la mise en scène de l'événement passe par des localisations géographiques permanentes.

⁸⁷⁰ Le film a provoqué une double polémique auprès de victimes dans la mesure où la période écoulée entre la survenue de la catastrophe fut très courte et parce que certaines scènes furent tournées sur les sites même où eurent lieu les tsunamis. D'autres se sont réjouies des effets économiques et psychologiques positifs.

⁸⁷¹ « I think it's very important in a drama like this to get to the essence of truth, and that's been the mantra for this piece really is whether it's in the writing or whether it's in the setting or whether it's in the acting is to try and get to a moment of truth ». <http://www.hbo.com/films/tsunami/interviews/> (notre traduction). L'entretien n'est pas daté.

⁸⁷² LAMIZET (2006), p.177

18.2.2 Un espace de crise : confusion, violence et urgence

L'espace construit dans cette fiction participe à une sémiotique de la crise puisqu'il exprime confusion, violence et urgence. Mais cette crise n'est pas uniquement liée à l'espace, elle renvoie également aux personnages. Eux aussi sont en crise dans cet espace : ils sont perdus et en deviennent parfois même violents. L'espace détruit du tsunami symbolise les vies arrachées par la catastrophe. Les personnages y sont plus ou moins mobiles et leurs personnalités s'y révèlent. Les mouvements incessants créent par ailleurs une tension dramatique dans la mesure où la vie et la mort se côtoient. Tous les personnages se livrent à une quête du sens des événements et, de fait, ils se croisent souvent dans cet espace, s'aident d'une manière ou d'une autre. Nous avons remarqué qu'à un moment ou un autre, quasiment tous les personnages se rencontrent ou se trouvent, sans le savoir, dans un même lieu. C'est un peu comme si les destins étaient liés par la catastrophe. Paradoxalement, il y a une forte notion de solitude aussi. A un moment ou un autre, chaque personnage se retrouve seul, en proie au doute et à la réflexion. La séquence finale⁸⁷³ est constituée de plusieurs plans successifs montrant les personnages un à un : Ian et Susie Carter sont sur la plage où ils ont posé une bougie et la photo de leur fille Martha (figures 194 et 195). Pour eux, cette plage symbolise la perte, la souffrance et c'est ici qu'ils finissent par s'unir pour surmonter le drame. C'est dans cet espace qu'ils se déchirent pendant la recherche de leur fille disparue, qu'ils se renvoient la faute l'un sur l'autre car la culpabilité est trop forte. La violence de la catastrophe s'est transposée dans leur relation, pour révéler leur propre violence : celle dont les hommes peuvent faire preuve les uns envers les autres.



Figure 194

22:13:45:39

⁸⁷³ Le premier et le dernier plan du téléfilm montrent tous les deux l'océan. Le premier est filmé de jour alors que le second est filmé de nuit. C'est un peu comme si on en revenait toujours au même point. Il n'y a pas de véritable fin ici mais plutôt une série de questions concernant la condition humaine et l'avenir.



Figure 195

22:15:19:71

Un autre plan de la séquence finale présente la bénévole Kathy Graham (figure 196). Elle est seule dans sa maison détruite. Il pleut et pour elle, cet espace ne lui apporte que des doutes concernant son avenir. Elle s'interroge sur les fondements de ses choix personnels : est-ce que tout cela (son investissement auprès des autres) est utile, cela a-t-il un sens ? D'une certaine manière, son travail lui permet de croire en un monde meilleur mais la catastrophe lui a brutalement rappelé les côtés les plus sombres de la réalité qu'elle vit.



Figure 196

22:14:19:00

Dans un troisième plan (figure 197), le serveur Than est dans les cuisines d'un restaurant. Derrière lui on aperçoit d'autres personnes qui s'affairent, pourtant il semble être seul au monde. Il se trouve derrière une fenêtre, son regard est légèrement dirigé vers le bas. Cette fenêtre représente une forme de barrière entre sa condition et l'espace extérieur. Dans

la catastrophe, il a perdu non seulement sa famille mais également ses terres. L'espace représente pour lui une forme de poids puisqu'il subit un destin tragique. Dans ce plan où l'on aperçoit Than pour la dernière fois, on ne sait pas ce que l'avenir lui réserve, s'il va se résigner ou se battre.



Figure 197

22:14:37:91

La fin du film ne sonne pas la fin de la crise, bien au contraire, le spectateur ne sait absolument pas ce qu'il va advenir des personnages. Le message final est donc en demi-teinte, en particulier si on le compare à ceux émis dans d'autres films-catastrophe où la fin est souvent heureuse. Il y a pourtant quelques aspects positifs dans cette fiction, mais beaucoup de questions restent en suspens et, de plus, tous les personnages ne survivent pas.

Cet espace clos de la Thaïlande dans lequel se déroule le film donne le sentiment qu'il n'y a pas d'ailleurs. Seule la Grande Bretagne est évoquée mais l'action ne se situe jamais hors des frontières thaïlandaises, d'où la distance fictionnelle avec l'événement réel. C'est comme si le reste du monde n'avait pas été touché, nous sommes donc ici face à une géographie imaginaire, comme nous en avons révélé des expressions dans l'information de TF1 (certains pays étaient assimilés au paradis puis à l'enfer, il y avait également l'expression imaginaire d'un clivage du monde en Nord et Sud). Le confinement dans la Thaïlande, et le fait que les personnages y soient perdus, semble signifier qu'ils n'ont de place ni ici, ni ailleurs car peu importe le lieu où l'on se trouve, on peut être confronté au réel d'un monde violent.

Ce sentiment d'enfermement est encore plus évident lorsque le personnage du serveur, Than, se retrouve emprisonné durant les séquences 20 et 28, jusqu'à la séquence 34. Il est arrêté pour pillage, alors qu'il tente de trouver un peu de lait, et cet espace de la prison l'empêche d'agir. Cet enfermement isole le personnage dans un espace qui se situe hors de la sociabilité, ce qui implique une perte d'identité (c'est ce personnage d'ailleurs qui perd tous les membres de sa famille ainsi que ses terres). Le personnage de Susie Carter, lui, éprouve l'oppression d'un espace qu'elle ne supporte plus et passe de nombreux moments enfermée dans sa chambre : elle s'enferme en fait dans sa douleur en se repliant sur elle-même. La mort, quasi certaine, de sa fille (qui renvoie à sa propre mort) signifie qu'elle

doit se préparer à faire son deuil et à reconstruire son identité. Son mari quant à lui, le personnage de Ian Carter, est touché dans son identité. Dans ce pays où il était venu en vacances, il se découvre, après la catastrophe, complètement perdu, presque contraint à errer à la recherche de sa fille. Ainsi, il se muni d'une carte de la Thaïlande, dans la séquence 43, pour pouvoir se repérer dans un espace (et face à une langue) qu'il ne connaît pas. Cette carte lui donne des repères, un sens à suivre, pour lui qui ne trouve pas de sens à la disparition de sa fille car il ne sait pas où elle se trouve. Il se pose d'ailleurs la question dans la séquence 11 : « *où elle est ?...* ». Cette interrogation annonce sa douloureuse quête, son errance presque, qui durera tout au long du téléfilm.

Chaque personnage entame sa propre quête et obtient des réponses à la fin, qu'elles soient négatives ou non. Pour le groupe de touristes, l'espace est symbolique de la crise puisqu'ils s'y sentent perdus, voire bloqués, volontairement ou non. Cet espace leur rappelle finalement qu'en tant qu'êtres humains, ils ont des limites que la nature leur renvoie à travers les catastrophes. Ils ne maîtrisent plus rien et se sentent vulnérables. Dans la séquence 13, le journaliste Nick Fraser interroge des touristes sur ce qu'ils ont vu et la caméra filme, dans un aéroport, un panneau signalant les vols de départ. Pour tous ces étrangers, il s'agit bien de partir, de fuir la crise le plus rapidement possible pour rejoindre un espace où ils se sentiront en sécurité. Du côté des autochtones, c'est un autre problème puisqu'il s'agit pour eux de se réapproprier un espace de vie et de travail détruit. Le personnage de Than est en ce sens emblématique puisqu'il décide de se battre pour reconstruire sa maison et pour empêcher le rachat de ses terres par des promoteurs. L'espace est donc synonyme de violence avec le passage du tsunami, cela est d'autant plus vrai dans la séquence 12 où des personnes sont en exode sur la route de Khao Lak. Le premier plan (figure 198) montre des individus dont le visage est dirigé vers le sol comme s'ils étaient las. Les tenus sont sombres, comme salies, elles montrent que ces personnes ont été touchées par la catastrophe. Cela rappelle les images diffusées par TF1 et qui montrent des personnes dont les vêtements sont déchirés ou des touristes à moitié dénudés (souvent en maillot de bain) car ils ont été pris de court. La luminosité, les couleurs sont déjà bien différentes de celles diffusées au début du film, lorsque les personnages profitent, insouciant, du cadre magnifique. Le second plan (figure 199), en revanche, offre une profondeur de champ qui donne le sentiment que la foule est immense. Au centre de cette foule l'on aperçoit d'ailleurs Ian Carter.



Figure 198

21:18:00:99



Figure 199

21:18:05:47

Malgré tout, pour les personnages principaux, les mouvements dans l'espace ne se résument pas à une simple errance. Ils sont motivés par un but précis et les mouvements leur permettent d'avancer dans leur quête. Les lieux de refuges, comme ceux organisés par les instances internationales et les ONG, sont les rares espaces où les populations peuvent trouver un peu de repos et de réconfort. Ils représentent un espace international qui paraît hors d'atteint, puisqu'on ne le voit pas, et auquel les personnages font peu référence. Certains des personnages, notamment les touristes, comme les familles Carter ou Peabody, passent un peu de temps dans ces petits espaces mis en place dans l'urgence et censés

les reconforter, les aider, les sécuriser, les mettre à l'abri de la violence et de la confusion ambiantes. Le fait que les personnages y passent peu de temps montre combien ils ne peuvent échapper à la violence : ils ne pourront pas être apaisés tant qu'ils n'auront pas entrepris leur quête personnelle. La quête est, par ailleurs, aussi celle des médias, locaux et internationaux, qui s'acharnent à trouver des informations.

Pour le journaliste Nick Fraser, la quête d'informations implique un déplacement dans l'espace. Or celui-ci n'est pas toujours facile car les autorités bloquent certaines routes. Dans la séquence 16, il quitte l'hôpital de Phuket et emprunte la route de Khao Lak pour rejoindre l'Oasis hotel. Il se heurte, sur cette voie de communication, à un barrage de police. Nous voyons bien sur le second plan (figure 201) que le policier tend la main vers le journaliste tandis que sa voiture est garée en travers du chemin. Le journaliste est de dos et le policier de face, il y a cette opposition des positions de chacun qui montre bien que le policier veut empêcher le journaliste de passer. Le personnage, dans sa quête d'informations, se heurte donc à des limites dans l'espace. Ces limites lui sont imposées par un représentant de l'autorité. Sa liberté en tant qu'homme et en tant que journaliste est mise à l'épreuve.



Figure 200

21:26:40:59



Figure 201

21:26:43:26

Pour Ian Carter qui recherche sa petite fille Martha, la quête passe notamment par les listes de noms affichées un peu partout. Il s'agit d'ailleurs d'une image que nous avons souvent vue dans les reportages de TF1, celle d'une main parcourant les longues listes. Ici, les mains d'Ian Carter descendent le long de la liste, en observant les noms inscrits. Chaque liste qu'il lit lui rappelle l'urgence qui s'impose à lui. Plus le temps passe et plus les chances de retrouver sa fille vivante s'amointrissent.



Figure 202

20:57:46:51

Tous ces déplacements des personnages ont en fait un sens politique puisqu'il s'agit d'agir face à la catastrophe, de se mobiliser et de se mouvoir dans l'espace pour fuir des zones dangereuses, pour lutter contre des conditions sociales inacceptables, révélées par la catastrophe. Ainsi, comme dans les reportages de TF1, la représentation de l'espace permet de voir un paysage dévasté. La séquence 8, par exemple, illustre les répercussions

du tsunami avec des destructions immenses et des paysages méconnaissables. Ian Carter est coincé sous des décombres et c'est le serveur Than qui le libère de cette oppression. Il découvre alors le désastre avec effroi.



Figure 203

21:13:47:20

Ce plan (figure 203) présente un lieu où l'on ne distingue plus rien, il n'y a que des débris et pas âme qui vive. La profondeur de champ donne le sentiment que les dégâts couvrent des kilomètres. Puis un gros plan (figure 204) se focalise sur une vision d'horreur : celle d'une femme morte, suspendue par une jambe à un arbre.



Figure 204

21:13:54:69

C'est une image particulièrement violente qui suggère la soudaineté et la force du tsunami. Elle suggère également que le personnage d'Ian est perdu dans les décombres.

Violence et espace sont ici indissociables. Le tsunami a détruit les lieux, tué de nombreuses personnes et enlevé tous leurs repères aux personnages de la fiction.

La représentation de l'espace dans cette fiction met les personnages en prise avec leur environnement. Au même titre que dans la représentation par TF1 de l'espace du tsunami, le film propose une représentation d'espaces en crise. Il y a donc un effet de dramatisation en commun. Cet espace est celui d'une lutte entre la vie et la mort, d'une lutte avec soi-même ou pour les autres. Le rapport entre les personnages et l'espace est un rapport difficile puisque ce dernier est souvent une source de malheur et un frein à la recherche. Cet espace semble perdre ses frontières naturelles puisque les personnages y sont perdus et y errent sans trouver leur place. Le mouvement dans cet espace peut permettre d'arranger la situation ou au contraire de stagner. L'espace est symbolique de la crise vécue dont les éléments sont la confusion, la violence et l'urgence. Deux catégories de populations y coexistent, ceux qui peuvent s'enfuir et ceux qui sont contraints d'y rester. Dans cet espace, c'est le fonctionnement des sociétés qui est remis en question, ainsi que le clivage Nord-Sud et donc la notion d'identité. Dans « *Tsunami : les conséquences* » la violence est omniprésente puisqu'il s'agit en fait de penser une catastrophe et de lui donner un sens, comme c'est le cas dans la représentation de TF1.

18.3 Le rôle de la violence

18.3.1 La violence d'une catastrophe

Sans atteindre des sommets d'horreur (et cette pudeur n'est pas sans rappeler celle analysée dans le corpus de TF1), la violence adopte des formes multiples dans cette fiction, et les premières séquences évoquent surtout la violence physique du tsunami. « *Tsunami : les conséquences* » débute par une séquence très calme. Après un générique sur fond blanc et une musique très douce, la caméra filme au ras d'une eau turquoise (figure 205). C'est une vision apaisante, presque paradisiaque de l'élément central du film : l'eau.



Figure 205

20:53:11:38

Soudain, des bulles se forment à la surface de l'eau, il y a un effet de surprise car le spectateur n'imagine pas ce qui s'annonce (figure 206). Comme TF1 a pu le faire remarquer dans certains de ses reportages, l'une des manifestations du tsunami consiste en la formation de bulles. D'ailleurs, l'un des personnages, le jeune Adam Peabody, le fait remarquer dans la première séquence : « *on ne voyait rien du tout, rien sauf des bulles* ». Pour le jeune garçon, la catastrophe était inattendue et imprévisible.



Figure 206

20:53:45:50

L'effet de surprise provient du fait que ces bulles ne viennent pas du tsunami mais d'une plongeuse (figure 207). La jeune femme sort la tête hors de l'eau et regarde immédiatement autour d'elle. Elle est à l'évidence perdue et paniquée. Cette mise en scène provoque une montée progressive de l'angoisse, ce que les images amateurs diffusées par TF1 permettaient aussi de voir. Ces dernières autorisaient le spectateur à voir les instants précédant la catastrophe et le basculement de l'insouciance à la peur.



Figure 207

20:53:54:87

La plongeuse appelle à l'aide car son bateau semble l'avoir oubliée sur les lieux. Elle se met à nager en apercevant une masse au loin, mais en arrivant à proximité, se rend compte qu'il s'agit du corps d'un homme. Elle est finalement repêchée par le bateau, dont le capitaine est perplexe. Selon lui, ils auraient dérivé d'environ un kilomètre, ce qui lui paraît étrange. C'est alors que le bateau heurte quelque chose. Ses occupants découvrent d'autres cadavres flottant à la surface. La caméra filme alors un plan sous l'eau. Le spectateur voit les ombres de deux corps inertes (figure 208).



Figure 208

20:55:14:80

Tous les occupants du bateau se dirigent alors vers l'avant de celui-ci et observent l'horizon avec inquiétude. Le spectateur n'a encore aucune idée de ce qu'ils voient puisque l'espace observé est hors-champ. Il ne peut s'appuyer que sur les attitudes et les regards angoissés des personnages :



Figure 209

20:55:30:62

Puis la caméra filme un paysage dévasté, en plan d'ensemble (figure 210). Le spectateur partage alors la vision des personnages. Une impression de chaos se dégage, ainsi qu'une sensation de vide. L'espace est tellement altéré que l'un des personnages s'exclame, incrédule : « *On n'est pas arrivés au bon endroit, c'est pas possible* ». L'espace qu'ils connaissaient leur apparaît comme étranger. Tous les repères spatiaux ont disparu.



Figure 210

20:55:33:07

Arrivés en bord de plage, chacun se met à courir et à hurler le nom de ses proches (figures 211 et 212). A ce moment là, il n'y a plus de contrôle, chacun court et hurle sans savoir où aller. La caméra filme depuis les airs, en plongée, ce qui accentue l'étendue des destructions et la petitesse des êtres humains dans cet espace. En outre, une musique angoissante souligne leur peur. Ils sont en train de vivre la catastrophe, avec un peu de retard.



Figure 211

20:56:04:14

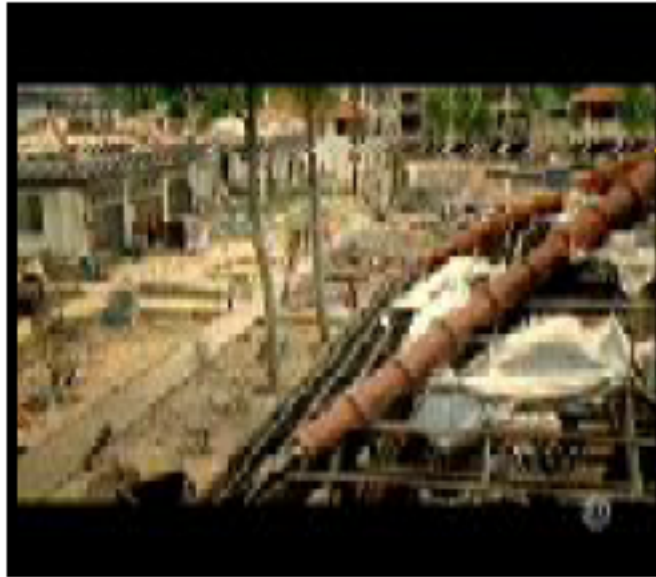


Figure 212

20:56:09:06

En courant dans les décombres, la jeune femme filmée au départ, Susie, se blesse contre un morceau de ferraille. Assise par terre, la caméra filme son visage en plan rapproché (figures 213 et 214). Son expression traduit son inquiétude et le fait qu'elle est complètement perdue. Elle ne sait pas ce qui a pu se passer mais les dégâts qui l'entourent indiquent qu'un événement dramatique a eu lieu en son absence. Pour elle, comme pour les autres, il s'agit avant tout de découvrir ce qui a pu se passer. Le spectateur, lui, le sait déjà.



Figure 213

20:56:37:38

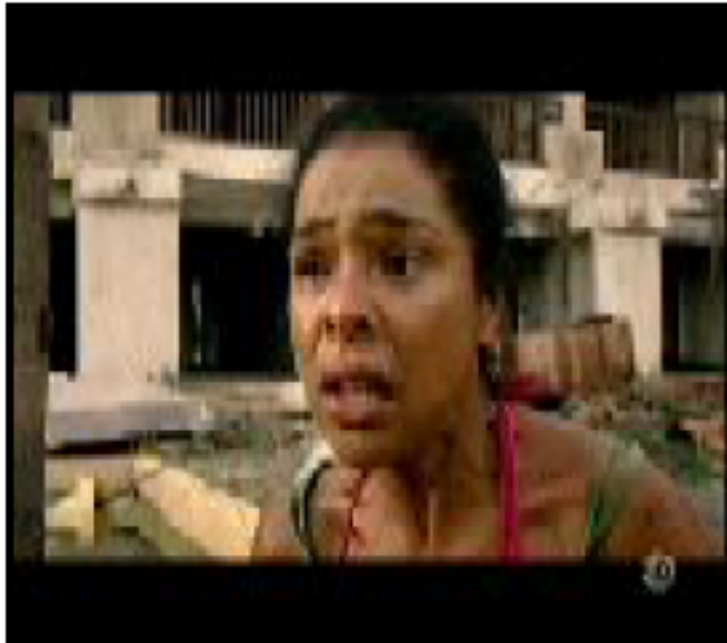


Figure 214

20:56:40:65

Le téléfilm emprunte alors une figure narrative : un retour en arrière. Le spectateur se trouve projeté la veille, 25 décembre 2005, dans le même lieu : l'Oasis hotel à Khao Lak. L'écart temporel est donc assez court, ce qui indique probablement une volonté de mettre avant tout le spectateur face à l'après-catastrophe. Le paysage est alors sublime, en totale opposition à celui vu dans la séquence précédente. Ce retour en arrière est intéressant puisqu'il marque une forme de coupure, symbolique de la rupture et du choc que provoque la catastrophe. Ce procédé contribue à la dramatisation.



Figure 215

20:57:13:57

Le spectateur est donc replongé la veille et va pouvoir revivre les instants précédents la catastrophe. D'une certaine manière, il peut anticiper sur la suite du récit puisqu'il sait qu'un tsunami se prépare. Dans un article sur les stratégies de la peur dans les films-catastrophe, François-Xavier Molia montre que la « *stratégie filmique tient [...] à l'organisation d'un décalage entre un monde ignorant du danger et le spectateur qui le regarde [...]* Deux procédés sont dans ce but mobilisés : le montage alterné et l'équivoque langagier »⁸⁷⁴. Cette deuxième séquence permet de présenter les personnages. Les deux familles de touristes, Carter et Peabody, s'installent et se croisent dans le hall de l'Oasis hotel. Un jeune serveur, Than, travaille dans les cuisines de ce complexe. C'est le soir de Noël et dans le restaurant, de nombreux touristes profitent d'un repas et des chants de Noël, joués par un groupe local. Après avoir fêté ce réveillon, les familles Carter et Peabody rentrent se coucher et le serveur Than fait de même. Aucun n'imagine le drame qui se prépare, ce qui augmente l'angoisse pour le spectateur. Le lendemain matin, 26 décembre, la caméra filme un bateau dans l'eau, des enfants jouant ainsi qu'un marché de poissons. Un plan montre également le ressac de l'océan et l'eau qui vient se jeter contre une digue. La mise en scène joue donc sur des détails qui évoquent le tsunami. En définitive, tous ces éléments décrivent une journée en apparence ordinaire. Mais d'autres éléments indiquent successivement l'arrivée du tsunami. Les familles Carter et Peabody se préparent chacune à profiter des activités prévues. Susie Carter, Kim et Adam Peabody s'en vont faire de la plongée. Ian Carter et sa fille Martha se préparent dans leur salle de bain. Sur la plage, le serveur Than remarque une nuée d'oiseaux qui s'envole vers l'horizon. Ce plan (figure 216) rappelle des anecdotes relayées dans les médias concernant le comportement des animaux peu de temps avant l'arrivée du tsunami.

⁸⁷⁴ MOLIA in GUIDO (sous la dir. de) (2006), pp.131-132



Figure 216

21:04:39:28

Ian Carter et sa fille se promènent sur la plage tandis que le père Peabody et son second fils, John, discutent au bord de l'eau. Alors que rien ne leur laisse encore imaginer la menace qui se profile, Ian décide d'aller chercher les brassards de sa fille pour se baigner. Ils marchent en sens inverse, dos à l'océan pour rejoindre leur bungalow, tandis que des touristes semblent attirés par un spectacle étonnant : le retrait brutal de l'océan. L'un d'eux, pointe l'eau de sa main comme pour partager sa vision avec son voisin (figure 217).



Figure 217

21:06:41:59

Après le retrait de l'océan, un gros plan filme des bouteilles qui se mettent à trembler (figure 218), comme pour mettre en scène le grondement de l'eau qui se rapproche.



Figure 218

21:06:58:72

A ce moment là, Ian Carter qui tente d'ouvrir sa porte, ne sait toujours pas qu'un tsunami menace⁸⁷⁵. Comme l'explique Bernard Lamizet dans son ouvrage « Politique et identité », le suspens est « *l'inscription de la médiation narrative dans la temporalité [...] Dans l'expérience narrative, le transfert d'identité fait du récit une médiation constitutive de la sociabilité, à partir du moment où la mise en scène des événements survenant aux personnages devient accessible et interprétable par tous, et à partir du moment où les lecteurs prennent la pleine mesure de la médiation, en s'identifiant symboliquement aux personnages des récits* »⁸⁷⁶. La mise en scène est ici intéressante puisque Ian Carter va finalement se rendre compte du problème à travers la porte vitrée de son bungalow, c'est-à-dire toujours dos à l'océan, à travers ce que l'on pourrait presque apparenter à un miroir dans le cas présent. La vision de la vague semble être volontairement retardée pour renforcer le suspens. Lorsqu'Ian se retourne pour voir la vague de face, la caméra continue de filmer à travers la porte vitrée. La surface de l'eau est recouverte d'écume, ce qui indique l'agitation des vagues.

⁸⁷⁵ Cette mise en scène nous rappelle un procédé propre au cinéaste britannique Alfred Hitchcock. Ce maître du suspens avait pour habitude d'impliquer le spectateur en lui permettant de voir ou de connaître des détails que le héros ignore. Le spectateur sait alors ce qui va arriver et il angoisse.

⁸⁷⁶ LAMIZET (2002), p.249



Figure 219

21:07:06:03

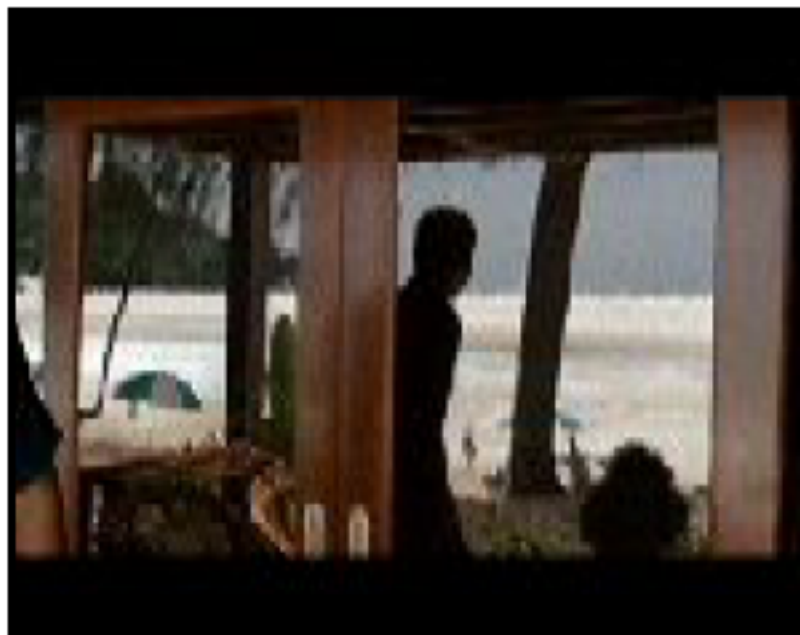


Figure 220

21:07:13:57

Tandis qu'il se met à courir avec sa petite fille dans les bras, plusieurs types d'images défilent à l'écran. Il y a d'abord, les images de son propre caméscope accroché à son bras, comme le montre le plan suivant où l'on distingue tout juste un toit (figure 221). L'image est floue, instable et à l'envers puisque le personnage est en train de courir. On entend d'ailleurs un inconnu hurler : « *courez, courez, courez !* » et c'est la confusion qui s'installe. Cette image exprime la confusion et le fait que le tsunami va mettre le monde « à l'envers ».



Figure 221

21:07:19:84

Un second type d'images est ensuite utilisé, il s'agit de celles que l'on peut voir dans de nombreux médias, notamment sur TF1 (figures 222 et 223). Elles montrent la vague qui passe au-dessus des structures touristiques en balayant tout sur son passage. La force des vagues est visible puisqu'elles atteignent la hauteur des arbres. La différence de qualité entre ces images et celles du caméscope est immédiatement visible. De plus, le spectateur observe, soudainement, la scène depuis un point complètement différent. Il est en hauteur, la caméra filme en plongée, à distance de l'eau.



Figure 222

21:07:23:33



Figure 223

21:07:29:55

Un troisième plan (figure 224) montre, comme dans les médias, un homme accroché à un arbre, luttant pour sa survie. L'image est floue mais il semble qu'il s'agisse d'un touriste. Ce mélange d'images signifie une volonté de provoquer un effet de réalité. La succession de ces images ne fait pas illusion, le spectateur remarque les différences mais il peut être frappé par le souvenir d'images familières car déjà vues.



Figure 224

21:07:48:74

Dans ce passage choc, l'on se concentre toujours sur le sort d'Ian et de sa fille. Ian nage tant bien que mal dans une eau déchaînée mais il finit par lâcher sa fille Martha qui s'accroche à un arbre (figure 225). Contrairement au plan précédent, ici nous pouvons distinguer le visage de l'enfant. Elle est immergée jusqu'au cou et sa détresse est manifeste, d'autant plus que son père finit par être assommé par un débris flottant. Un fondu au noir exprimera son évanouissement.



Figure 225

21:08:12:01

La séquence du passage du tsunami est finalement assez courte puisqu'elle ne dure qu'1 minute et 38 secondes⁸⁷⁷. Comme l'indique le titre de la fiction, ce sont les suites du drame qui sont mises en avant. Mais la durée de cette séquence est également une manière de mettre en scène la violence physique et psychologique du tsunami. Cet événement brutal et éphémère dans la fiction est, au contraire, ressassé dans les images du JT de TF1. Les images du passage de la vague sont diffusées en boucle sur TF1 comme pour, finalement, familiariser le spectateur et lui permettre de prendre du recul avec la catastrophe, avec l'horreur, avec la mort. Or ce recul n'est pas nécessaire dans le cadre d'une fiction. Dans ce téléfilm, une fois passée la courte séquence du tsunami, les images du déferlement ne sont plus jamais visibles, pas même dans d'éventuels souvenirs (cauchemars ou autres) des personnages. En revanche, quelques rares images de la catastrophe sont diffusées à la télévision, comme si l'on mettait une barrière, en inscrivant un élément tiers, le média, entre la catastrophe et les personnages. Le tsunami devient un « personnage » absent, laissant la place aux réactions des autres personnages, humains. Cette absence souligne son caractère incompréhensible, insensé. Elle souligne également les faiblesses d'une société confrontée justement, et avant tout, aux conséquences de la catastrophe naturelle.

Une autre séquence, la numéro 16, permet de constater la violence du phénomène physique car elle présente le paysage après la catastrophe. Le journaliste Nick Fraser et son collègue photographe, Chai, se rendent à Khao Lak pour constater les dégâts. La caméra

⁸⁷⁷ De 21 :06 :58 à 21 :08 :36

filme en gros plan ce qui semble être un bâtiment où est inscrit le chiffre 813. La contre-plongée renforce le sentiment de grandeur :



Figure 226

21:28:16:20

Puis, Nick et Chai apparaissent sur le haut de ce bâtiment. Toujours filmés en contre-plongée, ils regardent le paysage, droit devant eux :



Figure 227

21:28:21:25

Un troisième plan, un panoramique, montre le paysage qu'ils observaient. Le plan d'ensemble révèle un paysage apocalyptique où les rares arbres encore debout rappellent

les destructions au sol. Il est très difficile de distinguer ce qui compose ce paysage. Seul le chaos est indéniable :



Figure 228

21:28:33:15

Puis un plan filme à distance le fameux bâtiment sur lequel les deux personnages se trouvaient (figure 229). Le spectateur est alors surpris de découvrir qu'il s'agit en fait d'un bateau. Celui-ci s'est échoué et a pénétré dans les terres. Au premier plan, l'on distingue également une voiture complètement détruite. C'est un tableau presque surréaliste que nous avons rencontré dans les images de TF1.



Figure 229

21:28:47:49

La séquence numéro 18 entraîne les deux collègues à L'Oasis hotel où ils s'aperçoivent un peu plus de l'ampleur du drame. Ils marchent dans les décombres et photographient un bateau qui s'est encastré au premier étage. Des policiers les surprennent et les somment d'arrêter. En courant pour leur échapper, Nick trébuche dans une piscine. Lorsqu'il sort la tête de l'eau, il se rend compte qu'il est entouré de cadavres mutilés et de branches de palmiers. Le corps d'une femme en maillot de bain vert indique que les touristes ont été surpris par la catastrophe.

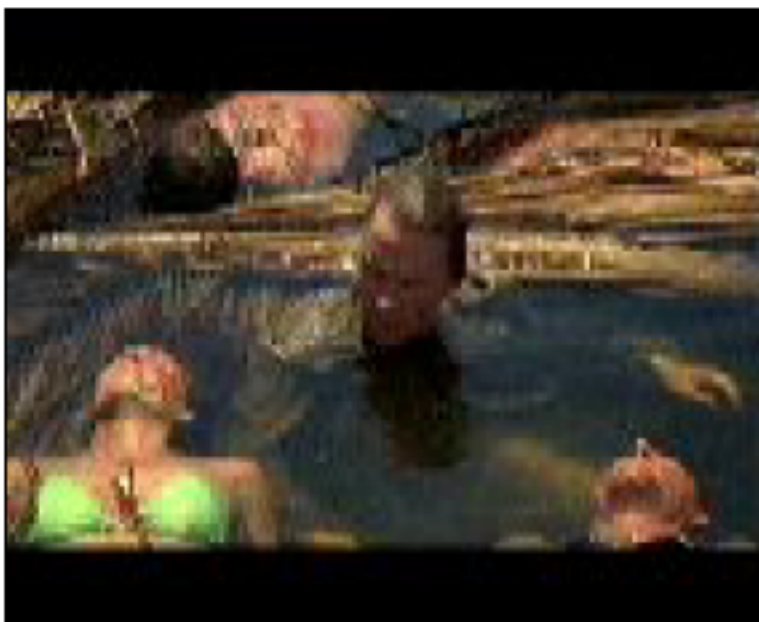


Figure 230

21:32:54:13

Le caractère brusque et violent du tsunami se dessine donc dans ces scènes où les plans de dévastations se succèdent. En outre, la consternation se donne à entendre dans les paroles des personnages. Comme dans les reportages de TF1, face à un tel choc, il y a une longue hésitation dans la dénomination d'un phénomène encore étranger. Le personnage d'Ian Carter s'étonne lui-même de ne pas savoir ce qu'il s'est passé : « *Qu'est-ce que c'était ? Je ne sais même pas ce que c'était* »⁸⁷⁸. Ainsi, l'utilisation alternée des termes « raz-de-marée » et « tsunami » est présente tout au long de la fiction. Dans la séquence numéro 7, le journaliste Nick Fraser reçoit un appel de son collègue Chai qui lui révèle qu'« *il y a eu un raz-de-marée dans le sud* ». Dans la séquence numéro 13, le journaliste Nick Fraser transmet une brève à sa supérieure et ses termes indiquent qu'il ne connaît que très peu le phénomène et que ses informations sont encore un peu floues : « *Aéroport de Phuket. Scène d'exode évocatrice d'un pays dévasté par la guerre [...] On parle de la survenue d'une autre vague, ce qui est sans fondement. Toutefois, celle-ci a ricoché sur tout le littoral. Elle mesurait trois mètres, quatre mètres, peut-être plus* ». Le pronom « on » ne se réfère à personne en particulier et la comparaison avec les conséquences de la « guerre » fait écho à la notion d'interévénementialité dédagée dans la représentation de TF1. L'impossibilité de comprendre l'événement s'oppose au besoin de le rendre intelligible et, de fait, le journaliste fait appel à son imaginaire comme à ses connaissances.

⁸⁷⁸ Séquence 14, voir annexe 5.

La méconnaissance du phénomène provoque des peurs de la part des individus, y compris du côté des autochtones. Certains, réfugiés dans la forêt, expriment leur angoisse quant au fait de descendre vers les plages à cause d'éventuelles répliques⁸⁷⁹. Seul le personnage de Than fait preuve d'un peu plus de discernement lorsque dans la séquence numéro 8, il enjoint Ian Carter à fuir le bord de mer : « *Sur les collines, il faut aller sur les collines [...] Une autre vague va venir* ». Visiblement, Than connaît le phénomène et sait que plusieurs vagues se succèdent lors d'un tsunami. Il sait que les hauteurs sont le seul lieu de refuge.

Dans la séquence numéro 31, le personnage de Kim Peabody s'interroge sur la catastrophe : « *Tout le monde parle d'une catastrophe naturelle. Qu'est-ce qui est naturel dans un phénomène qui ravage le monde d'un seul coup ? J'crois qu'on pouvait prévoir les tremblements de terre, non ? C'est tellement inconcevable* ». La réalité se heurte aux limites de son imaginaire, car pour elle la situation est « inconcevable ». Vivant dans une société technologiquement avancée où la « prévention » est possible, elle n'admet pas qu'une telle tragédie se soit produite. C'est peut-être aussi cela, cette trop grande foi de l'homme en propre grandeur, qui est critiquée dans cette fiction. Contrairement à TF1 qui dépeint avant tout le tsunami comme une catastrophe naturelle, ce film s'attache à souligner les torts de l'homme. Les aspects écologiques, les conséquences sur l'environnement, le paysage ne sont pas très importants ici. Ce sont les conséquences sur l'homme qui priment. D'autre part, son rôle dans la catastrophe (avec la figure du scientifique qui évoque le risque mais dont la voix est délibérément tue) est mis en avant. La critique du comportement humain est souvent présente dans ce genre de films où la catastrophe à presque une fonction purgatrice. Comme dans l'épisode biblique du Déluge, ceux qui meurent sont ceux qui ont péché. Ce n'est peut-être pas un hasard si le seul personnage principal qui meurt dans ce film (le père de famille Peabody) est un personnage quelque peu antipathique et autoritaire, qui se montre assez distant avec sa femme et son second fils. C'est un personnage qui affirme que ses enfants devraient lui être reconnaissants de se voir offrir des vacances aussi luxueuses. On sent qu'il y a un problème de communication entre le mari et sa femme et entre le père et son second fils. La relation entre les deux frères semble fraternelle mais ils se chamaillent souvent. L'aîné ressemble à son père tandis que le second semble plus proche de sa mère. Ce n'est certainement pas un hasard si, au moment de la catastrophe, la famille n'est pas réunie. Le cadet et sa mère sont sortis faire de la plongée, tandis que le père et l'aîné sont restés à terre et seront respectivement tués et blessés lors du tsunami. Lorsque le grand frère doit être amputé, son frère pleure parce qu'il pense qu'à cause de cette décision, son frère va le détester. Les corps mutilés sont par ailleurs montrés : le père est gravement blessé avant de mourir. A la morgue, sa femme et son fils voient d'ailleurs le cadavre en décomposition. Quant au grand-frère, il est amputé et l'on voit cette jambe à moitié mutilée. Plus largement, cela souligne les obsessions (argent) et les dysfonctionnements (famille, mariage) de la société. Au-delà des torts de l'homme, c'est aussi son comportement avec ses semblables qui est critiqué, la tendance généralisée de la société actuelle qui ne sait plus communiquer et qui glorifie l'appât du gain.

18.3.2 La violence sur la représentation individuelle des personnages

Dans cette fiction, la construction dramatique repose en grande partie sur les rapports tendus entre les personnages ou sur les moments difficiles qu'ils vivent individuellement. Les nerfs sont mis à rude épreuve et les circonstances exacerbent les sentiments. La dramatisation joue donc sur l'émotion, comme nous avons pu le constater dans l'information

⁸⁷⁹ Séquence 42, voir annexe 5.

de TF1 sur le tsunami. La violence est d'abord physique : Ian Carter est blessé à la tête et enseveli sous des décombres. Sa femme, avant de découvrir que sa fille a disparu, se blesse à la jambe avec un morceau de métal. Le père Peabody est gravement blessé avant de mourir, tandis que son fils John est amputé. Les personnages sont touchés dans leur corps et au niveau de leurs vêtements, qui sont souvent déchirés et salis. La plupart des personnages ne changent d'ailleurs jamais de tenue pendant tout le film, ce qui témoigne de l'urgence, du dénuement. La violence qui s'exprime dans la fiction révèle les identités. Pour le couple Carter, la disparition de leur fille provoque une rupture. En ce qui concerne Kim Peabody, il faut gérer la disparition, puis la mort de son mari, ainsi que la situation de l'un de ses fils, gravement blessé et qui doit être amputé. Pour le serveur Than, c'est la perte de sa famille et de ses terres qu'il faut accepter. D'ailleurs, la caméra filme très souvent ces personnages en plan américain ou en plan rapproché pour mieux capter les mouvements du visage et les émotions.

Lorsque Ian Carter apprend la nouvelle de la mort de son mari à Kim Peabody, la caméra se rapproche lentement d'elle. Ian s'assoie à ses côtés pendant qu'elle boit un café. A l'annonce de la mauvaise nouvelle, Kim Peabody arrête de bouger, complètement choquée. Alors qu'Ian lui parle, la caméra se rapproche du visage de Kim comme pour mieux capter ses émotions. Dans la séquence numéro 47, elle et son fils Adam doivent identifier le corps du patriarche. Elle marche au milieu des cadavres (figure 231), tous disposés sur le sol dans des sacs de couleurs différentes, mais elle hésite à ouvrir le sac. Elle demande à son fils de s'en aller mais il refuse et ouvre lui-même le sac. La découverte est un vrai choc mais il parvient à reconnaître son père. La caméra filme ce visage en plongée, à l'envers (figure 232). D'autre part, la vision est furtive car le plan est assez court. Le film ne fait pas de surenchère dans les scènes d'horreur, hormis quelques rares plans comme celui-ci. Cela renvoie à l'esthétique de l'information de TF1 qui, à travers le recours à la métonymie, évoque les morts et l'état des cadavres mais a pris le parti de ne pas en montrer trop. Dans l'information, le réel n'est pas représentable. Dans l'esthétique de la fiction, il n'y a pas de réel, donc tout peut être montré. Il y a donc plus de voyeurisme, sans pour autant être « gore », car il s'agit d'un film-catastrophe et non d'un film d'horreur.



Figure 231

21:10:26:98



Figure 232

21:11:00:88

De leur côté, Susie Carter et son mari cherchent leur petite fille par tous les moyens, notamment avec l'aide d'internet. Dans sa représentation, TF1 a beaucoup parlé du rôle important joué par internet et les nouveaux moyens de communication dans la catastrophe. Des séquences montraient souvent des personnes en train de faire des recherches, d'envoyer des messages ou des photos. Dans la séquence numéro 35, Ian est un peu désespéré et se tient la tête pendant que Susie fait des recherches. Elle trouve finalement une photo, assez floue, d'une petite fille du même âge que la sienne et Ian se précipite pour voir. La photo est étrangement ressemblante (figure 235).



Figure 233

22:11:35:09



Figure 234

22:11:38:93



Figure 235

22:11:41:06

Lorsqu'ils arrivent à l'hôpital dans la séquence numéro 37, ils se rendent compte qu'il ne s'agit pas de leur fille. Déçue, Susie décide de garder cette petite malgré les réticences de son mari. Peut-être cherche-t-elle à compenser l'absence de sa fille. Au cours de la séquence numéro 62, Ian et Susie doivent aller identifier un corps conservé dans un container. Lorsque le médecin ouvre la porte, Susie a un mouvement de recul, comme si elle redoutait la découverte :



Figure 236

21:55:12:70

La caméra alterne entre une prise de vue depuis l'intérieur du container (figure 237) et une autre depuis l'extérieur (figure 238). Ces mouvements permettent d'observer les réactions de Susie et Ian et de faire monter lentement l'angoisse. Susie se tient le visage, elle cache ses yeux avec sa main : elle redoute de voir une image à laquelle elle n'est pas préparée. Son mari lui met une main dans le dos pour la soutenir. Ici, Ian rappelle un peu les personnages masculins présents dans les films catastrophe: l'homme qui représente un soutien, il essaie de montrer sa force.



Figure 237

21:55:21:01



Figure 238

21:55:28:40

Puis, lorsque le corps est disposé devant eux, la caméra filme derrière une sorte de léger voile noir (le voile noir de la mort), comme par pudeur :



Figure 239

21:55:33:88

La caméra se rapproche lentement, jusqu'à ce que le voile disparaisse. Ian ouvre alors doucement le sac mais Susie n'ose pas regarder. Le spectateur ne voit pas non plus le

corps, il se fie au regard des personnages et à leurs réactions. Ils finissent par regarder de plus près en scrutant le maillot de bain de l'enfant (dans l'information de TF1, vêtements et bijoux permettaient aussi d'aider à l'identification). Il est impossible pour eux d'être certains de l'identité du cadavre. Cette séquence rappelle les problèmes d'identification présentés dans les reportages de TF1. Le tsunami a « effacé » les identités en mutilant les corps.



Figure 240

21:56:10:18

Psychologiquement, la recherche des proches est une épreuve et la peur de la mort accompagne plusieurs personnages. A la fin de la séquence numéro 21, Ian Carter est à l'hôpital où il recherche sa femme et sa fille. Il finit par trouver un lit où est inscrit le nom de sa femme. Le lit est vide mais entièrement taché de sang. Il demeure muet, les yeux fixés sur le drap. Avec les indices qu'il a vus, il suppose que sa femme est morte. En passant devant un panneau, il décide d'inscrire les noms des membres de sa famille sur une liste pour permettre une éventuelle réunion avec sa fille encore disparue. Il commence par écrire son nom dans la colonne des personnes retrouvées (« found », dit le texte).

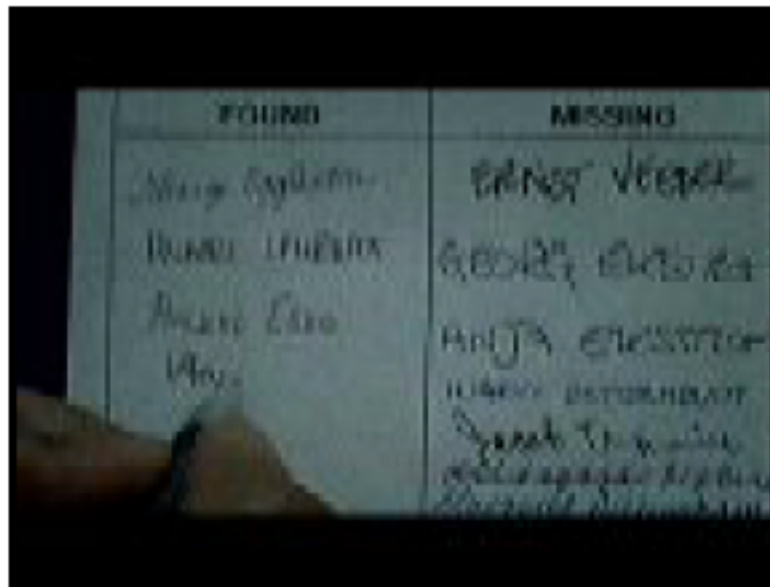


Figure 241

21:44:15:99

Il inscrit ensuite le nom de sa fille dans la colonne des personnes disparues (« missing »).

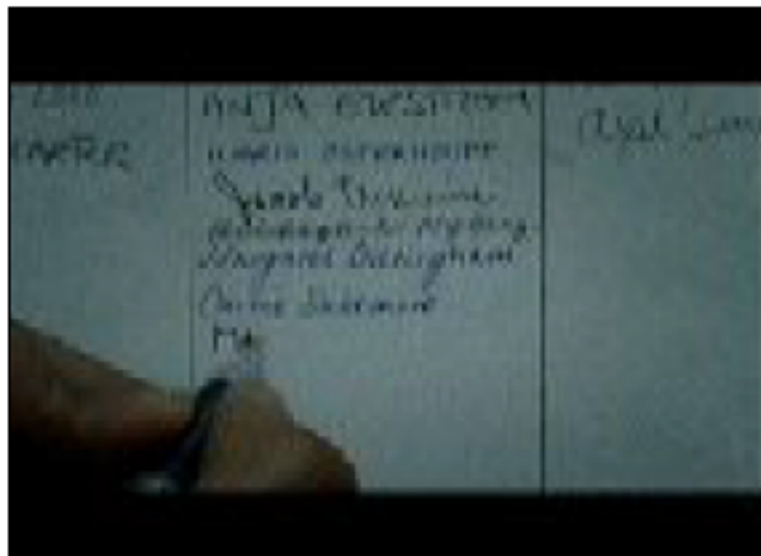


Figure 242

21:44:27:78

Enfin, il s'apprête à écrire le nom de sa femme dans la colonne des personnes décédées (« deceased »). Il hésite, sa main reste immobile, alors qu'il fixe cette troisième colonne.

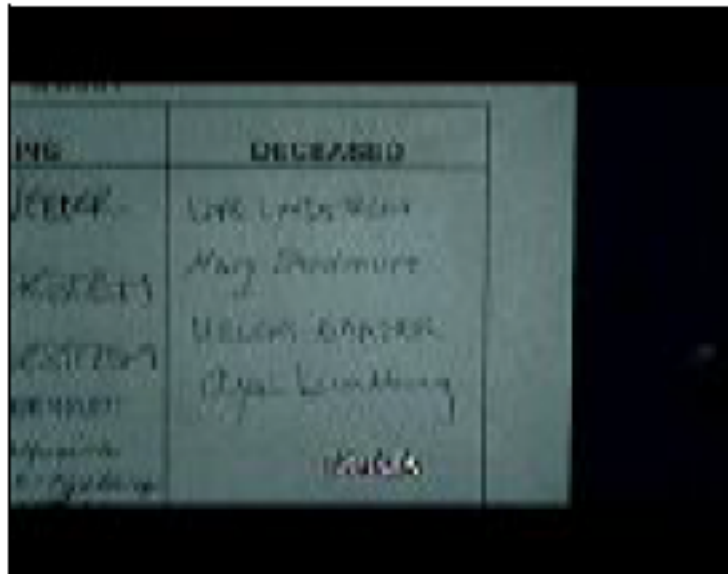


Figure 243

21:44:36:72

La caméra filme en gros plan la feuille et le stylo immobile (figure 244). Finalement, la douleur l'empêche d'écrire.

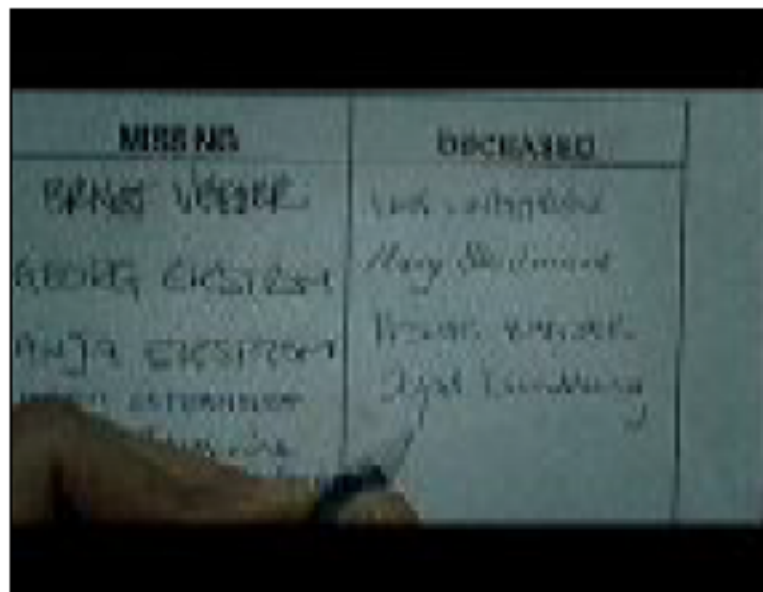


Figure 244

21:44:40:43

En définitive, la catastrophe met la relation du couple à très rude épreuve. Les nerfs sont souvent à vif, la communication rompue et les reproches nombreux. C'est une Susie effondrée qui blâme son mari dans la séquence 43 : « *Tu l'as perdue, retrouve là. Elle est morte* ». Cet aspect là, propre à l'intime, est l'une des différences majeures entre les thèmes abordés par la fiction et ceux abordables dans l'information. On entre ici dans une sphère intime qui s'avèrerait purement indécente, et du domaine du voyeurisme, dans le cadre d'un journal télévisé. Dans cette fiction, on creuse les limites de l'homme, ses

faiblesses, sa nature profonde, c'est une critique générale des comportements de l'homme qui, face à une situation dramatique, pense plus souvent « singulier » que « collectif ». Dans une catastrophe, les personnalités se révèlent, comme le disaient les théoriciens grecs du théâtre antique à propos de la « catharsis ».



Figure 245

21:42:06:12



Figure 246

21:42:12:66

Le personnage d'Adam Peabody, jeune adolescent, est en ce sens intéressant : il incarne parfaitement l'idée de traumatisme. Il s'exprime toujours de manière très directe avec son entourage. Très affecté par les événements, il n'hésite pas à parler franchement,

comme pour extérioriser sa douleur. Dans la séquence numéro 32, il est en voiture avec sa mère Kim Peabody et le couple Carter. Alors que sa mère observe par la fenêtre des corps alignés sur le sol, il lui dit avec une forme de naïveté : « *Il paraît qu'ils brûlent les corps* ». Sa phrase est difficile à entendre pour Kim et Susie. La première se met à pleurer tandis que la seconde sort de la voiture totalement paniquée. Adam ne saisit pas la portée de ses propos mais il fait sentir que les familles confrontées à la disparition d'un de leurs membres finissent par avoir du mal à communiquer entre elles, tant la catastrophe apporte des tensions.

Parmi les personnages, on peut retrouver plusieurs générations. Deux des personnages physiquement touchés par le tsunami sont un enfant de six ans et un adolescent. L'image qu'ils renvoient est celle d'une injustice. Il est intéressant de remarquer qu'aucun des deux ne s'exprime après la catastrophe parce que l'un est porté disparu et l'autre est dans le coma. Cette absence de parole semble être une manière de signifier que même les mots ne pourraient apporter de sens à la catastrophe. Les enfants ont ainsi une place importante puisque le personnage de Kathy Graham, une bénévole, recherche les enfants de son association disparus dans la tragédie. Le personnage de Susie Carter, quant à lui, se lie d'affection avec une petite qui ressemble beaucoup à sa propre fille. Elle semble avoir fait une sorte de transfert qui lui permet d'enfouir provisoirement sa douleur. Comme l'information de TF1 sur le tsunami, la fiction offre une place particulière à l'enfant. Ces enfants sont l'image de l'innocence dont tout homme a fait l'expérience. Inversement, les hommes offrent une image aux enfants qui doit participer à la construction du futur adulte qu'ils sont. L'enfant véhicule une image de candeur qui renforce l'absurdité de la catastrophe. Ainsi, au début du film, la famille Carter est réunie dans son bungalow. Alors que les parents se préparent, la petite Martha, 6 ans, dessine. C'est l'exemple d'un moment de « jeu » pour elle où elle fait travailler son imaginaire. Son imaginaire justement, encore immature, ne pourrait en aucun cas prévoir la catastrophe à venir, cela renforce son caractère injuste. D'ailleurs, au cours de leurs recherches, ses parents Ian et Susie retournent dans leur bungalow, à l'endroit où elle a disparu, et retrouvent son dessin où était inscrit qu'il appartient à Martha et que si quelqu'un le retrouve il faudra le lui rendre. Finalement, c'est elle qui est perdue. C'est dans la recherche désespérée de leur enfant que ce couple se retrouve confronté au monde.

18.4 La confusion comme critique de la société contemporaine

Dans les reportages de TF1 nous avons évoqué l'élaboration d'une sémiotique de la crise où se mêlent la confusion, la violence et l'urgence. Ces trois paramètres apparaissent également dans la fiction. Nous avons noté que la notion de confusion se manifeste de manière particulière et qu'elle s'exprime oralement par l'emploi répétitif du terme « chaos ». D'autre part, dans le film, il semble que les traductions du thaïlandais vers le français (en sous-titre à l'écran) ne soient visibles que lorsque le réalisateur souhaite que le spectateur comprenne. En effet, dans la séquence numéro 21, Ian Carter est à l'hôpital et se dirige vers la morgue. Là, un médecin l'arrête et lui parle en thaïlandais. Il ne comprend pas et le spectateur non plus car les propos ne sont pas sous-titrés. Ce procédé est un moyen de mettre le spectateur dans la peau du personnage. Il comprend alors sa confusion, se sent aussi perdu que lui. Un peu plus tôt, dans la séquence numéro 12, Ian marche sur la route de Khao Lak et cherche sa femme. Il croise un groupe de plongeurs assis sur le côté de la route et s'adresse à l'un d'eux pour savoir s'ils l'ont vue. L'homme lui répond en

espagnol (« *Lo siento. No entiendo. Que tu quiere ? Buena suerte* »)⁸⁸⁰ et aucun des deux ne comprends l'autre.

La notion de confusion se dessine dans un autre thème qui est celui de l'implication des autorités, en l'occurrence ici le gouvernement britannique, dans les opérations de secours. Tony Whittaker, l'ambassadeur, et Kathy Graham, la bénévole, mettent en lumière les défaillances des autorités. Au départ assez confiant, le personnage de l'ambassadeur se rend rapidement compte de l'ampleur de la catastrophe et de l'incapacité de son propre gouvernement à réagir correctement et rapidement. Dans la séquence numéro 15, il est en voiture avec l'un de ses assistants. Au téléphone, un britannique paniqué lui demande de l'aide mais celui-ci ne sait comment gérer la situation. Son assistant lui fait signe de couper la conversation et l'ambassadeur s'exécute. Dans la séquence numéro 23, arrivé à la mairie de Phuket où il souhaite installer son QG, l'ambassadeur réalise que d'autres nationalités avancent plus efficacement : « *Les australiens sont déjà au point* ». La salle est bondée, il y a beaucoup de vacarme, une réelle effervescence propre à la confusion et à l'urgence. A peine assis à son poste, des britanniques se dirigent vers l'ambassadeur et l'attaquent violemment : « *Vous étiez où putain ?!* ». Cette fiction élabore donc une critique idéologique des pouvoirs et des autorités qui ne sont pas préparés à la gestion des catastrophes.

Cette confusion, cette urgence, engendrent de la violence. A l'exemple de la séquence numéro 46, où la représentante de la chaîne d'hôtels est attaquée verbalement, lors d'une réunion, par des touristes mécontents. Le journaliste Nick Fraser, présent, lui fait remarquer que dans une situation de crise, les gens « *ont besoin de trouver un responsable* ».



Figure 247

21:06:25:66

⁸⁸⁰ « Je suis désolé. Je ne comprends pas. Que veux-tu ? Bonne chance ».



Figure 248

21:06:29:19

Enfin la confusion provient du manque d'informations dont sont victimes les personnages tout au long du film. Dans la séquence numéro 6, lorsque l'ambassadeur Tony Whittaker apprend qu'un tsunami a eu lieu, son assistant lui donne des nouvelles partielles : « *Les rapports sont sommaires mais l'Indonésie et le Sri Lanka auraient été touchés en premier* ». Il a donc peu d'éléments à lui fournir (« sommaires ») et se montre prudent quant à leur véracité, en employant le conditionnel (« auraient »). De plus, les autorités sont quelque peu décriées dans cette fiction puisque l'ambassadeur est un personnage buté qui souhaite suivre un protocole, mais il réalise rapidement qu'il y a urgence. Malgré tout, il est souvent perdu et ne sait comment réagir.



Figure 249

22:21:06:46

Lorsque Ian Carter vient lui demander conseil dans la séquence numéro 45, il se montre peu diplomate et ne répond pas à la question d'Ian : « *Maintenant, je fais quoi ?* ». Il ne se montre pas tellement plus efficace avec Kim Peabody qui l'enjoint à l'aider pour faire évacuer son fils vers la Grande-Bretagne. Au départ complètement détaché de cette histoire, il finit par s'impliquer personnellement. Malheureusement, lorsque ses efforts ont finalement porté leurs fruits, il réalise qu'il est trop tard car le fils de Kim, John, a été amputé (séquence 61). Dans la chambre d'hôpital, Kim et l'ambassadeur n'échangeront aucun mot lorsqu'il découvre le jeune homme. Il reste sans voix face à cette vision qui confirme son impuissance :



Figure 250

21:47:43:72



Figure 251

21:47:49:22

Cette vision reflète pour lui l'échec de sa démarche pour gérer la situation. La bénévole Kathy Graham ne se gêne d'ailleurs pas pour le pousser dans ses retranchements, en lui expliquant qu'elle ne comprend pas que les ONG passent leur temps à faire des réunions ou pourquoi il veut suivre le protocole dans de telles circonstances. Tony Whittaker lui répond qu'aider les Britanniques est son seul objectif. Ce à quoi elle répond : « *Vous avez entendu parler du village global ?* ». Ce terme a un sens particulier qui rappelle qu'avec les médias, il y a une forme de rétrécissement du monde puisqu'ils nous informent sur tout ce qui se passe dans le monde entier. Les médias contribuent à rapprocher le monde, à intégrer des espaces éloignés à notre propre espace politique. Cette réflexion nous amène à un autre thème important dans la fiction : la critique du clivage Nord-Sud.

18.5 Le choc du rapport Nord-Sud et la « cristallisation des identités politiques »

L'un des principaux thèmes du téléfilm est la dénonciation du clivage entre le Nord et le Sud. Deux personnages proches incarnent ce clivage: le journaliste Nick Fraser et son collègue thaïlandais, le photographe Chai. Chacun a une vision personnelle de la catastrophe et l'aborde de manière différente. La confrontation de leurs visions leur fait prendre des positions, en tant qu'acteurs de la sociabilité, dont ils ne veulent pas démordre. C'est dans l'opposition que se fonde l'identité. La catastrophe met en jeu les identités singulières de ces deux amis qui ne parviennent plus vraiment à communiquer ou qui ont du mal à se comprendre. Les frictions dans la relation ont une dimension politique qui vient soulever un problème plus large concernant les fissures du contrat social. Le personnage de Nick qui cherche à défendre, ou à retrouver, ses valeurs en arrive parfois à ne plus se contrôler face à son ami Chai. Cette opposition aboutit presque à un corps à corps.

Dans la séquence numéro 19, Nick et Chai arrivent au temple de Kasen où ils découvrent des cadavres alignés sur le sol (figure 252). Chai s'adresse alors à Nick : « *tu comptes les Occidentaux, je compte les Thaïlandais* ». D'une part, il montre la différence faite entre les victimes dans les médias. D'autre part, il compte ses compatriotes tandis que Nick doit compter ceux à qui il est en quelques sortes assimilé : les occidentaux.



Figure 252

21:36:20:78

Un peu plus loin, dans la même scène, le personnage d'Ian Carter remarque des moines en train de prier et d'incinérer des cercueils. Il court vers eux pour s'interposer : « *Vous ne pouvez pas les brûler* ». Pour lui, cette vision est aberrante.



Figure 253

21:38:09:19

Nick Fraser, le journaliste, est témoin de la scène et se dirige vers Ian. Ce dernier lui demande de prendre des photos pour témoigner des agissements locaux. Nick interroge alors les moines : « *Vous avez identifié les corps ? Vous avez prévenu les familles ?* ». N'obtenant aucune réponse, il demande à son photographe de prendre des clichés, mais ce dernier est réticent. Pour lui, qui est Thaïlandais, la situation n'a rien d'anormal. Exaspéré, Nick finit par lui arracher son appareil pour conserver des preuves. En retournant au camion, Ian découvre que James Peabody est décédé. Il enjoint un homme de ne pas le laisser au temple, où il risque d'être incinéré, comme les autres cadavres, sans le consentement de sa famille.

Au cours de la séquence numéro 22, Nick Fraser est dans un hôpital. Il cherche un moyen pour joindre sa chef Simone afin de lui envoyer les photos des incinérations. Son attitude provoque une dispute entre Chai et lui car son ami Thaïlandais ne souhaite pas divulguer les clichés. Selon lui, les moines ne font qu'anticiper les risques d'épidémies.

Nick : « Nos corps, on préfère les mettre dans des cercueils ». Chai : « Ne me traite pas avec condescendance. Tu ne comprends pas parce que tu ne vis pas comme nous. Le corps pour nous c'est un véhicule qui nous transporte dans cette vie [...] Cette photo les obligera à nous rejeter brutalement dans le tiers-monde, ce dont tu te fous, puisque tu n'es pas thaïlandais ».

Ici, l'on remarque que Nick représente le Nord et Chai le Sud. Nick utilise le pronom possessif « nos » et insiste sur le nom commun « corps » en le plaçant en tête de sa phrase. De son côté, Chai fait de même en répétant le pronom personnel « nous » par trois fois. Il insiste sur le caractère étranger de son collègue qui « n'est pas Thaïlandais » et ne « vis pas » de la même manière. L'opposition est également marquée lorsque Chai évoque les pays occidentaux « les ». De plus, il attaque l'attitude égoïste de Nick (« condescendant, tu te fous »). Pour Chai, la catastrophe peut s'avérer comme une occasion de saper l'image de la Thaïlande sur le plan international, en plaçant le pays dans la catégorie des pays du « tiers-monde ». Toutefois, Nick finit par envoyer la photo à son agence mais dans la séquence numéro 26, sa supérieure lui révèle que : « *Ton reportage n'intéresse personne. Il n'y a pas un seul occidental sur les photos [...] des preuves, voilà ce que les gens veulent* ». En somme, les occidentaux ne s'intéressent véritablement à la catastrophe que si des ressortissants étrangers sont impliqués. Cela nous renvoie à une question qui surgit à propos des médias et de leur ethnocentrisme : la catastrophe aurait-elle été aussi couverte si des occidentaux n'avaient pas été tués ?

La différence entre ces deux mondes s'observe également dans les différences sociales entre les autochtones et les touristes. Au cours de la séquence numéro 3, le personnage du serveur Than, rentre dans son village de Kaw Tai en pleine nuit. Il y retrouve sa grand-mère ainsi que ses neveux. Leur maison semble petite et tous dorment ensemble dans la pièce principale, à même le sol :



Figure 254

21:02:08:32

Les différences culturelles sont également marquées. Dans la séquence numéro 43, Ian retrouve le serveur Than dans son village de Kaw Tai. Celui-ci lui révèle que sa famille est morte et que pour libérer les âmes, on les brûle. Ian se rend alors compte qu'il marche sur les cendres de sa famille et se décale. Il lui demande alors : « *Vous n'êtes pas en colère ? Vous avez perdu toute votre famille* ». Dans la séquence numéro 53, Kim Peabody se bat pour que son fils blessé John soit rapatrié en Angleterre. Elle est persuadée qu'il serait mieux soigné là-bas et qu'une amputation de sa jambe pourrait être évitée. Son attitude révèle des préjugés concernant un pays où il fait bon être en vacances mais où la médecine n'est pas assez avancée. Tout au long du film, elle se battra au téléphone pour joindre la Grande-Bretagne et faire rentrer son fils⁸⁸¹.



Figure 255

⁸⁸¹ Son acharnement, et plus généralement le fait qu'elle ait tout perdu, se traduit par le fait que pendant tout le film, Kim Peabody est l'un des seuls personnages à ne jamais changer de vêtements.

21:17:00:96

Les différences se dessinent également autour de la religion, comme dans l'information de TF1. Mais, contrairement à l'information qui faisait une place assez conséquente au fait religieux, le film ne propose que quelques références à la religion, la plupart du temps sous la forme d'interrogations que se font les personnages, à eux-mêmes ou entre eux. La référence à la foi semble dire que c'est à l'homme de prendre ses responsabilités, qu'il doit se dépasser dans la catastrophe et se montrer uni avec ses semblables. Le film met souvent en avant l'union des personnages qui s'entraident et se lient en quelque sorte d'amitié (étroite entre Ian et Than).

D'autre part, les personnages occidentaux viennent beaucoup en aide aux autochtones. Dans la séquence numéro 34, c'est la bénévole Kathy Graham qui aide le serveur Than à sortir de prison et qui le conduit à l'hôpital après son malaise. Dans la séquence numéro 47, c'est encore elle qui alerte les journalistes sur le sort des Thaïlandais et des réfugiés birmans, privés d'aide parce qu'ils sont isolés. Cet isolement n'est pas sans rappeler celui exprimé dans l'information de TF1 sur le tsunami. L'errance et l'isolement sont deux thèmes développés par la chaîne et qui expriment la perte sociale de l'identité dans le sens où la citoyenneté, l'appartenance s'inscrit dans l'espace social.



Figure 256

21:12:57:47

L'emprise des pays riches passe, enfin, par un thème important du film qui est celui du « rachat » des terres des autochtones par les entrepreneurs peu scrupuleux. Le personnage de Than voit ainsi ses terres volées. Le journaliste Nick Fraser tente de découvrir qui rachète les terres et dans quel but. Comme le lui dit la bénévole Kathy Graham dans la séquence numéro 58 : « *Ceux qui vivent en bord de mer détiennent les clefs du paradis* ». Au cours de la séquence numéro 63, le journaliste Nick et la représentante de la chaîne d'hôtel Ellen Webb discutent du devenir des terres. Il lui explique que d'après le rapport d'un scientifique, le professeur Meeko, les complexes ne devraient pas être construits en bord de mer en raison des risques. Mais cette notion échappe complètement à la jeune femme qui évoque, de son côté l'importance du tourisme, du commerce et des devises étrangères pour un

pays comme la Thaïlande. Selon elle, le monde est fragile partout, en Thaïlande, comme aux Etats-Unis ou au Japon. Cette réflexion est remarquable dans le sens où nos sociétés, bien que conscientes des risques, de la vulnérabilité de nombreuses zones dans le monde, continuent à vivre avec certaines menaces qui pourraient être évitées.

18.6 Le film comme expérience de communication au second degré

Le téléfilm devient une entreprise de communication au second degré : il informe et communique sur l'information et la communication. La fiction conserve un regard distancié en analysant l'information et la communication des médias. C'est aussi en cela que la fiction se distingue de l'information. Pour le journaliste Nick Fraser, la quête d'informations est destinée à comprendre ce qui a eu lieu, en évaluer les conséquences mais surtout, déterminer qui a une part de responsabilité. D'une manière générale, les médias sont présents dans cette fiction, notamment dans ce plan où l'ambassadeur britannique est interviewé par un journaliste et filmé par deux caméras :



Figure 257

21:04:06:59

Dans la séquence numéro 30, Nick Fraser observe des photos sur un ordinateur et s'interroge : « *Pourquoi les palmiers sont encore debout alors que les immeubles sont à terre ?* ». En arrière-plan, une femme et un homme discutent des disparitions à l'Oasis hotel. Il suit cette femme qui est représentante d'une chaîne d'hôtels internationale et lui lance : « *700 clients disparus, ça représente un gros manque à gagner* ». Son enquête se poursuit dans la séquence numéro 38 où il aperçoit un homme thaïlandais qu'il reconnaît. Il s'agit du professeur Pravat Meeko. Ce dernier est en entretien avec un autre homme qui lui présente un dossier rédigé par le scientifique quelques années auparavant.

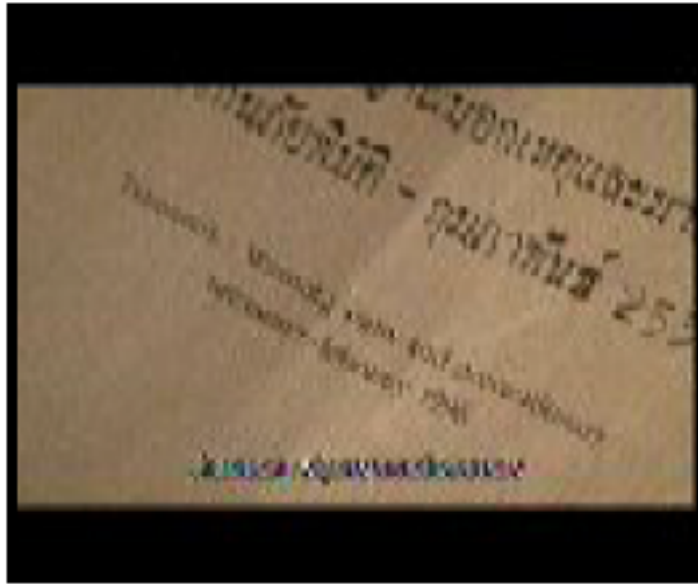


Figure 258

22:18:34:43

Sur la couverture présentée en gros plan est inscrit : « *Tsunami : signes avant-coureurs et mesures de précaution. Février 1996* » (figure 258).



Figure 259

21:26:10:81



Figure 260

21:26:13:33

A la fin du téléfilm, alors que le professeur Pravat Meeko a été désigné à la tête d'une nouvelle équipe de surveillance de la faille d'Andaman, le scientifique dit à Nick : « *La prochaine fois, trente minutes peuvent faire toute la différence* ». En effet, l'information, la communication et l'alerte sont des notions importantes que TF1 véhicule également dans ses reportages. Il y a donc l'idée dans la fiction, que la catastrophe doit permettre de tirer des leçons.

Une place importante est donnée à la télévision et aux images qu'elle diffuse. Il y a donc une dimension critique dans cette fiction mais surtout, le recours à un procédé que nous avons analysé dans l'information de TF1 à propos du tsunami, à savoir la mise en abyme. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, certaines images réelles ont été incorporées dans la fiction. Dans la séquence numéro 43, Ian Carter regarde les informations à la télévision (figure 261). A l'écran, nous pouvons voir les images d'un enfant, Hannes Bergstorm, dont nous avons parlé dans notre chapitre 13. Ian observe les retrouvailles entre Hannes et son père. Il s'agit de l'une des histoires largement relayées par les médias, notamment par TF1, probablement l'une des images les plus relayées dans le monde à propos du tsunami. L'utilisation de ces images semble dire que les médias participent à la représentation du monde en se focalisant sur des histoires particulières. Ils construisent des figures emblématiques.



Figure 261

20:55:11:61

Les thèmes de la culpabilité et de la responsabilité des hommes sont clairement énoncés et critiqués dans le téléfilm. Les tensions entre les personnages et les affaires dévoilées par le journaliste Nick Fraser en attestent. Le personnage du scientifique, Pravat Meeko, est assez stéréotypé puisque son rôle est plutôt limité. Cette absence symbolise le silence qui lui a été imposé après ses recherches et la révélation du risque de tsunami. Finalement, on ne fait appel à lui qu'à la fin du téléfilm. Cette responsabilité est également engagée à travers le personnage d'Ellen Webb, la représentante d'une chaîne d'hôtels. Petit à petit, le spectateur découvre le véritable visage de cette femme qui semble plus soucieuse du potentiel touristique et économique des terres convoitées que du sort des victimes et des futurs touristes. Son personnage n'est pas totalement insensible à la catastrophe mais au final, il fait le choix du profit. Il est intéressant de voir que ce personnage est féminin. Le plus souvent dans ce genre de films, le personnage qui « profite » et tire partie de la situation est souvent un homme. Généralement, celui-ci meurt ou alors sa personnalité est transformée par l'événement, il change de comportement, réalise la bassesse de ses valeurs, revoit ses priorités. Or ici, non seulement ce personnage est féminin mais, en plus, il poursuit son objectif sans être trop atteint par la situation.

Conclusion

La fiction implique une forme de fin de l'événement réel : elle fait partie d'un travail de deuil qui fait passer de la violence et la mort du réel, au symbolique et à la culture. La représentation du tsunami dans la fiction consiste en une sublimation qui se fonde sur un idéal. La médiation esthétique consiste ici en une représentation sublimée de l'identité. Comme l'information, la fiction s'appuie sur les mots et les images pour produire du sens, pour donner un sens à la catastrophe que la fiction construit. Nous avons vu à travers ce film que la fiction se réfère à des enjeux réels, souvent similaires à ceux soulevés dans l'information de TF1 et cela se traduit par des images souvent similaires. Dans une interview, le réalisateur du film Bharat Nalluri explique : « *c'était, globalement, le plus grand défi de*

savoir, comment fait-on, comment rendre intime un événement aussi impressionnant, parce que c'est notre métier de faire un drame intime [...] parvenir à restituer l'intimité est toujours la partie la plus difficile »⁸⁸². C'est intéressant de voir qu'ici, Bharat Nalluri évoque la notion d'intimité et donc de proximité affective, que nous avons dégagée de notre analyse sur la représentation du tsunami dans l'information de TF1.

Chapitre 19 La distanciation

Le concept de distanciation est un procédé théâtral proposé par le poète allemand Bertolt Brecht⁸⁸³. Selon l'auteur, il s'agit de permettre au spectateur de faire preuve de sens critique. Il ne s'agit plus alors de s'identifier passivement au personnage mais d'éveiller sa conscience politique. Ainsi que le souligne Bernard Lamizet : « *La distanciation est la condition nécessaire à l'intelligibilité sémiotique de l'événement : sans la distance critique que l'on observe par rapport à lui, on ne peut interpréter l'événement, on ne peut lui reconnaître sa consistance symbolique, car on se trouve limité à sa consistance réelle* »⁸⁸⁴. Le principe de distanciation dans la fiction, distanciation esthétique, est différent de celui dans l'information, qui procède du savoir (le spectateur sait que l'événement est éloigné géographiquement). C'est une distanciation préparée et structurée par le rapport entre fiction et réalité ainsi que le rapport entre fiction et information médiatée. D'autre part, dans l'information, le discours des médias est déjà une forme de distanciation puisqu'il s'agit d'inscrire un événement réel dans le symbolique. Dans le cadre du tsunami, la distanciation est à la fois médiatique et géographique. Dans la fiction « *Tsunami : les conséquences* », nous pouvons relever trois procédés permettant d'instaurer une forme de distanciation par rapport à la catastrophe et par rapport aux personnages : d'une part le recours à l'humour, d'autre part l'utilisation de l'ironie et enfin, l'instauration du silence. Aucun de ces trois procédés hormis le silence, et encore avec une grande parcimonie, ne sauraient être utilisés par les médias pour couvrir un événement aussi violent et grave. Pourtant, dans la fiction, les auteurs s'autorisent à esthétiser autour de faits réels. De même qu'il existe une forme de censure non dissimulée chez TF1, la fiction « *Tsunami : les conséquences* » prend le parti d'instaurer une distance par rapport à la réalité.

« La distanciation esthétique, qui fonde la sublimation esthétique en lui donnant sa consistance institutionnelle, fait de l'art une représentation nécessairement critique de la sociabilité et des formes que nous lui donnons : les formes de l'art font apparaître les formes de la sociabilité dans une perspective de sublimation, et, par conséquent, dans un projet critique par rapport à la sociabilité existante »⁸⁸⁵.

19.1 L'humour

⁸⁸² « So that was the biggest challenge, basically, was how do we do that; how do we make something so big intimate, basically because that's our job is to make an intimate drama [...] trying to achieve intimacy is always the hardest bit ». <http://www.hbo.com/films/tsunami/interviews/>

⁸⁸³ Verfremdungseffekt : effet d'étrangeté. Au théâtre, cette technique passe par notamment par le jeu des acteurs.

⁸⁸⁴ LAMIZET (2006), op.cit., p.280

⁸⁸⁵ LAMIZET (1999), p.88

Une part importante d'humour est utilisée dans cette fiction. Elle est surtout l'apanage de certains personnages en particulier. Elle permet de dédramatiser la tragédie et traduit la détresse psychologique des personnages perdus dans la confusion, traumatisés par la violence du phénomène et soumis à une urgence permanente. Dans une étude sur le mot d'esprit, Freud expliquait ceci : « *l'essence de l'humour réside en ce fait qu'on s'épargne les affects auxquels la situation devrait donner lieu et qu'on se met au-dessus de telles manifestations affectives grâce à une plaisanterie* »⁸⁸⁶. Avant tout, l'humour est un moyen d'expression, un « *mécanisme de défense* »⁸⁸⁷, qui vient remplacer un discours sérieux peut-être trop difficile à utiliser. L'humour est une manière « de dire que les choses vont mal », de montrer qu'il y a rupture, mais il minimise la réalité. Il autorise le personnage à agir d'une certaine manière sur une forme de fatalité et donc à combattre la détresse. Il s'agit d'une rupture contre des thèmes tabous tels que la mort.

Dans la séquence numéro 6, une foule de personnes est réunie devant l'ambassade britannique à Bangkok. L'ambassadeur Tony Whittaker s'exprime devant ses convives : « *Je me suis demandé comment j'avais fait pour me retrouver coincé ici avec vous pour les fêtes de Noël. C'est vrai, je crois qu'en fin de compte on est une bande d'enfants abandonnés. Mais je suis sûr qu'on nous retrouvera un jour* ». Cette plaisanterie est également assez ironique car d'une certaine manière, la catastrophe va réellement isoler (« abandonnés ») les protagonistes par rapport au reste du monde et les personnages seront sous l'emprise d'un espace à maîtriser (« coincé ») et d'une urgence qui perturbe la temporalité sociale (« un jour »).

Souvent présente aux côtés de l'ambassadeur, Kathy Graham, la bénévoles, fait preuve de foi et d'optimisme dans la catastrophe mais ces sentiments sont distancés par des pointes d'humour, surtout employées lorsqu'elle discute avec l'ambassadeur Tony Whittaker, qui lui, se veut sérieux et soucieux du protocole. Dans la séquence numéro 25, elle n'hésite pas à plaisanter en lui disant : « *Le chaos est mon ami. C'est de Bob Dylan* ». Plus tard⁸⁸⁸, alors qu'elle prend des vivres pour aider les nécessiteux, elle croise l'ambassadeur en train de prier : « *J'aurais jamais cru que vous étiez méthodiste !* ». Il sourit en rétorquant qu'avec une mère baptiste et un père catholique, il doit se situer quelque part entre les deux. Puis, remarquant des paquets dans ses bras, Tony lui demande : « *Vous l'avez volé ?* ». Elle lui répond qu'il s'agit plutôt d'une « *réaffectation de ressources* ». Les échanges verbaux entre ces deux personnages dérivent souvent vers l'humour. D'une certaine manière, l'humour met en lumière, ou contrebalance, l'irrationalité de l'événement. Il serait difficile d'intégrer, en revanche, un tel moyen d'expression dans un journal télévisé et il en est de même pour le second procédé repéré dans la fiction : l'ironie tragique.

19.2 « L'ironie tragique »

François-Xavier Molia évoque l'ironie mise en œuvre dans les dialogues comme étant l'une des stratégies utilisées pour susciter la peur. « *Les personnages formulent des énoncés qui, dans un contexte, qui leur échappe et que le spectateur est le seul à connaître, revêtent un tout autre sens* »⁸⁸⁹. En ce sens, certaines paroles des personnages résonnent particulièrement. Dans la séquence numéro 2, les deux familles de touristes, Carter et

⁸⁸⁶ FREUD (1905), p.208

⁸⁸⁷ Ibid. p.209

⁸⁸⁸ Séquence 61, voir annexe 5.

⁸⁸⁹ MOLIA in GUIDO (sous le dir.de) (2006), op. cit., p.132

Peabody, sont au restaurant le soir de Noël. D'un côté, les frères Peabody se taquinent. L'un d'eux propose d'aller faire de la plongée le lendemain. Il dit alors à son petit frère, peu motivé : « *T'as peur de l'eau ou quoi ?* ». Cette phrase est intéressante puisque, sans le savoir, le jeune homme évoque la source de la catastrophe qui rôde. Or c'est finalement lui qui sera réellement menacé. Quelques instants plus tard, alors qu'il inscrit sa femme au même cours de plongée, Ian Carter plaisante en lui disant : « *surtout fais bien attention aux requins* ». Là encore, il désigne un danger provenant de l'eau sans savoir que c'est autre chose qui pourrait être plus dangereux ni que sa femme sera finalement totalement protégée.

Le lendemain, jour du drame, Ian Carter est sur la plage avec sa fille Martha. Ils filment des souvenirs de vacances. La petite fille remarque la présence de poissons sur le sable et dit : « *regarde papa, ils sont drôles les poissons* »⁸⁹⁰. Celui-ci répond : « *ils sont vraiment cons* ». L'ironie du sort est que ces poissons échoués sont le signe d'un retrait de la mer. Ils indiquent qu'une vague gigantesque est en formation. D'ailleurs, quelques instants plus tard, le père James Peabody retrouve son fils John sur la plage. Il lui demande pourquoi ils n'ont pas été réveillés par la mère pour partir en plongée. Le jeune homme rit en précisant qu'ils ont fait semblant de dormir pour ne pas avoir à se lever tôt. Il ne se doute pas un instant que cela risque de leur coûter la vie. James Peabody remarque finalement le retrait de l'océan : « *Tu as vu la mer ?* ». Quelques touristes se rapprochent pour observer ce phénomène étrange :



Figure 262

21:06:29:33

A Bangkok, alors qu'il ne sait encore rien de la tragédie, l'ambassadeur Tony Whittaker discute avec un homme pendant une réception⁸⁹¹. Deux petites filles dansent pendant qu'un jeune homme vient lui apprendre la nouvelle. L'ambassadeur semble choqué et indique à

⁸⁹⁰ Séquence 5, voir annexe 5.

⁸⁹¹ Séquence 6, voir annexe 5.

son invité : « *Je crois que les petites représentent les deux démons de l'histoire* ». Sa phrase sonne comme étrange puisqu'au même moment, c'est un peu l'enfer qui s'abat sur le pays. Or le choc provoqué par la catastrophe est tel que, bien souvent, les personnages se retrouvent démunis et sans voix.

19.3 Le silence

La troisième forme de distanciation est le silence. Autant l'humour et l'ironie permettent de jouer sur les mots, le langage, autant le silence joue sur l'absence de mots, comme symbole de ce qui ne peut être dit. Car le silence, s'il se définit comme l'absence de bruit ou encore comme le fait de se taire, veut dire quelque chose. C'est une forme de prise de distance qui autorise l'élaboration d'une vision critique de l'événement. Le silence (presque poétique parfois) tient un rôle important dans l'intrigue, qu'il soit situé au sein des dialogues ou en dehors. Il ne signifie pas qu'il n'y a rien à dire, bien au contraire. Le silence apparaît comme un moyen de dire que parfois, les mots ne suffisent pas à exprimer une réalité violente ou des émotions. Le silence est une forme de violence symbolique. Il oblige à se concentrer sur d'autres moyens de communication qui s'inscrivent hors du langage : un geste ou un regard. En psychanalyse, le silence renvoie à un refoulement. La plupart des personnages vivent des instants tragiques, ils sont malheureux, désespérés. Par exemple, dans la séquence 5, quand Ian Carter est emporté par la vague et assommé par une pierre, il coule dans une eau sombre. Alors qu'il est sous l'eau, il n'y a aucune musique, seulement le silence et une forme de suspens⁸⁹².

Le silence est toujours un élément pesant, il est la marque d'une réalité subie à laquelle les acteurs ne peuvent rien changer. Ce silence rappelle celui des œuvres portant sur le déluge et dont nous avons parlé dans le chapitre 2. Ce silence suit la catastrophe du déluge et s'inscrit en totale opposition avec le vacarme et le chaos précédents. Le silence renvoie également aux commémorations et aux « minutes de silence » observées lors de cérémonies, il symbolise alors le recueillement.

Le silence, c'est l'absence de signifiant et de communication, l'absence d'échange symbolique avec l'autre, l'absence de représentation du monde. C'est aussi la suspension des médiations symbolique, l'absence d'expression des institutions et des pouvoirs de médiations. Nous avons évoqué, à propos des images dans l'information sur le tsunami, le recours à la métonymie, son rôle dans l'esthétique de l'information. Le réel se définit alors par l'irreprésentable. Or, selon nous, dans l'esthétique de la fiction, il semble que le recours au silence aille dans le même sens. Le silence se définit comme une absence de représentation du monde, il souligne l'irreprésentable et l'indicible.

19.4 La métaphore du tsunami comme forme de distanciation

« *Les métaphores jouent un rôle essentiel dans la construction de la réalité sociale, culturelle, intellectuelle [...] Les métaphores sont très fréquentes dans la langue usuelle, et il arrive que la métaphore soit plus fréquemment rencontrée que l'usage d'origine* »⁸⁹³. Il est intéressant de s'interroger sur le recours à la métaphorisation dans le cadre de notre

⁸⁹² On parle d'ailleurs souvent de l'océan comme du « monde du silence ».

⁸⁹³ MORICEAU et SAINT-DIZIER, « Métaphore », in : GODARD, ROUSSARIE et CORBLIN, *Sémanticopédie : dictionnaire de sémantique*, GDR Sémantique & Modélisation, CNRS. Consulté en septembre 2009. <http://www.semantique-gdr.net/dico/index.php/M%C3%A9taphore>

analyse du discours de TF1 sur le tsunami du 26 décembre 2004. Il faut souligner que si la métaphore fait l'objet de nombreuses études en psychologie, en anthropologie, en philosophie, en sciences cognitives ou encore en linguistique, elle est très peu présente dans les recherches en sciences de l'information et de la communication. Pourtant, le terme « tsunami » apparaît de plus en plus hors de son contexte initial lorsque l'on se penche sur la sphère médiatique. Notre objectif n'est pas de déterminer quand la métaphore est apparue dans les journaux télévisés ou dans les médias en général, même si cette question nous paraît tout à fait pertinente. En effet, hormis le mot « tsunami », d'autres termes permettent de rendre compte, peut-être même avec plus de précision, d'une réalité donnée. Alors pourquoi l'employer ? La métaphorisation révèle l'intégration du terme dans l'espace public et dans la culture contemporaine. Aujourd'hui d'ailleurs, il n'est pas étonnant de voir le terme utilisé dans des contextes autres que celui de l'environnement. Or c'est aussi là que s'exprime toute la dimension symbolique du tsunami, puisqu'il se transpose dans d'autres champs par le procédé discursif de la métaphorisation. Il est particulièrement repris dans les discours médiatiques liés à la politique ou à l'économie en l'occurrence. Ce transfert linguistique, fort habituel en journalisme, confère un sens métaphorique au tsunami. Il signifie également que dans le discours des médias, le champ de la science et de l'environnement pénètre le champ de la politique, voire de l'économie. Cela peut vouloir dire que le lexique habituel utilisé dans le champ politique ne suffit plus à exprimer des idées ou des concepts suffisamment forts. De plus, on peut penser que le domaine de la science, qui représente à la fois la connaissance, le progrès, le futur, la recherche de vérités universellement partagées et de certitudes par l'emploi de méthodes claires correspond à ce vers quoi la politique veut tendre. La politique cherche à apporter une forme d'organisation pour améliorer les conditions de vie. Le point commun entre politique et science réside dans la notion de pouvoir et dans la légitimation de ce pouvoir par le souci d'améliorer les formes sociales de l'existence.

La métaphore permet de décrire, d'exprimer une idée, d'expliquer une situation en mettant en relation des mots appartenant à des domaines différents. Elle compare et amplifie par le recours à l'imaginaire du lecteur ou du spectateur. Avec le tsunami, c'est la science (et plus précisément la connaissance du climat) qui est mise en parallèle, tour à tour, avec la politique ou l'économie. Tout ce qui caractérise le tsunami – la violence, la soudaineté, le bouleversement et surtout l'impossibilité de le maîtriser complètement - est donc lié à d'autres termes. Ce phénomène physique est à la fois prévisible (dans une certaine mesure) et incontrôlable. Mais le « tsunami » a aussi une forme de dimension temporelle (la soudaineté) que l'on peut rattacher à deux notions importantes et liées : le risque et la prévention. Le tsunami dramatise. Dans un reportage diffusé le 26 janvier 2005, les propos du président Jacques Chirac sont repris par le présentateur Patrick Poivre d'Arvor. Dans un discours prononcé lors du forum de Davos le mercredi 26 janvier 2005, le chef d'Etat a récupéré le terme « tsunami » pour l'employer dans un contexte différent, mais somme toute assez proche : « *De son côté Jacques Chirac a prôné la solidarité, face au tsunami silencieux, c'est ainsi qu'il a qualifié la famine et les maladies infectieuses* »⁸⁹⁴. Par « silencieux », Jacques Chirac évoque les autres grandes problématiques liées à la pauvreté

⁸⁹⁴ Sujet diffusé le 26 janvier 2005. Voici un extrait du passage où Jacques Chirac cite une métaphore qui n'est pas de lui : « Cette catastrophe doit provoquer un éveil des consciences. Car le monde souffre de façon chronique de ce que l'on a appelé, d'une formule saisissante, les " tsunamis silencieux ". Famines. Maladies infectieuses qui déciment les forces vives de continents entiers. Violences et révoltes. Régions livrées à l'anarchie. Mouvements migratoires non maîtrisés. Dérives extrémistes, terreau fertile au terrorisme ». Discours, par visioconférence, de M. Jacques CHIRAC, Président de la République, devant le Forum économique mondial de Davos. Palais de l'Elysée - Paris le mercredi 1 26 janvier 2005.

et qui ne bénéficient pas d'une telle attention de la part de la communauté internationale, comme si on n'entendait pas le violent appel au secours.

Si, fin 2004, le terme « tsunami » constitue une découverte pour nombre d'occidentaux, force est de constater son appropriation quelques années plus tard. Un simple tour d'horizon de la presse écrite suffit à confirmer cette tendance : Le 10 avril 2008, « Le Monde » titre : « *L'Afrique risque un tsunami économique selon l'U.E.* ». Un mois plus tôt, Libération publie « *Dans la presse, pas de tsunami rose, mais un avertissement pour la droite* ». Le 25 avril 2008, Le Monde parle d'un « *tsunami silencieux de la faim* » avant d'évoquer, le 24 octobre 2008, un « *tsunami financier* ». L'édition du 19 juin 2007 de l'Humanité parle d'un « *Tsunami électoral à Bordeaux* ». Ce basculement langagier pose la question de savoir si l'événement survenu en Asie du Sud-Est n'a pas profondément marqué les pensées et inscrit le terme « tsunami » parmi les expressions courantes du jargon journalistique. Dans notre chapitre 1, nous évoquons la quasi-assimilation du xénisme « tsunami » à un nom propre. Toutefois, dans les usages métaphoriques, le terme se cantonne à son identité en tant que nom commun, et cela se traduit par la juxtaposition avec un adjectif. Toutes les représentations liées au tsunami permettent de nouvelles associations. Parler de tsunami économique, c'est lier la violence du phénomène physique à un domaine qui n'a rien à voir. Seulement, les images liées au tsunami sont suffisamment évocatrices pour permettre au lecteur de comprendre immédiatement la portée du propos.

Cet engouement pour le terme dans l'espace public dépasse largement les frontières françaises puisqu'aux États-Unis par exemple, lors des présidentielles de 2008, on a volontiers remplacé la fameuse expression « Super Tuesday »⁸⁹⁵ par celle de « Tsunami Tuesday » :

« Will California turn the tide on 'Tsunami Tuesday' ? »⁸⁹⁶ (LA Times, 7 janvier 2008) « Parsing Tsunami Tuesday »⁸⁹⁷ (Washington Post, 16 janvier 2008)

Cette expression est une manière de mettre en avant un potentiel changement dans le paysage politique américain : le tsunami représentant parfaitement l'idée d'une vague balayant tout sur son passage.

Notons également que le terme « raz-de-marée » si souvent employé à la place du terme « tsunami » dans les médias, est également employé comme métaphore et certainement depuis beaucoup plus longtemps, notamment dans les domaines politique et économique. Ainsi, l'édition du Monde datée du 23 juin 2009 titrait : « *Italie : pas de raz-de-marée pour le centre droit aux élections locales* », tandis qu'un article de Libération évoquait : « *Chômage : le raz-de-marée* », le 3 août 2009.

Conclusion

Humour, ironie et silence : ces trois éléments ont pour point commun de mettre le langage à distance. S'agit-il pour la fiction, en prenant des libertés avec le langage, de dire que l'événement représenté n'a pas de sens ? Ce que l'on peut dire, c'est qu'en tant que médiation esthétique, la fiction offre une représentation où l'identité du spectateur est en fait

⁸⁹⁵ Cette expression, adoptée lors des primaires du 8 mars 1988, désigne le premier mardi du mois de mars ou février où le plus grand nombre d'états votent simultanément pour choisir leur candidat. L'expression « tsunami Tuesday », elle, est apparue le 3 juin 2007 lors d'une conférence de presse entre stratèges de la campagne présidentielle pour l'élection de 2008.

⁸⁹⁶ « *La Californie va-t-elle changer le cours des événements lors du 'Tsunami Tuesday' ?* ».

⁸⁹⁷ « *Analyse du Tsunami Tuesday* ».

sublimée car elle se situe hors de l'expérience réelle, du politique : c'est-à-dire sur le plan de l'idéal. Fiction et information proposent toutes deux une représentation de la catastrophe, mais celle-ci est éloignée temporellement pour la fiction alors que ce n'est pas le cas pour l'information. La représentation médiatique fonde l'identité politique du spectateur en lui proposant une interprétation politique et idéologique de l'événement alors que la fiction fonde une identité sublimée laissant libre cours à l'interprétation personnelle. D'autre part, la place de la métaphore du tsunami dans l'espace public, autre forme de distanciation, apparaît, selon, nous, comme l'expression d'une identité distanciée du tsunami.

Conclusion

Nous voici arrivée au terme de notre réflexion sur ce que l'on peut appeler la *logique d'identification médiatée*, c'est-à-dire la manière dont le média traite d'un événement, ici la représentation du tsunami du 26 décembre 2004 dans l'information de la chaîne de télévision TF1. C'est à partir d'un corpus de 443 sujets diffusés dans 85 journaux télévisés de 20h, entre le 26 décembre 2004 et la fin de l'année 2009, que nous avons abordé notre étude. L'analyse de ce corpus, de sa composition (notamment des dix-huit Unes) et l'analyse quantitative nous ont permis de structurer les thèmes abordés par la chaîne et d'observer leur évolution : la dimension esthétique et la mise en scène de la représentation, la dimension politique de la solidarité, la dimension opérationnelle de l'action, la dimension institutionnelle et les rituels, l'expression de l'empathie et la dimension singulière, la dimension scientifique de l'information, l'interévénementialité. En représentant l'événement, TF1 a construit une médiation symbolique de celui-ci selon trois instances : le réel, le symbolique et l'imaginaire. C'est la médiation qui donne une consistance politique à l'événement en l'inscrivant dans la culture et la mémoire. D'autre part, la représentation du tsunami construit une autre forme de médiation qui articule la dimension singulière et la dimension collective. De fait, rendre l'événement intelligible, c'est lui donner un poids politique dans l'espace public tout en permettant la construction de l'identité du spectateur.

En analysant les choix de la chaîne, nous pouvons définir l'identité politique que le média met en scène dans l'information et propose au spectateur, car en parlant d'un événement, la chaîne parle aussi d'elle-même. Nous avons articulé notre étude en fonction de cinq instances de représentation : l'instance de l'événement, l'instance politique, l'instance scientifique, l'instance esthétique et enfin l'instance de la mémoire. L'instance de l'événement consiste en l'élaboration d'une sémiotique propre à l'événement, comportant son histoire (sémiotique du récit), ses acteurs (sémiotique des identités) et son interévénementialité, à savoir les autres événements avec lesquels le tsunami est mis en relation par le média. L'instance politique consiste en la représentation des pouvoirs auxquels le média fait référence. D'autre part, TF1 fait appel au discours de la science, à une instance scientifique. L'instance esthétique, quant à elle, est la représentation de l'événement à travers le style, l'image, les photos, la mise en scène, les victimes et les sentiments qu'elles éprouvent. Enfin, nous avons étudié la mobilisation de l'archive et de la mémoire dans la représentation de l'histoire des pays concernés ou d'événements comparables au tsunami. La représentation esthétique passe notamment par les images, qui ont une importance particulière, mise en lumière par l'utilisation d'images amateurs mais également par des discours sur ces images. Ces images abordent des thématiques multiples (la vie, la mort, l'horreur, la fragilité, la peur, la religion) qui ont une dimension anxiogène, permettant la dramatisation. Par ailleurs, la représentation des personnes singulières favorise l'identification du spectateur et la structuration de l'empathie.

Notre étude a d'abord montré que, dans les premiers temps, il fut difficile pour TF1 de nommer la catastrophe (et de recourir au terme japonais, donc étranger, « tsunami »). La difficulté à donner du sens à l'événement s'exprimait dans les premiers temps par l'idée que le tsunami avait provoqué une crise, un moment de rupture qui demandait à repenser les identités, donc les sociabilités. La catastrophe est un terme dont l'étymologie montre qu'il a d'abord une origine esthétique liée au théâtre, puis un emploi différent pour désigner

des événements dramatiques pour les personnes et les institutions. La catastrophe s'inscrit donc dans la représentation, esthétique et politique, et dans la médiation. D'ailleurs, les médias et l'espace public définissent un type particulier d'événement climatique en évoquant le tsunami et ses multiples conséquences ; politiques, économiques, sociales, culturelles et géographiques. L'approche des sciences de l'information et de la communication nous a permis, par l'analyse et l'interprétation du discours des médias, de contribuer à l'élaboration d'une analyse de la place de la météorologie et de l'information sur les climats et les événements comme le tsunami, dans la construction et l'analyse des identités politiques et de la géopolitique. La chaîne articule le concept de catastrophe naturelle à la problématique de l'environnement. L'écologie politique naît des préoccupations sur les risques et sur leur prévention. De fait, TF1 élabore un discours, souvent anxiogène, sur l'écologie politique. D'autre part, les réflexions sur l'écologie politique s'articulent à deux représentations de l'espace dans les médias : d'abord le logement et l'habitat et, ensuite, la géographie et le paysage, dans une lecture à la fois esthétique et économique de ce dernier. Mais le discours sur la catastrophe permet également d'aborder des thèmes relatifs aux rapports Nord-Sud, aux conflits de pouvoirs et aux acteurs politiques des pays touchés, comme l'Indonésie ou le Sri Lanka. Plus largement, le discours de TF1 s'appuie sur les différences et les conflits entre les pays du Nord et les pays du Sud pour éclairer l'événement et le rendre intelligible. Les identités du Nord et du Sud sont mises au jour dans cette représentation, de sorte que le climat devient une forme de critère de définition de l'identité du Sud. Nous avons vu que s'élabore une signification géopolitique du tsunami, fondée sur quatre instances : dans l'implication des grandes puissances pour aider les zones affectées et qui leur permet d'exprimer leur présence et leurs intérêts géopolitiques dans cette région du monde, sorte d'espace public géopolitique. Dans les faiblesses des pays (pauvreté ou conflits politiques) évoquées par TF1 et qui accentuent la différence entre les pays riches et les pays pauvres. Ainsi par exemple, la représentation géographique des acteurs des conflits locaux passe par les lieux auxquels ils sont identifiés (Nord et Est du Sri Lanka pour les Tamouls) et les lieux où s'opèrent les confrontations entre chaque partie. D'autre part, l'évocation des religions, des cultures, des pratiques sociales et des identités locales, éloignées du modèle occidental, donnent un sens géopolitique à la catastrophe. Enfin, la réflexion de la chaîne sur les pouvoirs politiques locaux, les orientations économiques, politiques et diplomatiques donnent une signification géopolitique de la médiatisation du tsunami. TF1 focalise son attention sur quatre pays particulièrement affectés par le tsunami : le Sri Lanka, l'Indonésie, l'Inde et la Thaïlande. L'information sur le tsunami est l'occasion pour TF1 de repenser le discours sur les quatre pays présentés, selon le concept d'interévènementialité. Le discours sur la Thaïlande, en particulier, permet d'aborder la question du tourisme. Un secteur qui, par définition, inscrit un pays dans une économie de dépendance et non de développement.

Ainsi, l'étude de la mise en scène et de la représentation de l'événement nous permet d'appréhender la proximité, l'empathie, mise en scène par la chaîne au sujet du tsunami. Cette rhétorique de l'empathie fait partie de son identité politique. Cette représentation est à la fois politique et esthétique. En envisageant les conséquences économiques, politiques, scientifiques et culturelles d'une catastrophe, les médias font de la catastrophe un événement car ils le rendent intelligible, lui donnent un sens en articulant sa triple dimension réelle, symbolique et imaginaire. Le média participe à une élaboration d'une sémiotique de la crise fondée sur la confusion, la violence et l'urgence, qui permet une représentation spatio-temporelle de la catastrophe. Dans la représentation, TF1 construit des figures : celle des victimes civiles, celle des humanitaires et des membres des armées, celle des acteurs politiques, celle des scientifiques. Les victimes ont une place particulière qui s'observe par une rhétorique du chiffre (nombre de morts, sommes récoltées) qui évolue au quotidien.

Cette place s'observe également dans la place dévolue aux enfants, figures de l'innocence, dans la représentation. Enfin, cette place s'observe dans un discours sur la vie et la mort, sur la survie (à ce titre, il se dessine une esthétique de la transgression avec les réactions parfois violentes des survivants).

Le traitement du tsunami par TF1 s'articule entre dramatisation, esthétique et politique. La temporalité se définit par la dramatisation, la spatialité se définit par la dimension politique, enfin l'esthétique repose sur la sublimation de l'événement. Nous avons tenté de montrer que le discours et les images de TF1 mettent en scène la catastrophe et lui permettent de devenir familière aux spectateurs car celle-ci devient ordinaire à leur psychisme. Pour ce faire, le discours de la chaîne se fait discours polyphonique, il associe des énonciations différentes : celle du média, celle du journaliste, celle du politique, celle du savant.

En soi, le tsunami en tant que catastrophe naturelle n'a aucune consistance politique. Pourtant, en étant traité par les médias et en devenant un événement, elle va donner lieu à des questionnements et des interventions politiques, idéologiques et institutionnels. L'événement met au jour l'identité de ses acteurs qui transmettent un savoir et en donnent sa portée. Les identités politiques se mettent en scène à travers un discours et à travers leur visibilité. Ce que nous avons tenté de dégager dans toute notre réflexion, c'est qu'auparavant, le réel consistait dans le fait de l'éloignement physique des pays mais de leur proximité symbolique et imaginaire. Aujourd'hui, ce mouvement, cette opposition, cette dialectique de la distanciation entre éloignement et proximité, se joue aussi dans le réel. Les médias nous montrent que par le jeu des pouvoirs, un objet comme le tsunami entre dans notre réel politique puisqu'il nous pousse à prendre des décisions et à nous engager. L'information produite par TF1 à propos du tsunami a créé un espace symbolique fait des savoirs transmis par la chaîne. C'est dans cet espace symbolique que se joue une familiarité, une proximité des événements, tout aussi symbolique. La notion de proximité ici, c'est l'empathie qui est une forme de proximité affective. La proximité passe également par la familiarisation qui s'opère à travers l'itération d'images et de discours similaires. Nous avons d'ailleurs montré que le terme « tsunami » s'est largement intégré dans le vocabulaire commun au point de faire l'objet récurrent d'une métaphorisation dans toutes sortes de domaines, notamment politique. D'autre part, la place de cet événement dans l'imaginaire s'est traduite par un réveil des peurs et des fantasmes, puis par une transposition dans le domaine de la fiction. Notre analyse d'un téléfilm portant sur la catastrophe a permis de constater que fiction et information s'articulent en permanence. L'esthétique de l'information prépare l'esthétique de la fiction qui se nourrit de termes, d'images, de valeurs morales et de représentations similaires. Inversement, la fiction se retrouve dans l'information dans la mesure où elle permet au média de rendre l'événement intelligible, de lui donner un sens tout en le rendant plus spectaculaire. Ce parallèle montre bien finalement que toute mise en scène a une signification politique et que la rhétorique de l'information télévisuelle confond le réel et l'imaginaire de sa mise en scène en spectacle.

Ainsi, en interprétant le discours de TF1 et, des médias en général, nous pouvons voir combien le climat a pris aujourd'hui une importance majeure, une dimension politique évidente. Notre étude prend fin, à quelques jours de l'ouverture de la Conférence de Copenhague qui doit se tenir du 7 au 18 décembre 2009 et où doit être débattu un accord sur le réchauffement climatique pour engager les pays dans la voie d'un après-Kyoto. Or ce n'est certainement pas un hasard si la nécessité d'un engagement paraît aussi urgente alors que les catastrophes climatiques se multiplient, voyant leurs conséquences s'amplifier. Des

décisions politiques en matière de climat sont ici en jeu. Notre thèse sur la représentation du tsunami à la télévision s'inscrit ainsi, dans un triple processus intellectuel et scientifique.

D'abord, il s'agit de la reconnaissance par les acteurs politiques et par les pouvoirs, de l'importance politique du climat et de la signification politique des événements climatiques et les projets mis en œuvre par les états et les pouvoirs. La Conférence de Copenhague et, de manière générale, les débats sur le réchauffement climatique, sont des preuves de l'importance politique grandissante du climat.

Ensuite, la place prépondérante des événements climatiques dans les médias, que l'on peut lier à l'évolution de la dimension politique du climat, s'inscrit dans une recomposition de l'espace public. Celui-ci tend à reconnaître l'importance particulière des problèmes liés au climat, ce que montrent l'information sur le tsunami, les débats sur le climat ainsi que les confrontations et les divergences des acteurs politiques sur ces questions.

Enfin, l'analyse de la représentation médiatisée du tsunami s'inscrit dans le processus par lequel les sciences de l'information et de la communication repensent, aujourd'hui, l'articulation entre l'information et la fiction. Cette nouvelle place accordée à la fiction dans la relation à l'information est certainement à mettre en lien avec la recomposition du débat public. C'est la place des hommes dans l'espace, la dimension politique de la spatialité, exprimée, notamment, par la place des engagements écologistes qui montre, par ailleurs, la recomposition des identités politiques illustrée par l'information et le débat sur le tsunami.

Bibliographie

Les catastrophes, l'environnement et la notion de risque

- ACOT (Pascal)** (2004), *Histoire du climat : du Big Bang aux catastrophes climatiques*, Paris, Perrin, 313p. (Coll. « Tempus »)
- ATWATER (Brian), SATOKO (Musumi-Rokkaku), KENJI (Satake), YOSHINOBU (Tsuji), KAZUE (Ueda), YAMAGUCHI (David)**(2005), *The orphan tsunami of 1700- Japanese clues to a parent earthquake in North America*, U.S. Geological Survey in association with University of Washington press, 144p. URL : <http://pubs.usgs.gov/pp/pp1707/pp1707.pdf>
- BECK (Ulrich)** (2001), *La société du risque, sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Editions Aubier, 521p. (Coll. « Alto »)
- CLAVANDIER (Gaëlle)** (2004), *La mort collective : pour une sociologie des catastrophes*, Paris, CNRS Editions, 255p. (Coll. « CNRS Sociologie »)
- DAUPHINE (André)** (2003), *Risques et catastrophes : observer, spatialiser, comprendre, gérer*, Paris, A. Colin, 288p. (Coll. « U »)
- DELUMEAU (Jean)** (1987), *Les malheurs des temps*, Paris, Larousse, 519p. (Coll. « Mentalités : vécus et représentations »)
- DENIS (Hélène)** (2002), *La réponse aux catastrophes - Quand l'impossible survient*, Montréal, Presses Internationales Polytechniques, 318p.
- DUPUY (Jean-Pierre)** (2004), *Pour un catastrophisme éclairé*, Paris, Seuil, 214p. (Coll. « Points »)
- FAVIER (René)** (sous la direction de) (2002), *Les pouvoirs publics face aux risques naturels dans l'histoire*, Grenoble, CNRS-MSH Alpes, 444p.
- GILLES (André)**, « Cartographie du risque naturel dans le monde. Étude comparative entre une approche d'ordre social et une approche d'ordre économique de la vulnérabilité », *Cybergeo*, Environnement, Nature, Paysage, article 286, mis en ligne le 16 septembre 2004, modifié le 03 juillet 2007. URL : <http://www.cybergeo.eu/index2614.html>
- HEBERT (Hélène), SCHINDELE (François)** (samedi 3 décembre 2005), « La dynamique des tsunamis », Les conférences de la Cité des Sciences et de l'Industrie. URL : http://www.cite-sciences.fr/francais/ala_cite/college/v2/popupVideo/popup_video.php
- HEBERT (Hélène), SCHINDELE (François)** (2006), *Peut-on prévoir les tsunamis ?*, Paris, Le Pommier, 64p. (Coll. « Les Petites Pommes du Savoir »)
- JONARD (Ludovic)** (2007), « Tsunami : l'urgence de reconstruire durablement », *Urbanisme*, n°355, p.80.

- LAMARRE (Denis)** (sous la direction de) (1997), *Les risques liés au climat*, Dijon, EUD, 215p. (Coll. « Publications de l'Université de Bourgogne »)
- MANCEBO (François)**, « Katrina et la Nouvelle-Orléans : entre risque "naturel" et aménagement par l'absurde », *Cybergeo*, Aménagement, Urbanisme, article 353, mis en ligne le 12 octobre 2006, modifié le 22 janvier 2009. URL : <http://www.cybergeo.eu/index90.html>
- MCNAB (Chris)** (2008), *Les grands désastres de l'histoire : de la peste d'Athènes au tsunami asiatique*, Rome, Gremese, 320p.
- NEUILLY (Marie-Thérèse)** (2008), *Gestion et prévention de crise en situation post-catastrophe, prise en charge des traumatismes collectifs. Nouvelles pratiques psychologiques et sociales*, Bruxelles, De Boeck, 294p. (Coll. « Crisis »)
- OZER (Pierre), DE LONGUEVILLE (Florence)**, « Tsunami en Asie du Sud-Est : retour sur la gestion d'un cataclysme naturel apocalyptique », *Cybergeo : European Journal of Geography* [en ligne], n°321, 14 octobre 2005, <http://cybergeo.eu/index3081.html>
- PAGNEY (Pierre)** (1994), *Les catastrophes climatiques*, Paris, PUF, 128p. (Coll. « Que sais-je ? »)
- PASCAL (Bernard)** (2003), *Qu'est-ce qui fait trembler la terre ? : à l'origine des catastrophes sismiques*, Les Ulis, EDP Sciences, 287p. (Coll. « Bulles de sciences »)
- PERARD (Jocelyne), PERROT (Maryvonne)** (sous la direction de) (2003), *L'Homme et l'environnement : histoire des grandes peurs et géographie des catastrophes*, Dijon, Université de Bourgogne, 309p.
- QUENET (Grégory)** (2005), *Les tremblements de terre aux XVII et XVIII^{ème} siècles : la naissance d'un risque*, Seyssel, Champ Vallon, 591p. (Coll. « Epoques, collection d'histoire »)
- RAMADE (François)** (2006), *Des catastrophes naturelles ?*, Paris, Dunod, 258p. (Coll. UniverSciences »)
- SIGNORELLI (Amalia)**, « Catastrophes naturelles et réponses culturelles », *Terrain*, numéro-19 - Le Feu (octobre 1992), [En ligne], mis en ligne le 02 juillet 2007. URL : <http://terrain.revues.org/index3052.html>
- VEYRET (Yvette)** (2003), *Les risques*, Paris, SEDES, 255p. (Coll. « Dossiers des images économiques du monde »)
- VEYRET (Yvette)** (2005), « Réflexions géographiques sur le tsunami du 26 décembre 2004 », *Cafés géographiques*, URL : http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=580
- VIGNAL (Charly), LAROCHE (Roseline)** (2003), « Les événements naturels dommageables », Ministère de l'écologie et du développement durable, Sous-direction de la Prévention des risques majeurs, Retour d'expérience, Paris, 28 p.

Catastrophes, médias et politique

- BOLTANSKI (Luc)** (1993), *La souffrance à distance. Morale humanitaire, médias et politique*, Paris, Ed. Métailié, 288p. (Coll. « Leçons de choses »)
- LAVOINNE (Yves)** (2002), *L'humanitaire et les médias*, Paris, PUL, 139p. (Coll. « Passerelles »)
- MESNARD (Philippe)** (2002), *La victime écran : la représentation humanitaire en question*, Paris, Textuel, 175p. (Coll. « La discorde »)
- MILLET (Damien), TOUSSAINT (Eric)** (2005), *Les tsunamis de la dette*, Paris, Editions Syllepse, 189p.
- VERON (Eliséo)** (1981), *Construire l'événement : les médias et l'accident de Three Mile Island*, Paris, Les éditions de Minuit, 177p.
- WOLTON (Dominique)**, « Les médias et le tsunami de décembre 2004 en Asie du Sud-Est », juin 2005, URL : http://www.wolton.cnrs.fr/ES/dwcompil/presse/media_tsunami.html

Représentations de la catastrophe

- DE CAHUSAC (Louis)** (2004), *Les Boréades : tragédie lyrique en 5 actes*, Lyon, Opéra de Lyon, 120p.
- DUFLO (Esther)** (2005), « l'aide au prorata des médias », *Rebonds*, p.41. http://www.communicationsansfrontieres.net/documents/Rebonds_Aide%20au%20prorata%20des%20m%E9dias_E_%20Duflo_nov2005.pdf.
- EISENSEE (Thomas), STROMBERG (David)** (2007), « News floods, news droughts and U.S. Disaster relief », *Quarterly journal of economics*, <http://people.su.se/~dstro/Disasters.pdf>
- FAVIER (René)** (sous la direction de) (2005), *Récits et représentations des catastrophes depuis l'Antiquité*, Grenoble, Publications de la MSH Alpes, 408p. (Colloque).
- HARTMANN (Pierre)**, « Du Sturm und Drang au classicisme : orages et tempêtes dans l'œuvre de Joseph Haydn », in *Climats, orages, tempêtes. Violences de la nature et des passions dans l'histoire, la pensée, la littérature et les arts - XVIIe-XVIII^e siècles*. Colloque international de Paris (18-21 janvier 2006)
- INA stat**, « Catastrophes et faits divers, drames dans les JT », *Le baromètre thématique des journaux télévisés*, n°13, juin 2009, 4p.
- KOLEBA (Héloïse), JOUTARD (Philippe)** (Décembre 2005), « Dieu, l'expert et les cataclysmes », *L'Histoire*, n°304, pp.34-45
- LAMIZET (Bernard)**, « Avis de grand vent...la météo dans la communication médiatisée », in *Sciences de la société*, n°41, mai 1997, p.83
- LECLERC DE LA BRUERE** (1983), *Dardanus : tragédie lyrique en 1 prologue et 5 actes. Musique de Jean-Philippe Rameau*, Clermont-Ferrand, Musique et Université.

- LEROY LADURIE (Emmanuel)** (sous la direction de) (2007), *L'événement climatique et ses représentations (XVIIe-XIXe siècle). Histoire, littérature, musique et peinture*, Paris, Editions Desjonquères, 513p.
- MARZOLF (Hélène), ZARACHOWICZ (Weronika)**, « Les JT français en question », *Télérama*, n°2870, 12 janvier 2005, p.8.
- PARIS (Alain)** (2002), *Livrets d'opéra, tome 2 : de Rossini à Weber*, édition bilingue, Paris, Robert Laffont, 1402p.
- RIBON (Michel)** (1999), *Esthétique de la catastrophe : essai sur l'art et la catastrophe*, Paris, Kimé, 288p.
- ROY, SENEJOUX et SI AMMOUR**(2005), « Médias : le public a suivi », *Communication CB NEWS*, n°818, p.9
- Visions du Déluge : de la Renaissance au XIXème siècle** (2006), Paris, Réunion des musées nationaux, 127p. Exposition au musée Magnin de Dijon du 11 octobre 2006 au 10 janvier 2007.
- WALTER (François)** (2008), *Catastrophes : Une histoire culturelle XVIe – XXIe siècle*, Paris, Le Seuil, 384 p. (Coll. « L'univers historique »)

L'événement

- Terrain*, (mars 2002), « Qu'est-ce qu'un événement ? », n°38, éditions Patrimoine, 184p.
- Colloque** (2003), *Télévisions, mémoires et identités nationales*, Le Temps des médias/ premier forum international d'été, Bry-sur-Marne, Paris, L'Harmattan, INA, 198p.
- ARQUEMBOURG-MOREAU (Jocelyne)** (2003), *Le temps des événements : pragmatique de la référence temporelle*, Bruxelles, INA/De Boeck, 116p. (Coll. « Médias-recherches »)
- AWAD (Gloria)** (1995), *Du sensationnel. Place de l'événementiel dans le journalisme de masse*, Paris, L'Harmattan, 277p. (Coll. « Logiques sociales »)
- DAYAN (Daniel), KATZ (Elihu)** (1996), *La télévision cérémonielle : anthropologie et histoire en direct*, Paris, PUF, 259p. (Coll. « La politique éclatée »)
- ESQUENAZI (Jean-Pierre)** (sous la direction de) (Mars 2008) « Fictions et figures du monstre », *Médias et Culture*, L'Harmattan, Paris, 141p.
- GARCIN-MARROU (Isabelle)**, « L'affaire Dutroux : de l'émotion à la mobilisation », *Mots. Les langages du politique*, n° 75, *Émotion dans les médias*, juillet 2004 [en ligne], mis en ligne le 22 avril 2008. URL : <http://mots.revues.org/index3413.html> .
- GARCIN-MARROU (Isabelle), JAMET (Claude)** (sous la direction de) (Novembre 2008), « Récits et dispositifs du fait divers », *Médias et Culture*, L'Harmattan, Paris, 153p.
- MOLES (Abraham)** (1972), « Notes pour une typologie des événements », *Communication*, n°18, pp.90-96

TÉTU (Jean-François) (juillet 2004), « L'émotions dans les médias : dispositifs, formes et figures », *Mots. Les langages du politique*, n° 75, pp. 9-19.

Ecologie politique

BOSQUET (Michel), GORZ (André) (1978), *Ecologie et politique*, Paris, Editions du Seuil, 244p.

DELEAGE (Jean-Paul) (1991), *Une histoire de l'écologie*, Paris, La Découverte, 330p. (Coll. « Points sciences »)

HAECKEL (Ernst) (1866), *Generelle Morphologie der Organismen : allgemeine Grundzüge der organischen Formen-Wissenschaft, mechanisch begründet durch die von Charles Darwin reformirte Descendenz-Theorie*, Berlin, G. Reimer, volume 2, 452p.

JACOB (Jean) (1999), *Histoire de l'écologie politique*, Paris, Albin Michel, 356p.

LIPIETZ (Alain) (2003), *Qu'est-ce que l'écologie politique ?*, Paris, La Découverte, 142p. (Coll. « Sur le vif »)

MORIN (Edgar), LE ROY LADURIE (Emmanuel), CHEMETOV (Paul), MEGIE (Gérard) (Textes de) (2002), *L'Homme et l'environnement : quelle histoire*, Les rendez-vous de l'histoire, Paris, Editions Pleins Feux, 154p. (Coll. « Etudes »)

ZIN (Jean) (2006), *L'écologie politique à l'ère de l'information*, Maisons-Alfort, Ed. Ere, 117p.

Clivage Nord-Sud et sous-développement

BONIFACE (Pascal) (2003), *Atlas des relations internationales*, Paris, Hatier, 176p.

BRANDT (Willy) (sous la présidence de) (1980), *Nord-Sud : un programme de survie, Rapport de la commission indépendante sur les problèmes de développement international*, Paris, Editions Gallimard, 536p. (Coll. « Idées »)

COMELIAU (Christian) (1991), *Les relations Nord-Sud*, Paris, La Découverte, 123p. (Coll. « Repères »)

GABAS (Jean-Jacques) (2002), *Nord-Sud : l'impossible coopération ?*, Presses de Sciences Po, Paris, 115p. (Coll. « La bibliothèque du citoyen »)

MONTENAY (Yves) (2003), *Le mythe du fossé Nord-Sud : comment on cultive le sous-développement*, Paris, Les Belles Lettres, 214p.

SAUVY (Alfred) (1952), « Trois mondes, une planète », *l'Observateur*, n°118, p.14. <http://www.homme-moderne.org/societe/demo/sauvy/3mondes.html>

Conflits politiques locaux

CARROUE (Laurent), COLLET (Didier) (2007), *L'Asie*, Paris, Editions Bréal, 255p. (Coll. « Classes préparatoires ECS »)

DECORNOY (Jacques) (1967), *L'Asie du Sud-Est*, Paris, Casterman, 247p. (Coll. « Années tournantes »)

GAYER (Laurent) (2009), *Mondes rebelles : Asie du Sud : fondamentalisme, séparatisme, maoïsme : Afghanistan, Pakistan, Inde, Népal, Sri Lanka, Bangladesh*, Paris, Michalon, 150p.

GRUNEWALD (François), TESSIER (Laurence) (juin 2001), « Zones grises, crises durables, conflits oubliés : les défis humanitaires », *Revue Internationale de la Croix-Rouge*, vol.83, n°842, pp.323-351

MEYER (Eric Paul), «Les ressorts du séparatisme tamoul au Sri Lanka », Avril 2007, <http://www.monde-diplomatique.fr/2007/04/MEYER/14590>

Histoire de l'Inde, du Sri Lanka, de l'Indonésie et de la Thaïlande

DUPUIS (Jacques) (2005), *Histoire de l'Inde : des origines à la fin du XX^{ème} siècle*, Paris, Kailash, 411p. (Coll. « Civilisations et sociétés »)

GALLAND (Xavier) (1998), *Histoire de la Thaïlande*, PUF, Paris, 127p. (Coll. « Que sais-je ? »)

CHARBON (Christophe) (2008), *Souvenir d'un tsunami humanitaire*, Paris, L'Harmattan, 267p.

RAILLON (François) (2007), *Indonésie : les voies de la survie*, Paris, Belin, 223p. (Coll. « Asie plurielle »)

Histoire, mémoire, oubli

AUGE (Marc) (2001), *Les formes de l'oubli*, Paris, Payot et Rivages, 121p.

BRAUDEL (Fernand) (1985), *Ecrits sur l'histoire*, Paris, Flammarion, 307p.

CANDAU (Joël) (1998), *Mémoire et identité*, Paris, PUF, 225p. (Coll. « Sociologie d'aujourd'hui »)

DELPORTE (Christian), VEYRAT-MASSON (Isabelle) (2005), « Entretien avec Pierre Nora : la fièvre médiatique des commémorations », *Le Temps des Médias*, n°5, pp.191-196

LEVI-STRAUSS (Claude) (1983), *Le Regard éloigné*, Paris, Plon, 398p.

LEVI-STRAUSS (Claude) (2007), *Race et histoire*, Paris, Gallimard, 162p. (Coll. « Folioplus »)

- NORA (Pierre)**, « Le retour de l'événement », in LE GOFF & NORA (sous la direction de), *Faire de l'histoire*, vol. I : *Nouveaux problèmes*, Gallimard, Paris, pp. 210- 229
- RICOEUR (Paul)** (2000), *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 689p. (Coll. « L'ordre philosophique »)
- RICOEUR (Paul)** (1991), *Temps et récit*, Paris, Editions du Seuil, 404p.

Sociologie politique

- BRAUD (Philippe)** (1996), *L'émotion en politique : problèmes d'analyse*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 256p. (Coll. « références inédites »)
- HABERMAS (Jürgen)** (1978), *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 324p.
- MONTESQUIEU** (1973) (1748), *De l'esprit des lois*, Paris, Garnier Frères, 753p.
- WEBER (Max)** (2003), *Le savant et le politique : une nouvelle traduction*, Paris, La Découverte, 206p. (Coll. « La Découverte poche »)

Sociologie de la culture

- BARTHES (Roland)** (1970), *Mythologies*, Paris, Seuil, 247p.
- ECO (Umberto)** (1985), *La guerre du faux*, Paris, Grasset, 274p.
- HALBWACHS (Maurice)** (1994), *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, A. Michel, 367p. (Coll. « Bibliothèque de l'évolution de l'humanité »)

Sémiotique et cinéma

- AUMONT (Jacques), MARIE (Michel)** (2004), *Analyse des films*, Paris, Armand Colin, 234p.
- ARBUS (Pierre), BOUSQUET (Franck)** (2006), *Cinéma et identités collectives*, Actes du 3^{ème} colloque de Sorèze, Paris, Le Manuscrit, 385p.
- ESQUENAZI (Jean-Pierre)** (2009), *La vérité de la fiction : comment peut-on croire que les récits de fiction nous parlent sérieusement de la réalité ?*, Paris, Hermès science, 201p.
- FERRO (Marc)** (1976), *Analyse de film, analyse de société : une nouvelle source pour l'histoire*, Paris, Hachette, 135p. (Coll. « Pédagogies pour notre temps »)

GOLIOT-LETE (Anne), VANOYE (Francis) (2007), *Précis d'analyse filmique*, Paris, A. Colin, 128p.

GUIDO (Laurent) (sous la direction de) (2006), *Les peurs de Hollywood*, Lausanne, Editions Antipode, 275p. (Coll. « Médias et histoire »)

METZ (Christian) (2003), *Essais sur la signification au cinéma*, 2 tomes, Paris, Klincksieck, 464p. (Coll. d'esthétique)

Sémiotique et télévision

Cahiers du journalisme , « Promesses et pièges de l'information internationale », n°12, automne 2003, 370p.

AUBERT (Aurélie), PALMER (Michael) (sous la direction de) (2008), *L'information mondialisée*, Paris, L'Harmattan, 291p.

BOURDIEU (Pierre) (1996), *Sur la télévision : suivi de l'emprise du journalisme*, Paris, Liber éd., 95p. (Coll. « Raisons d'agir »)

BRUSINI (Hervé), JAMES (Francis) (1982), *Voir la vérité : le journalisme de télévision*, Paris, PUF, 194p. (Coll. « Recherches politiques »)

CHARAUDEAU (Patrick) (2006), « Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives », *Semen*, 22, Énonciation et responsabilité dans les médias, URL : <http://semen.revues.org/document2793.html>

CHARAUDEAU (Patrick), LOCHARD (Guy), SOULAGES (Jean-Claude), FERNANDEZ (Manuel) et CROLL (Anne), *La télévision et la guerre. Déformation ou construction de la réalité ? Le conflit en Bosnie (1990-1994)*, Bruxelles, INA/De Boeck Université, 163p. (Coll. « Médias Recherches Etudes »)

CHARAUDEAU (Patrick) (1997), *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, Paris, Nathan, 286 p. (Coll. « Médias-recherches »)

COULOMB-GULLY (Marlène) (1995), *Les informations télévisées*, Paris, PUF, 127p. (Coll. « Que sais-je ? »)

ESQUENAZI (Jean-Pierre) (1996), *Le pouvoir d'un média : TF1 et son discours*, Paris, L'Harmattan, 255p. (Coll. « Champs visuels »)

FONTANILLE (Jacques) (1999), *Sémiotique du discours*, Limoges, PULIM, 291p. (Coll. « Nouveaux actes sémiotiques »)

GALTUNG (Johann), RUGE (Mari Holmboe) (1965), "The Structure of Foreign News. The Presentation of the Congo, Cuba and Cyprus Crises in Four Norwegian Newspapers", in *Journal of Peace Research*, vol. 2, pp. 64-91.

GERVEREAU (Laurent) (1994), *Voir, comprendre, analyser les images*, Paris, La Découverte, 191p. (Coll. « Guides repères »)

HANOT (Muriel) (2002), *Télévision, réalité ou réalisme ? : Introduction à l'analyse sémio-pragmatique des discours télévisuels*, Bruxelles, INA/ De Boeck Université, 155p. (Coll. « Médias-recherches »)

- HEINDERYCKX (François)** (1999), *Introduction aux fondements théoriques de l'étude des médias*, Liège, Editions du CEFAL, 94p. (Coll. « Céfal Sup. »)
- HERMELIN (Christian)** (1993), *Apprendre avec l'actualité : théorie et pédagogie de l'événement*, Paris, Retz, 143p. (Coll. « Pédagogie pratique »)
- JAMET (Claude), JANNET (Anne-Marie)** (1999), *La mise en scène de l'information*, Paris, L'Harmattan, 299p. (Coll. « Champs visuels »)
- JOLY (Martine)** (1993), *Introduction à la lecture des images*, Paris, Nathan, 128p.
- JOST (François)** (2004), *Introduction à l'analyse de la télévision*, Paris, Ellipses, 174p. (Coll. « Infocom »)
- KIENTZ (Albert)** (1971), *Pour analyser les média : l'analyse de contenu*, Tours, Mame, 176p.
- LAMIZET (Bernard)** (2006), *Sémiotique de l'événement*, Paris, Lavoisier, 314p. (Coll. « Forme et sens »)
- LANCIEN (Thierry)** (1995), *Le journal télévisé. Construction de l'information et compétences d'interprétation*, Saint-Cloud, Ecole Normale Supérieure de Fontenay, 125p. (Coll. « Essais »)
- LOCHARD (Guy)** (1989), *Apprendre avec l'information télévisée*, Paris, Retz, 111p.
- MAMOU (Yves)** (1991), *C'est la faute aux médias : essai sur la fabrication de l'information*, Paris, Ed. Payot, 242p.
- MC LUHAN (Marshall)** (2001), *Pour comprendre les médias*, Québec, Bibliothèque québécoise, 556p.
- MÜNCH (Beat)** (1992), *Les constructions référentielles dans les actualités télévisées : essai de typologie discursive*, Berne, P. Lang, 275p. (Coll. « Sciences pour la communication »)
- ROBRIEUX (Jean-Jacques)** (2007), *Le journal télévisé : pratiques et langages*, Paris, L'Harmattan, 138p.
- SIRACUSA (Jacques)** (2001), *Le JT, machine à décrire : sociologie du travail des reporters à la télévision*, Bruxelles, INA/De Boeck Université, 299p. (Coll. « Médias-recherches »)
- SOULAGES (Jean-Claude)** (1999), *Les mises en scène visuelles de l'information : étude comparée France, Espagne, Etats-Unis*, Paris, Nathan, 219p. (Coll. « Médias-recherches »)
- VETTRAINO-SOULARD (Marie Claude)** (1993), *Lire une image. Analyse de contenu iconique*, Paris, Armand Colin, 191p. (Coll. « Communication »)
- VON MÜNCHOW (Patricia)** (2004), *Les journaux télévisés en France et en Allemagne : plaisir de voir ou devoir de s'informer*, Paris, Presses Sorbonne nouvelle, 258p.

Sciences de l'information et de la communication

BOUDON (Pierre) (1981), *Introduction à une sémiotique des lieux*, Montréal, Presses Universitaires de Montréal, 289p. (Coll. « Sémiosis »)

BOUGNOUX (Daniel) (1998), *Introduction aux sciences de la communication*, Paris, Editions La Découverte, 126p. (Coll. « Repères »)

BOUGNOUX (Daniel) (2000), *Sciences de l'information et de la communication*, Paris, Larousse, 809p. (Coll. « Textes essentiels »).

MIEGE (Bernard) (2000), « Apports à la recherche des SIC », *Réseaux*, n°100, pp.547-568

QUIVY (Raymond) (2006), *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 256p. (Coll. « Psycho sup »)

Communication

BOUTAUD (Jean-Jacques) (1998), *Sémiotique et communication : du signe au sens*, Paris, L'Harmattan, 318p. (Coll. « Champs visuels »)

HABERMAS (Jürgen) (1987), *Théorie de l'agir communicationnel*, 2 tomes, Paris, Fayard, 968p. (Coll. « L'espace du politique »)

LAMIZET (Bernard) (1999), *La médiation culturelle*, Paris, L'Harmattan, 450 p. (Coll. « Communication et civilisation »)

LAMIZET (Bernard), (1998), *La médiation politique*, Paris, L'Harmattan, 416 p. (Coll. « Communication et civilisation »)

LAMIZET (Bernard) (1992), *Les lieux de la communication*, Liège, Mardaga, 331 p (Coll. « Philosophie et langage »)

LAMIZET (Bernard) (2002), *Politique et identité*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 350p.

LARAMEE (Alain) (1991), *La recherche en communication : éléments de méthodologie*, Sillery, Presses de l'Université de Québec, 377p. (Coll. « Communication organisationnelle »)

MAINGUENEAU (Dominique) (2000), *Analyser les textes de communication*, Paris, Nathan, 211p. (Coll. « Lettres sup »)

MATTELART (Armand) et (Michèle) (1997), *Histoire des théories de la communication*, Paris, Editions la Découverte, 127p. (Coll. « Repères »)

MATTELART (Armand) (1996), *La mondialisation de la communication*, Paris, PUF, 127p. (Coll. « Que sais-je ? »)

MEUNIER (Jean-Pierre) (2004), *Introduction aux théories de la communication*, Belgique, De Boeck Université, 459p. (Coll. « Culture et communication »)

OLIVESI (Stéphane) (2005), *La communication selon Bourdieu*, Paris, L'Harmattan, 88p. (Coll. « Communication et civilisation »)

- SEMPRINI (Andréa)** (2007), *Analyser la communication*, Paris, L'Harmattan, 368p. (Coll. « Champs visuels »)
- VERON (Eliséo)** (1997), « Entre l'épistémologie et la communication », in *Revue Hermès* n°21, CNRS Editions, p.25

Médias et journalisme télévisé

- ADAM (Jean-Michel)** (1997), « Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour la presse écrite », *Pratiques*, n°94, pp.3-18.
- ALBERT (Pierre)** (1994), *Les médias dans le monde*, Paris, Ellipses, 144p.
- BESSE (Brigitte)** (2001), *Construire le reportage télévisé*, Paris, Ed. Victoires, 181p. (Coll. « Les guides du CFPJ »)
- CIVARD-RACINAIS (Alexandrine)** (2003), *Déontologie des journalistes : principes et pratiques*, Paris, Ellipses, 111p. (Coll. « Infocom »)
- CORNU (Daniel)** (1999), *Ethique de l'information*, Paris, PUF, 127p. (Coll. « Que sais-je ? »)
- DAYAN (Daniel), VEYRAT-MASSON (Isabelle)** (coordonné par) (1994), « Espaces publics en image », *Hermès*, n°13-14, Paris, CNRS Editions, 424p.
- DE BONVILLE (Jean)** (2000), *L'analyse du contenu des médias*, Belgique, De Boeck Université, 451p. (Coll. « Culture et communication »)
- GREVISSE (Benoît)** (2008), *Ecritures journalistiques. Stratégies rédactionnelles, multimédia et journalisme narratif*, Bruxelles, De Boeck, 252p. (Coll. « Info & Com »)
- GROSSE (Ernst-Ulrich)** (2001), « Evolution et typologie des genres journalistiques », *Semen 13*, Genres de la presse écrite et analyse de discours, mis en ligne le 30 avril 2007. URL : <http://semen.revues.org/document2615.html>
- HUCHET (Bernard)** (sous la direction de) (2000), *Figures de l'événement*, Paris, Ed. du Centre Pompidou, 190p.
- LOCHARD (Guy)** (1996), « Genres rédactionnels et appréhension de l'événement médiatique. Vers un déclin des mots « configurants »? », *Réseaux*, n°76, pp.83-102
- MACE (Eric)** (2006), *Les imaginaires médiatiques : une sociologie postcritique des médias*, Paris, Editions Amsterdam, 167p.
- MANIER (Paul Stéphane)** (2003), *Le journalisme audiovisuel : techniques rédactionnelles*, Paris, Dixit, 224p.
- MOUILLAUD (Maurice), TETU (Jean-François)** (1989), *Le journal quotidien*, Lyon, PUL, 204p.
- MOURIQUAND (Jacques)** (2005), *L'écriture journalistique*, Paris, PUF, 127p. (Coll. « Que sais-je ? »)
- NEVEU (Erik)** (2001), *Sociologie du journalisme*, Paris, La Découverte, 122p. (Coll. « Repères »)

RAMONET (Ignacio) (1980), *Le Chewing-gum des yeux*, Paris, Editions Alain Moreau, 188p. (Coll. « Textualité »)

RIEFFEL (Rémy) (2005), *Sociologie des médias*, Paris, Ellipses, 223p. (Coll. « Infocom »)

Journalisme et sciences

ALLEMAND (Etienne) (1983), *L'information scientifique à la télévision*, Paris, Editions Anthropos, 219p.

CHARAUDEAU (Patrick) (sous la direction de) (2008), *La médiatisation de la science : clonage, OGM, manipulations génétiques*, Paris, Editions De Boeck, INA, 128p. (Coll. « Médias-recherches »)

DE CHEVEIGNE (Suzanne) (2000), *L'environnement dans les journaux télévisés : médiateurs et visions du monde*, Paris, CNRS Editions, 161p. (Coll. « CNRS communication »)

DE CHEVEIGNE (Suzanne) (Coordonné par) (1997), « Sciences et medias », *Hermès*, n°21, Paris, CNRS éditions, 232p.

FAYARD (Pierre) (1988), *La communication scientifique publique : de la vulgarisation à la médiatisation*, Lyon, Chronique sociale, 148p. (Coll. « L'essentiel »)

FOQUIER (Eric), VERON (Eliséo) (1986), *Spectacles scientifiques télévisés : figure de la production et de la réception*, Paris, La Documentation française, 189p.

HANSEN (Anders) (1993), *The mass media and environmental issues*, Leicester, Leicester University Press, 238p.

JACOBI (Daniel) (1999), *La communication scientifique ; discours, figures, modèles*, Presses Universitaires de Grenoble, 277 p. (coll. « Médias & sociétés »)

JEANNERET (Yves) (1994), *Ecrire la science. Formes et enjeux de la vulgarisation*, Paris, PUF, 398p. (Collection « Science, histoire et société »)

TRISTANI-POTTEAUX (Françoise) (1997), *Les journalistes scientifiques, médiateurs des savoirs*, Paris, Economica, 110p. (Coll. « Médias poche »)

Psychanalyse

ASSOUN (Paul-Laurent) (2002), *Le vocabulaire de Freud*, Paris, Ellipses, 71p. (Coll. « Vocabulaire de... »)

FREUD (Sigmund) (1987), *L'interprétation des rêves*, Paris, PUF, 573p.

LACAN (Jacques) (1966), *Ecrits*, Paris, Editions du Seuil, 924p. (Coll. « Le champ freudien »)

Le signe

- ECO (Umberto)** (1988), *Le Signe*, Bruxelles, Editions Labor, 220p. (Coll. « Média »)
- KRISTEVA (Julia)** (1981), *Le langage, cet inconnu. Une initiation à la linguistique*, Paris, Editions du Seuil, 327p.
- KRISTEVA (Julia)** (1978), *Sémeiotiké. Recherches pour une sémanalyse*, Paris, Editions du Seuil, 318p.
- PEIRCE (Charles)** (1978), *Ecrits sur le signe*, Paris, Editions du Seuil, 262p. (Coll. « L'Ordre philosophique »)

Linguistique

- BENVENISTE (Emile)** (1969), *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, 2 vol., Paris, Editions de Minuit, 724p. (Coll. « Le sens commun »)
- DEROY (Louis)** (1956), *L'emprunt linguistique*, Paris, Les Belles Lettres, 470p.
- GREIMAS (Julien)** (1993), *Sémiotique, dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette Supérieur, 454p.
- JAKOBSON (Roman)** (1963), *Essais de linguistique générale*, Paris, Editions de Minuit, 280p. (Coll. « Arguments »)
- REBOUL (Olivier)** (1998), *Introduction à la rhétorique : théorie et pratique*, Paris, PUF, 242p. (Coll. « Premier cycle »)
- WALTER (Henriette)** (1997), *L'Aventure des mots français venus d'ailleurs*, Paris, Robert Laffont, 344p.

Littérature

- ARISTOTE** (2005), *Poétique*, Paris, Gallimard, 162p., traduit par J. Hardy.
- ARISTOTE** (1960), *Rhétorique I*, Paris, Les Belles Lettres, 163p. (Coll. des Universités de France)
- La Bible**, Trinitarian Bible Society, traduction de Louis Segond, 947p.
- BOTTERO (Jean)** (1992), *L'épopée de Gilgamès : le grand homme qui ne voulait pas mourir*, Paris, Gallimard, 295p., traduit de l'akkadien et présenté par Jean Bottero.
- GUISLAIN (Gilbert), TAFANELLI (Charles)** (2005), *Voltaire*, Levallois-Perret, Studyrama, 312p., (collection « Panorama d'un auteur »)
- HOMERE** (1999), *L'Odyssée*, Tome I, Chant V, Paris, Les Belles Lettres, pp.291-296, traduction de Victor Bérard.

OVIDE (1965), *Les Métamorphoses*, Tome I, Paris, Les Belles Lettres, 149p., établi et traduit par Georges Lafaye.

SHAKESPEARE (William) (1927), *La Tempête*, traduction de Joseph Aynard, Paris, Société des Belles Lettres, 179p.

VIRGILE (2007), *L'Eneide*, Genève, Editions Slatkine, 317p, traduction de Marc Chouet.

VOLTAIRE (1995), *Candide ou l'optimisme*, Paris, Librairie générale française, 223p.

Dictionnaires généraux et spécialisés

CORDELLIER (Serge) (sous la direction de) (2005), *Dictionnaire historique et géopolitique du 20^{ème} siècle*, Paris, La Découverte, 831p. (Coll. « L'état du monde »)

CORSO (Philippe), TRUXILLO (Jean-Paul) (1991), *Dictionnaire de la communication*, Paris, A. Colin, 591p.

DUBOIS (Jean), GUESPIN (Louis), GIACOMO (Mathée) (1994), *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, 514p. (Coll. « Trésors du français »)

LEVY (Jacques), LUSSAULT (Michel) (sous la direction) (2003), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 1033p.

MORICEAU (Véronique) et SAINT-DIZIER (Patrick), « Métaphore », in : GODARD (Danièle), ROUSSARIE (Laurent) et CORBLIN (Francis), *Sémanticopédie : dictionnaire de sémantique*, GDR Sémantique & Modélisation, CNRS. <http://www.semantique-gdr.net/dico/index.php/M%C3%A9taphore>

PASTOUREAU (Michel) (1992), *Dictionnaire des couleurs de notre temps : symbolique et société*, Paris, Bonneton, 191p. (Coll. « Images et symboles »)

PRUVOST (Jean) (sous la direction de) (2004), *Le Nouveau Littré*, Paris, Garnier, 1639p.

QUEMADA (Bernard) (sous la direction de) (1994), *Trésor de la langue française, dictionnaire de la langue du XIX^{ème} et du XX^{ème} siècle (1789-1960)*, Tome 16 (Teint-zzz), Paris, CNRS, Gallimard, 1452p.

SFEZ (Lucien) (sous la direction de) (1993), *Dictionnaire critique de la communication*, 2 tomes, Paris, PUF, 1780p.

Cartographie

JOLY Fernand (1985), *La cartographie*, Paris, PUF, 127p. (Coll. « Que sais-je ? »)

LE FUR (Anne) (2007), *Pratiques de la cartographie*, Paris, A. Colin, 127p.

Filmographie

NALLURI (Bharat) (2006), *Tsunami : les conséquences*. 180 min.

Sites consultés sur le tsunami

British Broadcasting Corporation (BBC) : http://www.bbc.co.uk/pressoffice/pressreleases/stories/2006/11_november/20/tsunami.shtml

Internet Movie Database (IMDb) : www.imdb.com

Home Box Office (HBO) : www.hbo.com

CatNat : <http://www.catnat.net>.

CEA : <http://www-dase.cea.fr>

CNRS : http://www2.cnrs.fr/sites/thema/fichier/intergeo_tsunami.pdf

Croix-Rouge : <http://www.ifrc.org/publicat/wdr2005/chapter8.asp>

EM-DAT (International Disaster Database): www.emdat.be

IFOP : http://www.ifop.com/europe/docs/personnalite_10ans.pdf

Institut de Physique du Globe : <http://www.ipgp.fr/pages/061001.php?version=print>

Météo France : <http://www.meteo.nc/temps/cyclones/FAQ/b/tcfaqb.html>. Petite histoire des prénoms.

National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA) et West Coast Alaska Tsunami Warning Center (WCATWC) : <http://wcatwc.arh.noaa.gov/tsustats.pdf>

Pasteur : www.pasteur.fr

Sénat : <http://www.senat.fr/basile/rechercheGlobale.do?unk=tsunami&radio=dp&dp=5+ans&de=&au=&rch=gs&rqq=d&rqq=q&rqq=r&rqq=n&rqq=s&rqq=t&>

Unesco (commission internationale océanographique) : <http://ioc3.unesco.org>

UN/ISDR (International Strategy for Disaster Reduction) : <http://www.unisdr.org/>

Presse

AFP : <http://www.afp.com/afpcom/fr/>

Courrier International : www.courrierinternational.com

Le Figaro : www.lefigaro.fr

Le Monde : www.lemonde.fr

Libération : www.liberation.fr

Reuters : <http://fr.reuters.com> /

Annexes

Annexe 1 Nombre de victimes par nationalités (morts & disparus)

Indonésie	167 739
Sri Lanka	34 822
Inde	17 745
Thaïlande	5 212
Allemagne	574
Suède	544
Somalie	289
Italie	288
Australie	276
Canada	260
France	196
Grande Bretagne	158
Japon	93
Myanmar	90
Norvège	84
Les Maldives	82
Malaisie	74
USA	53
Total	230 080

Source : Pour voir le tableau complet : <http://tsun.sccc.ru/tsulab/20041226fat.htm>
(site du laboratoire Tsunami Institute of Computational Mathematics and Mathematical Geophysics Syberian Division Russian Academy of Science).

Annexe 2 « Thèmes des Unes consacrées par TF1 au tsunami »

Date	Thème de la Une
26 décembre 2004	Survenue de la catastrophe
27 décembre 2004	Bilan et mise en œuvre de l'aide
28 décembre 2004	Situation à Phuket (Thaïlande)
29 décembre 2004	Vidéos amateurs à Banda Aceh (Indonésie), Phuket (Thaïlande) et Gallé (Sri Lanka)
30 décembre 2004	Vidéos amateurs à Phuket (Thaïlande)
31 décembre 2004	Bilan de la catastrophe
1 ^{er} janvier 2005	Cérémonies hommage dans le monde
2 janvier 2005	Situation à Banda Aceh (Indonésie)
3 janvier 2005	Vidéo amateur
4 janvier 2005	Cérémonies religieuses à Sumatra (Indonésie)
5 janvier 2005	Collecte de cadavres à Khao Lak (Thaïlande)
6 janvier 2005	Réunion de l'ONU à Djakarta (Indonésie)
11 janvier 2005	Un indonésien sauvé des eaux
13 janvier 2005	Le porte-hélicoptères Jeanne D'Arc en Indonésie
16 janvier 2005	Les orphelins au Sri Lanka
19 mai 2005	Recherche des corps et polémique à Khao Lak (Thaïlande)
26 décembre 2005	Commémorations : 1er anniversaire
26 décembre 2006	Commémorations : 2ème anniversaire

Source : auteur

Annexe 3 « Visibilité du tsunami dans notre corpus » (26 décembre 2004 – fin 2009)

Date	Position du 1 ^{er} sujet « tsunami »	Nombre total de sujets « tsunami »	Nombre total de sujets dans le JT
26/12/2004	1	11	21
27/12/2004	1	21	26
28/12/2004	1	24	29
29/12/2004	1	28	28
30/12/2004	1	29	30
31/12/2004	1	20	24
01/01/2005	1	20	27
02/01/2005	1	19	23
03/01/2005	1	23	26
04/01/2005	1	23	28
05/01/2005	1	18	29
06/01/2005	1	11	26
07/01/2005	7	7	27
08/01/2005	8	8	25
09/01/2005	7	7	23
10/01/2005	5	9	31
11/01/2005	1	8	31
12/01/2005	11	7	37
13/01/2005	1	5	31
14/01/2005	2	4	27
15/01/2005	8	3	21
16/01/2005	1	5	22
17/01/2005	14	5	24
18/01/2005	19	5	25
19/01/2005	9	5	29
21/01/2005	5	4	25
22/01/2005	11	2	22
23/01/2005	10	2	23
24/01/2005	24	5	31
25/01/2005	14	2	25
26/01/2005	13	7	28
27/01/2005	17	3	27
28/01/2005	19	2	27
29/01/2005	11	3	27
30/01/2005	14	1	24
01/02/2005	17	4	36
03/02/2005	20	2	31
15/02/2005	15	4	29
17/02/2005	19	1	28
23/02/2005	15	1	21
26/02/2005	12	2	25
03/03/2005	20	2	29
19/03/2005	6	2	24
22/03/2005	23	1	29
24/03/2005	18	1	25
25/03/2005	21	1	24
26/03/2005	6	6	21
27/03/2005	11	11	23
28/03/2005	4	2	27
29/03/2005	7	2	25
24/04/2005	13	1	22
25/04/2005	16	1	25
19/05/2005	1	1	28
24/05/2005	12	2	28
05/06/2005	11	1	21

Source : auteur (à partir des données collectées sur la base de données Hyperbase de l'INA)

Annexe 4 « Exemple de transcription. 1^{er} sujet du JT du 26 décembre 2004 »

Ouverture du journal / Claire CHAZAL : Principal titre de l'actualité de ce dimanche : le séisme en Asie du Sud-Est, un tremblement de terre de 8,9 sur l'échelle de Richter qui a provoqué de nombreux raz de marée, une catastrophe sans précédent depuis 40 ans qui a fait selon un bilan encore provisoire et qui s'alourdit d'heure en heure, plus de 10 000 morts. C'est le Sri Lanka qui a été le plus touché mais aussi le sud de l'Inde et l'Indonésie des destinations très touristiques en cette période de Noël. 4 à 5 000 français étaient sur place et l'on compte déjà 2 morts parmi nos compatriotes. Tous les pays occidentaux ainsi que tous les opérateurs se mobilisent pour rapatrier les vacanciers. La France doit envoyer demain un avion chargé d'aide humanitaire à Colombo. Les images qui nous sont parvenues de toutes les régions côtières touchées sont impressionnantes, vous en voyez déjà quelques unes... euh... vagues de 10 mètres, paysages dévastés, habitations détruites, nous ferons le point sur cette catastrophe le plus complètement possible en essayant de comprendre aussi comment de tels phénomènes peuvent survenir.

Lancement 1^{er} sujet / Claire CHAZAL : C'est donc un tremblement de terre d'une rare intensité qui a touché ce matin l'Asie du sud-est des vagues géantes déferlées sur les côtes du sud de l'Inde, du Sri Lanka et d'Indonésie, l'onde de choc s'est propagée dans toute la région a fait d'après un dernier bilan provisoire plus de 10 000 morts et de nombreux disparus.

Sujet n°1 / Nicolas ESCOULAN : Et ce n'est qu'une réplique du raz de marée qui a emporté une bonne partie de la côte orientale de l'Inde, non loin de Madras. Ces images d'océans déchaînés comme ici au Sri Lanka, tous les habitants tous les touristes qui séjournaient autour du golfe du Bengale les ont vécues ce matin lorsque la terre a tremblé au large de Sumatra en Indonésie. Le séisme d'une violence rare 8°9 sur l'échelle ouverte de Richter a provoqué une série de tsunamis. Des raz de marée qui ont englouti une bonne partie de l'Asie du sud-est.

En Inde du sud et Sri Lanka, l'ancienne île de Ceylan, les bilans sont sans cesse revus à la hausse. Plusieurs milliers de morts ce soir. Sur ces côtes où se succèdent les villages de pêcheurs, rien n'a pu empêcher les flots qui pénètrent désormais à l'intérieur des terres. Sur l'archipel des Maldives à l'ouest de l'Inde et où l'altitude ne dépasse pas les deux mètres, l'océan s'engouffre dans les moindres passages, dans la moindre rue, certains touristes ont vu la vague depuis l'aéroport. « *On venait d'enregistrer nos bagages, nous attendions dans la salle d'embarquement et nous n'avons pas eu le temps de réaliser, on a juste vu un mur d'eau se lever et venir sur nous dehors les gens hurlaient et l'eau rentrait dans le bâtiment* ».

Plus près de l'épicentre du séisme la Thaïlande connue pour ses plages de rêve n'a pas été épargnée. Sur l'île de Phuket, une simple vague suffit désormais à semer la panique. Des touristes occidentaux racontent avoir vu la mer se retirer sur plus de 400 mètres quelques minutes, puis des vagues revenir de plus en plus vite pour regagner le terrain perdu et envahir cette fois les rues et les hôtels dont certains ont totalement disparu.

Mais c'est en Indonésie au plus près de l'épicentre du séisme que les raz de marée ont peut-être été les plus meurtriers. Pour le moment très peu d'informations nous parviennent de l'île de Sumatra. Seules ces images dont la qualité témoigne de la difficulté de communiquer avec la région montre à quel point la mer a ici encore tout balayé, tout emporté sur son passage. En Malaisie, les habitants redoutent désormais des répliques et tentent de fuir sans vraiment savoir où se réfugier.

Annexe 5 « Analyse de *Tsunami* : les conséquences »

N° séquence	Durée	Date et lieu(x)	Description des scènes
0	-	-	<i>Générique</i> . Fond blanc. Titre en noir « Tsunami : les conséquences »
1	03 : 44	Pas encore spécifiés	L'océan filmé de jour, au ralenti et au raz de l'eau. Les noms des acteurs apparaissent en bas à gauche de l'écran. L'eau se met à faire des bulles à droite de l'écran. Une plongeuse sort la tête de l'eau. Elle semble perdue et paniquée. Elle appelle quelqu'un au loin, on ne distingue qu'une masse. Elle nage jusqu'à cette masse. Lorsqu'elle arrive à son niveau, elle retourne le cadavre d'un homme. Effrayée elle recule. Puis elle aperçoit un bateau qu'elle appelle. Elle est repêchée. L'équipe précise que le bateau à dérivé d'1km sans comprendre pourquoi. Tout à coup, le bateau heurte quelque chose, les occupants découvrent d'autres cadavres dans l'eau. La caméra filme sous l'eau ces corps flottant. Les occupants du bateau se lèvent et se dirigent vers l'avant du bateau, ils scrutent l'horizon, l'air étonnés. Puis la caméra filme à distance un paysage complètement dévasté. La caméra filme la plage depuis les airs. Les occupants du bateau sont arrivés à terre et se dirigent vers les habitations en hurlant les noms de leurs proches. Tout est détruit, il n'y a personne.
2	03 : 55	La veille. 25 décembre 2004. Khao Lak Thaïlande. Oasis hotel	Le film opera un flashback. La camera filme le même paysage sublime. A l'intérieur de l'hôtel Oasis, la famille Carter (un couple et leur fille) observe le paysage. Puis la famille Peabody arrive (un couple et leurs deux fils). Les deux hommes se croisent à la réception. C'est la nuit. Nous sommes dans les cuisines de l'hôtel, la caméra suit un serveur thaï. Il se dirige dans la salle où un groupe joue des chansons de Noël. La famille Carter prend une photo sur leur portable pour l'envoyer au grand-père. La famille Peabody, assise un peu plus loin, dîne. Les enfants se taquinent, puis ils quittent la table. Les deux garçons Peabody sont à l'extérieur, ils s'inscrivent à un programme de plongée prévu le lendemain, 26 décembre 2004. Ian Carter décide d'y inscrire sa femme.
3	01 : 22	Village de Kaw Taï Un kilomètre et demi de l'Oasis hôtel Le même soir	Le serveur rentre chez lui. Il retrouve sa grand-mère. Elle lui lave sa chemise et il lui donne à manger rapporté de l'hôtel. Il se dirige vers des enfants endormis, il se
448			
4	01 : 04	26 décembre 2004	La caméra filme le quotidien sur une plage : des enfants, des bateaux sur l'eau, le

Sous contrat Creative Commons : <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/> - DE AZEVEDO

Retour à l'index
 Pas de Modification 2.0 France (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/>) - DE AZEVEDO
 Olympe aux Universités Lyon 3 en 2010

Source : auteur

Distribution du téléfilm :

Réalisateur : Bharat NALLURI & Scénariste : Abi MORGAN

- Chiwetel EJIOFOR Ian Carter
- Sophie OKONEDO Susie Carter
- Jazmyn MARASO Martha Carter
- Tim ROTH Nick Fraser
- Will Yun LEE Chai
- Kate ASHFIELD Ellen Webb
- Gina MCKEE Kim Peabody
- Owen TEALE James Peabody
- Morgan David JONES John Peabody
- George MACKAY Adam Peabody
- Hugh BONNEVILLE Tony Whittaker
- Tony COLLETTE Kathy Graham
- Samrit MACHIELSEN Than
- Aure ATIKA Simone
- Grirrgiat PUNPIPUTT Pravat Meeko